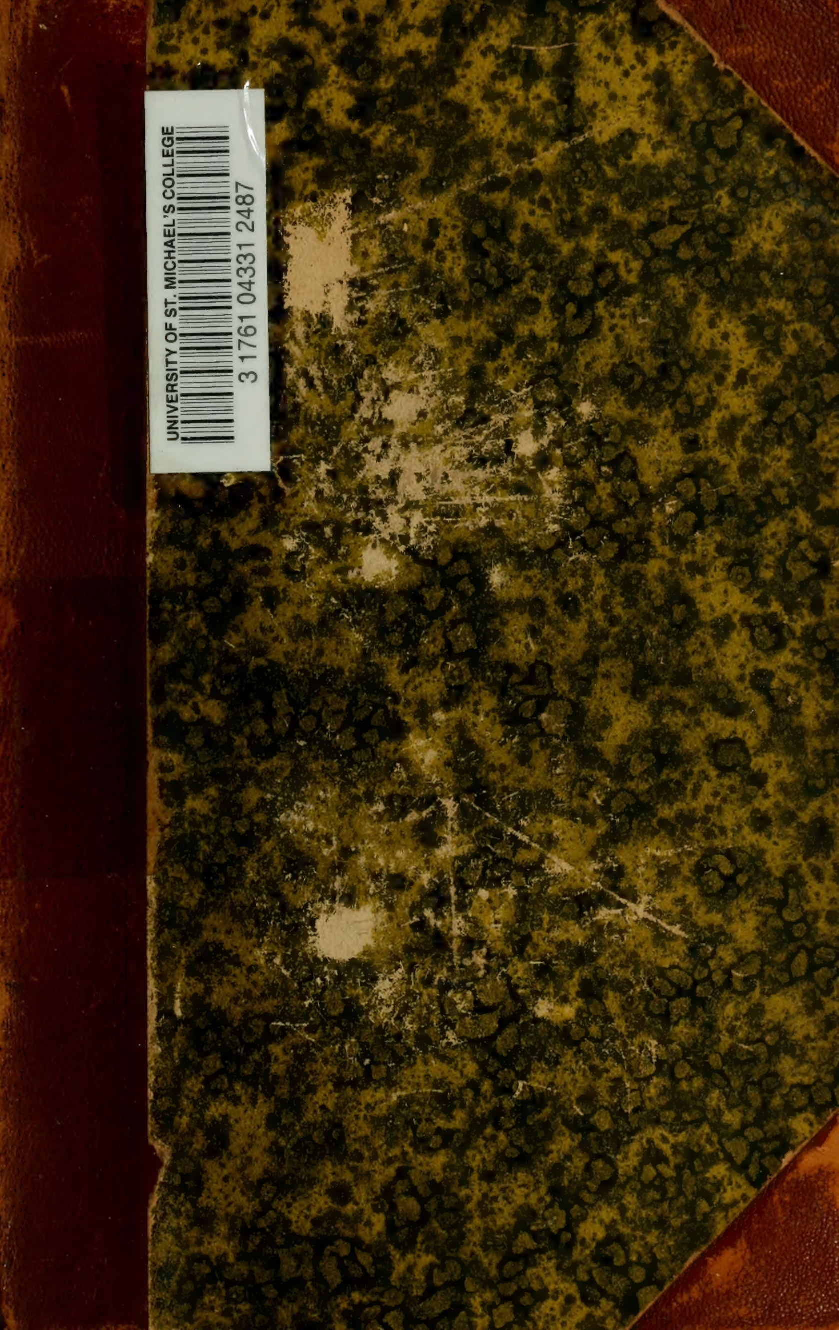
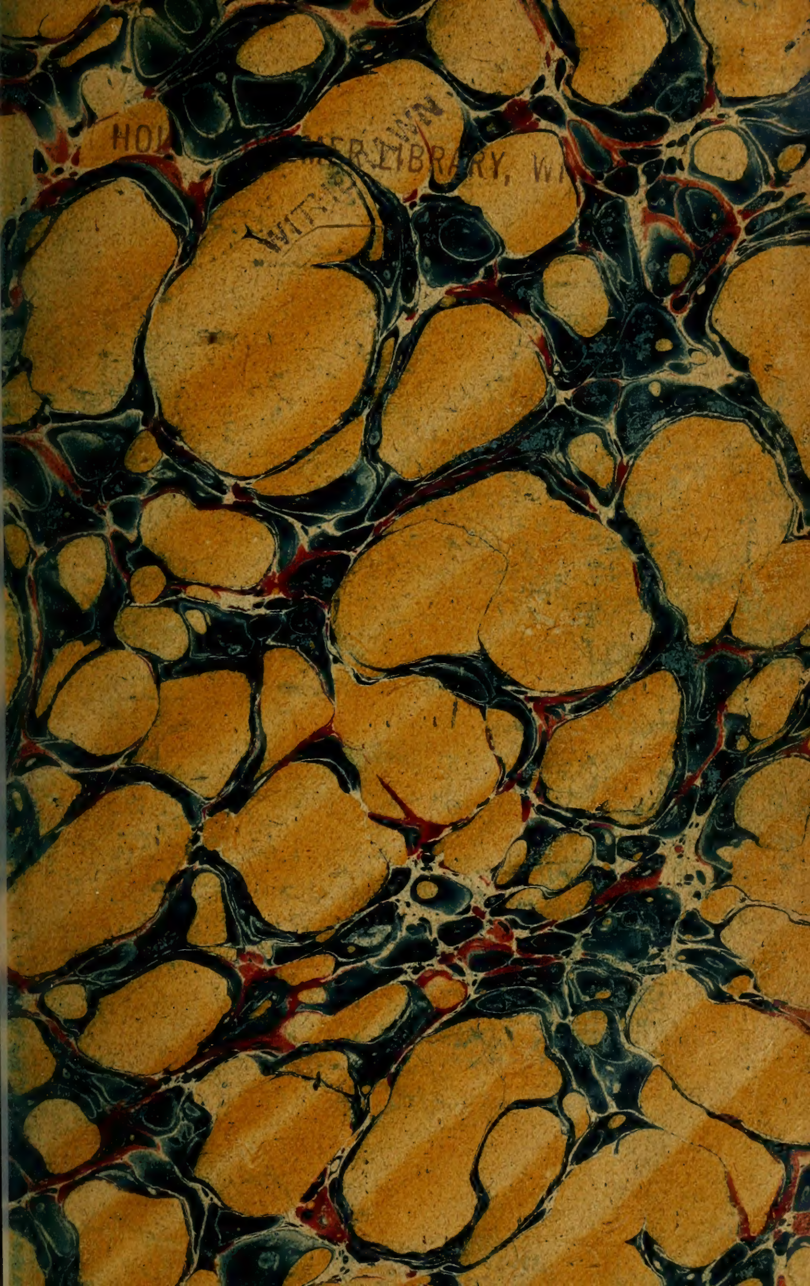
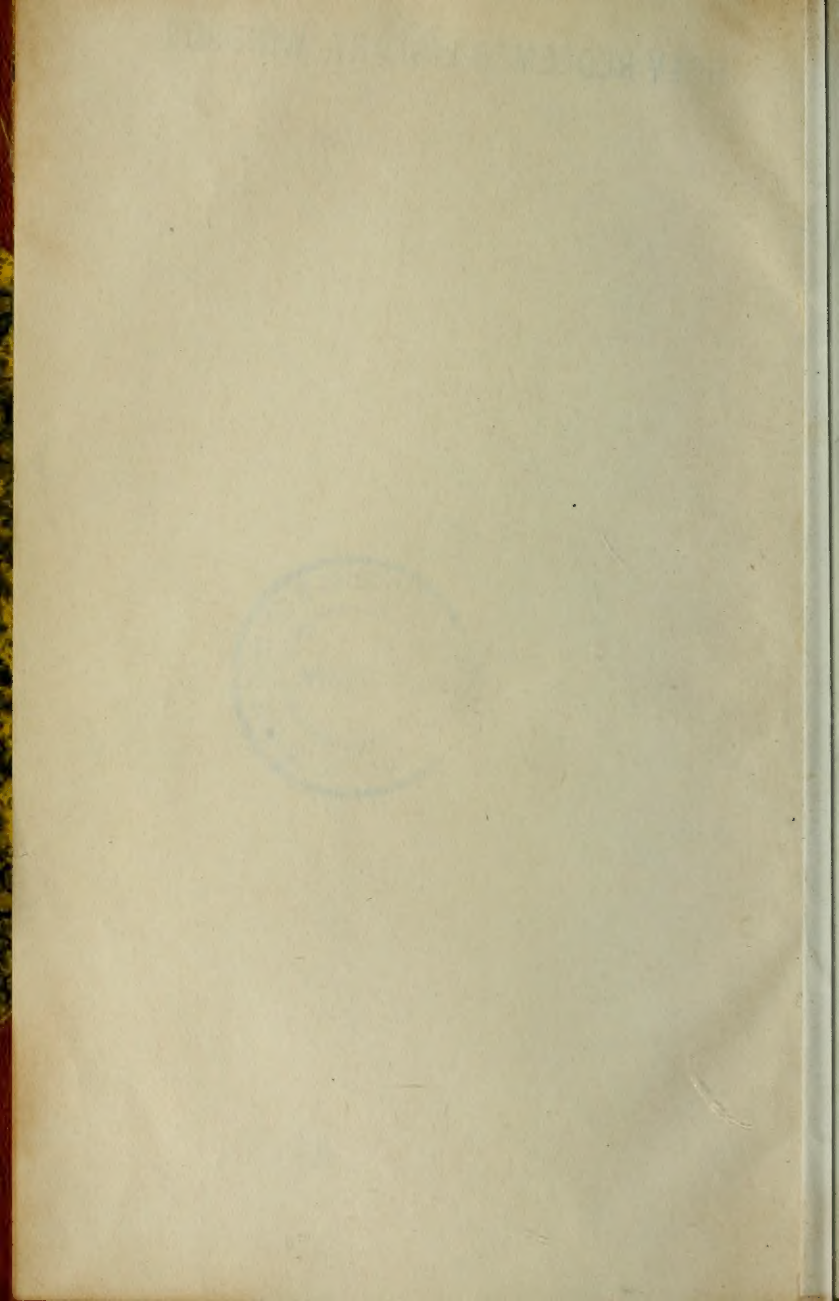

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04331 2487



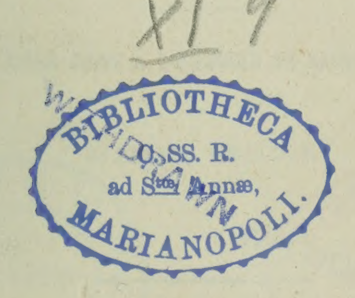

LIBRARY,

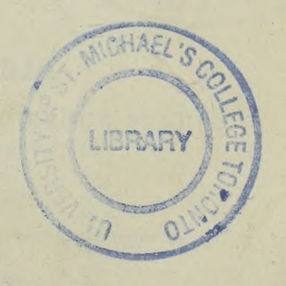


HISTOIRE

DE LA BIENHEUREUSE

MARGUERITE-MARIE





HISTOIRE

DE LA BIENHEUREUSE

MARGUERITE-MARIE

ET DES

ORIGINES DE LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS

PAR

M. L'ABBÉ ÉM. BOUGAUD
VICAIRE GÉNÉRAL D'ORLÉANS

POUR FAIRE SUITE A L'HISTOIRE DE SAINTE CHANTAL

SIXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES
RUE CASSETTE, 15

1882

A LA MÉMOIRE
DE MA MÈRE
SUR LES GENOUX DE LAQUELLE
ENFANT
J'AI APPRIS A CONNAÎTRE, A AIMER, A ADORER
LE CŒUR SACRÉ DE JÉSUS

TROIS MOIS AVANT SA MORT
LE 23 JUIN 1873
A MON RETOUR DE PARAY
ELLE ME SUPPLIAIT DE REPRENDRE CE TRAVAIL
COMMENCÉ AUTREFOIS A SA DEMANDE
INTERROMPU DEPUIS
REPRIS AUSSITÔT ET PRESQUE ACHEVÉ
AU MILIEU DES PREMIÈRES ANXIÉTÉS DE SA MALADIE
ET DES DOULEURS INCONSOLABLES DE SA MORT

JE LE DÉPOSE AUJOURD'HUI
SUR SA TOMBE
COMME UN DERNIER HOMMAGE
A CE CŒUR INCOMPARABLE
AUQUEL JE DOIS TOUT

A NOTRE CHER FILS

ÉM. BOUGAUD

Vicaire général et Archidiacre d'Orléans.

PIE IX, PAPE

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Nous avons reçu, avec une très-vive joie, l'*Histoire* que vous avez écrite de la vie et des révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, et nous estimons que cet ouvrage est d'une très-grande opportunité dans le temps présent. Et, en effet, si, il y a deux siècles, pour rallumer la charité attiédie dans le monde sous l'influence de l'orgueil, du luxe et des erreurs du jansénisme, notre très-doux Sauveur a voulu révéler l'immensité de son amour à une jeune Vierge et par elle au monde, afin d'exciter les hommes à réparer les injures faites à cette charité infinie et à lui rendre amour pour amour, combien était-il nécessaire de rappeler et d'expliquer un tel bienfait, aujourd'hui que, par les artifices et les efforts persévérants de l'impiété, la charité est tellement refroidie que la foi elle-même en est ébranlée ! Et d'ailleurs, en même temps qu'elle excite, comme toutes les autres Vies de saints, notre admiration et notre désir de pratiquer la vertu, la peinture du caractère et des vertus de la Vierge choisie pour une si grande œuvre est une très-puissante confir-

mation de la vérité des révélations qu'elle a reçues. Car non-seulement cette *Vie* prouve la sincérité du témoignage de cette Vierge, mais par le charme de son insigne douceur, par les très-bas sentiments qu'elle avait d'elle-même, par son ardent amour du prochain, par les mortifications qu'elle infligeait à sa chair, par son allégresse au milieu des souffrances de l'âme et du corps, soit qu'elles lui vinssent des hommes ou qu'elles lui fussent envoyées d'en haut ; par son insatiable désir de souffrir et d'être méprisée cette *Vie* montre évidemment que Dieu, ici comme toujours, a choisi ce qui était infirme selon le monde pour accomplir de grandes choses ; et qu'en même temps, par la longue opération de sa grâce et par sa toute-puissance, il a merveilleusement formé cette Vierge à l'image de son Fils, afin qu'elle devînt un instrument d'autant plus apte à la grande mission qui lui était confiée. On ne peut contempler de telles choses sans admiration, ni les lire sans un sentiment profond de reconnaissance pour ce divin Sauveur qui semble poursuivre avec une si grande ardeur l'amour de ses enfants ingrats, comme si cet amour devait tourner, non pas à leur propre avantage, mais au sien. C'est pourquoi nous vous félicitons, vous qui, après des recherches approfondies, avez écrit avec tant de foi et de piété cette ravissante Histoire. Aussi avons-nous la confiance qu'elle produira abondamment tous les fruits que Notre-Seigneur attend et que vous désirez vous-même. Dans cette espérance, comme gage de la faveur divine et de notre paternelle affection, nous vous donnons, cher Fils, du fond du cœur, la Bénédiction apostolique.

Donné à Saint-Pierre de Rome, le 18 octobre de l'an 1875, de notre Pontificat le trentième.

PIE IX, Pape.

DILECTO FILIO

EM. BOUGAUD

Vicario generali et Archidiacono Aurelianensi.

PIUS P. P. IX.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM

Perlibenter excepimus, dilecte Fili, commentarium a te concinnatum de gestis et revelationibus Beatæ Margaritæ Mariæ Alacoque, eumque opportunissimum duximus ætati nostræ. Nam si ad incendendam charitatem superbiæ, luxus, jansenismi vitio tepescentem in mundo dulcissimus Salvator noster duobus abhinc sæculis immensam amoris sui vim pandere voluit Virgunculæ et per ipsam orbi, ut hic ad rependendas injurias excitaretur infinitæ illatas charitati et ad redamandum; hodie certe tantum commemorari beneficium et explicari necessarium est, dum impiorum arte pertinacique nisu charitas ubique sic passim friguit ut fidem quoque subruerit. Ipsa vero descriptio indolis et gestorum electæ ad tantum opus Virginis, si, uti cæteræ sanctorum vitæ, ad admirationem allicit et imitationem eximiæ virtutis, gravissime simul revelationis veritatem confirmat. Siquidem non solam probat testimonii integritatem, sed per insignem mansuetudinem, abjectissimam de se sententiam, incensum proximorum amorem, inflictas propriæ carnis pœnas, hilaritatem in tolerandis animi corporisque cruciatibus, sive ab aliis illa-

tis, sive cœlitus immissis, et inexplebile horum et proprii contemptus desiderium aperte demonstrat elegisse quidem Deum, ut assolet, infirma mundi ad magna perficienda, sed diurturna simul gratiæ operatione et virtute servam suam perfecte finxisse ad imaginem Filii sui ut instrumentum fieret prorsus aptum obeundo sublimi muneri ei committendo. Quæ sane omnia nec sine admiratione considerari valent, nec legi sine effuso grati animi sensu erga Dominum Salvatorem nostrum, qui tanto studio ingratorum servorum amorem avere perinde conspicitur, ac si non in eorum sed in propriam utilitatem is esset vertendus. Gratulamur itaque tibi, qui eximia diligentia, fide et candore jucundissimam hanc historiam exposuisti; eique ominamur ut fructum a Salvatore nostro expetitum et a te spectatum uberrime assequatur. Interim vero divini favoris auspicem et paternæ nostræ benevolentiæ pignus tibi, dilecte Fili, Benedictionem apostolicam peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 18 octobris, anno 1875, Pontificatus nostri anno tricesimo.

PIUS P. P. IX.

INTRODUCTION

Je croyais avoir achevé ma tâche en consacrant deux volumes à raconter l'*Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation.* Mais voici qu'une voix douce et pure m'appelle. C'est la première des filles de sainte Chantal qui soit montée sur les autels. Et de plus, c'est celle qui a été choisie par Dieu pour terminer l'œuvre de saint François de Sales et de sa grande coopératrice. Tous deux avaient travaillé ensemble à construire l'édifice. Ils en avaient creusé les fondations, dessiné les grandes lignes. Mais il y manquait le couronnement. C'est cette sainte et humble vierge qui a été chargée de l'y mettre. En sorte que la *Vie* de notre Bienheureuse est comme un appendice nécessaire de l'*Histoire de*

sainte Chantal. La biographie de l'une éclaire et achève la biographie de l'autre.

Mais si la Bienheureuse nous touche déjà sous ce rapport, comme la première fille glorifiée des deux saints fondateurs de la Visitation, nous n'hésitons pas à dire qu'elle nous intéresse bien davantage à un autre point de vue. Si cachée qu'elle ait été dans les profondeurs de son cloître, au fond d'une petite ville éloignée de Paris, elle a reçu une mission de premier ordre. Elle a été chargée par Dieu de venir en aide à l'Église dans l'accomplissement de l'œuvre la plus grande et en même temps la plus redoutable qu'elle poursuit en ce monde.

Cette œuvre, on le sait assez, ce n'est pas de demeurer debout, au milieu de cette instabilité des choses humaines qui un jour ou l'autre couche tout dans la poussière : les dynasties, les empires, même les peuples; ce n'est pas non plus d'imposer à l'orgueilleuse raison de l'homme un ensemble de dogmes, dont il a le droit sans doute d'étudier les titres, mais qui ne peuvent le régénérer qu'en l'humiliant; cette œuvre, plus haute que ces deux-là, à la fois si lumineuse et si obscure, c'est de persuader à l'homme que Dieu l'aime.

Oui, un jour, dans les profondeurs de son éternité, Dieu a vu l'homme; et, comme un roi, un génie puissant qui tombe sous le charme d'un petit enfant qui bégaie, quand cet enfant est le sien, Dieu a été ravi; il a aimé l'homme. Il l'a aimé jusqu'à la passion, jusqu'à la folie.

Il l'a aimé jusqu'à se faire homme, afin de supprimer ces distances qui, de quelque nature qu'elles soient, sont insupportables à l'amour. Il l'a aimé jusqu'à souffrir, jusqu'à mourir pour lui.

Oui, celui qui est là, sur ce gibet, les pieds et les mains percés, le cœur ouvert, c'est Dieu!

Et que fait-il là? Il souffre, il meurt par amour. Ce n'est pas assez dire; il meurt d'amour.

Voilà ce que l'Église est chargée de faire croire à l'homme. Sa régénération est à ce prix. Hors de là, il n'y a que faiblesses, défaillances de cœur, catastrophes de mœurs. Au plus, arrive-t-on à être un honnête homme. La folie du sacrifice, de la virginité, du dévouement, du martyre, ne commence que quand on croit à la folie de la Croix.

Cet amour de Dieu pour l'homme est si grand,

si prodigieux, qu'il est comme le scandale du monde. C'est l'antique et universelle pierre d'achoppement, la dernière raison de tous les schismes et de toutes les incrédulités. Si Arius, par exemple, s'est séparé de l'Église, c'est qu'il ne pouvait pas croire que Celui qui avait apparu un jour en Judée fût vraiment, sans phrases, sans hyperboles, le Fils unique de Dieu. Il y avait, dans un tel abaissement, une grandeur d'amour qui le révoltait. Et de même de Nestorius. Il n'admettait pas que le Fils éternel de Dieu eût reposé dans le sein d'une humble femme, qu'elle l'eût nourri de son lait, qu'il l'eût appelée sa mère! Et Luther et Calvin, pourquoi ont-ils brisé de nouveau l'unité de l'Église? C'est qu'ils ne pouvaient croire ni au tribunal de la réconciliation, c'est-à-dire à une miséricorde qui ne se lasse d'aucune ingratitude; ni aux indulgences, c'est-à-dire à une des plus tendres industries du Sauveur pour suppléer à nos perpétuelles insuffisances; ni à la sainte Eucharistie, c'est-à-dire à la permanente habitation avec ceux qu'on aime : cœurs étroits qui ne savaient pas ce que c'est que l'amour! Et si de nos jours il y a tant d'hommes qui passent en hochant la tête devant la croix, qui sourient

de mépris en regardant l'autel, c'est la même folie qui les révolte. L'humanité égoïste, incapable d'aimer, succombe sous le poids de tels mystères ; et l'Église ne parvient pas à lui arracher ce cri qui la transfigurerait : « *Et nos credidimus charitati quam habet Deus in nobis.* Oui, nous croyons que Dieu a pour nous de l'amour [1]. »

Mais précisément parce que l'œuvre est formidable, parce que l'Église semble par moments s'incliner sous le poids, Dieu vient à son aide par des coups de maître. De même que, quand les sophismes se multiplient, il fait un signe, et on voit apparaître ceux que j'appellerais volontiers les agents extraordinaires de la vérité : un saint Augustin, un saint Thomas, un Bossuet; de même, quand le monde se refroidit et ne croit plus à l'amour de Dieu, et qu'on voit baisser la pureté, le sacrifice, l'apostolat, le dévouement et le martyre, toutes ces choses qui tirent leur origine du cœur, mais du cœur transfiguré par l'amour divin, Dieu fait un signe, et on voit apparaître ceux que j'appellerais volontiers aussi les agents extraordinaires de l'amour.

[1] I Joan. IV, 16.

Ainsi, par exemple, quand, au lendemain des persécutions, Constantin monta sur le trône, et qu'étendant sur l'Église son manteau de pourpre, il y introduisit, à son insu et sans le vouloir, avec les honneurs, un commencement de refroidissement; quand on aperçut ces froids docteurs que j'ai cités, Arius, Nestorius, Eutychès, dont la doctrine n'était au fond que la négation de l'amour infini; à ce moment où le vieux sensualisme païen pénétrait peu à peu dans l'Église, les entrailles de la terre s'ouvrirent et on en vit sortir les instruments de la passion de Jésus-Christ : la croix sur laquelle il était mort, les clous qui avaient percé ses pieds et ses mains, la couronne qui avait meurtri son front, la lance qui avait ouvert son cœur. Le monde fut providentiellement appelé à se ranimer au contact sacré des instruments de la Passion.

Et quelle fut la créature privilégiée à laquelle Dieu donna cette grande mission de réchauffer le monde au IVe siècle? Ce fut une femme, une épouse, une mère, la pieuse Hélène, la mère de l'empereur Constantin, le libérateur de l'Église. Ce fut une femme, et on en devine la raison. Inférieure d'ordinaire à l'homme par les

dons de l'esprit, la femme lui est supérieure par les dons du cœur. Elle aime plus; elle aime mieux; elle ne sépare pas dans sa pensée l'amour du sacrifice, et, pour elle, aimer c'est toujours s'immoler. Ce fut donc une femme; et de plus ce fut une mère; et je le conçois aussi. Devant la croix, devant les folies de l'amour, l'homme peut quelquefois passer en branlant la tête; la mère jamais. Elle prend son enfant dans ses bras, elle regarde la croix, et elle se dit : Qu'y a-t-il d'étonnant que Jésus-Christ soit mort pour ses enfants, moi je mourrais bien pour le mien!

Ce fut donc cette femme, cette épouse, cette mère qui reçut au IVe siècle la mission de ranimer le monde en lui montrant la croix de Jésus-Christ; et de fait elle réussit. La grande dévotion de toutes ces rudes populations du moyen âge, ce fut la dévotion à la croix. On livrait des batailles pour la posséder. Tout l'Occident se leva même pour aller conquérir le tombeau vide du Sauveur; et, quand on fut arrivé à Jérusalem, on les voyait, ces rudes guerriers, un Godefroy de Bouillon, un Tancrède, un Baudouin, faire le tour de Jérusalem, pieds nus, en versant de grosses larmes; on en vit même

quelques-uns expirer de douleur et d'amour en baisant les rochers du Calvaire; et, un jour enfin, la France entière tressaillit de la plus pure émotion qui ait jamais fait battre son âme; saint Louis rentrait dans sa capitale, portant dans ses royales mains la couronne d'épines qui avait ensanglanté le front de Jésus-Christ. Pendant huit siècles, de sainte Hélène à saint Louis, le monde, réchauffé au contact sacré de la Croix sur laquelle était mort Jésus-Christ, poussa le cri vainqueur : *Oui, nous croyons à l'amour infini de Dieu pour l'homme.*

Mais à ce dernier moment il n'était pas difficile à un observateur de voir que cette dévotion, par suite de l'infirmité humaine, ne suffirait bientôt plus à entretenir une flamme qui manifestement baissait. Les croisades devenaient de plus en plus impossibles; les papes s'épuisaient à appeler les populations au secours du tombeau profané de Jésus-Christ. Il fallait un symbole plus émouvant, quelque chose qui allât plus profondément aux âmes. Donc, un jour, au fond d'un monastère de Belgique, Dieu apparut à une âme privilégiée et lui donna pour mission de tourner les regards et les cœurs du côté de la sainte Eucharistie, et de demander

à l'Église, pour ce mystère auguste, des hommages nouveaux.

Et quelle fut l'heureuse créature prédestinée à réchauffer le monde au XIIIe siècle, et à y être ce que j'appelle un agent extraordinaire de l'amour? Encore une femme, mais cette fois une vierge[1]! Si pur, en effet, si lumineux que soit le cœur de la mère, il y a quelque chose de plus beau et de plus lumineux encore, c'est le cœur de la vierge. Et d'ailleurs, le mystère de l'Eucharistie étant le mystère des anges, il était convenable de réserver à la virginité les honneurs de cette révélation et de cet apostolat.

Et comme rien n'arrive dans l'Église que par le souffle de l'Esprit de Dieu, pendant qu'on déployait les pompes nouvelles de la Fête-Dieu, un moine inconnu soupirait le livre de l'*Imitation,* le plus beau de tous ceux qui ont été écrits de la main des hommes; surtout ce IVe livre destiné à enflammer tous les cœurs pour la sainte Eucharistie. En même temps saint Thomas composait ses incomparables hymnes du

[1] La bienheureuse Julienne, religieuse hospitalière à Liége. La fête du saint Sacrement, qu'elle reçut ordre de demander à l'Église, fut instituée en 1246 par l'évêque de Liége dans son diocèse, et en 1264 étendue à l'Église universelle par le pape Urbain IV.

Lauda Sion et de l'*Adoro te supplex.* Les cathédrales gothiques surgissaient comme pour être des arcs triomphaux en l'honneur de la sainte Eucharistie. On voyait en sortir nos belles processions du saint Sacrement; et le monde, vivifié et transformé par les ardeurs de cette dévotion, reprenait sa marche, en poussant de nouveau le cri vainqueur : *Pour nous, nous croyons à l'amour infini que Dieu a eu pour nous!*

Trois siècles s'écoulent : tout à coup on sent passer sur l'Église je ne sais quel courant d'air glacial. Luther paraît, et nie l'amour infini dans ses plus tendres manifestations. Calvin paraît, et supprime l'Eucharistie. Jansenius paraît, et, sans nier la sainte Eucharistie, il apprend aux fidèles à s'en éloigner avec le plus profond respect; on écrit des livres *sur la fréquente communion,* c'est-à-dire contre elle; et on déploie des trésors d'érudition afin d'apprendre aux fidèles que Jésus-Christ a établi ce divin sacrement pour qu'on le reçoive le moins souvent possible. La foi à l'amour infini baisse dans le monde; on sent partout comme un refroidissement universel.

O mon Dieu! mon Dieu! qu'allez-vous faire? Par quelle industrie allez-vous réchauffer les

âmes? Quel secret tenez-vous en réserve pour de si tristes temps? Et à quelle âme privilégiée allez-vous le confier?

Cette fois encore, pour ranimer la foi et la piété, Dieu choisit une femme, une vierge; décidément il n'en veut pas d'autres pour en faire les agents extraordinaires de son amour! Il la prépara avec un art divin à cette grande mission; et quand son cœur fut devenu semblable à celui d'un ange; un jour qu'elle était plongée dans l'extase, immobile, recueillie, les bras croisés sur sa poitrine, le visage légèrement éclairé comme d'un feu intérieur, une lumière céleste, visible à elle seule, se leva sur l'autel, et à travers la grille elle aperçut la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quand elle osa lever sur lui ses yeux humides de larmes, la poitrine du Sauveur lui apparut resplendissante : on voyait, dans ce feu, le cœur de Jésus-Christ étinceler comme un soleil; et elle entendit une voix qui lui disait : *Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes, jusqu'à se consumer d'amour pour eux.* Plusieurs fois elle eut des visions semblables, où tous les adorables desseins de Dieu lui furent révélés. Elle vit les plaies des âmes et des sociétés se guérir peu à

peu au contact de ce Cœur divin, et l'Église, ranimée aux rayons de ce foyer d'amour, reprendre sa marche triomphante et bienfaisante à travers le monde.

Et comme si tout devait se réunir pour nous enchanter dans une telle dévotion, c'est par la France que Dieu la donne à son Église. Il s'adresse à une vierge française, dans une ville française, au sein d'un institut français, pour parler à l'Église universelle. Et non-seulement c'est à la France qu'est faite la révélation, elle est faite pour la France. Elle répond si bien, d'une part à ses aspirations les plus nobles, les plus élevées; et de l'autre elle touche si suavement, si efficacement, ses blessures les plus tristes, qu'il est manifeste que Dieu a pensé à la France en donnant au monde la grande révélation du sacré Cœur. Il l'a dit du reste; il l'a fait annoncer avec une précision qui tient du miracle, quand on connaît sa réalisation. Et de fait, dans la proportion même où la France s'est plongée dans les flammes du sacré Cœur, elle s'est régénérée.

Voilà ce que nous voudrions dire. Il faudrait pour cela le langage des anges, ou du moins le langage des saints. Nous essaierons cependant,

parce que, à ne pas essayer, il y aurait pour nous la dernière des ingratitudes.

Seulement, avant de commencer, une observation nous sera permise. De même que nous dirions à un jeune homme qui aborde l'étude des mathématiques : « Voilà un livre où l'on traite du calcul infinitésimal; ne l'ouvrez pas, vous n'y comprendriez rien; » de même, si quelqu'un ne croit pas à l'amour infini de Dieu pour l'homme, à sa crèche, à sa croix, à la sainte Eucharistie, qu'il n'ouvre pas ce livre! Il en serait étonné et scandalisé. Je vais dire la chose la plus étrange, la plus extraordinaire, la plus incroyable, et cependant la plus certaine, et aussi la plus touchante : un Dieu aimant l'homme jusqu'à la passion, jusqu'à la folie. Je vais raconter comment ce Dieu oublié par l'homme, méprisé, trahi, méconnu par l'homme, n'a pas désespéré de l'homme, et, au lieu de le punir et de le briser comme il l'aurait pu, a résolu de le vaincre à force de tendresse!

O Jésus, des genoux de ma mère aux années ardentes de ma jeunesse, je n'ai pas cessé de croire à cet Amour infini, qui est toute la séve et comme le suc divin du christianisme; et aujourd'hui, parvenu à cet âge qui apporte à

l'homme toutes les lumières de la terre, et, quand il a été fidèle à Dieu, toutes les splendeur du ciel, je sens cet Amour infini qui brille sur ma tête d'un éclat sans ombre. A vrai dire, je ne crois plus guère à l'amour de l'homme; je crois d'autant plus à l'amour de Dieu! Aidez-moi donc, ô Christ, ô Sauveur, ô Ami, et que ces derniers accents, si ce sont les derniers, portent jusqu'au fond des âmes la connaissance de cet Amour dont j'ai goûté le charme, mais dont je ne saurai jamais dire la douceur!

Orléans, le 24 mai 1874.

CHAPITRE PREMIER

ÉTAT DE L'ÉGLISE DE FRANCE A LA NAISSANCE DE LA BIENHEUREUSE

(1647)

Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies.

Demeurez avec nous, Seigneur, parce qu'il se fait tard et que la nuit tombe.

(S. Luc, XXIV, 29.)

En 1647, l'année même où la bienheureuse Marguerite-Marie naissait à Verosvres, petit village de Bourgogne situé à sept lieues de Paray, la France catholique achevait de remporter une grande victoire. Elle avait employé la fin du seizième siècle à chasser de son sein le schisme et l'hérésie, et, libre de ce mauvais levain, elle s'épanouissait au dix-septième.

La joie était profonde chez les vrais chrétiens; car jamais peut-être la France n'avait encore connu d'aussi redoutable péril. Avec son dogme de l'indé-

pendance absolue de la raison, avec son mépris de l'autorité et sa haine de toute hiérarchie, le protestantisme était fait pour plaire à une nation amoureuse de l'égalité et naturellement frondeuse, qui se lasse si vite de l'autorité, dont elle a tant besoin. D'autre part, amollie et corrompue sous les règnes légers de François Ier, de Henri II, de Charles IX, de Henri III, elle n'était que trop préparée par de mauvaises mœurs à accepter des doctrines amoindries. Elle hésita un instant; et l'hérésie, qui avait séduit une partie de la haute noblesse, se trouva un jour sur les marches du trône. Ce fut une de ces heures solennelles où se décide l'avenir d'un monde. Supposez, en effet, qu'après la défection de l'Angleterre, d'une partie de l'Allemagne, de la Prusse, de la Suède, de la Norwége, de la Suisse, on eût eu la défection de la France; humainement parlant, c'en était fait de l'Église catholique en Europe.

Heureusement, si, par certains côtés, le protestantisme exerçait un charme sur la France, par d'autres il lui inspirait une invincible répugnance. La France est une nation profondément religieuse; mais elle l'est par le cœur plus que par l'esprit. En religion comme en toute chose, elle porte sa vive et tendre nature, son besoin d'être entraînée plus que convaincue; et, dans l'amour qu'elle donne, elle ne conçoit pas plus de limites que dans celui qu'elle exige. Sous ce rapport, le protestantisme était radicalement incapable de la satisfaire.

Le protestantisme n'est pas une religion origi-

nale. Il ne s'est pas greffé sur le vieux tronc de l'Évangile, comme un développement et un progrès; il s'est établi d'une manière tout opposée, en retranchant et en émondant. Or, ce qu'il supprimait, c'était précisément ce qui avait ravi la France, ce qui l'avait, du premier coup, et si complétement, et pour toujours, attachée à la foi catholique.

Le premier dogme du protestantisme, ou plutôt son premier retranchement, c'est que Jésus-Christ ne s'est pas incarné pour tous les hommes. Il n'a souffert et il n'est mort que pour quelques-uns, son cœur n'ayant pas été assez vaste pour embrasser l'humanité tout entière.

Le second dogme du protestantisme, c'est que, même dans ce cercle étroit de prédestinés, la miséricorde de Jésus-Christ a des bornes. Elle ne pardonne pas les péchés, elle ne remet pas les dettes. On ne peut pas pleurer à ses pieds le malheur de l'avoir offensé, et, l'œil brillant de larmes, se relever avec la certitude que l'amour de Jésus a tout consumé, tout purifié, tout oublié.

Le troisième dogme du protestantisme, c'est que Notre-Seigneur ne demeure pas parmi nous dans la sainte Eucharistie. D'après les luthériens, il y passe comme un éclair; selon les calvinistes, il n'y est pas du tout. Ni les uns ni les autres n'ont cru Dieu assez aimant « pour faire ses délices d'habiter au milieu des enfants des hommes [1] »!

C'est-à-dire que, considéré dans son dogme et du

[1] Prov. VIII, 31.

côté de Dieu, le protestantisme n'est qu'un demi-don et un demi-amour. Dès lors, comment aurait-il pu charmer une nation chez laquelle le cœur prédomine; mue par des sentiments plus que par des principes, et du reste incomparable dans la vivacité de ses sentiments; croyante ou impie, vertueuse ou dépravée; mais jamais rien à demi, et toujours extrême en bien ou en mal, selon l'amour qui la domine?

Les conséquences du protestantisme étaient d'ailleurs dignes de ses principes. Quand on n'admet en Dieu qu'un demi-amour, comment demander à l'homme un amour total? Aussi à peine Luther et Calvin ont formulé leur doctrine qu'on voit tous les grands dévouements tomber comme un vent qui s'apaise; les saints enthousiasmes s'éteignent; plus de vierges, plus d'apôtres, plus d'âmes qui méprisent tout pour Dieu. Au ravissement qui produit les merveilles succède l'honnêteté qui se borne à éviter les fautes. Bientôt il faut masquer cette stérilité. On méprise ce qu'on ne peut plus atteindre. On prohibe les vœux, on supprime la virginité, la pénitence. De peur que l'homme ne surpasse Dieu dans les actes de l'amour, on les lui défend.

Ce fut en France le coup de grâce du protestantisme. Quoi! nous n'aurions plus de vierges! nous ne pourrions plus donner à Dieu des apôtres! on nous défendrait, à nous, le sacrifice volontaire, la passion et la folie dans l'amour! Quoi! il n'y aurait plus de tabernacles dans nos églises! le Christ vivant s'en irait, et nous n'aurions plus de lui qu'un pâle

souvenir perdu dans le lointain des âges! La France se sentit atteinte dans ses intuitions religieuses les plus profondes, et elle rejeta le protestantisme comme un mauvais rêve.

D'autres raisons se joignirent à celles-là, des raisons politiques et nationales. Par suite de circonstances où il est permis de voir la main de Dieu, la France est née la première de toutes les nations catholiques; et, par suite de circonstances plus merveilleuses encore, elle s'est trouvée, dès le berceau, douée d'un génie si semblable, sous certains rapports, à celui de l'Église, que dès le premier jour l'union a été complète. Le temps, qui détruit ce qui est factice, n'a fait que confirmer et développer ces harmonies. Toutes les grandes expéditions de la France ont eu un caractère religieux autant que national. Ses plus grands hommes, Clovis, Charlemagne, saint Louis, ont comme un double rayon sur le front. Ils sont aussi célèbres dans l'histoire de l'Église que dans celle de la France. Les seules heures où notre fortune ait paru s'incliner sont celles où il semblait que nous voulions nous séparer de Dieu. Nos époques glorieuses, au contraire, sont contemporaines de nos grands services rendus à l'Église. Si bien qu'il s'est formé peu à peu dans tous les esprits l'idée que nous étions une race privilégiée, une sorte de sacerdoce royal chargé de protéger, de défendre, de faire respecter la vérité, la justice et la vertu en ce monde. Or le protestantisme nous faisait déchoir de ce rang unique. Cette mission que nous croyons avoir reçue à Tolbiac; ce titre de fils aînés de

l'Église que la papauté reconnaissante nous a décerné; cette physionomie originale de la nation, la plus catholique et la plus libre, la plus dévouée et la plus indépendante, où il y a à la fois du soldat, de l'apôtre, de la sœur de Charité; cette garde enfin que depuis douze sièclés nous montons à la porte de Rome, il fallait renoncer à tout cela! Il fallait remettre dans le fourreau l'épée de Charlemagne! La France frémit à cette pensée, et, avec l'ardeur qui la caractérise, elle se replongea dans la vieille religion de ses pères.

Je ne crois pas qu'il y ait eu, dans notre histoire, une émotion plus poignante, plus universelle que celle qui saisit la France en 1589, à la mort de Henri III. Il n'avait pas d'enfants, et son unique héritier était un huguenot. J'ai eu en mains une foule de manuscrits du XVIe siècle : des délibérations de parlements, des actes de corps de ville, des mémoires intimes nullement destinés à la publicité; et je ne saurais dire tout ce qu'il y a, dans ces pages, de consternation, de stupeur à la pensée d'un roi hérétique, d'émotion ardente et qui éclate, et en même temps de volonté froide et arrêtée de tout souffrir plutôt que de l'accepter. Ce qui s'était passé à Paris à la première nouvelle de la mort de Henri III se renouvela par toute la France. « Au lieu des acclamations et du *Vive le roi* accoutumés en de tels accidents, on voyoit les uns enfonçant leurs chapeaux ou les jetant par terre; les autres fermant les poings, se touchant la main, ne voulant pas d'un roi huguenot, et faisant des vœux

et promesses, desquels on oyoit pour conclusion : plutôt mourir de mille morts [1]. »

Alors commencèrent ces prières publiques, ces pèlerinages solennels, ces processions, trop bruyantes si l'on veut, mais si expressives, et, de la part du peuple, si sincères; toutes ces manifestations enfin qui, mieux que la Ligue, firent comprendre à Henri IV combien était vraie la parole de Henri III mourant : « Mon cousin, vous ne serez jamais roi de France, si vous ne vous faites catholique. » On a contesté la sincérité de la conversion de Henri IV; mais quand il serait vrai, ce que je ne crois pas, qu'il eût cédé à des vues humaines en accomplissant ce grand acte, quelle meilleure preuve voudrait-on de la profondeur et de l'invincible force du courant religieux qui emportait alors la France?

Aussi, lorsque, après vingt-deux années du plus réparateur de tous les règnes, la France, qui avait eu cette bonne fortune inespérée de trouver un si grand homme au milieu d'un tel orage, le vit tomber sous le poignard implacable des partis, elle poussa un nouveau cri d'angoisse, et pour la seconde fois elle sentit qu'elle allait à l'abîme, et qu'il n'y avait plus d'espoir qu'en Dieu. Des passions à peine assoupies, et aucune digue pour les contenir; des partis si irréconciliables que la main de Richelieu put à peine les dompter, et si peu français qu'ils étaient toujours prêts à appeler l'étranger à leur aide; la puissante maison d'Autriche enveloppant la France

[1] *Histoire universelle* de d'Aubigné, t. III, liv. II, ch. XXII.

d'un cercle de fer et menaçant à la fois toutes nos frontières; et quand, après une minorité orageuse, Louis XIII arrivé enfin à l'âge d'homme eut, par un de ces coups où se révéla Richelieu, épousé Anne d'Autriche, un mariage brillant, mais stérile : point d'enfants, c'est-à-dire point d'avenir; et la France se redemandant avec effroi, le roi mort, entre les mains de qui allait retomber le royaume très-chrétien. Les prières recommencèrent; on revit des pèlerinages. Le roi, la reine firent demander aux plus saints personnages : à la vénérable mère de Chantal, à la bienheureuse Marie de l'Incarnation, à l'humble sœur Marguerite du Saint-Sacrement de Beaune, à M. Olier, curé de Saint-Sulpice, à une foule d'autres de prier Dieu pour qu'il envoyât un héritier à la race de saint Louis. Et enfin, comme les prières individuelles ne suffisaient pas à conjurer de si grands périls, le roi Louis XIII descendit de son trône, se rendit à Notre-Dame, et y consacra solennellement sa personne et son royaume à la très-sainte Vierge. La France tout entière s'associa avec enthousiasme à cette consécration.

Les contemporains nous ont laissé de longs et curieux détails sur cet acte solennel, que la peinture et la gravure ont représenté de mille manières. Mais ce qui est plus important à noter, ce fut son prodigieux résultat. L'année même où la France fut consacrée à Marie (1637), naquit l'enfant qui devait s'appeler Louis XIV et présider pendant soixante-douze ans à la plus merveilleuse époque de notre histoire. Six ans après, en 1643, un jeune capi-

taine de vingt-deux ans recevait sur un champ de bataille, comme autrefois Clovis, une de ces illuminations soudaines qui changent la face du monde. Rocroy, réalisant enfin le rêve si patiemment poursuivi par Henri IV, Louis XIII et Richelieu, arrachait à l'Autriche la prépondérance européenne et la transférait à la France. En même temps on voyait se lever ou achever de se former un chœur de génies : grands hommes d'Etat et grands hommes de guerre, orateurs, poëtes, prosateurs de premier ordre, dont un seul suffirait à la gloire d'une époque, et dans un tel nombre et une si riche variété, qu'aucune nation, pas même la Grèce en ses plus beaux jours, n'offre rien de comparable. A ce seizième siècle, puissant, mais si agité, si troublé, dévoré par des passions si détestables, où l'unité comme la grandeur nationale étaient à chaque heure mises en question, succède cette calme et magnifique époque qui vit la France devenir l'envie et l'admiration du monde; où parlait Bossuet, où pensait Pascal, où écrivait Fénelon, où chantaient Corneille et Racine, où souriait la Fontaine. Chaque année voyait apparaître un chef-d'œuvre; et la France enthousiasmée, allant de surprise en surprise, se donnait à elle-même et donnait au monde le spectacle du plus grand développement intellectuel, moral et religieux, que la terre eût encore vu. C'était le résultat du vœu de Louis XIII : le sourire de la Mère de Dieu à un peuple qui venait de se consacrer à elle.

Mais les dons, même les plus rares, ne dis-

pensent un peuple ni de l'énergie pour rejeter les derniers restes du poison, ni de la vigilance pour se tenir en garde contre les retours de l'erreur. Pendant que l'Europe contemplait avec étonnement cette nation tombée si bas, agitée de si terribles convulsions, puis relevée si vite et devenue si grande, on la vit, vers 1675, s'incliner visiblement, et, dans les années suivantes, pâlir peu à peu et s'affaisser sur elle-même. Comme ce patriarche qui, après avoir lutté toute la nuit contre l'ange, en sortit un matin victorieux, mais meurtri, ainsi, dans cette effroyable lutte avec le protestantisme, la France se releva blessée.

Sans doute ces violentes attaques du protestantisme contre la papauté, ces calomnies si manifestes, ces odieuses caricatures lui avaient fait horreur. Cependant il lui en resta une impression fâcheuse. Tout n'était peut-être pas faux dans de telles accusations. La défiance naquit, et au lieu de se serrer autour de la papauté insultée, outragée, on se mit en garde contre elle. Vainement Fénelon, qui sentait le péril, écrivit son traité de la *Puissance du Pape*, et, pour rappeler à la France sa grande mission et son vrai rôle dans le monde, composa son *Histoire de Charlemagne* [1]; vainement Bossuet se dressa dans toute sa majesté au milieu de cette assemblée si émue de 1682, réunie pour dicter des lois à la papauté, et y fit entendre les plus beaux accents de fidélité et de dévouement à la chaire de

[1] Cette histoire est malheureusement perdue.

saint Pierre. Déjà, et même dans ce discours, il n'était plus question du souverain pontife; on ne parlait que du Saint-Siége, de la chaire de saint Pierre, de l'Église romaine. Premier et trop manifeste signe de refroidissement aux yeux de celui qui connaît la nature et le caractère de la France. D'autres peuvent obéir par devoir et se laisser gouverner par des abstractions; elle, jamais. Elle a besoin d'être gouvernée par une personne, et d'aimer celui qui la gouverne, ou elle n'obéit pas.

Du moins il eût fallu cacher ces défiances dans l'ombre du sanctuaire, attendre du temps ou de quelque loyale explication la solution de ces malentendus. Mais non : les parlements s'en emparèrent; la vanité nationale se mit de la partie, et on assista à un spectacle étrange : un peuple, le plus catholique du monde; des rois qui se disaient fils aînés de l'Église et qui au fond l'étaient; des magistrats sérieusement et profondément chrétiens; des évêques, des prêtres attachés par le fond des entrailles à l'unité catholique, occupés les uns et les autres à se barricader contre le chef de l'Église, à creuser des fossés et à élever des remparts pour que sa parole ne pût arriver aux fidèles avant d'avoir été examinée, palpée et convaincue, par des laïques, de n'être ni fausse, ni hostile, ni dangereuse.

Dieu me garde de dire du mal de la vieille Église de France! Je n'ai pas oublié qu'un siècle auparavant, tous les évêques d'Angleterre ont apostasié à la demande de Henri VIII, tandis qu'en 1793, même après les énervements du dix-huitième siècle,

les évêques et les prêtres français sont montés sur l'échafaud ou ont pris le chemin de l'exil, plutôt que de se séparer de l'unité catholique. Il n'en est pas moins vrai qu'alors l'Église de France n'était plus assez tendrement unie au pape. Ce grand soleil de l'Église, comme l'appelle saint François de Sales, rencontrait trop d'obstacles pour la baigner dans ses rayons. Il en résultait une diminution de chaleur, de séve, de fécondité et de vie. Ce fut là la première blessure que nous fit le protestantisme. L'Église de France en saigna pendant deux siècles.

Il y en eut en même temps une seconde, plus dangereuse peut-être. On n'avait pas entendu avec moins d'horreur tous les blasphèmes des protestants contre la sainte Eucharistie. N'y avait-il pas cependant quelque chose de vrai dans ce que disaient les réformés? N'était-ce pas la conduite légère, irrévérencieuse des catholiques vis-à-vis de la sainte Eucharistie, qui avait autorisé tous ces blasphèmes? Mieux ne valait-il pas s'abstenir, s'éloigner, en user désormais avec plus de réserve? Vainement Fénelon, qui eut toutes les intuitions, écrivit sa fameuse lettre sur la *Fréquente Communion*. Vainement Bossuet épancha sa grande âme dans ses admirables méditations sur le *Discours après la Cène*. Rien n'y fit. Et le livre d'Arnaud sur la *Fréquente Communion* ou plutôt *contre elle* enleva tous les suffrages et commença à diriger les consciences.

Sans doute enfin on rejetait avec effroi le prédestinatianisme aveugle des protestants. Mais, sous

prétexte de réagir contre la mollesse des mœurs catholiques, on désespérait les âmes. Massillon, à son insu, menait la croisade contre la miséricorde de Dieu par son fameux discours sur *le petit nombre des élus;* et Pascal poursuivait de sa mordante ironie la Compagnie de Jésus, coupable du seul crime de maintenir et de défendre la bonté, la tendresse et la miséricorde de Dieu dans ses rapports avec les pécheurs.

Toutes ces tendances flottaient, pour ainsi dire, dans l'air, vagues, indécises, lorsque parut le jansénisme, qui s'en empara et les fit passer à l'état aigu. Le jansénisme est bien la plus étrange hérésie qui ait affligé l'Église. Au fond, le jansénisme n'est qu'un protestantisme honteux. Son principe fondamental est le même. C'est ce dogme d'un Dieu qui n'aime qu'à demi; qui est descendu sur la terre, mais qui n'a pas eu le cœur de mourir pour tous les hommes; qui est demeuré, il est vrai, dans la sainte Eucharistie, mais on ne sait trop pourquoi, car il désire qu'on vienne l'y recevoir le moins souvent possible; qui a établi le tribunal de la miséricorde et du pardon, mais qui l'a entouré de telles conditions qu'il est inabordable.

Afin de saisir l'esprit du peuple et de lui rendre ces idées familières, le jansénisme supprimait ces beaux crucifix des âges chrétiens où l'on voit le Sauveur, les bras largement étendus pour embrasser l'humanité tout entière, et les yeux baissés tendrement vers la terre pour appeler toutes les âmes à lui. Il les remplaçait par ces affreux petits christs,

que l'on rencontre encore dans quelques maisons, grêles et laids, les mains du Sauveur attachées perpendiculairement au-dessus de sa tête pour y renfermer le moins d'âmes possible, et les yeux relevés vers le ciel afin de ne plus voir la terre. A la place de ces mots si doux gravés au-dessus des tabernacles où réside le Dieu de l'amour : « *Quam dilecta tabernacula tua, Domine!* Qu'ils sont aimés, mon Dieu, vos tabernacles [1] ! » il plaçait des mots comme ceux-ci : « *Pavete ad sanctuarium meum!* Tremblez aux portes de mon sanctuaire [2] ! » Il écrivait des traités sur la fréquente communion, c'est-à-dire contre elle, et il prodiguait les efforts d'érudition pour apprendre aux fidèles à s'en éloigner le plus possible. Vis-à-vis du souverain pontife, cette hérésie tortueuse suivait le même plan. Elle ne niait pas son pouvoir, comme faisaient les protestants; mais elle avait des habiletés incroyables pour s'en passer et même pour lui désobéir avec un profond respect. C'est-à-dire que partout où le protestantisme avait mis une négation, le jansénisme mettait une hypocrisie; et tous deux, par des voies différentes, marchaient au même résultat : la diminution de l'amour divin dans les âmes.

On n'aurait pu échapper à de tels périls que par une énergique réaction de foi et de piété. Il eût fallu affirmer hautement l'amour infini de Dieu; pousser les âmes à la table sainte, à la communion

1 Ps. LXXXIII, 1.
2 Levit. XXVI, 2.

fréquente; les jeter, plus obéissantes, plus tendrement dévouées que jamais, dans les bras du souverain pontife. Il n'en fut pas ainsi. Les uns se laissèrent effrayer par ces apparences d'austérité, et les autres séduire par ces grands mots de « retour à la discipline de l'Église primitive ». Les sentinelles ne firent pas leur devoir, quelques-unes trahirent; et peu à peu le jansénisme pénétra partout, non pas comme un dogme auquel on croit, mais comme une influence que l'on subit. Les communautés les plus ferventes, les clôtures les plus austères ne surent pas s'en préserver; on le respirait presque sans s'en douter : à la manière de ces poisons subtils répandus dans l'air, et qui portent avec eux, quelquefois la mort, toujours le malaise.

De toutes ces influences réunies, résulta en France, à la fin du XVIIe siècle et pendant toute la durée du XVIIIe, une altération du vrai esprit de l'Évangile; une sorte de demi-christianisme, médiocre et froid, incapable de ravir les âmes. Le charme vainqueur du christianisme, et le principe de son éternelle fécondité, c'est le dogme de l'amour infini de Dieu pour l'homme, cette grande doctrine, à la fois si obscure et si lumineuse, d'un Dieu qui aime l'homme jusqu'à la passion. Dans la mesure où l'on y touche, soit pour nier complétement cet amour infini, soit pour l'amoindrir, dans la même mesure on voit s'éteindre ou diminuer cette sorte d'ivresse sublime qui fait les vierges, les apôtres et les martyrs : la folie de l'homme répondant à la folie de Dieu. On en avait eu un premier exemple

dans la stérilité radicale du protestantisme. La France allait en offrir un second, qui, pour être moins complet, puisqu'elle ne niait pas l'amour infini, qu'elle se contentait de ne plus le comprendre, n'en serait pas moins éclatant.

A mesure, en effet, que se répand en France ce demi-christianisme, on voit s'affaiblir les grands souffles de la foi et de la piété. Pendant toute la durée du XVIIIe siècle, il n'y a qu'une seule création nouvelle, l'institut du vénérable de la Salle, rejeton attardé de ce grand arbre dont il était impossible, quelques années auparavant, de compter tous les jets nouveaux. Les anciennes institutions languissent; quelques-unes sèchent sur pied. Il y a de moins en moins en France des vierges, des apôtres, des âmes consacrées à Dieu. Les vieilles abbayes deviennent trop vastes pour leurs habitants, qui diminuent chaque jour. En revanche, ne pouvant les peupler, on les rebâtit. Ces richesses dont on ne sait plus que faire, puisque les monastères sont de plus en plus déshabités, on les emploie à renverser les vieux cloîtres du XIIe et du XIIIe siècle, élevés par les saints, embaumés de la trace encore vivante de leurs pas, si curieux au point de vue de l'art; et on les remplace par de grandes abbatiales dans le goût de Versailles, c'est-à-dire sans style comme sans souvenirs.

C'est le même spectacle dans les rangs du clergé. On y trouve encore des prêtres zélés, des hommes de devoir : il n'y a plus de saints. Tout est médiocre, sans enthousiasme, sans vives flammes. Les

missions s'éteignent. C'est partout une diminution sensible de chaleur et de vie. Comme on voit qu'un grand arbre qui commence à être malade n'élève plus vers le ciel que des branches découronnées et un feuillage plus rare, l'Église de France laissait assez voir qu'elle avait une blessure au cœur.

Ce n'était pourtant là que le commencement des douleurs. Tandis que les âmes pieuses se refroidissaient dans l'Église, au dehors commençait à souffler le vent de l'irréligion et de l'impiété. Ce demi-christianisme, qui n'avait plus assez de beauté pour ravir les âmes, était bien plus incapable encore de s'opposer aux détestables conséquences du protestantisme. Elles filtraient, si j'ose ainsi dire, à travers les digues ébranlées et disjointes. Du même droit dont Luther et Calvin avaient déchiré le Symbole et bafoué l'Église, Voltaire et Rousseau déchiraient l'Évangile et bafouaient Jésus-Christ. Du même droit aussi, et en s'appuyant sur le même principe, Diderot, d'Holbach, Helvétius, Lamettrie niaient l'immortalité de l'âme et se moquaient de la vie future. Plus rien, dans l'ordre intellectuel, moral, religieux, n'était respecté. Un esprit de révolte universelle agitait cette France, jusque-là si amoureuse de ses rois. Jamais on n'avait tant parlé de sensibilité, de bienfaisance, et jamais les cœurs n'avaient été plus durs : un immense égoïsme les desséchait. Jamais non plus on n'avait été plus gracieux, plus aimable, plus frisé, plus poudré, plus charmant, et jamais on ne s'était tant méprisés. Et comme du mépris à la haine il n'y a qu'un pas, on

achevait de le franchir à la fin du XVIIIe siècle. Une haine inconnue jusque-là, universelle, farouche, remplissait les âmes. Le jour vint où cette haine, ne pouvant plus se contenir, éclata. Alors commença une chose effroyable : on dressa l'échafaud; on y traîna le roi, la reine, la famille royale, la noblesse, le parlement, le clergé, le peuple. On s'enivra de sang. Tous les partis se massacrèrent les uns après les autres, sans parvenir à satisfaire cette espèce de rage qui les déshonorait tous.

Que si cette haine de l'homme pour l'homme était déjà inexplicable, et dénonçait dans la nature de la France quelque prodigieux dérangement, que dire de la haine de l'homme pour Dieu? Tout ce qui rappelait son souvenir était odieux. On égorgeait les prêtres; on brûlait les monastères; on brisait les crucifix; on criblait de balles les statues des saints au portail des églises; on profanait les autels par les plus infâmes impudicités; on traînait dans la boue les hosties consacrées, et on les brûlait en dansant autour d'elles des danses lubriques. Jamais rien de pareil n'avait encore épouvanté le ciel. Pendant toute la première partie du XIXe siècle, on a vu errer dans nos villes et dans nos villages des personnes que le seul spectacle de ces horreurs avait rendues folles.

Voilà ce qu'était devenue cette nation française, si noble, si généreuse; cette vieille race des Francs qui avait contracté avec Jésus-Christ une si belle alliance; dont les rois s'étaient honorés d'être les fils aînés de l'Église; qui, ayant reçu du Ciel des

dons incomparables, magnifique dans sa reconnaissance, avait jeté sur la religion du Christ la plus grande gloire humaine que celle-ci ait jamais reçue d'aucun peuple; tombée maintenant de ces hauteurs dans un demi-amour; puis bientôt, comme il arriv souvent, passée de ce demi-amour à l'extinction totale de l'amour, on la voyait, prise de haine contre elle-même et contre Dieu, se déchirer les entrailles et le chasser avec des cris de fureur. Éternel exemple d'une nation sortie de ses voies et infidèle à sa mission!

Encore cette effervescence de haine n'avait pas été le plus triste symptôme. Car bientôt, refroidie dans sa haine comme elle l'avait été dans son amour, n'ayant plus pour ce Christ qu'elle avait tant aimé qu'un regard d'indifférence, on la vit, pendant les premières années du XIX[e] siècle, effacer froidement son nom de ses constitutions et de ses lois; n'en plus tolérer aucun souvenir dans sa vie officielle; et, après l'avoir chassé de son sol, obligée à l'y laisser rentrer malgré elle, le renfermer dans ses églises et, comme elle disait dédaigneusement, dans ses sacristies, et lui défendre de paraître sur la place publique. Ainsi, infidèle et adultère, après une explosion de rage contre Celui qui l'avait comblée de dons si rares, elle cherchait maintenant à l'oublier et à effacer de sa mémoire jusqu'à son souvenir!

Ce serait un grand malheur si de telles choses se pouvaient faire impunément! Mais Dieu ne le permet pas. Quand une femme, après avoir donné librement son cœur, délaisse celui qu'elle avait

choisi pour se jeter dans des amours coupables, elle peut s'étourdir un instant; elle en a fini avec le bonheur. Jamais plus elle ne retrouvera ce charme paisible d'une affection innocente, cette dignité d'épouse, cet honneur de mère, et tant de joies si pures, parce qu'elles étaient bénies de Dieu. Ainsi de la France en ce triste XIXe siècle qui s'achève. Infidèle à sa mission, elle à vu ses plus beaux dons se retourner contre elle. Vainement elle a appelé à son aide la science, le génie. Ce n'est plus la même France. Elle ne tient plus le monde sous le même charme. Elle ne s'assied plus dans la même paix. Chaque jour, c'est un nouveau pas dans un abîme plus profond. Hier, au nom de prétendus droits politiques, elle chassait ses rois et mettait toutes ses constitutions en pièces. Aujourd'hui, il s'agit de savoir si elle conservera la famille, la propriété, si la société restera debout. Une catastrophe n'attend pas l'autre. Tout tremble sur ses bases. Et un temps pourrait venir où un honnête homme ne trouverait plus en France, sur cette terre généreuse, une pierre pour y reposer sa tête.

Et cependant elle continue ses folies. Elle sème l'impiété dans le monde. Elle se sert de sa belle langue, de cette langue si idéale, pour propager les brutalités du matérialisme et de l'athéisme. Elle danse, impie et voluptueuse, sur le Vésuve en feu. Le monde la regarde avec épouvante, et on se demande ce qu'il en adviendrait des restes de foi, de religion, de moralité en Europe, si elle continuait à être la reine des nations.

On aurait pu croire qu'après un tel abandon de sa vocation sacrée, Dieu rejetterait la France avec mépris; qu'il lui retirerait sa mission, et avec elle les dons qu'elle avait reçus pour l'accomplir et qui lui devenaient inutiles. Mais, dans ces tristes divorces où l'homme brise ce que Dieu avait uni, il arrive quelquefois une chose admirable : c'est que celui qui est abandonné, qui est trahi, qui n'est plus aimé, continue à aimer. Il poursuit l'infidèle d'un amour qui espère toujours. Il multiplie les bienfaits, afin de retrouver un cœur dont il ne peut pas se détacher. Il dit avec le poëte :

Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler!

Ce fut la conduite de Dieu. Connaissant la France, sachant que nulle nation n'est capable d'aussi tristes excès, mais qu'elle est incomparable dans la vivacité de ses retours et que nul peuple n'aime comme elle, il résolut de la vaincre à force de tendresse. En conséquence, il lui apparut un jour; et, découvrant sa poitrine, il lui montra son Cœur et lui redemanda le sien.

Voilà déjà dix-huit siècles que Jésus-Christ est mort sur la croix, et nul génie n'est parvenu encore à nous le faire voir dans son idéale beauté. Après Raphaël et Léonard de Vinci, même après le bienheureux Angélique, le Crucifix reste plus grand que toute peinture. Il en sera de même de cette seconde révélation de l'amour infini. Nul ne parviendra à peindre cette apparition de Jésus à la France et au

monde : ce regard où le reproche était noyé dans la tendresse, ce geste de l'amour méconnu, cette poitrine qui ressemblait à une fournaise, ce cœur étincelant comme un soleil. Tout cela n'aura sa beauté totale que dans les contemplations extatiques des saints, et les siècles en se déroulant n'apprendront que peu à peu à l'humanité étonnée la grandeur de cet événement colossal. Voilà deux cents ans que l'apparition a eu lieu ; nous sommes encore trop près pour en voir les majestueuses dimensions. Née au XVIIe siècle, au moment où la France se croyait à l'apogée de la gloire, mais où le Dieu qui sonde les cœurs et les reins apercevait déjà le ver qui allait toucher la fleur et la faire pencher sur sa tige ; inconnue ou mal comprise au XVIIIe siècle, trop sceptique et trop sensuel pour de si pures émotions ; n'ayant commencé à monter sur les autels qu'au XIXe, et ayant eu besoin de nos immenses malheurs pour être acclamée par la société en détresse, la dévotion au Cœur de Jésus n'aura probablement son épanouissement sublime et complet qu'au XXe siècle, quand se tireront les dernières conséquences des funestes principes qui nous ruinent, et que viendront des malheurs plus effroyables que ceux que nous avons connus. Alors, en face du mal total, apparaîtra le remède total. La France éperdue lèvera les yeux sur « ce Cœur qui a tant aimé les hommes » ; elle se consacrera à l'amour infini, et elle sortira de l'abîme.

En attendant ce glorieux événement qui ouvrira une ère nouvelle dans l'histoire de l'Église, il nous

faut étudier la genèse de cette grande dévotion. Pour cela, transportons-nous à Paray-le-Monial, où elle fut révélée; et d'abord à Verosvres, où naquit l'humble vierge qui en fut la première confidente et l'apôtre.

CHAPITRE DEUXIÈME

NAISSANCE DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE
LES PREMIÈRES ANNÉES DE SON ENFANCE ET DE SA JEUNESSE

(1647-1662)

Sicut lilium!
Comme un lis!
(Cant., II, 2.)

Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.

Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a point de taches en vous.
(Cant., IV, 7.)

Lorsqu'on sort de Paray pour se rendre à Verosvres, après avoir laissé sur la droite la petite ville de Charolles et admiré en passant la douceur tranquille et la beauté des grandes lignes de l'horizon qui vont se perdre et comme mourir insensiblement dans le lointain, on rencontre tout à coup, au détour d'une haute montagne couverte de bois, un paysage dont la nouveauté saisit. C'est un vaste

amphithéâtre de roches granitiques, qui peut avoir deux lieues de long sur trois de large. On dirait que ces roches ont été saisies au milieu du bouillonnement primitif du globe et subitement refroidies. Elles forment à l'horizon une ligne de montagnes dentelées, aiguës, à arêtes vives, qui sont comme le couronnement et les hauts gradins de l'amphithéâtre. Vainement la nature, toujours féconde, a jeté, au milieu de ces roches vives et sur ces sommets lointains, des bouquets de grands chênes et même des forêts de sombres pins; à chaque instant le granit perce la verdure, et d'immenses blocs, se dressant à travers les arbres, y font l'effet de gigantesques ruines.

Si des extrémités de l'horizon le regard revient au centre, c'est le même spectacle. Des vallées étroites et profondes, des ressauts subits; deux étangs qui semblent occuper la place de deux cratères éteints; des ruisseaux de cette belle eau, vive et claire, l'heureux privilége des terrains granitiques; et çà et là, sur la route, dans les champs, au milieu des prairies, d'énormes blocs étendus au soleil, encadrés de genêts ou de bruyères sauvages.

Voilà l'ensemble. Il serait sombre, s'il n'était pas si varié. Il a quelque chose de grandiose et d'austère qui recueille et invite au silence. La vaste étendue de l'horizon, l'élévation des montagnes, la puissance de ces rocs que l'homme ne peut soulever, la maigreur de la terre qui demande des sueurs abondantes et donne de pauvres moissons, y font sentir

à la fois la grandeur de Dieu et la petitesse de l'homme. On dirait un coin de terre arrangé exprès pour faire désirer le ciel.

Au centre de l'amphithéâtre, sur le ressaut principal, s'élève une église, malheureusement reconstruite à neuf, et aujourd'hui dédiée au sacré Cœur. C'est l'église de Verosvres [1]. Le village, au lieu de se grouper autour d'elle, s'est éparpillé en tout sens. On aperçoit de différents côtés des groupes de maisons, formant de petits hameaux, habités par des laboureurs et des fermiers. Chacun de ces hameaux a son nom. C'est dans celui de Lhautecour, placé en ligne droite derrière l'abside de l'église,

[1] La nouvelle église a été rebâtie il y a quelques années. J'admets bien que l'ancienne, celle où la Bienheureuse a été baptisée, a prié, a fait si souvent la sainte communion, a été ravie en extase, avait besoin d'être rebâtie. Mais un architecte intelligent et chrétien, comme l'étaient ceux du moyen âge, aurait trouvé moyen d'encadrer les parties les plus précieuses de l'ancien édifice dans le nouveau. De l'abside, par exemple, avec son autel, sa table de communion, il aurait fait une chapelle. Au lieu de cela, on a tout détruit, tout rasé : pas une pierre n'a été conservée. On a démoli jusqu'à l'autel ; on a mis au pilon jusqu'aux fonts baptismaux. On montre à Assise les fonts où a été baptisé saint François ; en Espagne, ceux où on a baptisé saint Dominique ; à Sienne, la place où s'agenouillait sainte Catherine ; ici rien. Une grande, froide et sèche église, sans un souvenir. Hélas ! pourvu que ce qui s'est fait ici ne se fasse pas bientôt à Ars. On y a commencé une immense église qui menace étrangement la pauvre vieille église du vénérable curé. Et déjà, quelque temps après sa mort, m'approchant de ce confessionnal où il a passé sa vie et qui est comme une relique, n'ai-je pas vu un missionnaire d'Ars qui s'y était installé. Oh ! que nous sommes légers ! Rien ne semble mériter nos respects.

à un quart d'heure environ, que naquit notre Bienheureuse [1].

Son père se nommait Claude Alacoque. Il appartenait à cette portion de la nation française qui, en 1647, n'était rien encore, mais qui se préparait à être tout; qui, en attendant, amassait silencieusement la fortune et l'influence, et n'avait encore, grâce à Dieu, perdu ni la foi ni les mœurs. Son habitation, qui subsiste toujours, ne manque pas d'un certain caractère. Elle se compose de deux vastes corps de logis, séparés par une cour. Le premier servait d'habitation à des maîtres. On l'appelait vulgairement *la maison du cabinet*, parce que là se trouvait le cabinet de M. Alacoque, qui était notaire royal à Lhautecour. On y voit la chambre où naquit la Bienheureuse, transformée aujourd'hui en chapelle et dédiée au sacré Cœur. Les poutres et les solives du plafond y sont revêtues de peintures allégoriques dans le goût de la renaissance. Au milieu d'elles, sur un cartouche soutenu par deux Amours, on aperçoit les armes des Alacoque; car cette famille, déjà ancienne, avait des armes. Elle portait « d'or à un coq de gueules en chef et un lion de même en pointe [2] ». Il n'y a point

[1] Un ou deux documents, légèrement étudiés et mal compris, ont dans ces derniers temps jeté un peu d'ombre sur ce point. On verra, dans une note à la fin du volume, qu'il n'y a pas même de question, et qu'une tradition *contemporaine, ininterrompue* et *unanime*, ne permet aucun doute sur la naissance de la Bienheureuse au hameau de Lhautecour, dans le village de Verosvres. (Voir note 1.)

[2] *Armorial de Bourgogne.* « Chrysostome Alacoque, maire perpétuel de Bois-Marie, porte d'or à un coq de gueules en chef

de doute que ce corps de logis n'ait été dévoré par un incendie, dont on voit encore les traces, et reconstruit plus tard. Il n'est resté, de la maison d'habitation, que la tour carrée qui terminait l'édifice, et où est née Marguerite[1].

L'autre bâtiment est en face, entièrement et parfaitement conservé. On y entre par une porte cintrée. C'était la ferme. Mais il est probable qu'il a dû servir également à l'habitation de la famille Alacoque, soit après que l'incendie eut dévoré une partie de l'autre maison, soit lorsque la multiplication des enfants eut rendu ce premier logis trop étroit. Il contient au rez-de-chaussée trois grandes pièces à plafonds bas, avec des poutres et des solives noircies par le temps, et de vastes cheminées. Une galerie extérieure, dont les escaliers sont for-

et un lion de même en pointe. » (Tome II, p. 205.) Voir à la fin du volume la note 2 sur l'antiquité de la famille Alacoque.

[1] La tradition du pays est que la maison de M. Alacoque, du moins cette partie de la maison qu'on appelait *la maison du cabinet*, a été brûlée dans un incendie. C'est ce qu'attestait, en 1831, M. l'abbé Beauchamps, sur le dire des vieillards du pays. Or, avant même que nous connussions cette tradition, nous avions constaté, en étudiant avec soin ce premier bâtiment, la trace d'un incendie. La tour carrée et les bâtiments à fourrage qui en sont séparés par la maison d'habitation ont seuls échappé à l'incendie. Ils sont d'une même main; les pierres des murs disposées en mosaïque et non en assises régulières. Les bâtiments d'habitation, au contraire, sont modernes. Les murs sont en assises régulières, sauf environ deux mètres dans la partie inférieure, où ils sont en mosaïque et où l'on voit encore la trace de la flamme. C'est pour n'avoir pas constaté ce fait que M. l'abbé Beauchamps et M. l'abbé Deverchères se sont égarés, et ont été chercher je ne sais où les traces d'une maison incendiée, que du reste ils n'ont trouvée nulle part.

més de grands blocs de granit disjoints et brisés, conduit au second étage. Il est composé de deux vastes pièces ouvrant sur la galerie. Dans la première, à l'angle du côté du levant, se trouve une petite chambre à coucher qu'on appelle encore « la chambre de la Vénérable ». Le plafond est couvert de peintures qui représentent des chasses au lion, au tigre, à l'autruche, à l'éléphant, etc. Ces peintures sont dans le même goût, et paraissent être de la même main que celles qui ornent l'autre corps de logis. Il n'y a pas de peintures dans la seconde pièce; mais elle est planchéiée en beau chêne jointoyé avec soin ; ce qui indique assez qu'elle ne servait pas à l'habitation des métayers.

Une cour sépare ces deux corps de logis. On y voit encore le vieux puits, d'un aspect étrange, dont le toit est formé avec de grandes laves granitiques d'une seule pièce. Tout autour s'étendaient les jardins, terminés par un petit bois qui descendait rapidement jusqu'à une vallée étroite : c'était la limite de la propriété. Au milieu de cette petite vallée se dresse un de ces immenses blocs de granit dont nous avons vu plus haut que toute la campagne est semée. Ce fut, pendant vingt ans, la solitude préférée de Marguerite, son refuge à l'heure des épreuves, le lieu de ses prières et de ses premières extases.

Cette vaste habitation était passée dans la famille des Alacoque, par suite du mariage du grand-père de notre Bienheureuse avec Jeanne Delaroche[1], dont

[1] Voir à l'appendice, note 3, la *généalogie* des Alacoque. On y verra qu'ils étaient originaires du hameau d'Audour, pa-

c'était l'ancienne terre patrimoniale [1]. M. Claude l'avait reçue à titre de fils aîné, ou peut-être, selon la coutume, à titre d'héritier-associé [2]. Il avait une sœur nommée Catherine, qui ne se maria pas et habitait avec lui; une autre sœur, nommée Benoîte, mariée à Toussaint Delaroche, mère de quatre enfants, laquelle, selon les coutumes de ces familles patriarcales, demeurait également avec lui; et enfin, un frère, nommé Antoine, qui était entré dans les ordres, et qui, à ce moment-là même, était curé de Verosvres. Outre l'exploitation de ce domaine, dont la sollicitude incombait surtout à son beau-frère, Toussaint Delaroche, M. Claude Alacoque exerçait la charge de notaire royal de Lhautecour. Plus tard, il y joignit le titre de juge pour les seigneuries du Terreau, de Corcheval et de Pressy. Tout cela, avec la plus belle réputation d'honneur et d'intégrité, avait fait de M. Claude un homme considérable, à peine au-dessous des seigneurs voisins, et fort au-dessus du peuple.

Aussi, quand on parcourt les registres de la paroisse de Verosvres, on trouve son nom à toutes les pages. Il n'y a pas un mariage à Lhautecour où il ne paraisse comme témoin, et, ce qui est plus

roisse de Dompierre-les-Ormes, et que c'est le grand-père de Marguerite qui, en épousant Jeanne Delaroche, vint se fixer à Lhautecour.

[1] Dans un acte latin du 10 mai 1509, il est déjà fait mention d'un personnage nommé Pierre Delaroche de Hautecourt.

[2] Cette maison appartient aujourd'hui aux deux nièces de Mlle Degouvenain, d'une ancienne famille très-charitable de Dijon, toutes deux trop pieuses pour laisser dans le délabrement où elle est aujourd'hui une maison aussi vénérable que celle-là.

extraordinaire, presque pas un baptême où il ne soit parrain. Et dans ce cas, soit à cause de son titre de notaire royal, soit à cause de sa belle écriture, son frère Antoine, le curé de Verosvres, lui passe la plume, et c'est lui qui rédige l'acte.

En 1639, M. Claude Alacoque, à peine âgé de vingt-cinq ans, avait épousé Mlle Philiberte Lamyn, fille d'un notaire royal de Saint-Pierre-le-Vieux, près de Mâcon [1]. Tous deux très-pieux, et dignes de donner naissance à une sainte. De ce mariage béni de Dieu naquirent sept enfants, quatre garçons et trois filles [2] : Marguerite fut la cinquième. Elle vint au monde le 22 juillet 1647, jour de sainte Madeleine, et ne fut baptisée, on ignore pourquoi,

1 Jusqu'ici on ignorait l'origine de la mère de notre Bienheureuse. Un acte, trouvé en juillet 1874, un mois après la publication de notre première édition, nous apprend qu'elle *était fille de M. Philibert Lamyn, notaire royal en la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux,* canton de Tramayes (Saône-et-Loire). Cet acte, qui est une quittance notariée pour le premier terme de la dot matrimoniale de la mère de notre Bienheureuse, se trouve dans l'étude de Me Chatot, notaire à Mâtour, chef-lieu de canton (Saône-et-Loire). Ces vieilles études de notaires commencent à s'ouvrir et n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

2 Voir, à la fin du volume, la note 4. On y trouvera tous les actes de naissance des frères et sœurs, des oncles et tantes de la Bienheureuse. Nous les devons à la bienveillance de M. l'abbé Dessolin, curé de Verosvres, qui a bien voulu les rechercher et les copier sur les précieux registres de sa paroisse. Il nous a aidé ainsi à résoudre quelques-uns des problèmes assez délicats qui se rencontrent dans la première partie de la vie de notre Bienheureuse. Il nous manque, pour achever de les résoudre, tous les actes de décès que nous n'avons pas pu encore retrouver, et sans lesquels la lumière ne sera jamais complète.

que trois jours après, le 25, dans l'église de Verosvres. Elle eut pour parrain son propre oncle, le frère de son père, M. Antoine Alacoque, curé de Verosvres [1], et pour marraine Mme Marguerite de Saint-Amour, épouse de M. de Fautrières, seigneur de Corcheval [2]. Cette noble famille avait voulu donner, par cet acte public, une preuve de la haute estime en laquelle elle tenait M. Alacoque [3].

1 Antoine Alacoque, né en 1607, curé de Verosvres en 1637, démissionnaire le 3 janvier 1670; mort le 12 septembre 1672.

2 Voici l'acte de baptême de la Bienheureuse :

« Marguerite, fille de Me Claude Alacoque, Notre royal, et de dame Philiberte la Main, a esté baptisée par moy soubsigné curé de Verosvre, le jeudy vinct cinquieme Juillet 1647, et a esté son parrain moy Antoine Alacoque, Pre, curé dudict lieu (*en surcharge :* et Toussaint de la Roche l'a portée sur les sacrés fonts baptismaux), et sa marraine Mademoizelle Marguerite de S Amour, femme de Monsr de Courcheval. Lesquels se sont soubsignés.

« C. de Fautrières-Courcheval, M. de St Amour,
Ant. Alacoque. »

(L'original est conservé au presbytère de Verosvres.)

3 *Messire Claude de Fautrières,* seigneur de Corcheval, marié en 1627 avec demoiselle *Marguerite de Saint-Amour,* était fils de Guy de Fautrières, second du nom, chevalier, maréchal des logis d'une compagnie de cent gentilshommes, etc., et de demoiselle Georgette de Salornay. Son père, Guy de Fautrières, était fils de Philibert de Fautrières, *seigneur d'Audour,* etc. On voit donc que le grand-père de M. de Fautrières-Corcheval et Claude Alacoque, grand-père de la Bienheureuse, étaient tous deux d'Audour, et de plus contemporains. C'étaient là des liens plus forts en ce temps-là qu'aujourd'hui, et qui expliquent en partie que Mme de Fautrières ait été marraine de la Bienheureuse, et qu'elle ait voulu plus tard l'élever dans son château.

Dieu, qui destinait cette sainte enfant à ranimer dans le monde le feu de l'amour divin, voulut qu'elle en fût consumée la première. Toute petite, elle ne respirait que pour Jésus-Christ; elle ne craignait que de lui déplaire. « Dès l'âge de deux à trois ans, écrit son premier historien, elle eut une si grande horreur de l'ombre même du péché, que ses parents, s'en étant aperçus, se contentoient, lorsqu'ils vouloient contrarier ses petites inclinations, de lui dire qu'il y avoit en cela de l'offense de Dieu. Il n'en falloit pas davantage pour lui faire tout quitter [1]. » « O mon unique amour, dit-elle à son tour, combien je vous suis redevable de m'avoir prévenue dès ma plus tendre jeunesse, en vous rendant le maître de mon cœur! Aussitôt que je me sus connoître, vous fîtes voir à mon âme la laideur du péché; ce qui m'en imprima tant d'horreur, que la moindre tache m'étoit un tourment insupportable; et pour me contenir dans la vivacité de mon enfance, on n'avoit qu'à me dire que c'étoit peut-être offenser Dieu, cela m'arrêtoit tout court [2]. » Son frère Chry-

[1] *Abrégé de la Vie de la sœur Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, de laquelle Dieu s'est servi pour l'établissement de la dévotion au sacré Cœur de Jésus-Christ, décédée en odeur de sainteté le* 17 *octobre de l'année* 1690, imprimé à Lyon, chez Antoine et Horace Molin, 1691, l'année même qui suivit la mort de Marguerite-Marie. Il a été réédité de nos jours par le P. Ch. Daniel. Un vol. in-12. Paris, Douniol, 1865.

[2] *Mémoire écrit par la Bienheureuse, sur l'ordre du P. Rollin, son directeur.* Ms. autographe appartenant à la Visitation de Paray. Des différents *Mémoires* que la Bienheureuse écrivit sur l'ordre de ses directeurs, c'est le seul qu'elle n'ait pas jeté au feu, l'obéissance le lui ayant défendu. Il n'a jamais été

sostome en rapporte un exemple charmant : « Étant encore dans l'enfance, dit-il, elle donna des marques singulières de sainteté, piété et horreur du péché; car ledit déposant, en un temps de carnaval, âgé de sept ans, et ladite sœur de cinq, lui proposa de prendre son habit et qu'elle lui donnât le sien : lequel étoit de soldat, ayant une épée à la main, en vue d'intimider les métayers qui étoient proches de la maison. Elle lui repartit que peut-être ce seroit offenser Dieu, qu'elle n'en vouloit rien faire; n'ayant voulu ni se déguiser, ni accompagner ceux qui l'étoient, dès ledit âge de cinq ans [1]. »

achevé; mais comme il commence à sa naissance et renferme toutes les révélations du sacré Cœur, il est d'un prix inestimable; d'abord par ce qu'il raconte, et ensuite par l'accent avec lequel il le raconte. On y sent à chaque instant l'élévation de sainte Thérèse avec le cœur et les cris émus de saint Augustin. Il suffirait à lui seul, on le verra, à prouver la vérité des révélations, en montrant la beauté, la sincérité, la pureté et l'humilité de l'âme qui les a reçues. Nous le copierons aussi souvent que possible, et le ferons lire presque entièrement à nos lecteurs. Il a été édité pour la première fois par le P. de Gallifet, à la suite de son beau traité sur l'*Excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ*. Le P. Ch. Daniel l'a réédité en 1865. Beaucoup d'autres éditions avaient eu lieu dans l'intervalle; mais dans toutes on remarquait des fautes assez nombreuses. En 1867, la Visitation de Paray résolut d'en donner une édition soigneusement collationnée sur l'original. Elle fait partie de l'ouvrage intitulé : *Vie et Œuvres de la bienheureuse Marguerite-Marie*, 2 vol. in-8°, Paris, Poussielgue, 1867. C'est cette édition que nous citerons toujours.

1 *Procès de béatification et de canonisation de la vénérable servante de Dieu Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, au monastère de Paray en Bourgogne,* fait par l'autorité de l'ordinaire en 1715; 1 vol. in-folio ms., appartenant à la Visitation de Paray, paraphé et signé par

A cette délicatesse de conscience se joignit bientôt un tel amour de la prière, avec des instincts si précoces et si étonnants pour la pénitence, « qu'il y a lieu de douter, disent ses premiers historiens, si depuis plusieurs siècles on a rien vu de pareil [1]. »

A quatre ans et demi, elle quitta la maison paternelle et alla demeurer chez sa marraine, Mme de Fautrières de Corcheval, qui avait désiré l'avoir auprès d'elle. Peut-être le nombre croissant des enfants de M. Alacoque (il en avait déjà sept) avait-il inspiré à cette noble dame la pensée d'alléger un peu les charges d'une si excellente famille. Quoi qu'il en soit, les parents de Marguerite y consentirent volontiers, et avec d'autant plus de joie, dans l'intérêt de notre sainte enfant, que le château de Corcheval n'est qu'à une lieue de Lhautecour, et que

les commissaires ecclésiastiques. Nous l'avons étudié avec soin, et toutes nos citations sont faites sur l'original.

[1] *Vie* de la Bienheureuse *par les Contemporaines*. On appelle ainsi un *Mémoire* composé par deux des religieuses de Paray qui avaient vécu avec la Bienheureuse : la sœur Françoise-Rosalie Verchère et la sœur Péronne-Rosalie de Farges. Ce *Mémoire* avait été composé pour Mgr Languet, archevêque de Sens, ancien vicaire général d'Autun, lequel se préparait à écrire la Vie de la Bienheureuse. Après s'en être servi et quand cette Vie eut paru (1 vol. in-4°, 1719), il renvoya à la Visitation de Paray ce *Mémoire*, qui avait fait le fond de son travail, et qui, réputé inutile désormais, demeura manuscrit dans les archives du monastère. Les religieuses de Paray viennent d'en donner une première édition, soigneusement collationnée sur l'original, et même augmentée de pièces conservées dans leurs archives. Il forme le premier volume de l'ouvrage intitulé : *Vie et Œuvres de la Bienheureuse*, dont nous venons de parler.

M. Claude, juge de cette seigneurie comme de celle du Terreau, était obligé de s'y rendre souvent. Mme Alacoque, après avoir approprié sa chère petite, la conduisit elle-même à Corcheval.

Construit dans des temps déjà anciens, dépouillé de ses belles tours par Coligny, qui s'en empara et les rasa pendant les guerres de religion, restauré sous le règne de Louis XIII, le château de Corcheval, qui subsiste encore, joint à la solidité un peu massive des constructions féodales du moyen âge ce grand air qu'ont les habitations seigneuriales du XVIIe siècle. Une haute montagne couverte de forêts le baigne dans son ombre, et les plus beaux arbres du monde, des charmilles trois fois séculaires viennent jeter la fraîcheur jusque sous ses fenêtres. On y respire la solitude. Notre sainte enfant sentit s'y développer tous les attraits de sa belle âme. Ces profonds ombrages l'attiraient. « Toute mon inclination, dit-elle, n'étoit que de me cacher dans quelque bois; et rien ne m'empêchoit que la crainte de rencontrer des hommes [1]. »

A la porte du château, sur la terrasse même, se trouvait la chapelle, enveloppée elle aussi de charmilles. La jeune enfant s'y réfugiait sans cesse. Elle y passait de longues heures, « s'y tenant toujours à genoux, les mains jointes; et bien loin de s'y ennuyer, elle n'avoit aucun plaisir en la vie égal à celui d'y demeurer longtemps, et n'en sortoit qu'à regret [2]. »

1 *Mémoire*, p. 290.
2 Croiset, *Abrégé*, p. 3.

« Je me sentois, dit-elle, continuellement pressée de dire ces paroles, dont je ne comprenois pas le sens : Mon Dieu, je vous consacre ma pureté; mon Dieu, je vous fais vœu de perpétuelle chasteté. Je les dis une fois entre les deux élévations de la sainte messe, que pour l'ordinaire j'entendois les genoux nus, quelque froid qu'il fît. Je ne comprenois pas ce que j'avois fait, ni ce que signifioit ce mot de vœu, non plus que celui de chasteté [1]. » Elle ne comprenait qu'une chose, c'est que ces mots mystérieux, qui venaient se placer sur ses lèvres aux heures les plus augustes, renfermaient le don complet d'elle-même à un Dieu qui lui semblait digne de tous les dons.

En même temps naissait en elle cet attrait pour l'oraison qui allait en faire une des plus grandes contemplatives qui aient jamais été dans l'Église. « Dès ce premier âge, dit le P. Croiset, le Saint-Esprit lui voulut enseigner par lui-même le point principal de la vie intérieure, en lui donnant l'esprit d'oraison... Tout son plaisir étoit de passer des heures entières en prière; et dès qu'on ne la trouvoit pas à genoux en quelque endroit de la maison, on étoit accoutumé à l'aller chercher en l'église, où on la trouvoit immobile devant le très-saint Sacrement [2]. »

La faible santé de Mme de Corcheval ne lui avait pas permis de s'occuper comme elle l'aurait voulu

[1] *Mémoire,* p. 290.
[2] Croiset, *Abrégé,* p. 4.

de l'éducation de Marguerite; elle en avait remis le soin à deux de ses dames de compagnie, chargées, à tour de rôle, de lui apprendre à prier Dieu, à lire, à écrire et à étudier son catéchisme. L'une d'elles était gracieuse et aimable; l'enfant la fuyait. L'autre était sévère et grondeuse; Marguerite aimait mieux souffrir les rebuts de celle-là que les caresses de la première. La suite fit voir, dans cette conduite qui surprenait alors, un de ces secrets instincts dont Dieu honore les cœurs purs; car on apprit plus tard que celle qui était si gracieuse ne se conduisait pas bien.

Ainsi, horreur du mal, désir de solitude, fuite des hommes, amour de la pureté, voilà les premiers traits que Dieu avait gravés dans l'âme de cette sainte enfant, dès l'âge de cinq ou six ans. Hâtons-nous d'ajouter, pour avoir au complet la physionomie de Marguerite au moment où elle sort du berceau, qu'à toutes ces grâces se joignait en elle la plus tendre dévotion à la sainte Vierge. « J'avois recours à elle, dit-elle, en tous mes besoins, et elle m'a retirée de très-grands périls. Je n'osois m'adresser à son divin Fils, mais toujours à elle. Je lui offrois la petite couronne du rosaire, les genoux nus en terre, ou bien en faisant autant de génuflexions qu'il y a d'*Ave Maria*, ou baisant la terre autant de fois [1]. » La sainte Vierge ne se laissait pas vaincre en amour, et la chère petite en reçut, dès sa première enfance, des grâces signalées.

[1] *Mémoire*, p. 290.

Cependant Mme de Fautrières ne parvint pas à dominer la maladie qui la tourmentait depuis longtemps. Elle mourut en 1655; la petite Marguerite, qui n'avait que huit ans, dut être rendue à sa famille. Elle venait de rentrer à Lhautecour, lorsqu'à ce premier malheur s'en ajouta un second, bien autrement grave. Son père, M. Claude Alacoque, mourut à son tour, à la fin de la même année [1]; jeune encore, à peine âgé de quarante et un ans, dans la plus parfaite réputation d'honnête homme et de chrétien, mais laissant une toute jeune veuve et cinq petits enfants, dont le dernier n'avait encore que quatre ans. Avec cela, une fortune médiocre et des affaires embarrassées. Il paraît que cet excellent homme ne savait ni payer ni se faire payer [2]. Il devait un peu; on lui devait beaucoup. La pauvre veuve accepta courageusement la tutelle de ses cinq enfants, et résolut, à force de démarches, de refaire leur fortune compromise. Seulement, comme ses voyages multipliés ne lui permettaient pas de s'occuper de leur éducation, elle mit pour un moment les deux aînés de ses fils à Cluny; les deux autres, chez leur oncle M. Antoine Alacoque, curé de Verosvres; quant à notre sainte enfant, elle fut envoyée à Charolles, chez les Clarisses.

Le silence de ce cloître fervent, l'austérité et les

[1] *Mémoire* de Chrysostome Alacoque. « *Ledit messire Alacoque étant mort en* 1655, etc. »

[2] On en juge par des mémoires de médecin remis à sa veuve à ce moment, et qui embrassaient des comptes de la maison entière pendant dix années. Ces mémoires sont à la Visitation de Paray.

prières continuelles des religieuses, le lever de la nuit, leur recueillement et leur modestie lui firent une impression extraordinaire. Elle entrevit que c'était là le genre de vie que Dieu voulait d'elle. « Je pensois que si j'étois religieuse, je deviendrois sainte comme elles. J'en conçus un si grand désir que je ne respirois que pour cela. A la vérité, je ne trouvois pas le couvent où l'on m'avoit mise assez retiré pour moi. Mais n'en connoissant pas d'autres, je pensois qu'il me falloit demeurer là [1]. » Notons ce nouveau trait. Ce couvent de Clarisses, fermé par des grilles austères, enveloppé de silence, de ferveur, n'était pas assez retiré pour satisfaire ce besoin de vie cachée qu'éprouvait déjà la jeune enfant, et qui, du berceau à la tombe, ne devait plus cesser de croître.

A peine entrée chez les Clarisses, on lui fit faire sa première communion. Elle n'avait que neuf ans; mais des dispositions angéliques suppléaient à ce qui manquait du côté de l'âge. Les résultats furent extraordinaires. Marguerite était gaie, vive, enjouée, naturellement portée au plaisir. A partir de ce jour, elle n'y trouva plus le même attrait. « Cette première communion, dit-elle, répandit tant d'amertume sur tous les petits plaisirs et divertissements de mon âge, que je n'y trouvois plus de goût, encore que je les recherchasse avec empressement. Lorsque j'en voulois prendre quelqu'un avec mes compagnes, je sentois toujours quelque chose qui

[1] *Mémoire*, p. 291.

m'en retiroit, et qui m'appeloit en quelque petit coin à l'écart, sans me laisser de repos que je n'eusse suivi ce mouvement. Et puis Il me faisoit mettre en prière, mais presque toujours prosternée, les genoux nus, ou faisant des génuflexions, pourvu que je ne fusse pas vue; car ce m'étoit un étrange tourment quand j'étois rencontrée [1]. »

Une grande maladie, qu'elle fit à cette époque et qui mit ses jours en danger, obligea sa famille à la retirer du monastère des Clarisses. Elle rentra à Lhautecour, où sa mère et ses frères, qui la chérissaient, l'entourèrent des soins les plus tendres. On usa de tout pour la guérir, mais inutilement. « On ne put jamais, dit-elle, trouver un remède à mes maux que de me vouer à la sainte Vierge. On lui promit que si je guérissois je serois un jour une de ses filles. Je n'en eus pas plutôt fait le vœu que je fus guérie, et j'éprouvai une protection toute nouvelle de la sainte Vierge, comme lui appartenant entièrement [2]. » Ce fut là le premier signe public de l'amour particulier de Dieu sur cette sainte enfant. Elle en fut profondément émue, et résolut plus que jamais d'être à lui sans réserve.

Pendant les heures solitaires de cette longue maladie, les pensées de Marguerite achevèrent de se tourner entièrement vers Dieu. « Je me sentois fortement attirée à l'oraison; mais cet attrait me faisoit beaucoup souffrir, parce qu'il me sembloit ne pouvoir y satisfaire, ne sachant pas faire oraison et

1 *Mémoire,* p. 291.
2 *Ibid.*

n'ayant personne qui me pût l'apprendre. Je ne savois autre chose de l'oraison que le nom, et ce seul mot : oraison, ravissoit mon cœur. »

Elle s'adressa alors à Notre-Seigneur et le conjura instamment de lui apprendre ce secret. Il le fit avec une bonté admirable : « Ce souverain Maître m'apprit comment il vouloit que je la fisse : ce qui m'a servi toute ma vie. Il me faisoit prosterner humblement devant lui pour lui demander pardon de tout ce en quoi je l'avois offensé ; et puis, après l'avoir adoré, je lui offrois mon oraison, sans savoir comment il falloit m'y prendre. Ensuite il se présentoit lui-même à moi dans le mystère où il vouloit que je le considérasse, et il y appliquoit si fort mon esprit, tenant mon âme et toutes mes puissances englouties en lui-même, que je ne sentois point de distraction : mon cœur étoit consumé du désir de l'aimer, et cela me donnoit un besoin infatigable de la sainte communion et des souffrances [1]. »

Dieu allait exaucer en même temps ces deux désirs.

Quand Marguerite malade avait été ramenée à Lhautecour, elle ne s'était pas aperçue du grand changement qui y était survenu. Les démarches de sa mère pour rétablir un peu la fortune patrimoniale n'avaient pas réussi. Un nouveau bail pour les terres avait été passé, au nom des enfants mineurs, non plus avec leur mère, mais avec Toussaint Delaroche, leur oncle, lequel avait pris assez rudement la

[1] *Mémoire*, p. 291.

gestion des affaires qui périssaient. Sa femme s'était installée en maîtresse absolue à Lhautecour, où se trouvaient déjà sa grand'mère, Mme Alacoque, née Delaroche, et sa fille Catherine, qui ne s'était pas mariée. Peu à peu la pauvre veuve avait été écartée et privée de toute influence. Soit qu'elle fût faible de caractère, soit que toute la famille la rendît responsable de la gêne momentanée où l'on était, elle ne rencontrait que paroles aigres et mauvaise humeur. La sainte a dit tout cela à mots couverts, sans nommer personne, en prenant d'excessives précautions pour ne pas révéler les coupables; mais à l'émotion contenue qui perce vingt ans après à travers la réserve de son langage, on sent tout ce que dut souffrir cette âme si délicate et naturellement fière.

« Dien permit que ma mère se dépouillât de son autorité dans sa propre maison pour la remettre à d'autres. Les personnes à qui elle la remit s'en prévalurent de telle sorte, que ma mère et moi fûmes bientôt réduites à une dure captivité. Ce n'est pas mon intention, en ce que je vais dire, de blâmer ces personnes; je ne veux pas croire qu'elles fissent mal en me faisant souffrir. (Éloignez de moi, mon Dieu, une telle pensée!) Je les regarde plutôt comme des instruments dont Dieu se servoit pour accomplir sa sainte volonté. Nous n'avions donc plus aucun pouvoir dans la maison, et nous n'osions rien faire sans permission. C'étoit une continuelle guerre; tout étoit fermé sous clef, en telle sorte que je ne trouvois pas même de quoi m'habiller pour aller à la sainte messe; il me falloit emprunter des effets et

habits. J'avoue que je ressentis vivement cet esclavage[1]. »

D'odieux soupçons accroissaient encore la douleur d'une telle position. « Ce fut en ce temps, dit-elle, que je tournai toutes mes affections à chercher ma consolation dans le très-saint sacrement de l'autel. Mais étant dans une maison de campagne éloignée de l'église, je ne pouvois y aller sans l'agrément de ces mêmes personnes, et il arrivoit que quand l'une le vouloit, l'autre le désagréoit. Et quand je témoignois ma peine par mes larmes, qui marquoient la douleur que j'en ressentois, l'on me reprochoit que j'avois donné un rendez-vous et que je le couvrois du prétexte d'aller à la messe ou bénédiction du saint Sacrement. C'étoit en juger bien injustement; car j'aurois plutôt consenti à voir déchirer mon corps en mille pièces que d'avoir telle pensée. »

« Ne sachant où me réfugier, continue-t-elle, je me cachois en quelque coin du jardin ou d'étable ou en d'autres lieux écartés, où il me fût permis de me mettre à genoux et de répandre mon cœur par mes larmes devant mon Dieu. Je le faisois toujours par l'entremise de ma bonne Mère, la très-sainte Vierge, en laquelle j'avois mis toutes mes espérances. Je demeurois là des journées entières, sans boire ni manger, et quelquefois de pauvres gens du village me donnoient par compassion un peu de lait ou de fruit sur le soir. Retournant ensuite au logis, c'étoit avec tant de crainte et de tremblement, qu'il me

[1] *Mémoire*, p. 292.

sembloit être une pauvre criminelle qui alloit recevoir sa sentence de condamnation [1]. »

Elle ajoute : « Je me serois estimée plus heureuse d'aller mendier mon pain que de vivre comme cela; car souvent je n'osois en prendre sur la table. Du moment que j'entrois à la maison, la batterie recommençoit plus fort, sur ce que je n'avois pas pris soin du ménage et des enfants de ces chères bienfaitrices de mon âme [2], et sans qu'il me fût loisible de dire un seul mot. Ensuite de quoi je passois les nuits comme j'avois passé le jour, à verser des larmes au pied de mon crucifix. »

Mais ce n'était pas encore là sa plus grande épreuve. Marguerite aimait tendrement sa mère; elle souffrait horriblement de la voir ainsi abaissée, humiliée dans sa propre maison. « La plus rude de mes croix étoit de ne pouvoir adoucir celles de ma mère, lesquelles m'étoient cent fois plus dures à supporter que les miennes. Je n'osois pas même lui donner la consolation de m'en dire un mot, crainte

1 *Mémoire,* p. 293.

2 Non pas *les enfants de domestiques mariés*, comme l'ont imaginé quelques historiens qui ne connaissaient pas le procès de canonisation, où l'on voit que *ces chères bienfaitrices de son âme* « étoient des personnes de sa famille ». (*Procès*, p. 54.) Nous les avons nommées plus haut; à savoir : 1° Catherine Alacoque, non mariée, tante de la Bienheureuse; 2° Benoîte Alacoque, aussi sa tante, femme de Toussaint Delaroche ; 3° Jeanne Delaroche, sa grand'mère. Les enfants dont il est ici question étaient : Jean, Marguerite dont notre Bienheureuse était marraine, Antoine et Jeanne-Gabrielle, enfants de Benoîte Alacoque, et petits-enfants de Jeanne Delaroche. L'aînée avait huit ans, et la dernière trois. Voir la note 4.

d'offenser Dieu en prenant plaisir à nous entretenir de nos peines. C'étoit surtout dans ses maladies que mon affliction étoit extrême. Car, comme elle étoit abandonnée à mes soins et petits services, elle souffroit beaucoup, d'autant que tout se trouvant quelquefois fermé sous clef, il me falloit aller demander jusqu'aux œufs et autres choses nécessaires aux malades; ce qui n'étoit pas un petit tourment pour moi, à cause de mon naturel timide, surtout auprès des villageois, qui me recevoient souvent fort durement [1]. »

Inutile d'ajouter que Dieu n'abandonnait pas sa fidèle servante au milieu de telles douleurs. Un jour en particulier que sa mère était malade d'un violent érésipèle, et qu'un petit médecin de village qui passait s'était contenté de lui faire une saignée, disant, en s'en allant, qu'à moins d'un miracle elle n'en pouvait revenir, la sainte enfant, ne sachant plus que faire, courut à l'église; c'était le jour de la Circoncision; et elle conjura Dieu avec larmes d'être lui-même le médecin de sa pauvre mère. Je ne sais au juste comment la chose se passa. Il y a mille réticences dans l'humble récit de la sainte. Mais quand elle revint au logis, l'enflure de la joue avait disparu, « et la plaie fut guérie en peu de jours, contre toute apparence humaine [2]. »

Voilà dans quelles dures épreuves s'achevait l'enfance de Marguerite, à peine âgée alors de quinze ans. Heureusement les souffrances, les humiliations,

1 *Mémoire,* p. 293.
2 *Ibid.,* p. 295.

les mépris des créatures ne sont pas des obstacles à la sainteté; au contraire, ils en sont, quand l'âme s'y prête, les ouvriers les plus actifs et les plus puissants. Persécutée, humiliée, presque chassée de la maison, la pieuse enfant se réfugiait de plus en plus en Dieu. Elle priait sans cesse; elle commençait déjà à se livrer aux pénitences les plus austères. « J'affirme, dit son frère Chrysostome, qu'en ces premiers temps elle ne se contentoit pas de demeurer très-longtemps à l'église pour y faire oraison, mais que souvent ledit déposant l'a trouvée dans la maison, dans des coins, à genoux et en prière; qu'elle pratiquoit dès ladite enfance plusieurs austérités et macérations, par jeûnes, chaînes de fer, disciplines et ceintures qu'il a ouï dire lui être entrées dans la chair; qu'elle couchoit sur des planches et passoit la nuit en prière; ce que les domestiques dudit sieur Alacoque ont reconnu et vu, s'étant quelquefois oubliée de se remettre au lit, et la trouvoient à genoux [1]. »

Pour la soutenir dans de telles épreuves, Notre-Seigneur commençait à lui apparaître, et elle ne s'en étonnait pas; car elle croyait que les autres étaient traités de même. D'ordinaire c'était « sous la figure ou de crucifié, ou d'*Ecce Homo,* ou portant sa croix ». Cette vue imprimait en elle tant d'amour que les maux qu'elle souffrait, cet esclavage, ce mépris, cette mendicité et les coups même qu'elle recevait, lui paraissaient légers. « Quelquefois, dit-elle, quand on étoit prêt à me frapper, je m'affligeois que les mains

[1] Procès de 1715, *Déposition* de Chrysostome.

qui étoient levées sur moi fussent retenues et ne déchargeassent pas sur ma personne toute leur rigueur. Je me sentois continuellement pressée de rendre toutes sortes de services à ces personnes, comme aux véritables amies de mon âme, n'ayant pas de plus grand plaisir que de leur faire du bien et en dire tout celui que je pouvois [1]. »

Et qu'on ne s'imagine pas que Marguerite fût de ces natures froides et mortes qui ne sentent rien. Elle était, au contraire, d'une tendresse et d'une sensibilité extrêmes, ressentant vivement le moindre manque d'égards, s'épanouissant, comme une fleur délicate, à la moindre preuve d'affection. Il y avait en elle une fierté naturelle qui devait lui rendre une telle vie insupportable. Avec cela, vive, gaie, enjouée, spirituelle, portée au plaisir, à ce point qu'elle sera tout à l'heure exposée à un vrai péril du côté du monde. Aussi répète-t-elle à toutes les pages de son *Mémoire* que ce n'est pas elle qui agissait ainsi, que c'était son souverain Maître qui s'était emparé de son âme et qui la dirigeait en tout.

C'était surtout au pied du saint Sacrement qu'elle allait chercher ses consolations et sa force. Dès qu'elle avait un moment, elle courait à l'église. Elle y volait plutôt. Arrivée à la porte, elle ne pouvait pas demeurer dans la nef, l'amour l'emportait jusqu'au pied de l'autel. Elle n'était jamais assez proche du tabernacle. « Je ne pouvois plus faire, dit-elle, de prières vocales devant le saint Sacrement, où je

[1] *Mémoire*, p. 295.

me sentois tellement absorbée que jamais je ne m'y ennuyois; j'y aurois passé les jours et les nuits sans boire ni manger. Je ne savois bonnement ce que j'y faisois, sinon que je me consumois en sa présence comme un cierge ardent pour lui rendre amour pour amour. Je ne pouvois demeurer au bas de l'église, et, quelque confusion que j'en eusse intérieurement, je ne laissois pas de m'approcher tout le plus près que je pouvois de l'autel où reposoit le saint Sacrement. Je n'estimois heureuses, et ne portois envie qu'aux personnes qui pouvoient communier souvent, et qui avoient la liberté de demeurer devant le divin Sacrement. Je tâchois de gagner l'amitié des personnes dont j'ai parlé, afin d'obtenir d'elles la liberté d'aller passer quelques moments devant Jésus-Christ dans ce mystère [1]. »

Elle ne réussissait pas toujours ; car « il lui falloit, on l'a vu, l'autorisation de trois personnes, et quand l'une vouloit, l'autre ne vouloit pas ». Alors la pieuse enfant s'allait cacher « dans quelque coin du jardin », et elle se consolait en priant et en pleurant devant Dieu. Il y avait surtout dans le jardin un lieu qui lui était cher. Lorsqu'on sort de la maison, après avoir fait quelques pas dans la direction du couchant, le terrain s'affaisse tout à coup sous les pieds, et on descend par une pente très-rapide, à travers un petit bois jeté aux flancs de cette déclivité pour soutenir les terres, jusqu'à une petite vallée très-profonde. Ce dut être, au temps où le globe était en fusion, un

[1] *Mémoire*, p. 297.

passage de laves brûlantes ou d'eaux torrentielles. Il en est resté un monument. C'est un bloc de granit, immense, de dimensions extraordinaires, que le courant a laissé là, ne pouvant l'entraîner plus loin. Notre sainte enfant aimait cet endroit solitaire, qui formait la limite du jardin. Elle s'y réfugiait souvent, protégée par derrière et comme enveloppée d'un voile, du côté de la maison, par le petit bois, et ayant devant elle, sous ses yeux, le chevet de l'église de Verosvres. L'église est à un petit kilomètre; mais comme, à partir de ce bloc granitique, le terrain se relève rapidement et d'étages en étages jusqu'à l'église, on la dirait plus proche. Elle semble assise à deux pas sur l'autre bord de la vallée. Le soir, on pouvait presque voir, à travers les vitraux, la petite lampe qui brûlait devant le tabernacle. C'est là que son Seigneur et son Maître habitait, dépouillé de toute gloire, humilié, abandonné des hommes; mille fois plus abandonné et humilié qu'elle ne le serait jamais! Ces pensées la faisaient fondre d'amour; des larmes montaient à ses yeux; et, accoudée sur ce bloc, le regard et le cœur au pied du tabernacle, elle s'oubliait des heures entières dans la contemplation.



CHAPITRE TROISIÈME

VOCATION DE MARGUERITE. — ELLE ENTRE A LA VISITATION DE PARAY

(1662-1671)

In charitate perpetua dilexi te.
Je t'ai aimé d'un amour éternel.
(Jérém., XXI, 3.)

Posuit signum in faciem meam, ut nullum præter eum amatorem admittam.
Il a mis son sceau sur mon front, afin que je n'admette pas d'autre amour que celui de Jésus-Christ.
(*Brev. Rom.* Ant. de Ste Agnès.)

Ainsi croissait, dans la solitude de Lhautecour, belle et pure, mais cachée encore à tous les regards, même à ceux de ses proches, la sainte enfant que Dieu avait choisie pour de si grandes choses. Du reste, elle s'ignorait elle-même encore plus qu'on ne l'ignorait. Elle ne respirait que pour Dieu, et toute son ambition était « de se consumer en sa présence comme un cierge ardent, afin de lui rendre amour pour amour ».

D'une telle vie au cloître il n'y avait qu'un pas, et on devait s'attendre à voir Marguerite y entrer,

heureuse, ne regrettant rien d'un monde dont elle ne connaissait que les épines, et ne lui donnant pas même un regret. Mais si les choses se fussent passées ainsi, la vocation de notre sainte, dépourvue de sacrifice, n'aurait eu, ni aux yeux de Dieu, ni aux yeux des hommes, tout son parfum et son vrai prix.

Il advint donc que, comme elle entrait dans sa dix-septième année, tout changea autour d'elle. Ses deux frères aînés, arrivés à âge d'homme, prirent la conduite des affaires, et rendirent à leur mère la position et l'influence dont on l'avait dépouillée. D'autre part, Toussaint Delaroche avait, en dix années d'une administration un peu dure mais intelligente, rétabli la fortune compromise[1]. L'aisance était revenue, et avec elle la gaieté, qui est l'hôte ordinaire de ces maisons patriarcales où il y a six ou sept enfants sortant de l'adolescence et entrant dans la jeunesse. On se marie de bonne heure à la campagne, surtout dans les familles nombreuses. Marguerite n'avait que dix-sept ans, et déjà plusieurs bons partis se présentaient. Son frère aîné, qui en avait vingt-deux, et qui était devenu chef de la famille, avait besoin d'une compagne. « Tout cela, dit notre sainte, amenoit au logis beaucoup de monde qu'il me falloit

[1] On vient de retrouver, dans les *Actes de catholicité* de Verosvres, l'acte de réhabilitation du mariage de Toussaint Delaroche et de Benoîte Alacoque. Il en résulte que Toussaint Delaroche vivait encore en 1676, qu'il avait alors 70 ans, et qu'il était procureur d'office du Terreau ; charge qu'il avait probablement obtenue à l'époque de la majorité des enfants Alacoque, au moment où il se vit obligé d'abandonner la gestion de leurs biens.

voir [1]. » Les relations de société commençaient, et peut-être plus brillantes que ne l'ont soupçonné les premiers historiens. Quand on lit les actes de baptême des frères et sœurs de Marguerite, on voit que presque tous avaient eu pour parrains ou marraines les seigneurs et les plus nobles dames des châteaux voisins. Marguerite d'abord, on s'en souvient, avait été tenue sur les fonts par Mme de Fautrières, et bien que celle-ci fût morte, notre sainte enfant ne devait pas avoir rompu toute relation avec le château de Corcheval. Son frère, Claude-Philibert, avait eu pour marraine dame Couronne d'Apchon, veuve de Jean le Roux, seigneur du Terreau [2]. Une de ses sœurs, Gilberte, avait été portée au saint baptême par dame Gilberte Arleloup, baronne Des-prés. Il en est de même de tous les autres, dont les parrains et marraines appartenaient aux meilleures familles du Charolais. Mme Alacoque, qui désirait marier ses enfants, commença donc à les mener un peu dans le monde, et même à recevoir chez elle. Marguerite se vit promptement remarquée et recherchée. Chose singulière et pourtant explicable! cette jeune fille qui avait été si forte au milieu de l'adversité, que ni les mépris ni les humiliations

[1] *Mémoire*, p. 298.

[2] *Couronne d'Apchon*, veuve de Jean le Roux, épousa en secondes noces *Jean Arleloup*, écuyer, gentilhomme de la chambre du roi, baron de Saint-Péruse, et devenu, par ce mariage, *seigneur du Terreau*. Elle en eut une fille unique, *Gilberte Arleloup, dame du Terreau*, qui fut mariée, en 1640, à messire Claude de Thibaud de Noblet, chevalier, *baron Després*, etc.

Leur fils et héritier, Pierre de Thibaut de Noblet, fut créé par le roi *marquis Després*.

n'avaient fait fléchir, à peine le monde commença à lui sourire, qu'elle aussi commença à se parer pour lui plaire. Elle prenait goût aux réunions de plaisir; elle diminuait ses prières; elle éloignait ses confessions; et son âme redescendait peu à peu des hauteurs où s'était élevée son enfance. « Je commençai à voir le monde et à me parer pour lui plaire, et je cherchois à me divertir autant que je pouvois[1]. »

Heureusement Dieu surveillait cette âme, sur laquelle il avait de si grands desseins. « Mais vous, mon Dieu, continue-t-elle, vous aviez bien d'autres desseins que ceux que je projetois dans mon cœur. Vous me fîtes connoître qu'il m'étoit bien dur de regimber contre le puissant aiguillon de votre amour. Ma malice et mon infidélité me faisoient employer toutes mes forces et toute mon industrie pour résister à son attrait et pour éteindre en moi tous ses mouvements. Mais c'étoit en vain; car, au milieu des compagnies et divertissements, ce divin amour me lançoit des flèches si ardentes qu'elles perçoient mon cœur de toutes parts et le consumoient. La douleur que j'en sentois me rendoit tout interdite; et cela ne suffisant pas encore pour détacher un cœur aussi ingrat que le mien, je me sentois comme liée avec des cordes et tirée si fortement, qu'enfin j'étois contrainte de suivre Celui qui m'appeloit. Il me conduisoit en quelque lieu retiré, où il me faisoit de sévères réprimandes. Hélas! il paroissoit jaloux de ce misérable cœur[2]! »

1 *Mémoire*, p. 299.
2 *Ibid.*

Émue d'un tel amour, Marguerite se prosternait la face contre terre, demandait pardon, et prenait une rude et longue discipline. « Nonobstant cela, ajoute-t-elle, je ne laissois pas de retourner à mes vanités tout comme devant, et je retombois dans les mêmes résistances. »

Un jour même, dans un temps de carnaval, elle se déguisa pour assister, avec plusieurs de ses amies, à une soirée où elle avait été invitée. Ce qu'elle versa de larmes pour expier « son grand péché », comme elle l'appelait; ce que furent, dans ce but, ses jeûnes et ses macérations, ne se pourrait raconter. Et cependant elle ne vainquit pas encore; et, toute sanglante des disciplines que lui avait imposées cette première faute, elle recommença à sourire au monde.

C'était au retour de ces soirées que Notre-Seigneur l'attendait. « Le soir, dit-elle, quand je quittois ces maudites livrées de Satan, je veux dire ces vains ajustements, mon souverain Maître se présentoit à moi comme il étoit à sa flagellation, tout défiguré, me faisant des reproches étranges : que c'étoient mes vanités qui l'avoient réduit en cet état; que je perdois un temps infiniment précieux, dont il me demanderoit un compte rigoureux à l'heure de la mort; que je le trahissois et le persécutois après qu'il m'avoit donné tant de preuves de son amour. Tout cela s'imprimoit si fortement en moi et faisoit de si douloureuses plaies dans mon cœur, que je pleurois amèrement [1]. »

[1] *Mémoire*, p. 300.

Alors, prenant contre elle-même le parti de Dieu, jalouse de voir un tel amour méprisé par une si misérable créature, sentant qu'il n'était pas de tourments qu'elle n'eût mérités et qu'elle ne dût subir, Marguerite découvrait ses épaules et les meurtrissait avec un fouet sanglant. « Pour me venger en quelque façon sur moi des injures que je lui faisois, je liois, dit-elle, ce misérable corps criminel avec des cordes pleines de nœuds, et je le serrois si fort qu'à peine pouvoit-il respirer et manger; je laissois ces cordes si longtemps qu'elles s'enfonçoient dans la chair, et je ne pouvois les arracher qu'avec de grandes violences et de cruelles douleurs. Je faisois la même chose avec de petites chaînettes dont je serrois mes bras; je ne pouvois les retirer qu'en emportant des pièces de chair. Je couchois la nuit sur une planche ou sur des bâtons noueux dont je composois mon lit de repos. » Mais elle ne disait rien de tout cela. Elle cachait avec un soin extrême toutes ses macérations, dont personne ne se doutait. Seulement, à la fleur de l'âge, dans toute la séve de la jeunesse, sans qu'on sût pourquoi, on la vit tout à coup « pâlir et se dessécher[1] ».

Hâtons-nous d'ajouter, car en écoutant les saints parler si humblement de leurs moindres fautes et les expier si cruellement, on est toujours tenté de les croire plus coupables qu'ils ne sont; hâtons-nous, dis-je, d'ajouter qu'au milieu de ces alternatives, dans ses premiers regards vers le monde, rien n'al-

[1] *Mémoire*, p. 301.

téra jamais la pureté immaculée de ce cœur. A vingt ans, Marguerite était ignorante comme un enfant. Elle avait horreur du mariage; et la pensée de la moindre impureté la faisait fondre en larmes. Plusieurs témoins du procès de canonisation ont affirmé qu'elle avait gardé l'innocence baptismale. Et, à défaut de témoins, il suffit d'ouvrir son *Mémoire.* On ne peut pas le lire sans que toutes les grandes images de Bossuet, peignant l'éclat des cœurs purs, se présentent à l'esprit. Disons, pour lui en emprunter une, que, du berceau à la tombe, le cœur de Marguerite ressembla à ces belles sources que l'on trouve dans cette partie montagneuse de la Bourgogne où elle naquit : cachées dans une anse profonde, ombragées d'un grand noyer, et offrant au voyageur une eau limpide, dont le pur cristal n'est jamais ridé par aucun souffle.

Protégée par une telle innocence, Marguerite aurait triomphé plus vite, si la pensée de sa mère, qu'elle aimait avec une tendresse extraordinaire, et que par son mariage elle pouvait tirer d'un milieu où il y avait encore pour elle bien des épines, ne fût venue l'ébranler. « Mes parents, dit-elle, me poussoient sans cesse à me marier, et surtout ma chère mère. Je la voyois pleurer en me disant qu'elle n'avoit d'espérance qu'en moi pour sortir de la misère où elle vivoit; qu'elle trouveroit sa consolation à se retirer avec moi aussitôt que je serois logée dans le monde. D'autre part, Dieu poursuivoit si vivement mon cœur, qu'il ne me donnoit point de trêve. J'avois toujours mon vœu devant les yeux, avec la pensée

que, si je venois à y manquer, je serois punie de tourments effroyables. »

La vraie lutte commençait; et comme elle avait pour objet les deux plus grands amours et les plus puissants qui soient sur la terre, l'amour de Dieu et l'amour d'une mère, elle allait être terrible. « O mon Dieu, s'écrie la Bienheureuse, vous seul avez été témoin de la longueur de cet effroyable combat que je souffrois au dedans de moi-même. J'y aurois succombé sans un secours extraordinaire de votre miséricorde. »

Elle continue ainsi : « Le démon se servoit de la tendresse et amitié que j'avois pour ma mère, me représentant sans cesse les larmes qu'elle versoit, et que si je venois à me faire religieuse, je serois cause qu'elle mourroit d'affliction, que j'en répondrois à Dieu, puisqu'elle étoit tout abandonnée à mes soins et services. Ceci me causoit un tourment insupportable; car je l'aimois si tendrement, et elle moi, que nous ne pouvions vivre sans nous voir. D'un autre côté, le désir d'être religieuse me persécutoit sans relâche, joint à l'horreur que j'avois pour toute impureté. Tout cela me faisoit souffrir un vrai martyre. Je n'avois aucun repos; je me fondois en larmes. Et, n'ayant personne à qui me découvrir, je ne savois quel parti prendre. Enfin le tendre amour que j'avois pour ma bonne mère commença à prendre le dessus [1]. »

Ah! on s'attendrit à ce dernier mot. C'est donc

[1] *Mémoire*, p. 301.

toujours ce même spectacle que nous avons admiré mille fois dans l'histoire de sainte Chantal. Toujours chez les âmes les plus élevées, les plus pures, les plus virginales, sont les sources les plus profondes de tendresse; et jamais les nobles, les légitimes affections de l'âme ne s'épanouissent mieux, ne donnent de plus belles fleurs et des fruits plus suaves que quand elles poussent dans un cœur échauffé par l'amour de Dieu.

Ici même, cette tendresse fut si grande, qu'elle faillit égarer Marguerite. Elle commença à examiner son vœu. Elle l'avait fait toute petite, ne sachant pas ce qu'elle faisait; dès lors pouvait-elle être obligée par là? Elle demanderait une dispense qu'elle obtiendrait facilement. Elle regarda ensuite l'état religieux. Il lui parut que jamais elle ne pourrait s'élever à une si haute sainteté; qu'elle perdrait d'ailleurs, en y entrant, la liberté de ses jeûnes, de ses pénitences, de ses charités; et peu s'en fallut qu'elle n'y renonçât tout à fait.

Trois ou quatre années s'écoulèrent dans ces terribles alternatives, de 1663 à 1667, au bout desquelles, comme elle entrait dans sa vingtième année, Marguerite sentit se ranimer en elle le désir d'être religieuse. « Ce désir devint si ardent, dit-elle, que je me résolus de l'être à quelque prix que ce fût. » Elle avait sans cesse à l'esprit la beauté des vertus, surtout de l'humilité, de la pauvreté volontaire, de la chasteté. Elle lisait avec enthousiasme la *Vie des Saints;* mais elle évitait celle des grands saints, dont elle se sentait trop incapable d'imiter l'héroïsme.

En ouvrant le livre, elle se disait : « Cherchons une vie de sainte aisée à imiter, afin que je puisse faire comme elle. » Mais à peine elle avait commencé, que ses larmes coulaient en abondance, voyant que cette sainte n'avait pas offensé Dieu comme elle, ou que, si elle l'avait fait, elle avait vécu dans la pénitence [1].

Persuadée qu'elle ne pourrait jamais aimer Dieu comme il le mérite, elle s'appliquait du moins à servir et à aimer les pauvres. Elle avait une telle compassion de leurs misères, que, s'il avait été en son pouvoir, elle ne se serait rien laissé.« Lorsque j'avois de l'argent, dit-elle, je le donnois à de petits pauvres pour les engager à venir auprès de moi, afin de leur apprendre leur catéchisme et à prier Dieu. Il en venoit tant que je ne savois où les mettre pendant l'hiver. »

Elle se servait pour cela « d'une grande chambre » qui subsiste encore, et qui fait partie du second corps de bâtiment. On y arrive par un escalier extérieur; c'est au fond de cette chambre que se trouve la petite cellule de la Bienheureuse.

Quelquefois, en traversant la cour, son frère, apercevant ces bandes d'enfants pauvres, venait plaisanter sa sœur : « Chère sœur, vous voulez donc être maîtresse d'école? — Eh! mon frère, répondait-elle, si je ne le fais, qui donc instruira ces pauvres petits [2]? » D'autres fois, la vieille tante Catherine venait gronder. Elle chassait impitoyablement ces

1 *Mémoire,* p. 301.
2 Procès de 1715. *Déposition* de Chrysostome.

enfants. « L'on croyoit que je donnois aux pauvres tout ce que je pouvois attraper; mais je n'aurois osé le faire, crainte de dérober. Cela m'obligeoit, continue-t-elle, à caresser ma mère, pour qu'elle me permît de donner ce que j'avois. Comme elle m'aimoit beaucoup, elle me l'accordoit assez facilement [1]. »

Notre sainte jeune fille ne se contentait pas d'aimer et d'instruire les petits pauvres, elle allait visiter leurs familles, surtout quand il y avait des malades. Délicate et sensible comme elle l'était, ayant horreur de toute malpropreté, frémissant d'épouvante devant la moindre plaie, jamais on ne saura ce qu'elle fit pour se vaincre, et de quels actes d'héroïsme fut rempli ce ministère. Elle n'en a dit qu'un mot très-court, où l'on entrevoit des prodiges de courage, et, sous les réticences calculées d'un récit que l'obéissance lui imposa, des guérisons miraculeuses. « J'avois une extrême répugnance de voir les plaies; il fallut d'abord me mettre à les panser, et même à les baiser pour me vaincre; j'étois fort ignorante comment il falloit les panser; mais mon divin Maître savoit si bien suppléer à mes ignorances, qu'encore que ces plaies fussent très-dangereuses, elles se trouvoient guéries en peu de temps; aussi avois-je plus de confiance en sa bonté qu'aux remèdes que j'employois [2]. »

Au milieu de telles occupations, sa vive et ardente nature, portée au plaisir, reparaissait malgré elle.

1 *Mémoire,* p. 302.
2 *Ibid.*, p. 303.

« J'étois naturellement portée à l'amour du plaisir et des divertissements; mais je n'en pouvois prendre aucun, encore que souvent je fisse ce que je pouvois pour en chercher. Mais cette douloureuse figure de Notre-Seigneur qui se présentoit à moi couverte du sang de sa flagellation m'empêchoit bien d'en prendre; car il me faisoit ce reproche qui me perçoit jusqu'au cœur : Voudrois-tu bien ce plaisir? Et moi, qui n'en ai goûté aucun, et me suis livré à toutes sortes d'amertumes pour ton amour et pour gagner ton cœur! Et tu voudrois encore me le disputer! » A de telles paroles, Marguerite s'arrêtait tout court; elle restait plusieurs jours interdite et confuse; et puis, quelque temps après, elle se reprenait à chercher d'autres vanités. « Un jour que j'étois, dit elle, dans un abîme d'étonnement de ce que tant de défauts et d'infidélités n'étoient pas capables de le rebuter, il me fit cette réponse : C'est que j'ai envie de faire de toi comme un composé de mon amour et de mes miséricordes [1]. »

Et une autre fois il me dit : « Je t'ai choisie pour mon épouse, et nous nous sommes promis la fidélité lorsque tu m'as fait vœu de chasteté. C'est moi qui te pressois de le faire, avant que le monde eût aucune part dans ton cœur; car je le voulois tout pur et sans être souillé d'aucune affection terrestre [2]. »

Qui n'aurait cru qu'un cœur comme celui de Marguerite, si pur en effet, si angélique, doué d'une

1 *Mémoire*, p. 304.
2 *Ibid.*

telle générosité, répondrait avec enthousiasme à ces tendres et magnifiques avances? Et cependant, à ce moment-là même, elle hésitait, et jamais peut-être, dans cette lutte terrible qu'elle soutenait depuis quatre ans, elle n'avait été plus près de succomber.

C'est que de grands événements avaient changé l'état de sa famille. Ses deux frères aînés étaient morts l'un après l'autre, dans la fleur de la jeunesse. Jean, l'aîné de tous, celui-là qui, arrivé à âge d'homme, avait pris la direction des affaires, et rendu à sa mère qu'il chérissait l'honneur et l'influence, s'était éteint le premier, à l'âge de vingt-trois ans, en 1663, laissant toute la charge à son frère Claude-Philibert. Deux ans après, en septembre 1665, celui-ci le rejoignait dans la tombe, à ce même âge de vingt-trois ans. Il ne restait plus, avec Marguerite, que deux enfants : Chrysostome, que nous connaissons déjà, et Jacques, le plus jeune de tous, qui se préparait aux saints ordres. Demeuré ainsi seul propriétaire du domaine de Lhautecour, et devenu le chef de la famille, Chrysostome dut songer à se marier; et en 1666, âge seulement de vingt et un ans, il épousa Angélique Aumonier, fille de sieur Moïse Aumonier, sieur de Chalenforge; et de damoiselle Huguette de Chapon de la Bouthière, probablement sœur ou parente d'Élisabeth de Chapon de la Bouthière, femme de messire Claude de Fautrières, second du nom, seigneur de Corcheval, fils de Marguerite de Saint-Amour, marraine de la Bienheureuse. On le voit, c'était une belle alliance. En vue de ce mariage, Mme Claude

Alacoque abandonna à son fils tous ses biens, meubles et immeubles, tant ceux qu'elle possédait actuellement que ceux qui pourraient lui survenir par héritage. De son côté Jean Chrysostome s'engageait à « nourrir et entretenir sa mère, sa vie naturelle durant, suivant sa condition, avec une servante en sa maison » ; et à lui donner « outre ce, la somme de cinquante livres de pension, qui lui sera payée en deux termes par année; et de plus, se réserve la dite damoiselle donatrice la somme de mille livres pour en disposer en dernière volonté ». En même temps qu'elle donnait à son fils tous ses biens, Mme Claude Alacoque le chargeait, comme héritier unique et chef de famille, de l'éducation et de l'avenir de sa sœur Marguerite et de son frère Jacques. Il devait donner une dot « à damoiselle Marguerite lorsqu'elle trouveroit un parti en loyal mariage ou qu'elle auroit atteint l'âge de majorité ». Et « en outre sera tenu faire étudier le dit Jacques et le faire parvenir à l'ordre de prestrise, à ses frais; en cas que le dit Jacques en veuille estre pourvu[1] ».

Tout étant réglé ainsi, le mariage se célébra solennellement le 30 janvier 1666. On pense que ce fut à cette occasion que furent exécutées les peintures qui ornent la maison. Il est au moins singulier, en ce temps qui vit s'ouvrir la tombe des deux fils aînés et se célébrer le mariage du troisième, de re-

[1] Voir, note 5, le contrat de mariage de sieur Chrysostome Alacoque et de damoiselle Angélique Aumonier. Il vient de nous être communiqué par M. Sapaty, parent de la Bienheureuse.

trouver, au milieu de ces peintures allégoriques, d'un côté *deux* tombeaux sur lesquels pleurent des Amours, leurs torches renversées, et de l'autre un *seul* cartouche dans lequel on voit des Amours qui allument le flambeau de l'hyménée [1].

Chrysostome marié, on se décida à essayer les derniers efforts pour déterminer Marguerite à en faire autant. Sa mère, qui avait tant souffert précédemment, ne se souciait pas de demeurer dans une maison où allait commander une belle-fille. Elle conjurait donc Marguerite avec larmes de se décider et de l'emmener avec elle. D'autre part, le plus jeune des fils, Jacques, qui se préparait à entrer dans les saints ordres, offrait à sa sœur la moitié de son bien pour l'aider à se bien établir. Chrysostome enfin, devenu chef de la famille et tuteur de Marguerite, déclarait qu'il était temps d'en finir et de prendre un parti. L'assaut fut si violent, que notre sainte jeune fille fut au moment de se rendre. « Je ne pouvois plus résister, dit-elle, aux persécutions que mes parents me faisoient, ni aux larmes d'une mère qui me chérissoit tendrement, et qui me représentoit qu'à vingt ans une fille doit prendre son parti. Le démon, de son côté, me disoit continuellement : « Pauvre misérable, que penses-tu faire

[1] Il serait à désirer que ces peintures fussent étudiées de beaucoup plus près, pour en bien fixer la date. Ainsi, dans les cartouches qui décorent les murs, on voit des paysages. Que sont ces paysages? Si quelqu'un, habitant la contrée, connaissant les châteaux, les églises, les champs et les bois voisins, pouvait mettre un nom sous chacun de ces paysages, il y aurait peut-être là une lumière.

en voulant être religieuse? Tu te vas rendre la risée de tout le monde, car jamais tu ne persévèreras ; et quelle confusion sera-ce pour toi de quitter un habit de religieuse et de sortir d'un couvent! Où iras-tu te cacher après cela? » Je commençai donc à donner dans le sentiment de ma mère de me loger dans le monde; mais je ne pouvois y penser sans fondre en larmes, car je me sentois une horreur épouvantable pour le mariage [1].»

Elle en était là, hésitant, ne sachant plus que faire, lorsque Notre-Seigneur lui vint en aide. « Un jour, dit-elle, après la sainte communion, il me fit voir qu'il étoit le plus beau, le plus riche, le plus puissant, le plus parfait et accompli de tous les amants; et que lui étant promise, d'où venoit donc que je voulois tout rompre avec lui? « Oh ! apprends, me dit-il, que si tu me fais ce mépris, je t'abandonne pour jamais; mais si tu m'es fidèle, je ne te quitterai point, et me rendrai ta victoire contre tous tes ennemis. J'excuse ton ignorance, parce que tu ne me connois pas encore; mais si tu m'es fidèle, je t'apprendrai à me connoitre et me manifesterai à toi. » Ces paroles, où il y a, à la fois, de l'autorité, de la majesté, de la tendresse, et cette sorte d'indignation de l'amour méprisé, percèrent d'un trait le cœur de Marguerite. Elle sentit, avec des flots de larmes, une lumière céleste descendre dans son âme. Elle renouvela son vœu de chasteté, décidée « à mourir plutôt que de changer ». En sortant de l'église de

1 *Mémoire,* p. 305.

Verosvres, elle déclara sa résolution à tous les siens, « priant qu'on congédiât tous les partis, quelque avantageux qu'ils pussent être [1]. »

Le ton dont elle parlait fit comprendre, même à sa mère, qu'il n'y avait plus à insister. « Ma mère, voyant cela, ne pleuroit plus en ma présence; mais elle le faisoit continuellement avec tous ceux qui lui en parloient, qui ne manquoient pas de me venir dire que je serois la cause de sa mort si je la quittois, que j'en répondrois à Dieu, et que je serois aussi bien religieuse après sa mort que pendant sa vie. Et un frère, qui m'aimoit beaucoup, fit tous ses efforts pour me détourner de mon dessein, m'offrant de son bien pour me loger dans le monde; mais à tout cela mon cœur étoit devenu insensible comme un rocher. »

Il fallut néanmoins que Marguerite se décidât à rester encore près de trois ans dans le monde. La dot n'était pas prête, et la famille pas décidée. On mettait des lenteurs et on cherchait des prétextes pour ajourner. Marguerite attendait patiemment. Sûre maintenant d'elle-même et de Dieu, elle vivait dans une paix céleste.

Dans la pensée que les distractions d'une ville aimable pourraient modifier ses idées, on l'envoya à Mâcon, où le frère de sa mère avait la charge de notaire royal. La fille de cet oncle était très-pieuse et venait d'entrer chez les Ursulines de cette ville. Elle fit des efforts extrêmes pour y entraîner sa cou-

1 *Mémoire,* p. 305.

sine. L'oncle se mit de la partie et insista plus que de droit. Mais à toutes leurs instances elle ne répondait qu'un mot où éclatent l'élévation et le désintéressement tout divin de sa vocation : « Si j'allois dans votre couvent ce seroit pour l'amour de vous ; je veux aller dans une maison où je n'aie ni parents ni connoissances, afin d'être religieuse sans autre motif que l'amour de Dieu. » Elle en était là, à se débattre avec cet oncle, avec cette cousine, et prête à céder, car elle ne s'expliquait pas et elle parvenait bien moins encore à expliquer aux autres l'espèce de répugnance sans motif qui l'éloignait d'un monastère pieux, fervent, et où on l'accueillait avec tant de joie, lorsque survint tout à coup son frère Chrysostome, qui venait la chercher et la ramener à la maison, où sa mère était à toute extrémité. Au fond, cette bonne et excellente mère se mourait de chagrin. On en profita pour faire comprendre à Marguerite la responsabilité qu'elle allait encourir en persistant dans ses projets. « L'on me faisoit voir, dit-elle, que ma mère ne pouvoit vivre sans moi, et que je répondrois à Dieu de sa mort. Cela, m'étant dit par des personnes ecclésiastiques, me causoit de rudes peines, par le tendre amour que j'avois pour ma mère, et le démon s'en servoit pour me faire croire que ce seroit cause de ma damnation éternelle [1]. »

Torturée ainsi par son cœur et par sa conscience, elle se jetait aux pieds de son crucifix ; elle l'arrosait

[1] *Mémoire*, p. 307.

de larmes; elle y retrouvait sa paix. Dieu viendrait à son aide; il consolerait sa mère; il éclairerait son frère; il ferait comprendre à tous ses proches qu'il faut aller où Dieu nous appelle.

Plus elle y pensait, plus la vie religieuse l'enthousiasmait. C'est là qu'elle apprendrait à faire oraison, ce qu'elle n'avait jamais su, pensait-elle; qu'elle obéirait et ferait pénitence selon toute l'étendue de ses désirs. C'est là surtout qu'elle communierait souvent : cette dernière pensée la ravissait. « Ma plus grande joie étoit de penser que je communierois souvent; car on ne vouloit me le permettre que rarement. Je me serois crue la plus heureuse personne du monde si je l'avois pu faire souvent et passer les nuits seule devant le saint Sacrement. Les veilles de communion, je me sentois abîmée dans un si profond silence que je ne pouvois parler qu'avec violence, pour la grandeur de l'action que je devois faire, et après, je n'aurois voulu ni boire, ni manger, ni voir, ni parler, tant la consolation et la paix que je sentois étoient grandes [1]. »

Sur ces entrefaites arriva à Verosvres, pour y prêcher le jubilé que Clément X venait d'accorder après son élévation au souverain pontificat (1670), un religieux de Saint-François, dont les anciens *Mémoires* ne nous ont pas dit le nom, mais qu'ils qualifient d'homme d'éminente piété. A cette enfant qui allait révéler au monde le cœur percé de Jésus-Christ, Dieu envoyait un disciple de celui qui, sur le

[1] *Mémoire*, p. 308.

mont Alverne, avait reçu aux pieds, aux mains et au cœur les stigmates sacrés des plaies de Jésus-Christ. « Sa bonté permit, dit-elle, qu'il vînt au logis et y couchât pour nous donner loisir de faire nos confessions générales [1]. » Elle fit la sienne avec une grande abondance de larmes. Ses moindres fautes lui paraissaient des crimes. Ce saint religieux, voyant la pureté de cette âme, l'excita à se donner tout entière à Dieu, lui apprit à faire oraison, ce dont elle n'avait guère besoin, et lui promit des instruments de pénitence, car elle n'avait pas osé lui parler de ceux qu'elle employait, craignant que ce ne fût vanité. Il fit plus : il alla trouver immédiatement Chrysostome, et lui donna de grands scrupules de mettre ainsi obstacle à une telle vocation. Chrysostome aimait tendrement sa sœur, mais il craignait encore plus d'offenser Dieu. Il eut le jour même un long entretien avec Marguerite, pour savoir si vraiment elle persévérait dans son dessein, et celle-ci lui ayant répondu avec énergie : « Oui, certes, plutôt mourir que de changer, » il prit aussitôt toutes mesures pour son prochain départ.

Très-peu après, en effet, le 25 mai 1671, fête de sainte Madeleine de Pazzi, Marguerite, accompagnée de son frère, se mettait en route pour Paray-le-Monial, où il y avait un monastère de la Visitation, dans lequel elle avait résolu de cacher et de finir sa vie.

Pourquoi la Visitation? Elle n'en savait rien. Ja-

[1] *Mémoire,* p. 309.

mais elle n'avait mis le pied dans un monastère de cet ordre. Seulement elle trouvait les Clarisses de Charolles trop rapprochées de Verosvres; et quant aux Ursulines de Mâcon, elle s'en tenait de plus en plus à la réponse qu'elle avait faite à sa cousine : « Si j'allois dans votre maison, ce seroit pour l'amour de vous; je veux aller dans une maison où je n'aie ni parent ni connoissance, afin d'être religieuse sans autre motif que l'amour de Dieu. » Et un autre jour, son frère insistant pour la déterminer à entrer aux Ursulines : « Non, jamais cela ne sera. Je veux aller chez les Saintes-Maries, dans un couvent éloigné, où je n'aurai point de connoissances. Je ne veux être religieuse que pour Dieu seul. Je veux quitter le monde tout à fait, me cacher en quelque coin où je puisse l'oublier et en être oubliée pour toujours [1]. »

Voilà ce qu'elle savait de sa vocation à la Visitation. Le reste était le secret de Dieu.

On lui proposa alors plusieurs couvents de la Visitation. Il y en avait à Charolles, à Mâcon, à Autun, à Dijon, à Paray. « Mais aussitôt, dit-elle, qu'on m'eut nommé Paray, mon cœur se dilata de joie, et j'y consentis d'abord. Elle partit donc avec son frère pour « venir vitement au lieu de son bonheur, le cher Paray ». En y mettant le pied, elle sentit je ne sais quoi de doux et de céleste qui lui disait intérieurement : « C'est ici que je te veux. » Déjà un peu avant, ayant aperçu à Mâcon un tableau de saint

1 *Mémoire*, p. 310.

François de Sales, il lui avait semblé que le saint la regardait avec tendresse. C'était quelque chose de semblable qu'elle éprouvait en ce moment. Elle se retourna vivement vers son frère qui l'accompagnait et lui dit : « Tenez pour certain que je ne sortirai plus d'ici. » Les gens de Paray qui la virent entrer n'en jugeaient pas de même; car elle était ce jour-là parée avec grâce, la joie sur le visage, les gestes vifs et heureux. On souriait en la regardant et on disait : « Voyez-la, qu'elle a bien les façons d'une religieuse! » — « Et, en effet, ajoute-t-elle, je portois plus d'ajustements de vanité que jamais je n'avois fait, et me divertissois de même pour la grande joie que je sentois de me voir enfin toute à mon souverain Bien [1]. »

Marguerite revint avec son frère à Verosvres, et y demeura encore un mois pour mettre ordre à ses affaires. La veille de son départ, le 19 juin, elle fit venir un notaire, et disposa par testament de son petit bien en faveur de tous les siens. On vient de retrouver ce testament [2], et nous ne résistons pas au plaisir d'en mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux articles. Il y a là une tendresse contenue et un charme que sentiront les hommes de goût. Ce sera notre adieu à cette petite maison de Verosvres que la sainte va quitter et que nous ne retrouverons plus dans cette histoire.

1 *Mémoire,* p. 311.

2 Ce testament, jusqu'ici inédit, a été acquis récemment par les religieuses de la Visitation de Paray, et elles nous l'ont spontanément et gracieusement offert pour cette nouvelle édition.

« Par devant le Notaire royal résidant au lieu de Saint-Martin-d'Ozolles [1] soubsigné, et en présence des témoins après nommés et icy expressément apellés :

« Fut présente, en sa personne, DAMOISELLE MARGUERITE ALACOQUE, fille de deffunt Me Claude Alacoque vivant Notaire royal du lieu de Verosvres, et de Damoiselle Philiberte Lamyn.

« La quelle étant en plaine santé de corps, esprit, mémoire et entendement ainsy qu'il est visiblement apparu a moy le dit Notaire et aux dits témoins, et disposée pour entrer en Religion aux Saintes-Maries du couvent de Paray-le-Monial, ainsy que les supérieure et autres dames du dit Couvent lui ont fait espérer, désirant d'évitter toutes difficultés qui pourroient naistre entre ses parents pour la recherche de ses biens après qu'elle aura fait profession, sy tant est qu'elle arrive, elle m'a prié et requis vouloir rediger par escript le présent son testament, disposant de ses biens, ainsy que s'ensuit :

« Premièrement. Elle a faict le vénérable signe de la Croix en profférant les paroles, priant sa Divine Majesté luy faire miséricorde de ses offenses et luy accorder ses graces pour survenir à son intention; implorant aussy pour cet effet le secours de la glorieuse Vierge Marie et le suffrage des Saints et Saintes du Paradis; et venant, comme sus est dit, à la disposition de ses dits biens, elle donne et legue à l'Eglise dudit Verosvres la somme de vingt-

1 Ozolles (Saône-et-Loire), Ar. Charolles, canton de Charolles. — 1,074 habitants.

cinq livres ; la quelle somme elle veut être employée pour une Bannière ou Chazuble, et qu'elle soit payée incontinent après qu'elle aura fait profession au susdit Couvent par son héritière cy après nommée. »

On voit, par cet exorde, ce qu'étaient encore les notaires en ce temps-là, et dans quelle religieuse gravité et beauté ils rédigeaient les Actes de la vie civile.

Après ce premier legs fait à Dieu, la Bienheureuse commence à distribuer tout son bien à sa famille. Et d'abord à sa mère, « sa chère mère, » comme elle dit.

« Item. Donne et legue et par droit d'institution, hoirie et legat particulier deslaisse à la dite Damoiselle Philiberte Lamyn sa chère mère la somme de cinq cents livres, la quelle somme elle veut luy estre délivrée aussy tost après qu'elle aura fait profession, pour par elle en disposer comme bon lui semblera. Et de plus veut qu'il lui soit délivré au même temps la somme de dix-huit livres pour estre employée à lui achepter un habit. »

Vient ensuite son frère, le jeune étudiant de Cluny, celui qui, pour la mieux établir dans le monde, lui avait si généreusement offert une partie de ses biens.

« Item. Donne et legue à honneste Jacques Alacoque son frère, estudiant de présent au Collége de Cluny [1], la somme de trois cents livres. Plus, un lit, tel qu'il lui a esté (à elle) donné par le testament du dit deffunt Me Claude Alacoque, son père. Plus, son coffre, tel qu'elle le laisse à la maison ou pour

[1] Jacques Alacoque, né le 19 septembre 1651, était donc dans sa vingtième année lors de ce testament, daté du 19 juin 1671.

la valeur d'iceluy au cas qu'on ne le lui relâche, la somme de dix-huit livres. Et de plus une nappe, une douzaine de serviettes, un plat et une escuelle d'etaing avec une cuillère d'argent ; le tout payable, lorsqu'il aura atteint l'asge de majorité, sans interêts, pour tous les droits qu'il pourroit rechercher en ses biens ; le suppliant d'accepter le present legat. »

C'est, on le voit, tout le petit mobilier de sa chambre. Après cela, elle passe à son frère aîné, Chrysostome, son tuteur, qu'elle établit son exécuteur testamentaire[1]. Il avait trois petites filles, Claude[2], Huguette[3] et Madeleine[4], presque encore au berceau. Elle établit l'aînée sa légataire universelle, et fait des legs particuliers aux deux autres.

« Item. Donne et lègue à honnestes filles Huguette et Magdeleine Alacoque, filles des dits mariés Alacoque et Aulmosnier, ses niepces, et à chacune d'elles, la somme de trois cents trente livres, payable lors qu'elles auront atteint l'asge de majorité, par sa dite héritière cy après nommée.

« Item. Elle veut et entend qu'une commande de brebis que tient d'elle Pierre (*nom illisible*) soit

[1] Chrysostome, né le 21 mai 1645, avait alors 26 ans.

[2] Claude, l'aînée, mourut à 19 ans sans s'être mariée, et avant la Bienheureuse.

[3] Huguette épousa, le 15 février 1689, Jean Lombard, notaire à Baubery, lequel, en 1692, réclama une copie du testament de leur Bienheureuse tante et la fit faire par un notaire, comme porte cette pièce.

[4] Madeleine épousa, le 24 avril 1690, six mois avant la mort de la Bienheureuse, André Fénérot

partagée également, sçavoir la moitié au dit Jacques son frère, et l'autre moitié à honneste fille Claude Alacoque, sœur des sus-nommées légataires; et la dite Huguette Alacoque pour participer également tant au capital qu'au croît provenu ou qui en proviendra par moitié, comme dict icy.

« La quelle Claude Alacoque, fille aynée des dits sieurs mariés Alacoque Aulmosnier, elle a fait et fait, nomme, crée et institue son héritière universelle seulle et pour le tout, en tout le restant de ses biens dont n'est fait mention cy dessus, à la charge qu'elle sera tenue de payer les susdits legats, et en outre la dotte telle qu'on la promis aux dites Dames Religieuses du dit Couvent Sainte-Marie de Paray; et de plus de luy payer annuellement la somme de cinq livres, payable à compter du jour de sa proffession sa vie durant, Nommant pour exécuteur du présent son testament le dit sieur Jean Chrysostome Alacoque, qu'elle supplie en avoir soin; etant bien persuadée qu'il n'y manquera pas, et à qui elle se refie, puisque, comme elle dit, il luy a toujours presté toute assistance dès le décès de leur père. Et au cas que par grand inconvénient le dit Couvent vînt à succomber, elle se réserve le pouvoir de rentrer dans ses biens aultres que ceux qui auront esté délivrés au dit Couvent, pour pouvoir être rétablie en un autre, et à ce, en ce cas, implore l'assistance du dict sieur son frère.

« Fait, lu et passé en la maison de la dite Damoiselle testatrice, et en une chambre du côté du matin, ou elle m'a retiré à part pour ce sujet, sur

l'heure de dix du matin, le dix-neuvième jour du mois de juin mil six cent soixante et onze, présence de Guillaume Aulmosnier sieur de Chalenforge et Antoine Delaroche clerc du dit Verosvres, témoins requis, appelés, soussignés, avec la dite Damoiselle testatrice, présence des quels le présent a esté lu et relu; après quoi elle a déclaré le vouloir ainsi. »

La minute est signée : Marguerite Alacoque, Guillaume Aulmosnier et Delaroche, et G. Declessy, notaire royal [1].

[1] Lorsque nous avions donné, pour la première fois, ce testament, jusqu'ici inédit, nous l'avions publié d'après une copie notariée faite sur la minute en 1692, deux ans après la mort de la Bienheureuse. Quoique cette copie pût suffire, étant parfaitement authentique, nous exprimions le désir de retrouver l'original; et, dans ce but, nous faisions appel à tous ceux qui pouvaient nous donner un renseignement. Nous reçûmes, très-peu après, une lettre de M. Joleaud, lieutenant-colonel du 7e dragons, à Versailles, lequel, en nous apprenant qu'il était parent de notre Bienheureuse, et en nous le démontrant sans réplique, ajoutait : « Le testament de ma sainte parente est du 19 juin 1671; il a été fait par-devant Me Declessy, notaire à Ozolles. Or j'ai retrouvé dans l'étude de Me Goyard, notaire à Charolles, il y a quelques années, le testament d'un de mes ascendants, du 15 novembre 1670, fait également devant Me Declessy, notaire à Ozolles. Les minutes des actes de l'étude de Me Declessy, d'Ozolles, ont donc été transportées en l'étude de Me Goyard, ou plutôt de son successeur; car Me Goyard s'est retiré depuis plusieurs années. *Peut-être* y aurait-il là une indication qui pourrait vous faire retrouver la minute du testament de la Bienheureuse. » J'envoyai immédiatement cette lettre à M. Mamessier, curé de Dompierre-les-Ormes, qui m'avait rendu déjà tant de services; je le priai de se transporter au plus vite à Charolles, chez le successeur de Me Goyard. Les prévisions de M. Joleaud étaient justes; et nous eûmes le bonheur d'y retrouver la minute de ce testament précieux, signé par la Bienheureuse. Mille remercîments à M. le colonel Joleaud, auquel

Ce fut là le dernier acte de la Bienheureuse, en quittant le monde. Après quoi, ayant tout donné aux siens, dès le lendemain matin, 20 juin 1671 [1],

nous devons une telle découverte; à M. Mamessier, qui a déchiffré ce texte avec plus de soin et de succès qu'on ne l'avait fait en 1692; et à M. le notaire Thevenin, qui, avec un désintéressement parfait, nous a en expédié une copie authentique. C'est elle que l'on trouvera à la fin du volume, note 9.

1 Le testament que nous venons de transcrire, outre son charme, nous a, de plus, apporté une grande lumière sur la question du jour où la Bienheureuse était entrée au monastère. Les *Contemporaines* avaient écrit que c'était le 25 mai 1671, jour de sainte Madeleine de Pazzi, un samedi. Et tous les historiens avaient copié cette date, si bien que c'était chose consacrée. Il y avait cependant à cela deux difficultés : 1° en 1671, le 25 mai ne tombait pas un samedi; 2° au registre officiel des prises d'habit, l'acte, écrit tout entier de la main de la Bienheureuse, portait qu'elle avait pris l'habit « le 25 aoust 1671, *après avoir demeuré deux mois en la maison de céans* ». Or, du 25 mai au 25 août, il n'y a pas deux mois, il y en a trois. Les *Contemporaines* s'étaient donc trompées. Mais, comme on ne savait comment expliquer cette contradiction, on continuait à dire que la Bienheureuse était venue le 25 mai. Le testament qu'on vient de découvrir ne permet plus cette erreur. Il a été fait par elle, « avant de partir. » Or il est du 19 juin 1671. Le lendemain 20, se trouve justement un samedi. Du 20 juin au 25 août, il y a deux mois. Toutes les dates concordent; et on voit dans cet exemple l'importance de rechercher les moindres pièces, dans les études de notaires, jusque dans les boutiques de marchands. Une note, une quittance, un acte, donne une date et une lumière.

Comme cependant il est impossible d'admettre que les *Contemporaines* n'aient eu aucune raison de dire qu'elle est entrée au monastère le 25 mai 1671, jour de sainte Madeleine de Pazzi, voici ce que nous croyons. Les *Contemporaines* disent : « que la Bienheureuse vint une première fois au monastère avec Chrysostome; qu'elle lui dit de s'arranger à tout prix pour sa dot, et qu'elle s'en retourna ensuite mettre ordre à ses affaires, qu'elle

elle se mit en route pour Paray. Les adieux furent déchirants. Sa mère la couvrit de ses embrassements et de ses larmes. Marguerite supporta d'abord sans pâlir ce dernier assaut. « Jamais je ne sentis tant de joie et de fermeté dans mon cœur, qui étoit comme insensible, tant à l'amitié qu'à la douleur qu'on me témoignoit, surtout ma mère, et je ne versai pas une larme en la quittant. » Mais, comme Dieu voulait qu'aucune des beautés de la nature et de la grâce ne manquât à ce grand sacrifice, à peine elle eut abandonné sa mère, qu'une immense douleur fit irruption dans son âme. « Il me sembla, dit-elle, que mon esprit alloit se séparer de mon corps. » Ainsi, quand sainte Thérèse franchissait le seuil de la maison paternelle, elle sentait ses os se briser, selon son expression, et la vie défaillir en elle. Ainsi encore, quand sainte Chantal s'arrachait aux embrassements de son vieux père, aux caresses de ses petits enfants, elle versait de tels torrents de larmes, que les témoins de cette scène s'en étonnaient et s'en scandalisaient. La bienheureuse Marguerite-Marie eut la même gloire, et, sur la route de Verosvres à Paray, elle connut toutes les angoisses de l'agonie.

termina promptement. » N'est-il pas très-possible que ce jour de sainte Madeleine de Pazzi, qui ne va pas pour être un samedi, soit celui de la première entrevue avec la communauté; et que la Bienheureuse, s'en étant retournée avec cette bonne assurance de réception, ait achevé toutes ses affaires le 19 juin, et ait eu ensuite ses deux mois de postulat avant le 25 août? Rien n'empêche alors qu'elle ne soit entrée un samedi, puisque le 19, jour de la signature du testament, est un vendredi.

Nous demandions tout à l'heure pourquoi elle avait choisi la Visitation, alors que tant d'autres maisons religieuses s'ouvraient devant elle. Nous le savons aujourd'hui. Marguerite-Marie ne venait pas à la Visitation comme tant d'autres, parce que cet Institut, fondé hier par deux saints admirables, exhalait encore ces premiers parfums si doux à respirer sur le berceau des maisons religieuses. Elle y venait par une raison d'un ordre supérieur. Dieu, qui n'a pas élevé une montagne, creusé une vallée, dessiné un rivage sans savoir pour quel peuple ou pour quelle âme il travaillait, en créant la Visitation, avait pensé à Marguerite-Marie. Il les avait faits l'un pour l'autre. Il avait fait la douceur, la simplicité, l'humilité, la vie cachée de la Visitation, pour qu'au jour où Marguerite-Marie y entrerait, elle pût s'y dilater comme dans son élément; et depuis vingt ans il travaillait l'âme de notre sainte enfant, il la faisait douce, humble, simple, pure, afin qu'elle pût être un jour la plus haute fleur et le fruit le plus suave de la Visitation; ou plutôt il les avait faits l'un et l'autre, le grand ordre et l'humble vierge, afin qu'ils fussent tous deux, celui-là le théâtre, celle-ci l'évangéliste et l'apôtre d'une grande merveille dont ils ne se doutaient ni l'un ni l'autre. Seulement, s'y prenant de loin, il en avait envoyé à saint François de Sales et à sainte Chantal de sublimes pressentiments; il en avait mis les germes, prêts à fleurir dans les fondations mêmes de l'Institut; il avait donné à celui-ci, pour armoiries et pour blason, un Cœur couronné d'épines et surmonté d'une

croix; et ces pieuses filles que Dieu avait créées depuis soixante ans, et qu'il formait dans la solitude pour être un jour la garde d'honneur de son Cœur adorable, le peuple, sans savoir pourquoi, commençait à les appeler *les filles du Cœur*.

Mais l'humble vierge qui devait faire fleurir ces germes, éclairer ces pressentiments, donner un sens à ces armoiries, ne se doutait de rien. Dans toute cette première partie de sa vie où Dieu déjà lui parle, pas un mot de sa vocation extraordinaire, pas une lueur sur sa destinée, pas un regard sur les besoins de l'Église, à laquelle cependant elle est envoyée comme un ange libérateur. Elle n'a qu'un attrait qui finit par tout dominer : se cacher, fuir les hommes, oublier les créatures, trouver un petit coin, une solitude, une maison fermée, où elle oubliera tout, et où, oubliée de tout, elle ne vivra que pour Dieu seul.

Voilà comment elle entre à la Visitation. C'était le 20 juin 1671. Deux mois après, elle prenait l'habit. Dix-sept mois plus tard, elle se couchait sur le pavé de l'église; on étendait sur elle le drap des morts, et elle se relevait radieuse; car entre elle et les hommes c'était à jamais fini; la tombe était scellée.

CHAPITRE QUATRIEME

LE MONASTÈRE DE PARAY

(1671)

Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.

Lève-toi, sors de l'ombre, ô Paray, parce que voici venir celle qui sera ta lumière; et déjà la gloire de Dieu s'est levée sur toi. (Isaïe, LX, 1 et 2.)

Quand l'heure fut venue, les portes du sanctuaire s'ouvrirent, et le Roi d'amour, entrant dans le cher monastère de Paray, y introduisit sa bien-aimée.

(*Année sainte,* I, p. 746.)

Quel était donc ce monastère vers lequel Dieu dirigeait notre Bienheureuse, et qui allait être le théâtre d'une si grande merveille? Quelles âmes allait-elle y trouver? quelles traditions et quelles vertus? quels courants de foi, de ferveur, de vie religieuse [1]?

C'était le temps où l'ordre de la Visitation, aban-

[1] Il est d'usage à la Visitation que chaque monastère écrive tous les trois ans une *Circulaire* adressée à tout l'institut. Dans

donné depuis trente ans à peine par la grande âme de la vénérable mère de Chantal (1641), puisait dans les fêtes récentes de la canonisation de saint François de Sales des forces nouvelles, et continuait à couvrir le monde de ses pieuses solitudes. Chaque année voyait s'ouvrir, pour les âmes fatiguées de la terre et altérées d'amour divin, de nouveaux monastères. En 1642, Villefranche, Verceil en Italie, Montbrison, Agen, Avignon, le deuxième de Rouen; en 1643, Salins, Montélimart, Limoges; en 1644, Issoudun, Castellane, Vienne et Tulle; en 1645, Saint-Marcellin et Soleure; en 1646, la Flèche, Avallon et Dole; en 1647, Toulouse, Chartres et Saumur; en 1648, Loudun, Bourbon-Lancy, le deuxième de Grenoble; en 1649, Compiègne et Clermont; en 1650, Abbeville et Mons en Hainaut; en 1651, Chaillot, Seissel, Aurillac et la Rochefoucauld; en 1652, le deuxième de Marseille et le deuxième d'Aix; en 1653, Saint-Amour et Langres; en 1654, Varsovie en Pologne; en 1657, Arone en Italie; en 1659, Auxerre, Alençon et Brioude; en 1660, Thiers et le troisième de Paris; en 1663, Bourg, Saint-

cette circulaire, on fait connaître d'abord ce qui a pu arriver de particulier et surtout d'important dans la maison; puis on raconte la *vie* de toutes les sœurs qui sont mortes durant ces trois années. On voit dès lors l'importance d'un document pareil. C'est toute l'histoire d'un monastère, l'histoire générale de la communauté, et l'histoire particulière de chaque sœur. Nous avons en conséquence recherché avec le plus grand soin toutes les circulaires de Paray à l'époque dont nous nous occupons; et c'est avec ces documents que nous allons écrire ce chapitre, et que nous éclaircirons, dans les chapitres suivants, une foule de questions obscures. Voir la note 12.

Andéol et Monaco; en 1664, Nîmes; en 1666, Saint-Remo; en 1667, Bruxelles et Munich; en 1669, Modène et le deuxième de Nice; enfin, en 1671, Rome. Une intarissable vie coulait de la tombe à peine refermée de sainte Chantal; et si ses premières filles, celles qui avaient entendu sa forte parole, avaient été la rejoindre dans ce séjour de la lumière après lequel elles avaient tant soupiré sur la terre, elles laissaient après elles des âmes formées de leurs mains, héritières de leurs vertus; quelques-unes même qui avaient pu entrevoir encore les traits vénérables, le visage déjà transfiguré de leur sainte fondatrice.

Parmi toutes ces pieuses solitudes, celle de Paray en Bourgogne se recommandait par son ancienneté et sa ferveur.

Cette petite ville de Paray, établie dans une charmante vallée, enveloppée de montagnes, traversée par des eaux vives, ombragée par les plus beaux platanes du monde, repose au pied d'une vieille basilique que saint Hugues fit bâtir au XIe siècle, pour essayer le plan qui devait servir à la construction de la colossale église de Cluny[1]. Née au souffle

[1] Saint Hugues, abbé de Cluny, né en 1024, décédé en 1109, a fait commencer l'église de Cluny en 1089. Quelques archéologues pensent que l'église de Paray, moins ancienne que Cluny, serait une réduction de l'église de Cluny. Pour moi, j'incline à croire qu'elle est un essai. Le moyen âge faisait peu de *réductions*, travail des époques où le souffle s'en va, où l'originalité manque. Il faisait au contraire des *essais*, et c'était en particulier l'usage de l'ordre bénédictin. J'en citerai pour exemple, dans l'Orléanais, Germigny, dont la petite église contient en germe la magnifique église de Saint-Benoît-sur-Loire.

des moines, et pour cela appelée Paray-le-Monial, ayant grandi sous ce gouvernement paternel des abbés dont on disait en Bourgogne comme aux bords du Rhin : « Il fait bon vivre sous la crosse, » elle a conservé jusqu'à nos jours une douceur de mœurs, une noblesse et une distinction de manières, une aménité et une piété que le malheur des temps n'a pas diminuées. Un instant, il est vrai, le protestantisme y apparut ; mais ce ne fut, comme dans toute la Bourgogne, qu'une surprise dont elle se réveilla vite, et reprenant sa fécondité passée, voulant réparer ses brèches, elle se hâta de bâtir à la fois un couvent d'ursulines pour élever ses enfants, un hôpital pour soigner ses malades, une maison de pères jésuites pour lui réapprendre Jésus-Christ, et enfin un monastère de la Visitation pour l'embaumer de tous les parfums de la piété. En quelques années, cette petite ville, dont la population ne dépassait pas alors quatre à cinq mille habitants, eut une de ces vives explosions de foi et de charité qui feraient honneur aux plus grandes cités.

Les sœurs de la Visitation arrivèrent à Paray le 4 septembre 1626 ; et dès 1642 leur monastère était entièrement bâti à neuf dans une belle plaine située au levant, et comme adossé au chevet de la vieille basilique. On peut le voir encore aujourd'hui dans toute sa simplicité primitive, car il n'a pas changé. Ce sont quatre grands corps de bâtiments reliés ensemble, avec une cour au milieu. Un cloître règne sous les bâtiments, et ouvre ses vastes arcades sur la cour, au milieu de laquelle se trouve la fontaine

traditionnelle et symbolique. Le long des murs d'une blancheur irréprochable, et dans l'arc formé par la naissance des voûtes, on lit encore les sentences que saint François de Sales avait recommandé d'écrire partout, afin qu'on ne pût lever les yeux sans trouver une pensée pour l'esprit et un aliment pour le cœur. Les salles de communauté, la chapelle, la sacristie, le noviciat, le réfectoire, s'ouvrent sur ce cloître, et deux escaliers placés aux angles conduisent aux cellules qui sont au premier étage. Celle de la Bienheureuse subsiste toujours. On l'a convertie en chapelle; mais je l'ai encore vue dans son état primitif : étroite, blanchie à la chaux, sans autres meubles qu'un lit, une table, une chaise; sans autres ornements qu'un crucifix de bois et une image en papier du Sacré-Cœur. Elles sont toutes semblables à celle-là : simples, pauvres et propres. De vastes jardins, semés de statues et de chapelles, enveloppent tout le monastère de verdure, de silence et de paix. Le passage de la sainte a sans doute ajouté à tout cet ensemble un parfum qu'il n'avait pas, et en a fait comme un reliquaire tout plein des vestiges sacrés de Notre-Seigneur. Mais dès cette époque on ne pouvait y faire un pas sans y respirer la paix, la ferveur, l'oubli des hommes, la présence de Dieu.

En 1671, quand la Bienheureuse y arriva, le monastère était gouverné par la vénérable mère Hiéronyme Hersant, qui achevait sa sixième année de supériorité. La mère Hersant appartenait à la Visitation de la rue Saint-Antoine de Paris, où elle avait eu pour maîtresse la grande et sainte mère Lhuillier.

Toute jeune, elle avait pu ouvrir son cœur et faire connaître son âme à la vénérable mère de Chantal, et pendant vingt ans elle avait eu pour directeur saint Vincent de Paul [1]. A une telle école, elle était devenue une sainte, et de plus elle avait appris cette science du gouvernement et cet art de manier les esprits, qui, joints à la plus solide vertu, avaient procuré au monastère de Paray cinq années déjà de progrès et de ferveur. Il est vrai qu'elle était au moment, ayant presque achevé ses six années de supériorité (1666-1672), de quitter les sœurs de Paray et de retourner à Paris; mais, de ses mains, le gouvernement allait passer dans celles, ni moins fortes ni moins tendres, de la mère Saumaise, venue de Dijon, laquelle, après avoir gouverné le monastère pendant six années (1672-1678), ferait place à la mère Greyfié, venue d'Annecy (1678-1684). Comme si, dans cette Visitation de Paray, où nous allons voir de si belles vertus, des vocations si extraordinaires, un si grand amour des règles, de si mâles courages, l'humilité, plus forte que toutes les autres vertus, ne permettait pas aux religieuses de Paray de croire qu'elles fussent en état de se gouverner elles-mêmes, ou que la ferveur les poussât à chercher dans les premiers monastères de l'ordre, à Annecy, à Paris, à Dijon, les supérieures les plus capables de les entretenir et de les faire avancer dans le vrai esprit de la Visitation. Disons, pour monter plus haut, que Dieu, qui allait amener dans ce cloître une si rare

[1] *Année sainte,* I, 745.

merveille de la grâce et par elle achever la Visitation et compléter l'œuvre de saint François de Sales et de sainte Chantal, voulut y appeler, pour diriger la Bienheureuse, les plus éminentes supérieures venues des trois monastères où vivaient les plus fortes traditions et les plus profonds souvenirs des saints fondateurs.

La maîtresse des novices entre les mains de laquelle va être remise, en arrivant, notre Bienheureuse, était une vénérable ancienne qui avait quarante-quatre ans de vie religieuse, et dont la vocation se reliait aux origines mêmes de la Visitation de Paray. Son père, M. de Thouvant, avait été un des deux fondateurs du monastère, et elle fut elle-même la première des jeunes filles de Paray qui prit le voile. Contemporaine des huit religieuses que la mère de Blonay avait envoyées de Lyon pour faire la fondation, et qui étaient « gratifiées de Dieu si extraordinairement, d'une obéissance à toute épreuve, d'un don d'oraison si sublime, et enfin d'un parfum de vertu si puissant que le peuple coupoit leurs vêtements, afin d'en garder des morceaux comme des reliques [1] », elle n'avait pas achevé son noviciat, lorsque la sainte mère de Chantal arriva au monastère. La sainte regarda la jeune novice, qui n'avait que seize ans, et, connaissant dans une lumière prophétique ce qu'elle serait un jour, elle lui mit la main sur la tête pour la bénir, et recommanda fort qu'on en prît grand soin et qu'on modérât sa fer-

[1] *Fondation inédite du monastère de Paray,* ms. in-4° appartenant à la Visitation de Paray, p. 308.

veur, « et en particulier qu'on ne lui permît qu'une demi-heure d'oraison jusqu'à dix-huit ans, de crainte qu'une trop grande application ne nuisît à sa santé, ajoutant qu'elle prévoyoit que par ses vertus et son bon jugement elle rendroit d'éminents services à la maison [1]. » La prophétie de la sainte achevait de se réaliser; car, après avoir gouverné pendant douze ans le monastère de Paray en qualité de supérieure (1645-1651 et 1657-1663), après avoir formé la plupart des religieuses en qualité de maîtresse des novices, douée d'une oraison très-élevée, d'une tendre dévotion à Notre-Seigneur, et d'une profonde connaissance des âmes, elle allait achever sa féconde carrière en formant à la vie religieuse la bienheureuse Marguerite-Marie.

Sous le gouvernement de la vénérable mère Hiéronyme Hersant, sous la direction éclairée de la pieuse sœur de Thouvant, le monastère de Paray se recrutait rapidement. On y voyait accourir et se jeter dans le cloître, au prix des plus grands sacrifices, et après avoir rencontré les plus douloureuses résistances, une foule de jeunes filles appartenant aux premières familles de Bourgogne : Catherine-Antoinette de Lévis-Châteaumorand, par exemple, qui, retenue dans le monde par la tendresse de sa mère, et y étant restée jusqu'à sa mort, versa à si pleines mains les trésors de sa grande fortune sur le pays qu'elle habitait, que, quand on apprit son dessein d'entrer en religion, ce fut une alarme générale, et

[1] *Fondation inédite de Paray,* p. 310.

que les principaux résolurent de s'opposer à sa sortie et de l'arrêter en chemin [1]; Marie-Hyacinthe Courtin, « remarquable par sa beauté autant que par sa vertu, et qui fut poursuivie jusque dans nos parloirs par ses prétendants; [2] » Marie-Thérèse Basset, d'une des plus riches familles de Roanne, qui vit ceux qui aspiraient à sa main se battre en duel, et le plus cher de ceux-là tué par un autre qui était jaloux de la préférence qu'elle témoignait; blessée au cœur par ce coup d'épée, elle vint tout oublier et se consoler dans l'amour de Celui qu'on ne peut pas nous ravir [3]; Madeleine de Vichy-Chamron, des deux illustres maisons de Chamron et d'Amanzé, qui ne vint à la Visitation qu'après avoir refusé la crosse d'abbesse que lui offrait Mgr de Villars, archevêque de Vienne [4]; Séraphique de la Martinière, qui, retenue malgré elle dans le monde par la tendresse de ses parents, en tomba si malade qu'elle ressembla bientôt à un squelette; on finit par la laisser entrer, et « l'ardeur de sa fièvre céda à l'ardeur du divin amour qui la conduisoit à l'Époux céleste » [5]; tant

[1] *Abrégé* de la vie et des vertus de notre vertueuse sœur de Lévis-Châteaumorand (sans date).

[2] *Circulaire* de Paray, 23 mars 1725. *Abrégé des vertus de douze de nos chères sœurs qui sont mortes dans le monastère de Paray* depuis le 9 septembre 1719.

[3] *Circulaire* de Paray, 17 décembre 1717. *Abrégé des vertus de nostre très-honorée sœur Marie-Thérèse Basset.*

[4] *Circulaire* de Paray du 20 février 1738. *Abrégé de la vie et des vertus de notre très-honorée sœur Madeleine-Victoire de Vichy de Chamron.*

[5] *Circulaire* du 23 mars 1725. *Abrégé des douze...*, etc.

d'autres enfin, les Damas, les Coligny, les d'Amanzé, les Varenne de Glétin, les d'Athose, les des Escures, que nous allons voir se grouper autour de la Bienheureuse; qui pouvaient tout espérer du monde si elles avaient daigné lui donner leur cœur; qui, le lui refusant, auraient pu du moins, puisqu'elles voulaient être religieuses, porter des crosses d'abbesses ou des croix pectorales de chanoinesses; mais qui abandonnaient tout, attirées par l'humilité, la pauvreté et la ferveur de l'humble retraite que saint François de Sales et sainte Chantal venaient d'ouvrir « aux grands cœurs et aux petites santés ». On en vit même, de ces filles du grand monde, qui n'estimaient pas descendre assez, si, en se faisant religieuses, elles ne s'abaissaient pas jusqu'au rang des sœurs domestiques : Françoise-Angélique de la Mettrie, par exemple, ou Claude-Françoise Chappui, petite-fille de M. de Marselison, d'une très-riche famille du Charolais. « Toutes les instances de ses proches ne purent l'empêcher de prendre, à Paray, le voile des sœurs converses, ni la contraindre, sur la fin de sa vie, à devenir sœur de chœur. Elle déclara qu'elle vouloit mourir sous son voile blanc[1]. »

Précisément parce que ces jeunes filles appartenaient à de grandes familles et qu'elles avaient de grands cœurs, les épreuves du noviciat étaient étrangement fortes: cinquante ans après, le souvenir en faisait encore frémir. « Comme on n'épargnoit pas alors les épreuves, dit la sœur qui raconte l'en-

[1] *Circulaire* du 18 avril 1713.

trée en religion de Rosalie Verchère, elle fit voir toute la générosité de son âme [1]. » — « Sa grande piété la fit recevoir avec joie au noviciat, est-il écrit de Françoise-Marguerite d'Athose; elle en soutint les épreuves, qui estoient fortes en ce temps-là, avec une ferveur qui lui mérita de prendre notre saint habit [2]. » — « Son courage intrépide, est-il écrit de Marie-Catherine du Chailloux, dévora, pour ainsi dire, toute la rigueur de ces premiers temps, et se livra à toute les ardeurs du saint amour, au milieu des épreuves rigides que l'on faisoit alors [3]. » — On peut dire de Catherine Heuillard qu'elle a « porté au tombeau la ferveur de son noviciat, n'ayant jamais eu d'autres reproches à lui adresser que de ce qu'elle en faisoit trop, et bien au-dessus de ses forces [4] ». Des mots semblables se rencontrent à toutes les pages des manuscrits qui racontent les origines de la Visitation de Paray.

Et comment le noviciat n'aurait-il pas eu ce caractère d'austérité, de saint et généreux abandon aux rigueurs du saint amour, quand les sœurs professes ont toutes ce caractère? On en a déjà vu quelque chose. Il faudrait raconter l'histoire de chaque sœur pour donner la vraie physionomie de ce fervent et généreux monastère. Marie-Suzanne Piédenuz était un prodige d'austérité. « Toute pénétrée de la sainteté et de la grandeur de Dieu, elle

[1] *Circulaire* du monastère de Paray, 23 mars 1725.
[2] *Ibid.*
[3] *Circulaire* de Paray, 1er octobre 1743.
[4] *Circulaire* du 17 décembre 1717.

auroit voulu s'abîmer devant lui jusqu'au centre de la terre. Elle se tenoit en sa présence comme une criminelle accablée sous le poids de sa justice. Elle faisoit de rudes et sanglantes disciplines, qui n'ôtoient rien à l'ardeur de son amour, aimant ce divin Sauveur de toutes les puissances de son âme, et parce qu'elle ne pouvoit l'aimer autant qu'elle vouloit, se regardant comme une réprouvée ; état pénible qui a duré jusqu'à sa mort [1]. » Catherine-Augustine Marest avait pour la pénitence des attraits encore plus puissants. « Cette fille, admirable plus qu'elle n'étoit imitable dans ses mortifications, buvoit rarement du vin, ne s'approchoit presque jamais du feu, l'ardeur du divin amour lui en servant en tout temps ; habillée en hiver comme en été, et ne se croyant pas même digne de porter ce qui ne pouvoit plus servir aux autres [2]. » — « Dieu avoit prévenu Marie-Hyacinthe Courtin de sa sainte crainte et d'une si vive horreur du péché, qu'elle en fuyoit jusqu'à l'apparence, ce qui la pénétroit de frayeur à l'approche des sacrements. Il lui falloit des temps infinis pour se préparer à celui de pénitence, où elle ne laissoit pas d'être fort courte et claire, malgré les grands scrupules sur son office qui la dévoroient toute vive; ce qui, joint à sa grande abstinence et mortification, l'a réduite à l'étisie qu'elle a portée longtemps [3]. » Marie-Charlotte Benoît était plus pénitente encore. « Son esprit fort et généreux lui fit

1 *Circulaire* de Paray du 15 mars 1703.
2 *Circulaire* de Paray, 18 avril 1713.
3 *Circulaire* de Paray, 23 mars 1725.

entreprendre la perfection de la manière la plus vigoureuse, ne faisant rien à demi, se sacrifiant sans ménagement, et portant la rigueur sur elle-même à un point si excessif, que sa conduite en ce point a été plus admirable qu'imitable, s'étant traitée si durement qu'elle a été contrainte, sur la fin de sa vie, de demander pardon à son corps, comme saint Bernard, craignant d'avoir abrégé ses jours. Cet état de mort continuelle nous la faisoit regarder comme un autre saint Jérôme [1]. » On comparait Rosalie de Farges à un autre Élie. Elle en avait l'ardeur, la pénitence. Nous la verrons passer sa vie tout entière sur le Calvaire, dans des austérités qui font frémir [2].

A cette austérité, à cette mortification qui marque d'un premier trait la physionomie des sœurs de Paray, se joignait un amour des règles qui ne fut peut-être en aucun monastère poussé à un si haut degré. Sœur Jeanne-Aimée était au moment de mourir; la supérieure la trouva tout abîmée en Dieu, tenant en main ses constitutions, et aux questions qu'elle lui adressa : « Ah ! ma mère, répondit la mourante, Notre-Seigneur m'a fait connoître que je ne puis entrer au ciel que par ces trois portes : la première est l'observation de nos saintes règles, la seconde l'amour du prochain, la troisième l'humilité [3]. » Marie-Joseph Boutier, qui mourut âgée de vingt et un ans, et qui eut tant de peine à mourir si jeune,

[1] *Circulaire* du 17 décembre 1717.
[2] *Circulaire* du 14 mai 1743.
[3] *Circulaire* du 17 décembre 1717.

disant : « Hélas! je ne fais que commencer à vivre, et voilà qu'il faut mourir! » pour se décider à son sacrifice, elle baisoit ses constitutions, et y trouvoit la force de s'abandonner à la sainte volonté de Dieu [1]. » Marie-Hyacinthe Courtin avait toujours ses règles à la main; elle compassait dessus toutes ses actions, ne voulant « faire ni plus ni moins », et elle avait même pris ces mots pour sa devise [2]. Le zèle de la sœur Catherine-Augustine Marest pour les saintes règles l'a animée, pour ne pas dire embrasée, ne pouvant souffrir qu'on y manquât dans le moindre article; mais dans la suite Dieu lui fit comprendre qu'il y aurait plus de mérite à en modérer les mouvements. « Attachée à sa règle, elle n'entendoit rien à tous ces mystères de direction, comme elle disoit en riant. Sa règle, sa supérieure, son confesseur ordinaire, cela lui suffisoit [3]. » On en dit autant de la sœur Séraphique de la Martinière, dont l'attrait principal était l'amour de la vie cachée et l'exacte observance des règles, et « à laquelle tout ce qui étoit élevé et sublime étoit suspect [4] ». Et ailleurs, en parlant de la sœur de Damas de Barnay : « Tout ce qui étoit singulier et admirable n'étoit pas pour elle. »

Il faut noter avec soin tous ces traits : cette observation exacte des règles, ce soin de compasser dessus toutes ses actions, ces devises : Ni plus ni moins, cette crainte de tout ce qui est élevé et sublime, cet

1 *Circulaire* du 23 mars 1725.
2 *Circulaire* du 17 décembre 1717.
3 *Ibid*
4 *Ibid.*

effroi du singulier et de l'admirable, ce doux sourire en parlant de ces mystères de direction, etc. Nous touchons là un des traits les plus frappants du monastère de Paray, et le vrai motif de cette passagère opposition que va rencontrer notre Bienheureuse, et qui a été jusqu'ici mal comprise et injustement appréciée.

Ajoutons que ces âmes si ardentes, si généreuses, si fortement attachées à leurs règles, étaient d'une humilité et d'une obéissance incroyables. « La sœur Anne-Alexis de Maréchalle étoit comme une boule de cire entre les mains de Dieu et de celles qui lui en tenoient la place; c'est ce qui faisoit qu'on la mettoit dans tous les emplois grands et petits, sans qu'elle en fût ni abaissée ni élevée, mais toujours franche, cordiale, et d'une régularité exemplaire [1]. » Quand on annonça à la sœur de Vichy-Chamron, qui avait brisé sa crosse d'abbesse pour entrer à la Visitation, qu'on songeait à elle pour la faire directrice, tout son corps frémit, des larmes parurent à sa paupière, et elle faillit s'évanouir [2]. Il en fut de même de la mère de Lévis-Châteaumorand lorsqu'il fu question de la faire supérieure. Obligée de céder, elle laissa un écrit par lequel elle demandait que, contrairement à la coutume, on n'écrivît rien sur elle, et qu'on laissât sa mémoire dans un éternel oubli [3]. Les sœurs n'obéirent point à cet ordre, et

1 *Abrégé de la vie et des vertus de sœur Anne-Alexis de Maréchalle*, petit in-4° de 10 pages.

2 *Circulaire* du 20 février 1738.

3 *Abrégé de la Vie*, etc.

plût à Dieu qu'elles n'eussent pas obéi davantage aux recommandations semblables que laissa la sœur Marie-Madeleine des Escures, d'abord l'amie la plus intime de la Bienheureuse; plus tard son adversaire la plus ardente, parce que, très-fervente, mais moins éclairée que notre sainte, il lui sembla que celle-ci s'écartait des règles et de l'esprit de la Visitation, au-dessus desquels elle ne mettait rien; et enfin, quand elle eut reconnu son erreur, la plus humble, la plus zélée des adoratrices du sacré Cœur et des disciples de la Bienheureuse. Regrettons aussi que les sœurs se soient conformées trop exactement aux écrits que laissèrent la sœur Angélique de Damas de Barnay, la sœur Jeanne-Françoise Chalon, la sœur de Coligny, et une foule d'autres; car, après avoir eu la passion de tout quitter pour s'ensevelir dans le cloître, elles avaient maintenant la passion d'être oubliées même du cloître.

Inutile de dire que l'amour de Dieu couronnait tant de vertus et enflammait toutes les âmes : un amour un peu craintif, il faut bien le reconnaître; un amour fort et austère à la manière du XVIIe siècle, où la générosité était sans bornes, mais où la tendresse demandait à avoir plus de part. La grande dévotion de Marie-Anne Cordier était à l'immensité de Dieu, se regardant sans cesse dans cet abîme, comme un néant qui se va détruire[1]. Celle de Séraphique de la Martinière était pour la majesté infinie

[1] *Circulaire* du 18 avril 1713.

de Dieu, qu'elle avait sans cesse devant les yeux. Aussi travaillait-elle toujours à genoux [1]. Marie-Émerentianne Rosselin était presque toujours abîmée dans la pensée de la justice de Dieu, et elle en séchait de frayeur [2]. Il en fut de même de Marie-Catherine du Chailloux, dont toute la vie s'est passée dans la terreur des jugements de Dieu. « Tout ce qu'elle entendoit dans les sermons ou les lectures sur les fins de l'homme, la prédestination ou la fidélité à la grâce, la frappoit si vivement qu'elle en étoit à mourir. On ne sauroit dire toutes les pénitences qu'elle a faites pour obtenir cette paix des enfants de Dieu, qu'elle eut enfin, après l'avoir achetée bien chèrement [3]. »

Mais ces grandes vues, qui ont tant diminué de nos jours, qui mettaient alors dans les âmes un si vif respect pour Dieu, n'empêchaient pas l'amour. Cette sœur Séraphique de la Martinière, qui travaillait toujours à genoux, paraissait embrasée de ce feu divin que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. « Souvent des assauts d'amour la réduisoient au mourir. Elle s'en plaignoit tendrement à son Dieu. Je n'en puis plus, disait-elle; ménagez ma faiblesse, ou j'expirerai sous la violence de votre amour [4]. » Cette autre sœur, Marie-Anne Cordier, qui se voyait toujours si anéantie devant l'immensité de Dieu, avait en même temps pour lui un amour

1 *Circulaire* du 23 mars 1725.
2 *Ibid.*
3 *Circulaire* du 1er octobre 1743.
4 *Circulaire* du 23 mars 1725.

si fort, si ardent que, selon son expression, elle mourait de douleur de ne pouvoir mourir d'amour [1]. « O ma mère, disait sœur Émerentianne Rosselin, je passionne de mourir pour aller voir mon Dieu. » Et il y avait dans ses yeux, en disant ces choses, de si vives flammes, qu'on voyait bien la vérité de ce qu'elle affirmait [2]. Sœur Marie-Suzanne Piédenuz faisait tous les jours cent actes d'amour de Dieu [3]. Et les larmes venaient aux yeux en voyant sœur Catherine-Séraphique Bouillet, une vénérable ancienne, demander mains jointes et à genoux aux petites novices comment il fallait s'y prendre pour aimer Dieu. « Car je languis d'amour, disait-elle, et ne puis me satisfaire [4]. »

Aussi les deux grandes dévotions du monastère, c'était la Croix et la sainte Eucharistie, le monument du sacrifice et le monument de l'éternel amour. Les religieuses allaient au premier pour y entretenir et y exciter cette soif d'immolation, de pénitence, d'austérité et d'humilité qui les dévorait toutes, et il n'est pas une de ces *Vies* où l'on ne voie que la seconde source de la piété était Notre-Seigneur au saint Sacrement. Elles y couraient comme des faméliques, selon l'expression de nos vieux *Mémoires*.

On commence à voir se dessiner, si nous ne nous faisons pas illusion, la vraie physionomie du mona-

1 *Circulaire* du 23 mars 1725.
2 *Ibid.*
3 *Année sainte*, t. V, p. 353.
4 *Circulaire* du 4 mai 1704.

stère de Paray. Dans sa grande œuvre de la fondation de la Visitation, le saint évêque de Genève avait eu, on se le rappelle, deux idées très-hardies, de ces idées comme en ont les génies ou les saints, qui devancent leur siècle, et qui, pour cette raison, ont mille peines à réussir. Aussi, de ces deux idées, l'une avait échoué, l'autre était toujours en péril. Saint François de Sales, d'abord, avait voulu créer des religieuses qui allassent servir les pauvres. Le siècle s'était récrié, et avait obligé le saint évêque à rétablir les grilles. Contraint de ce côté, le saint avait alors pensé à cette foule d'âmes qui, par défaut de santé, ne pouvaient pas entrer au Carmel ou chez les Clarisses, et il avait arrange un genre de vie où le recueillement, la douceur, la mortification de l'esprit, la charité aimable suppléassent aux austérités corporelles, devenues impossibles. Mais, ici encore, ce grand courant de pénitence qui honore le XVII[e] siècle s'était mis en travers, et emportait une foule de Visitations. Paray était de ce nombre. Des grilles plus austères que celles qu'avait demandées saint François de Sales, des disciplines fréquentes, des jeûnes continuels, une foule de sœurs ayant à demander pardon à leur corps de l'avoir si maltraité; et avec cela le saint tremblement devant Dieu, le sentiment de son immensité, de sa grandeur redoutable; un amour très-généreux, pas assez tendre: voilà ce qu'était, en 1671, le monastère de Paray. C'était quelque chose de plus austère que ce qu'avait voulu saint François de Sales; ce n'était pas quelque chose de moins fervent.

Qu'on n'aille pas cependant s'imaginer que la tristesse habitât ce généreux monastère. C'est une observation mille fois renouvelée que, plus les règles sont sévères, plus les religieuses sont gaies. Dans les vies des sœurs qui composaient alors la Visitation de Paray, on surprend des mots aimables, spirituels, quelquefois plaisants. On s'aimait beaucoup. Il n'est presque pas une de ces religieuses dont on ne dise que c'était « une bonne amie [1], une des meilleures amies que l'on pût trouver [2], une âme sincère et franche dans l'amitié [3] » ; qu'elle avait « le cœur royal [4]; le cœur noble et libéral [5], le cœur très-sensible à l'affection, avec des reconnoissances infinies pour les moindres services [6] ». On célèbre sur tous les tons leur amabilité, leur gaieté, leur douceur, leur empressement à faire plaisir, leurs reparties vives et spirituelles, leurs beaux talents en tous genres [7]. « Marie-Thérèse Basset, fille du maire de Roanne, entendoit si bien les affaires, que messieurs nos avocats en étoient surpris. Elle nous a été très-utile dans le soin des papiers, et sa belle et bonne plume nous a été d'un secours merveilleux. C'est elle qui, entrant au monastère, y apporta une bibliothèque si bien fournie en toutes

1 *Circulaire* du 23 mars 1725.

2 *Ibid.*

3 *Circulaire* du 1er novembre 1715.

4 *Circulaire* du 8 mars 1701.

5 *Circulaire* du 17 décembre 1717.

6 *Circulaire* du 7 juillet 1743.

7 Voir toutes ces différentes *Circulaires*, et celles que nous avons citées déjà ou que nous allons citer.

choses, que ce nous fut un présent considérable [1]. » Sœur Marie-Catherine du Chailloux n'avait pas une moins bonne plume. C'est elle qui a écrit les *Annales* du monastère de Paray; « ce qui l'immortalisera parmi nous [2]. » Sœur Alexis de Mareschalle faisait des vers charmants. « Elle avoit une certaine allégresse qui reluisoit sur son visage, et qui passoit jusqu'à sa conversation, qui fut toujours gaie et saintement joyeuse, composant des couplets de chanson très-agréables, pour s'animer à une ferveur toujours nouvelle [3]. » Sœur Marie-Suzanne Piédenuz faisait mieux encore. « Elle a composé un grand nombre de poésies et de cantiques. Elle mit en vers le psautier de la sainte Vierge, de cent cinquante psaumes, composé par saint Bonaventure [4]. » Madeleine-Victoire de Vichy-Chamron cultivait aussi la poésie, « passant le temps si agréablement dans sa cellule, qu'elle le trouvoit toujours trop court, bien loin de s'y ennuyer, composant des cantiques spirituels pleins d'esprit et de ferveur. » On a conservé quelques-unes de ces poésies qui se faisaient alors au monastère de Paray. Elles ne sont pas inférieures à celles qu'a citées M. Cousin, et que composaient à la même époque Mlle de Bourbon, Mlle de Rambouillet, Mlles de Bouteville et de Brienne, au château de Chantilly [5]. Notre Bienheureuse va bientôt se mêler à ce chœur

[1] *Circulaire* du 17 décembre 1717 : voir *sa Vie* très-détaillée.
[2] *Circulaire* du 7 juillet 1743.
[3] *Circulaire* du 9 mars 1733.
[4] *Année sainte,* t. V, p. 353.
[5] Cousin, *La Jeunesse de Mme de Longueville,* p. 217.

de voix douces et pures, et cette enfant de la campagne laissera échapper des accents comme ceux-ci :

Je suis une biche harassée,
Qui cherche l'onde avec ardeur :
La main du chasseur m'a blessée;
Son dard a percé jusqu'au cœur.

Voici maintenant une artiste. Marie-Anne Cordier avait couvert le monastère de ses peintures. Tantôt prenant le pinceau elle-même, et peignant dans la chapelle de la Sainte-Vierge « le lambris azuré et parsemé d'étoiles d'or, qui fait un joli effet ». Tantôt, inspirant les peintres, les sculpteurs, leur fournissant des idées, « n'étant pas permis d'avoir plus d'adresse et l'idée plus juste qu'elle avoit, dont les ouvriers même les plus habiles étoient charmés. Elle fit faire le retable du grand autel, et en donna l'idée à un très-habile sculpteur; elle fit faire aussi des images en taille-douce qui représentoient les mystères de la Passion, pour mettre dans une allée qui va à l'infirmerie, avec un calvaire au fond. Et, enfin, elle fit peindre tout autour de la chapelle de la Sainte-Vierge les mystères de sa vie [1]. » Mais elle n'eut pas la joie de peindre la chapelle du Sacré-Cœur. Soit qu'elle fût souffrante alors, soit pour d'autres raisons, cet honneur fut donné à Marie-Nicole de la Faige des Claines, qui, née dans une grande famille, ayant reçu une brillante éducation, avait peut-être une plus belle main. C'est elle en-

[1] *Circulaire* du 18 avril 1713.

core, Marie des Claines, qui peignit la première chapelle du Sacré-Cœur [1]. Une autre sœur, Françoise-Éléonore de Vichy-Chamron, réussissait si bien aux petits pastels, « que ceux qui sortoient de ses mains, après avoir été admirés de Mgr le cardinal de Bouillon, étoient envoyés par ce prince, non-seulement à Paris aux princesses ses parentes, mais encore à notre saint-père le pape Clément XI. Son Altesse Éminentissime nous a, en effet, assuré que le bréviaire de Sa Sainteté en étoit rempli, et qu'elle en louoit beaucoup la délicatesse [2]. »

Pendant que les unes charmaient ainsi les loisirs du cloître et échauffaient leurs cœurs par de pieuses poésies et de gracieuses peintures, les autres tenaient l'aiguille; et, moitié par esprit de religion pour orner les saints autels, moitié par pénitence afin de vivre dans le travail, et plus tard, après la peste, par nécessité pour subvenir à leurs besoins, se montraient artistes encore, et faisaient des merveilles. Françoise-Marguerite d'Athoze « étoit des plus habiles aux dentelles d'or et d'argent que nous faisions alors pour un marchand de Lyon [3] ». Quand la sœur Madeleine de Vichy-Chamron prit le voile, « elle étoit vêtue d'un habit magnifique d'une moire d'argent couleur de cerise, doublée d'une autre aussi d'argent, qui fut son présent d'autel. Elle broda ensuite, avec ses chères sœurs, en or et en argent; et elles y ont si bien réussi, qu'elles ont fait nos deux

1 *Année sainte,* t. IX, p. 727.
2 *Vie et Œuvres,* t. I, p. 482.
3 *Circulaire* du 23 mars 1725.

plus beaux ornements [1]. » La sœur de Vichy-Chamron avait pour amie et pour rivale, dans ce genre de travail, Catherine-Augustine Marest, « qui employoit son temps et son adresse, qui étoit extrême, à faire des dentelles de point à la reine pour en garnir les aubes et les surplis. Elle étoit singulièrement habile aussi à faire des dentelles d'or et d'argent pour des marchands de Lyon, et tel fut le gain qu'on retira de son travail, qu'on eut de quoi faire bâtir la chapelle de Saint-François-de-Sales qui est dans l'église [2]. » On vantait les belles tapisseries de la sœur Marie-Catherine du Chailloux, quand elle était jeune religieuse; car plus tard son humilité la porta à demander, et elle obtint à force d'instances la permission de faire vœu de rester toujours à la cordonnerie, où, de cette même main qui avait rédigé les *Annales* du monastère, elle fit pendant quatorze ans des souliers [3]. C'est le même sentiment d'humilité qui fit abandonner à Madeleine de Vichy-Chamron ses broderies en or et en argent, pour aller s'enfermer à la fabrique de drap que les sœurs de Paray établirent chez elles, afin de subvenir aux besoins de leur monastère, ruiné par la peste. Elle y passa plusieurs années, « faisant des ceintures à un petit métier, et les trames pour couvrir l'étoffe à un rouet. » Et comme M[me] de Maulvrier s'étonnait de voir une

[1] *Circulaire* du 20 janvier 1738. Ces beaux ornements n'ont pas péri. Restaurés splendidement, ils ont servi aux fêtes de la béatification.

[2] *Circulaire* du 17 décembre 1717.

[3] *Circulaire* du 7 juillet 1743.

fille de sa naissance dans un emploi si rabaissé, elle lui fit cette belle réponse que c'était encore trop d'honneur pour elle [1]. Elle avait eu dans ce métier, pour guide et pour maîtresse, la sœur Anne-Alexis de Mareschalle, qui l'avait appris la première d'un faiseur d'étoffes et de sa femme, tous deux très-grossiers, « et desquels elle souffrit beaucoup pour apprendre à filer à la roue et à tisser les étoffes; mais rien ne put la rebuter, ayant à cœur de fonder cette draperie, et y ayant consacré dix-sept ans [2]. » Notons encore, parmi celles qui se dévouèrent à cette œuvre si laborieuse et si cachée, Catherine-Augustine Marest, si habile à faire des dentelles de point à la reine. Elle resta de longues années à la draperie, « tournant sa grande roue avec un recueillement qui donnoit de l'édification, et une force que nulle fatigue ne pouvoit abattre, se regardant comme l'âne de la maison, ainsi que l'appeloit en riant la mère Greyfié; non qu'elle manquât d'esprit, ayant la repartie la plus vive et la plus spirituelle, et le jugement des meilleurs, mais par les travaux dont elle s'accabloit [3]. »

Enfin, n'oublions pas une bonne sœur converse, Lazare Dusson, qui des premières comprendra plus tard la Bienheureuse et mettra à son service l'ardeur généreuse de son âme et l'originalité piquante de son caractère. Née à Couches, près d'Autun, en pays à moitié protestant, elle devait à cette circonstance

1 *Circulaire* du 20 février 1738.
2 *Circulaire* du 23 mars 1725.
3 *Circulaire* du 17 décembre 1717.

une forte éducation religieuse avec une grande énergie de foi. « Elle apprit de bonne heure, disent les vieux *Mémoires*, à faire oraison d'une manière aisée et cordiale, qui étoit sans façon, sans scrupule, ayant l'esprit juste, mâle et très-sensé. Elle étoit fort décidée et avoit l'air aisé et sûr en tout ce qu'elle faisoit. Elle alloit même sans cérémonie à la chasse avec ses frères et tiroit si bien du fusil, qu'elle nous a été dans la suite comme une sauvegarde, le tirant dans notre enclos lorsqu'on appréhendoit les voleurs; *cet exercice, ne lui étant pas ordinaire, n'interrompoit point ses exercices spirituels*... Elle étoit savante dans les choses divines, et, quoiqu'elle n'eût jamais lu la sainte Bible qu'une seule fois, sa riche mémoire ne lui en avoit presque pas fait perdre un passage. Tous les jours elle nous disoit à l'assemblée une *retenue* du saint Évangile, ou des hymnes de l'Église, qu'elle savoit toutes par cœur en beaux vers; elle avoit un goût particulier, les disant dans son lit lorsqu'elle ne pouvoit dormir. C'étoit une âme généreuse et qui ne craignoit rien lorsqu'il s'agissoit des intérêts de Dieu. Elle auroit défié un tyran [1].

Il faut ajouter, pour avoir la vraie et complète physionomie du monastère de Paray, que dès les premiers jours un pensionnat s'y établit, où les grandes familles du Charolais, du Mâconnais, de l'Autunois, se hâtèrent d'envoyer leurs filles; heureuses de les confier à des femmes comme la mère de

[1] *Abrégé de la vie de notre chère sœur Lazare Dusson.* Ms. Archives de Paray-le-Monial.

Lévis-Châteaumorand, la sœur Marie-Catherine du Chailloux, la sœur de Vichy-Chamron, la sœur d'Athoze, la sœur de Damas, la sœur de Coligny, et tant d'autres, si pieuses, si distinguées par l'esprit et par le cœur, et qui, en abandonnant le monde, n'en avaient pas répudié les charmes et en avaient conservé les talents. Nous ne citerons qu'une seule de ces jeunes filles, confiées aux religieuses de Paray : Marie-Madeleine de Chaugy, que sainte Chantal y trouva lors de sa dernière visite, qu'elle emmena avec elle à Annecy, et qui devint plus tard, on le sait, une si grande religieuse et un si brillant écrivain.

Voilà le monastère de Paray. C'était un des plus fervents de l'ordre et des plus généreux. On l'appelait « le cher Paray ». On disait qu'il était « le Thabor des supérieures », à cause de la douce union et de la parfaite obéissance des sœurs. Dieu visiblement bénissait cette maison, mais on n'en savait pas encore les raisons mystérieuses. Enfin, quand tout fut prêt, le 25 mai 1671, « les portes du sanctuaire s'ouvrirent, et le Roi d'amour, entrant dans le cher Paray, y introduisit sa bien-aimée [1]. »

Marguerite avait alors vingt-trois ans; et quoiqu'aucun portrait un peu authentique ne nous ait été laissé d'elle, on peut essayer d'entrevoir sa vraie physionomie. Elle était de taille moyenne, un peu au-dessus de l'ordinaire. Sa constitution était déli-

[1] *Abrégé de la vie et des vertus* de notre très-vertueuse mère Marguerite-Hiéronyme Hersant, supérieure du monastère de Paray. (*Année sainte,* t. I, p. 742.)

cate. Elle avait une figure expressive, des yeux doux et clairs, l'air fort gai [1], l'humeur agréable [2]. Avec cela, beaucoup d'esprit, un jugement solide, fin et pénétrant, une âme noble, un grand cœur [3]. Toute sa physionomie portait l'empreinte de la plus vive piété. Mais elle n'avait pas encore « ce recueillement incomparable [4], cet extérieur doux et humble [5], cet air rabaissé jusqu'au centre de son néant [6] », qui depuis ont été si célèbres.

Les sœurs lui firent cet accueil maternel et tendre que trouve toute jeune fille qui s'arrache à sa famille et arrive brisée au couvent. On l'entoura de prévenances et d'affection; mais nulle ne se douta du trésor dont Dieu venait d'enrichir l'humble monastère de Paray.

1 Visite faite au parloir à la Bienheureuse, par le P. Leau, de la Compagnie de Jésus. (*Vie de la Bienheureuse,* par le P. Daniel, p. 352.)

2 *Déposition* de la mère Greyfié.

3 *Vie de la Bienheureuse,* par le P. Croiset.

4 *Déposition* de la sœur Anne-Alexis de Mareschalle.

5 Visite faite au parloir par les PP. de Villette et Croiset.

6 *Circulaire* de la Visitation de Paray, 23 mars 1725.

CHAPITRE CINQUIÈME

COMMENT, PENDANT SON NOVICIAT, DIEU PRÉPARE LA BIENHEUREUSE À LA GRANDE MISSION QU'IL VA LUI CONFIER — ELLE FAIT PROFESSION

(20 JUIN 1671 — 6 NOVEMBRE 1672)

Ecce venio ad te quem amavi, quem quæsivi, quem semper optavi.

Voici que je viens à vous que j'ai aimé, que j'ai cherché, que j'ai toujours désiré.

(*Brev. Rom.*, Ant. de Ste Agnès.)

La première parole que la vénérable mère Thouvant adressa à la Bienheureuse, au lendemain de son entrée à Paray, est restée célèbre. Comme celle-ci, embrasée du désir de se donner toute à Dieu, venait en demander les moyens à sa maîtresse, et la priait en particulier de lui enseigner le secret de faire oraison : « Allez, lui dit celle-ci, mettez-vous devant Dieu, comme une toile d'attente devant un peintre. » Parole immense dans sa brièveté et où se

trouve tout le secret de l'oraison [1]. S'agenouiller aux pieds de Notre-Seigneur, le contempler, laisser sa sainte image se dessiner devant nos yeux ou plutôt s'imprimer en nous ; pour cela lui présenter une âme simple, pure, recueillie, comme ces belles plaques d'argent sur lesquelles, grâce aux découvertes de la science moderne, notre image s'imprime toute seule : voilà la vraie méthode. La Bienheureuse alla donc se prosterner en silence aux pieds de Notre-Seigneur ; et « d'abord que j'y fus, dit-elle, mon souverain Maître me fit voir que mon âme étoit cette toile d'attente sur laquelle il vouloit peindre tous les traits de sa vie souffrante, qui s'est écoulée dans l'amour, le silence et le sacrifice, jusqu'à sa consommation ; mais que, pour faire cette impression, il falloit d'abord qu'il la purifiât de toutes les taches qui lui restoient, tant de l'affection aux choses terrestres que de l'amour de moi-même et de la créature, pour lesquelles j'avois beaucoup de penchant [2] ».

A partir de ce moment, Marguerite sentit s'allumer en elle un si ardent désir de souffrir qu'elle n'en avait plus de repos. Son unique pensée était de sa-

1 Ce mot : *une toile d'attente,* était un mot très-usité à Paray, et appartenant aux plus anciennes traditions de la maison. En 1628, une des six premières religieuses fondatrices étant tombée malade et souffrant d'horribles douleurs, on l'entendit qui criait : « O douce main de mon époux, crayonnez, crayonnez ! » La supérieure lui demanda ce qu'elle voulait dire : « Ma mère, répondit-elle, c'est que je me tiens devant Dieu comme *une toile d'attente* devant un peintre. Je le supplie de crayonner en moi l'image parfaite de mon Jésus crucifié. » (*Année sainte,* t. X. p. 181.)

2 *Mémoire,* p. 313.

voir comment elle pourrait se crucifier assez pour un Dieu qui s'était laissé crucifier pour elle. Vainement elle avait gardé inviolable la robe blanche de son baptême; vainement elle avait fait vœu de virginité à l'âge de trois ans et l'avait renouvelé à seize; vainement à vingt-trois ans elle avait mis entre elle et le monde les grilles infranchissables d'un couvent; ce n'est pas assez pour l'amour plus grand qui s'allumait en elle. Sa vie, si pure cependant, lui faisait horreur. Elle eût voulu la laver dans ses larmes, la baigner dans son sang, poursuivre dans ses veines les derniers restes du péché. O larmes de Marguerite! fouets sanglants! verges vengeresses! soif inextinguible d'humiliation et de pénitence! saintes industries pour laver, purifier, embellir son âme et la préparer à la venue de l'Époux! comment vous peindrai-je? Il fallut que saint François de Sales intervînt pour mettre des bornes à l'ardeur de la jeune postulante. Un jour, en souriant, il avait dit à ses filles réunies que si elles oubliaient l'esprit de modération et de douceur dans lequel il voulait qu'elles vécussent pour se jeter dans des austérités contraires à leurs règles, il reviendrait faire tant de bruit dans leurs cellules, qu'il leur ferait bien comprendre qu'elles contrevenaient à sa volonté. Marguerite en sut quelque chose. « Mon bienheureux père, dit-elle, me reprit si fortement d'outre-passer en ce point les limites de l'obéissance que jamais depuis je n'ai eu le courage d'y retourner. — Eh quoi! ma fille, me dit-il, penses-tu plaire à Dieu en dépassant les limites de l'obéissance? C'est elle

et non la pratique des austérités qui est le soutien de cette congrégation [1]. »

Mais si saint François de Sales dut intervenir pour modérer cette soif d'immolation et de pénitence qui s'éveilla, plus forte que jamais, dans le cœur de Marguerite le jour où elle franchit la porte du couvent, il n'eut qu'à bénir et à encourager en elle un autre désir qui apparut en même temps : celui de se jeter à corps perdu, comme elle disait, dans l'obéissance, dans l'humilité, dans le mépris d'elle-même, et d'atteindre, autant qu'elle le pourrait, toute la perfection de son saint institut. Être une moitié de religieuse lui faisait horreur. Et ce n'est pas la peine, en effet, de quitter le monde pour si peu! On appelait alors les filles de saint François de Sales les *saintes Maries*. Elle résolut d'être dans la force du terme une *sainte Marie*. Nous verrons bientôt si elle y a réussi.

Deux mois s'écoulèrent dans ces pensées, au bout desquelles on lui donna le saint habit. C'était le 25 août 1671, jour de saint Louis. Elle en a rédigé elle-même et écrit de sa main l'acte sur le registre des prises d'habit.

« Je, Marguerite Alacoque, fille de feu sieur Claude Alacoque et de demoiselle Philiberte Lamyn, mes père et mère, âgée de 23 ans, de mon plain gré et du consentement de ma Mère, après avoir demeuré deux mois en la maison de céans, veu et considéré les Reigles et exercisces d'icelle, ay volon-

[1] *Mémoire*, p. 314.

tairement demandé d'estre receue à l'habit au Rang des Sœurs choristes de cette Congrégation; lequel j'ay obtenu par la grâce de Dieu, ayant avec l'habit changé de nom et receu celuy de Marguerite-Marie, ce jourd'hui 25 aoust 1671.

« Sœur Marguerite-Marie Alacoque. »

Nul autre détail ne nous a été conservé sur la cérémonie, si ce n'est que deux de ses compagnes de noviciat ont déposé que son visage resplendissait de modestie, d'humilité, et qu'une lumière joyeuse apparaissait sur tous ses traits [1]. Faible indice de ce qui se passait au fond de son cœur; car, en ce jour-là même, Notre-Seigneur se montra à elle comme le véritable amant de son âme, celui qu'elle avait préféré à tout, et qui aussi la dédommagerait de tout ce qu'elle avait quitté pour lui. « Mon divin Maître, dit-elle, me fit voir que c'étoit là le temps de nos fiançailles, et qu'à la façon des amants les plus passionnés, il me feroit goûter ce qu'il y avoit de plus doux dans la suavité des caresses de son amour. Et en effet, ajoute la Bienheureuse, elles furent si excessives qu'elles me mettoient souvent toute hors de moi-même, et me rendoient incapable d'agir. Cela me jetoit dans une si profonde confusion que je n'osois plus paroître [2]. » Des torrents de larmes coulaient de ses yeux. D'autres fois son visage devenait étincelant comme un astre. La plu-

[1] Procès de 1715. *Déposition* de la sœur Contois.
[2] *Mémoire*, p. 314.

part du temps elle était absorbée, comme s'il n'y eût plus eu que son corps sur la terre. Si bien que les sœurs commencèrent à s'étonner et à se dire : Qu'est-ce donc que cette petite novice! et que se passe-t-il en elle?

Ce qui se passait en elle, personne ne le sut alors, et ce n'est que bien longtemps après que l'obéissance, plus forte que l'humilité, lui arracha le secret des merveilles dont elle se vit honorée dès les premiers jours[1]. Elle eut, en effet, à peine pris l'habit qu'elle reçut de Dieu une grâce extraordinaire, et très-rare dans l'histoire de la sainteté. Notre-Seigneur commença à lui apparaître, non pas de temps en temps, de loin en loin, comme on le voit dans la vie de sainte Catherine de Sienne ou de sainte Thérèse, mais d'une manière continue et permanente[2]. « Je le voyois, dit-elle, je le sentois proche de moi; je l'entendois beaucoup mieux que si c'eût été avec mes sens corporels, par lesquels j'aurois pu me distraire pour m'en détourner; mais je ne pouvois mettre d'empêchement à cela, n'y ayant rien de ma participation. » Elle ajoute : « Il m'honoroit de ses entretiens quelquefois comme un ami, ou comme un époux passionné d'amour, ou comme un

1 *Mémoire de la mère Greyfié sur la vie et les vertus de notre vertueuse sœur Marguerite-Marie.* Ce mémoire, d'une trentaine de pages, est très-précieux. Nous le citerons souvent.

2 Il semblerait à la première vue que cet admirable privilége ne fut conféré à la Bienheureuse qu'après sa profession. Elle ne le raconte, en effet, qu'à ce moment. Mais en deux autres endroits elle dit expressément qu'elle en jouissait déjà auparavant.

père blessé d'amour pour son enfant unique et en d'autres qualités [1]. »

Il y avait dans ce rare et merveilleux privilége, dans cette divine présence, moins vue que sentie, mais continuelle et pénétrante, deux aspects divers et comme deux pôles que Notre-Seigneur lui montrait tour à tour. Marguerite-Marie, ne sachant comment les définir, les appelait l'un la sainteté de justice, l'autre la sainteté d'amour. Le premier, la sainteté de justice, la faisait frissonner de stupeur à la vue de cette majesté infinie. Il lui imprimait je ne sais quel sentiment d'anéantissement qui lui faisait désirer de se cacher dans l'abîme de son néant. Elle n'osait plus se tenir qu'à genoux devant cette majesté redoutable. Une foule de témoins, entendus au procès de canonisation, ont déposé que, quand elle était seule, travaillant, lisant, écrivant, elle le faisait toujours les deux genoux en terre, comme accablée de respect devant la présence d'un être invisible. « Elle étoit si unie à Dieu, dit la sœur Marie-Nicole de la Faige, que soit au travailler, à écrire, à lire, elle étoit toujours à genoux avec un tel recueillement qu'on eût dit qu'elle étoit à l'église; ajoutant ladite déposante qu'elle l'a vue plusieurs fois trois ou quatre heures de suite dans la même position, à genoux, immobile, comme absorbée en Dieu, et qu'elle l'a trouvée toute baignée de larmes [2]. » — « J'ai été souvent témoin, dit la sœur

1 *Mémoire*, p. 319.

2 Procès de 1715. *Déposition* de la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines.

Marie Chevalier de Montrouan, ursuline, ancienne élève de la Visitation de Paray, qu'elle travailloit toujours à genoux, et son recueillement étoit tel que la curiosité m'a souvent poussée à la regarder longtemps, et à inviter mes petites compagnes à la venir voir; ce qu'elles faisoient, sans que celle-ci s'en aperçût, tant elle étoit absorbée en Dieu [1]. » — « Cette union à Dieu, dit un autre témoin, étoit telle qu'on eût dit qu'elle persévéroit jusque dans le sommeil [2]. »

Mais travailler à genoux par respect pour cette majesté infinie qui l'accompagnait partout, n'était en Marguerite que le moindre des effets de la sainteté de justice. Elle aurait voulu s'anéantir devant elle et que toutes les parties de son être fussent détruites; car elle n'en voyait aucune qui fût pure. Ne pouvant les anéantir, elle s'efforçait au moins de les mettre dans l'immolation et le sacrifice. « Si on ne lui eût arraché les verges des mains, dit la mère Greyfié, elle se seroit mise à chaque instant toute en sang [3]. »

Voilà ce que produisait la vue de ce qu'elle appelle la sainteté de justice. Si de là Notre-Seigneur la faisait passer à la vue de la sainteté d'amour, c'était comme s'il eût allumé devant elle un astre mille fois plus ardent. On peut supporter la vue de la justice et de la majesté divines; nul ne supportera jamais la

1 Procès de 1715. *Déposition* de la sœur Marie Chevalier de Montrouan.

2 *Ibid. Déposition* de la sœur Contois.

3 *Mémoire* de la mère Greyfié.

vue de l'amour infini. Déjà être aimé sur terre; être aimé par un être noble, élevé, délicat, distingué; être aimé avec fidélité, avec dévouement : quel enchantement! Mais être aimé par Dieu! et aimé jusqu'à la folie! Marguerite fondait d'amour à cette pensée. Et comme autrefois saint Philippe de Néri, comme saint François Xavier, elle disait à Dieu : « Suspendez, ô mon Dieu, ces torrents qui m'abîment, ou étendez ma capacité pour les recevoir [1]. »

Notre-Seigneur ne se contentait pas d'accompagner ainsi partout la jeune novice, dardant tour à tour sur elle les rayons de sa justice et ceux de son amour, il lui apparaissait de temps en temps d'une manière visible. Il lui parlait; il l'encourageait dans ses peines; il la consolait dans ses sacrifices; il la reprenait dans ses fautes. Un jour qu'elle s'était laissée aller à je ne sais quelle négligence : « Apprends, lui dit-il, que je suis un maître saint et qui enseigne la sainteté. Je suis pur et ne puis souffrir la moindre tache. » Et il lui dit cela d'un tel ton qu'il n'y a pas de douleurs et de supplices qu'elle n'eût préférés [2]. « Une autre fois, dit-elle, m'étant laissée aller à quelque mouvement de vanité en parlant de moi, ô Dieu! combien de larmes me causa cette faute! car, lorsque nous fûmes seul à seule, il me reprit d'un visage sévère : « Qu'as-tu, ô poudre et cendre, de quoi te pouvoir glorifier, puisque tu n'as rien de toi que le néant? Et afin

1 *Mémoire* de la mère Greyfié, p. 317.
2 *Mémoire*, p. 323.

que tu ne puisses oublier ce que tu es, je t'en veux mettre le tableau sous les yeux. » Et aussitôt il me fit voir un raccourci de ce que je suis ; ce qui me surprit si fort, avec tant d'horreur de moi-même, que, s'il ne m'avoit soutenue, j'en serois pâmée de douleur. C'étoit là le supplice dont il punissoit en moi les moindres mouvements de vaine complaisance ; ce qui m'obligeoit quelquefois à lui dire : « O mon Dieu, hélas! ou faites-moi mourir, ou cachez-moi ce tableau; je ne peux vivre en le voyant. Car ce tableau imprimant en moi des désirs de haine et de vengeance contre moi-même, et l'obéissance ne me permettant pas d'exécuter les rigueurs que cela me suggéroit, je ne peux exprimer tout ce que souffrois [1]. »

Si sévère toutefois que fût Notre-Seigneur pour les fautes contre la vertu de religion, pour les manquements de respect devant le saint Sacrement, pour les défauts de droiture, de pureté d'intention, d'humilité, rien n'égalait son inflexible sévérité quand il s'agissait de fautes contre l'obéissance. Les plus grandes vertus, en dehors de celle-ci, devenaient des crimes; les plus violents sacrifices, des fruits corrompus, dignes de sa colère. « Tu te trompes, lui disait-il, en pensant me plaire par ces sortes d'actions et de mortifications. J'agréerois plutôt qu'une âme prît ses petites commodités par obéissance, que de s'accabler d'austérités et de jeûnes par sa propre volonté [2]. » Tout cela, Notre-Seigneur le lui dit si

1 *Mémoire,* p. 330.
2 *Ibid.,* p. 324.

souvent, si nettement, avec de tels termes, sous des images si saisissantes, « que je me résolus, dit-elle, de mourir plutôt que d'outre-passer tant soit peu les limites de l'obéissance [1]. »

Ainsi, tendre et bon pour cette âme, comme il l'est envers toutes les âmes, montrant seulement un peu plus son action parce que celle-ci était destinée à une grande et périlleuse mission, Notre-Seigneur la formait lui-même, lui faisait gravir rapidement les premiers degrés de la perfection, et la mettait peu à peu en état de recevoir, dans l'humilité et le plein oubli d'elle-même, les plus divines communications. « Rien ne m'étoit difficile, écrit-elle, parce qu'il tenoit encore en ce temps toute la rigueur de mes souffrances absorbée dans la douceur de son amour. Je le supplois souvent de retirer de moi cette douceur, pour me laisser goûter les amertumes de ses angoisses et de ses agonies. Mais il me répondoit de me soumettre à sa conduite, et que je verrois plus tard combien il étoit un sage et savant directeur, qui sait conduire les âmes, quand elles s'abandonnent à lui en s'oubliant elles-mêmes [2]. »

Cependant, tandis que ces choses se passaient dans l'âme de la Bienheureuse, les sœurs, qui ne voyaient que l'extérieur, commençaient à s'étonner et à s'alarmer. Vainement l'humble novice s'efforçait de cacher les grâces dont elle était comblée; ces grâces transpiraient au dehors. Ce qui étonnait

1 *Mémoire,* p. 324.
2 *Ibid.,* p. 325

davantage les sœurs, ce n'étaient pas seulement ces longues heures qu'elle passait à genoux dans la chapelle ou dans sa cellule, ce visage lumineux, ces yeux pleins de larmes; c'était une sorte d'absorption dont il fallait sans cesse la tirer. Tout lui tombait des mains. Elle oubliait tout. La pauvre fille avait l'âme dans le ciel; elle s'entendait assez mal à se gouverner sur la terre.

Les supérieures étaient encore plus inquiètes que les sœurs; et, dès les premiers jours, la maîtresse des novices, la mère Thouvant, crut devoir déclarer à la Bienheureuse que toute cette manière de faire n'était pas l'esprit de la Visitation, et que si elle ne s'en retirait pas, on ne la recevrait pas à la profession [1].

Cette parole jeta Marguerite dans une grande désolation, et elle essaya de renoncer à ce genre de vie. Mais comment faire? « Cet Esprit, dit-elle, avoit déjà pris un tel empire sur le mien, que je n'en pouvois plus jouir, non plus que de mes autres puissances, que je sentois absorbées dans lui [2]. »

Ce que la vénérable mère Thouvant désirait, et ce qu'il était juste de demander à la Bienheureuse, si jeune et qui pouvait être encore si inexpérimentée, c'était de renoncer à toutes ces lumières extraordinaires, et de suivre pour l'oraison le chemin simple que l'on enseignait à toutes les novices. La Bienheureuse n'hésitait pas à obéir, mais tous

1 *Mémoire,* p. 314.
2 *Ibid.,* p. 20.

ses efforts étaient impuissants. « Je faisois, dit-elle, tous mes efforts pour m'appliquer à suivre la méthode d'oraison que l'on m'enseignoit avec les autres pratiques; mais rien n'en demeuroit dans mon esprit. J'avois beau lire mes points d'oraison; tout s'évanouissoit, et je ne pouvois rien apprendre ni retenir que ce que mon divin Maître m'enseignoit. Ce qui me faisoit beaucoup souffrir, car on détruisoit autant que possible toutes ses opérations en moi, et je combattois contre lui autant que je pouvois [1]. » C'était la lutte de Jacob contre l'ange. Elle en sortait brisée, meurtrie, mais gagnant de plus en plus le cœur de sa maîtresse par son admirable obéissance.

Pour l'aider dans cette œuvre, et pour vaincre, s'il était possible, cet état d'absorption qui était ce que la communauté commençait à remarquer le plus, on la confia, comme aide, à la sœur Catherine-Augustine Marest, infirmière, avec ordre de la faire travailler beaucoup et de ne pas lui laisser un moment de repos. C'était une sœur merveilleusement choisie pour une pareille œuvre que cette sœur Marest. Elle était « incomparable en force de corps et d'esprit »; toute portée à l'action, très-peu à la contemplation; elle ne se souciait nullement de tous ces mystères de direction, comme elle disait agréablement; ne connaissant que sa règle, rien de plus, rien de moins; mais élevant l'observation de cette règle, quand il le fallait, jusqu'à

[1] *Mémoire*, p. 320.

l'héroïsme; avec cela, un amour de Dieu, non pas tendre ni contemplatif, mais chaud et ardent; une vraie Marthe, et voilà qu'on lui associait une Marie! Il arriva ce qu'on lit dans l'Évangile. Marthe se plaignit de Marie, ravie, malgré elle, à de saintes extases, et retombant sans cesse de l'action qu'on voulait lui imposer dans le doux sommeil de la contemplation [1]. A peine si on permettait à la Bienheureuse d'entrer au chœur pour entendre la lecture du sujet d'oraison; puis on la faisait sortir pour aller balayer les corridors, nettoyer les cellules, sarcler le jardin; et quand, accablée d'ouvrage, soupirant après l'oraison qu'elle n'avait pu faire, elle venait demander à sa maîtresse le temps de la reprendre, celle-ci la réprimandait fortement, lui disant qu'il était étrange qu'elle ne sût pas faire oraison en travaillant; et elle la renvoyait à d'autres ouvrages encore plus fatigants.

Mais on avait beau faire. Notre-Seigneur, qui s'était emparé de cette âme, y régnait en maître, et, en dépit de tous ces obstacles, il l'enivrait de délices. Errant dans les corridors, un balai à la main, pendant que toutes les sœurs étaient doucement agenouillées au pied des saints autels, elle avait toujours devant les yeux l'objet invisible de son amour. Elle le contemplait, elle l'écoutait; elle vivait sous le charme d'une vision perpétuelle qui la faisait jouir de son céleste époux. Elle chantait, en travaillant :

[1] Circulaire du 17 décembre 1717. — *Année sainte,* t. II, p. 242.

Plus on contredit mon amour,
Plus cet unique bien m'enflamme!
Que l'on m'afflige nuit et jour,
On ne peut l'ôter à mon âme.
Plus je souffrirai de douleur,
Plus il s'unira à mon cœur [1]!

Cependant l'anniversaire de la prise d'habit de Marguerite approchait (25 août 1672), et on ne l'avait pas appelée à la sainte profession. L'embarras croissait tous les jours. On admirait toutes ses vertus : son humilité, qui était sans bornes; son obéissance et son amour des règles, d'autant plus frappants qu'elle semblait emportée dans des voies plus extraordinaires; sa charité, qui la mettait au service de toutes les sœurs. Elle était bien peu adroite dans les choses matérielles; mais elle était si bonne, si empressée, que même en la remerciant de services qu'elle rendait si mal, on était touché de son bon cœur. La mère Hersant déclarait tout haut qu'elle était appelée à une extraordinaire sainteté [2], et deux ou trois actes venaient de montrer qu'elle était capable des plus héroïques sacrifices. Une fois, par exemple, vis-à-vis d'une répugnance naturelle, elle avait lutté jusqu'à s'évanouir; et une autre fois, comme elle s'était tendrement attachée à une de ses compagnes du noviciat, avertie intérieurement que cette douce liaison contristait l'amour jaloux de son divin maître, elle résolut d'en retirer son cœur. Il lui fallut trois mois de luttes, tant elle était naturelle-

1 *Mémoire,* p. 315.
2 *Procès,* p. 71.

ment affectueuse; mais elle triompha sur ce point comme sur l'autre; car ni répugnances ni sympathies n'étaient capables de l'arrêter. Rien n'était trop grand pour la grandeur de son courage. Et néanmoins, bien que ce soit l'usage à la Visitation que la profession ait lieu un an et un jour après la prise d'habit, le 25 août 1672 s'écoula sans que Marguerite eût le bonheur de prononcer ses saints vœux.

« J'ai appris de plusieurs sœurs anciennes, dit un des témoins, que sa profession ne fut différée qu'à cause de ses voies extraordinaires, car du reste on la tenoit pour une sainte [1]. » — « J'ai entendu dire à la supérieure et à la maîtresse des novices qui conféroient ensemble sur la Bienheureuse, dit la sœur Jeanne-Marie Contois, qu'elle seroit un jour une sainte, mais qu'il y avoit en elle quelque chose de si extraordinaire, que peut-être elle n'étoit pas faite pour demeurer à la Visitation [2]. » — « La Vénérable, dit un troisième témoin, fut, pendant son noviciat, un exemplaire de toute ferveur. Tout le monde en avoit une opinion excellente. Mais quelques sœurs n'approuvoient pas ses voies extraordinaires [3]. » — « La Bienheureuse, dit un quatrième témoin, fut étonnamment fervente pendant son noviciat. Seulement ses voies extraordinaires nous faisoient craindre [4]. »

Toutes les sœurs parlent de même, et nous révèlent les préoccupations, bien légitimes du reste, d'un

1 *Procès,* p. 70.
2 *Ibid.,* p. 68.
3 *Ibid.,* p. 72.
4 *Ibid.,* p. 73.

monastère où apparaissait tout à coup un des phénomènes les plus rares de la sainteté : une humble fille vivant déjà dans le ciel, accompagnée partout de la présence invisible de Dieu; passant, au milieu de ses sœurs, absorbée, les yeux en larmes, le visage tour à tour étincelant comme un astre, ou accablé et comme anéanti; d'une obéissance admirable, mais d'une obéissance impuissante; avide de pénitences extraordinaires et si passionnée pour la souffrance que ses supérieures ne savaient ni comment la contenir ni comment la satisfaire. Assurément, dans tout monastère on eût hésité, car les chances d'erreur sont grandes en des choses si délicates : combien plus devait-on le faire à la Visitation, où saint François de Sales avait tant recommandé l'humilité, la simplicité, l'amour de la vie cachée, et où il avait supplié les sœurs de s'en tenir purement et simplement à la règle, sans rien innover jamais! Un jour même, après avoir dit la sainte messe, ne s'était-il pas agenouillé avec sainte Chantal au pied de l'autel, et tous deux n'avaient-ils pas supplié Dieu de ne jamais envoyer à la Visitation aucune grâce extraordinaire? Si bien que peu à peu il s'était formé dans l'ordre cette opinion, que la Visitation n'était pas appelée à ces dons éclatants; qu'elle devait vivre bien cachée et obscure, comme une humble petite violette, et laisser aux autres ordres les dons exceptionnels et les grandes missions.

Toutes ces pensées faisaient donc hésiter à appeler Marguerite à prononcer ses vœux; mais d'autre part, quand on arrêtait les yeux sur elle, comment

ne pas se rassurer? Où trouver plus d'humilité? Quelle obéissance avait jamais été plus prompte? quelle âme plus candide? Y eut-il jamais vocation à la fois plus surnaturelle et plus désintéressée? Qui avait amené Marguerite à la Visitation qu'elle ne connaissait pas, si ce n'est Dieu, et malgré tous les obstacles, et en dépit de tous ses parents? Et si Dieu avait voulu faire ce don à la Visitation, pourquoi la Visitation le refuserait-elle? L'Esprit souffle où il veut. L'amour est le maître. Et que de signes déjà que l'Esprit qui soufflait sur Marguerite était vraiment l'esprit de Dieu, et qu'elle était conduite par son divin amour!

On se décida enfin, et, après trois mois de réflexion, le 27 octobre 1672, elle entra dans sa grande retraite, pour se préparer à ses saints vœux. Il faut renoncer à peindre le recueillement, le silence, l'union profonde de Marguerite avec Notre-Seigneur pendant ce temps béni. Dès le second jour, l'absorption devint telle, que, pour « modérer un peu le grand brasier d'amour qui la dévoroit[1] », la supérieure l'envoya dans le jardin garder une ânesse et son petit ânon, que la communauté venait d'acheter pour le service d'une sœur malade. Ordre était donné à la sainte novice de veiller à ce qu'ils ne pénétrassent pas dans le potager, qui était tout auprès, et qu'aucune clôture ne protégeait. Elle passait donc la journée à courir tantôt après l'ânesse, tantôt après l'ânon, que tentaient les herbes du potager. La fer-

[1] *Contemp.*, p. 37, note.

vente novice eût mieux aimé sans doute rester à genoux au pied du saint autel, mais elle était où Dieu la voulait; que fallait-il de plus? « Si Saül, disait-elle naïvement, avoit trouvé le royaume d'Israël en cherchant les ânesses de son père, pourquoi n'obtiendrois-je pas le royaume des cieux en courant après ces animaux? » Elle le trouvait en effet; car c'est dans ce lieu, parmi ces humbles occupations, qu'agenouillée dans un petit bouquet de noisetiers, qu'on montre encore et qui a survécu à tout [1], elle reçut une des plus grandes faveurs de sa vie. Elle en a parlé en termes trop brefs, et surtout trop couverts. « Je me trouvois si contente en cette occupation, dit-elle, et mon Souverain m'y tenoit si fidèle compagnie, que toutes ces courses ne m'inquiétoient pas. Ce fut là que je reçus de si grandes grâces que jamais je n'en avois expérimenté de semblables. Surtout ce qu'il me fit connoître sur le mystère de sa sainte mort et passion; mais c'est un abîme à écrire, et la longueur me fait tout supprimer. Je dirai seulement que c'est ce qui m'a donné tant d'amour pour la Croix, que je ne peux vivre un moment sans souffrir; mais souffrir en silence, sans consolation, soulagement ou compassion, et mourir avec le Souverain de mon âme; accablée sous la croix de toutes sortes d'opprobres, d'oublis, d'humiliations et de mépris [2]. »

[1] Ce berceau existe encore. Sur les énormes racines qui se tiennent toutes ont poussé de verts et vigoureux rejetons. On en distribue les feuilles aux pèlerins.

[2] *Mémoire,* p. 322.

La suite de la retraite répondit à ce commencement. Jamais délices plus grandes n'enivrèrent une âme. Elle connut tout ce que l'amour a de plus doux, de plus tendre, de plus ardent, de plus divinement consolateur; tout cela, mêlé cependant de l'annonce de je ne sais quelle croix qui viendrait plus tard, et qui égalerait en amertume tout ce qu'elle recevait maintenant de caresses divines.

Enfin, le 6 novembre 1672, dans la chapelle actuelle du monastère de Paray, à la grille qui subsiste encore, Marguerite-Marie prononça ses saints vœux. On n'a pas plus de détails sur cette cérémonie qu'on n'en a sur celle de sa prise d'habit. Mais, ce qui vaut mieux, on connaît parfaitement les sentiments qui remplirent son cœur, et les grâces dont elle fut inondée. Notre-Seigneur lui apparut et lui dit : « Jusqu'ici je n'étois que ton fiancé; à partir de ce jour, je veux être ton époux. » Il lui promit de ne plus jamais la quitter, de la traiter comme son épouse, et il commença à le faire « d'une manière, dit-elle, que je me sens impuissante à exprimer, et dont je dirai seulement qu'il me parloit et me traitoit comme une épouse du Thabor [1] ». De son côté, la Bienheureuse, émue jusqu'au fond de l'âme, écrivit dans le transport de son amour, et avec son sang, une totale consécration d'elle-même à Notre-Seigneur. Cet acte se terminait par ces mots qui rappellent les cris les plus sublimes de sainte Thérèse ou de sainte Catherine de Sienne :

1 *Mémoire,* p. 318.

« Tout en Dieu, et rien en moi!

« Tout à Dieu, et rien à moi!

« Tout pour Dieu, et rien pour moi! »

Et elle signa :

« Son indigne épouse, sœur Marguerite-Marie, morte au monde [1]. »

Il faut rapprocher ces paroles de celles que nous avons entendues plus haut, afin de nous élever à comprendre la vraie beauté de la vocation que Dieu avait donnée à Marguerite-Mariè. Au jour de son adolescence, Notre-Seigneur lui avait dit : « Je serai pour toi le plus beau, le plus riche, le plus puissant, le plus parfait de tous les amants [2]. » Au jour de son noviciat, il avait ajouté : « C'est aujourd'hui le jour de nos fiançailles [3]. » Maintenant il fait un pas de plus. « Jusqu'ici, lui dit-il, je n'ai été que ton fiancé; à partir de ce jour, je veux être ton époux. » Toute la

1 « Faut-il exprimer ici un profond regret; cette relique sacrée de l'âme et du sang de notre Bienheureuse est probablement perdue sans retour. Elle était en la possession de la respectable mère Baudron, supérieure de l'hospice de Paray, au sortir de la révolution. Elle en comprenait le prix, et avait toujours refusé de s'en séparer, même un instant. Il fallut, pour qu'elle consentît à la prêter, la prière d'un ancien confesseur de la foi, M. l'abbé Jean Gaudin, curé de Vaudebarrier, archiprêtre de Charolles. Il en faisait la demande dans le même sentiment qui animait saint Hugues mourant à faire exposer près de lui les reliques de saint Marcel, pape et martyr. M. Gaudin est mort avec la réputation d'un saint; mais qu'est devenu le sang sacré dont la présence l'avait aidé à bien mourir? » (*Histoire populaire de la Bienheureuse*, par M. l'abbé Cucherat, aumônier de l'hospice de Paray, p. 84.)

2 *Mémoire*, p. 305.

3 *Ibid.*, p. 314.

vie religieuse est là; car, pas plus dans le cloître que dans le monde, « il n'est bon à l'homme de vivre seul. » Dieu, qui nous a faits pour un amour infini, en a déposé en nous les sources cachées. A seize ans, elles commencent à sourdre profondément et tendrement. Nous sortons de nous-mêmes pour trouver quelque âme sympathique à la nôtre. Noble mouvement, fait par Dieu et digne de lui, d'où naît la famille avec toutes ses joies. Mais dans la foule des âmes, dévorées du besoin des sympathies humaines, quelles sont celles-ci qui regardent plus haut que la terre? Ni les cœurs ne sont assez profonds pour elles, ni les amours assez beaux. Elles ont à peine vu le monde, et elles le méprisent. Elles n'ont pas goûté à l'amour, et elles n'en veulent plus. Non qu'elles soient dépourvues de sensibilité et de tendresse; au contraire, nul cœur n'est plus insatiable que le leur; mais c'est pour cela même qu'elles regardent plus haut que les créatures, et que, rayonnantes et radieuses, elles courent porter leur cœur à Jésus-Christ. Vingt fois j'ai eu sous les yeux ce spectacle. J'ai vu des jeunes filles s'arracher, toutes jeunes et charmantes, aux embrassements d'un père, d'une mère, abandonner à vingt ans toutes les espérances et toutes les illusions de la vie; et, à la grandeur de leurs émotions, à la tendresse déchirante de leurs adieux, j'ai compris la beauté de leur cœur et la puissance de l'attrait qui les emportait. Trois ou quatre mois se passent, les voilà qui reparaissent à la grille du chœur, dans la douce cérémonie de la prise d'habit. Regardez-les : il n'y a plus

de larmes dans leurs yeux. Vêtues comme de jeunes épouses, parées de ces bijoux et de ces diamants qu'elles n'acceptent un instant que pour avoir le bonheur de les arracher publiquement et de les fouler aux pieds, elles portent sur leur front une sérénité si pieuse et si divine, une telle certitude de bonheur, que je n'ai jamais rien vu de pareil en aucune union de la terre. Elles savent à qui elles se donnent! Et quand, après douze mois d'une seconde et définitive épreuve, elle réapparaissent une dernière fois à la grille pour y prononcer d'irrévocables vœux; quand leur voix s'élève dans le silence de l'assemblée sainte, pour dire : *O Dieu! écoutez ce que je dis, que la terre entende les paroles de ma bouche! C'est à vous, mon Jésus, auquel mon cœur se donne!* ce n'est plus seulement la joie, c'est l'enthousiasme qui fait battre leur cœur, et qui trahit, dans l'émotion de leur voix, la passion qui les dévore.

Mais quel est-il donc cet être, mort il y a dix-huit siècles sur un gibet, qui suscite aujourd'hui encore de tels enthousiasmes? Quel est-il cet amant invisible, caché à tous les yeux, qui chaque jour arrache à nos côtés et de nos entrailles les êtres les plus chers, les plus purs, les plus charmants, les plus faits pour enchanter notre vie ou pour la consoler? C'est Celui qui disait à Marguerite âgée de vingt ans : « Je serai pour toi l'amant le plus tendre; » Celui qui lui disait au jour de sa prise d'habit : « C'est aujourd'hui le jour de nos fiançailles; » Celui qui au moment de sa profession ajoutait : « Jusqu'ici je n'ai été que ton fiancé; à partir de ce jour

je veux être ton époux; » Celui enfin qui, faisant de telles promesses, est seul capable de les accomplir. Tandis que les amours humains périssent les uns après les autres; que les couronnes de fleurs se fanent au front des jeunes épouses; que tout amour trompe, parce que, hélas! il promet plus qu'il ne peut donner, et qu'ainsi une inévitable mélancolie plane sur toutes les unions; Jésus-Christ tient sous un charme qui se renouvelle sans cesse les âmes qui se sont données à lui, les jeunes cœurs, intrépides et vaillants, qui ont tout quitté pour lui et qui ne peuvent plus s'en détacher; car il se les unit par la douleur aussi bien que par la joie; et, comme il est un époux crucifié, soit qu'il les enivre de consolations, soit qu'il les accable de souffrances, il les béatifie toujours.

CHAPITRE SIXIÈME

DERNIERS PRÉPARATIFS AU DEHORS — DERNIERS COUPS DE PINCEAU AU DEDANS

(6 NOVEMBRE 1672 — 27 DÉCEMBRE 1673)

Ego dormio, et cor meum vigilat.
Je dors, mais mon cœur veille.
(Cant., v, 2.)

Satiabor, cum apparuerit.
Je serai rassasiée lorsqu'il apparaîtra.
(Psalm. xvi, 15.)

L'année qui suivit la profession de notre Bienheureuse ressembla à ces premiers jours de printemps où, après une longue et silencieuse préparation, tout à coup, sous une douce rosée, tout fleurit dans la nature, tout embaume et s'épanouit. Ainsi, dans l'âme de notre sainte professe, il y eut, au lendemain de ses vœux solennels, une croissance si rapide en vertus que le monastère en fut étonné et ému. Plus tard on comprit la rapidité de ce progrès ; car quelques mois à peine nous séparent des grandes révélations du sacré Cœur.

Mais, avant ce moment, il était facile à qui sait observer de voir avec quelle délicatesse Dieu préparait toutes choses pour que sa voix fût entendue au jour où il parlerait. Le lendemain de l'Ascension 1672, quatre ou cinq mois avant la profession de Marguerite-Marie, la vénérable mère Hersant, ayant achevé ses six années de supériorité, était repartie pour Paris, sans avoir décidé définitivement la vocation de la Bienheureuse, mais après lui avoir donné l'habit et avoir déclaré qu'elle s'élèverait un jour à une extraordinaire sainteté. Elle avait été remplacée par la mère Marie-Françoise de Saumaise, que Dieu avait choisie pour en faire la première confidente de ses intimes communications avec notre Bienheureuse. Née à Dijon en 1620, et par conséquent âgée en ce moment de cinquante-deux ans, sortie d'une vieille famille parlementaire dont elle avait à la fois la distinction de manières et la solidité d'esprit, remarquée, dès sa plus petite enfance, par la vénérable mère de Chantal, qui avait prédit qu'elle serait un jour une des meilleures supérieures de l'ordre, elle n'avait pas encore exercé cette charge, mais elle arrivait à Paray merveilleusement préparée à la bien remplir. Elle avait beaucoup de maturité et en même temps de décision ; un esprit juste, ferme et précis ; du feu cependant et de l'ardeur, mais tempérée par une grande bonté et la plus rare modestie. Avec cela une connaissance parfaite des règles de la Visitation, et une connaissance non moins profonde des voies de Dieu dans les âmes. Pour acquérir la pre-

mière science, elle avait été à une grande école, celle de la vénérable mère Brulard, supérieure de Dijon, de cette antique famille parlementaire des Brulard, où l'honneur, l'élévation de l'esprit, la science du droit et des affaires étaient héréditaires avec la vertu [1]. Et quant à la seconde science, elle l'avait acquise à une école plus grande encore, tout à fait incomparable, celle de la mère Anne-Séraphine Boulier, supérieure de Dijon, qui a laissé sur l'oraison et sur l'amour de Dieu des pages vraiment sublimes que ne désavouerait pas son compatriote, Bossuet [2]. Préparée ainsi de loin par cette main, délicate et tendre, qui fait tout avec douceur et avec force, la mère de Saumaise eut à peine franchi les portes du monastère de Paray que ses yeux s'arrêtèrent sur cette humble et fervente novice qui était alors au huitième mois de son noviciat, et dont les voies extraordinaires faisaient l'objet de tant d'inquiétudes. Elle ne tarda pas à reconnaître en elle tous les caractères de l'esprit de Dieu, et c'est elle

[1] *Annales du monastère de la Visitation de Dijon*, publiées par M. l'abbé Colet, vicaire général de Dijon (aujourd'hui archevêque de Tours); 1 vol. in-8°, Dijon, 1854, chap. XXII et suiv. L'aïeule de la mère Brulard était cette Mme Brulard, femme du premier président au parlement de Bourgogne, amie intime de Mme de Chantal, et une des plus chères filles spirituelles de saint François de Sales.

[2] *Vie de la vénérable mère Anne-Séraphine Boulier, décédée supérieure de la Visitation de Dijon*, le 1er septembre 1683. Mgr Colet a donné cette vie à la suite des *Annales*, p. 271. Il a donné également ces pages d'une mystique si profonde connues sous le nom de : *Avis de la vénérable mère Anne-Séraphine Boulier, Annales*, p. 393.

qui décida son admission à prononcer les saints vœux. Elle prit auparavant une précaution significative, où se révèlent sa prudence et sa foi. Comme la Bienheureuse, inquiète des hésitations de la communauté, exhalait sa douleur aux pieds du divin Maître, et lui disait : « Hélas! Seigneur, vous serez donc cause que l'on me renverra! » et que Notre-Seigneur la rassurait en la chargeant de dire à sa supérieure de ne rien craindre; la mère de Saumaise, animée d'une sainte hardiesse, dit à la Bienheureuse : « Eh bien! demandez à Notre-Seigneur que, pour gage de sa promesse, il vous rende utile à la communauté par la pratique de toutes nos règles. » A quoi Notre-Seigneur répondit qu'elle serait utile à la communauté en une manière qu'on verrait plus tard. Et, posant lui-même la grande loi qui garantit de toute illusion, il promit d'ajuster ses faveurs à l'esprit des règles et au jugement des supérieures de la Bienheureuse, auquel il voulait qu'elle fût soumise en tout [1]. Nous allons voir la mère de Saumaise diriger notre sainte au milieu de toutes ses anxiétés et de ses grandes épreuves, reconnaître la vérité de ses révélations, et plus tard, quand elle aura quitté Paray, propager partout la dévotion au sacré Cœur, dont elle fut la première confidente, et dont la première elle avait reconnu l'origine divine.

Mais si grand et si providentiel que fût, pour l'humble novice emportée dans des régions si

[1] *Mémoire*, p. 317.

hautes, l'appui que Dieu lui envoyait dans la mère de Saumaise, cet appui ne pouvait pas suffire. Ce n'est pas à la vierge, même la plus éclairée et la plus pure, que Dieu a donné le don de discerner les voies de Dieu et les missions surnaturelles dans son Église. Ce don appartient à ceux auxquels Jésus-Christ a dit : *Allez, et enseignez toutes les nations* [1]. Prêtres, enseignez-les sous la direction des évêques. Évêques, enseignez-les sous la direction du pape. Pape, enseignez-les sous l'infaillible assistance de l'Esprit de Dieu. Expliquez les Écritures; scrutez les prophéties publiques et les révélations privées; et que toute âme baptisée vous rende, dans la limite de la sainte hiérarchie, l'obéissance qui est due à Jésus-Christ. Telle est la divine constitution de l'Eglise. Et par conséquent, après avoir mis auprès de l'humble Marguerite une vierge éclairée de Dieu pour la consoler, la soutenir, la guider, lui servir de mère et de première confidente, il fallait que Dieu y mît aussi un prêtre, pour lui dire, à l'heure fastique, le mot qui calme les doutes et qui indique souverainement la route.

Ce prêtre, Dieu le prit dans la Compagnie de Jésus. Il voulut récompenser par là cette vaillante société des services qu'elle avait rendus à l'Église au milieu de la grande mêlée du XVIe siècle, alors que, par son illustre fondateur, par ses premiers et héroïques disciples, par ses grands théologiens, elle avait si puissamment contribué à arrêter l'hé-

[1] Matth. XXVIII, 19.

résie et à venger la foi. Peut-être aussi, par une attention délicate, Dieu voulait-il la remercier de la position qu'elle avait prise au XVIIe siècle dans la redoutable bataille que le jansénisme naissant commençait à livrer à l'Église. Car, sans affaiblir le respect que l'on doit à la majesté infinie de Dieu, elle n'avait pas cessé d'exalter sa bonté, sa tendresse pour les pécheurs, son amour infini. Et quand il serait vrai qu'en face de ce rigorisme altier qui désespérait les âmes, quelques-uns des membres de cette illustre Compagnie, par une de ces réactions dont on n'est pas toujours le maître, auraient dépassé le but en trop adoucissant la route, du moins fallait-il reconnaître qu'ils ne l'avaient pas fait à leur profit; car, enseignant une morale douce, ils avaient gardé pour eux une morale sévère; et ni l'approche des cours, ni la faveur des grands, ni des richesses que la gratitude des peuples avait faites considérables n'altérèrent jamais la pureté de mœurs, l'austérité aimable et la généreuse ferveur de la Compagnie. Ajoutons que, pour prix de tant de services, pour la récompenser d'avoir élevé la jeunesse européenne tout entière, civilisé le Paraguay, évangélisé le Japon, versé son sang sur mille plages inhospitalières, enrichi la civilisation d'une foule de découvertes curieuses, et, ce qui vaut mieux, embaumé le monde du parfum de toutes les vertus, la Compagnie de Jésus allait être persécutée, honnie, ses membres les plus vénérables jetés en prison ou envoyés en exil, et qu'il était bien juste que Dieu lui donnât, dans des circonstances aussi critiques, non-

seulement un appui et une consolation, mais surtout un signe public de son amour. Pour toutes ces raisons, le prêtre chargé de reconnaître et d'affirmer dans le monde la vérité des révélations du sacré Cœur fut tiré de la Compagnie de Jésus.

Il se nommait Claude de la Colombière, et son nom n'était pas sans éclat. Ses débuts dans la chaire avaient été remarqués. On sentait, en le voyant, qu'il aurait pu briller dans le monde, mais que c'était un de ces êtres délicats, innocents et purs que rien d'humain et de vulgaire ne peut captiver. La noblesse de ses manières, la beauté de sa parole, son esprit vif et naturellement poli, son adresse et sa grâce en toutes choses et la sûreté de son jugement n'étaient dépassés que par son austérité et sa vertu. Né en 1641, âgé dès lors de trente-deux ans, il venait d'être appelé par ses supérieurs, malgré son âge encore jeune, à prononcer ses grands vœux, et, à ceux que l'Église demande aux religieux, il en en avait ajouté un quatrième capable d'effrayer les plus fervents. Nous en avons les vingt-deux articles, écrits de sa main; et je ne sache pas qu'il s'en soit jamais fait qui engage à une perfection plus éminente [1]. A la suite de cette

[1] *Sermons* du P. Claude de la Colombière, 4. vol. in-12. Lyon, 3e édition, 1689. *Préface.* Cette préface un peu oratoire, et contenant peu de détails précis, est pourtant tout ce que nous avons sur le P. de la Colombière. Combien il est à regretter que près de deux cents années se soient écoulées sans que personne ait songé à nous donner la vie de ce grand serviteur de Dieu!

grande retraite, il avait été nommé supérieur de la résidence de Paray, et nous allons l'y voir arriver au moment où avait lieu la dernière des trois grandes révélations du sacré Cœur, celle qui devait clore le cycle de ces solennels entretiens, en en disant le dernier mot.

Pendant que Dieu préparait au dehors les appuis dont Marguerite allait avoir besoin, il achevait de former son âme. On se rappelle comment s'était passé son noviciat : dans des joies et des consolations si grandes que la sainte avait peine à les supporter. « O mon Dieu, s'écriait-elle, suspendez vos douceurs, ou augmentez ma capacité pour les recevoir. » Quand elle eut fait profession, ces douceurs continuant à inonder son âme, elle commença à s'en étonner et à s'en inquiéter. Elle avait épousé un Dieu crucifié, anéanti, humilié, souffleté. Elle ne voulait pas d'autre sort. Elle se plaignait à Notre-Seigneur. « Eh! mon Dieu, lui disait-elle, vous ne me laisserez donc jamais souffrir! » On voit alors commencer entre elle et Notre-Seigneur une lutte étrange. Notre-Seigneur veut la combler des caresses et des consolations de son amour. Elle n'en veut pas. Elle ne veut que des douleurs, des mépris, des humiliations. Elle les veut si ardemment que Notre-Seigneur est obligé de céder; il se retire, mais lentement, peu à peu, comme une armée vaincue qui s'en va en bon ordre. « Une fois qu'il la comblоit des délices du Thabor, ce qui lui étoit plus dur que la mort, n'ayant pas de conformité avec son époux déchiré et crucifié au Calvaire, il

lui dit intérieurement : Laisse-moi faire. Chaque chose a son temps. Maintenant mon amour se veut jouer de toi, selon son bon plaisir. Mais tu n'y perdras rien [1]. »

Et une autre fois, pressé par ses instances : « Prends un peu de patience, lui dit-il, je te ferai sentir plus tard ce qu'il te faudra souffrir pour mon amour [2]. »

O bonté adorable de Notre-Seigneur! il ne pouvait se décider à commencer le crucifiement de son épouse. Un jour qu'elle conjurait Notre-Seigneur de ne jamais rien faire connaître d'elle que ce qui pourrait l'humilier devant les créatures et la détruire dans leur estime : « Car, hélas! mon Dieu! disait-elle, je sens ma foiblesse, et j'ai peur de vous trahir. — Ne crains rien, lui dit Notre-Seigneur, je me rendrai ton gardien. Elle répliqua : Eh quoi : Seigneur, vous me laisserez donc toujours vivre sans souffrir! Alors il lui montra une croix toute couverte de fleurs : Voilà, lui dit-il, le lit de mes chastes épouses, où je te ferai consommer les délices de mon amour. Peu à peu ces fleurs tomberont; il ne restera que les épines que ces fleurs cachent à cause de ta foiblesse; mais elles te feront sentir si vivement leurs pointes, que tu auras besoin de toute la force de mon amour pour en accepter le martyre [3]. »

On s'arrête involontairement devant cette vive et

1 *Contemp.*, p. 39.
2 *Ibid.*, p. 44.
3 *Mémoire*, p. 322.

saisissante image de la vie. Un lit d'épines que couvrent un instant des fleurs; après quoi les fleurs se fanent, les rêves s'évanouissent, les illusions tombent; et il ne reste que des pointes, si perçantes et si pénétrantes, que Dieu seul peut nous en faire supporter la douleur. Seulement, tandis que nous pleurons et que nous gémissons, Marguerite-Marie tressaillait de joie. « Ces paroles la réjouirent, pensant qu'il n'y auroit jamais assez de souffrances pour désaltérer la soif ardente qu'elle en avoit, qui ne lui donnoit aucun repos ni le jour ni la nuit [1]. »

Mais Notre-Seigneur avait beau multiplier les promesses, et assurer la Bienheureuse que l'heure n'était pas loin où il la rassasierait d'humiliations et de souffrances, rien ne pouvait satisfaire le désir qui la tourmentait. « Il me semble, écrivait-elle, que je ne serai jamais en repos que je ne me voie dans des abîmes d'humiliations et de souffrances, inconnue à tout le monde, et dans un éternel oubli. Ou, si l'on se souvient de moi, que ce ne soit que pour me mépriser davantage. En vérité, si l'on savoit le désir que j'ai d'être humiliée et méprisée, je ne doute pas que la charité ne portât tout le monde à me satisfaire sur ce point [2]. »

« J'éprouve, disait-elle encore, un si fort désir de souffrir que je ne puis trouver de plus doux repos que de sentir mon corps accablé de souffrances, mon

[1] *Contemp.*, p. 45.
[2] Languet, *Vie de la vénérable sœur,* p. 115.

esprit dans toutes sortes de dérélictions, et tout mon être dans les humiliations, mépris et contradiction [1]. » Et ce mot, qui va désormais remplir toutes ses lettres, et dont la formule, variant sans cesse, restera toujours la même : « Il n'y a que la douleur qui me rende la vie supportable. »

Les actions répondaient aux paroles. L'humble et grossière nourriture du cloître lui paraissait trop recherchée pour une pécheresse comme elle. Elle l'assaisonnait de cendres pour lui enlever le peu de goût qui aurait pu y demeurer. Elle se privait de toute boisson. Une fois en particulier elle passa cinquante jours sans boire. Et une autre fois elle prit la résolution de ne jamais boire depuis le jeudi jusqu'au samedi de chaque semaine. Reprise par ses supérieures, et obligée par elles de satisfaire sa soif, elle avait mille industries pour ne la satisfaire qu'avec des eaux tièdes, désagréables au goût. La nuit, elle introduisait dans son lit des planches, et même des têts de pots cassés. « Qui l'auroit laissée faire, écrivait sa supérieure, la mère de Saumaise, elle auroit massacré son corps de veilles, de disciplines et de toutes autres macérations, bien que je ne lui aie jamais vu, en six ans, que cinq mois de santé [2]. »

Qu'ajouterai-je? Ce que les délicats du siècle ont reproché à l'illustre auteur de la *Vie de sainte Élisabeth*, ce qu'on m'a reproché à moi-même dans

[1] *Mémoire*, p. 336.
[2] Languet, *Vie de la vénérable sœur*, p. 108.

l'*Histoire de sainte Chantal,* il faut qu'on me permette de le raconter ici. Et encore j'avertis ces délicats que j'en supprime la moitié. Tout son bonheur était de baiser les plaies des malades, de poser ses lèvres sur les ulcères les plus dégoûtants. Une fois en particulier qu'elle soignait une moribonde atteinte d'un cancer à l'estomac et qui ne pouvait rien garder, voulant nettoyer le vomissement de cette malade, elle le fit avec ses lèvres et sa langue, en disant à Jésus-Christ : « Si j'avois mille corps, mille amours et mille vies, je voudrois les immoler pour vous être asservie. » Et elle ajoute : « Je trouvois tant de délices en cette action que j'aurois voulu tous les jours rencontrer de pareilles occasions, pour apprendre à me vaincre et à n'avoir que Dieu pour témoin [1]. »

C'étaient tous les jours des scènes pareilles, des désirs d'humiliation, des soifs de mépris, mille industries pour se faire souffrir, des élans extraordinaires vers les plus effrayantes immolations. Il y avait, selon son expression, trois tyrans enfermés dans son cœur, qui ne lui laissaient ni repos ni trêve, qui n'étaient jamais satisfaits, et la pressaient sans cesse de faire davantage. Le premier, c'était l'amour du mépris ; le second, l'amour de la souffrance ; le troisième, le plus doux, le plus grand, le plus insatiable, le moins facile à contenter, c'était l'amour de Jésus-Christ. « Jésus-Christ ! Jésus-Christ ! » disait-elle ; et l'accent avec lequel elle pro-

[1] *Mémoire,* p. 337.

nonçait ce mot, valait tout un discours. — « Plus j'avance, plus je vois qu'une vie sans l'amour de Jésus-Christ est la dernière de toutes les misères. » — « Pour aller à Jésus-Christ, s'il me falloit marcher sur un chemin de flammes, et les pieds nus, il me semble que cette peine ne me seroit rien. Quand j'ai reçu Jésus-Christ, je demeure comme anéantie, mais avec une joie si ravissante que quelquefois, pendant un demi-quart d'heure, tout mon intérieur est un profond silence, pour entendre la voix de celui que j'aime [1]. »

« Je ne sais si je me trompe, écrivait-elle encore (car on ne se lasse pas d'entendre des accents pareils, si forts, si héroïques, si élevés au-dessus de nos faiblesses et des impuissances de l'humanité), il me semble que mon grand plaisir seroit d'aimer mon aimable Sauveur d'un amour aussi ardent que celui des séraphins. Mais je ne serois pas fâchée que ce fût dans l'enfer même que je l'aimasse. La pensée qu'il y aura un lieu dans le monde où, pendant l'éternité, un nombre infini d'âmes, rachetées par le sang précieux de Jésus-Christ, n'aimeront nullement cet aimable Rédempteur, cette pensée m'afflige profondément. Je voudrois, mon divin Sauveur, si c'étoit votre volonté, souffrir tous les tourments de l'enfer, pourvu que je vous aimasse autant qu'auroient pu vous aimer dans le ciel tous ceux qui y souffriront toujours et qui ne vous y aimeront jamais [2]. »

1 *Contemp.*, p. 46.
2 Languet, *Vie de la vénérable sœur*, p. 96.

Plus on avançait, plus cet amour de Dieu la consumait. Sa frêle et délicate constitution ne résistait pas à de telles émotions. Maigre, pâle, avec une chair transparente à travers laquelle on apercevait comme la flamme de l'esprit, elle réalisait de plus en plus le chant de son noviciat :

Je suis une biche harassée,
Qui cherche l'onde avec ardeur;
La main du chasseur m'a blessée,
Son dard a percé jusqu'au cœur.

Telle était, en sa vingt-cinquième année, la bienheureuse Marguerite-Marie. Tels sont tous les saints. Pour nous, pour la plupart des hommes, Dieu est une connaissance que l'on salue de loin, et à peine. Pour quelques-uns, c'est un ami ; pour bien peu, un ami intime. Et puis, dans cette foule, il y en a pour lesquels Dieu est plus qu'un ami, plus qu'un père, plus qu'un époux; qui ont pour lui un amour qui va jusqu'à la passion, jusqu'à la folie. Le monde ne comprend pas ce mystère; il en rit et s'en moque; mais qu'importe? cela est.

Si étonnés toutefois que pussent être les témoins de cette vie prodigieuse, en voyant croître ainsi cette avidité de souffrances, ce besoin d'humiliations et de mépris, cette soif d'amour de Dieu, il y a une chose qui les étonnait bien davantage : c'était cet état d'absorption que nous avons déjà remarqué plus haut, et qui, arrivé à son point suprême, frappait maintenant tous les regards d'une admiration étonnée. En récréation, au réfectoire, au chœur, il fal-

lait sans cesse la réveiller. Elle n'était plus sur la terre. Avait-on besoin d'elle, on ne courait pas la chercher à sa cellule. On courait à la chapelle. Elle n'en sortait plus [1]. Elle y passait des heures entières, à genoux, les mains jointes, les yeux fermés, sans un mouvement, ne voyant rien, n'entendant rien, pas même les sœurs qui venaient lui frapper sur l'épaule, à moins qu'elles ne prononçassent le mot d'obéissance; car alors elle se levait rapidement et allait où on la demandait.

Il faut faire entendre les témoins de ces scènes extraordinaires, et contempler un instant la plus grande contemplative qui ait apparu dans l'Église depuis sainte Thérèse.

« J'atteste, dit la sœur Marguerite d'Athose, avoir vu la dite Vénérable passer *presque toute la journée*, surtout les dimanches et les fêtes, devant le saint Sacrement, *à genoux, immobile*, dans un recueillement si grand, que toute la communauté étoit surprise comme elle pouvoit rester si longtemps dans la même attitude, vu sa complexion, qui n'étoit pas des plus fortes [2]. »

« Ayant vécu de longues années avec la Vénérable, j'atteste, dit la sœur Claude-Rosalie de Farges, qu'elle étoit toujours la première à l'oraison du matin, et d'une assiduité si grande devant le saint Sacrement qu'elle n'en bougeoit presque toute la journée des fêtes, dans un respect et anéantissement

1 Procès de 1715. *Déposition* de la sœur Rosselin.

2 Procès de 1715. *Déposition* de la sœur Marguerite d'Athose, p. 67.

qui inspiroient de la dévotion à ceux qui la voyoient; qu'elle, déposante, l'y a vue assister *depuis les sept heures du soir du jeudi saint jusqu'à quatre heures du matin*, à genoux, *comme immobile*, les mains jointes sur la poitrine; et que les autres sœurs qui lui succédoient ont observé qu'elle a continué jusqu'à l'office dans la même situation. Ce qui donna lieu à la déposante de lui dire un jour : Ma chère sœur, comment pouvez-vous faire pour demeurer si longtemps comme cela? A quoi elle répondit : Je ne sais point si j'ai un corps dans ce temps-là [1]. »

Voici une autre déposition plus explicite encore et plus curieuse : celle de la sœur Elisabeth de la Garde, supérieure du monastère de Paray. Elle y était entrée presque dans le même temps que la vénérable sœur, elle avait été sa compagne de noviciat. « J'atteste, dit-elle, que la vénérable sœur a toujours été très-fidèle à passer tous les temps libres devant le saint Sacrement, dans une adoration profonde, les mains jointes, sans faire aucun mouvement qui ressentît la légèreté; que tous les jours de fête, *depuis qu'elle étoit levée jusqu'au dîner*, et *depuis la fin de la récréation jusqu'à vêpres*, elle y étoit en oraison; que les jeudis saints, plusieurs années de suite, elle a passé *depuis les sept heures du soir jusqu'à sept heures du lendemain matin*, à genoux, dans une même place, *sans tousser, sans se mouvoir*. Ce que ladite déposante à examiné, le temps qu'elle demeuroit au chœur, et

1 Procès de 1715, p. 69.

donnant commission à d'autres sœurs de l'examiner aussi pendant qu'elle s'alloit reposer, pour savoir si elle feroit de même; et elles l'assuroient qu'elle s'étoit tenue *toute la nuit* dans la même posture [1]. »

Ce qui se fit là, par ordre de la mère de la Garde, se faisait sans cesse et se continua pendant toute la vie de la Bienheureuse. « Une nuit du jeudi au vendredi saint, dit un des témoins, nous venions de temps en temps regarder à travers la porte entrebâillée du chœur. Elle étoit à genoux, immobile, les mains jointes sur la poitrine, la figure embrasée. *Cela dura douze heures sans le moindre mouvement* [2]. » — « Je l'ai remarquée, dit la sœur Marie-Rosalie de Lyonne, et observée une fois *depuis sept heures du soir jusqu'à minuit;* et les autres sœurs, de concert avec moi, *depuis minuit jusqu'au lendemain matin sept heures;* pendant tout ce temps elle a demeuré *à genoux, les mains jointes, comme immobile.* Et le lendemain, ladite déposante lui ayant demandé comme elle pouvoit rester si longtemps dans la même posture et à quoi elle pouvoit penser, elle lui répondit : Je suis si occupée de la passion de Notre-Seigneur, que je ne sais pas si j'ai un corps dans ce temps-là; car je ne le sens point [3].»

Et ce n'était pas seulement les sœurs qui se succédaient ainsi, qui l'épiaient par la porte entrebâillée du chœur, c'étaient les petites pensionnaires, qui demandaient à se lever pour venir voir pendant

1 *Procès,* p. 72.
2 *Ibid.,* p. 64.
3 Procès de 1715, p. 66.

la nuit « comme leur sainte maîtresse prioit bien Dieu [1] » ; c'était le peuple, c'étaient les fidèles, qui, « les jours où le saint Sacrement étoit exposé, venoient la regarder par la grille, se la montroient du doigt en disant : « Voici la sainte! » sans parvenir à la distraire [2]. »

Les sœurs allaient plus loin dans leur pieuse curiosité. Elles s'approchaient, elles lui parlaient, elles lui frappaient sur l'épaule, sans obtenir un mot de réponse. « J'atteste, dit la sœur Jeanne-Françoise Chalon, que j'ai vu la servante de Dieu plusieurs fois dans une présence de Dieu si grande, devant le très-saint Sacrement de l'autel, que j'ai été pour lui parler sans en pouvoir tirer une parole, étant comme tout immobile, pénétrée de Dieu, et *comme marbre* [3]. » — « J'ai entendu dire à mon frère, prêtre, confesseur du monastère, dépose M. Claude Michou, avocat au parlement, que, quand la Vénérable étoit à genoux devant l'autel, elle paroissoit comme *extasiée* [4]. »

Ce mot d'extase fera peut-être sourire ici quelques personnes. Mais qu'elles me permettent de le leur demander : est-ce qu'il y a un amour sans contemplation, une grande passion sans extase? Est-ce que la vie d'une mère, pendant les premiers mois de la vie de son enfant, est autre chose qu'un perpétuel ravissement devant un berceau? Et que fait-on au-

1 *Procès*, p. 71.
2 *Ibid.*, p. 102.
3 *Ibid.*, p. 106.
4 *Ibid.*, p. 87.

près du lit de mort où reposent, pour quelques instants encore, les restes d'un être chéri? On regarde, on contemple, on s'oublie. Est-on assis ou à genoux pendant cette contemplation? Depuis quand y est-on? qui le pourrait dire? Plus on aime, moins on le sait.

Voilà ce que faisait la bienheureuse Marguerite-Marie pendant ces nuits entières, « à genoux douze heures de suite, les mains jointes sur la poitrine, les yeux fermés, immobile, sans tousser ni faire le moindre mouvement », « comme marbre » et « la figure extasiée. » Elle aimait et elle s'oubliait en aimant.

Il n'y avait qu'une chose qui la pût rappeler sur la terre, c'était l'obéissance. A ce mot, elle se réveillait, saluait doucement l'autel, et se levait pour se rendre où elle était appelée. « J'atteste, dit la sœur Françoise-Rosalie Verchère, que je l'ai vue des heures entières dans des oraisons si profondes que je m'approchois d'elle sans parvenir à la distraire; que cependant au moindre signe d'obéissance, elle quittoit tout pour s'y rendre; avouant ladite déposante lui avoir été dire une fois de la part de la supérieure, quoique ce ne fût que de son propre mouvement et pour voir si elle quitteroit sa prière, de s'aller chauffer; sur-le-champ elle partit pour y aller [1]. » — « Je me rappelle, dit la mère Élisabeth de la Garde, qu'une fois, voulant faire épreuve de l'obéissance de la servante de Dieu, je lui allai dire à l'oreille, la nuit du jeudi saint qu'il faisoit un grand

[1] *Procès*, p. 52.

froid, après néanmoins en avoir demandé la permission : Ma sœur, notre mère vous mande de vous aller chauffer. Aussitôt elle fit la génuflexion, se retirant pour un quart d'heure, s'en alla vers le feu, et vint après se remettre à sa place au chœur, et y demeurer jusqu'au lendemain à l'heure de prime, qui est sept heures [1]. »

Néanmoins, si extraordinaire que fût cette immobilité pendant douze heures de suite, au milieu des plus grands froids de la nuit, ce n'est pas ce qui étonnait le plus les témoins de cette vie prodigieuse. Quelquefois, pendant qu'elle était au chœur, à genoux, elle défaillait tout à coup. Il fallait l'emporter, toute tremblante et brûlante. Son visage était en feu, ses yeux en larmes. Elle ne pouvait rien répondre, ni même se soutenir. Une fois on la trouva étendue, défaillante dans le chœur, et des torrents de larmes coulaient doucement, mais sans interruption, de ses yeux [2]. « Une autre fois, dit-elle, je ne me sentois plus, ni ne savois plus où j'en étois. Lorsqu'on me vint retirer de là, voyant que je ne pouvois répondre, ni même me soutenir qu'à grand'peine, on me conduisit à notre mère, qui me trouva comme tout hors de moi-même, tremblante et brûlante; l'on croyoit que j'en mourrois [3]. »

C'étaient sans cesse des scènes pareilles, qui étonnaient les sœurs, qui les alarmaient, qui inspiraient aux unes de la pitié tendre et respectueuse, aux

1 *Procès*, p. 72.
2 *Mémoire*, p. 327.
3 *Ibid.*, p. 328.

autres de l'admiration et de l'enthousiasme; qui leur faisaient dire à toutes : « Qu'est-ce donc que ceci? Que se passe-t-il entre Dieu et cette âme pendant de si longues heures? N'est-ce que de l'illusion? ou bien est-ce Dieu qui opère en elle? mais alors pourquoi? »

Ce que les sœurs se demandaient en ce temps-là, nous le savons aujourd'hui. L'obéissance a descellé les lèvres de l'humble vierge, et l'Eglise a authentiqué ses paroles. Guidé par cette autorité infaillible, nous allons donc pénétrer, sans crainte de nous tromper, dans le secret de ses ravissements, et en contempler la beauté.

Mais il faut nous recueillir auparavant. Il faut faire comme le pèlerin qui, approchant de Jérusalem, entend tout à coup son guide s'écrier : *El Cods! La Sainte!* Il s'arrête ému, s'agenouille et adore, avant d'oser lever les yeux sur cette ville où apparut le Verbe fait chair, sur cette colline où expira l'Amour infini !

CHAPITRE SEPTIÈME

L'AURORE DE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR

Quasi aurora consurgens.
Comme une aurore qui se lève.
(Cant. VI, 9.)

Omnia in mensura, et numero, et pondere disposuisti.
Seigneur, vous avez tout fait avec ordre, poids et mesure.
(Sap. XI, 21.)

Si Dieu avait mis vingt-trois ans à préparer le cœur de la bienheureuse Marguerite-Marie à la grande merveille dont il allait lui confier le secret, il s'y était pris de plus loin encore pour préparer le monde à comprendre cette merveille et à l'accepter. Toutes les belles choses ont ici-bas une aurore qui les précède et les annonce, qui tourne vers elles les yeux ou les cœurs. La dévotion dont nous racontons l'histoire eut la sienne, et le moment est peut-être venu d'essayer de la peindre.

Comment a-t-on pu imaginer que l'Église était restée dix-sept cents ans sans penser au Cœur adorable de son divin Époux; que tant de vierges, em-

brasées d'amour pour lui, n'avaient jamais envié le bonheur de saint Jean dormant sur la poitrine du divin Maître; que tant de docteurs n'avaient pas une fois contemplé son côté percé et ce mélange singulier d'eau et de sang qui en sortit; et s'il est vrai que, dans la pensée de l'antiquité comme dans la nôtre, le cœur est le siége de l'amour; si tous les peuples ont gardé avec respect et porté en triomphe le cœur de leurs héros décédés, comment admettre que ces longs siècles chrétiens, pleins d'un si profond enthousiasme pour la personne du Sauveur, n'aient pas eu un regard, un élan, une adoration pour ce Cœur sacré, le plus beau, le plus noble, le plus pur, le plus tendre et le plus grand de tous les cœurs?

Aussi, remontez dans les siècles passés, allez jusqu'aux catacombes, à celles de Rome ou à celles de Lyon, en ces temps où les écrits sont rares, où quelques légers traits de ciseau sur le marbre, de pinceau sur les murs, forment toutes les annales de ces premières générations chrétiennes, déjà vous voyez les regards pieusement arrêtés sur le côté percé du Sauveur, sur l'amour qui en découle, sur le Cœur qui en est la source. Quand le jeune diacre Sanctus, par exemple, parut à Lyon devant les bourreaux, et les étonna par la fermeté héroïque de son courage, et que l'historien de son martyre se demande comment il put endurer le fer, le feu et les tourments les plus atroces, il n'a qu'une réponse : « C'est, dit-il, que le saint diacre était arrosé et fortifié par la source d'eau vive qui jaillit du

Cœur du Christ [1]. » Et dernièrement, lorsqu'on découvrit à Autun, au cimetière de la *Via Strata*, cette inscription grecque placée au second siècle sur la tombe d'un chrétien, on y trouva, avec l'affirmation de la divinité du Christ, avec les noms de Sauveur, de Jésus, de Rédempteur, une mention spéciale de ce Cœur adorable, vers lequel, dès le second siècle, se tournaient les âmes qui avaient besoin de croire, d'espérer et d'aimer [2].

De ces temps obscurs dont il reste si peu de témoignages, si nous passons à l'âge des docteurs, l'aurore grandit. C'est d'abord Tertullien, qui contemple le côté percé du Sauveur, et qui y lit la charte de notre vocation et de notre élection au salut [3]. C'est saint Cyprien, qui s'arrête devant ce mélange singulier d'eau et de sang qui coula de la poitrine blessée du Sauveur, et qui en voit sortir l'Église toute rayonnante de beauté [4]. C'est saint Ambroise, qui chante cette divine blessure, par laquelle toutes les grâces du Sauveur ont coulé sur le monde et l'ont embaumé, semblable à ces arbres odorants qui n'émettent leurs parfums que quand on les blesse [5]. C'est saint Augustin surtout, si digne par la tendresse et la céleste élévation de son âme de comprendre les mystères du Cœur de Jésus : « Oh! s'écrie-t-il, que l'Évangéliste se sert d'un mot

1 Eusèbe, *Lettre des martyrs de Lyon.*
2 Card. Pitra, *Spicil. Solesm.*, tom. I, p. 554.
3 Tertull. *De Baptismo*, cap. XVI. Et *De Anima*, cap. XLIII.
4 Cyprian. *De mont. Sinæ et Sion.*
5 Ambros. *Serm. III in Psalm.* XXVIII *et* CXVIII.

parfait, quand il dit : *Un des soldats lui ouvrit le côté avec sa lance.* Il ne dit pas : *le côté fut frappé;* il dit : *le côté fut ouvert;* c'est-à-dire que la porte de la vie s'ouvrit, d'où s'épanchèrent sur le monde les sacrements et toutes les grâces [1]. » Il développe sous mille formes cette grande doctrine, que du côté blessé de Jésus-Christ est née l'Église, sont sortis tous les sacrements, viennent aux âmes toute lumière, tout amour; que le Cœur de Jésus-Christ doit être en particulier l'asile, le refuge de tous ceux qui ont besoin de consolation, de force ou de pardon. « Considère, ô homme, fait-il dire à Notre-Seigneur, combien j'ai souffert pour toi. Ma tête a été couronnée d'épines; mes pieds et mes mains percés; mon sang répandu. Enfin, je t'ai ouvert mon Cœur et t'ai donné à boire le sang précieux qui en découle! Que veux-tu de plus? Approchons donc, continue le saint docteur, de cette fontaine d'eau vive, dont il nous donnera gratuitement l'eau salutaire. C'est lui qui nous invite à y puiser : *Que celui qui a soif vienne à moi* [2]. Voilà la fontaine très-pure qui jaillit au milieu du paradis et arrose toute la terre [3]. » Dans ces paroles de saint Augustin, on entend saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Éphrem, saint Cyrille et les autres Pères du IVe siècle [4].

1 Aug. *Tract.* CXX *in Joan.*
2 Joan. VII, 37.
3 Aug. *De Symbolo ad catechum.* VI. *In Psalm.* L.
4 S'il se trouvait quelque homme très-savant, versé dans la patrologie grecque et latine, et qui voulût nous faire un recueil,

Pénétrés de cette doctrine, les artistes des premiers siècles ont une manière grandiose de la peindre aux yeux, quand ils représentent Jésus en croix. Son côté est largement ouvert; il en sort un torrent impétueux de sang; et au pied de la croix on voit l'Église debout, qui tient un calice à la main et qui recueille le sang précieux [1]. Quelquefois, pour laisser à la sainte Vierge la première place auprès du Sauveur mourant, on peint l'Église accroupie en quelque sorte au pied de la croix et tendant le calice dans la direction du côté ouvert [2]. Mais le plus souvent elle est debout, couronnée ou nimbée, son étendard à la main. Plus loin, en arrière, la sainte Vierge et saint Jean pleurent. Elle, elle ne pleure pas. Elle tend ardemment, aussi haut que possible, son calice, comme pour ne pas perdre une goutte de ce sang précieux, d'où elle tire la vie [3]. Rien ne peut rendre, à qui n'a pas étudié ces vieilles sculptures, l'enthousiasme avec lequel l'Église contemple cette blessure du Cœur d'où elle est sortie, comme autrefois Eve du côté ouvert d'Adam [4]. Ce fut là, pendant des

siècle par siècle, de tout ce que les Pères ont dit sur le sacré Cœur, il rendrait en ce moment à l'Église un éminent service.

1 Voir en particulier (*Mélanges d'archéologie*, par le P. Charles Cahier) un ivoire sculpté d'après un moulage appartenant à M. Carrand. Le sang coule comme un fleuve, une large nappe.

2 Voir, entre autres, le crucifix de *Cividale del Friuli*. (Gori *Thesaur. Diptych.*, tom. III, p. 321.)

3 Manuscrit carlovingien, conservé à la Biblioth. nat., qui paraît avoir été exécuté pour Drogon, fils de Charlemagne. Il est connu sous le nom de *Sacramentaire de Metz*. (Miniat. fol. 43.)

4 Ivoire de Bamberg (*Biblioth. de Munich*). Cet ivoire vient de l'empereur saint Henri. Rien de plus admirable que l'ardeur

siècles, le premier et profond regard des chrétiens sur la poitrine blessée du Sauveur.

Laissons maintenant ces temps lointains, et entrons dans l'époque des grands docteurs du moyen âge: quel progrès! Ce n'est plus seulement le côté percé qu'ils contemplent; à travers le côté percé, c'est le Cœur brûlant d'amour qu'ils commencent à apercevoir et qu'ils adorent. « Votre Cœur a été blessé, s'écrie saint Bernard, afin que la blessure visible nous fît connaître l'invisible blessure de l'amour. Car qui se laisserait blesser le cœur, si déjà l'amour ne l'avait atteint? mais aussi qui ne chercherait, qui n'aimerait un Cœur ainsi blessé[1]? »

Ailleurs, expliquant ce texte : *Il a regardé par les fentes de la pierre*, et montrant que les fentes de la pierre sont les plaies de Jésus-Christ, surtout celle du côté, à travers laquelle on voit son Cœur : « Oh! s'écrie-t-il, qu'il est bon et doux d'habiter dans ce Cœur! Trésor précieux, perle rare que votre Cœur, ô bon Jésus, trouvée en fouillant le champ de votre corps! Qui pourrait rejeter cette perle précieuse? Je donnerai tout plutôt, pour l'acheter. Et là, dans ce temple, dans ce saint des saints, dans cette arche précieuse, je vivrai, je louerai, j'adorerai! O Jésus! tirez-moi dans ce sacré Cœur, et, afin que je puisse y habiter, lavez-moi de mes iniquités, purifiez-moi de toute tache! O le plus beau des enfants des hommes, votre sacré côté n'a été percé que pour

avec laquelle l'Église se hausse pour recueillir le sang divin, qui ne coule pas, qui se précipite.

[1] S. Bern. *Tract. de Passione*, cap. III.

nous ouvrir l'entrée de votre Cœur, et votre Cœur lui-même n'a été ouvert qu'afin que nous puissions habiter en lui dans la liberté et dans la paix [1]. »

De semblables paroles s'échappaient sans cesse des lèvres de saint Bernard. Il en remplissait les solitudes de Cîteaux et de Clairvaux. Il suffit d'ouvrir les œuvres de saint Guillaume, de saint Guerric et de ses principaux disciples pour s'en convaincre; mais il ne les faisait pas retentir au dehors. Trouvait-il le monde encore trop violent, trop grossier pour saisir cette délicate et profonde doctrine? Ou bien l'heure n'était-elle pas venue où l'astre se lèverait sur le monde? Cela est plus probable. On n'en était qu'à l'aurore. Sa douce et profonde lumière ne devait pénétrer jusque-là que dans quelques âmes choisies.

Il faut mettre au rang de ces âmes choisies un homme que l'imagination ne peut pas contempler sans le voir enflammé de la dévotion au Cœur de Jésus. Regardez cette figure pâle et amaigrie, extasiée sur les rochers de l'Alverne. On lit sur son front la douceur, l'humilité, la tendresse et la paix. Dans ses yeux brille une pure et ardente flamme qui révèle son profond amour de Dieu. Les plaies des pieds et des mains du Sauveur sont reproduites sur sa chair, et il porte à son côté l'empreinte du coup de lance qui ouvrit la poitrine de Jésus. Oh! qui peindra son émotion lorsqu'au sommet de l'Alverne, du cœur de ce séraphin qui lui apparut, jaillit ce rayon de feu et d'amour qui lui perça le cœur! Il ne

[1] S. Bern. *Tract. de Passione*, cap. III.

l'a pas écrit. On n'a de lui aucune parole qui nous révèle la grandeur de sa dévotion au Cœur de Jésus. Mais tout autour de lui, parmi ses plus chers disciples, il y a un sillon de lumière, plus vif encore que celui qu'on aperçoit derrière saint Bernard. Ne citons que saint Bonaventure : quelle clarté et quelle tendresse! « Oh! s'écrie-t-il, s'il m'eût été possible d'être la lance du soldat qui perça le Cœur de Jésus, croyez-vous qu'après y être entré j'en fusse sorti? Non, certes; j'y serais demeuré. Je n'aurais ni pu ni voulu m'en éloigner. J'aurais dit : *C'est ici mon repos pour les siècles des siècles. Là j'habiterai. C'est la demeure que j'ai choisie.* Et encore : « O mon âme! ton très-doux Époux désire te prendre pour épouse, te dire les secrets de son Cœur, et tu négliges de venir à lui! Dans l'excès de son amour, il voulut que la lance lui ouvrît le côté, afin de te montrer qu'il t'avait donné son Cœur. Oh! si tu savais combien ce Cœur est doux! Entres-y, et quand tu y seras, dans ce très-doux Cœur de Jésus, puisses-tu fermer sur toi les portes de ses blessures, afin qu'il te soit impossible d'en sortir. Ton cœur alors sera tellement enflammé d'amour, qu'il te semblera vouloir s'échapper de ton corps pour habiter dans les blessures de Jésus-Christ. » — « O très-saintes, très-aimables et très-douces blessures de Jésus-Christ! un jour j'y suis entré; j'ai pénétré jusqu'au plus intime de l'amour. Là, enveloppé de toutes parts, je ne sus plus revenir sur mes pas. Voilà pourquoi j'y demeure et je m'y repose à jamais. Là je suis tout ardeur d'amour. Là je jouis sans partage

de l'abondance de tous les biens! O homme! crois à ma parole : si tu t'efforces de pénétrer dans le très-doux Sauveur par les ouvertures de ses plaies, non-seulement ton âme, mais ton corps goûtera un parfait repos et une admirable douceur [1]. » Que veut-on de plus? Et l'âme séraphique de la bienheureuse Marguerite-Marie ne nous réserve, en l'honneur du Cœur de Jésus, ni des accents plus tendres ni des enseignements plus précis [2].

De quelque discrétion que s'entourassent de pareils docteurs, et quoiqu'en général ils réservassent ces enseignements pour le cloître, il était difficile qu'il n'en pénétrât aucune étincelle au dehors. Aussi on commence à voir les chrétiens de cette époque, même ceux qui demeurent dans le monde, prendre l'habitude de se retirer et de faire leur habitation dans le côté percé de Notre-Seigneur. « Le bienheureux Elzéar, comte d'Arian en Provence, ayant, dit saint François de Sales, été longuement absent de sa dévote et chaste Delphine, elle lui envoya un homme exprès pour savoir de sa santé, et il lui fit réponse : « Je me porte fort bien, ma chère femme.

[1] Bonav. *Stimulus amoris*, pars I, cap. I et VII.

[2] Depuis que nous avons écrit ces lignes, un pieux et savant capucin, le Père Henry, a poussé plus avant les recherches dans les traditions de son ordre, et il a publié sous ce titre : « *L'aurore de la dévotion au sacré Cœur dans la famille franciscaine,* » une série d'articles pleins de faits et de textes. (*Annales Franciscaines*, de janvier 1875 à septembre 1875.) Signalons surtout le dernier, celui de septembre, intitulé *Iconographie Franciscaine du sacré Cœur de Jésus.* Il y a là de curieux et précieux renseignements.

Que si vous voulez me voir, cherchez-moi en la plaie du côté de notre doux Jésus ; car c'est là où j'habite et où vous me trouverez : ailleurs vous me chercheriez pour néant. » Ç'étoit un chevalier chrétien, celui-là [1] ! »

Pendant que cette douce aurore projetait ainsi sa lumière sur les silencieuses solitudes de Clairvaux ou de Cîteaux, sur les ardents monastères de saint François d'Assise, et sur quelques âmes choisies dans le monde, elle rayonnait au milieu des doctes écoles de saint Dominique. Écoutez saint Thomas, le docteur de l'école, qui, cherchant les marques de la prédestination, en trouve une dans l'assidue contemplation du Cœur percé de Jésus [2]. Écoutez le bienheureux Henri Suzo, appelé le docteur extatique à cause de la sublimité de sa contemplation. Il s'écrie : « O Jésus ! souvenez-vous de cette lance cruelle qui déchira votre poitrine et perça votre Cœur ! Ce Cœur, blessé et ouvert pour nous, nous est devenu, ô Jésus, une fontaine d'eau vive [3]. » Écoutez Jean Thaulère, surnommé le théologien sublime, et qui, méditant sur la passion du Sauveur et arrivant à la plaie de son Cœur : « Que pouvait-il faire de plus? s'écrie-t-il ; il nous a ouvert son propre Cœur pour nous y introduire. Il nous a donné ce Cœur sacré, cruellement blessé, comme le lieu de notre demeure, afin que, nous y purifiant et y acquérant

1 *Introduct. à la Vie dévote,* part. II, ch. XII.

2 S. Thom. *in cap.* XIX *Joan.*

3 *Vie du B. Henri Suzo,* ch. VII. Voir, à la fin de sa vie, ses *Contemplations sur la Passion de Jésus-Christ.*

une conformité parfaite avec ce Cœur divin, nous soyons dignes d'être reçus avec lui dans le ciel [1]. » Écoutez enfin tous les théologiens de l'ordre de Saint-Dominique, jusqu'à ce bienheureux Louis de Grenade, le Bossuet espagnol, comme on l'a appelé, qui ouvre un admirable chapitre de son *Mémorial* par ce cri [2] : « Je vous adore, ô Cœur très-doux, très-aimable, très-miséricordieux, qui avez été blessé pour mon amour [3] ! »

En même temps que les bénédictins, les frères prêcheurs, les franciscains, tous les anciens ordres sentaient se développer en eux les pressentiments de la dévotion au sacré Cœur, la Compagni ede Jésus, qui naissait à peine et qui était appelée à jouer un si grand rôle dans la propagation de cette dévotion, en recevait dans son berceau une première illumination. En 1549, saint Ignace disait un jour la sainte messe à Rome, entouré de ses premiers disciples. L'un d'eux, le bienheureux père Canisius, allait faire

1 Thaulère, *Exercices sur la vie et sur la passion de Jésus-Christ*, ch. IX. *Jésus percé d'une lance.*

2 Louis de Grenade. *Mémorial*, ch. VI.

3 Les Dominicains n'ont pas encore fait le travail que viennent de faire les Franciscains; mais ils nous le promettent. « Nous pourrons un jour, dit le Père François, raconter plus longuement à nos associés ce qu'a été dans l'ordre de Saint-Dominique cette aurore de la dévotion au sacré Cœur, comme le font en ce moment les PP. Franciscains pour l'Ordre séraphique. Nous aurions de belles et intéressantes choses à dire. » (*Annales du Rosaire*, publiées par les PP. Dominicains de Lyon. N° de juin 1875.) Espérons que tous les ordres religieux entreront dans cette voie et donneront ensemble à ce chapitre : *De l'aurore de la dévotion au sacré Cœur*, les grandes dimensions qu'il doit avoir.

profession, et de là partir pour l'Allemagne, dont il devait être l'apôtre. Cette perspective troublait son âme, et la pensée de son indignité l'effrayait. Tout à coup, au moment de l'élévation, Notre-Seigneur lui apparaît et lui montre son Cœur adorable comme un refuge, et le foyer des grandes forces dont il aura besoin. « Mon âme, dit-il, étoit gisante à terre. Tout à coup, ô mon divin Rédempteur, vous m'avez entr'ouvert votre Cœur adorable, et vous m'avez permis d'y plonger mon regard... Oh! combien alors je désirois être inondé des flots d'amour, d'espérance et de foi que j'en voyois jaillir! Quelle soif de pauvreté, de chasteté, d'obéissance! Enfin, approchant mes lèvres brûlantes de votre Cœur très-doux, j'osai me désaltérer à cette source divine [1]. »

Ainsi l'aurore croissait avec les siècles. Ce n'était plus seulement le côté percé que l'on contemplait, c'était le Cœur, et, dans le Cœur, on y adorait l'amour. Et cependant ni saint François d'Assise, ni saint Dominique, ni saint Bonaventure, ni Henri Suzo, ni Thaulère, ni le Bienheureux Canisius ne songèrent à répandre dans le monde la dévotion au sacré Cœur. Ils en enchantent leurs âmes; ils en embaument leurs cloîtres; et quoique des milliers de chrétiens se pressent sur leurs pas, et qu'on les voie parcourir la terre pour prêcher la paix, réconcilier les villes, apaiser les passions, faire fleurir la

[1] Voir le *Bienheureux Canisius, ou l'Apôtre de l'Allemagne au* XVIe *siècle*. IIe partie, ch. v, 1 vol. in-12. Paris, Douniol. De pieuses images répandues dans le peuple prouvent qu'en Allemagne cette admirable vision est populaire.

foi, l'humilité, l'amour de Dieu, jamais un mot de leurs lèvres n'appelle les peuples à honorer ce Cœur adorable, source de pureté, de dévouement, d'amour et de paix. L'aurore grandissait sans doute; mais l'heure ou Dieu avait résolu de faire lever l'astre n'était pas encore venue.

On sent ce progrès et en même temps cette discrétion dans les beaux travaux des peintres et des sculpteurs de cette époque. Contemporains et même disciples pour la plupart de saint Bernard, de saint Dominique, de saint François d'Assise, de saint Bonaventure, aucun d'eux assurément ne songe à représenter le Cœur de Jésus, à le faire rayonner à travers la poitrine du Sauveur; mais bien des faits significatifs témoignent de la nouvelle direction de leur piété. D'abord, il y a un sujet qu'ils commencent à traiter avec une complaisance singulière : c'est le sommeil extatique de saint Jean sur la poitrine du Sauveur. Ils y reviennent sans cesse; ils y mettent une délicatesse de sentiment, une profondeur d'expression et une sorte de jalousie enthousiaste qui est toute une révélation, et qu'on retrouve du reste dans les magnifiques séquences consacrées à cette époque au disciple bien-aimé [1]. De plus, quand ils peignent le crucifix, ce n'est plus cette manière grandiose des âges précédents : ce côté ouvert, ce torrent de sang, ce calice tenu avec tant d'ardeur. C'est quelque

[1] Voir en particulier les quatre séquences d'Adam de Saint-Victor, le plus grand lyrique du moyen âge, si saint Thomas n'eût pas deux ou trois fois montré ce dont il était capable en ce genre, comme en tout.

chose de plus intime et de plus tendre. La plaie qui, dans les représentations du Sauveur, était toujours du côté droit, passe peu à peu au côté gauche[1]; et c'est là que se concentrent tous les regards et que les lèvres commencent à se poser. Il y en a une foule d'exemples touchants et naïfs, où vit tout le génie contemplatif du moyen âge. Je citerai seulement la scène de la descente ou plutôt du détachement de la croix, représenté sur la châsse des grandes reliques à Aix-la-Chapelle. Un des bras, le bras droit, est détaché, et Marie le soutient en pleurant; Nicodème arrache le clou de la main gauche; et pendant ce temps Joseph d'Arimathie supporte le divin corps embrassé du côté de la plaie du Cœur. Quelquefois même, mais rarement, comme au portail de la cathédrale de Mayence, les artistes se hasardent à représenter le Christ assis, entr'ouvrant sa tunique, et montrant son Cœur. Deux personnages sont agenouillés à droite et à gauche, un homme et une femme, la femme du côté du cœur, tous deux prosternés, adorant, avec un long et tendre regard sur le côté ouvert. Nulle part, je le répète, le Cœur n'est représenté ni ne rayonne[2]; partout il est pressenti, entrevu, comme le soleil à travers les premiers feux de l'aurore.

[1] Voir au musée de Cluny un christ du XIIIe siècle, les mains étendues, avec une large plaie au côté gauche. Voir aussi un émail incrusté du XIIIe siècle. Le calice est du côté gauche.

[2] J'ai cependant vu à Cologne une palle du XIIIe siècle, sur laquelle est brodé en soie rouge un cœur percé d'une lance. Mais je ne connais que cet exemple, et je ne suis pas assez sûr de son authenticité pour insister sur un pareil fait.

Mais, pour la voir grandir, cette douce aurore, et se développer dans tout son éclat, il faut jeter les yeux sur les vierges que les saintes solitudes du moyen âge cachaient à tous les regards. Qui comprendra les mystères du cœur, si ce n'est la femme? Qui s'élèvera jusqu'à pressentir les mystères du Cœur de Jésus, si ce n'est la vierge? Aussi toutes les lumières des docteurs du moyen âge, des Pères des premiers siècles, pâlissent devant les intuitions des vierges cachées dans le silence des monastères. Ce n'est pas seulement en elles une lumière, une adoration, un culte; c'est plus encore. Dans ces tendres intimités de Jésus avec ses épouses, le cœur est tout. Elles oublient, je ne dis pas seulement sa grandeur, sa majesté, mais les plaies mêmes de ses pieds et de ses mains; elles ne voient que son Cœur. Et quand Jésus leur apparaît, lui aussi, il ne leur montre que son Cœur. Un jour, par exemple, que sainte Gertrude disait à Dieu : « Mon Seigneur Jésus-Christ, je vous supplie, par votre Cœur transpercé d'une lance, de percer le cœur de Gertrude des traits de votre amour, » Notre-Seigneur lui apparut, et, lui montrant son côté ouvert, lui dit : « Regarde mon Cœur, je veux que ce soit ton temple. » Et alors elle se sentit tirée d'une manière merveilleuse dans le Cœur de Jésus, où « de dire ce qu'elle y goûta, ce qu'elle vit, ce qu'elle entendit, cela n'appartient, dit-elle, à aucune langue, ni humaine ni angélique [1] ». Et une autre fois que,

[1] *Révélations de sainte Gertrude*, liv. III, ch. XVI.

faisant des efforts pour prier avec attention, elle se sentait emportée par ces distractions que les saints connaissent comme nous, mais dont ils gémissent plus que nous, Notre-Seigneur, pour la consoler, lui présenta son Cœur et lui dit : « Voilà mon Cœur, les délices de la sainte Trinité; je te le donne, afin qu'il te serve de supplément à ce qui te manque. » Et depuis lors elle ne priait que par ce Cœur divin; par lui elle offrait à Dieu ses adorations et ses actions de grâces, dont elle ne sentait plus l'insuffisance; en lui elle se reposait; et toute sa vie ne fut qu'un long et doux soupir d'amour pour ce Cœur, blessé par la tendresse encore plus que par la lance, où elle était entrée, d'où elle ne voulut jamais sortir [1].

Sainte Mechtilde, qui étonna le XIIIe siècle par la grandeur de ses illuminations, ne fut pas honorée sur ce sujet de moindres faveurs. Une nuit qu'elle ne pouvait reposer, à cause d'une violente douleur de tête, Jésus-Christ lui fit voir la plaie de son Cœur tout aimable, et l'invita à y entrer pour s'y reposer. Et à partir de ce jour elle se sentit touchée d'une si vive dévotion envers le Cœur divin de Jésus-Christ, et elle en reçut de telles grâces, qu'elle avait coutume de dire : « S'il me fallait écrire toutes les grâces que j'ai reçues du très-aimable Cœur de Jésus, je ferais un livre plus gros que celui du Bréviaire [2]. »

Sainte Lutgarde reçut peut-être des faveurs encore plus tendres. Un jour que, toute jeune fille, elle s'entretenait avec un jeune homme qui la recherchait

1 *Révélations de sainte Gertrude*, liv. III, ch. XV.
2 *Vie* de sainte Mechtilde, liv. II, ch. XXII.

en mariage, Jésus-Christ lui apparut subitement, lui ouvrit sa poitrine sacrée, et lui montrant son Cœur : « Regarde ici, lui dit-il, ce que tu dois aimer; laisse là les attraits de l'amour humain; et tu trouveras en mon Cœur d'ineffables délices. » Et à quelque temps de là, pour la récompenser, car elle avait immédiatement renoncé à toute espérance de bonheur humain, Notre-Seigneur lui apparut attaché à la croix et rayonnant d'amour. Comme elle le contemplait ravie, il détacha un de ses bras, attira la sainte contre sa poitrine adorable, et, toute défaillante de bonheur céleste, il lui fit mettre ses lèvres sur la plaie de son Cœur [1].

Il faudrait joindre à ces vierges illustres du XIII[e] siècle une autre vierge, plus célèbre encore, qui porta sur sa chair l'empreinte secrète des plaies du Sauveur, et qui, moins cachée dans la solitude, investie d'une mission publique pour ramener le pape d'Avignon à Rome, et devenue ainsi la Jeanne d'Arc de la papauté, excita au moyen âge un profond et universel enthousiasme. C'est sainte Catherine de Sienne. Un jour qu'elle méditait sur ce verset : *Créez en moi un cœur nouveau,* elle vit son divin Époux s'approcher d'elle et la toucher de la main au côté gauche, où elle sentit aussitôt je ne sais quel mélange de douleur et d'amour qui la fit pâmer de bonheur. Et comme elle était encore étonnée et interdite, car il lui avait semblé que son Époux lui prenait son cœur, elle le vit réapparaître, un cœur lumineux

1 Boll. *Act. SS. Junii*, t. III, p. 239.

à la main. A cette vue, la vierge tremblante s'affaissa sur elle-même, et, le divin Époux s'étant approché, ces tendres paroles arrivèrent jusqu'à son oreille : « Ma fille, je t'ai enlevé ton cœur, et je te donne le mien, afin que tu vives à jamais en moi. » A partir de ce jour, elle eut non-seulement au côté gauche une cicatrice que les peuples vinrent contempler respectueusement après sa mort, mais au cœur un feu et une telle ardeur, que tout feu matériel lui paraissait froid en comparaison; et, avec cela, un élan, une pureté, une générosité et des transports d'amour qui ravirent d'admiration le XIVe siècle.

Il semble qu'après une telle faveur, si quelqu'un devait propager la dévotion au sacré Cœur, c'était sainte Catherine. Un jour même, Notre-Seigneur lui en avait parlé dans des termes qui égalent en précision ceux dont il se servit avec la bienheureuse Marguerite-Marie. Comme elle lui demandait pourquoi son côté avait été percé : « C'est, lui dit-il, afin de révéler aux hommes le secret de mon Cœur, et de leur faire comprendre que mon amour est encore plus grand que les témoignages extérieurs que j'en donne. Car mes souffrances ont eu un terme, mon amour n'en a point. » Mais ni la clarté d'une telle révélation, ni la faveur dont l'entourait le souverain pontife, ni l'enthousiasme populaire qui accueillait ses moindres paroles, ne purent la transformer en apôtre du sacré Cœur. Elle n'y songea même pas.

Il en faut dire autant de sainte Madeleine de Pazzi, à laquelle Notre-Seigneur apparut un jour pour lui montrer son Cœur, et qui, à partir de ce moment,

fut tellement remplie de l'abondance du divin amour, que, pour soulager l'incendie qui la consumait, elle était obligée d'entr'ouvrir ses habits, ou de se répandre dans d'interminables paroles qui ressemblaient à des chants [1]. Il en faut dire autant de sainte Catherine de Gênes, qui, étant en prière, reçut tout à coup une blessure d'amour si violente, que le feu allumé dans son cœur la mit hors d'elle-même; elle paraissait comme une insensée, cherchant un soulagement à l'ardeur de sa blessure, et un jour qu'étonnée, effrayée de ce phénomène, se sentant mourir, elle demandait à Notre-Seigneur la cause de cette plaie qui lui brûlait le cœur, elle se vit tendrement attirée à la poitrine de Jésus crucifié; et là, elle connut que c'était du Cœur sacré de Jésus que partaient les flammes qui consumaient le sien [2].

Je ne vous oublierai pas dans cette histoire du Cœur de Jésus, sainte Marguerite de Cortone, qui vîtes un jour le côté percé de Jésus-Christ s'ouvrir comme une caverne d'amour, et qui mîtes en toute hâte la main sur votre propre cœur pour l'empêcher de s'y précipiter [3]. Ni vous non plus, ô douce sainte Rose de Lima, petite fleur des Indes, qui voyiez sans cesse le Cœur de Jésus briller sur votre tête comme un soleil ardent, et qui, un jour où un de ses rayons tomba sur votre cœur, vous sentîtes défaillir de bonheur et d'amour [4]. Ni vous, bienheureuses

1 Boll. *Act. SS. Maii,* tom. VI, p. 232.
2 *Vie* de sainte Catherine de Gênes, ch. II, VII.
3 Boll. *Act. SS. Februar.,* tom. V, p. 330.
4 Boll. *Act. SS. August.,* tom. V, p. 927.

Angèle de Foligno, Claire de Montefalco, Marguerite de Hongrie, Béatrix de Cîteaux, Hosanna de Mantoue, Françoise Romaine, Jeanne de Valois, rivales de sainte Catherine de Sienne et de sainte Gertrude, qui, ayant vu le Cœur de Jésus-Christ, ne sûtes plus que languir et vous traîner sur la terre. Je ne m'en étonne pas. Je ne m'étonne pas non plus qu'en vous toutes j'aperçoive le même phénomène : toujours le Cœur de Jésus apparaissant pour enflammer le vôtre. Il faut dire de l'amour infini ce qu'on dit de l'amour humain : « L'amour n'a qu'un mot, et, en le disant toujours, il ne le répète jamais[1]. » Mais ce qui m'étonne, ô saintes amantes de Jésus, laissez-moi vous le dire, c'est votre silence. Pourquoi, embrasées d'amour pour ce sacré Cœur, n'en avez-vous révélé la beauté à personne? Je cherche parmi vous les apôtres et les évangélistes du Cœur de Jésus, je n'y trouve que des contemplatives, embrasées sans doute, mais muettes, et dont je ne m'expliquerais pas le silence, car la bouche parle de l'abondance du cœur, si l'une de vous ne m'en avait appris la mystérieuse raison.

Un jour que sainte Gertrude demandait au bienheureux apôtre saint Jean pourquoi lui, qui avait eu le bonheur de reposer sur la poitrine du Sauveur, s'était tu le premier, et ne nous avait rien appris des secrets de ce Cœur adorable, il lui fut répondu que Dieu s'était réservé de les faire connaître plus tard, dans des temps de grands refroidissements, et qu'il gardait ces merveilles pour ranimer la flamme de la

[1] Lacordaire, *Vie de saint Dominique,* ch. VI. Institution du saint Rosaire.

charité à un moment où elle serait toute refroidie et comme éteinte[1].

Et c'est là, en effet, l'explication de cette aurore, à la fois si lumineuse et si secrète. Jamais le Cœur de Jésus ne cessa d'être contemplé, adoré, aimé; jamais il ne fut prêché. Son culte se transmet, dans un demi-jour, d'une âme à une âme, d'une solitude à une solitude. Plus les âmes sont délicates et les solitudes ferventes, plus le culte est doux, intime, ardent. Mais l'illustration même des âmes dévouées au Cœur de Jésus ne projette sur lui aucun rayon. Il ne sort pas de l'ombre. Plusieurs fois la dévotion paraît sur le point d'éclater, elle n'éclate point. Seulement l'aurore va toujours grandissant. La lumière se fait plus précise, la dévotion plus tendre; et quand on arrive au XVII[e] siècle, tout est prêt; on n'attend plus que le signal de Dieu.

A cette préparation à laquelle travaillaient à l'envi tous les ordres religieux et tous les saints, venait de s'ajouter récemment un dernier trait qui allait en achever la perfection. Dieu, qui nous a donné Jésus par Marie, avait décidé que la dévotion au Cœur admirable de la Mère précèderait la dévotion au Cœur adorable du Fils. En conséquence, vers 1648, l'année même qui suivit la naissance de la Bienheureuse, on vit apparaître un saint missionnaire qui est resté célèbre dans l'Église sous le nom du Père Eudes. Il prêcha successivement à Autun, à Beaune, dans toute la Bourgogne, exaltant partout

[1] *Révélations de sainte Gertrude,* liv. III, ch. XVII.

les merveilleux priviléges du Cœur de Marie, appelant les peuples à l'honorer, et les enthousiasmant par la beauté de sa parole et la grandeur de ses vertus. Mgr de Ragny, évêque d'Autun, se laissa séduire des premiers par la haute piété du missionnaire, et c'est dans sa cathédrale, à Autun, à quelques lieues de Paray, que fut chantée, le 8 février 1648, la première messe solennelle en l'honneur du Cœur de Marie. La fête fut ensuite étendue à toutes les églises et chapelles du diocèse; nul doute que la Bienheureuse ne l'ait célébrée dans son enfance à Verosvres, et certainement au monastère de Paray. C'est même en ce jour de la fête du Cœur de Marie qu'elle reçut une des grâces signalées qui préparèrent l'établissement de la fête du Cœur de Jésus, tant il y avait de rapports dans la pensée de Dieu entre ces deux dévotions.

Il était impossible que dans cette contemplation assidue des beautés et des priviléges du Cœur de Marie, le Père Eudes n'entrevît pas le Cœur de Jésus. Si on vénère le Cœur de la Mère, comment ne pas adorer le Cœur du Fils? Le vénérable Père Eudes n'y manqua pas; mais à son insu, ou plutôt par la volonté expresse de Dieu, la pensée de sa grande vocation le dominant, ce qu'il fit pour promouvoir la dévotion au Cœur de Jésus n'égala jamais, ni en réalité, ni même dans son esprit, ce qu'il avait entrepris pour faire connaître le Cœur de Marie. On en eut, sur la fin de sa vie, une preuve éclatante entre toutes les autres. Avançant en âge, presque sur le bord de sa tombe, il voulut laisser à

ses enfants un mémorial des pensées qui avaient dirigé et sanctifié son âme pendant un apostolat de plus de trente années. Dans ce but, il composa un grand ouvrage en douze livres. Or, quel nom lui donna-t-il? Il l'intitula : *Le Cœur admirable de la Mère de Dieu, ou la Dévotion au très-saint Cœur de la bienheureuse Vierge Marie.* Et, des douze livres dont se compose l'ouvrage, il n'en consacra qu'un seul, le dernier, à la dévotion au Cœur de Jésus. Là est le dernier mot, avec la juste proportion des travaux du Père Eudes. Si un coup de lumière plus vif que celui qui avait éclairé l'esprit de ce saint prêtre ne fût survenu, la dévotion au Cœur de Jésus aurait ressemblé à cette belle fête de l'*Intérieur de Jésus*, qui se célèbre si pieusement chaque année dans les séminaires de Saint-Sulpice, mais que le monde ne connaît pas [1].

Ce n'était du reste ni à un prêtre, ni à un apôtre, que Dieu avait résolu de confier la mission de manifester au monde les mystères d'amour contenus dans son Cœur adorable. C'était à une femme, à une vierge. Elle devait en recevoir directement du ciel la révélation et la remettre comme un saint dépôt à d'autres vierges, ses sœurs, répandues sur toute la

[1] *Le Vénérable Jean Eudes,* par le R. P. Le Doré, supérieur général de la congrégation de Jésus et de Marie. 2e édit. Paris, sans date. 1 vol. in-18. Nous regrettons de ne pouvoir accepter les conclusions de ce pieux et intéressant ouvrage. Le vénérable Père Eudes a été, non pas le premier apôtre du sacré Cœur de Jésus, mais l'évangéliste et l'apôtre du *Cœur admirable de Marie;* l'aurore, avant le lever du soleil. Ç'a été sa vraie mission; elle suffit à sa gloire.

surface du monde, et qui, échauffées par le Cœur de Jésus, devaient le faire rayonner à travers leurs grilles.

On n'a pas encore, que je sache, étudié l'histoire de la Visitation à ce point de vue. On n'a pas montré comment elle a été faite pour le sacré Cœur; et nous-même qui en avons écrit les origines, pourquoi n'avouerions-nous pas que nous ne savions pas alors à quel point, dans cet Institut, les grandes lignes et les moindres détails se rapportent au Cœur de Jésus? Nous allons réparer cette lacune; et, après avoir vu naître et se développer au milieu du monde et de l'Église l'aurore de la dévotion au sacré Cœur, nous allons la voir grandir, plus précise, plus belle, plus lumineuse encore, au sein de la Visitation.

CHAPITRE HUITIÈME

COMMENT LA VISITATION AVAIT ÉTÉ CRÉÉE POUR ÊTRE LE SANCTUAIRE DU SACRÉ CŒUR

Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi monstratum est.

Regarde, et fais selon le modèle qui t'a été montré.

(Exod. xxv, 40.)

Arcam de lignis setim compingite... Et deaurabis eam auro mundissimo intus et foris; faciesque propitiatorium de auro mundissimo; duosque cherubim expandentes alas, versis vultibus in propitiatorium.

Tu construiras une arche en bois de sétim, revêtue d'or très-pur au dedans et au dehors; le propitiatoire sera également en or très-pur; et il y aura deux chérubins, les ailes étendues, et les regards fixé sur le propitiatoire.

(*Ibid.*)

« Je ne sais pas, disait gracieusement saint François de Sales, pourquoi on m'appelle fondateur; car je n'ai pas fait ce que je voulois, et j'ai fait ce que je ne voulois pas[1]. »

C'est, en effet, quelque chose de bien différent

[1] *Esprit de saint François de Sales,* Migne, tom. II, p. 78.

de ce qu'il avait d'abord rêvé, que la Visitation telle qu'elle était sortie, en 1615, des mains de saint François de Sales. A chacun de ses pas dans l'organisation de son œuvre, un obstacle imprévu, invincible, l'avait obligé à modifier ses plans, et conduit tout doucement à faire de ses filles le contraire de ce qu'il voulait en faire.

Il voulait en faire des Marthes, et il en fit des Maries. Il voulait les jeter dans la vie active, et il les jeta dans la contemplation. Il voulait les envoyer dans les villes et les villages à la recherche de ceux qui souffrent, et il les cacha à tous les regards derrière des grilles impénétrables. Cette Visitation qui devait ressembler à une ruche dont les abeilles iraient porter le miel de la charité sur toutes les plaies de l'âme ou du corps, elle se ferme tout à coup. Elle s'enveloppe de silence. Ce n'est plus une ruche active, c'est un sanctuaire doux, recueilli, tout intérieur : quelque chose de semblable à ce que Dieu demandait à Moïse, quand il lui disait : *Regarde, et construis, selon le modèle que je t'ai montré, une arche en bois de sétim, revêtue d'or très-pur au dedans et au dehors, avec des chérubins, les ailes étendues, et les yeux fixés sur le propitiatoire.* Voilà ce que saint François de Sales ne songeait guère à faire, et ce que la Visitation est devenue : une arche silencieuse, toute revêtue d'or pur au dedans, avec des chérubins en prière.

Mais oserions-nous bien dire qu'en créant la Visitation saint François de Sales ne soupçonnait pas ce qu'elle deviendrait un jour? Est-il bien sûr qu'il

ne l'organisait pas, dès cette époque, en vue du sacré Cœur, d'après le modèle qui lui avait été mystérieusement montré?

Le 10 juin 1611, il écrivait à sa sainte coopératrice : « Bonjour, ma très-chère mère. Dieu m'a donné cette nuit la pensée que notre maison de la Visitation est par sa grâce assez noble et assez considérable pour avoir ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes. J'ai donc pensé, ma chère mère, si vous en êtes d'accord, qu'il nous faut prendre pour armes un unique cœur percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines; ce pauvre cœur servant dans l'enclavure à une croix qui le surmontera, et sera gravé des sacrés noms de Jésus et de Marie. Ma fille, je vous dirai, à notre première entrevue, *mille petites pensées qui me sont venues à ce sujet;* car vraiment notre petite congrégation est *un ouvrage du Cœur de Jésus* et de Marie. Le Sauveur mourant nous a enfantés *par l'ouverture de son sacré* CŒUR. »

Voilà ce qu'il écrivait le 10 juin 1611. Or sait-on quel était ce 10 juin? C'était, en cette année 1611, LE VENDREDI APRÈS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT, c'est-à-dire le jour même choisi de toute éternité pour être consacré au sacré Cœur; le jour dont Notre-Seigneur dira, soixante-quatre ans après, à la Bienheureuse : « Je veux qu'il y ait, *le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement*, une fête solennelle, dans l'Église tout entière, en l'honneur de mon divin Cœur. » C'est en ce jour que saint François de Sales est comme ravi en extase, et qu'il

donne à son institut naissant pour devise et pour blason un Cœur couronné d'épines!

Voilà certes qui donne déjà à réfléchir.

Mais quelles étaient au juste *ces mille petites pensées* que saint François de Sales avait eues dans cette nuit extatique. et qu'il était si pressé, dès le matin, de communiquer à sa sainte coopératrice? Je me le suis demandé en écrivant l'histoire de sainte Chantal. Je l'ignorais alors. Aujourd'hui je le sais. Une étude plus approfondie des manuscrits de l'ordre m'a permis de pénétrer dans les plus secrètes pensées du saint pontife, au moment où, l'œil fixé sur le modèle, il dessinait le plan de la Visitation. Ce qu'était ce modèle, il le dit clairement lui-même. Et quand, son œuvre achevée, il se tait et meurt, sainte Chantal, craignant qu'on ne l'ait pas compris, recueille mille petits papiers secrets, confidentiels, qu'elle a reçus de lui, et elle achève la révélation.

Entrons dans le détail de ces choses, si peu connues, si merveilleuses.

Un siècle avant d'entr'ouvrir sa poitrine adorable et de déclarer à la bienheureuse Marguerite-Marie qu'il voulait rendre les filles de la Visitation « dépositaires de son Cœur », Notre-Seigneur, jetant un premier regard d'amour sur celui qui devait être le fondateur de l'Institut, formait son cœur sur le modèle du sien, et le rendait le plus humble et le plus doux de tous les cœurs. « Je ne sais pas, dit un ancien auteur, s'il y a jamais eu un saint qui ait pratiqué plus excellemment la leçon du Sauveur :

Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur[1] *!* »

Quelques années après, Dieu préparait aussi pour fondatrice la sainte qui, formée par saint François de Sales qu'elle se plaisait à « appeler l'enfant du Cœur de Jésus [2] », devait, elle aussi, porter à un haut degré, dans la grandeur naturelle et surnaturelle de sa force, la douceur et l'humilité. « Il fut révélé à une âme éminemment gratifiée de Dieu, rapporte la mère de Chaugy, que, lorsqu'il prononça cette haute leçon : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur,* Notre-Seigneur avoit regardé d'un regard d'amour et d'élection notre sainte mère de Chantal[3]. »

Mais c'est surtout pendant les années où les deux Saints travaillèrent ensemble à fonder la Visitation qu'il est doux d'étudier par quelles voies mystérieuses ils sont amenés à disposer toutes choses pour que cet institut, « fondé sur les bases d'or de la douceur et de l'humilité [4], » puisse devenir le sanctuaire du sacré Cœur.

Au moment du départ de Mme de Chantal pour venir commencer à Annecy la fondation de l'Institut, saint François de Sales lui écrit un mot, afin d'animer son courage. « M'est avis, ma fille, que désormais nous ne demeurerons plus en nous-même,

1 Voir *le Cœur de saint François de Sales :* trente et une considérations publiées par la Visitation d'Annecy, p. 35.

2 « Dieu, qui l'a pris et fait pour l'enfant de son Cœur, en aura soin. » (*Épître à la mère de Bréchard.* Migne, p. 1007.)

3 Voir *le Cœur de sainte Jeanne de Chantal :* trente et une considérations publiées par la Visitation d'Annecy, p. 67.

4 *Esprit de saint François de Sales.* Migne, t. II, p. 399.

mais que de cœur, d'intention et de confiance, *nous nous logerons pour jamais* DANS LE CÔTÉ PERCÉ DU SAUVEUR [1]. »

Et la veille de l'entrée : « Ma fille, il faut que je vous dise que je ne vis jamais si clairement combien vous êtes ma fille que je le vois maintenant. Mais je dis comme je le vois *dans le Cœur de Notre-Seigneur*. O ma fille, que j'ai le désir que notre vie soit cachée avec Jésus-Christ en Dieu! Je m'en vais faire un peu d'oraison sur cela, où je prierai le *Cœur royal du Sauveur* pour le nôtre [2]. »

Et à ses filles réunies autour de lui, dans ces premiers et doux moments de la petite Galerie : « L'autre jour en oraison, considérant *le côté ouvert* de Notre-Seigneur, et voyant *son Cœur*, il m'étoit avis que nos cœurs étoient tous alentour de lui, qui lui faisoient hommage comme au souverain roi des cœurs. »

Ainsi, dans ces temps lointains, voilà l'image sous laquelle il aimait à se représenter sa petite congrégation : toutes ses filles logées dans le Cœur de Jésus; ou encore tous les cœurs de ses filles à l'entour du Cœur de Jésus et lui faisant hommage. Et aussi quelques jours plus tard, quand on disputera aux sœurs leur première petite maison, sainte Chantal et ses filles se souviendront de la vraie demeure que leur a assignée leur saint fondateur : « Qui a pu vous dire, écrit le saint évêque, que nos bonnes sœurs de la Visitation ont été traversées pour leurs places et bâtiments? O mon cher père, Notre-Sei-

1 *Lettre* du 24 avril 1610.
2 *Lettre* du 5 juin 1610.

gneur est le refuge de leurs esprits : ne sont-elles pas trop heureuses? Et comme notre bonne mère (la mère de Chantal), toute vigoureusement languissante, me le disoit hier : Si les sœurs de la Visitation sont bien humbles et fidèles à Dieu, elles auront le *Cœur de Jésus* pour demeure et séjour en ce monde [1]. »

Mais continuons : ce léger trait, encore peu profond, va se préciser, se formuler avec une netteté saisissante. Le Cœur de Jésus devant être le séjour des filles de la Visitation, saint François de Sales épuise toute son éloquence, toute sa piété, à leur en montrer la beauté : « O ma fille, écrit-il à l'une d'elles, si vous regardez *ce Cœur,* il est impossible qu'il ne vous plaise pas ; car c'est un cœur si doux, si suave, si condescendant, si amoureux des chétives créatures, pourvu qu'elles reconnoissent leurs misères, si gracieux envers les misérables, si bon envers les pénitents! Eh! qui n'aimeroit ce Cœur royal, si paternellement maternel envers nous [2]? » — « O ma fille, écrit-il à une autre religieuse, mettez-le, votre cher cœur, dans le *côté percé* du Sauveur, et l'unissez à ce *roi des cœurs,* qui y est comme en son trône royal, pour recevoir l'hommage et l'obéissance de tous les cœurs, et qui tient ainsi sa porte ouverte, afin que chacun le puisse aborder et avoir audience [3]. » Et à la vénérable mère de Chantal, le jour de sainte Catherine de Sienne : « O Dieu! ma fille bien-aimée,

1 *Lettre* à un ecclésiastique, sept. 1617.
2 *Lettre* du 18 février 1618.
3 *Lettre* 143e, sans date.

à propos de notre cœur, que ne nous arrive-t-il comme à cette bénite sainte, que le Sauveur nous ôtât notre cœur et mît le sien au lieu du nôtre! Mais n'aura-t-il pas plutôt fait de rendre le nôtre tout sien, absolument sien! Oui, qu'il le fasse, ce doux Jésus! Je l'en conjure par le sien propre et par l'amour qu'il y renferme, qui est l'amour des amours! Que s'il ne le fait (oh! mais il le fera), au moins ne sauroit-il empêcher que *nous lui allions prendre* LE SIEN! » Et l'aimable saint ajoute : « Et s'il falloit ouvrir notre poitrine pour y loger son Cœur, ne le ferions-nous pas [1]? »

Ainsi, ce n'est plus assez pour saint François de Sales de loger son humble petite Visitation dans le Cœur de Jésus. C'est ce Cœur sacré qu'il veut loger maintenant dans son humble petite Visitation. *Et il ne sauroit empêcher,* dit-il, *que nous le lui allions prendre pour cela.*

Plus on avance, plus les paroles sont lumineuses et précises : « Ma très-chère fille, ne sommes-nous pas enfants adorateurs et serviteurs du *Cœur amoureux et paternel de notre Sauveur?* N'est-ce pas sur ce fond que nous avons bâti nos espérances? Il est notre maître, notre roi, notre père, notre tout. Pensons à le bien servir; il pensera à nous bien favoriser [2]. » Et encore, presque dans les mêmes termes : « Ne voulez-vous pas être *filles adoratrices et servantes du Cœur amoureux de ce divin Sauveur?*

[1] *Lettre* du 29 avril 1622.
[2] *Lettres,* liv. IV. Lettre 96, sans date.

N'est-ce pas sur cette ardente fournaise de dilection que vous avez bâti toutes vos espérances [1]? » Et surtout : « Unissez vos cœurs par une sainte soumission au *Cœur de Jésus*, lequel, enté sur la divinité, sera *la racine de l'arbre* dont vous serez les branches [2]. » Et, enfin, ce mot qui achève tout dans la lumière, et qui baptise la Visitation de son vrai nom : « Les religieuses de la Visitation qui seront si heureuses que de bien observer leurs règles pourront véritablement porter le nom de filles évangéliques, établies *en ce dernier siècle* pour être les imitatrices du *Cœur de Jésus* dans la douceur et l'humilité, base et fondement de leur Ordre, qui leur donnera le privilége et la grâce incomparable de porter la qualité de FILLES DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS [3]. »

Filles du sacré Cœur de Jésus! voilà le nom que saint François de Sales donne à ses religieuses soixante ans avant la révélation faite à la bienheureuse Marguerite-Marie. Il les établit pour être « les adoratrices du sacré Cœur », « les servantes du sacré Cœur », « les imitatrices du sacré Cœur »! Le Cœur de Jésus sera « leur séjour », « la racine de l'arbre dont elles seront les branches », « le fon-

1 *Abrégé de l'esprit intérieur des religieuses de la Visitation*, expliqué par saint François de Sales, recueilli par Mgr de Maupas, ch. VI (Rouen, 1644): *De l'abandon à la Providence*, p. 34.

2 *Abrégé de l'esprit intérieur des religieuses de la Visitation*, ch. IX, p. 53.

3 *Sentiments de saint François de Sales sur le sacré Cœur*, p. 194.

dement de leurs espérances et la raison de leur être ». Elles devront « prendre à Jésus son Cœur », et « ouvrir leurs poitrines pour l'y loger » comme dans un sanctuaire.

Voilà ce que voit le saint pontife, et, élevé par ces pensées au-dessus de lui-même, il sent que quelque chose de grand se prépare : « Croyez-moi, ma chère mère, Dieu veut je ne sais quoi de grand de nous [1]. » Et à la mère Favre : « Sa main toute-puissante fera pour ce petit institut plus que les hommes ne peuvent penser [2]. » Et pendant qu'il contemple ces choses, et qu'il voit sa petite Visitation, « sortant du côté percé de Jésus-Christ, » et appelée à l'honneur d'être « le sanctuaire de son Cœur adorable »; comme un grand architecte qui fait concourir au but qui lui a été fixé les lignes générales et les moindres détails, il organise tout son institut en vue de cette merveilleuse mission.

La Visitation va donc devenir un ordre contemplatif! soit; tout est changé. Mais alors « c'est dans le Cœur de Jésus que se devra faire cette continuelle contemplation [3] ». Il étudie le genre d'oraison propre à la Visitation : c'est l'oraison de simple regard, de simple remise et repos en Dieu. Mais aussitôt il ajoute que ce regard doit être sur le sacré Cœur; ce repos, cette quiétude, ce doux sommeil, « sur ce Cœur bien-aimé [4]. »

1 *Lettre* de février 1615.

2 *Lettre* d'octobre 1617.

3 *Esprit intérieur des religieuses de la Visitation,* par Mgr de Maupas, p. 19.

4 *Traité de l'amour de Dieu.* Migne, p. 664.

Il exalte ce genre d'oraison : « O mes filles, il vaut mieux *dormir sur la sacrée poitrine du Sauveur* que de veiller ailleurs. » Il fait prendre à chacune de ses filles la résolution suivante : « Je destinerai tous les jours certain temps pour ce sacré sommeil, à ce que mon âme, à l'imitation du bien-aimé disciple, *dorme* en toute assurance *sur l'aimable poitrine,* voire *dans le Cœur amoureux* de l'amoureux Sauveur [1]. »

« Notre bienheureux Père, dit sainte Chantal, qui entendoit excellemment toutes sortes d'oraisons, a toujours approuvé celle-ci (l'oraison de simple regard), et disoit que, tandis que les autres mangent diverses viandes à la table du Sauveur, nous, nous devions reposer nos âmes et toutes nos affections sur *sa poitrine amoureuse* [2]. »

Non pas, bien entendu, que dans cette contemplation il faille oublier le prochain. Oh! ce cher prochain, il faut toujours y penser. Mais saint François de Sales veut que ses filles ne le voient plus que *dans le Cœur de Jésus et comme à travers sa poitrine sacrée.* « Là, disait-il, qui ne l'aimeroit? qui ne supporteroit ses défauts? Oui, il est là, ce cher prochain, dans la poitrine du Sauveur; il y est si aimé et tant aimable, que l'Époux meurt d'amour pour lui [3]. »

Toutes les règles procèdent de la même pensée et

[1] *Entretien XXIII* de saint François de Sales : *De la crucifixion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
[2] Réponse de sainte Chantal sur l'art. XXIV.
[3] *Entretien XII : De la cordialité.*

conduisent au même but. « Je vous assure, mes filles bien-aimées, que vous ravirez le Cœur de Jésus, si vous êtes fidèles à toutes les pratiques de vos règles [1]. » — « O Dieu! dit-il ailleurs, qu'il faut que nos pauvres cœurs ne vivent plus que sous l'obéissance du Cœur de Jésus! Et puisque ce Cœur sacré n'a point de loi plus affectionnée que la douceur, l'humilité et la charité, il faut s'en tenir ferme en ces chères vertus [2]. » Il répète sur tous les tons que toutes les règles se réduisent à deux points : l'humilité et la douceur, et qu'il a choisi exprès ces deux vertus, parce que ce sont celles du Cœur de Jésus. Sainte Chantal parle de même : « Inculquez à toutes vos filles, écrit-elle à une supérieure, la pratique de ces paroles de Notre-Seigneur : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur!* Elles sont la moelle et la vie de notre sainte vocation [3]. »

Après avoir organisé ainsi l'intérieur du sanctuaire, « et lui avoir donné pour bases d'or l'humilité et la douceur, » parce que ce sont les vertus du Cœur de Jésus, saint François de Sales, comme s'il eût voulu déchirer les derniers voiles et initier le monde lui-même à la grande pensée qui le dominait, se décide enfin à réaliser le projet dont il avait parlé à sa sainte coopératrice, le 10 juin 1611. Il donne pour armes et pour blason à son institut le Cœur même de Jésus couronné d'épines. Les religieuses

1 *Histoire de la Galerie.* Voir aussi dans les *Petites Coutumes* l'entretien de la sœur Claude-Simplicienne.

2 *Vie de la vénérable mère Clément;* édit. de 1685, p. 264.

3 *Lettre à la sœur de Blonay.* Migne, t. II, p. 1069.

le porteront gravé sur leurs croix pectorales. Il rayonnera en tête de tous leurs actes privés ou publics. Il servira de cachet à leurs lettres. On le sculptera sur les portes extérieures des monastères [1]. C'est ainsi qu'un architecte, après avoir construit un palais, met au-dessus de l'entrée d'honneur l'écusson du noble seigneur qui va y habiter.

Tout cela assurément est déjà prodigieux, surtout quand on pense qu'il n'y a pas un de ces faits qui ne soit antérieur de plus de soixante ans aux révélations de la Bienheureuse. Mais ce qui suit est plus étonnant peut-être.

Saint François de Sales venait à peine de mourir, que sa sainte et fidèle coopératrice recueillit avec une sorte de piété filiale tous les petits papiers, les plus secrets, les plus confidentiels qu'elle avait reçus de son saint directeur, et elle les adressa à l'Ordre pour lui être un éternel mémorial. « Mes très-chères sœurs, disait la vénérable fondatrice dans sa lettre d'envoi, nous vous adressons cordialement cet escrit, parce qu'il est tiré des Œuvres de N. B. P., mais surtout de plusieurs petits mémoires que nous avons trouvés escrits de sa chère et sainte main : ce sont ses conceptions et paroles; vous y reconnois-

[1] « Le sceau de tous les monastères sera gravé d'un Cœur au milieu duquel il y aura le très-saint nom de Jésus et de Marie ensemble, environné d'une couronne d'épines, et traversé de deux flèches avec une petite croix, dont le bout d'en bas sera dans l'enclavure du Cœur, et le croizon au dedans de la Couronne. » (*Coutumier des religieuses de la Visitation*, dressé par sainte Chantal, p. 99.)

trez facilement son esprit. L'on a tasché de réduire et ranger le tout en méditations. »

Ces méditations sont divisées en deux séries, que l'on appelle, dans l'Ordre, les grandes et les petites méditations. Dans le premier recueil [1], il y a déjà des choses remarquables relativement au sacré Cœur. Par exemple, la dix-huitième méditation : *Par quel moyen l'âme religieuse ravit le Cœur de son Bien-Aimé*. Mais c'est surtout le second recueil qui est étonnant à ce point de vue [2]. Il y a là une méditation si claire, si explicite sur le sujet qui nous occupe, où la sainte appelle ses filles à méditer sur *l'honneur que Dieu leur a fait de leur confier son Cœur,* et cela avec des termes tels, que je la crus composée après coup. Il me paraissait impossible qu'une telle page eût été écrite par sainte Chantal, d'après les papiers de saint François de Sales, à moins que tous les deux ne fussent prophètes. Je ne me rendis que quand j'eus entre les mains un exem-

[1] *Vive Jésus. Méditations pour les solitudes annuelles, tirées de plusieurs petits Mémoires treuvés écrits de la saincte main de N. B. P.* Ce recueil est précédé d'une lettre de sainte Chantal, et daté ainsi : *En ce premier monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy,* ce 15 *aoust* 1637, *commencé sous la protection de la triomphante Mère de Dieu.* Un vol. in-12, relié en parchemin blanc. Sur la première page, un cœur d'argent dans une gloire; au milieu du cœur le monogramme du Christ, IHS, et au-dessous trois clous. Ce volume contient trente-trois méditations.

[2] *Vive Jésus. Exercices spirituels pour les dix jours de la solitude, selon l'esprit du B. François de Sales, tirés pour la pluspart de ses escrits.* Un vol. petit in-18, relié en parchemin blanc, sans nom d'imprimeur ni date. Il ne contient que dix méditations, une par chaque jour, mais de la plus grande beauté.

plaire certainement imprimé du vivant de sainte Chantal, et plus de soixante ans avant l'apparition de Notre-Seigneur à la Bienheureuse [1].

Voici cette méditation, que sainte Chantal a rédigée elle-même, *d'après plusieurs petits Mémoires trouvés escrits de la saincte main de N. B. P.*, et qu'elle propose à ses filles. Encore une fois, est-ce une prophétie? n'est-ce qu'un hasard?

Elle est intitulée :

[1] Ce qui faisait la difficulté pour moi, c'est que ce second recueil n'est pas daté, et ne porte même aucun nom d'imprimeur. Sans doute nous ne pouvions pas douter que le recueil ne fût de sainte Chantal. La tradition de l'Ordre, la préface, le *Directoire* qui se trouve à la page 16, les introductions des différentes parties, une foule d'avis, de prescriptions qui ne pouvaient provenir que de la fondatrice, tout, jusqu'au style, à l'orthographe, jusqu'à cette belle couverture de parchemin blanc, me donnait la date du recueil et la certitude qu'il était de sainte Chantal. Mais les choses que j'y lisais étaient si graves, que je voulais en avoir la preuve matérielle. A Rouen d'abord, puis à Nantes, puis à Boulogne, puis à Dijon, partout où j'allais, je demandais à voir les plus vieux exemplaires des *Méditations pour les solitudes;* j'en trouvai enfin plusieurs qui n'étaient pas plus datés que les autres, mais qui portaient une approbation de docteurs de la Sorbonne, et cette approbation avait une date, la voici : « Nous, soubsignés, docteurs en théologie de la sacrée faculté de Paris, approuvons, louons, estimons beaucoup ce livre des *Méditations pour les solitudes,* etc., après les corrections faites par nous, et cottées ci-dessus; par quoy nous espérons que nostre Dieu y sera béni. Fait ce jour de feste de saint Jean l'évangéliste, 27 décembre 1643. » Or sainte Chantal est morte en 1641, et les corrections se réfèrent à une édition antérieure, celle que nous avions eue jusque-là dans les mains. La preuve ne pouvait pas être plus complète.

HUICTIÈME MÉDITATION

DE L'AMOUR QUE JÉSUS-CHRIST NOUS PORTE

Après avoir fait considérer à ses chères filles l'amour que Jésus-Christ leur porte 1° au mystère de l'Incarnation, 2° au mystère de l'Eucharistie, 3° au mystère de sa Passion douloureuse, elle arrive à une quatrième considération, tout à fait étrange, quand on pense à la date où elle fut écrite.

Considération IIII.

« Considérez que non-seulement nostre doux Sauveur nous monstra son amour par toute l'œuvre de notre rédemption avec tous les chrétiens, mais qu'il nous oblige spécialement, nous autres de la Visitation, *par le don et faveur qu'il a fait à notre Ordre,* et à chacune de nous en particulier, DE SON CŒUR, ou, pour mieux dire, des vertus qui y résident, puisqu'il a fondé nostre très-aymable institut sur ces deux principes : *Apprenez de moy que je suis doux et humble de Cœur.* C'est le partage qui nous est escheu de tous ses thrésors; ayant donné aux autres Ordres : à l'un, l'éminence de l'oraison, à l'autre la solitude, à l'autre l'austérité; mais à nous, ce qu'il estimoit sans doute le plus cher, puisque son précieux Cœur en est le dépositaire. Si que nous pouvons avoir cette satisfaction, si nous apprenons et pratiquons bien la leçon que cet amoureux

Sauveur nous donne, que nous aurons l'honneur de porter le titre de *Filles du Cœur de Jésus.* »

Et le tout se termine par des cris de reconnaissance et d'action de grâces :

« Cela est bien doux, ô ma chère âme, que ce débonnaire Jésus nous ait choisies pour nous faire les *Filles de son Cœur.* Pourquoy, ô mon Sauveur, n'en avez-vous point favorisé quelqu'autre en vostre Église? Qu'avons-nous fait à vostre Bonté, DE NOUS AVOIR DESTINÉ CE THRÉSOR DE TOUTE ÉTERNITÉ, EN CES DERNIERS SIÈCLES? »

En fondant chaque Ordre religieux, Dieu lui ouvre d'ordinaire une source d'amour qui sera l'aliment intérieur de sa vie divine et le moyen de son apostolat : à l'un la croix et les rigueurs de la pénitence; à l'autre, le désert et les parfums invisibles de la contemplation; à celui-là, l'amour des âmes et l'ardeur de l'apostolat. La Visitation devait avoir sa part. Elle eut le dépôt sacré du Cœur de Jésus. Mais qui ne s'étonnerait, en voyant avec quelle netteté, quelle précision croissante saint François de Sales et sainte Chantal en ont eu, soixante ans d'avance, la certaine et évidente intuition? Ce n'est d'abord qu'un trait, un mot, un vague linéament, très-contestable: le Cœur de Jésus sera le refuge, l'asile, le séjour des filles de la Visitation. Puis l'idée se dégage, se précise. C'est sur le sacré Cœur que la Visitation est fondée; le sacré Cœur est la racine qui porte la Visitation. Est-ce assez? Non; l'idée s'anime, s'échauffe, prend des couleurs, comme dans un tableau : les religieuses de la Visitation seront les adoratrices du

sacré Cœur. Ce n'est pas assez : les servantes du sacré Cœur. Leur esprit sera l'imitation du sacré Cœur; leurs armes, un Cœur couronné d'épines; leur nom, Filles du Cœur de Jésus. Et, pour achever tout cela, leur don, le privilége que Dieu leur garde de toute éternité, et qu'elles recevront dans ces derniers temps, de préférence à tous les autres ordres religieux, ce sera le Cœur de Jésus. Voilà ce que dit saint François de Sales, ce que répète sainte Chantal; après quoi tous deux meurent, et un demi-siècle se passe avant qu'apparaisse l'humble et illustre vierge qui doit donner un sens à toutes ces paroles, et faire resplendir de si divines intuitions.

Du reste, on doit bien penser que ce demi-siècle ne s'écoula pas sans que la Visitation tournât ses regards et son cœur vers le Cœur de Jésus. Saint François de Sales avait parlé trop haut, et sa parole était trop tendrement méditée par ses filles, pour que sa pieuse inspiration pût être mise en oubli. Aussi, quand on pénètre dans les monastères pendant ces soixante années qui nous séparent des premières révélations faites à la Bienheureuse, on aperçoit partout, non pas un culte public, il n'y en a nulle part; mais, dans une foule de religieuses éminentes par leur piété, un culte intime, tendre et profond, qui ne s'avoue pas plus qu'il ne se propage, et que Dieu seul entretient par des grâces extraordinaires.

Citons au moins quelques faits. A Annecy, par exemple, un jour que la sœur Anne-Marie Rosset se rendait à l'oratoire du noviciat, au moment où elle voulait, selon sa coutume, baiser en passant les pieds

d'un grand crucifix qu'on conserve encore aujourd'hui : « Il me sembla, dit-elle à la vénérable mère de Chantal, que mon Jésus se baissa de lui-même vers moi, et que ma bouche, qui étoit sur la plaie de son pied, se trouva sur celle de son côté et attira mon cœur si fort dans le sien, que je ne peux exprimer ce que j'éprouvai, ni ce qui se passa en moi dans cet emportement de mon cœur dans le sacré Cœur de mon Jésus. » C'était en 1614, quatre ans à peine après la fondation [1]. Un peu après, en 1618, dans le même monastère d'Annecy, nos vieux manuscrits nous montrent la mère de la Roche apprenant aux jeunes novices à lire dans le Cœur de Jésus mourant [2]; la mère de Bréchard étudiant sans cesse ce Cœur tout lumineux, dans lequel les plus simples, disait-elle, deviennent bien vite les plus savants [3]; la mère Bally, dont on disait « qu'entre le Cœur de Jésus et le sien il n'y avoit pas d'entre-d'eux [4] »; et tant d'autres enfin que les Annales d'Annecy nous montrent saintement passionnées pour le Cœur de Jésus, dans les temps les plus reculés de la fondation.

A Melun, en 1636, la vénérable mère Clément, étant en oraison, eut un privilége semblable à celui dont Dieu avait honoré sainte Catherine de Sienne. « Il me sembla, écrit-elle, que Dieu tira mon cœur hors de moi, et y plaça le sien, en sorte qu'il me paroissoit que je n'avois plus d'autre cœur que celui de

[1] *Vie de la mère Anne-Marie Rosset,* par la mère de Chaugy.
[2] *Annales* de la Visitation d'Annecy.
[3] *Ibid. Vie de la mère de Bréchard,* par la mère de Chaugy.
[4] *Vie de la mère Bally.*

Jésus. » Ravie ainsi en extase, elle vit son bienheureux père saint François de Sales faire son séjour dans le sacré Cœur de Jésus, et y recevoir l'inspiration de dresser un Ordre qui n'auroit qu'un but, honorer le divin Cœur de Jésus. Et dans une autre extase elle vit la bienheureuse Vierge Marie puiser dans le côté percé de Jésus-Christ et verser sur sa chère Visitation toutes les grâces dont elle avoit besoin pour remplir sa mission [1].

A Turin, en 1635, une humble sœur domestique, Jeanne-Bénigne Gojos, recevait des faveurs plus merveilleuses encore. Sa vie se passait à prier le Cœur de Jésus, à l'adorer, à lui dire : « O Cœur de Jésus, pardonnez à toute la terre et punissez seulement Jeanne-Bénigne; faites-lui porter tous les châtiments qui sont dus au monde coupable. » Ravie souvent en extase, unie d'une manière ineffable au Cœur de Jésus, dont elle partageait toutes les tristesses, embrasée du désir de le faire connaître et aimer, elle entrevit dans une lumière divine la vierge de Paray, et annonça la grande mission dont celle-ci serait un jour chargée [2]. A la même époque (1635), à Lyon, la mère Marie-Geneviève de Pradel se dévouait en qualité de victime au Cœur de Jésus, « pour lequel elle avoit eu toute sa vie la plus tendre dévotion, » et elle puisait dans cette pratique une force qui s'éleva souvent jusqu'à l'héroïsme [3]. Un peu

[1] *Vie de la vénérable mère Anne-Marguerite Clément*, etc. Paris 1686, p. 109.

[2] *Le Charme du divin Amour, ou Vie de la dévote sœur Jeanne-Bénigne Gojos*, p. 353 et suiv.

[3] *Annales* de la Visitation de Lyon.

avant, à Paris, dès 1627, Mme de Boutelier, qui avait quitté le monde, où Dieu lui avait donné un grand nom, une belle fortune, des enfants parvenus dans l'Église et dans l'État à tous les honneurs, une foule de charmants petits-enfants, et qui l'avait quitté précisément parce qu'elle s'y trouvait trop heureuse, et qu'à cause de ce grand bonheur elle tremblait pour son salut éternel, arrivait à la Visitation; et savez-vous pourquoi elle se trouvait plus heureuse encore et elle ne tremblait plus? « Ah! disait-elle, c'est que me voici maintenant toute cachée dans le Cœur de Jésus, et là il n'y a plus place pour la peur. »

A Chartres, en 1661, la sœur Marie-Guillemette Dunas faisait sa résidence ordinaire dans la plaie du côté de Jésus-Christ, Notre-Seigneur lui ayant appris que là elle serait proche de son Cœur, et que c'est là, dans cette plaie amoureuse, qu'elle attendrait en paix son jugement à l'heure de la mort. La même année, au second monastère de Lyon, on signale une religieuse, la mère de Rioux, qui ne vivait que pour le sacré Cœur. Elle a laissé quelques écrits que nous avons lus, et qui sont embaumés de la plus tendre et de la plus ardente dévotion pour le Cœur de Jésus [1]. A Périgueux, en 1664, le jour de la Conception, une pieuse et fervente religieuse, Marie-Pacifique Collet, était en prière, demandant la pureté de cœur. « Tout à coup, dit-elle, Dieu me fit une faveur qui me fait trembler quand j'y pense. Il

[1] *Archives du second monastère de Lyon, ms. de la mère de Rioux.*

me sembla que Notre-Seigneur me dit de m'approcher de son divin Cœur, que c'étoit la source de toute pureté; et au même instant il me parut, si je ne me trompe, qu'il me fit reposer un espace de temps sur son sacré Cœur [1]. » A peu près à la même époque, à Amiens, la mère Anne-Séraphine Cornet avait eu l'attrait de se consacrer au Cœur de Jésus. Les Annales manuscrites de la maison ont bien soin de faire remarquer que c'était « avant d'avoir eu connoissance des faveurs que notre vénérable sœur Marguerite-Marie reçut de Notre-Seigneur » ; et elles entrent dans des détails qui montrent dans la sœur Anne-Séraphine une des plus généreuses amantes du Cœur de Jésus [2]. Il en est de même de la mère Marie-Séraphine de Gaillard, qui, passée de l'ordre de Cîteaux à la Visitation, de l'école de saint Bernard à celle de saint François de Sales, a laissé des méditations tout embaumées de la plus ardente piété au Cœur de Jésus [3]. Que de noms nous pourrions ajouter à ceux-ci! Il y a partout, dans presque toutes les Visitations, des religieuses de haute sainteté favorisées des plus vives lumières sur le sacré Cœur; mais ce qui est étonnant, nulle part on n'aperçoit la moindre tentative pour propager cette dévotion. Le culte est tout individuel, tout intime, sans manifestation extérieure. Pas une religieuse ne pense à le communiquer, même à ses sœurs dans l'intérieur du monastère; à plus forte raison, pas une ne songe

1 *Vie de la sœur Marie-Pacifique Collet*, un petit in-12.
2 *Annales* de la Visitation d'Amiens.
3 *Annales* de la Visitation d'Aix.

à lui faire franchir les grilles et à le répandre au dehors. Ici, comme au moyen âge, il y a des adoratrices et des amantes du Cœur de Jésus; nulle part il n'y a d'évangélistes ni d'apôtres.

Dans la liste des monastères où l'on voit, au XVIIe siècle, fleurir la dévotion au Cœur de Jésus, on aura été étonné que nous n'ayons pas cité Paray. Mais, ni dans les Annales de ce monastère, que nous avons lues avec soin, ni dans les vies de ses religieuses, ni dans ses archives, si riches et si bien tenues, il n'y a un mot, une ligne relative au Cœur de Jésus. Et ce qui est plus remarquable encore, la Bienheureuse n'est pas moins étrangère que toutes ses sœurs à cette dévotion. Lisez son *Mémoire*, étudiez ses premiers pas dans la vie religieuse, vous n'y trouverez pas la plus légère allusion; et elle avoue elle-même que ses yeux ne s'étaient jamais tournés de ce côté avant le jour où Dieu, tirant le voile, lui présenta son Cœur adorable et lui donna l'ordre de le montrer au monde et de le lui faire adorer.

Ce jour est venu. Après avoir embaumé pendant seize cents ans toutes les solitudes de l'Église, il est temps que cette grande dévotion aille au dehors ranimer la foi et réchauffer les cœurs. Le monde se fait froid. La foi baisse comme l'amour. Il y a de grandes ombres dans les esprits et de poignantes tristesses dans les cœurs. D'autre part, ces âmes délicates qui s'abritaient au moyen âge dans les cloîtres se sont multipliées dans le monde. Le parfum a coulé hors du vase. Il y a partout, au sein des

familles chrétiennes, des cœurs recueillis, profonds, dignes de comprendre ce qu'il y a de plus exquis dans les mystères du christianisme.

O Jésus! Jésus! votre Cœur, l'Église et le monde le réclament. Quelques étincelles détachées de ce brasier ardent ne sauraient nous suffire. C'est le brasier qu'il nous faut. La vierge est prête; le sanctuaire aussi. Anges saints, qui veillez sur les âmes, conduisez à l'autel la vierge fidèle; et que, par elle, par ses mains purifiées, coule sur la terre refroidie le feu qui échauffe et qui renouvelle!

CHAPITRE NEUVIEME

LA RÉVÉLATION DU SACRÉ CŒUR

(1673-1675)

Si scires donum Dei.

Oh ! si vous connaissiez le don de Dieu !
(Joan. IV, 10.)

Eo usque procedens ut ipsius recumberet pectore Salvatoris.

Elle s'est élevée jusqu'à reposer sur la poitrine du Sauveur lui-même.
(Sacramentaire léonien, *Preface de la Messe de saint Jean.*)

Beatus qui supra pectus Domini recubuit! Fluenta Evangelii de ipso sacro Dominici pectoris fonte potavit.

Oh ! bienheureuse celle qui a reposé sur la poitrine du Seigneur ! Elle a puisé les eaux vives de l'Évangile à la source même du Cœur de Jésus.
(Brev. rom. *Fête de S. Jean.*)

On se rappelle ce que nous avons dit au chapitre cinquième de cette histoire. Ce qui étonnait le plus les sœurs de Paray quand elles examinaient la vie de la Bienheureuse, c'était la longueur et le caractère extatique de ses oraisons. A certains jours, par exemple, quand le saint Sacrement était exposé, elle

ne quittait plus le chœur. Faible de santé, relevant quelquefois de maladie, elle demeurait des heures entières à genoux, sans appui, les mains jointes, les yeux baissés, ne faisant pas le moindre mouvement. A ces oraisons du jour elle commença, vers la fin de 1673, à joindre les oraisons plus extraordinaires encore de la nuit. On a vu qu'en particulier, pendant la nuit du jeudi au vendredi saint, elle demeurait douze heures de suite à genoux, tellement absorbée qu'elle n'entendait rien de ce qui se passait autour d'elle. Les sœurs, ne sachant comment peindre un tel état, disaient qu'elle était « comme de marbre » et « extasiée ». Souvent elle sortait de ses oraisons tremblante et brûlante, ne se soutenant plus, prête à défaillir. Trois ou quatre fois même il fallut l'emporter, succombant aux assauts d'un amour qui était trop fort pour une créature mortelle.

C'est dans ces circonstances, pendant ces oraisons extatiques, qu'eurent lieu, sans du reste que la communauté s'en doutât, les grandes révélations du sacré Cœur. Je dis : les révélations; car il y en eut trois, très-distinctes, à plusieurs mois de distance l'une de l'autre. La première le 27 décembre 1673; la Bienheureuse avait vingt-six ans d'âge et un peu plus d'un an de profession. La seconde l'année suivante, en 1674; on en ignore le jour, mais le saint Sacrement était exposé dans la chapelle; et on conjecture que ce devait être pendant la semaine de la Fête-Dieu. La troisième, enfin, eut lieu le 16 juin 1675, un des jours de l'Octave du saint Sacrement.

Il y eut donc, entre chacune de ces apparitions, un intervalle assez considérable : sept mois entre la première et la seconde, et un an au moins entre la seconde et la troisième. Ce n'était pas trop pour que la Bienheureuse eût le temps de se remettre de l'émotion où la jeta chacune de ces trois apparitions; émotion et accablement qui furent tels qu'une fois surtout on crut qu'elle en mourrait.

A un autre point de vue, quand on considère ces trois apparitions dans leur ensemble, on est frappé de leur ordre, de leur gradation, de leur beauté croissante. C'est comme un drame en trois actes, par lequel Dieu a élevé peu à peu l'esprit de sa servante à la pleine intelligence de la mission si inattendue qu'il allait lui confier.

Nous avons, du reste, de ces apparitions si illustres un témoin irréfragable, c'est la Bienheureuse elle-même. Obligée par ses supérieurs de mettre par écrit le récit de ces merveilles, elle le faisait en arrosant son papier de larmes, et, quand ses supérieurs le lui avaient rendu, elle le jetait au feu. Un seul de ces cahiers est resté; et il y a là un tel accent, une humilité si profonde, une sincérité si vraie, tant d'oubli de soi dans une si grande émotion, que, quand même l'Église n'aurait pas constaté elle-même la certitude de ces apparitions, il serait impossible d'en douter, rien qu'en voyant l'accent avec lequel la Bienheureuse les raconte.

« C'est pour l'amour de vous seul, ô mon Dieu, s'écrie-t-elle en commençant, que je me soumets d'écrire ceci par obéissance, en vous demandant

pardon de la résistance que j'y ai faite. Mais comme il n'y a que vous qui connoissiez la grandeur de la répugnance que j'y sens, aussi n'y a-t-il que vous seul qui me puissiez donner la force de la surmonter. » Et elle ajoute ces mots admirables : « Je reçois cet ordre comme de votre part, voulant *punir par là le trop de joie et de précaution que j'avois prise pour suivre la grande inclination que j'ai toujours eue de m'ensevelir dans un éternel oubli des créatures*. O mon souverain Bien, que je n'écrive rien que pour votre plus grande gloire et ma plus grande confusion [1]. »

Elle prend alors sa plume et commence son récit. Mais bientôt elle s'arrête interdite, confuse, ne pouvant plus vaincre ses répugnances. « O mon Seigneur et mon Dieu, qui seul connoissez la peine que je souffre en accomplissant cette obéissance, et la violence qu'il faut me faire pour surmonter la répugnance et la confusion que je sens en écrivant tout ceci, accordez-moi la grâce de mourir plutôt que d'y mettre aucune chose que ce qui vient de la vérité de votre Esprit, et qui vous donnera de la gloire et à moi de la confusion. Et par miséricorde, ô mon souverain Bien, qu'il ne soit jamais vu de personne que de celui que vous voulez qui l'examine, *afin que cet écrit ne m'empêche pas de demeurer ensevelie dans un éternel mépris et oubli des créatures*. O mon Dieu, donnez cette consolation à votre pauvre chétive esclave [2]. »

1 *Mémoire*, p. 289.
2 *Ibid., p.* 344.

Et un peu plus loin, s'étant remise à son récit, et de nouveau accablée d'un pareil travail : « Je vais donc poursuivre par obéissance, ô mon Dieu, sans autre prétention que de vous contenter par cette espèce de martyre que je souffre en faisant cet écrit, dont chaque mot me semble un sacrifice. Mais puissiez-vous en être glorifié éternellement! »

C'est le même accent dans toute la suite de ce *Mémoire*. On y sent la lutte entre l'humilité et l'obéissance. A chaque instant l'humilité laisse échapper la plume; à chaque instant l'obéissance la fait reprendre. Et c'est ainsi que s'achève, dans un incomparable éclat de sainteté, le récit des trois révélations relatives au Cœur de Jésus. Nous allons les faire connaître dans les termes mêmes dont s'est servie la Bienheureuse. L'Église a étudié ce triple récit avec la sévérité qu'elle apporte à ce genre d'examen, et elle en a constaté solennellement l'authenticité.

PREMIÈRE RÉVÉLATION

(27 décembre 1673.)

La première des trois révélations eut lieu, on n'en saurait douter, le jour de saint Jean l'évangéliste, 27 décembre 1673. C'était le jour même où, trois cent cinquante-trois ans auparavant, sainte Gertrude avait appris, dans une vision, que si le disciple bien-aimé n'avait rien dit des mouvements sacrés du Cœur de Jésus, c'est que Dieu se réservait d'en parler plus tard, à une époque où le monde commencerait à se refroidir : le jour ne pouvait pas être

mieux choisi pour cette première révélation. Nous en avons deux relations écrites toutes deux par la Bienheureuse. Elles se complètent l'une l'autre, et donnent au vif toute la scène.

« Une fois, dit-elle, étant devant le saint Sacrement et me trouvant un peu plus de loisir, je me sentis toute investie de cette divine présence, mais si fortement que je m'oubliai de moi-même et du lieu où j'étois, et m'abandonnai à ce divin esprit, livrant mon cœur à la force de son amour. Il me fit reposer fort longtemps sur sa divine poitrine, où il me découvrit les merveilles de son amour et les secrets inexplicables de son sacré Cœur, *qu'il m'avoit toujours tenus cachés jusque alors qu'il me l'ouvrit pour la première fois,* mais d'une manière si effective et si sensible, qu'il ne me laissa aucun lieu d'en douter, moi qui craint pourtant de me tromper toujours [1]. »

On le voit, c'est « la première fois » que Notre-Seigneur montre son Cœur à la Bienheureuse ; jusque-là « il le lui avoit toujours tenu caché ». Et tel est le caractère de cette apparition et l'impression qu'elle en reçoit, que l'humble vierge, d'ordinaire si timide et défiante d'elle, « ne peut concevoir aucun doute. »

A ces premiers détails, la seconde relation en ajoute d'autres du plus grand intérêt. D'abord l'indication du jour où eut lieu la merveille. « Un jour de saint Jean l'évangéliste, après avoir reçu de mon divin Sauveur une grâce à peu près semblable à celle que reçut le soir de la Cène ce disciple bien-

[1] *Mémoire,* p. 325.

aimé. » Ensuite, la description du Cœur divin « rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil, et transparent comme un cristal. La plaie qu'il reçut sur la croix y paroissoit visiblement. Il y avoit une couronne d'épines autour de ce divin Cœur, et une croix au-dessus [1] ».

Pendant que la Bienheureuse contemplait, en tremblant d'émotion et d'amour, un pareil spectacle, Notre-Seigneur prit la parole, et « voici, ajoute la Bienheureuse, comme il me semble que la chose s'est passée [2]. Notre-Seigneur me dit : « Mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes,

[1] *Lettre* au P. Rollin. Voir *Contemporaines,* p. 86.

[2] On remarquera la manière dont la Bienheureuse parle ici : *Et voici comme il me semble que la chose s'est passée.* C'est que, selon l'observation très-importante du P. de Gallifet, les apparitions et les paroles dont Dieu favorise ces âmes choisies ne sont pas toujours extérieures, mais souvent intellectuelles. Les paroles qu'on y entend sont intérieures et ne frappent pas l'oreille du corps. C'est une impression qui se fait dans l'âme. Le fond des choses que Dieu communique est de lui seul, la manière de les exprimer est de la créature, et cette manière est différente selon les caractères différents des personnes inspirées. De là naît la diversité de style, la différence des expressions et des tours que nous remarquons dans les auteurs sacrés. C'est ainsi que les prophètes nous ont transmis les paroles de Dieu, tantôt revêtues d'un style grand et magnifique, tantôt d'un style populaire et simple : Dieu suggérant aux prophètes les vérités qu'il leur faisait annoncer, et les revêtant de la même façon qu'aurait fait tantôt un Isaïe élevé parmi les grands, et tantôt un Amos nourri par des bergers. Qu'on applique cette doctrine au *Mémoire* de Marguerite-Marie, et on verra disparaître les difficultés. Notre-Seigneur *parlait au cœur* à notre Bienheureuse; et elle traduisait elle-même ces paroles intérieures dans le langage qui lui était familier. De là sa crainte de ne pas bien rendre la parole qu'elle avait entendue.

que, ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen, et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir de ses précieux trésors, qui contiennent les grâces dont ils ont besoin pour être tirés de la perdition. » Et il ajouta : « Je t'ai choisie comme un abîme d'indignité et d'ignorance pour l'accomplissement d'un si grand dessein, afin que tout soit fait par moi. »

Ainsi, aux termes de cette première révélation, la nouvelle dévotion allait être un plus grand effort du Cœur de Jésus, « passionné d'amour pour les hommes, » et voulant à tout prix les tirer « de l'abîme de la perdition ». Jusque-là les moyens ordinaires avaient suffi. Mais dans le triste état où était le monde, Jésus ne pouvait plus « contenir dans son Cœur les flammes de cette ardente charité » qui veut sauver tous les hommes. Son côté percé s'entr'ouvrait; son Cœur aspirait à en sortir; et lui qui ne s'était encore montré que dans les solitudes à des âmes choisies, et qui, en se montrant à elles, les avait fait défaillir d'amour, il voulait maintenant se montrer aux foules, et essayer si, en révélant les secrets jusque-là cachés de son amour, il parviendrait à fondre les glaces qui s'amoncelaient au milieu des peuples chrétiens. C'était là le sens de cette première apparition.

Notre-Seigneur ne lui dit pas autre chose, si ce n'est que dans l'accomplissement de ce dessein il se servirait d'elle, malgré son ignorance et sa faiblesse, ou plutôt à cause de cette ignorance, afin que tout

fût fait par lui. Mais quand, comment, de quelle manière? Notre-Seigneur ne le dit pas, et la Bienheureuse, émue, n'eut guère la pensée ni la force de le lui demander.

Cependant, puisqu'il allait s'agir d'un ministère public, Notre-Seigneur voulut lui laisser une preuve vivante et sans réplique de la vérité de ce qui venait de se passer. Avant donc de disparaître, il demanda à la Bienheureuse si elle voulait bien lui donner son cœur. Mais laissons-la parler.

« Il me demanda mon cœur, lequel je le suppliai de prendre; ce qu'il fit, et le mit dans le sien adorable, dans lequel il me le fit voir comme un petit atome qui se consumoit dans cette ardente fournaise. Puis, l'en retirant comme une flamme ardente en forme de cœur, il le remit dans le lieu où il l'avoit pris, en me disant : « Voilà, ma bien-aimée, un précieux gage de mon amour. Je renferme dans ton côté une petite étincelle des plus vives flammes de mon amour, pour te servir de cœur et te consumer jusqu'au dernier moment. » Il ajouta : « Jusqu'ici tu n'as pris que le nom de mon esclave; désormais tu t'appelleras la disciple bien-aimée de mon sacré Cœur [1]. »

On imagine aisément ce qu'une telle grâce doit produire dans une créature déjà tout embrasée d'amour divin. « Après une faveur si grande, dit-elle, et qui dura un si long espace de temps, pendant lequel je ne savois si j'étois au ciel ou en terre, je demeurai plusieurs jours comme tout embrasée et

[1] *Mémoire,* p. 326.

enivrée ; j'étois tellement hors de moi que je ne pouvois en revenir pour dire une parole qu'avec violence, et il m'en falloit faire une si grande pour me récréer et pour manger, que je me trouvois au bout de mes forces pour supporter ma peine [1]. »

On la reconduisit à la mère de Saumaise, mais elle ne put presque prononcer une parole : « Je me sentois, dit-elle, une si grande plénitude de Dieu, que je ne pouvois m'exprimer à ma supérieure comme je l'aurois souhaité. » Quant à ses sœurs, elle n'éprouvait qu'une tentation, c'était de se jeter à leurs pieds et de leur avouer tous ses péchés. « Ce m'eût été une grande consolation de dire tout haut ma confession générale au réfectoire, pour faire voir le grand fonds de corruption qui est en moi, afin que l'on ne m'attribuât rien des grâces que je recevois [2]. »

Ce sentiment profond d'humilité fut le premier fruit de cette lumineuse apparition, et cela se conçoit : quand on a reposé sur la poitrine du Sauveur, l'étonnement, l'admiration, l'amour créent l'humilité. En outre, la Bienheureuse garda de cette scène un souvenir ou plutôt un stigmate ineffaçable. Elle ne le porta pas visiblement sur sa poitrine, comme saint François d'Assise ou sainte Catherine de Sienne ; mais toute sa vie elle eut une plaie invisible au côté. « Cette plaie, dit-elle, dont la douleur m'est très-précieuse, me cause de si vives ardeurs, qu'elle me consume et me fait brûler toute vive [3]. » Pour

1 *Mémoire*, p. 326.
2 *Ibid.*
3 *Ibid.*

que ce divin mémorial ne s'affaiblît pas avec le temps, tous les premiers vendredis du mois, Notre-Seigneur ravivait la plaie, en lui montrant de nouveau son Cœur. « Ce sacré Cœur, dit-elle, m'est représenté comme un soleil brillant d'une éclatante lumière, dont les rayons tout ardents donnent à plomb sur mon cœur; je me sens alors embrasée d'un tel feu, qu'il semble m'aller réduire en cendres [1]. »

Tel fut le premier acte de cette triple révélation du sacré Cœur. On n'y voit encore que le principe et comme l'inspiration de cette nouvelle dévotion; mais dans quelle touchante beauté! Un Dieu oublié par l'homme, et ne pouvant pas se résigner à cet oubli; méprisé, insulté par l'homme, et ne réussissant pas à faire taire son amour; au contraire décidé à le vaincre à force de tendresse, et dans ce but, inventant chaque jour de nouvelles et plus divines industries! Après les splendeurs de la création, les anéantissements de la crèche; après la crèche, les douleurs de la croix; après la croix, les tendresses de la sainte Eucharistie; après la sainte Eucharistie, l'effort suprême du sacré Cœur. C'est toujours la même loi. A chaque nouveau refroidissement Dieu descend d'un degré, pour essayer de toucher des cœurs dont il ne parvient pas à se détacher!

Dès le lendemain de cette vive et ineffaçable apparition, où la Bienheureuse avait appris deux choses: la première, que Dieu ne pouvait plus contenir dans son Cœur les flammes de son amour; la seconde,

[1] *Mémoire*, p. 327.

qu'il se servirait d'elle pour les révéler au monde, la vie de notre sainte reprit sa marche accoutumée. Elle eut à peu près six mois pour se remettre d'une si profonde impression, et elle en avait bien besoin; six mois de paix, de recueillement, de silence, de progrès éclatants dans l'humilité et dans l'amour de Dieu, au bout desquels tout à coup, au moment où elle y pensait le moins, eut lieu la seconde révélation. Elle fut plus pénétrante encore que la première, plus lumineuse aussi, et elle fit sur elle une telle impression, qu'elle en tomba malade de saisissement et d'émotion, et qu'on crut qu'elle en mourrait.

DEUXIÈME RÉVÉLATION

(1674)

Cette seconde révélation est la seule dont on ne sache pas exactement la date. Elle eut lieu certainement en 1674, avant l'arrivée à Paray du Père de la Colombière, qui y vint dans l'automne de cette année.

Écoutons le récit de la Bienheureuse : « Une fois que le saint Sacrement étoit exposé, après m'être sentie retirée tout en dedans de moi par un recueillement extraordinaire, Jésus-Christ, mon doux Maître, se présenta à moi tout éclatant de gloire, avec ses cinq plaies brillantes comme cinq soleils, et de cette sacrée humanité sortoient des flammes de toutes parts, mais surtout de son adorable poitrine, qui ressembloit à une fournaise. Laquelle,

s'étant ouverte, me découvrit son tout aimant et aimable Cœur, qui étoit la vive source de ces flammes [1]. »

En racontant la première apparition, la Bienheureuse n'avait pas décrit la personne adorable de Notre-Seigneur. Il est probable qu'elle n'avait pas le même caractère de gloire que cette fois-ci. Le Cœur seul étincelait « couronné d'épines ». C'était une apparition moins royale peut-être, plus intime. « Il me fit, dit-elle, reposer longtemps sur sa poitrine. » Ce qui ne s'accorderait pas bien, ce semble, avec ces soleils et ces flammes qui enveloppaient Jésus dans la seconde apparition. Du reste, cette différence dans la forme répondait à la différence des choses. Tout à l'heure c'était l'ami, le père, faisant un tendre effort pour sauver ses enfants; c'est maintenant l'époux outragé, le roi méconnu, qui va demander une réparation.

Pendant que la Bienheureuse le contemplait, tremblante d'émotion, « ce fut alors, dit-elle, qu'il me découvrit les merveilles inexplicables de son pur amour, et jusqu'à quel excès il l'avoit porté d'aimer les hommes, dont il ne recevoit que des ingratitudes : Ce qui m'est beaucoup plus sensible que tout ce que j'ai souffert dans ma passion : d'autant que s'ils me rendoient quelque retour d'amour, j'estimerois peu tout ce que j'ai fait pour eux, et voudrois, s'il se pouvoit, en faire encore davantage; mais ils n'ont que des froideurs et du rebut pour tous mes empressements. Toi du moins, dit-il

1 *Mémoire,* p. 327.

en terminant, donne-moi cette joie de suppléer, autant que tu pourras, à leur ingratitude [1]. »

Ainsi, après avoir montré dans la première révélation le vrai principe de la dévotion nouvelle, à savoir : un amour dont il ne pouvait plus contenir le feu dans son Cœur, Notre-Seigneur en révélait maintenant le caractère. Cette dévotion serait une amende honorable et une expiation pour tous les crimes du monde, une consolation pour son Cœur délaissé. Il appelait des âmes choisies à venir remplacer au pied de ses autels celles qui ne l'aimaient pas, et à suppléer, par leurs adorations et par leur amour, aux hommages qu'il ne recevait plus d'une foule refroidie et indifférente. *Toi du moins*, et en parlant ainsi Notre-Seigneur s'adressait à toutes les âmes pieuses, *donne-moi cette consolation de suppléer à leur ingratitude, autant que tu le pourras.*

Et comme la Bienheureuse s'excusait en alléguant son insuffisance : « Tiens, dit-il, voilà de quoi suppléer à tout ce qui te manque. » Et en même temps, continue Marguerite, ce divin Cœur s'étant ouvert, il en sortit une flamme si ardente que je pensai en être consumée. » Image admirable de ce qu'allait être dans l'Église cette dévotion nouvelle, et de ce réchauffement universel des cœurs dont nous essaierons plus tard de tracer le consolant tableau.

Toute pénétrée de cette flamme ardente et ne pouvant plus en soutenir le feu, la Bienheureuse demanda à Notre-Seigneur d'avoir pitié de sa faiblesse. « Ne crains rien, lui dit-il, je serai ta force;

[1] *Mémoire.* p. 327.

seulement écoute *ce que je désire de toi pour te disposer à l'accomplissement de mes desseins.* » Alors Notre-Seigneur lui demanda deux choses : la première, de communier tous les premiers vendredis de chaque mois pour lui faire amende honorable; la seconde, de se lever entre onze heures et minuit, chaque semaine, dans la nuit du jeudi au vendredi, et de se prosterner une heure la face contre terre, en expiation de tous les péchés des hommes, et pour consoler son Cœur de cet abandon universel dont la défaillance des Apôtres au jardin des Olives n'avait été qu'une faible annonce.

« Pendant tout ce temps, dit la Bienheureuse, je ne me sentois pas, ni ne savois plus où j'en étois. On vint me retirer de là; et voyant que je ne pouvois ni répondre ni même me soutenir, on me mena à notre mère, laquelle me trouva comme hors de moi-même, toute brûlante et tremblante. » Et quand la Bienheureuse lui eut dit ce qui venait de se passer, soit qu'elle n'y crût pas, soit plutôt qu'elle feignît de ne pas y croire, elle « l'humilia de toutes ses forces : ce qui me faisoit un extrême plaisir et me causoit une joie incroyable; car je me sentois tellement criminelle et remplie de confusion, que, quelque rigoureux traitement qu'on m'eût pu faire, il m'auroit semblé trop doux [1] ».

« Et le feu qui me dévoroit, continue la Bienheureuse, dans un style qui grandit avec le sujet, me jeta dans une fièvre continue; mais j'avois trop de plaisir à souffrir pour m'en plaindre, et je n'en par-

[1] *Mémoire,* p. 328.

lai que quand les forces me manquèrent. Jamais je n'ai senti tant de consolations; car tout mon corps souffroit d'extrêmes douleurs, ce qui soulageoit un peu l'extrême soif que j'avois de souffrir. Ce feu dévorant ne se nourrissoit ni contentoit que du bois de la croix, de toutes sortes de mépris, d'humiliations et douleurs, et jamais je ne sentois de souffrances qui pussent égaler celle que j'avois de ne pas assez souffrir. L'on croyoit que j'en mourrois. »

C'était l'opinion de M. Billiet, médecin du monastère. La fièvre était violente. La Bienheureuse eut soixante accès de suite, sans qu'aucun remède parvînt à en modérer l'ardeur. La mère de Saumaise, bien embarrassée, s'approcha alors du lit de la mourante, et lui ordonna, au nom de l'obéissance, de demander à Dieu la santé, ajoutant qu'elle reconnaîtrait à ce signe que tout ce qui se passait en elle venait d'en haut, et qu'elle lui permettrait la communion du premier vendredi du mois et l'heure d'oraison pendant la nuit du jeudi au vendredi. Notre humble Marguerite éprouva une vive répugnance à demander la fin de ses douleurs, « craignant, dit-elle, d'être exaucée. » Mais au mot d'obéissance elle n'hésita pas, et à peine avait-elle prononcé une courte prière, que la fièvre tomba, le pouls reprit son calme, et le médecin étonné déclara qu'elle était guérie. Du reste, il n'était pas besoin du médecin pour faire cette constatation; car la sainte se leva, et à partir de ce jour les sœurs remarquèrent dans sa santé un changement total. La mère de Saumaise ne résista pas à la voix de Dieu. Elle accorda à la Bienheu-

reuse la permission de communier le premier vendredi du mois, et de se lever désormais chaque semaine, dans la nuit du jeudi au vendredi.

Cependant la mère de Saumaise était de plus en plus embarrassée. Cette guérison, qui ressemblait assez à un miracle, qui en était un peut-être, lui donnait à réfléchir, surtout en rapprochant ce fait de la sainteté incontestable de la Bienheureuse. Mais d'un autre côté, celle-ci était bien jeune : vingt-six ans d'âge à peine, et pas deux ans de vie religieuse. De plus, les visions qu'elle racontait étaient bien extraordinaires. N'y avait-il pas à craindre qu'il y eût ici quelque illusion? La mère de Saumaise se résolut enfin à consulter; et, rompant pour la première fois le silence, elle en conféra avec des religieux dont nous ne savons pas les noms, « gens de doctrine, » disent nos vieux *Mémoires*[1]. Mais, soit que la Bienheureuse, si timide et si humble, se fût mal expliquée, soit plutôt qu'il y eût dans ces religieux, à l'endroit des manifestations surnaturelles, un préjugé qui est fréquent même parmi les prêtres et les personnes pieuses, le résultat de toutes ces conférences fut qu'il y avait en tout cela beaucoup d'imagination, un peu de tempérament, et, qui sait même? quelque illusion du mauvais esprit, si habilement déguisée que la bonne sœur ne s'en apercevait pas.

L'obscurité augmentait donc au lieu de diminuer. Condamnée par ses supérieures et ses confesseurs, la Bienheureuse ne savait plus que devenir. « Je

[1] *Contemp.*, p. 81.

faisois, dit-elle, tous mes efforts pour résister à mes attraits, croyant assurément que j'étois dans l'erreur. Mais n'en pouvant venir à bout, je ne doutois plus que je ne fusse abandonnée, puisqu'on me disoit que ce n'étoit pas l'esprit de Dieu qui me gouvernoit, et que cependant il m'étoit impossible de résister à cet esprit [1]. » Un jour qu'accablée sous le poids de toutes ces inquiétudes, elle exhalait ses plaintes aux pieds de Notre-Seigneur, il lui sembla entendre une voix qui lui disait : « Prends patience et attends mon serviteur. » Elle ne savait ce que cela voulait dire. Mais ce mot lui mit un peu de baume dans l'âme, pensant que Dieu viendrait à son aide quand il en serait temps [2].

Sur ces entrefaites, la mère de Saumaise annonça à ses filles une conférence de piété qui serait faite le jour même par un religieux de la Compagnie de Jésus, nouvellement arrivé à Paray, et qui avait la réputation de parler éloquemment des choses de Dieu. Il se nommait le Père de la Colombière. On avait pu trouver étonnant qu'on eût envoyé à Paray, dans un si petit pays, un homme déjà célèbre malgré sa jeunesse, et promis par ses débuts à une haute renommée. La suite montra l'à-propos divin de cet envoi. Le Père de la Colombière arrivait, en effet, au moment des plus grandes perplexités, presque au lendemain de la seconde révélation, si mal comprise par les « gens de doctrine » de Paray; à la veille de la troisième et dernière, plus importante que toutes

1 *Contemp.*, p. 81.
2 *Mémoire*, p. 345.

les autres; et il allait, en quelques mots, faire la lumière au milieu de toutes ces ténèbres.

La Bienheureuse se rendit avec les autres sœurs à la conférence indiquée, sans que le nom du Père de la Colombière eût fait sur elle la moindre impression. Mais il eut à peine ouvert les lèvres, qu'elle entendit distinctement ces paroles : « Voilà celui que je t'envoie. » Habituée à attendre les moments de Dieu sans les prévenir, à peine si elle leva les yeux sur le Père pour le connaître, et elle s'en remit à Dieu, qui le lui envoyait, du soin de le lui présenter.

Les quatre-temps étant venus, et le Père de la Colombière ayant été chargé d'entendre les confessions de la communauté, la Bienheureuse remarqua que, quoique le Père ne l'eût jamais vue, il lui parlait comme s'il eût connu ce qui se passait en elle. Il la retint longtemps, et lui offrit même de la revoir le lendemain, pour avoir sur l'état de son âme une explication complète. Ces avances ne pouvaient pas venir plus à propos; néanmoins la Bienheureuse ne lui voulut faire aucune ouverture de cœur; et quant à la seconde proposition, elle se contenta de répondre timidement et humblement qu'elle ferait ce que l'obéissance lui ordonnerait.

Il est bien probable que c'était la vénérable mère de Saumaise qui avait parlé au Père de la Colombière de l'état de la Bienheureuse, tenant à ajouter l'avis d'un homme pieux et éloquent à ceux qu'elle avait déjà; mais peut-être aussi était-ce Dieu qui l'avait instruit lui-même, afin d'apporter à sa fidèle servante une direction dont elle avait grand besoin.

Quoi qu'il en soit, peu de jours après le Père revint et demanda la Bienheureuse. « Bien que je connusse, dit celle-ci, que c'étoit la volonté de Dieu que je lui parlasse, je ne laissai pas de sentir des répugnances effroyables lorsqu'il fallut y aller. » Mais ces répugnances ne durèrent qu'un instant. Peu à peu, gagnée par la piété et la douceur du saint religieux, excitée intérieurement par la grâce, elle lui confia tous les secrets de son cœur. L'entretien fut long. La Bienheureuse en sortit illuminée et consolée. « Il m'assura qu'il n'y avoit rien à craindre en la conduite de cet Esprit, d'autant qu'il ne me retiroit point de l'obéissance; que je devois suivre ses mouvements en lui abandonnant tout mon être, pour me sacrifier et immoler selon son bon plaisir. Il admira la grande bonté de notre Dieu de ne s'être point rebuté parmi tant de résistances, et m'apprit à estimer les dons de Dieu et à recevoir avec respect et humilité les fréquentes communications et entretiens familiers dont il me gratifioit; ajoutant que je devois être dans de continuelles actions de grâces envers une si grande bonté. Et comme je lui eus fait entendre que ce Souverain de mon âme me poursuivoit de si près, sans exception de temps et de lieu, que je ne pouvois prier vocalement, à quoi je me faisois de si grandes violences que j'en demeurois quelquefois la bouche ouverte sans pouvoir prononcer une parole, surtout en disant le rosaire, il me dit de ne plus le faire, et de me contenter, pour les prières vocales, de ce qui m'étoit d'obligation. Et lui ayant dit quelque chose des plus spé-

ciales caresses et unions d'amour que je recevois de ce Bien-Aimé de mon âme, et que je ne décris pas ici, il me dit que j'avois grand sujet en tout cela de m'humilier, et lui d'admirer les grandes miséricordes de Dieu à mon égard [1]. »

Nous avons cité cette page tout entière, parce qu'elle contient, sous une forme trop brève, une vraie lumière : quelque chose d'élevé, de doux, de juste, de sensé, de pieux; et que c'est là d'ailleurs la grande parole du Père de la Colombière. Il en a dit bien d'autres sans doute. Il a longtemps prêché. Il a évangélisé la France, l'Angleterre. Mais il n'avait probablement été créé, amené de loin, préparé divinement par une suite de merveilles cachées, que pour dire cette parole-là. Cette parole dite, il va se retirer. Sa mission est finie. Il a rempli son rôle. Et assurément il n'en est ni de plus glorieux ni de plus utile; car en éclairant une telle âme il en a éclairé des milliers. Il a contribué pour une part considérable à donner à l'Église, au milieu d'une formidable tempête, le coup de rame qui devait lui faire franchir un mauvais pas. Du reste, il ne se retirera pas sans avoir achevé son œuvre. Il sera là, au moment décisif de la troisième révélation, pour éclairer et soutenir la Bienheureuse; et quand il aura connu et sérieusement étudié cette dernière et suprême manifestation de la volonté de Dieu, le premier avec notre Sainte il se prosternera et se consacrera au sacré Cœur.

1 *Mémoire*, p. 346.

TROISIÈME ET DERNIÈRE RÉVÉLATION

(16 juin 1675)

C'est le 16 juin 1675 qu'eut lieu la dernière des grandes révélations relatives au sacré Cœur, celle qui allait clore le cycle de ces solennels entretiens, en en disant le dernier mot. Jusque-là notre humble vierge n'avait reçu de Notre-Seigneur que des faveurs intimes, assez semblables à celles dont de saintes âmes avaient déjà été gratifiées; il ne lui avait demandé que des pratiques d'un culte tout individuel. Voilà l'heure où il va l'investir de sa grande mission publique.

Pendant l'Octave du saint Sacrement, le dimanche 16 juin 1675, la Bienheureuse était à genoux devant la grille du chœur, les yeux fixés sur le tabernacle. Elle venait de recevoir « des grâces excessives de son amour », c'est le seul mot qu'elle en ait dit, lorsque tout à coup Notre-Seigneur lui apparut sur l'autel.

Alors lui découvrant son divin Cœur :

« Voilà, lui dit-il, ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour; et en reconnoissance je ne reçois de la plupart que des ingratitudes, par leurs irrévérences et sacriléges, et par les froideurs et mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour. Et ce qui m'est plus pénible, ajouta le Sauveur avec un accent qui alla au cœur de la Bienheureuse, c'est que ce sont des cœurs qui

me sont consacrés. » Alors il lui demanda de faire établir dans l'Eglise une fête particulière pour honorer son divin Cœur : « C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'Octave du saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en communiant ce jour-là, et en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable, pour les indignités qu'il a reçues. Et je te promets que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son amour sur tous ceux qui lui rendront cet honneur, ou qui procureront qu'il lui soit rendu[1]. »

Voilà la dernière révélation. Elle est restée la plus célèbre de toutes. Et avec raison; car tout ce qui regarde la dévotion au Cœur divin de Jésus s'y trouve : son principe, qui n'est autre que l'amour débordant de Dieu, l'amour essayant un plus grand effort pour vaincre le mal; son but, qui est d'offrir à Dieu un culte de réparation, de consolation et d'amende honorable; son caractère, qui est d'être un culte public après avoir été si longtemps une dévotion intime; ses effets enfin, qui seront une nouvelle effusion de l'amour divin sur l'Église, et plus particulièrement sur les âmes pieuses qui s'en feront les propagatrices et les Apôtres.

Du reste, soit que Notre-Seigneur, pour lui laisser dans un moment si grave toute la liberté de son esprit, eût tempéré l'éclat de sa présence; soit que la Bienheureuse, rassurée par le Père de la Colom-

[1] *Mémoire*, p. 355.

bière, eût chassé toute crainte et se fût livrée tout entière au bonheur de contempler son divin Maître, on n'aperçoit, à la suite de cette troisième révélation, aucune des émotions violentes qui avaient suivi les deux premières. L'humble vierge est recueillie, attentive, heureuse. A peine si, étonnée d'une telle mission, car qui était-elle pour établir une fête dans l'Église, elle qui ne parvenait pas à convaincre ses supérieures? à peine, dis-je, s'il lui échappe un mot : « Mais, Seigneur, comment ferois-je? » Notre-Seigneur lui répondit de s'adresser à ce serviteur de Dieu qui lui avait été envoyé « précisement pour l'accomplissement de ce dessein [1] ».

Elle s'adressa, en effet, au Père de la Colombière, et lui confia cette révélation, comme elle lui avait confié les deux autres. Le vénérable prêtre lui en demanda un récit par écrit, afin de l'étudier plus à loisir. Nous verrons plus tard avec quel respect religieux il avait gardé ce récit. Il l'examina sérieusement devant Dieu, et, éclairé d'en haut, il déclara à la Bienheureuse que sans nul doute cette révélation venait du Ciel, et qu'elle pouvait s'y confier. Rassurée ainsi, Marguerite-Marie n'hésita plus. Elle s'agenouilla devant le divin Cœur de Jésus, se consacra à lui solennellement, et lui rendit le premier et un des plus purs hommages qu'il recevra jamais sur la terre et au ciel. Le vénérable Père de la Colombière voulut se joindre à elle, et il se consacra,

1 *Mémoire*, p. 355.

lui aussi, au Cœur de Jésus. C'était le vendredi 21 juin 1675, lendemain de l'Octave du saint Sacrement, le jour même qui venait d'être désigné par Notre-Seigneur pour être à jamais le jour de fête de son Cœur adorable. Il recevait ainsi, dans la personne d'un saint prêtre et d'une humble vierge, les prémices de ces adorations que l'humanité allait bientôt lui rendre.

Ainsi s'acheva ce grand drame, à la fois triple et un, de la révélation du sacré Cœur. Ainsi se développa successivement, dans un ordre profond et mystérieux, cette incomparable vision de la plus humble de toutes les vierges. Et ce que, trois fois de suite elle a vu là, dans cette chapelle, à travers cette grille, sur cet autel, dans ce silence, dans cette extase, l'Église l'a vu aussi. Elle a examiné ce témoignage, ce récit, arraché par l'obéissance à la touchante modestie de notre sainte; elle l'a déclaré vrai, authentique. A la suite de l'humble vierge, elle s'est prosternée aux pieds du sacré Cœur.

Et ce que Notre-Seigneur avait demandé a été fait. Partout on vient, le premier vendredi du mois, s'agenouiller au pied du Cœur de Jésus, et lui faire amende honorable pour les incompréhensibles ingratitudes d'une humanité qu'il a aimée avec passion. Partout aussi il y a des chrétiens qui se lèvent la nuit du jeudi au vendredi, des épouses, des mères, des jeunes filles, des vierges consacrées à Dieu, des prêtres qui viennent veiller avec lui, pleurer avec lui, et imprimer quelquefois sur leur chair les stigmates sacrés de sa Passion. Partout enfin, dans toute

l'Église catholique, le vendredi qui suit l'Octave du saint Sacrement est un jour solennel, consacré à contempler les tendresses, les dévouements du meilleur de tous les cœurs.

Mais continuons notre récit. Nous ne connaissons encore qu'une partie des volontés de Notre-Seigneur sur cet auguste sujet. Nous allons voir apparaître les autres, et nous les verrons aussi se réaliser. Il faudra du temps sans doute. Mais il en faut au soleil, dans un jour brumeux d'automne, avant qu'il perce les brouillards qui obscurcissent l'horizon, et, pour avoir été plus lente, sa douce irradiation n'en est que plus désirée et plus chère. Ainsi du Cœur adorable de Jésus dans les tristes temps où nous sommes. Il n'y a encore que deux siècles qu'il a paru sur l'horizon. Ne nous plaignons pas. Déjà la plupart des nuages sont dissipés. L'heure approche où il va irradier le ciel et réchauffer la terre.

CHAPITRE DIXIÈME

COMMENT DIEU PRÉPARE LE MONASTÈRE DE PARAY A DEVENIR LE SANCTUAIRE DU SACRÉ CŒUR

(1675-1678)

Sanctificamini; cras enim faciet Dominus inter vos mirabilia.

Sanctifiez-vous; car demain Dieu fera parmi vous des merveilles.

(Josué, III, 5.)

Voilà donc notre humble vierge chargée de la plus redoutable des missions. Elle, qui s'était enfermée dans le cloître comme dans une tombe pour y fuir à jamais les regards des hommes; qui, dans l'intérieur du cloître, s'était cachée avec tant de soin, la voilà chargée de parler au monde entier, de fixer les regards de tous sur le Cœur divin de Jésus, connu seulement jusque-là de quelques âmes d'élite; d'arriver jusqu'au Souverain Pontife lui-même, et d'obtenir qu'une fête nouvelle soit inscrite au cycle de l'année chrétienne.

Et, pour accomplir sa redoutable mission, quels

appuis Dieu lui a-t-il préparés? Il y avait à Meaux un évêque parvenu au comble de la gloire, compatriote de notre Bienheureuse, et qui, s'il eût appris d'elle les mystères du Cœur de Jésus, les aurait enseignés au monde avec un tel éclat de génie et de bon sens, qu'il aurait supprimé d'avance toutes les stupides objections du XVIIIe siècle. Il y avait, non loin de Meaux, à Cambrai, un évêque qui n'avait pas le génie de Bossuet, mais qui, par la tendresse de son âme, la pureté de son cœur, la noble élévation de ses affections, eût, ce semble, admirablement insinué au monde cette tendre doctrine, si bien faite pour séduire et pour enchanter un cœur comme le sien. Un peu avant venait de mourir à Paris un vieillard épuisé, comme saint Jean, par les ardeurs de la charité, ne sachant plus, dans sa verte vieillesse, que répéter le mot du Prophète de Patmos : « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. » C'était saint Vincent de Paul. Il eût été, lui aussi, digne d'être l'apôtre du sacré Cœur; et en exhalant dans son dernier soupir cette tendre dévotion, il l'eût rendue vénérable à jamais. Il avait eu à son école deux jeunes prêtres : M. Olier et le Père de Condren, à qui Dieu avait confié la grande mission de réchauffer le cœur du clergé et de rallumer la charité dans la poitrine de ceux qui en doivent être les missionnaires et les apôtres; et il semble que s'ils eussent ajouté cette lumière à leurs sublimes idées sur le sacerdoce, ils auraient trouvé là une force invincible et donné un attrait et un charme de plus à leur grande œuvre.

Mais, par un de ces desseins d'en haut qu'on rencontre à chaque pas dans l'histoire de l'Église, où l'on voit Dieu se faire une joie de triompher dans la faiblesse, pas un de ces astres illustres ne traverse l'humble ciel de notre Bienheureuse. Le seul homme, non pas illustre, mais pieux et éloquent, qui se montre un instant à Paray, disparaît aussitôt, comme si Dieu ne l'avait envoyé que pour calmer les inquiétudes de Marguerite-Marie et l'abandonner ensuite à sa faiblesse.

En effet, quelque temps après la grande révélation dont nous avons parlé, le Père de la Colombière reçut ordre de se rendre en Angleterre, pour servir d'aumônier à Mme la duchesse d'York, Marie de Modène, princesse catholique, mariée à l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. Le saint prêtre partit à la hâte, comme partent les soldats et les religieux, après avoir écrit deux mots à la Bienheureuse, pour lui recommander l'abandon à Dieu et l'humilité, et en avoir reçu un billet prophétique, où elle lui recommandait le courage au milieu des difficultés, la douceur vis-à-vis de ses futurs ennemis, et l'humilité dans le succès. Ce furent tous leurs adieux. Après quoi, la Bienheureuse se retrouva seule en face de sa périlleuse mission. Un moment elle s'épouvanta et frémit; puis le calme rentra dans son âme, en entendant au plus intime de son cœur une voix qui lui disait : « Est-ce que Dieu ne te suffit pas [1] ? »

[1] *Mémoire*, p. 356.

L'heure ne pouvait pas être, ce semble, plus mal choisie pour enlever à Marguerite-Marie le guide éclairé qu'elle venait de rencontrer. On approchait du moment où notre sainte, appelée à faire connaître au monde les ineffables mystères du Cœur de Jésus, devait les connaître elle-même, mais par une douloureuse expérience. Le Cœur de Jésus, couronné d'épines, percé d'une lance, allait imprimer sur elle sa vive image. On se rappelle de quelles délices Dieu l'avait comblée pendant son noviciat et au jour de sa profession; délices mêlées cependant de l'annonce de je ne sais quelle croix qui viendrait plus tard, et qui serait telle que sans un secours particulier de Dieu elle ne pourrait pas la supporter. Bien loin de s'en effrayer, la Bienheureuse n'avait pas cessé de réclamer cette croix. Elle arrivait enfin, et elle allait être digne de Celui qui l'avait promise et de celle qui l'avait tant désirée.

Les douleurs physiques apparurent les premières. Le peu qu'elle avait de santé s'évanouit. Elle ne fit plus que languir; et des circonstances singulières donnèrent à cet état de souffrance je ne sais quoi de mystérieux. Un matin qu'elle puisait de l'eau au puits qui est au milieu de la cour, le seau tout plein s'échappa de ses mains, et, retombant avec toute la rapidité que lui donnait sa pesanteur, fit tourner violemment une longue manivelle en fer qui servait à le monter. Cette machine atteignit Marguerite à la tête, la jeta par terre, déchira ses gencives et lui fit sauter plusieurs dents. On courut à elle; on la releva meurtrie, tout en sang, mais souriante. Elle

venait de comprendre, à la lumière de cette horrible douleur, une vision qu'elle avait eue peu avant. La sainte Hostie lui était apparue resplendissante comme un soleil, et au milieu de cette gloire elle avait vu Notre-Seigneur qui, tenant une couronne d'épines à la main, la lui posa sur la tête en disant : « Ma fille, reçois cette couronne en signe de celle qui te sera donnée bientôt en conformité avec moi. » Et en effet, à partir de ce jour, elle eut autour du front comme un cercle de feu. Elle ne pouvait pas appuyer sa tête, même sur son oreiller. Mais elle ne se plaignait pas. Elle était fière et heureuse « d'une telle conformité avec son Époux couronné d'épines ». « Je confesse, disait-elle, que je me sens plus redevable à mon souverain Maître de cette couronne précieuse, que s'il m'avoit fait présent de tous les diadèmes des plus grands monarques de la terre; d'autant plus que personne ne me la peut ôter. Elle me met souvent dans l'heureuse nécessité de veiller et de m'entretenir avec cet unique objet de mon amour, ne pouvant appuyer ma tête sur ce chevet à l'imitation de mon bon Maître, qui ne pouvoit appuyer la sienne adorable sur le lit de la croix. »

En même temps elle sentit redoubler cette soif mystérieuse dont elle souffrait déjà, et que rien depuis ne put calmer, soit que l'ardeur qui la consumait eût desséché son sang, soit que Dieu voulût lui donner cette nouvelle ressemblance avec Notre-Seigneur crucifié. Du reste, il n'y avait que l'obéissance qui pût obtenir qu'elle prît quelque soulagement.

« Ayant considéré, dit la mère de Lévis-Châteaumorand, que la dernière douleur de Jésus sur la croix fut une soif ardente, elle se résolut à passer chaque semaine, du jeudi au samedi, sans boire. Une autre fois, elle demeura cinquante jours sans prendre aucune boisson; et quand, sur l'ordre de ses supérieures, elle étoit obligée de se soulager un peu, les eaux les plus tièdes, les plus désagréables, étoient, disoit-elle, encore trop bonnes pour elle[1]. »

N'oublions pas, dans cette énumération des douleurs de la Bienheureuse, cette plaie invisible qu'elle avait reçue lors de la première des trois grandes révélations. Notre-Seigneur ayant dardé sur le cœur de sa servante « une petite étincelle des plus vives flammes de son Cœur », elle éprouva au côté une douleur mystérieuse, qui croissait chaque premier vendredi du mois. « Cette plaie, dit-elle, dont la douleur m'est si précieuse, me cause de si vives souffrances, qu'elle me consume et me fait brûler toute vive[2]. »

Encore n'est-ce pas tout. Après lui avoir donné sa couronne d'épines, après lui avoir communiqué quelque chose de sa soif pendant son agonie, et quelque chose aussi de la blessure sacrée de son côté, Notre-Seigneur, achevant son œuvre, lui apparut une croix à la main, et lui dit: « Reçois, ma fille, la croix que je te donne, et plante-la dans ton cœur. Elle te fera sentir les plus rigoureux tourments. Ils seront inconnus et continuels. » A partir de ce jour,

1 *Circulaire* de la mère de Levis-Châteaumorand sur la mort de la Bienheureuse, insérée au *Procès*.

2 *Mémoire*, p. 326.

en effet, elle ne fut plus qu'un composé de souffrances qui faisait pitié; une image vivante du Cœur de Jésus, blessé, sanglant et couronné d'épines. « A la vérité, dit un saint évêque, ni ses pieds, ni ses mains, ni son côté, n'ont reçu la marque sensible des plaies du Sauveur, et jamais elle n'a été favorisée de ces miraculeux stigmates qui ont glorifié saint François d'Assise et plusieurs autres saints. Mais sa conformité avec le divin Maître, pour être plus cachée, n'en était pas moins réelle[1]. » Un cercle de feu autour de la tête; une soif que rien ne pouvait désaltérer; une douleur au côté comme un coup de lance; une croix enfin si lourde, si écrasante, que parfois, malgré son énergie et son avidité de souffrances, elle était tentée de la déposer; mais alors Notre-Seigneur intervenait pour la remettre lui-même sur la croix. Comme un jour, par exemple, qu'elle était malade et qu'elle voulait se soulager en changeant de côté, Notre-Seigneur lui apparut, et, avec un accent ineffable : « Lorsque je portois ma croix, lui dit-il, je ne la changeois pas de côté. »

Ainsi Dieu accomplissait ce qu'il avait annoncé à sa servante lorsqu'au début de son noviciat elle avait été se mettre à ses pieds comme une toile d'attente, et qu'il lui avait promis de peindre en elle tous les traits de sa vie souffrante. « Ainsi que le voile de Véronique, continue le saint évêque que nous venons de citer, elle a reçu l'empreinte de ses

[1] *Lettre pastorale de Mgr de Marguerie, évêque d'Autun, pour la Béatification de la B. Marguerite-Marie,* p. 19. Autun, 1865.

traits meurtris et humiliés [1]. » Il le fallait bien; car il n'y a pas de perfection, même humaine, pas d'élévation intellectuelle ni de grandeur morale, et encore bien moins de sainteté, sans douleur. Mais il le fallait surtout à cause de la mission qui venait de lui être confiée. Comment aurait-elle pu comprendre le Cœur de Jésus, ce foyer d'immolation et de sacrifice, d'immolation par amour; comment surtout aurait-elle pu en parler, le montrer au monde, si elle n'eût commencé à faire de son propre cœur un foyer d'amour, et par conséquent d'immolation et de douleur?

Aussi, quoique Dieu l'y aidât par des épreuves multipliées, par des sacrifices et des angoisses qui ne vont plus cesser de croître, ce n'était rien pour rassasier le désir qu'elle avait de souffrir, de mourir et d'aimer. « De l'ardent amour qu'elle avoit pour Jésus-Christ, dit la mère de Lévis-Châteaumorand, procédoit celui qu'elle avoit pour le mépris et les souffrances, qu'elle appeloit son pain quotidien. Et, bien que Dieu fût libéral à satisfaire sur ce point ses désirs, elle n'en demeuroit pas moins comme affamée. Elle ne se trouvoit jamais assez humiliée, assez brisée; elle souffroit quand elle passoit un jour sans avoir cet aliment, et si l'obéissance ne l'eût arrêtée, elle eût fait des excès [2]. » — « Son amour pour la peine et la souffrance, disent

[1] *Lettre pastorale de Mgr de Marguerie, évêque d'Autun, pour la Béatification de la B. Marguerite-Marie,* p. 16. Autun, 1865.

[2] Procès de 1715. *Circulaire* de la mère de Lévis-Châteaumorand.

les *Contemporaines*, étoit insatiable. Elle vouloit avec sainte Thérèse ou souffrir ou mourir, et elle disoit que de bon cœur elle vivroit jusqu'au jour du jugement, pourvu qu'elle eût toujours de quoi souffrir pour Dieu ; mais que vivre un seul jour sans douleur lui seroit insupportable[1]. » Elle disoit encore « qu'elle étoit dévorée de deux fièvres insatiables, l'une de la sainte communion, où elle recevoit le Dieu de son cœur et le cœur de son Dieu ; l'autre de la souffrance, mépris et anéantissement [2] ».

Pendant que ces choses se passaient dans l'âme de la bienheureuse Marguerite-Marie, il s'en pré parait d'autres, dans l'intérieur même du monas tère, qui allaient fournir un ample aliment à cette soif d'immolation qui la tourmentait. Sa vie devenait de plus en plus pour ses sœurs une énigme. On n'y comprenait rien. Au lieu de se dissiper, les nuages s'amoncelaient dans les esprits. Marguerite ne trouvait plus autour d'elle que doutes, suspicions, contradictions. Représentons-nous bien ce qu'était en 1675, pour ses sœurs les religieuses de Paray, notre humble Marguerite. Dieu venait de lui conférer une admirable mission et un inestimable honneur en la faisant la confidente des angoisses et des souffrances de son sacré Cœur ; mais les sœurs n'en savaient rien. Pas un mot, ni du Père de la Colombière, ni de la mère de Saumaise, ni à plus forte raison de la Bienheureuse, n'avait trahi le secret ; on ne savait d'elle que ce qu'on voyait ;

1 *Contemp.*, p. 141.
2 *Ibid.*

c'est-à-dire de longues heures de prières, plus longues que celles de la communauté; des levers de nuit, permis sans doute par la supérieure, mais inusités dans une Visitation; des actes qui semblaient singuliers, comme de travailler toujours à genoux, ou d'autres qui étonnaient sans donner de lumière, comme ces défaillances qui la prenaient au chœur et obligeaient les sœurs à l'emporter; puis, ce qui était plus grave, de fréquentes conférences avec la supérieure, avec le Père de la Colombière, avec des confesseurs extraordinaires, conférences que la sœur subissait plus qu'elle ne les désirait, mais on n'en savait rien; toutes choses enfin qui amènent facilement sur les lèvres des paroles comme celles-ci : « Pourquoi notre chère sœur ne fait-elle rien comme tout le monde? Quelle envie de se singulariser! »

Ajoutons à tout cela une absorption singulière, dont nous avons déjà parlé, qui croissait chaque jour et la rendait de plus en plus incapable de tout office. On l'avait essayée à l'infirmerie, mais sans beaucoup de succès, quoiqu'elle fût d'une bonté, d'un zèle, d'un dévouement à toute épreuve, et que sa charité s'élevât à des actes d'un tel héroïsme, que nos lecteurs n'en supporteraient pas le récit. On l'avait essayée à la cuisine, mais il avait fallu y renoncer; tout lui tombait des mains, et l'humilité admirable avec laquelle elle réparait ses maladresses, n'empêchait pas celles-ci d'être assez préjudiciables à l'ordre et à la régularité qui doivent régner dans une communauté. On l'avait mise au pensionnat, où

elle était chérie des petites filles, qui lui coupaient ses habits comme à une sainte, mais où elle était trop absorbée pour avoir la vigilance nécessaire. Pauvre chère sœur! en 1675, encore plus qu'en 1672, elle ne vivait pas sur la terre, il fallait la laisser dans son ciel!

Joignez à cela des maladies étranges, des guérisons subites, des rechutes soudaines, un état que les médecins ne comprenaient pas, et que les sœurs comprenaient encore moins. Comment ne pas s'étonner? comment ne pas se dire : Mais en tout ceci n'y a-t-il pas bien de l'imagination, un tempérament mal réglé, de l'illusion peut-être? Vainement on l'interrogeait; elle ne répondait rien, du moins rien de satisfaisant et qui fût une lumière pour la communauté. Si bien que quelques-unes en venaient à dire que la sœur Marguerite-Marie était illusionnée. On l'accusait de s'être emparée de l'esprit de la mère de Saumaise et de celui du Père de la Colombière, et de leur faire partager ses illusions. Il y en a même qui allaient plus loin; elles se demandaient si elle ne serait pas possédée du démon, et quelques-unes lui jetaient de l'eau bénite en passant.

L'avantage de ces diversités de jugements, que Dieu permettait comme il avait permis autrefois l'incrédulité de saint Thomas, était de mettre dans un plus beau jour la divinité des révélations relatives au sacré Cœur. Mais il y avait aussi un inconvénient : c'était d'occasionner des fautes, de légers murmures, des paroles contre la charité, et, dans

quelques-unes, une inintelligence obstinée des voies de Dieu et un parti pris qui allaient rendre le monastère de Paray bien peu capable de devenir le sanctuaire du sacré Cœur. Tout cela amena un fait étrange, assez mal connu jusqu'ici, singulièrement exagéré par Mgr Languet, qui en avait recueilli le récit de la bouche de quelques anciennes religieuses, lesquelles, ne se pardonnant pas la part qu'elles y avaient prise, avaient augmenté leurs torts, et dont il faut rétablir la vérité et expliquer le grand sens.

De même que, quand Dieu voulut donner sa loi au peuple sur le mont Sinaï, il lui ordonna de se purifier à l'avance, parce que « demain, lui dit-il par Moïse, le Seigneur fera parmi vous des merveilles »; ou de même qu'avant de commencer son ministère à Jérusalem, Notre-Seigneur voulut l'inaugurer par la purification du temple, en chassant tous ceux qui en déshonoraient la sainteté; ainsi, au moment de confier au monastère de Paray le trésor du sacré Cœur, il résolut de lui demander une expiation solennelle de toutes les fautes qui y avaient été commises, particulièrement à l'endroit de sa servante. Voici comment la chose arriva :

Le 21 novembre de chaque année, jour de la Présentation de la sainte Vierge au temple, toutes les religieuses renouvellent leurs vœux à la sainte messe, après s'y être préparées par une petite retraite et par quelques exercices de pénitence. Donc, le 20 novembre 1677, les sœurs se rendant au réfectoire, à six heures du soir, pour la collation, car on jeûne ce jour-là, furent fort étonnées de voir la

Bienheureuse entrer ou plutôt se traîner au réfectoire, s'agenouiller les yeux en larmes et la figure bouleversée au milieu de la salle, et faire d'inutiles efforts pour parler. Elle était hors d'elle-même, tremblant de tout son corps, et disant seulement de temps en temps : « Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi! » Après avoir vainement essayé de lui arracher quelques paroles, on la conduisit à la supérieure, la mère de Saumaise, qui était malade à l'infirmerie, et devant laquelle elle parut dans le même transport de douleur, comme accablée; on la questionna sur ce qu'elle avait, mais elle ne put rien dire, jusqu'à ce que la supérieure, qui savait que l'obéissance seule pouvait délier ses lèvres, lui ordonna de parler. Alors elle raconta que Dieu était mécontent de la communauté; qu'il avait résolu de la punir, à moins que Marguerite ne consentît à être victime à sa place et à subir les châtiments qui lui étaient préparés; qu'elle avait longtemps résisté, épouvantée à la vue de telles humiliations et de telles souffrances; que depuis le jour où il lui avait dit : « Il faut que tu te rendes la victime d'immolation de mon Cœur, afin de détourner les châtiments préparés, » et où elle avait différé par peur, Dieu n'avait pas cessé de la poursuivre; que le matin encore la colère de Dieu s'était présentée à elle d'une manière terrible et lui avait dit : « Il t'est dur de regimber contre les traits de ma justice, » et que la même colère avait ajouté : « Puisque tu fais tant de résistances pour éviter les humiliations, je te les donnerai au double : au lieu d'une humiliation secrète, un sacri-

fice public, accompagné de circonstances les plus humiliantes; » que c'était pour cela qu'elle s'était traînée au réfectoire pour faire sur-le-champ et tout haut le sacrifice que Dieu lui demandait pour les péchés de la communauté, mais que les paroles avaient expiré sur ses lèvres, et qu'elle avait défailli dans le tremblement de la confusion, et sous le regard du Dieu irrité qui la poursuivait. Tout cela fut dit à la supérieure avec des sanglots, un accent et des regards qui faisaient pitié.

La mère de Saumaise, qui connaissait les grandes révélations du sacré Cœur, qui ne doutait pas de leur vérité, et qui s'attendait à ce que d'un jour à l'autre Dieu les ferait connaître à la communauté, ne s'étonna pas qu'il la voulût toute pure, afin qu'elle méritât d'être le premier sanctuaire du sacré Cœur. Elle fit donc mander la sœur assistante, et la chargea d'aller dire aux sœurs que Dieu était irrité contre elles, et que, pour l'apaiser, chaque sœur, rentrant dans sa cellule, y prendrait la discipline, en expiation de tous les péchés dont la communauté était coupable.

Si, en imposant cette pénitence, la supérieure avait pu en dire la cause, c'est-à-dire la nécessité de purifier le lieu où Dieu allait faire éclater ses merveilles, il n'y aurait eu parmi les sœurs qu'un cri d'amour. Mais ne disant rien, et ne pouvant rien dire, elle mettait la communauté tout entière à une rude épreuve. Car, enfin, cette apparition de la sœur Marguerite au réfectoire, ces larmes, ces sanglots qui la suffoquaient, ces cris : « Ayez pitié, ayez pitié,

mon Dieu ! » puis cette longue conférence avec la supérieure ; puis la supérieure annonçant que Dieu est mécontent, que la communauté n'est pas assez sainte, qu'il faut la purifier dans la pénitence ; tout cela, aujourd'hui que la Bienheureuse se montre à nous avec l'auréole sur le front, venant de la part de Dieu purifier le sanctuaire du sacré Cœur, est beau et plein de lumière ; mais alors il n'en était pas ainsi. Cette religieuse, si jeune, à peine âgée de vingt-huit ans, professe de la veille, faisant la leçon à toutes ses sœurs, aux vénérables anciennes qui l'avaient reçue hier ; tout cela, il le faut bien dire, était au moins singulier.

Et néanmoins, telles étaient la piété et la ferveur de cette communauté, dont la mère Greyfié disait que « ce cher Paray étoit le Thabor des supérieures, à cause de l'obéissance qui y régnoit [1] », que les sœurs se retirèrent en silence dans leurs cellules et y accomplirent sans murmurer la douloureuse expiation qui leur était imposée, et dont elles ne demandèrent pas même la raison. Quelques-unes seulement, que leur office appelait à l'infirmerie, ou qu'un peu de mécontentement intérieur conduisait auprès de la mère de Saumaise, y trouvèrent la sœur Marguerite-Marie, encore accablée et toute tremblante. Elles s'approchent d'elle ; elles la questionnent ; son silence augmente encore leur mécontentement. Et comme l'heure de la retraite était sonnée, que la Bienheureuse était incapable de se rendre à sa cel-

1 *Mémoire* de la mère Greyfié.

lule, on l'y porte, ou plutôt on l'y traîne, en l'accablant de questions qui deviennent bientôt des ironies et des railleries. Car comme elles n'entendaient rien aux souffrances mystérieuses de leur sainte compagne, les unes voulaient qu'on appelât un médecin, les autres disaient que c'était bien assez d'avoir recours à l'eau bénite.

Combien étaient-elles à ce moment? Cinq au plus. Et si nous voulions soulever le voile qui les couvre, nous pourrions presque dire leurs noms. C'étaient des sœurs non pas relâchées et tièdes, comme on l'a dit, mais très-pieuses et même ferventes; seulement attachées un peu étroitement à la lettre; ne voulant d'innovation d'aucune sorte; prenant servilement la parole de saint François de Sales, et trouvant qu'en définitive, au lieu d'agiter ainsi le monastère, la Bienheureuse ferait bien mieux de suivre simplement ce qui est prescrit.

On eut, du reste, la preuve de leur piété, non-seulement plus tard, lorsqu'aux pieds de Mgr Languet elles s'accusèrent si humblement, trop même, car elles égarèrent sa conscience d'historien, mais dès le lendemain matin. Inquiètes en effet d'avoir manqué au grand silence, et d'avoir laissé échapper, dans la vivacité, quelques paroles contraires à la charité, elles demandèrent à se confesser avant la sainte messe; et quand elles revinrent de la sainte communion, la Bienheureuse entendit Notre-Seigneur qui lui disait : « Ma fille, la paix est conclue, et ma sainteté de justice est satisfaite. » Le temple était purifié.

Ce grand acte, dont la signification n'échappera à personne, et qui n'était autre, en effet, que la purification divine du monastère de Paray avant le jour où le Cœur de Jésus en ferait son premier sanctuaire, fut la dernière action où nous apparaisse la vénérable mère de Saumaise. Ses six années de supériorité touchaient à leur terme. Elle quitta peu après Paray pour retourner à Dijon, ayant bien mérité de Dieu et de l'Église par son intelligence, sa douceur, sa fermeté et sa prudence; car, après qu'elle eut hésité un instant en présence des voies extraordinaires de la Bienheureuse, n'ayant pas tardé à reconnaître son véritable appel à la Visitation, elle l'y avait admise et dirigée avec un rare mélange de douceur et de force; puis, quand les grandes révélations avaient commencé, elle s'était entourée de conseils pour ne pas errer en des choses aussi difficiles, avait écouté humblement le Père de la Colombière, et, rassurée par lui, n'en avait pas moins continué à tenir la Bienheureuse dans l'humilité et la paix; certaine enfin que Dieu préparait à son Église une grande illumination, au lieu de se prévaloir de la part qu'elle y avait prise, elle se retirait silencieuse, discrète, emportant ce secret dans son cœur, et laissant humblement à d'autres l'honneur d'assister à la suite de ces merveilles et de travailler à la divulgation de cet auguste mystère. On a d'elle, sur notre Bienheureuse, un magnifique témoignage, où elle loue en particulier son humilité, son obéissance, sa mortification, son avidité pour les mépris, et cette impatience de la croix qui

grandissait avec les épreuves. « Dans les six ans que j'ai connu notre sœur Marguerite-Marie, écrit-elle, je puis assurer qu'elle ne s'est pas relâchée un instant de la résolution qu'elle prit à sa profession de faire régner Dieu en elle avant tout, au-dessus de tout et en tout; ne s'étant jamais accordé un plaisir, soit pour l'esprit, soit pour le corps. Et cette fidélité lui attira de la divine Bonté des grâces très-particulières qui la portoient à un désir très-grand des croix, humiliations et souffrances. L'on pourroit dire, sans exagérer, qu'il n'y a point d'ambitieux d'honneur et de plaisir plus ardent qu'elle ne l'étoit des mépris et humiliations, dont elle faisoit sa joie, quoiqu'elle y fût très-sensible [1]. »

Il n'y a rien au-dessus de telles paroles.

[1] *Contemp.*, p. 114.

CHAPITRE ONZIÈME

LA MÈRE GREYFIÉ SOUMET A UN NOUVEL EXAMEN LES VOIES
EXTRAORDINAIRES DE LA BIENHEUREUSE
SA SÉVÉRITÉ ET SA HARDIESSE — LE PÈRE DE LA COLOMBIÈRE
REVIENT A PARAY — IL Y MEURT SAINTEMENT

(1678-1684)

Probate spiritus, si ex Deo sint.
Éprouvez les esprits ; sachez s'ils viennent de Dieu.
(I Joan. IV, 1.)

Le 17 juin 1678 arriva à Paray la mère Péronne-Rosalie Greyfié, religieuse d'Annecy, élue supérieure à la place de la mère de Saumaise.

La première des trois supérieures chargées par Dieu d'examiner les voies extraordinaires de la Bienheureuse, la mère Hersant, était de Paris. La seconde, celle qui la reçut à la profession et qui fut la confidente des révélations du sacré Cœur, la mère de Saumaise, était de Dijon, la patrie de sainte Chantal. Voici maintenant Annecy, « la sainte source, » qui vient à son tour reprendre ce grand et solennel examen, et qui va, pour ainsi dire, le clore. Arrivée, en effet, à Paray, après l'époque des grandes

révélations, repartie avant le moment de la manifestation publique et de l'apostolat, la mère Greyfié sembla n'avoir reçu d'autre mandat que de faire resplendir la vertu de la Bienheureuse et la divinité de sa mission par la sévérité et la hardiesse de son examen; et il faut reconnaître qu'aucune supérieure n'était plus propre qu'elle à remplir un pareil ministère. Bénie dans sa plus petite enfance par la vénérable mère de Chantal; admise au petit habit et au pensionnat par la mère de Blonay; reçue à la profession par la mère de Chaugy; elle avait été baignée, si j'ose ainsi dire, dès ses plus jeunes années, dans l'air le plus pur de la Visitation. On citait d'elle, pendant sa jeunesse et plus tard pendant son noviciat, de ces actions pleines de générosité et de force qui dénotent une grande âme. « C'est un sujet de distinction, écrivait la supérieure d'Annecy Marie-Aimée de Rabutin en l'envoyant à Paray, qui possède parfaitement l'esprit de douceur et de force propre au gouvernement; une âme droite et sincère, parfaitement humble et très-exacte à l'observance. Enfin, mes chères sœurs, il faut aimer, autant que je le fais, le cher Paray, pour éloigner une mère dont je suis persuadée que vous serez parfaitement contentes [1]. » Successivement supérieure à Thonon, à Paray, à Semur, à Rouen, à Annecy, morte à l'âge de soixante-dix-neuf ans,

[1] *Abrégé de la vie et des vertus de notre très-honorée mère Péronne-Rosalie Greyfié,* décédée supérieure de ce premier monastère d'Annecy, le 26 février 1717. Petit in-4° de 19 pages. Annecy, 1718.

après soixante-deux années de profession, elle a été une des plus grandes supérieures de la Visitation, dans la seconde période de cet institut. Seulement, comme il y a différentes familles d'âmes, tandis que la douceur dominait dans la mère de Saumaise et qu'on aimait en elle cet esprit large et ouvert sans faiblesse à tout ce qui est bon, ce qui caractérisait la mère Greyfié, c'était la rigidité et l'austérité. « Elle avoit, disent les vieux *Mémoires*, une défiance extrême pour les conduites extraordinaires [1]. » — « Son attachement à la règle étoit prodigieux. C'étoit une regle vivante [2]. » Avec un tel caractère et de semblables attraits, on pouvait s'attendre à ce que la mère Greyfié ne négligeât aucune précaution pour s'assurer des voies extraordinaires de la Bienheureuse. Peut-être est-ce pour cela que le monastère d'Annecy, qui savait les agitations de Paray, l'avait désignée à l'élection des sœurs. Disons, pour monter plus haut, que c'était certainement dans ce but que Dieu l'amenait à Paray, afin qu'après elle il n'y eût plus de doute sur la grande mission de la Bienheureuse. Telles furent, en effet, les précautions prises par la mère Greyfié; ses sévérités furent si grandes, qu'elle en a eu des remords, et qu'elle n'a pas voulu achever sa vie sans exprimer « le regret public d'avoir trop condescendu au désir qu'avoit l'humble Marguerite d'être humiliée et mortifiée [3] ».

1 *Vie et Œuvres*, t. I, p. 448.
2 *Abrégé*, etc.
3 *Mémoire* de la mère Greyfié.

Au moment où la mère Greyfié entrait au monastère de Paray, ce monastère, « très-bon, dit-elle, et rempli de vertu et de piété [1], » était extrêmement divisé au sujet de la Bienheureuse. Le grand acte que nous avons raconté au chapitre précédent, toujours inexpliqué, avait laissé une trace. On ne mettait pas en doute la vertu de la Bienheureuse, mais sa conduite étonnait. La discussion roulait, non pas sur les révélations du sacré Cœur, absolument inconnues de la communauté, et dont la Bienheureuse n'avait pas encore dit mot, mais sur ses longues prières, ses défaillances au chœur, ses pratiques inaccoutumées, ses maladies étranges. Les religieuses les plus graves, les plus ferventes, et à leur tête la mère Marie-Madeleine des Escures, « que l'on a toujours regardée comme une sainte [2], » inclinaient à croire qu'il y avait de l'illusion en elle.

Nul doute que la mère Greyfié n'ait, dès les premiers jours, demandé à la Bienheureuse une pleine et filiale confidence. Elle avait appris de cette manière, et peut-être aussi par la mère de Saumaise, les trois révélations du sacré Cœur. Quelle impression ce récit avait-il faite sur son esprit? Y croyait-elle? Doutait-elle encore? Il est difficile de le dire, quoique tout semble indiquer que, dans les premiers temps, elle n'était pas parfaitement convaincue.

Quoi qu'il en soit, sa résolution, très-arrêtée de

1 *Mémoire* de la mère Greyfié.

2 *Abrégé de la vie et des vertus de notre très-honorée sœur Marie-Élisabeth de la Salle,* décédée en ce monastère de Paray le 10 février 1735. Petit in-4° de 13 pages.

suite, fut de ne tenir aucun compte de tout cela et de réduire la Bienheureuse au pas de toutes les sœurs. Elle nous raconte elle-même avec quelle rigueur elle exécuta cette résolution. « Lorsque j'entrai au service de votre maison, écrivait-elle plus tard aux sœurs de Paray, bien que votre communauté fût très-bonne et remplie de vertus et de piété, je trouvai néanmoins les sentiments fort partagés au sujet de cette véritable épouse du Sauveur crucifié. Aussi, afin de tenir chaque sœur dans la paix et tranquillité, je n'ai presque jamais fait mine de faire attention à ce qui se passoit d'extraordinaire en elle. Je ne la produisois auprès de personne, ni du dedans, ni du dehors. S'il arrivoit qu'elle fît quelque chose qui déplût, encore que c'eût été avec mon ordre ou avec mon congé, je souffrois qu'on la désapprouvât, et je l'en blâmois moi-même, quand c'étoit en sa présence [1]. »

Avec une âme imparfaite, une pareille conduite eût été bien périlleuse. Elle eût peut-être amené des révoltes. Ici, quelque effort que fît la mère Greyfié, elle ne parvenait pas à humilier la Bienheureuse autant que celle-ci s'abaissait et s'humiliait elle-même. « Toujours, continue la mère Greyfié, c'étoit elle qui avoit tort à son compte, qui faisoit tout le mal, ou qui étoit la cause que Dieu le permettoit aux autres. Aussi ne cessoit-elle de me demander de faire pénitence pour satisfaire à la justice divine. Qui l'auroit voulu laisser faire, elle auroit massacré

1 *Mémoire* de la mère Greyfié.

son pauvre corps de jeûnes, de veilles, de disciplines sanglantes et de toutes autres macérations. »

Ce premier moyen n'ayant pas réussi à la mère Greyfié, elle en essaya un autre. Non-seulement elle affecta de ne faire nulle attention à la Bienheureuse, la sacrifiant toujours aux murmures de la communauté, même quand elle avait agi par ses ordres; mais, pour achever de calmer les sœurs, elle commença à retirer à la Bienheureuse toutes les permissions qu'on lui avait données. On lui avait permis de faire l'heure sainte, c'est-à-dire que chaque semaine, dans la nuit du jeudi au vendredi, au sortir des matines, elle restait au chœur jusqu'à onze heures, prosternée sur le pavé, les bras en croix, le visage contre terre. C'est là que Notre-Seigneur la faisait participer, d'une manière ineffable, aux douleurs de son agonie. La mère Greyfié lui fit d'abord changer cette posture, exigeant qu'elle se tînt à genoux, les mains jointes. Puis bientôt elle parla de supprimer tout à fait cet exercice. Tant qu'il ne fut question que de changer la posture, l'humble Marguerite ne dit mot. Mais quand on en vint à supprimer l'heure sainte, elle obéit, car rien ne pouvait l'arracher à l'obéissance; seulement, deux ou trois fois, sortant de l'oraison, elle vint tout effrayée dire à la supérieure que Notre-Seigneur paraissait irrité, et qu'il y avait à craindre que quelque coup terrible ne révélât sa colère. La mère Greyfié n'y fit pas attention, et maintint l'ordre qu'elle avait donné. Sur ces entrefaites, mourut subitement, et avec des circonstances qui étonnèrent la mère Greyfié, une

des plus jeunes sœurs de la maison et des plus aimables, sur laquelle on fondait de grandes espérances. La mère Greyfié crut y reconnaître ce coup de colère dont elle était menacée, et elle se hâta de rendre à la Bienheureuse la permission de faire l'heure sainte. C'est elle-même qui le raconte humblement et simplement. Mais, obligée de céder sur ce point, elle tint bon pour le reste; et notre pauvre Bienheureuse, entraînée par une force plus puissante qu'elle et ayant déjà pris son vol, dut se réduire humblement au pas de toutes les sœurs.

La mère Greyfié alla encore plus loin. Elle affectait de ne pas plus faire attention à ses maladies qu'à ses attraits et aux permissions qui lui avaient été données. Elle l'obligeait, brûlée par la fièvre, accablée par le mal, de suivre tous les exercices de la communauté; et c'était quelque chose qui tirait les larmes des yeux de voir cette parfaite obéissante se traîner au chœur et y demeurer à genoux, les mains jointes, sans autre mouvement que celui que la fièvre lui arrachait. Une de ces occasions est restée célèbre. La Bienheureuse était au lit, à l'infirmerie. La mère Greyfié vient la voir et lui déclare qu'il faut qu'elle se lève et commence de suite sa retraite annuelle. « Allez, lui dit-elle, je vous remets aux mains de Notre-Seigneur; qu'il vous dirige, vous gouverne et vous guérisse à sa volonté. » La Bienheureuse fut d'abord un peu surprise de se voir mettre en retraite avec une fièvre battante. Mais la joie d'être, comme l'avait dit la mère, « remise ès mains de Notre-Seigneur, » domina tout. Elle sortit aussitôt

du lit et commença sa retraite. Dieu, qui aime les âmes généreuses, se présenta à elle dès qu'elle fut renfermée dans sa petite cellule, et l'ayant trouvée couchée à terre, transie de froid, il la fit relever avec mille caresses, en lui disant : « Te voilà tout à moi et à mes soins; c'est pourquoi je te veux rendre en santé à celle qui t'a remise entre mes mains. » En effet, après huit jours passés dans d'ineffables délices, Marguerite-Marie sortit de retraite renouvelée et si forte, que la mère Greyfié en fut dans l'admiration.

On sera tenté d'accuser de cruauté la mère Greyfié. Il s'en faut bien qu'elle méritât un tel reproche. Elle voulait voir clair. Elle sentait le poids de sa responsabilité en matière si grave. Peu portée par nature aux choses extraordinaires, « sachant, comme dit sainte Chantal, que les filles s'en imaginent quelquefois beaucoup, » craignant d'être trompée et d'entraîner le monastère et l'institut dans l'erreur, elle ne savait quelles précautions prendre pour s'assurer de la vérité des grandes révélations du sacré Cœur; et à supposer qu'elle eût excédé dans la mesure, ce que nous ne croyons pas, qui oserait la blâmer?

Résolue donc à sortir de ses doutes, elle voulut avoir à tout prix un acte authentique qui lui prouvât que c'était Dieu qui conduisait la Bienheureuse. En conséquence, pleine de cette sainte audace que l'on trouve dans la vie des saints, elle s'enhardit jusqu'à demander un miracle. Voici comment la chose arriva. Elle eut de nombreux témoins et le plus grand retentissement.

Écoutons d'abord la mère Greyfié. « Un jour, dit-elle, que la vertueuse sœur relevoit d'une grande maladie, pour laquelle elle n'avoit point encore quitté le lit, je ne sais si ce fut un samedi ou la veille de quelque fête, je la fus voir. Elle me demanda permission de se lever le lendemain pour aller à la sainte messe. Je m'arrêtai un peu sur cette demande : elle comprit bien que je ne la croyois pas encore assez forte pour la lui accorder. Sur quoi, répondant à mon sentiment, elle me dit de bonne grâce : Ma bonne mère, si vous le voulez bien, Notre-Seigneur le voudra aussi et m'en donnera la force. Alors je donnai ordre à la sœur infirmière de lui faire prendre de la nourriture le matin et de la faire lever environ l'office, pour la mener à la sainte messe[1]. »

C'était la sœur Catherine-Augustine Marest qui était infirmière. Or, sur le soir de ce même jour, la Bienheureuse, se trouvant mieux, crut que non-seulement elle pourrait entendre la messe le lendemain, mais y faire la sainte communion, dont elle était privée depuis longtemps. Elle en parla à la sœur infirmière, et la pria d'aller demander pour elle à la supérieure la permission de demeurer à jeun, afin de pouvoir communier. La sœur Marest le promit, mais l'oublia. Le lendemain donc, elle fit lever la Bienheureuse de grand matin et à jeun; puis, se rappelant tout à coup qu'elle avait oublié de demander la permission, elle sortit de l'infirmerie,

[1] *Mémoire* de la mère Greyfié.

pour aller chercher la supérieure et l'avertir. « Dieu permit, continue la mère Greyfié, que tandis qu'elle alloit d'un côté, j'entrai de l'autre à l'infirmerie. A peine je vis la pauvre malade levée et appris qu'elle étoit à jeun dans l'intention de pouvoir communier, que, sans m'informer de plus de raisons, je lui fis une verte correction, lui exagérant les défauts de sa conduite, que je disois être effet de sa propre volonté, manque d'obéissance, de soumission et de simplicité. En conclusion, je dis qu'elle iroit à la messe et y communieroit : mais que, puisque sa propre volonté lui avoit donné assez de force et de courage pour cela, je voulois commander à mon tour; qu'elle n'avoit qu'à reporter ses draps de lit à sa cellule et son couvert au réfectoire, et s'en aller à l'office quand il sonneroit, et suivre en tout les exercices de communauté, cinq mois de suite, sans revenir à l'infirmerie. Elle reçut ma correction à genoux, les mains jointes, avec un visage doux et tranquille; et après avoir ouï mes ordres, elle me demanda humblement pardon et pénitence de sa faute, et aussitôt elle commença d'accomplir à la lettre ce que j'avois dit[1]. »

Il y avait à ce moment, dans l'infirmerie, deux sœurs, Françoise-Marguerite d'Athose et Catherine-Augustine Marest qui y rentrait. Toutes deux ont déposé, au procès de canonisation, de l'impression que leur fit l'humilité de la Bienheureuse. Elles l'ont vue toutes deux se mettre humblement à genoux devant sa supérieure, lui demander pardon d'une

[1] *Mémoire* de la mère Greyfié.

faute qu'elle n'avait pas commise, et, sans répliquer ni s'excuser, se rendre simplement où l'obéissance lui disait d'aller.

C'était peut-être bien légèrement et dans la vivacité de l'émotion que la mère Greyfié avait dit à la Bienheureuse d'emporter les draps de son lit et de ne plus remettre les pieds à l'infirmerie *avant cinq mois*. Mais quand la sainte fut partie, réfléchissant que cela était humainement impossible, la vénérable supérieure eut la lumière que c'était là l'occasion qu'elle cherchait depuis si longtemps de demander à Dieu un miracle qui enlevât ses derniers doutes. Elle monta donc dans sa cellule, et y écrivit le billet suivant, qu'elle fit remettre à la Bienheureuse, déjà agenouillée au chœur pour entendre la sainte messe.

VIVE † JÉSUS

« Je soussignée, en vertu de l'autorité que Dieu m'a donnée en qualité de supérieure de ma sœur Marguerite-Marie, lui commande, en vertu de la sainte obéissance, de demander la santé à Notre-Seigneur avec tant de ferveur et d'instance qu'elle fléchisse sa bonté à la lui accorder, pour n'être pas toujours à charge à la sainte Religion, et pour y pouvoir pratiquer assidûment tous les exercices de la communauté, et ce jusqu'à la Présentation de Notre-Dame de cette année 1680, auquel jour nous verrons ce que nous aurons à faire pour l'avenir.

« Sœur Péronne-Rosalie-Greyfié, supérieure. »

On voit que la mère Greyfié n'y allait pas mollement. Du reste, il fut prouvé, une fois de plus, que dans les grandes occasions Dieu aime ces hardiesses de la foi. Le miracle demandé par la Bienheureuse fut instantané et éclatant, ou plutôt il y en eut deux. D'abord la guérison subite, extraordinaire, suivie d'une santé parfaite; puis, au bout des cinq mois, le jour de la Présentation, une rechute, si subite, si lamentable, dans un état de souffrance si extraordinaire, que l'intervention de Dieu fut évidente. La communauté tout entière fut témoin des deux prodiges. Une foule de sœurs en ont déposé au procès de canonisation; et toutes ont déclaré qu'elles ne savaient qu'admirer davantage, ou de la rapidité de la guérison, ou de la précision de la rechute.

Écoutons la Bienheureuse racontant le premier miracle : « Au moment de l'élévation de la sainte messe, je sentis sensiblement, dit-elle, que toutes mes infirmités m'étoient enlevées, à la manière d'une robe qui me seroit ôtée; et me trouvai dans la force et santé d'une personne très-robuste, laquelle n'auroit jamais été malade[1]. »

Écoutons maintenant les *Contemporaines*, qui déposent du second : « Nous admirâmes toutes un miracle si visible, puisqu'à la même heure que les cinq mois furent expirés, elle tomba tout à coup aussi malade qu'elle l'avoit été[2]. »

Enfin plusieurs religieuses ont déposé des deux

1 *Mémoire*, p. 363.
2 *Contemp.*, p. 150.

miracles à la fois. « La Vénérable, dit la sœur Françoise Chalon, fut subitement guérie le jour où le lui demanda la supérieure; elle vint au chœur avec la communauté, bien étonnée d'une guérison aussi subite, alla tout à fait bien pendant cinq mois, après lesquels elle retomba dans ses précédentes infirmités; ajoutant ladite déposante que la vénérable sœur lui a fait lire le billet que la supérieure lui avoit donné, et où elle exigeoit sa guérison comme preuve de la divinité de ce qui se passoit en elle [1]. » — « J'atteste, dit la sœur Rosalie de Lyonne, que j'ai vu notre vénérable sœur au moment de sa plus grande maladie, quand elle reçut le billet de la supérieure qui lui ordonnoit de demander à Dieu sa guérison, en signe que tout ce qui se passoit en elle venoit de Dieu. Elle accepta l'alternative, et subitement, le jour même, elle fut guérie au point qu'elle commença à suivre tous les exercices de la communauté, au grand étonnement des religieuses. Elle demeura ainsi en parfaite santé pendant cinq mois, sans avoir besoin d'aucun remède; mais au bout de ces cinq mois elle retomba dans toutes ses infirmités. Ajoutant ladite déposante qu'elle a vu et lu ledit billet, qu'elle est témoin oculaire de la guérison et de la rechute, et que la vénérable sœur lui a dit en confidence que si la supérieure eût demandé cinq ans au lieu de cinq mois, elle les eût sans nul doute obtenus de son aimable Sauveur [2]. » D'autres

1 *Procès* de 1715, p. 57.
2 *Procès* de 1715. *Déposition* de la sœur de Lyonne.

témoins, la sœur Catherine Marest et la mère Élisabeth de la Garde, parlent de même et constatent, dans des termes identiques, l'étonnement et l'admiration de toutes les sœurs.

Tandis que la vertu de la Bienheureuse grandissait ainsi au milieu des épreuves, son saint directeur, le Père de la Colombière, se transfigurait dans le martyre. Si on avait envié son sort quand il avait été nommé aumônier de la duchesse d'York, confesseur de l'héritier présomptif de la couronne, on avait maintenant, dans sa personne, le spectacle du peu que valent les honneurs du monde. Après avoir passé quatre ans dans le palais de la duchesse d'York, y vivant comme un religieux, dans un tel détachement qu'il n'avait pas même visité cette grande capitale de l'Angleterre, et en même temps comme un apôtre, prêchant sans cesse et avec le plus grand succès, il avait été enveloppé tout à coup, avec les catholiques anglais, surtout ceux qui habitaient le palais du duc d'York, dans une vaste accusation de complot contre la sûreté de l'État. Cette accusation était en apparence politique, destinée, disait-on, à sauver les jours du roi menacé; en réalité, elle avait pour but de déshonorer le duc d'York, son héritier présomptif, parce qu'il était catholique, afin de l'empêcher de monter sur le trône. Dans les temps de révolution, quand le peuple est échauffé, il suffit d'un mot pour allumer un incendie. L'idée de ce prétendu complot, ourdi par les catholiques contre les jours du roi d'Angleterre, fut accueillie par le peuple anglais avec une

crédulité dont rougissent aujourd'hui ses plus grands historiens. Le Père de la Colombière était indiqué par sa haute position, en même temps que par ses talents et son zèle d'apôtre; il fut arrêté des premiers, dans le palais même de la duchesse d'York, et jeté en prison. Il y languit un mois, demandant des juges, résigné à la mort. Au bout de ce temps, on le tira de prison et on le fit assister au supplice de quatre Jésuites anglais, ses confrères et ses amis, qui furent exécutés sous ses yeux. Puis, comme on n'osait toucher à sa personne à cause de sa qualité de Français, on le condamna à être banni à jamais de l'Angleterre, et un vaisseau le vint déposer sur les rives de France. L'humidité de sa prison, l'émotion d'une âme comme la sienne en présence du supplice de ses amis, la douleur d'abandonner une grande Église, désolée, ruinée pour longtemps, lui causèrent un crachement de sang dont il ne se remit pas, et qui en quelques mois le conduisit au tombeau.

A peine il eut mis le pied sur la terre de France, qu'il écrivit à son supérieur une lettre où éclate la plus touchante humilité. Il s'excusait de rentrer en France à peu près incapable de tout travail, devenu une charge pour la Compagnie, et lui demandait ses ordres. « Il me fâche bien, lui disait-il, de retourner en la province en un état où apparemment je ne pourrai pas beaucoup travailler cette année[1]. » Lyon lui ayant été indiqué comme lieu de

[1] *Lettre* du 16 janvier 1679.

résidence, il traversa rapidement Paris, et prit son chemin par la Bourgogne. Il s'arrêta à Dijon pour voir la mère de Saumaise. Il avait toujours eu en singulière estime cette âme si généreuse et si bonne. Il voulait s'entretenir avec elle de la bienheureuse Marguerite-Marie, et savoir dans le détail la suite des merveilles dont ils avaient été ensemble les premiers confidents. Il faut regretter amèrement que les entretiens de ces deux grandes âmes ne nous aient pas été conservés; soit que la mère de Saumaise en ait gardé le secret, soit que les sœurs à qui elle les aura racontés n'aient pas eu l'idée de les mettre par écrit. On sait seulement que pendant la visite qu'il faisait au parloir à toute la communauté, la mère de Saumaise ayant été appelée un instant au dehors, il profita de son absence pour féliciter les sœurs d'avoir une telle mère, ajoutant humblement qu'il s'estimerait heureux d'être sous une pareille direction.

De Dijon, il se rendit directement à Paray, conduit par la même main qui y avait amené la mère Greyfié, afin de jeter sur les voies extraordinaires de la Bienheureuse les dernières lumières. A Paray, on eut peine à le reconnaître. Ce n'était plus ce jeune religieux, à la fois si humble et si brillant, qui parlait avec une chaleur si communicative. Il respirait à peine. On sentait qu'il « venait, comme dit la sainte Écriture, d'une grande tribulation » [1]. Mais la paix de son âme, la flamme de son regard d'autant

[1] Apoc. VII, 14.

plus remarquable que ses traits étaient plus amaigris, son recueillement et sa foi si vive, surtout à l'autel, disaient assez que cette tribulation lui avait été bonne, et « qu'il avoit achevé d'y laver sa robe dans le sang de l'agneau ». Toute la ville et la Visitation en particulier l'accueillirent avec cette vénération qu'avaient les premiers chrétiens pour les confesseurs que la hache avait épargnés malgré eux, et qui, selon l'expression d'un Père de l'Église, « n'avoient pas manqué au martyre, si le martyre leur avoit manqué[1]. »

Paray sembla lui rendre un peu de force. Quelques jours après son arrivée, il écrivait à la mère de Saumaise : « J'étois mal en arrivant à Paray; mais je m'y rétablis dans deux jours, de telle sorte que j'y ai travaillé ensuite durant une semaine, depuis le matin jusqu'au soir, sans m'en sentir nullement incommodé. Je ne saurois vous dire combien Dieu m'y a donné de sujets de consolation; j'ai trouvé les choses dans une disposition admirable; *il me semble que tout s'est augmenté depuis mon départ*... Vous pouvez croire qu'en huit jours de temps je n'ai pu avoir de longs entretiens avec tous ceux qui ont désiré de me parler; et néanmoins il a plu à la miséricorde infinie de Dieu de donner tant de bénédictions au peu de paroles que j'ai dites, que tout le monde a été comme renouvelé dans la ferveur[2]. »

Il vit plusieurs fois et longuement la mère Greyfié;

[1] Voir l'*Approbation* des sermons du P. de la Colombière, 21 décembre 1681.

[2] *Lettre* écrite de Lyon, le 23 mars.

il ne vit qu'une seule fois la Bienheureuse. Cela, du reste, concorde avec la conduite qu'il tint toujours vis-à-vis de celle-ci. Il la voyait peu et rarement; ils ne s'écrivaient presque pas. Si la Bienheureuse avait un mot à lui dire, une lumière de Dieu à lui faire connaître, elle le mettait sur un bout de papier, et le confiait à la mère Greyfié, qui l'envoyait ou ne l'envoyait pas à Londres. Le Père répondait sous le couvert de la supérieure, ou plutôt dans sa lettre. Un détachement céleste règne dans ces relations, rares et rapides. On n'y voit rien d'humain. Cette unique visite fut d'ailleurs pleine de consolation. « Je n'ai pu voir qu'une fois la sœur Marguerite-Marie; mais j'ai bien eu de la consolation en cette visite; je la trouve toujours extrêmement humble et soumise, dans un grand amour de la croix et du mépris. Voilà des marques de l'esprit qui la conduit, lesquelles n'ont jamais trompé personne[1]. »

Ce que le Père de la Colombière écrivait là à la mère de Saumaise, il l'avait dit sur tous les tons à la mère Greyfié. Il l'en avait entretenue longuement; il lui avait déclaré très-nettement que, pour lui, « il n'hésitoit pas à croire que ce qui se passoit en cette chère sœur ne vînt de Dieu. » Il en donnait la vraie raison : « Il n'y a nulle apparence qu'il y ait là illusion; car il se trouveroit que le démon, en la voulant tromper, se tromperoit lui-même : l'humilité, la simplicité, l'exacte obéissance et la morti-

1 Même lettre.

fication n'étant point les fruits de l'esprit des ténèbres[1]. » — « Sur cet avis, dit la mère Greyfié, je me trouvai fort rassurée; car, de quelque manière que je m'y fusse prise, j'avois toujours trouvé ma sœur Marguerite-Marie dans la fidèle pratique de ces vertus, et dans l'exacte observance de nos saints devoirs[2]. »

Pendant ces huit ou dix jours qu'il passa à Paray, le Père de la Colombière avait remarqué, comme il l'écrivait à la mère de Saumaise, *que tout s'étoit bien augmenté pendant son absence*. C'était la vérité. La sévérité de la mère Greyfié avait fait éclater à la fois la vertu de la Bienheureuse et la divinité des grandes révélations. Sa hardiesse à demander un miracle avait commencé à couronner notre humble Marguerite de l'auréole des saints. D'autre part, c'est le privilége du vrai amour que plus on le persécute, plus on l'enflamme, à la manière du feu que le vent excite et anime. C'est ce qu'elle chantait au jour de son noviciat :

Plus on contredit mon amour,
Plus cet unique bien m'enflamme.

Gênée dans ses aspirations les plus profondes, privée de ces exercices qui soulageaient son amour en l'exprimant, la Bienheureuse sentit croître en elle la passion qu'elle éprouvait pour Dieu et le

1 *Contemp.*, p. 130.
2 *Mémoire* de la mère Greyfié.

sacré Cœur. Je dis à dessein : la passion ; car ce mot d'amour, si grand, si profond, si excessif quand il s'agit de la plupart des hommes, exprimerait d'une manière bien pâle l'incendie qui s'était allumé dans son cœur. Ce ne lui était plus rien de soupirer après les mépris et les humiliations, de se plonger dans les souffrances. Elle rêvait je ne sais quelle donation d'elle-même, plus complète que ce qu'elle avait fait jusque-là, qui livrât au Cœur de Jésus tout son être dans le présent et jusque dans l'avenir. C'est dans ces sentiments qu'elle eut l'inspiration de faire une sorte de testament où elle abandonnerait tout à Notre-Seigneur, pour qu'il en usât à son gré et le transmît à qui il voudrait : non-seulement ses prières, ses souffrances, ses mérites présents, mais les prières mêmes et saints sacrifices que l'on offrirait pour elle après sa mort ; entendant être dépouillée de tout au profit de Celui qu'elle aimait uniquement. Ce testament conçu et préparé, elle eut la hardiesse d'aller demander à la mère Greyfié d'en être le notaire. Elle venait, disait-elle, de la part de Notre-Seigneur.

La mère Greyfié, peu portée par nature à de tels actes, sentit la grandeur de celui-ci, et, rassurée qu'elle était par le Père de la Colombière, éclairée par le miracle de la guérison de la sœur et par d'autres faits où elle avait senti sa puissance auprès de Dieu, elle n'hésita pas. Elle écrivit elle-même cette donation, et elle la signa de cette humble formule :

Sœur Péronne-Rosalie Greyfié, *à présent supérieure, et de laquelle ma sœur Marguerite-Marie demandera tous les jours la conversion avec la grâce de la pénitence finale.*

Quand ce fut fait, au moment de signer elle-même, la Bienheureuse supplia la mère Greyfié de lui permettre de signer à son tour, mais avec son sang. La mère le lui ayant permis, la sœur monte dans sa cellule, découvre sa poitrine, et, se souvenant de son illustre et sainte fondatrice, elle grave avec un canif le nom de Jésus sur son cœur. Et, du sang qui coule de cette plaie, elle écrit au bas de l'acte ces paroles :

Sœur Marguerite-Marie,

Disciple du divin Cœur de l'adorable Jésus.

Le monde trouvera que ce sont là des folies et des excès. Il est vrai : mais ils correspondent à d'autres excès, plus inexplicables encore. Ici les verges de la pénitence; là les fouets de la flagellation. Ici le nom de Jésus écrit en caractères sanglants sur la poitrine; là les pieds et les mains du Sauveur percés, son cœur ouvert. Deux folies au lieu d'une; et celle de l'homme obligée de le céder à celle de Dieu. Que si d'ailleurs on fait quelquefois dans le monde des folies semblables pour des créatures qui passeront demain et qui, à l'heure même où elles ravissent nos cœurs, n'ont qu'une ombre périssable de beauté, pourquoi ne les comprendrait-on pas vis-à-vis de

Celui qui est la beauté infinie, et dont le seul tort est de se couvrir d'un voile? Car s'il consentait à le soulever, cette vue troublerait sublimement notre raison, et nous connaîtrions tous par expérience ces extravagances d'amour qui ne sont maintenant que le privilége heureux de quelques-uns.

Notre-Seigneur se montra satisfait de la totale donation que la Bienheureuse venait de faire d'elle-même. « Mon divin Maître, écrit-elle, me témoigna un grand contentement de cet acte; il me dit que, puisque son amour m'avoit dépouillée de tout, il ne vouloit pas que j'eusse d'autres richesses que celles de son sacré Cœur. « Je te constitue, me dit-il, héritière de mon Cœur et de tous ses trésors. Je te promets que tu ne manqueras de secours que quand je manquerai de puissance. Tu en seras pour toujours la disciple bien-aimée[1]. » Il eut un mot aussi pour la mère Greyfié, et « promit qu'il lui accorderoit la même grâce qu'il avoit faite autrefois à sainte Claire de Montefalcone : à savoir, qu'il ajouteroit à ses actions le mérite infini des siennes, et qu'à cause de l'amour qu'elle avoit manifesté pour son Cœur sacré, il lui feroit mériter la même couronne[2] ». — « Ce qui me donna une grande consolation, ajoute la Bienheureuse, parce que je l'aimois beaucoup, à cause qu'elle nourrissoit mon âme abondamment du pain délicieux de la mortification et humiliation. »

1 *Mémoire,* p. 349.
2 *Ibid.*

Cependant, au milieu de la paix et de la joie que lui avait procurées ce grand acte, la généreuse et fervente Marguerite-Marie éprouvait un regret. Cette image du nom de Jésus qu'elle avait gravée sur son cœur, et qu'elle voulait permanente comme son amour, au bout de quelque temps elle la vit pâlir et s'effacer. S'appuyant sur la permission qu'elle avait reçue, une ou deux fois elle essaya de la ranimer en en ouvrant les lignes avec un canif; et enfin, ne réussissant pas à son gré, elle se décida à y employer le feu. Mais elle le fit avec une si grande hardiesse qu'elle craignit bientôt d'avoir outre-passé les limites de l'obéissance, et, toute tremblante et humiliée, elle alla avouer sa faute. La mère Greyfié, fidèle à sa coutume de faire en apparence peu d'attention à ce que lui disait la Bienheureuse, lui ordonna sèchement et en deux mots d'aller à l'infirmerie et de montrer cela à la sœur Augustine Marest, qui la panserait. La Bienheureuse ne s'était pas attendue à ce surcroît d'humiliation. Il fallait donc mettre une simple sœur au courant des saintes ardeurs de son amour; et quelle sœur? cette sœur Augustine Marest, qui, dans la rudesse de sa forte nature, avait si peu le sens de ces sortes de choses.

Timide et toute rougissante, elle vint s'en plaindre à Notre-Seigneur. « O mon unique amour, souffrirez-vous que d'autres voient le mal que je me suis fait pour l'amour de vous? N'êtes-vous pas assez puissant pour me guérir, vous, le souverain remède de tous mes maux? » Touché de sa peine, ce bon

Maître lui promit qu'elle serait guérie le lendemain; ce qui arriva en effet. Le lendemain il ne restait plus, au lieu de plaies saignantes, que de larges cicatrices. Sur ces entrefaites, arrive la sœur Marie-Madeleine des Escures, envoyée par la mère Greyfié, qui, moins indifférente qu'elle n'en avait l'air et préoccupée de ce que lui avait dit la Bienheureuse, avait chargé cette sœur de lui faire un rapport sur la gravité du mal. La sœur demande à voir la plaie. La Bienheureuse, se sentant guérie, croit qu'elle est dispensée d'obéir et s'y refuse, remerciant gracieusement la sœur de ses soins. Ce n'est pas ainsi que l'entendait la mère Greyfié. Avertie de ce refus, elle vient trouver la Bienheureuse, la reprend vivement de sa désobéissance, la prive ce jour-là de la sainte communion, « ce qui étoit pour moi, dit-elle, la plus rude des pénitences, » et lui ordonne de montrer ses plaies à la sœur [1]. La sœur Marie-Madeleine des Escures trouva, en effet, le mal guéri; mais elle en put voir encore les glorieuses cicatrices. « Les plaies profondes et invétérées n'existoient plus. Il y avoit seulement de grandes croûtes desséchées, marquant la forme du saint nom de Jésus, écrit en gros caractères, tels que sont ceux qu'on peint avec des moules dans de grands livres [2]. »

Mais si la mère Greyfié se montra mécontente de cette espèce de désobéissance, qu'était-ce que cette sévérité à côté de celle que Notre-Seigneur témoigna à la Bienheureuse? Il lui apparut avec un

1 *Contemp.*, p. 140.

2 *Procès* de 1715. *Déposition* de la sœur de Farges.

visage irrité, lui reprocha sa faute, et pendant cinq jours il la tint sous ses pieds, sans lui permettre de lever un instant les yeux sur son Cœur adorable. « Je me vis reléguée, dit-elle, sous ses pieds, où je fus environ cinq jours à ne faire que pleurer ma désobéissance, et à lui demander pardon par de continuelles pénitences[1]. » — « En punition de cette faute, ajouta-t-elle, il me dit que cette impression de son saint nom sur mon cœur ne paroîtroit jamais à l'extérieur. » Et en effet, quand elle fut morte, cette même sœur Marie-Madeleine des Escures, qui avait vu les profondes cicatrices, eut la sainte curiosité de regarder si elles subsistaient encore. Il n'y avait plus rien. « Vous avez été bien inspirée, lui écrivait la mère Greyfié, qui était alors à Annecy, de regarder si la gravure du saint nom de Jésus qu'elle avoit marquée sur son cœur subsistoit. Et ce que vous m'assurez n'y avoir rien pu connoître m'est une confirmation de la vérité de ses grâces. Car je sais qu'en punition d'une certaine faute, Notre-Seigneur lui avoit dit que ce sacré nom ne paroîtroit point à l'extérieur[2]. »

Cependant le Père de la Colombière ne se remettait pas. Il s'affaiblissait tous les jours. La maladie de poitrine qu'il avait contractée dans les prisons de Londres le conduisait tout doucement au tombeau. On l'envoya à Paray, dans la pensée que l'air tiède et pur de cette petite vallée lui serait favorable.

[1] *Mémoire*, p. 362.
[2] *Contemp.*, p. 143.

En réalité, il y venait pour mourir. Son dernier soupir devait être une dernière approbation des grandes révélations du sacré Cœur, et ses ossements devaient reposer près de l'autel où Jésus-Christ a apparu, comme un témoin fidèle qui dort aux pieds de son maître. Il arriva à Paray au commencement d'août 1681, et il y passa six mois, les derniers de sa vie. Il n'avait plus qu'un souffle; mais ce souffle était de plus en plus embrasé du pur amour de Dieu. Il s'occupait de la fondation d'un hôpital pour les pauvres, qui s'est établi en effet, et qui subsiste encore. Il répandait autour de lui, mais à demi-mot, avec une réserve extrême, toutes les pieuses pratiques que Notre-Seigneur avait demandées à sa servante : l'heure sainte, la communion du premier vendredi du mois, surtout la sanctification du vendredi après l'Octave du saint Sacrement. « Il avoit appris, disait-il, d'une âme très-sainte, qu'il y avoit des grâces spéciales pour ceux qui seroient fidèles à ces pratiques. » Il venait de temps en temps dire la messe à la Visitation, sur cet autel dont presque seul encore il savait l'extraordinaire sainteté, et toucher en secret de ses lèvres cette pierre où avaient reposé les pieds du Seigneur. Plus rarement encore, et très-discrètement, il venait au parloir remonter son âme auprès de la Bienheureuse, et s'y exciter à un plus grand amour de Dieu.

C'est ainsi que s'acheva sa vie. Sa mort eut quelque chose de singulier. Les médecins, voyant que, loin de se remettre, il s'affaiblissait chaque jour davantage, furent d'avis qu'il retournât en Dau-

phiné, chez son frère. Ses supérieurs y consentirent, et le départ fut fixé au 29 janvier 1682. Mais pour éviter au malade les émotions des adieux de la part d'une foule de personnes qu'il dirigeait, on convint de tenir secret le jour de son départ. Seulement une pieuse fille qu'il dirigeait, et qui était l'amie de la Bienheureuse, Mlle de Bisefrand, sollicita en faveur de cette dernière une exception. L'ayant obtenue, elle alla trouver la sainte, et lui annonça le départ du Père, fixé au lendemain 29 janvier. La Bienheureuse se recueillit un instant; puis, après un moment de silence, elle chargea Mlle de Bisefrand d'aller dire au Père de la Colombière de ne point partir, si cela se pouvait sans contrevenir en rien à l'ordre de ses supérieurs. Craignant même que sa commission ne fût pas bien faite, ou ne voulant confier à personne son secret, « elle écrivit un petit billet, et elle me chargea, dit Mlle de Bisefrand, de le lui porter. Or ce petit billet arrêta tout court le Père, et il mourut quelques jours après. »

Ayant reçu, en effet, le billet de la Bienheureuse, le Père de la Colombière changea de dessein, et se résolut à demeurer à Paray. Peu après la fièvre le reprit plus intense, et le 15 février 1682 il mourait saintement, à sept heures du soir.

Aussitôt qu'elle eut appris sa mort, la Bienheureuse fit les plus grands efforts pour retirer le billet qu'elle avait envoyé au Père de la Colombière. Elle chargea Mlle de Bisefrand d'aller le redemander. « Mais le Père supérieur des Jésuites, dit celle-ci dans sa déposition, refusa de le rendre, se conten-

tant de m'en faire lecture, qui contenoit ces mots : « Il m'a dit qu'il veut le sacrifice de votre vie dans ce pays [1]. » Un autre témoin, la sœur de Lyonne, confirme ce fait et y ajoute quelques détails. Elle dépose « qu'elle a su par le R. P. Bourguignet, lors supérieur des Jésuites, que la vénérable sœur ayant appris que le frère du Père de la Colombière étoit venu le querir pour aller prendre son air natal, ladite vénérable lui manda par un billet de ne point entreprendre ce voyage, qu'il en avoit un de plus grande conséquence à faire bientôt, et que c'étoit à Paray que Dieu vouloit le sacrifice de sa vie [2]. » D'autres tentatives furent encore faites par la Bienheureuse pour retirer le billet où sa sainteté s'était trahie; mais le supérieur y coupa court, en déclarant « qu'il donneroit plutôt toutes les archives de la maison que de s'en défaire [3] ».

Dieu, qui avait révélé à la Bienheureuse la mort de son serviteur, daigna aussi lui en révéler la gloire. Quand Mlle de Bisefrand vint le 16 février, à cinq heures du matin, lui annoncer la mort du Père de la Colombière, arrivée la veille au soir, elle n'eut qu'un mot : « Priez et faites prier partout pour lui. » Mais, sur les dix heures du même jour, continue celle-ci dans sa déposition, je reçus de ladite vénérable un billet où elle me disoit : « Cessez de vous affliger, invoquez-le, ne craignez rien. Il est

[1] *Procès* de 1715. *Déposition* de Mlle de Bisefrand.
[2] *Procès* de 1715. *Déposition* de Marie-Rosalie de Lyonne.
[3] *Contemp.*, p. 155.

plus puissant pour vous secourir que jamais [1]. » Et à la mère Greyfié, qui s'étonnait qu'elle n'eût pas demandé à s'imposer pour lui des pénitences extraordinaires, comme elle faisait toujours dès qu'il mourait quelqu'un de sa connaissance : « Ma mère, lui dit-elle, il n'en a pas besoin, il est en état de prier pour nous, étant bien placé dans le ciel par la bonté et miséricorde du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Seulement, pour satisfaire à quelque négligence qui lui étoit restée en l'exercice du divin amour, son âme a été privée de voir Dieu dès la sortie de son corps jusqu'au moment où il fut déposé dans le tombeau [2]. »

Ce ne fut pas la seule révélation qu'elle eut du bonheur céleste de son saint directeur. A quelque temps de là elle eut une vision célèbre, où Dieu lui montra à la fois et la gloire du Père de la Colombière, et la double et distincte mission confiée à la Visitation et à la Société de Jésus, relativement au sacré Cœur. Cette page est de premier ordre dans l'histoire que nous écrivons.

« Il me fut, ce me semble, écrit la Bienheureuse, représenté un lieu fort éminent, spacieux et admirable en sa beauté, au milieu duquel il y avoit un trône de flammes, dans lequel étoit l'aimable Cœur de Jésus, avec sa plaie, laquelle jetoit des rayons si ardents et lumineux, que tout ce lieu en étoit éclairé et échauffé. La très-sainte Vierge étoit d'un

1 *Procès* de 1715. *Déposition* de Mlle de Bisefrand.
2 *Contemp.*, p. 155.

côté, et notre Père saint François de Sales de l'autre avec le Père de la Colombière. Les filles de la Visitation y paroissoient aussi, leurs anges à leurs côtés, ayant chacun un cœur en main.

« La sainte Vierge prit la parole : Venez, mes filles bien-aimées, dit-elle, approchez-vous, car je veux vous rendre *comme les dépositaires de ce précieux trésor*.

« Et leur montrant ce divin Cœur :

« Le voilà, leur dit-elle, ce précieux trésor qui vous est *particulièrement* manifesté, à cause du tendre amour que mon fils a pour votre institut, qu'il regarde et aime comme son cher Benjamin. Pour cela, *il le veut avantager de cette portion par-dessus tous les autres,* et IL FAUT, ajouta-t-elle, que non-seulement elles s'enrichissent de ce trésor inépuisable, mais encore qu'elles distribuent cette précieuse monnaie de tout leur pouvoir avec abondance, en tâchant d'en enrichir tout le monde. »

Ainsi d'abord, aux termes de cette révélation, Dieu a créé la Visitation pour garder *le précieux dépôt* du sacré Cœur, pour être un sanctuaire recueilli, fervent, où l'on contemplera sans cesse le Cœur de Jésus, où chaque âme s'enrichira de ce trésor inépuisable. Voilà le premier but de l'institut. Mais ce n'est pas tout; et si la Visitation ne faisait que cela, elle manquerait à sa mission. Ce Cœur sacré qu'elle contemple dans les douceurs de l'oraison, il faut qu'elle le rayonne à travers ses grilles. Ce trésor incomparable, il faut *qu'elle le distribue de tout son pouvoir, avec abondance, à tout le*

monde. Ce n'est pas une faveur que Dieu lui offre, c'est un ordre qu'il lui donne. « IL FAUT. » C'est-à-dire que Dieu lui rend, sous une nouvelle forme, sa vocation primitive. Elle redevient une VISITATION. Seulement, au lieu de porter aux pauvres du pain, des vêtements, des secours, *il faut* qu'elle porte aux âmes, aux vierges cachées dans les solitudes, aux apôtres qui s'épuisent dans les fatigues de la prédication, aux prêtres et aux évêques qui blanchissent en pensant avec tristesse à la foule de pécheurs qui se perdent, *il faut,* dis-je, que la Visitation leur porte la lumière, la consolation, la sublime force qui coulent abondamment du sacré Cœur. Voilà pourquoi Dieu l'a faite, et la mission qu'il lui donne. Pour tout le reste, silence, oubli, vie cachée. Pour le sacré Cœur, un rayonnement incessant, une flamme d'apôtre.

Telle est la première partie de cette vision. La seconde n'est pas moins mémorable.

« Et puis, se tournant vers le bon Père de la Colombière, cette mère de bonté lui dit : « Et vous, fidèle serviteur de mon divin fils, vous avez une grande part à ce précieux trésor; car s'il est donné aux filles de la Visitation de le faire connaître et aimer, et de le distribuer aux autres, il est réservé aux Pères de votre Compagnie d'en faire voir l'utilité et la valeur, afin qu'on profite en le recevant avec la reconnaissance due à un si grand bienfait. Et à mesure qu'ils lui feront ce plaisir, ce divin Cœur, source féconde de bénédictions et de grâces, se répandra si abondamment sur les fonctions de leur ministère,

qu'ils produiront des fruits au delà même de leurs travaux et de leurs espérances, et même pour le salut et la perfection de chacun d'eux en particulier. »

Ainsi, pendant que la Visitation gardera le dépôt du sacré Cœur et qu'elle le distribuera à travers ses grilles pour en enrichir le monde, les Pères de la Compagnie de Jésus en seront les docteurs. Ils lui aplaniront les voies. Catéchistes, prédicateurs, apologistes, apôtres, et au besoin martyrs du sacré Cœur, voilà leur rôle. Et que les autres Ordres religieux ne leur envient pas ce privilége! chacun d'eux a eu le sien. Quand, au moyen âge, Dieu inspira à une humble religieuse d'exalter, plus que les âges précédents ne l'avaient fait, le culte du saint Sacrement, il appela à lui servir d'aide et de porte-voix l'ordre de Saint-Dominique. Après en avoir fait l'ordre du saint Rosaire, il en fit l'ordre de la sainte Eucharistie, et jusqu'au seuil de l'éternité les voûtes de nos cathédrales répèteront les hymnes dominicaines du *Lauda Sion* et du *Tantum ergo*. De même, quand Dieu voulut que les chrétiens portassent sur leur poitrine, comme un bouclier, le nom et l'habit de la sainte Vierge, il choisit l'ordre des Carmes, et il le chargea de propager dans le monde et de distribuer partout le saint scapulaire. Précédemment il avait confié aux enfants de saint François la dévotion à la croix et aux cinq plaies de Notre-Seigneur. Il faut bien que chaque Ordre, dans sa laborieuse mission, ait son arme, son drapeau, son moyen d'action et sa vive flamme. D'ailleurs, ce qui est à quelques-uns n'est pas tellement à eux

qu'il n'appartienne à tous; et c'est de l'amour de Jésus, encore plus que de l'amour d'une mère, que l'on peut dire avec le poëte :

Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier.

Ne nous jalousons pas les uns les autres, et dans la grande armée du Christ, tenons haut nos drapeaux, et ne nous envions que le bonheur de faire plus de conquêtes.

La mort du Père de la Colombière eut lieu le 15 février 1682. C'était l'année même où se tenait à Paris la fameuse Assemblée du clergé de France, convoquée par Louis XIV, pour aviser aux dangers de la chrétienté! Tout était réuni là : l'autorité, le génie, l'éloquence, l'expérience, la popularité. Et à quoi ont abouti tant d'efforts? Cette déclaration en quatre articles, si étudiée, dont les moindres mots ont été pesés avec tant de soin et placés avec un si grand art, à quoi a-t-elle servi? A augmenter le péril, au lieu de le conjurer. Et pendant ce temps, au fond d'un monastère obscur, une humble vierge, assistée par un pauvre religieux, voyait le vrai mal qui désolait l'Église et la société, et se préparait à en montrer au monde l'unique remède.

Cependant les six années de la supériorité de la mère Greyfié touchaient à leur terme. Elle allait quitter le monastère de Paray pour se rendre à Semur en Auxois, où elle avait été élue pour supérieure. Il fallait songer à la remplacer. Jusque-là, depuis dix-huit ans, les sœurs de Paray s'étaient

toujours adressées au dehors pour avoir une supérieure : à Paris d'abord, qui leur avait envoyé la mère Hersant ; à Dijon ensuite, d'où était venue la mère de Saumaise; à Annecy, enfin, à qui elles avaient dû la mère Greyfié. Cette fois, elles eurent la pensée de chercher si, parmi elles, elles ne trouveraient pas une bonne supérieure ; et toutes leurs voix se réunirent sur une vénérable ancienne qui édifiait le monastère de Paray depuis trente-quatre ans. Le seul reproche que l'on pût adresser à la mère Marie-Christine Melin, qu'elles élurent, c'est qu'elle était trop bonne ; ce qui n'était pas un mal après le gouvernement un peu austère de la mère Greyfié; d'ailleurs elle était si pieuse ! et de plus l'amie intime de notre sainte, qu'elle avait comprise et presque devinée depuis longtemps déjà, et dont elle partageait toutes les dévotions. Aussi son premier acte fut de la nommer Assistante, et quelque temps après, « comme la douceur incomparable de la mère Marie-Christine répandoit une paix délicieuse dans le désert sacré de la sainte religion [1], » et que les novices y affluaient, elle lui confia le soin de les former à la vertu. C'est là, dans ce petit noviciat, au milieu de six ou sept jeunes novices, pures comme des anges et tout embrasées d'amour pour Dieu, que va s'échapper du cœur de la Bienheureuse le secret d'amour qui y est caché depuis neuf ans.

[1] *Annales manuscrites du monastère de Paray.*

CHAPITRE DOUZIÈME

LA BIENHEUREUSE AU MILIEU DES NOVICES
LE SECRET DES GRANDES RÉVÉLATIONS S'ÉCHAPPE MALGRÉ ELLE
PREMIÈRE ADORATION PUBLIQUE DU SACRÉ CŒUR

(1684-1685)

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis Dilectum, ut nuntietis ei quia amore langueo.

Je vous en conjure, ô filles de Jérusalem, si vous trouvez mon Bien-Aimé, dites-lui que je languis d'amour.

(Cant. v, 8.)

Adducentur Regi virgines post Eam : afferentur in lætitia et exsultatione : adducentur in templum Regis.

Après Elle, voici que viennent de jeunes vierges. Elles s'offrent pleines de joie et d'enthousiasme. Elles pénètrent dans le sanctuaire du Roi.

(Psalm. XLIV.)

En nommant la Bienheureuse maîtresse des novices, la mère Melin avait moins cédé à ses attraits personnels qu'à des demandes qui lui arrivaient de toutes parts. La sainteté de notre humble Margue-

rite-Marie commençait à devenir éclatante. De jeunes professes, qui allaient sortir du noviciat, se déclaraient prêtes à y rester, si on la leur donnait pour maîtresse; des religieuses plus âgées sollicitaient dans ce cas la faveur d'y rentrer. Même une ou deux novices, qui avaient eu le bonheur de s'entretenir avec elle, profitaient de la bonté de la mère Melin pour exprimer humblement leur désir. On touchait à l'heure où la sainteté de la Bienheureuse allait percer les derniers nuages [1].

Disons d'abord comment était composé le noviciat au moment où Marguerite-Marie en prit la direction.

La plus ancienne des novices, Claude-Marguerite Billet, était de Paray, fille d'un médecin, « le plus fameux de la province [2], » celui qui tout à l'heure était au chevet de la Bienheureuse malade, et qui l'assistera à son lit de mort. Pleine d'agréments et de belle humeur dans le monde, elle était devenue au cloître « une âme tout intérieure », « une fille d'oraison et de silence dont l'union avec Dieu et l'ardeur pour la sainte communion ne se sauroient peindre. » Elle était si embrasée de ses divines flammes qu'elle se serait accablée d'austérités pour Dieu, si on le lui avait permis. Elle en était insatiable, et le plus doux plaisir qu'on lui pût faire était de lui en accorder; c'était son rafraîchissement délicieux. Liée d'amitié avec la Bienheureuse, enthousiaste de ses vertus, elle se mit avec bonheur sous

[1] *Procès* de 1715. *Déposition* de la sœur de Farges.
[2] *Circulaire* du 23 mars 1725.

sa direction, et commença à courir avec ardeur à l'odeur de ses parfums. Elle fut une des premières à comprendre et à goûter la dévotion au sacré Cœur. Elle se plongea dans l'amour de ce Cœur adorable, et ne tarda pas à être consumée de ses flammes[1].

La seconde novice de la Bienheureuse se nommait Françoise-Rosalie Verchère. Elle était fille aussi d'un médecin, et avait douze frères ou sœurs, qui, à l'exception de deux, se consacrèrent tous à Dieu. Appelée à la vie religieuse, mais ne sachant dans quel Ordre, elle se promenait un jour, plus agitée que jamais, dans un jardin fort agréable d'une de ses parentes. « Elle entre dans un cabinet de ce beau jardin, et, pour charmer ses ennuis, elle ouvre, un livre qui étoit sur la table. Par bonheur, c'étoit la vie de notre vénérable mère de Chantal, et à l'endroit où le céleste Amant lui grave son nom sur le cœur ; il s'imprima dans l'instant si fort sur celui de cette jeune amante, qu'elle se sentit éprise de son feu divin et résolue à être fille de la Visitation[2]. » La mère Greyfié la reçut avec joie, ne lui ménagea pas les épreuves pour se bien assurer de son courage; puis, la voyant vaillante et intrépide, elle résolut de la mener aux plus hauts sommets; on peut dire qu'il n'est guère de cime où elle ne soit montée. Son don principal était une présence de Dieu ininterrompue, d'où naissaient un recueillement et une modestie angé-

[1] *Circulaire* du 23 mars 1725. Abrégé de la vie et des vertus de notre chère sœur Claude-Marguerite Billet.

[2] *Circulaire* du 23 mars 1726.

liques. Son extérieur seul donnait de la dévotion. On la comparait à sainte Catherine de Gênes. La Bienheureuse, qui l'aimait tendrement, lui prédit un jour que ce serait dans ses bras qu'elle mourrait; ce qui est arrivé, nous le verrons, d'une manière merveilleuse, contre toute attente. « Et comme si le feu et l'ardeur de cette sainte mourante se fussent répandus dans le cœur de notre chère sœur Françoise-Rosalie Verchère, n'ayant plus le soutien de cette incomparable et vertueuse amie, elle se livra entièrement au pouvoir de l'Amour divin, et le 5 novembre 1690, à l'âge de vingt-cinq ans, elle fit le vœu de faire tout ce qu'elle connoîtroit être le plus parfait. Bien loin d'en être embarrassée, elle trouva toute sa vie ces chaînes infiniment aimables. Rien ne lui coûtoit; et comme Dieu aime les cœurs généreux, il répandoit tant de douceur dans son âme, qu'au milieu d'austérités et de croix qui font frémir, elle nageoit comme en un fleuve de paix [1]. »

Elle avait une sœur plus jeune qu'elle, novice aussi, Péronne-Marguerite Verchère, dont nous n'avons pas retrouvé la vie. Elle était très-fervente, mais vive, spirituelle, et dans ces premiers temps elle disputait encore un peu à Dieu la pleine possession de son cœur. C'est elle qui, parlant de la Bienheureuse, dit un jour à sa sœur avec un doux sourire : « Prenons bien garde; elle nous rendra plus dévotes que nous ne voulons. »

[1] *Circulaire* du 23 mars 1725. Abrégé de la vie et des vertus de notre chère sœur Françoise-Rosalie Verchère.

Voici maintenant la grande compagne de Françoise-Rosalie Verchère, née comme elle à Marcigny, et entraînée par son exemple à la Visitation, Péronne-Rosalie de Farges. Amies dans le monde, encore plus dans le cloître, novices ensemble, toutes deux disciples tendrement aimées de la Bienheureuse, elles la recevront mourante dans leurs bras entrelacés; elles veilleront à sa mémoire; elles écriront sa vie; elles conserveront et recueilleront ses lettres; dignes l'une et l'autre d'une éternelle reconnaissance, mais plus encore peut-être Péronne-Rosalie de Farges, qui empêcha la Bienheureuse de jeter au feu son incomparable *Mémoire*, comme elle avait fait pour tous ses autres écrits, et qui a conservé ainsi à l'Église un des plus rares monuments de la sainteté, et le seul, peut-être, qui permette de connaître un peu cette grande âme.

Péronne-Rosalie de Farges avait fait vœu de chasteté à sept ans. Mise peu après sous la direction du Père de la Colombière, qui lui fit faire sa première communion « comme un ange », elle entra à seize ans à la Visitation, malgré les résistances de sa famille, une des meilleures et des plus riches de la contrée. Dès les premiers jours elle fut confiée à la Bienheureuse, « qu'elle imita au plus près par la grandeur du courage et l'entreprise des vertus héroïques, ayant comme elle gravé sur son propre cœur le saint nom de Jésus, » pour témoigner à Dieu la véhémence de son amour; lequel y pénétra si avant, qu'elle y faisait des progrès continuels

par la sainte cruauté qu'elle exerçait sur elle-même et sa charité immense pour le prochain, « tournant à une fin si noble son tempéramment tout de feu. » Mais en imitant de si près les traits de sa sainte maîtresse, elle avait conservé son caractère propre. « On la regarda longtemps comme un saint Jérôme qui n'accordoit rien à la nature, ni pour elle ni pour les autres; différant en cela de notre vénérable sœur Marguerite-Marie, dont l'air doux et rabaissé jusqu'au centre de son néant ne censuroit jamais personne, et gagnoit insensiblement par l'onction de ses discours. »

On ne saurait dire toutes les victoires qu'elle a remportées sur son tempérament vif et ardent, ayant pris pour devise : « Vaincre ou mourir ! » « Elle ne voyoit que son devoir, qu'elle tâchoit uniquement de remplir, comme une héroïne, toujours l'épée à la main pour vaincre ses passions, qui auroient été bien fortes si elle ne les eût réprimées. » Elle en vint si bien à bout, que, sur la fin de sa vie, « elle passoit dans la ville pour une seconde Marguerite-Marie, » et quand elle mourut, on accourut à ses funérailles « pour voir la sainte [1] ».

Aux quatre novices que nous venons de faire connaître à nos lecteurs, il faut en joindre trois autres qui n'étaient pas indignes de prendre place dans une société aussi aimable et aussi fervente : Marie-Françoise Bocaud de la Clayette, qui mourut

[1] *Circulaire* du 23 mars 1725. Abrégé de la vie et des vertus de notre chère sœur Péronne-Rosalie de Farges. Voir aussi *Année sainte,* t. V, p. 282.

jeune et a laissé peu de souvenirs ; Marie-Christine Bouthier de Semur en Brionnais, dont la vie religieuse fut comme inaugurée par un miracle. Ayant souffert pendant son noviciat d'une maladie de langueur, le jour de sa profession elle reçut de la Bienheureuse l'ordre de demander à Dieu sa guérison. Elle s'étendit sous le drap mortuaire, pâle et débile, et elle se releva pleine de force, le visage illuminé des vives couleurs de la santé. Et enfin une septième, Marie-Nicole de la Faige des Claines, qui a laissé dans l'institut un souvenir aimable et profond. C'était l'enfant de prédilection de la Bienheureuse, « son petit saint Louis de Gonzague, » comme elle l'appelait. « Jolie, gracieuse, bien faite, regardée dans sa famille comme une petite merveille, adulée de ses parents, dont à dix ans elle administroit la maison, idolâtrée de sa grand'-mère, on fut bien étonné quand, à quatorze ans, elle demanda à entrer à la Visitation, et avec de telles instances qu'il fallut céder. » A quinze ans elle prenait le saint habit et commençait son noviciat sous la direction de la Bienheureuse. Telles étaient sa ferveur et sa modestie angéliques, que notre sainte, si sévère et si éclairée, lui fit prononcer ses vœux dès l'âge de seize ans, et lui mit elle-même le voile sacré sur la tête. Un peu après, elle fit, toute jeune, le vœu du plus parfait. Pleine de talents, de grâce, de douceur, habile à toutes sortes d'emplois, elle faisait tout avec une tranquillité ravissante. Son innocence et sa candeur étaient singulières. Elle ressemblait à un ange. Ses com-

pagnes disaient en riant que Dieu lui avait prêté un corps. Ce fut peut-être là le motif de la prédilection que la Bienheureuse eut toujours pour elle; privilége délicat qui rappelle celui du disciple bien-aimé, et qui fait le plus bel éloge de cette chère novice. Au moment de mourir, la Bienheureuse l'envoya chercher, « voulant avoir ce petit ange à son chevet [1]. »

Au milieu de ces jeunes novices, comment ne pas distinguer et mettre dans un rang à part une religieuse plus âgée qu'elles toutes, qui avait fait profession en 1680, qui remplissait dans la maison des charges importantes, et qui sollicita si ardemment la permission de rentrer au noviciat, que la bonne mère Melin ne sut pas s'y refuser. C'est que la sœur Anne-Alexis de Mareschalle était une âme singulièrement grande. Née dans le calvinisme, d'une de ces vieilles et nobles familles qui, mécontentes du train des choses, se jetèrent par opposition et par espoir de réforme dans l'hérésie; quand son père, qui voulait revenir à la vraie foi et qui ne le fit pas par complaisance pour sa femme, fut mort; quand celle-ci, qui avait violemment empêché son faible mari de se convertir, eut cependant abjuré à la voix persuasive du Père de la Colombière, et que pour décider sa fille Anne-Alexis à suivre son exemple elle l'eut amenée en secret à la Visitation sous prétexte d'y être pensionnaire, l'enfant s'apercevant du dessein de sa mère

[1] *Circulaire* du 17 avril 1746. — *Année sainte,* t. IX, p. 727.

éclata en fureur. Elle lui dit un torrent d'injures, et, mettant sa tête sur un tronc d'arbre, elle criait de toutes ses forces : « Coupez-moi la tête; je mourrai contente, plutôt que de me faire papiste et de rester avec ces loups et ces démons de religieuses. » On crut longtemps qu'il faudrait la rendre à sa mère. Elle se moquait de tout. A l'église, elle tournait le dos au saint Sacrement. Au jardin, elle montait sur de grands arbres, et jetant de là une corde sur les murs, elle essayait de les escalader. Telle elle était alors, ardente, énergique, passionnée; telle elle fut le lendemain de sa conversion et de son abjuration, vrai coup du Ciel. Ce ne fut pas assez pour elle d'être religieuse; elle se jeta à corps perdu dans ce qu'il y a de plus haut dans la religion, de plus effrayant dans la vertu. La mère Greyfié ne lui épargna pas les épreuves, « lui en donnant même d'extraordinaires, qui ne lui coûtoient du tout rien. » Jamais elle n'était dans une plus sainte joie que quand elle était plus accablée. On serait infini si on voulait détailler toutes les austérités qu'elle s'est imposées. Elle ne quittait point la ceinture de fer, pas même en veillant les malades, ainsi qu'en faisant la lessive et dans d'autres travaux encore plus pénibles. Elle chantait tout l'office ayant cet instrument de pénitence sur le corps; elle dormait avec, « tant elle s'étoit naturalisé les macérations corporelles. » Avec cela, un contentement et « une certaine allégresse qui reluisoit sur son visage, et qui passoit jusqu'à sa conversation, laquelle fut toujours gaie et saintement joyeuse,

composant des couplcts de chansons très-agréables pour s'animer à une nouvelle ferveur. C'étoit la meilleure amie du monde et la fille la plus obéissante à ses supérieures, étant comme une boule de cire entre les mains de Dieu et de celles qui lui en tenoient la place. C'est ce qui faisoit qu'on la mettoit dans tous les emplois, grands et petits, sans qu'elle fût ni abaissée ni élevée. » Elle était déjà religieuse depuis sept ans, lorsqu'elle demanda à rentrer au noviciat, où elle fut l'étonnement et l'aiguillon des jeunes sœurs.

Tel était le noviciat de Paray au moment où la Bienheureuse en prit la direction. Voilà les âmes qui lui furent confiées. Elles étaient dignes l'avoir une sainte pour maîtresse; et celle-ci, embrasée de l'amour de Dieu et si zélée pour le répandre, ne pouvait pas désirer des éléments mieux préparés. Aussi, à peine elle fut entrée en charge, que « cette sainte fille, selon l'expression de nos vieux *Mémoires*, mit le feu de l'amour divin dans tous ces cœurs si bien disposés [1] ». Elle les anima de sa parole; elle les enthousiasma de ses exemples. Tantôt elle leur expliquait simplement la règle, les observances; mais elle le faisait d'un tel ton, avec une onction si pénétrante, que toutes les difficultés semblaient disparaître. « Quoique avant elle, dit la sœur de Farges, nous eussions appris toutes ces observances des trois maîtresses qui l'ont précédée, notre vénérable

[1] *Circulaire* du 23 mars 1725.

sœur nous les expliquoit avec une onction toute céleste qui sembloit couler du Cœur même de Jésus, et qui facilitoit la vertu d'une manière délicieuse [1]. » Tantôt elle leur parlait de l'amour de Dieu. « Mais, dit la sœur Verchère, celui qu'elle avoit sur les lèvres n'étoit rien auprès de celui qu'elle avoit dans le cœur. Elle étoit passionnée pour Dieu. A chaque instant il lui échappoit des cris : Oh! si vous saviez combien il est doux d'aimer Dieu! — Oh! qu'y a-t-il qu'on ne souffrît de bon cœur pour l'amour du prochain! Elle revenoit si souvent sur ce point, que nous la comparions au disciple bien-aimé, saint Jean l'évangéliste. Et l'ardeur de cette charité l'embrasant du zèle le plus pur, elle disoit souvent qu'elle souffriroit volontiers tous les supplices pour sauver une seule âme [2]. » D'autres fois, c'était de l'humilité, de l'oubli de soi qu'elle entretenait ses novices. Mais « son extérieur doux et rabaissé jusqu'au centre de son néant » parlait plus éloquemment que tout discours. « C'étoit plaisir, dit la sœur des Claines, de la voir reprise par sa supérieure. Il étoit impossible de recevoir une correction avec une humilité plus vraie. Et les larmes qu'elle versoit sur ses moindres fautes laissoient cette impression qu'elle étoit morte à tout amour d'elle-même et absolument livrée à l'amour de Dieu [3]. »

1 *Circulaire* du 23 mars 1725.
2 *Année sainte,* t. IX, p. 215.
3 *Circulaire* du 17 avril 1746.

Le plus ordinairement elle parlait du sacré Cœur. Elle, si timide, et qui, « par une retenue qui lui étoit naturelle, n'en disoit pas un mot à la communauté, pas même à ses amies dont elle avoit grand nombre, ni même au supérieur et au confesseur ordinaire [1], » au milieu de cette troupe aimable et pieuse, commença à laisser parler son cœur. Sans rien dire des révélations dont elle avait été honorée et qu'elle enveloppait d'un inviolable silence, elle se plaisait à les entretenir du Cœur adorable de Jésus, de sa beauté, des trésors qu'il renferme, des grâces dont il inondera ceux qui sauront le comprendre, l'adorer et l'aimer. Et elle pouvait dire tout cela sans se trahir; car, nous l'avons vu, qui a mieux parlé du Cœur de Jésus que saint François de Sales? Qui en a plus pieusement contemplé et compris la beauté que sainte Chantal et les premières mères de la Visitation? En parlant ainsi, elle restait donc dans le plus pur esprit, dans les plus vénérables traditions de l'institut.

Du reste, Dieu semblait à ce moment multiplier les révélations, afin qu'elle comprît de plus en plus le Cœur adorable de Jésus, et aussi afin de donner à sa parole cet éclat, cette beauté, cette lumière, cette chaleur qui naissent sans effort sur les lèvres d'une personne émue et enthousiasmée. On se rappelle quel avait été le caractère des grandes révélations du sacré Cœur. Notre-Seigneur lui avait apparu, dans une gloire, sur l'autel, la poitrine

[1] *Circulaire* du 17 avril 1746.

entr'ouverte et le Cœur battant d'amour. Plus tard, comme si Dieu eût voulu concentrer ses regards sur le Cœur même, ce Cœur commença à lui apparaître seul, sur un trône, dans une lumière immense. « Une fois, dit-elle, ce divin Cœur me fut représenté comme sur un trône de feu et de flammes, rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil et transparent comme le cristal. La plaie qu'il reçut sur la croix y paroissoit visiblement; il y avoit une couronne d'épines autour de ce divin Cœur, et une croix au-dessus. »

« Notre-Seigneur, ajoute-t-elle, m'assura qu'il prenoit un singulier plaisir d'être honoré sous la figure de ce Cœur de chair, dont il vouloit que l'image fût exposée au public, afin de toucher le cœur insensible des hommes, me promettant qu'il répandroit avec abondance sur tous ceux qui l'honoreront tous les trésors de grâce dont il est rempli. Partout où cette image sera exposée, elle y attirera toutes sortes de bénédictions [1]. »

Une autre fois elle eut une révélation plus lumineuse encore. Pour l'exciter à demander avec plus d'instance les adorations des hommes, Dieu lui fit contempler les adorations des anges. « Un jour, dit-elle, que l'on travailloit à l'ouvrage commun du chanvre, je me retirai dans un petit coin pour être plus proche du saint Sacrement. Mon Dieu me donnoit là de très-grandes grâces. Faisant donc là mon ouvrage, je me sentis d'abord toute recueillie in-

[1] *Contemp.*, p. 87.

térieurement et extérieurement. Le Cœur adorable de mon Jésus me fut présenté plus brillant qu'un soleil. Il étoit au milieu des flammes de son pur amour, environné de séraphins qui chantoient d'un concert admirable :

L'amour triomphe, l'amour jouit,
L'amour du saint Cœur réjouit.

« Ces esprits bienheureux m'invitèrent à m'unir à eux pour louer cet aimable Cœur, mais je n'osois le faire. Ils me dirent qu'ils étoient venus pour s'associer avec moi afin de lui rendre un continuel hommage d'amour, d'adoration et de louanges. Ils écrivirent en même temps cette association dans le sacré Cœur en lettres d'or et du caractère ineffaçable de l'amour. Cette grâce dura environ deux à trois heures, et j'en ai ressenti toute ma vie les effets, tant par les secours que j'en ai reçus que par les suavités qu'elle m'avoit fait goûter et qu'elle produit toujours en moi. Je restai tout abîmée de confusion. Je ne nommois plus les anges, en les priant, que mes divins associés [1]. »

Des visions semblables se montraient souvent à elle. En particulier, « tous les premiers vendredis du mois, dit-elle, le sacré Cœur de Jésus m'étoit représenté comme un soleil brillant d'une éclatante lumière, dont les rayons donnoient à plomb sur mon cœur, lequel se sentoit embrasé d'un feu si

[1] *Contemp.*, p. 75.

ardent, qu'il lui sembloit qu'il l'alloit réduire en cendres [1]. »

Ainsi donc, dans ses lumineuses extases, voilà ce que Dieu montrait à la Bienheureuse : un Cœur ! et un Cœur battant d'amour ! Elle ne voyait plus que cela ! Au ciel et sur la terre, spectacle adorable ! tout se résumait en un Cœur ! Il y a des religions qui ont fait adorer la sagesse. Il y en a, ô aberration ! qui ont fait adorer le bonheur, même le plaisir. Il y en a de plus dégradées encore, qui ont fait agenouiller l'humanité devant la force. Elles se trompaient toutes. Il n'y a d'adorable que l'amour !

Même la sainteté, celle devant laquelle se prosternaient les Juifs au milieu des foudres du Sinaï, devant laquelle les chérubins se couvrent de leurs ailes, n'est pas ce qui mérite le mieux les adorations de l'homme. Elle le cède à l'amour.

Et c'est là ce qui fait que le Christianisme sera la religion éternelle de l'humanité. « Si je dis à un homme : Je vous estime; ne puis-je pas lui dire autre chose? s'écriait un jour un grand orateur. Oui, car je peux lui dire : Je vous admire. Et si je dis à un homme : Je vous admire; ne puis-je pas lui dire autre chose? Oui, car je puis lui dire : Je vous vénère. Et si je dis à un homme : Je vous vénère; ne puis-je pas lui dire autre chose? Ai-je épuisé dans ce mot la parole tout entière? Non; j'ai encore une chose à lui dire, une seule, la dernière de toutes. Je puis lui dire : Je vous aime. Dix mille mots précèdent celui-là, aucun autre ne vient après

[1] *Contemp.*, p. 75.

lui dans aucune langue; et quand on l'a dit une fois à un homme, il n'y a qu'une ressource, c'est de le lui répéter toujours [1]. » De même, quand on a fait adorer la puissance, on peut faire adorer la sagesse. Quand on a fait adorer la sagesse, on peut faire adorer l'amour; mais quand on a fait adorer l'amour, c'est fini. Il n'y a plus qu'une ressource, c'est de l'adorer toujours.

Et quel est l'amour que le Christianisme a fait adorer? On aura remarqué ce que dit notre Bienheureuse, que, quand le Cœur de Jésus lui était montré sur un trône de feu et de flammes, « la plaie qu'il avoit reçue y paroissoit visiblement, et il y avoit une couronne d'épines autour de ce divin Cœur. » Cette vision se représentait souvent à elle, et ce caractère d'immolation et de sacrifice s'accentuait sous mille formes. « Une fois, dit-elle, ce Cœur amoureux me fut montré tout transpercé et déchiré de coups [2]. » Une autre fois ce Cœur lui apparut percé à jour, « ouvert comme un abîme sans fond creusé par une flèche sans mesure [3]. » — « La plupart du temps, les épines de la couronne l'enserroient si étroitement et le pressoient avec tant de violence qu'il étoit tout meurtri, et que le sang couloit à flots [4]. » C'était la traduction du mot divin de l'*Imitation* : « *Et sine dolore non vivitur in amore!* Sans douleur il n'y a point d'amour [5]. »

[1] *Contemp.*, p. 54.
[2] *Ibid.*, p. 54.
[3] *Ibid.*, p. 51.
[4] *Ibid.*, p. 62.
[5] *De Imitatione Christi*, lib. III, cap. v.

Chose admirable! il y a dans le cœur deux pôles : celui par lequel on jouit, et celui par lequel on souffre. De ces deux pôles, il y en a un qui est fait pour durer toujours, que nous emporterons dans l'éternité, c'est celui par lequel on jouit. Mais, qui le croirait? ici-bas, sur cette triste terre, il faut à peine en user. Il est périlleux. Il n'est ni grand ni fécond. Si vous aspirez à la gloire, au génie, à la sainteté, laissez ce côté du cœur, ce côté divin, ce côté céleste, par lequel on jouit. Son heure n'est pas venue. Il ne fait ici-bas que des choses vulgaires. Toujours la couronne de lauriers a reposé sur des fronts meurtris, et l'auréole de la sainteté n'a jamais ceint que des cœurs crucifiés. Comme elles étaient donc belles, ces visions où la Bienheureuse apercevait, non pas seulement un Cœur, mais un Cœur blessé, un Cœur meurtri, un Cœur couronné d'épines et tout sanglant! Elle ne savait pas s'en détacher. Ce vivifiant spectacle l'élevait au-dessus d'elle-même, et ses plus longues heures, elle les employait à contempler ce Cœur blessé, à essayer de pénétrer dans les ravissants mystères de l'immolation et du sacrifice.

Cependant ce n'était pas la seule forme sous laquelle ce divin Cœur lui apparaissait. Il y en avait une autre, bien belle aussi, qui revenait sans cesse. Le Cœur de Jésus lui était montré « comme une ardente fournaise [1], une fournaise d'amour [2];

[1] *Contemp.*, p. 90.
[2] *Ibid.*, p. 193.

comme un aimant qui attiroit les âmes; comme un abîme où il falloit qu'elles se plongeassent, si elles vouloient se régénérer [1] ». Elle voyait quelquefois des âmes froides, des âmes glacées qui approchaient du foyer, et qui tout à coup, au moment où l'on croyait qu'elles allaient se réchauffer, s'échappaient d'une fuite insensée, et allaient se perdre dans les ténèbres. Elle en voyait d'autres qui arrivaient, froides, laides, flétries, et qui, au contact du Cœur de Jésus, s'illuminaient, s'embrasaient, et finissaient par se perdre en lui comme une étincelle dans un foyer. Un jour le Cœur de Jésus lui apparut semblable à une ardente fournaise, et deux autres cœurs s'y allaient abîmer, et elle entendit une voix qui lui disait : « C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs à jamais! » Et elle connut que c'était le cœur de son saint directeur et le sien qui s'abîmaient dans le Cœur de Jésus [2].

C'étaient à chaque instant des spectacles pareils, qui la ravissaient au-dessus de la terre, et la rendaient prophétesse, en lui révélant les secrets des âmes et les lois d'un monde supérieur. Comme il y a dans la nature un centre de gravité de l'univers visible, autour duquel se meuvent tous les astres, emportés vers lui et en même temps retenus par une double force qui met l'harmonie dans le ciel; de même, dans l'univers moral il y a un centre de gravité, immobile, immaculé, au milieu des agitations du monde,

[1] *Contemp.*, p. 49.
[2] *Ibid.*, p. 90.

c'est le Cœur de Jésus. Seulement, à la différence des astres, qui, attirés vers le centre par l'attraction, sont heureusement retenus par la force centrifuge, il faut que les âmes abdiquent cette seconde force, cet égoïsme, cette personnalité, et qu'elles se laissent emporter et abîmer dans le Cœur de Jésus; il n'y aura d'ordre, de bonheur, que lorsque nous nous serons tous perdus en lui!

Voilà ce que voyait la Bienheureuse, et je ne m'étonne pas qu'elle passât des nuits entières en contemplation, et que quand on la laissait, à sept heures du soir, à genoux, au pied du tabernacle, on la retrouvât le lendemain matin à la même place, immobile, extasiée. Mais imagine-t-on ce que devaient être alors sa parole, l'éclat de sa figure, l'ardeur et la passion de ses sentiments, et par suite l'éloquence enflammée qui coulait de ses lèvres? Cependant, discrète et maîtresse d'elle-même, ayant appris des livres saints qu'il ne faut pas divulguer « le secret du Roi », elle ne disait rien de ses grandes révélations, ou, forcée dans ses derniers retranchements, elle ne le faisait qu'à demi-mots, d'une manière obscure. Un jour que la sœur de Farges, dans toute la simplicité qui convient à une vraie fille de la Visitation vis-à-vis de sa mère, lui demandait ce qu'elle pouvait faire à genoux de si longues heures et dans une telle immobilité devant le saint Sacrement, elle se contenta de répondre qu'elle était tout occupée des douleurs de Jésus dans sa passion. Et comme la jeune novice insistait : « Si j'ai un corps à ce moment, répondit-elle, ou si je n'en ai pas, j'aurois peine à

le dire. » Et une autre fois, se promenant avec la sœur Claude-Marguerite Billet, et passant près du petit bouquet de noisetiers : « Voilà, lui dit-elle, un endroit de grâces pour moi. C'est ici que Dieu m'a fait connoître le bonheur qu'il y a de souffrir, par la connoissance qu'il m'a donnée de sa passion. » Et à la sœur Verchère, qui était tombée subitement malade à la suite de la défense signifiée à la Bienheureuse de continuer à faire l'heure sainte, elle révéla, pour la consoler dans sa maladie, le secret de sa prière de la nuit du jeudi au vendredi, et de sa communion du premier vendredi du mois [1]. Il n'y avait rien là sans doute qui pût trahir le secret des grandes révélations du sacré Cœur. Mais plus on avançait, plus il était évident pour toutes que Dieu la favorisait de grâces singulières ; et au point où l'on en était, bien que l'on ne sût rien, il était manifeste qu'un mot, un seul mot, la moindre parole imprudente, suffirait pour tout révéler, pour amener à une pleine lumière les pressentiments obscurs qui étaient dans toutes les âmes. Ce fut ce qui arriva, et voici comment.

Il y eut successivement deux lumières providentielles : l'une faible, mais qui éveilla l'attention ; l'autre absolument éclatante, qui enleva les derniers doutes.

La sœur Péronne-Rosalie de Farges, qui allait entrer en retraite, vint demander à sa directrice sur quoi elle ferait son oraison pendant ce temps. La

[1] *Année sainte*, t. IX, p. 216.

Bienheureuse lui remit un livre pour l'aider. Or « dans ce livre, dit la sœur de Farges, elle avoit laissé par mégarde un billet écrit de sa main, et qui contenoit à peu près ces termes : *Notre-Seigneur m'a fait connoître ce soir à l'oraison qu'il vouloit être connu, aimé et adoré des hommes; que, pour cela, il leur communiqueroit beaucoup de grâces lorsqu'ils se seroient consacrés à la dévotion et à l'amour de son sacré Cœur* [1]. On pense bien que la sœur de Farges ne laissa pas de montrer ce billet à ses chères compagnes de noviciat. La réputation de sainteté de la Bienheureuse y trouva un nouvel accroissement. Et on commença à soupçonner que ce n'était pas dans les livres qu'elle avait appris ce qu'elle disait du Cœur adorable de Jésus.

Un peu après, une chose absolument imprévue acheva de lever tous les voiles. On se rappelle que le Père de la Colombière était mort depuis deux ans (le 15 février 1682). Or, parmi ses papiers, on avait trouvé les notes qu'il avait écrites pendant une retraite; et il y avait dans ces notes un tel parfum de sainteté, elles donnaient une si belle idée de sa grande âme, elles pouvaient d'ailleurs être si utiles aux personnes pieuses, que les Jésuites se décidèrent à les faire imprimer. L'ouvrage parut à Lyon, sous ce titre : *Retraite spirituelle du Révérend Père Claude de la Colombière;* et un des premiers exemplaires fut naturellement envoyé à la Visitation de Paray. La bonne mère Melin, l'ayant reçu, en fit

[1] *Procès* de 1715. *Déposition* de la sœur de Farges.

faire, avant de le lire elle-même, la lecture publique au réfectoire, voulant satisfaire au plus vite la pieuse avidité de toutes les sœurs. Déjà on avait presque achevé ce petit volume qui avait excité dans la communauté un véritable enthousiasme, lorsqu'on arriva à un passage bien inattendu. Ce jour-là, c'était précisément la sœur Péronne-Rosalie de Farges qui faisait la lecture. Après avoir dit que, pour plaire à Dieu et se rendre à sa sainte volonté, il prenait la résolution de promouvoir de toutes ses forces la dévotion au saint Sacrement, le Père de la Colombière ajoutait ces mots, que la sœur lut avec une émotion croissante :

« J'ai reconnu que Dieu vouloit que je le servisse en procurant l'accomplissement de ses désirs touchant la dévotion qu'il a suggérée *à une personne à qui il se communique fort confidemment, et pour laquelle il a bien voulu se servir de ma foiblesse;* je l'ai déjà inspirée à bien des gens en Angleterre, et j'ai écrit en France sur cette dévotion, et prié un de mes amis de la faire valoir; elle y sera fort utile, et le grand nombre d'âmes choisies qu'il y a dans cette communauté me fait croire que la pratique dans cette sainte maison en sera fort agréable à Dieu. Que ne puis-je, mon Dieu, être partout, et publier ce que vous attendez de vos serviteurs et amis?

« Dieu donc s'étant ouvert *à la personne qu'on a sujet de croire être selon son cœur* par les grandes grâces qu'il lui a faites, elle s'en expliqua à moi, et je l'obligeai de mettre par écrit ce qu'elle m'avoit

dit. J'ai bien voulu l'écrire moi-même dans le *journal* de mes retraites, parce que le bon Dieu veut, dans l'exécution de ce dessein, se servir de mes foibles soins.

« Étant, dit cette sainte âme, devant le saint Sacrement un jour de son Octave, je reçus de mon Dieu des grâces excessives de son amour. Touchée du désir d'user de quelque retour, et de rendre amour pour amour, il me dit : « Tu ne m'en peux rendre un plus grand qu'en faisant ce que je t'ai déjà tant de fois demandé; » et me découvrant son divin Cœur : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qui n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour, et pour reconnaissance je ne reçois de la plus grande partie que des ingratitudes par les mépris, irrévérences, sacriléges et froideurs qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour; mais ce qui est encore plus rebutant, c'est que ce sont des cœurs qui me sont consacrés. C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'Octave du saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable, communiant ce jour-là pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels; et je te promets que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur. »

Nous avons dit que c'était la sœur Péronne-Rosalie de Farges qui faisait la lecture. Dès le premier

mot elle eut tout deviné, et elle jeta à la dérobée un regard sur la Bienheureuse, qui était en face d'elle au réfectoire. « Quand je fus arrivée, dit-elle dans sa déposition, à ce qui concerne la révélation du sacré Cœur, je regardai la vénérable sœur; elle baissoit les yeux et étoit dans un profond anéantissement [1]. » La communauté ressentit la même émotion. « Non-seulement la déposante, continue la sœur de Farges, mais la communauté comprit alors que c'étoit ladite servante de Dieu qui avoit fait ces prédictions [2]. »

Il n'y a que la jeunesse pour ne reculer devant rien. « Au sortir du réfectoire, la sœur de Farges aborde résolûment la Bienheureuse : « Ma chère sœur, vous avez bien eu votre compte aujourd'hui à la lecture [3]? » Que faire devant une question pareille? Le nier? mais c'était impossible. L'avouer? son humilité le lui défendait. « La Bienheureuse baissa la tête, et répondit qu'elle avoit bien lieu d'en aimer son abjection [4]. »

A partir de ce moment, les novices n'eurent plus de doute. Pour elles, la Bienheureuse était une sainte, honorée des plus intimes entretiens de Notre-Seigneur. Elles se partageaient des morceaux de ses vêtements, et quand la sœur Anne-Alexis de Mareschalle lui coupait les cheveux, c'était à qui

1 *Procès* de 1715. *Déposition* de la sœur de Farges.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 On s'étonne que des faits pareils n'aient encore trouvé place dans aucune histoire de la Bienheureuse.

pourrait avoir des reliques. Il est probable aussi qu'à partir de ce jour la Bienheureuse mit un peu moins de réserve dans ses communications; elle regarda la révélation faite par le Père de la Colombière comme une indication de la Providence; et le vendredi après l'Octave du saint Sacrement, « elle se hasarda à attacher à l'autel du noviciat une petite image du sacré Cœur faite avec de l'encre [1]. »

Cependant la fête de leur sainte directrice approchant (20 juillet 1685), les novices résolurent de la lui souhaiter avec une pieuse solennité, qui répondît aux sentiments qu'elles avaient pour elle. La Sainte, s'étant aperçue à temps de ces préparatifs, leur demanda en riant si elles voulaient la rendre bien heureuse. Et, voyant s'épanouir le visage de ses chères novices, elle les pria que tous les hommages qu'elles se préparaient à lui rendre fussent offerts au divin Cœur de Jésus. Les novices comprirent, et en un instant tous les plans sont changés. Sous un escalier qui conduit à la tour il y avait un petit réduit, fort propre à contenir un autel et à être transformé en oratoire. La sœur des Claines prend

1 L'original est à la Visitation de Turin. On lit au bas : Cette image est la première qui a été vénérée sous le titre du sacré Cœur de Jésus, dans le noviciat du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Paray. Le Cœur est entouré de la couronne d'épines et surmonté d'une croix. Ne sachant comment rendre l'amour qui le consumait, on a figuré l'ouverture de la lance, et on a écrit au milieu : *Charitas.* Autour de la couronne, on lit : *Jesus. Maria. Joseph. Joachim. Anna.* On ignore si cette image est de la main de la Bienheureuse, ou d'une de ses novices.

son pinceau, couvre les murs, les poutres, les chevrons du plancher de fleurs, d'étoiles, de cœurs enflammés que l'on y voit encore [1]. On dresse un autel; on l'orne avec des roses, et on place au milieu cette petite image du sacré Cœur qui était au noviciat. Avec le consentement de la mère Melin, elles avaient employé une partie de la nuit à cette œuvre, sans faire de bruit, si ce n'est le matin, où, ayant été préparer le réfectoire afin de se mettre en avance, elle s'oublièrent un peu dans leur joie, et attirèrent l'attention de quelques anciennes. Avertie par elles, la mère Melin vint trouver les novices, mais « elles lui dirent leurs raisons, et elle en demeura contente ». Elles achevèrent donc en paix leurs petits préparatifs.

Sur les sept heures, après Prime, la Bienheureuse se rendit au noviciat. On l'entraîna, sans mot dire, au petit oratoire. Elle fut à la fois surprise et ravie. Elle remercia ses chères novices de la joie qu'elles lui faisaient. Elle leur parla d'un air radieux, « avec les ardeurs d'un séraphin. » Puis, se prosternant devant cette image, et les faisant prosterner avec elle, elle se consacra publiquement au divin Cœur. Chacune des petites novices se consacra à son tour, en répétant les termes mêmes de la formule que la Bienheureuse avait employée. Après quoi, elle les invita à se retirer un peu dans la solitude et à écrire les sentiments dont elles venaient d'être pénétrées, leur promettant d'ajouter

[1] *Année sainte*, t. IX.

un mot au bas de leur consécration. Toute la matinée se passa ainsi dans un pieux ravissement.

Après midi, Marguerite-Marie réunit de nouveau ses novices autour de ce petit autel; elle était encore plus radieuse que le matin. Tout le bonheur de sa sainte âme resplendissait sur son visage. Elle félicitait ses novices; elle bénissait Dieu. Dans les transports de son amour, elle aurait voulu que tout le reste de la communauté fût venu offrir ses hommages au Cœur de son bon Maître[1].

L'entendant parler ainsi, l'aimable et ardente sœur Verchère partit aussitôt, et allant trouver les sœurs qui se promenaient au jardin, elle leur raconte ce qui se passe au noviciat, et les conjure de venir offrir leurs hommages au Cœur de Jésus. Elle fut assez mal reçue. « Comme c'étoient des filles d'observance, écrivent les *Contemporaines*, à la première proposition qui leur fut faite, elles la renvoyèrent bien loin, disant que ce n'étoit pas à de petites novices à établir des nouveautés[2], lui citant un point de la règle qui le défendoit absolument[3]. » La sœur Verchère a dit également dans

[1] *Contemp.*, p. 206.

[2] *Ibid.*, p. 208.

[3] *Constitutions* de la Visitation. *Constit.* 18e. « Or, parce que les esprits humains prennent bien souvent de secrètes complaisances en leurs propres inventions, mesme quand c'est sous prétexte de dévotion ou accroissement de piété, et que néantmoins il arrive quelquefois que la multitude des Offices empêche l'attention, gayeté et révérence avec laquelle on les doit faire, il ne sera pas loisible à la Congrégation, sous quelque prétexte que ce soit, de se charger d'autres Offices ou prières ordinaires que celles qui sont marquées en ces Constitutions et Directoire. »

sa déposition : « Les plus vertueuses étoient précisément les plus opposées, crainte de nouveauté [1]. » De ce nombre étaient la sœur Catherine-Augustine Marest, renommée par les ardeurs de sa pénitence, qui la conduisirent souvent à l'héroïsme ; la sœur Marie-Séraphique de la Martinière, toujours recueillie comme un ange, et si tendrement unie à Dieu, que nos vieux *Mémoires* disent qu'elle mourut d'amour ; enfin, et surtout, la sœur Marie-Madeleine des Escures, que les manuscrits contemporains appellent sans cesse « la sainte mère Marie-Madeleine [2] ». C'est elle qui fut la plus énergique dans son refus, « quoiqu'elle fût l'amie intime de leur incomparable directrice [3]. » — « Allez dire à votre maîtresse, répondit-elle à la sœur Verchère, que la bonne dévotion est la pratique de nos règles et constitutions, et que c'est ce qu'elle doit vous enseigner, et vous autres bien pratiquer. »

La petite sœur Verchère ne s'était pas attendue à cette réception ; elle fut bien étonnée et embarrassée. Toutefois, pour ne pas contrister sa maîtresse dans un jour pareil, elle se contenta de dire, en revenant, que les sœurs ne pouvaient pas venir. « Dites plutôt, reprit vivement la Bienheureuse, qu'elles ne le veulent pas ; mais le sacré Cœur les y

1 *Procès* de 1715.

2 *Contemp.*, p. 208.

3 *Abrégé de la vie et des vertus de notre chère sœur Marie-Élisabeth de la Salle.* « Elle fut mise sous la direction de notre très-honorée sœur Marie-Madeleine des Escures, une des meilleures amies de notre vénérable sœur Alacoque, et que l'on a toujours regardée comme une véritable sainte. »

fera bien rendre. » Et faisant allusion à la sœur Marie-Madeleine : « Elles y sont aujourd'hui opposées; mais le temps viendra qu'elles y seront les premières empressées. » Ce qui arriva, en effet, de la manière la plus inattendue, avant la fin même de l'année.

Au fond, en appelant toute la communauté à rendre hommage au Cœur de Jésus, la Bienheureuse avait raison, parce qu'elle avait reçu mission de Dieu. En refusant de venir, la mère Marie-Madeleine n'avait pas tort, parce que cette mission ne lui était encore garantie par personne : ni par le pape, juge définitif et souverain des dévotions dans l'Église; ni par l'évêque diocésain, juge en première instance; ni même par sa supérieure. Elle attendit donc, fidèle gardienne des règles, s'y tenant et faisant bien de s'y tenir, puisqu'elle n'était pas autorisée à s'en écarter; quoique assurément, si elle eût regardé de plus près et qu'elle eût eu un esprit plus large et plus ouvert, elle eût compris que cette dévotion sortait des entrailles du Christianisme, et, sans aller si loin, des livres mêmes de saint François de Sales et de sainte Chantal. Mais, quoique très-sainte, la mère Marie-Madeleine ne montait pas si haut. Elle représentait, dans cette maison, le côté positif, pratique, l'interprétation littérale, toutes choses absolument nécessaires à une communauté et les plus sûres, à condition qu'on reconnaisse que Dieu peut y mettre des exceptions, et qu'on sache s'y soumettre quand la preuve sera faite. Ce qui arrivera tout à l'heure, et ce qui marquera la

sainte mère Marie-Madeleine d'une si pure auréole. Car, après avoir résisté, tant que la volonté de Dieu ne lui fut pas manifestée par l'organe de ses supérieures, elle fut la première à se soumettre, quand celles-ci eurent parlé; nous la verrons bientôt se prosterner au pied du sacré Cœur, entraîner après elle la communauté tout entière, et faire une consécration publique qui sera à la fois un acte de contrition et une amende honorable.

Le reste de la journée se passa au noviciat dans une paix et un recueillement tout célestes. Sur le soir, la Bienheureuse réunit de nouveau ses novices. Elle paraissait transfigurée. Nos manuscrits répètent ici le mot dont ils se sont déjà servis deux fois, n'en trouvant probablement pas d'autre qui rende aussi bien l'impression générale : « Elle avoit l'air d'un séraphin. » Il est probable que sa pensée devançait les temps, et que cette petite adoration du noviciat, elle la voyait se multiplier dans l'avenir, devenir universelle et perpétuelle, réchauffer l'Église, sauver la France, et apporter à Dieu une nouvelle et plus grande gloire.

La bonne mère Melin, qui avait permis toute cette fête, voyant de quelle manière elle était reçue dans la communauté, crut devoir s'effacer par prudence. « C'étoit une fille paisible, en douceur sans égale, dont la grande condescendance la faisoit nommer la vraie fille de saint François de Sales; nom qu'elle s'étoit acquis par l'imitation des vertus de ce grand saint [1]. » Elle vint sur le soir, quand

[1] *Contemp.*, p. 210.

les novices furent retirées, trouver la Bienheureuse, et, en lui permettant de continuer à adorer et à prêcher le Cœur de Jésus au noviciat, elle lui défendit, afin de calmer les esprits, de rien faire qui pût paraître aux yeux de la communauté.

La Bienheureuse obéit; d'abord parce qu'elle obéissait toujours; ensuite parce qu'ayant jeté un regard sur le Cœur adorable de son bon Maître, elle crut entendre une voix qui lui disait : « Ne crains rien, ma fille; je règnerai malgré mes ennemis et ceux qui voudroient s'y opposer [1]. » D'ennemis, il n'y en avait point au monastère, puisque « c'étoient les plus vertueuses » qui faisaient de l'opposition, « crainte de nouveauté. » Mais on ne tarderait pas à en rencontrer dans le monde, et la manière dont le Cœur de Jésus en triompherait, et « règneroit malgré eux », allait être la grande preuve que « le doigt de Dieu étoit ici ».

[1] *Contemp.*, p. 211.

CHAPITRE TREIZIÈME

L'APOSTOLAT DU SACRÉ CŒUR COMMENCE
AVEC QUELLE MODESTIE ET QUEL ZÈLE LA BIENHEUREUSE
S'APPLIQUE A RÉPANDRE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR

(1686-1689)

Ite, angeli veloces, ad gentem convulsam et dilaceratam; ad populum terribilem, post quem non est alius; ad gentem expectantem et conculcatam, cujus diripuerunt flumina terram ejus.

Partez, anges rapides, allez porter la bonne nouvelle à une nation divisée et déchirée, à un peuple terrible et qui n'a pas son égal, à une nation qui attend, qui est foulée aux pieds, et dont la terre est ravagée comme par une inondation.

(Isaïe, XVII, 2.)

Trahe me: post te curremus in odorem unguentorum tuorum.

O Cœur de Jésus, ravissez-nous! nous courrons à l'odeur de vos parfums.

(Cant., I, 3.)

En demandant à la Bienheureuse de ne faire pour le moment aucune tentative du côté de la communauté, la mère Melin ne lui avait pas défendu de travailler à répandre au dehors la dévotion au Cœur

de Jésus. L'heure de l'apostolat venait de sonner. Notre sainte était de plus en plus consumée par l'amour de ce Cœur adorable. Après avoir contenu quelque temps ce feu divin, elle le sentait qui se voulait épancher. Elle aurait pu dire comme Notre-Seigneur : « Je suis venu apporter le feu sur la terre; et que puis-je désirer, si ce n'est qu'il s'allume? »

Elle écrivait au commencement de cette année 1686 : « Il me semble ne respirer que pour l'accroissement de la dévotion au Cœur de Jésus, et il s'allume quelquefois dans mon cœur un désir si grand de le faire régner dans tous les cœurs, qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir pour cela. Même les peines de l'enfer, sans le péché, me seroient douces[1]. » — Je ne saurois plus m'occuper d'autre chose que du sacré Cœur de mon Jésus, et je mourrai contente si je lui ai procuré quelque honneur, quand même il m'en devroit coûter une peine éternelle pour récompense. Pourvu que je l'aime et qu'il règne, il me suffit. La contradiction m'a mise souvent sur le point de cesser d'en parler; mais j'étois si fort reprise de mes vaines craintes, et ensuite tellement fortifiée et encouragée, que j'ai résolu, quoi qu'il m'en coûte, de poursuivre jusqu'au bout. Encore si l'obéissance ne me le permettoit pas, je quitterois tout, parce que je lui défère toutes mes vues et sentiments[2]. » — « La vie m'est une croix si pesante qu'il n'y a aucune consolation pour moi que

1 *Lettres* de la Bienheureuse. *Lettre* xxxv.
2 *Lettre* xxxv.

de voir régner le Cœur de mon Sauveur, Il n'y a rien que je ne voulusse souffrir pour cela[1]. »

Les deux premiers fragments de lettres que nous venons de citer sont adressés à la mère Greyfié, qui, après avoir quitté Paray, en 1684, avait été nommée supérieure de la Visitation à Semur-en-Auxois. Le troisième fragment est tiré d'une lettre à la mère de Saumaise, qui alors était supérieure de Dijon. C'étaient, on se le rappelle, les deux premières supérieures de Marguerite-Marie, les deux premières confidentes de ses grandes révélations. Avant d'aller à Dijon, la mère de Saumaise avait passé trois ans à Moulins, où elle avait préparé la mère de Soudeilles à comprendre et à goûter les mystères de la dévotion au Cœur de Jésus. Ce sont ces trois religieuses qui vont commencer l'œuvre de l'apostolat. Cachée dans son humilité, ne voulant paraître en rien, ayant « horreur des lettres et des parloirs », la Bienheureuse sera leur inspiratrice. Elles, plus âgées, plus libres puisqu'elles sont à la tête d'un monastère, plus hardies aussi puisque ce n'est pas à elles qu'ont été faites les révélations, elles seront les porte-voix de la Bienheureuse, les solliciteuses, selon l'expression de la mère de Saumaise, et les hérauts du sacré Cœur.

La première chose que désirait la Bienheureuse, c'était une image qui frappât les yeux et qui préparât les cœurs. Nulle dévotion ne devient populaire qu'à cette condition, et tout grand amour en

[1] *Lettre* LXXX.

a besoin. Aussi, à peine enfermés dans les catacombes, les premiers chrétiens avaient voulu se donner cette joie; ils s'étaient essayés à peindre sur la muraille obscure les traits du Sauveur, ceux de la Vierge sa mère, ceux des apôtres; et si inhabile que fût leur pinceau, si imparfaites que soient quelquefois ces ébauches, il y a encore, même aujourd'hui, après Fra Angelico et après Raphaël, un grand charme à les contempler. L'art est souvent nul, mais le cœur y est. Pareille chose arriva à Paray. On s'était d'abord contenté « d'une simple image de papier crayonnée avec de l'encre »; maintenant on voulait mieux; mais la difficulté était grande. Il s'agissait de représenter un Cœur et de l'idéaliser, et, par je ne sais quel coup de pinceau, d'y faire apparaître la divinité et l'amour. Van-Eyck a bien pu mettre sur le front d'un agneau toute la majesté d'un Dieu. Mais il n'y avait pas de Van-Eyck à Paray. Hélas! il n'y en a point eu depuis, ni à Paray ni ailleurs, et après deux siècles de tâtonnements et d'essais nous attendons encore la main magistrale qui fera respirer sur la toile, dans l'immatérielle beauté de la passion qui le dévore, le Cœur adorable de Jésus-Christ. En attendant, on essayait, comme aux catacombes, quelques coups de pinceau timides.

Un mois après la fête du noviciat, la Bienheureuse écrit à la mère de Saumaise pour la prier de lui venir en aide. « Il a passé ici, lui dit-elle, un jeune homme qui venoit de Paris et qui est parent d'une de nos sœurs novices. Celle-ci lui en

ayant parlé, il s'offrit avec une ardeur admirable de faire faire ce tableau, tant beau qu'on le voudroit; il n'y a plus qu'à lui donner le dessin[1]. » C'était la difficulté. Pour encourager la mère de Saumaise à vaincre cette difficulté, et à chercher à Dijon, vieille capitale du duché de Bourgogne, foyer des lettres et des arts, un peintre capable de réussir en chose si difficile, elle lui parle d'une vision qu'elle vient d'avoir, où elle a entendu Notre-Seigneur lui dire « que tous ceux qui seroient dévoués à ce sacré Cœur ne périroient pas, et que, comme il est la source de toutes bénédictions, il les répandroit avec abondance dans tous les lieux où seroit posée l'image de cet aimable Cœur pour y être aimé et adoré; qu'il réuniroit, par ce moyen, les familles divisées, qu'il protégeroit celles qui seroient en quelque nécessité, et qu'il donneroit une grâce spéciale de salut et de sainteté à la première personne qui feroit faire cette sainte image[2] ».

Et une autre fois, avec plus d'instance : « Je serois bien aise de savoir si vous pourriez faire une chose que le sacré Cœur de notre bon Maître vous a destinée et réservée... C'est que, comme vous avez été la première à qui il a bien voulu que je dise l'ardent désir qu'il avoit d'être connu, aimé et adoré des créatures, il voudroit que ce fût vous qui fissiez faire une planche de l'image de ce sacré Cœur, afin que tous ceux qui voudront lui rendre quelques

[1] *Lettre* XXXVI.
[2] *Lettre* XXXII.

hommages particuliers puissent avoir des images dans leurs maisons, et de petites pour porter sur eux. Il me semble que ce seroit un grand bonheur pour vous, si vous lui procuriez cet honneur, dont vous serez plus récompensée que d'aucune chose que vous ayez faite dans votre vie[1]. »

Elle en écrivit presque dans les mêmes termes, et encore avec plus d'ardeur d'âme, à la mère Greyfié. « Si vous saviez, ma bonne mère, combien je me sens pressée d'aimer le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ! Il me semble que la vie ne m'est donnée que pour cela!... Il m'a gratifiée d'une *visite* qui m'a été extrêmement favorable pour les bonnes impressions qu'elle a laissées dans mon cœur. Il m'a confirmé que le plaisir qu'il prend d'être aimé, connu et honoré de ses créatures, est si grand que, si je ne me trompe, il m'a promis que ceux qui lui auront été dévoués ne périront jamais, et que, comme il est la source de toutes les bénédictions, il les répandra avec abondance dans tous les lieux où sera posée et honorée l'image de son divin Cœur. » La Bienheureuse, après avoir spécifié ces bénédictions, presque dans les mêmes termes que dans sa lettre à la mère de Saumaise, ajoute : « Il m'a donné à connoître que son sacré Cœur *est le Saint des saints, le saint d'amour!* qu'il vouloit être connu à présent pour être le *Médiateur* entre Dieu et les hommes, car il est tout-puissant pour faire leur paix en détournant les châtiments que nos

1 *Lettre* XXXVI.

péchés ont attirés, et pour nous obtenir miséricorde[1]. »

La mère Greyfié achevait alors de lire la *Retraite* du Père de la Colombière. Cette lecture d'une part cette lettre de l'autre, la connaissance parfaite qu'elle avait des grandes révélations du sacré Cœur et de la sainteté de la Bienheureuse, lui persuadèrent que l'heure d'un acte solennel était venue. Ayant probablement sous la main un peintre de quelque valeur, elle fit exécuter un tableau à l'huile qui représentait le Cœur adorable de Jésus; elle le plaça au-dessus d'un autel, dans un petit oratoire, et à la tête de sa communauté elle s'agenouilla et se consacra solennellement au Cœur de son divin Maître. On ne pouvait pas réparer plus simplement ses hésitations, ni donner à tout l'Ordre dont elle était une des plus éminentes supérieures un plus éclatant signal. De plus, voulant offrir à la Bienheureuse un présent qui lui irait au cœur, elle fit faire une copie du tableau, et y joignant douze petites images à la plume, elle les lui envoya pour étrennes.

La Bienheureuse ne contint pas sa joie. Elle écrivit d'abord à la mère Greyfié pour la remercier avec effusion. « Je ne puis vous dire la consolation que vous m'avez donnée, tant en m'envoyant la représentation de cet aimable Cœur, comme aussi en voulant bien nous aider à l'honorer avec toute votre communauté. Cela me cause des transports de joie mille fois plus grands que si vous me mettiez en

[1] *Lettre* XXXIII.

possession de tous les trésors de la terre[1]. » Et un peu après : « Je mourrai maintenant contente, puisque le sacré Cœur de mon Sauveur commence à être connu et moi inconnue... Je vous ressouviens de ce que vous m'avez promis, qui est d'empêcher, autant que vous le pourrez, qu'il ne soit fait aucune mention de moi après ma mort que pour demander des prières pour la plus nécessiteuse et méchante religieuse de l'institut... » Elle ajoute en terminant : « Il veut que je vous dise que votre communauté a tellement gagné son amitié en lui rendant les premiers devoirs, qu'elle est devenue l'objet de ses complaisances ; et il ne veut plus qu'en priant pour elle je la nomme autrement que *la Communauté bien-aimée de son Cœur*. »

En même temps que la Bienheureuse épanchait ainsi sa reconnaissance dans les termes d'une admirable humilité, sans perdre une minute, elle distribuait toutes les petites images de la mère Greyfié à ceux qui pouvaient le mieux en profiter : une aux Pères Jésuites de Paray ; deux à la mère de Soudeilles et à la sœur de la Barge à Moulins ; une autre à la mère de Saumaise à Dijon, en lui demandant instamment d'en faire faire une planche en taille-douce ; car ces petits dessins à la plume ne pouvaient être répandus en bien grand nombre ; au lieu, disait-elle, que si on avait une planche, on les distribuerait à l'infini.

La mère de Soudeilles, ayant reçu les deux images

[1] *Lettre* XXXIV.

de ce divin Cœur, garda pour elle la plus petite, la voulant toujours porter sur son cœur; la plus grande fut exposée à la vénération des sœurs dans la chambre du monastère de Moulins où était morte sainte Chantal. A partir de ce jour, ce pieux oratoire fut plus fréquenté que jamais. Le premier vendredi du mois, toute la communauté venait y faire à genoux l'amende honorable.

Cependant, quelque joie qu'eût éprouvée la Bienheureuse en apprenant la consécration solennelle de Semur au sacré Cœur, l'impression produite sur la communauté de Paray, et en particulier sur la sœur Marie-Madeleine des Escures, avait été peut-être plus profonde. Le monastère de Paray était, pour ainsi dire, divisé alors en deux grands partis : le parti des anciennes, rigides observatrices des règles, gardiennes ferventes des usages, ayant à leur tête la sœur Marie-Madeleine; et le parti des jeunes, formées par la Bienheureuse ou subissant sa sainte influence, et dévouées au Cœur de Jésus. Entre ces deux partis, la bonne mère Melin maintenait la paix par sa prudence. On peut dire que la mère Greyfié, si rigide et si ferme dans sa bonté et dans sa ferveur, avait été du parti des anciennes. Quand donc on apprit ce qu'elle venait de faire, ce fut une émotion profonde, et nulle ne la ressentit plus vivement que la sœur Marie-Madeleine. De cœur, elle avait toujours été tendrement unie à la Bienheureuse; elle l'aimait et la vénérait; mais d'esprit, elle était avec la mère Greyfié. Elle la savait austère observatrice des moindres règles, nullement

novatrice, et n'agissant qu'après les plus sérieuses réflexions. Elle avait vécu six ans sous son gouvernement, et elle la regardait comme un des piliers de l'observance, une des plus fermes colonnes de l'Institut. Si donc la mère Greyfié s'était décidée à se prosterner au pied du sacré Cœur et à inaugurer solennellement cette dévotion, pourquoi hésiterait-on encore à Paray? Qui pouvait douter, après un tel exemple, qu'il n'y avait rien là de contraire ni à la lettre des règles, ni à l'esprit de la Visitation, ni à plus forte raison à la foi de l'Église? Elle en parla à la mère Melin, depuis longtemps gagnée en secret à cette cause, et, de concert avec elle, elle prépara en silence une réparation publique, une solennelle amende honorable.

On choisit pour cela le vendredi après l'octave du saint Sacrement, jour arrêté dans les décrets éternels pour être dans l'Église le grand jour de l'adoration du Cœur de Jésus. Le matin, en entrant à la chapelle, les sœurs aperçoivent comme un petit reposoir au milieu du chœur. On s'approche, on regarde. Sur un petit autel recouvert d'un tapis, une image du sacré Cœur, la miniature même de la mère Greyfié, était exposée au milieu de fleurs et de cierges bénits. Un billet, attaché à l'autel et signé de la sœur Marie-Madeleine, invitait toutes les sœurs à s'agenouiller et à se consacrer au Cœur adorable de Notre-Seigneur. On n'hésite plus. Toutes les anciennes, entraînées par la sœur Marie-Madeleine, toutes les jeunes, conduites et enflammées par la Bienheureuse, se prosternent comme deux chœurs d'anges, et

offrent à Notre-Seigneur : celles-ci des adorations joyeuses, celles-là des prières mêlées de regrets; toutes un pur encens et le plus agréable à Dieu; car si les unes l'avaient glorifié par leur empressement, celles-là ne l'avaient guère moins servi par leur prudence. La bienheureuse Marguerite-Marie et la sœur Marie-Madeleine s'embrassèrent, et il n'y eut plus désormais dans le monastère qu'un seul cœur pour louer, aimer et adorer le divin Cœur de Jésus. On vota d'enthousiasme un grand et beau tableau du sacré Cœur, et la construction d'une chapelle où il serait exposé.

En attendant, et comme pour mieux réparer sa faute, la sœur Marie-Madeleine demanda à être chargée du petit oratoire consacré par le noviciat au Cœur de Jésus. « Je vous dirai que nous avons un second tableau du sacré Cœur. C'est notre chère sœur de Farges qui l'a fait faire. Il est, comme je l'avois désiré, pour cette petite chapelle qui est la première qui a été érigée en l'honneur de ce divin Cœur; et notre chère sœur des Escures en a le soin : c'est un petit bijou, tant elle l'ajuste bien [1]. »

Cependant la Bienheureuse n'était pas encore satisfaite. Un tableau à l'huile, c'était bien; mais il ne pouvait servir que dans un lieu; des images sur vélin et à la plume, on en faisait partout, à Paray, à Dijon, à Semur, à Moulins, mais on ne pouvait pas en avoir assez. Il fallait absolument une planche en taille-douce qui permît d'en tirer des

[1] *Lettre* LXXX.

nombres considérables et de les distribuer dans toutes les familles. Elle en écrit à la mère de Saumaise, tout occupée, elle aussi en ce moment, à faire peindre un grand tableau Elle insiste. Ce n'est pas là ce que Notre-Seigneur demande d'elle, mais « une image imprimée en taille-douce, afin que chacun puisse en acheter selon sa dévotion [1] ».

Sur ces entrefaites, un Père Jésuite, qui arrivait de Lyon, proposa de faire faire cette planche. Il pressait vivement et se montrait tout zèle. Mais quand il en eut été chargé, il ne fit plus rien; toujours en route, en missions, promettant tout, n'exécutant rien; puis, quand il eut été envoyé à Aix, voulant emporter l'image avec lui et la faire exécuter là-bas; ce qui était déraisonnable. La Bienheureuse eut mille peines à arracher de ses mains le croquis, et elle l'envoya à la mère de Saumaise, la conjurant de se mettre à l'œuvre : « Voilà, ma chère Mère, le crayon que le bon Père nous a renvoyé, avec un déplaisir sensible de n'avoir pu achever l'œuvre. Mais Dieu, qui fait tout pour le mieux, fera que l'image en sera mieux faite; car ce dessin dont il nous a envoyé le crayon n'est pas joli, ni à mon gré. C'est pourquoi vous m'obligerez infiniment à le changer [2]. »

La mère de Saumaise avait, à Dijon, auprès d'elle une jeune sœur, Jeanne-Madeleine Joly, qui se distinguait entre toutes par la plus tendre dévotion au sacré Cœur. Elle lui communiqua cette lettre, en exprimant le désir qu'elle essayât une autre esquisse

1 *Lettre* XXXIX.
2 *Lettre* LX.

qui répondît mieux à la pensée de la Bienheureuse. La sœur s'y mit avec simplicité et réussit pleinement. « Je ne puis vous exprimer, lui écrit aussitôt la Bienheureuse, les doux transports de ma joie en recevant votre image, qui est telle que je la désirois. La consolation que j'éprouve de l'ardeur que vous témoignez pour le sacré Cœur est au dessus de toute expression. Continuez, ma chère sœur; j'espère qu'il règnera, ce divin Cœur, malgré tout ce qui s'y oppose. Pour moi, je ne puis que souffrir et me taire[1]. » Ce dessin, qui répondait si bien aux désirs de la Bienheureuse, ne fut cependant pas exécuté à Dijon. Après bien des tâtonnements, on dut l'envoyer à Paris, et c'est par les soins du premier monastère que fut enfin gravée cette planche, attendue depuis si longtemps.

Un premier pas était donc fait pour la royale glorification du Cœur de Jésus et pour la diffusion de son culte. Outre les tableaux à l'huile qui commençaient à se multiplier; outre les petites miniatures sur vélin, les petits pastels, les crayons à la plume qui circulaient de monastère en monastère et déjà se distribuaient dans les missions, on avait, après mille difficultés, une planche gravée qui allait permettre d'en tirer autant d'exemplaires qu'on voudrait et de les répandre dans le monde.

Cependant, si utile que fût une image pour faire connaître et pour propager la dévotion au sacré Cœur, elle ne pouvait pas suffire. Il fallait un livre qui interprétât cette image, qui expliquât cette dé-

1 *Lettre* LXI.

votion, et qui offrît aux fidèles quelques prières, des litanies, un modèle d'adoration et d'amende honorable. Si la Bienheureuse eût voulu le permettre, elle avait composé sur ce sujet tant de méditations, d'élévations et de prières, qu'on n'aurait eu que l'embarras du choix. Mais qui eût osé lui parler d'une telle chose? on l'eût fait rentrer « jusqu'au centre de son néant ». La sœur Jeanne-Madeleine Joly, qui avait si bien réussi pour l'image du sacré Cœur, eut l'idée de composer un petit livre, de quelques pages seulement, pour expliquer cette image. La Bienheureuse, avertie par elle, la félicita vivement et la pressa de se hâter [1]. Soumis à l'évêque de Langres, approuvé par son grand vicaire, l'ouvrage était imprimé avant la fin de l'année et envoyé aussitôt dans tous les monastères de l'Ordre [2]. Il accompagnait l'image et la faisait comprendre.

La mère de Soudeilles eut à Moulins la même idée qu'avait eue la sœur Joly. Elle composa, elle aussi, un petit livre sur la dévotion au Cœur de Jésus; seulement, moins discrète que la sœur Joly, elle y inséra des prières, des actes de consécration composés par la Bienheureuse, et elle souleva un peu le voile dont celle-ci s'enveloppait avec tant de soins. « Nous vous envoyons, écrit la Bienheureuse à la mère de Saumaise, ce petit livret que la mère de Soudeilles a fait imprimer, après que quelques personnes de considération, et que je ne connais pas, lui eurent fait présent des litanies de ce sacré

1 *Lettre* XLVII.
2 *Lettre* LXVI.

Cœur, de l'amende honorable, et le reste, qui m'a donné ce qui m'est dû, *qui est des confusions effroyables*. En le lisant, vous comprendrez bien ce que je veux dire, sans qu'il vous soit besoin que je m'en explique davantage, et dont j'aurois sujet en quelque façon de vous accuser; mais la volonté de Dieu soit faite [1]. »

Bientôt parut un petit office du sacré Cœur composé par un saint religieux dont la Bienheureuse fait un éloge extraordinaire, mais qui s'est tellement caché dans son humilité, que c'est à peine si nous avons pu retrouver son nom, sans aucun détail sur sa vie. Il était de la compagnie de Jésus et se nommait le Père Gette. « Vous me demandez le nom de ce saint religieux qui a composé un petit office du sacré Cœur, dans la pensée que ce divin Cœur désiroit cela de lui. Ayez la bonté de me dispenser de vous le dire pour le présent. Je vous dirai seulement que ce sera un second Père de la Colombière [2]. » L'office fut imprimé, et peu après mis en vers français. « Adieu, ma bonne mère, je crois que vous ne désagréerez pas que je vous présente une version en vers de l'office du sacré Cœur, que l'on trouve admirablement beau [3]. »

1 *Lettre* LVIII, p. 114. — Nous avons fait des efforts inouïs et jusqu'ici inutiles pour retrouver ces deux petits opuscules : celui de la sœur Joly, de Dijon, et celui de la mère Soudeilles, de Moulins. Nous attacherions surtout un grand prix à ce dernier, pour y voir ce qui avait donné à la Bienheureuse de *si effroyables confusions*. Nous prions instamment tous les monastères de la Visitation de rechercher ces deux opuscules si précieux, et d'avoir la bonté de nous les communiquer.

2 *Lettre* LXXXIII.

3 *Lettre* LXXXVII.

Le succès de ces petits opuscules, joints à l'image du sacré Cœur, fut considérable. On en demandait partout. Tout le monde voulait en avoir. « J'avois prié votre charité de nous faire savoir si on imprimoit encore des petits livres du sacré Cœur; et si vous nous faisiez la grâce de nous en envoyer, je vous en resterois infiniment obligée, car vous ne sauriez croire avec combien d'empressement on en demande[1]. » Et encore: « Ces petits livres ont toujours tant de presse ici qu'on n'en peut avoir à demi pour contenter la dévotion d'un chacun[2]. » Et ailleurs: « On a mis ces livres au prix de sept sols; et toute la première édition ayant été distribuée en moins de rien, en voilà déjà une seconde, et je ne pense pas qu'on s'arrête là[3]. »

Et ce n'était pas seulement à Paray, à Dijon, à Semur, à Moulins, c'est-à-dire aux lieux mêmes où était née cette dévotion; c'était à Lyon, à Marseille, à Paris, partout, le même empressement. « Il faut que je vous fasse part d'un trait à la gloire du divin Cœur qui vous fournira sujet de le bénir. J'avois donné à une personne de Lyon un des livres de Dijon. Elle le fit lire à un jeune Père qui l'ayant montré à ses écoliers de Lyon, ils y prirent tant de goût, qu'ils en firent un grand nombre de copies, tant des litanies que des prières, lesquelles ils récitoient avec grande dévotion. Et ces enfants les ayant fait voir à d'autres, ils y prirent une si

1 *Lettre* LXXXVIII.
2 *Lettre* XCI.
3 *Lettre* CII.

grande dévotion, que, comme l'on ne pouvoit suffire d'en faire des copies, ils résolurent de faire imprimer un de ces livres, s'offrant à l'envi d'en payer la dépense. Et un jeune artisan s'y porta avec tant d'ardeur qu'il fallut céder à sa dévotion. Et s'étant adressé à un des plus fameux libraires de Lyon pour cela [1], celui-ci se sentit tellement touché de l'amour de ce divin Cœur, qu'il prit d'abord la dévotion d'en faire la dépense à ses frais, ce qui fit un pieux combat entre le jeune homme et lui; mais enfin, ayant gagné sa cause, il demanda le livre du sacré Cœur et s'en alla trouver un de ses amis pour y faire quelque augmentation; et c'est un saint religieux qui s'en est chargé [2]. Et l'on en a fait nouvellement imprimer qui sont très-beaux et bien reliés; et le débit en a été si grand, que pour la seconde fois qu'on les a imprimés depuis le 19 juin, il n'y en a déjà plus (21 août), et que l'on va les faire imprimer pour la troisième fois [3]. »

Ce petit livre commençait même à sortir de France. « Je vous avoue, mon unique Mère, qu'il y a consolation pour tous ceux qui l'aiment de voir étendre cette dévotion partout. La très-honorée mère de notre premier monastère de Lyon l'a envoyé en Pologne, je veux dire le petit livre de Lyon, lequel on nous mande que l'on va traduire en italien [4]. »

Elle écrivait encore le 22 octobre 1689 : « Quelle

1 Horace Molin.
2 Le Père Croiset.
3 *Lettre* CV.
4 *Lettre* CXIII.

consolation d'entendre les heureux progrès de cette aimable dévoticn! On nous mande de Lyon que cela tient du miracle de voir comme chacun s'y porte avec ardeur et empressement. On nous a nommé trois ou quatre villes où l'on va faire imprimer ces livres, dont Marseille en est une, et on en a pris mille pour ce seul endroit. Et de vingt-sept maisons religieuses qu'il y a en cette ville, il n'y en a point qni n'ait pris cette dévotion avec tant d'ardeur que les unes *lui érigent des autels,* les autres *lui font faire des chapelles*[1]. » C'est-à-dire que le culte naissait de lui-même. Après l'image, le livre; après le livre, voici maintenant l'autel, la chapelle. On en construisait partout. C'était un hommage qui manquait encore au Cœur adorable de Jésus, et plus grand que les autres, parce qu'il est à la fois plus éclatant, plus populaire et plus indestructible.

La première de toutes ces chapelles, celle qui avait été votée d'enthousiasme le jour où le monastère de Paray s'était prosterné tout entier au pied du Cœur de Jésus, fut achevée le 7 septembre 1688 et dédiée avec une solennité extraordinaire. « Tous les curés de la ville et des paroisses voisines, accompagnés d'une grande foule, se rendirent d'abord à l'église paroissiale, puis vinrent processionnellement dans notre enclos. Il étoit une heure après midi, et la cérémonie dura deux heures[2]. » Sur l'autel on avait placé le tableau du sacré Cœur que la mère de Saumaise avait fait exécuter en grand

1 *Lettre* CVII.
2 *Contemp.,* p. 282.

d'après la miniature de la mère Greyfié, et dont la Bienheureuse disait : « Je ne me pouvois lasser de le regarder, tant je le trouvois beau [1]. »

Pendant les deux heures que dura cette pieuse cérémonie, notre humble et heureuse Marguerite demeura à genoux dans la chapelle, tellement ravie et abîmée en Dieu que, de toutes les personnes qui désiraient ardemment lui parler, pas une ne l'osa faire. Beaucoup qui ne l'avaient jamais vue la regardaient avec curiosité. On l'entourait de toutes parts ; plusieurs même l'observaient pour voir si elle ne changerait pas de position ; « mais *elle fut toujours immobile comme une statue* [2]. »

Que se passa-t-il alors dans l'intérieur de cette sainte amie de Jésus ? C'est un secret qu'elle n'a pas trahi ; mais en voyant le triomphe du Cœur sacré, son âme s'écria sans doute, comme autrefois le vieillard Siméon : Maintenant je mourrai contente, puisque le Cœur de mon Sauveur commence d'être connu et adoré.

Le seul regret que l'on pût avoir, c'est que cette chapelle avait été construite au fond du jardin, en un point inaccessible au peuple, au lieu de l'être sur la rue ; mais la piété populaire ne s'arrêta pas devant cet obstacle. On faisait le tour du jardin, et on voyait les paysans s'agenouiller au milieu de la route, contre le mur extérieur de ce sanctuaire, le premier où était publiquement adoré le Cœur de Jésus [3].

[1] *Lettre* LXXVIII.
[2] *Contemp.*, p. 282.
[3] *Lettre* CXIV.

Elle commençait donc sa marche triomphante, cette grande et tendre dévotion à l'Amour infini! A chaque lettre de la Bienheureuse on aperçoit un nouveau progrès. D'abord obscure et cachée, couvant, pour ainsi dire, dans l'ombre du cloître, la voilà qui franchit toutes les grilles, qui perce et apparaît au grand jour. Après la chapelle de Paray, il y en a, peu après, une seconde, celle du Bois-Sainte-Marie, bâtie par le frère même de la Bienheureuse; puis celle de Dijon, et un peu plus tard celles de Moulins, de Semur. Bientôt chaque Visitation aura la sienne. Le culte est commencé. « Il faut vous dire avec grande consolation qu'on a ici beaucoup de dévotion à ce divin Cœur, et que plusieurs y font des neuvaines avec des cierges allumés et reçoivent l'effet de leurs demandes [1]. » — « J'apprends que l'on a érigé une congrégation sous le titre du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne sais pas bien si c'est à Paris; mais je sais qu'il s'en fait encore une autre toute dédiée à l'honorer [2]. »

Il restait cependant encore un dernier hommage, le plus haut de tous. On avait le culte intime, individuel, le culte privé; il fallait, pour achever l'œuvre de la glorification du sacré Cœur, qu'au culte privé se joignît le culte public, que le saint sacrifice de la messe fût solennellement offert en l'honneur du Cœur adorable de Jésus. Ce fut encore la petite sœur Jeanne-Marie Joly qui eut cette glorieuse initiative. S'enhardissant dans son amour,

[1] *Lettre* CXIV.
[2] *Lettre* CI.

elle osa bien composer une *Messe* en l'honneur du Cœur de Jésus. Elle le fit en français, ne sachant pas d'autre langue; puis elle pria le bon M. Charolais, confesseur du monastère, de la lui mettre en latin; après quoi le tout fut envoyé à l'évêque de Langres, avec prière instante de vouloir bien en autoriser la célébration publique au monastère; ce que ce bon et saint prélat accorda avec joie.

C'était beaucoup; mais cela même ne pouvait suffire ni à la sœur Joly, ni à la mère de Saumaise, ni à tout le monastère de Dijon. Quand on eut l'approbation de l'évêque, on rêva d'avoir l'approbation du Pape. On envoya un exemplaire de cette messe à la supérieure de la Visitation de Rome, avec prière de la communiquer au cardinal Cibo, et par lui au Souverain Pontife. On conjurait humblement, mais instamment Sa Sainteté de vouloir bien accorder l'autorisation de célébrer publiquement, et dans toute l'Église, la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Le coup était hardi de la part d'humbles religieuses. Ce que furent les prières de notre sainte pendant les négociations ne se peut dire. On sent dans ses lettres une sorte d'impatience qui ne lui est pas ordinaire[1]. « Il me semble que je mourrois contente si vous obteniez l'autorisation de la messe en l'honneur de l'adorable Cœur de Jésus[2]. »

La réponse de Rome fut longue à venir. Rome ne se presse pas. Elle est patiente, parce qu'elle est

1 *Lettre* LXXXIII.
2 *Lettre* XCIII

sage et parce qu'elle est éternelle. Quand cette réponse arriva, elle perça d'un glaive de douleur le cœur de la Bienheureuse[1]. Rome répondait que l'heure n'était pas venue de donner une approbation qui s'étendît à l'Église universelle. Mais sur les indications bienveillantes du cardinal Cibo, la supérieure de Rome ajoutait qu'il n'y avait pas lieu de se décourager; qu'il fallait faire d'abord établir publiquement cette dévotion dans le diocèse avec la permission de l'ordinaire, et que, quand elle aurait subsisté pendant quelque temps, il serait plus facile d'obtenir que Rome se prononçât.

Dirigée par des conseils si sages, et d'autre part soutenue par la Bienheureuse, qui affirmait de plus en plus que, malgré toutes les contradictions, le Cœur de Jésus triompherait, la mère de Saumaise, ou plutôt la mère Desbarres, devenue, dans l'intervalle, supérieure de Dijon, s'adressa à l'évêque de Langres pour le supplier de vouloir bien permettre qu'on célébrât publiquement la fête du Sacré-Cœur, non-seulement dans le monastère de Dijon, mais dans tout le diocèse. L'autorisation ayant été accordée, tout se prépara au monastère de Dijon pour une solennelle glorification du Cœur de Jésus. Toutefois, comme la cérémonie publique ne pouvait avoir lieu qu'après Pâques, pour contenter l'impatience des sœurs, on organisa une petite fête tout intime. Un tableau du sacré Cœur fut placé dans le sanctuaire des religieuses, et M. Bouhier, supérieur de la Visi-

1 *Lettre* LXXXVII.

tation, célébra la messe le 4 février 1689, premier vendredi du mois, en présence seulement de la communauté. Cette messe est la première qui ait été dite, dans l'Église catholique, en l'honneur du Cœur de Jésus. Je laisse à penser le ravissement de la mère de Saumaise, de la sœur Joly, de la mère Desbarres, de toutes ces âmes d'élite qui avaient tant fait pour arriver à ce résultat, et qui battaient d'un si pur amour pour le Cœur de leur Bien-Aimé. Ce fut une journée du ciel, et comme le pendant de la première adoration du sacré Cœur dans le petit oratoire de Paray. A partir de ce jour le tableau du sacré Cœur fut exposé tous les vendredis dans le sanctuaire des religieuses. Ce jour-là, elles le passaient presque tout entier agenouillées devant le Cœur de leur divin Maître. On ne pouvait pas les en arracher.

La fête publique eut lieu après Pâques. Le chapitre ducal de la Sainte-Chapelle vint en procession dans l'église de la Visitation et y chanta la même messe en musique [1]. Le saint Sacrement fut exposé toute la journée au milieu d'un concours inaccoutumé. Peu après, une confrérie fut établie pour l'adoration perpétuelle du sacré Cœur. Toute la ville en voulut être, et on eut en quelques jours « six gros volumes de noms, où l'on rencontre les plus illustres de la province ». La première heure d'adoration fut faite par un vénérable chanoine de la Sainte-Chapelle, M. Bénigne Joly, d'une sainteté extraordinaire, le saint Vincent de Paul de la

[1] *Annales de la Visitation*, par M. l'abbé Colet (aujourd'hui arechvêque de Tours), p· 146·

Bourgogne, le fondateur et le promoteur de toutes les grandes œuvres à Dijon, que le peuple a surnommé *le père des pauvres,* et auquel l'Église vient de décerner le titre de *Vénérable.*

Le culte public du sacré Cœur était solennellement inauguré.

Ainsi peu à peu, en s'effaçant le plus qu'elle pouvait, sans bruit, sans sortir de l'ombre, la Bienheureuse commençait à recruter des adorateurs au Cœur de son Époux bien-aimé. Le culte public succédait au culte privé. Déjà même, sans que l'humble Marguerite s'en fût mêlée autrement que par ses désirs et ses prières, la nouvelle dévotion avait été frapper aux portes du Vatican, et elle avait éveillé l'attention du Souverain Pontife. Il était facile de prévoir, quelle que soit la prudence de l'Église en choses qui sont si délicates puisqu'elles touchent à la gloire de Dieu, qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard la dévotion au Cœur de Jésus monterait sur tous les autels de la chrétienté.

Ces différentes choses s'achevaient vers le milieu de 1689; la Bienheureuse n'avait plus que quelques mois à vivre. On pouvait croire sa mission terminée, quand tout à coup son couchant s'illumina. Elle eut, sur le bord de sa tombe, une nouvelle révélation, aussi éclatante que les révélations de sa jeunesse, où Dieu lui fit voir ses grands desseins sur la France, et un second côté, inattendu et admirable, de la dévotion au Cœur de Jésus.

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA DERNIÈRE GRANDE RÉVÉLATION RELATIVEMENT AU ROI ET A LA FRANCE

(1689)

Vive le Christ qui aime les Francs!
(*Prologue de la loi salique.*)

Non fecit taliter omni nationi.
Il n'a pas traité ainsi toutes les nations.
(Ps. CII.)

La révélation du sacré Cœur est, sans contredit, la plus importante des révélations qui ont éclairé l'Église, après celles de l'Incarnation et de la sainte Eucharistie. C'est le plus grand coup de lumière depuis la Pentecôte. La Bienheureuse allait jusqu'à déclarer que le Cœur de Jésus serait dans l'Eglise « comme un nouveau Médiateur[1] »; c'est-à-dire que de même qu'on ne peut arriver au Père que par son divin Fils, incarné pour nous; de même aussi on ne pourrait plus désormais arriver au Fils qu'en s'adres-

1 *Lettre* XLIII.

sant à l'amour infini de son Cœur. C'était là le premier dessein de Dieu. Il avait pour but, nous l'avons vu, de dissiper les ténèbres et les glaces qui s'étaient amoncelées, et de raviver dans l'Église la flamme de l'immolation et du sacrifice.

Mais outre ce premier dessein, il y en avait un second, relatif à la France, et où l'on allait retrouver ce vieil amour de Dieu pour les Francs, qui, depuis quinze cents ans, ne s'est jamais lassé de nos infidélités, et s'est en quelque sorte agrandi en proportion même de nos ingratitudes.

On aurait pu soupçonner quelque chose de ce second dessein, en voyant d'abord que la France avait été choisie, entre toutes les nations, pour être le théâtre des manifestations de l'Amour infini, et que c'était à une vierge française, à un ordre français, que Dieu avait fait ce grand honneur d'être les confidents, les apôtres et les premiers adorateurs de son divin Cœur. On aurait pu remarquer ensuite le caractère de nos plaies aux XVIIe et XVIIIe siècles, et combien suavement, délicatement, efficacement s'y adaptait cette grande dévotion pour les guérir. Enfin on serait arrivé aux dernières lumières, si on eût observé qu'elle ne répondait pas moins bien aux côtés élevés, sublimes de la nature française. Dès lors on aurait pu prévoir qu'un jour ou l'autre la France succomberait au charme d'une pareille doctrine, et que, quand le christianisme serait réduit à l'adoration d'un Cœur blessé par amour, il y aurait entre le cœur français et cette religion une telle affinité, que celui-ci se vouerait

avec enthousiasme à sa propagation, et qu'en se régénérant dans ses flammes il régénèrerait avec lui le monde. De là cependant à voir la beauté complète des desseins de Dieu sur la France, il y avait loin; et d'ailleurs beaucoup de ces choses n'étaient pas dans l'horizon de notre Bienheureuse.

Il y a des saints, même contemplatifs, qui se tiennent au courant des affaires de leur temps et qui y interviennent avec le double éclat de la lumière divine et de la lumière humaine: témoin sainte Thérèse, dont l'admirable correspondance avec Philippe II mériterait d'être mieux connue et jetterait sur cette grande sainte un jour tout nouveau. Notre Bienheureuse n'a pas ce caractère. Née dans un petit village, à peine elle s'est ensevelie dans un petit cloître, au fond d'une petite ville, qu'elle n'est plus de la terre. Nul souci en elle des choses politiques. Nulle allusion, dans ses lettres, à ce qui émeut ses contemporains. Si le jansénisme, en niant ou en diminuant l'Amour infini, commençait à amoindrir ou à dessécher le cœur de l'homme; si le rationalisme, fils involontaire de Descartes, en isolant l'esprit des autres facultés, en le séparant de l'âme et particulièrement du cœur, continuait et aggravait cette œuvre détestable; si le sensualisme l'achevait en corrompant le cœur; si les vieilles mœurs s'en allaient; si Louis XIV, passé de l'amour coupable de Mlle de la Vallière à la domination honteuse de Mme de Montespan, menait le branle, et conduisait tout doucement l'empire français à sa ruine; si le cœur, attaqué par tant d'ennemis à la fois, était au

moment de périr, à moins qu'il ne fût relevé, purifié, guéri, assaini au contact d'un Cœur pur, je le répète, ce n'est pas ainsi que les choses se présentaient au regard de la Bienheureuse. Elle ne voyait que son Bien-Aimé. Elle ne savait rien, si ce n'est que les hommes ne l'aimaient pas, l'oubliaient, le trahissaient; qu'il avait semé les bienfaits, et qu'il ne récoltait que des outrages. Quant aux nuances du péché, à ce qui faisait la différence entre la manière dont Dieu était offensé aujourd'hui, et dont on le trahissait autrefois, elle s'en souciait peu. Et au fond qu'importe ?

Une fois cependant, je ne sais quelle lumière divine sur les désordres du roi et de la cour arriva jusqu'à elle. La supérieure lui ayant dit : « Allez tenir la place du roi devant le saint Sacrement, » elle y alla; et elle, la pureté angélique, tout le temps qu'elle y demeura, elle fut assaillie par des pensées, des imaginations qui lui faisaient horreur. Cela se renouvela chaque fois qu'on lui donna la même mission. Il fallut que sa supérieure, avertie, la retirât de ce ministère, où elle avait connu des tourments étranges, dont elle n'avait jamais eu l'idée.

Une autre fois elle aperçut, et elle signale dans une de ses lettres « un esprit étranger d'orgueil qui rôdoit autour de la Visitation, et qui vouloit se substituer à celui d'humilité et de simplicité qui est le fondement de tout l'édifice[1] ». Cet esprit d'orgueil était le jansénisme. Mais la sainte n'en savait

[1] *Lettre* XLIII.

pas même le nom. Elle le voyait, non à la lumière de l'histoire, mais dans la lumière de Dieu.

Ce sont les seules allusions que l'on rencontre, dans ses écrits, aux événements contemporains. Rien ne l'avait donc préparée à la grande révélation qui allait lui être faite. Ses compagnes, ses amies, ses chères et anciennes supérieures y étaient encore moins préparées qu'elle. Les premières révélations du sacré Cœur, destinées à l'Église universelle, avaient soulevé des tempêtes; celle-ci, qui regarde la France, semble avoir passé inaperçue. On ne la connut pas, ou on la méprisa. Les *Contemporaines* n'en disent pas un mot. Mgr Languet n'y met pas d'importance. Il n'y a guère que dix ans qu'elle est connue. Semblable à ces pages dont l'écriture invisible ne paraît que quand on les approche du feu, il a fallu la flamme des révolutions pour éclairer, dans l'obscurité des archives, les écrits où elle est renfermée, et pour y fixer les regards après qu'ils eurent paru. Et qui sait même si nous avons tous les monuments de cette révélation nationale, aussi glorieuse à la France que la conversion de Clovis ou la mission de Jeanne d'Arc?

Voici du moins ceux que nous avons. Ce sont trois lettres adressées en 1689 à la mère de Saumaise: lettres admirables où l'on sent je ne sais quelle solennité dans les unes, quelle impatience et quelle crainte de n'être pas comprise dans les autres, et qui sont comme le dernier mot de tout ce grand drame des manifestations du Cœur de Jésus.

La première lettre est du 23 février 1689. La Bienheureuse écrit à la mère de Saumaise pour la re-

mercier de tout ce qu'elle a fait dans le but de promouvoir le culte du sacré Cœur; et déjà elle touche à demi-mot le côté social et national de cette grande dévotion : « Ah! que de bonheur pour vous et pour ceux qui y contribuent! car ils s'attirent par là l'amitié et les bénédictions éternelles de cet aimable Cœur, et UN PUISSANT PROTECTEUR POUR NOTRE PATRIE. *Il n'en falloit pas un moins puissant pour détourner le fiel et la sévérité de la juste colère de Dieu pour tant de crimes qui se commettent.* » Elle ajoute : « Mais j'espère que ce divin Cœur s'y rendra une source inépuisable de miséricorde. Il ne veut établir son règne parmi nous que pour nous accorder plus abondamment ses précieuses grâces de sanctification et de salut. »

Et indiquant qu'il faut que le repentir commence là où a commencé le péché : « Une chose qui me console fort, c'est que j'espère qu'en échange des amertumes que ce divin Cœur a souffertes dans les palais des grands pendant les ignominies de sa passion, cette dévotion s'y fera recevoir avec magnificence, *avec le temps.* Poursuivez donc courageusement ce que vous avez entrepris pour sa gloire dans l'établissement de ce règne. Le sacré Cœur règnera malgré Satan et tous ceux qu'il suscite à s'y opposer. Mais c'est maintenant le temps d'opérer et de souffrir en silence, comme il a fait pour notre amour[1]. »

Ainsi, par la multitude de ses crimes, la France

[1] *Lettre* du 23 février 1689.

a déchaîné contre elle la colère de Dieu ; et il ne faut rien moins que le Cœur de Jésus pour arrêter et détourner ses coups. Heureusement il est là, « ce puissant protecteur de notre patrie. Il règnera malgré Satan. Il se fera connaître et il sera reçu avec magnificence. » Mais il y faudra « du temps ». Voilà la première lettre, ou plutôt la première prophétie.

La seconde est bien autrement importante. Elle semble avoir été écrite au sortir d'une extase, le jour même de la fête du sacré Cœur, *le vendredi après l'Octave du saint Sacrement*, 17 juin 1689. L'esprit de Dieu est sur la Bienheureuse, et lui montre, dans une vive lumière, ses desseins de miséricorde sur la France.

Il y a, à cette dévotion du sacré Cœur, un côté intime et un côté social ; la Bienheureuse commence par le premier :

« Enfin, ma bonne mère, ne sommes-nous pas toutes consommées des ardeurs de ce divin Cœur, après tant de grâces reçues, qui sont comme autant de flammes ardentes de son pur amour. Il règnera, cet aimable Cœur, malgré Satan et ses suppôts ! Ce mot me transporte de joie. Mais de vous pouvoir exprimer les grandes grâces et bénédictions que cela attirera sur ceux qui lui procureront le plus d'honneur et de gloire, c'est ce que je ne peux dire en la manière qu'il me l'a fait comprendre.

« Il m'a donc fait voir la dévotion de son divin Cœur comme un bel arbre qu'il avoit destiné de toute éternité pour prendre son germe et ses racines au milieu de notre Institut, pour étendre ensuite

ses branches dans les maisons qui le composent, afin que chacun en puisse cueillir les fruits à son gré et selon son goût. Mais il veut que les filles de la Visitation distribuent avec abondance les fruits de cet arbre sacré à tous ceux qui désireront d'en manger, voulant par ce moyen redonner la vie à plusieurs, en les retirant du chemin de la perdition, et ruiner l'empire de Satan dans les âmes, pour y établir celui de son amour! »

Voilà le premier côté de la dévotion au sacré Cœur, le côté surnaturel, intime, universel, celui qui regarde les âmes sur toute la surface du globe et dans tous les temps.

La Bienheureuse continue : « Mais Il ne veut pas s'arrêter là. Il a encore DE PLUS GRANDS DESSEINS, qui ne peuvent être exécutés *que par sa toute-puissance*, qui peut tout ce qu'elle veut. »

Et quels sont donc ces desseins que la Bienheureuse appelle *de plus grands desseins*, et pour lesquels elle invoque *la toute-puissance?*

« Il désire donc, ce me semble, entrer avec pompe et magnificence *dans la maison des princes et des rois*, pour y être honoré autant qu'il y a été outragé, méprisé et humilié en sa passion, et qu'il reçoive autant de plaisir de voir les grands de la terre abaissés et humiliés devant lui, comme il a senti d'amertume de se voir anéanti à leurs pieds. »

Rien qu'au ton dont toutes ces choses sont dites, qui ne sent que la Bienheureuse sort d'une extase? Ce qui suit ne laisse plus de doute:

« Et voici, continue-t-elle, les paroles que j'en-

tendis sur ce sujet : FAIS SAVOIR AU FILS AINÉ DE MON SACRÉ CŒUR, — PARLANT DE NOTRE ROI, — QUE, COMME SA NAISSANCE TEMPORELLE A ÉTÉ OBTENUE PAR LA DÉVOTION AUX MÉRITES DE MA SAINTE ENFANCE, DE MÊME IL OBTIENDRA SA NAISSANCE DE GRACE ET DE GLOIRE ÉTERNELLE PAR LA CONSÉCRATION QU'IL FERA DE LUI-MÊME A MON CŒUR ADORABLE, qui veut triompher du sien, et, par son entremise, de celui des grands de la terre. IL VEUT RÉGNER DANS SON PALAIS, ÊTRE PEINT DANS SES ÉTENDARDS ET GRAVÉ DANS SES ARMES, POUR LES RENDRE VICTORIEUSES DE TOUS SES ENNEMIS. »

La Bienheureuse ne parle que du roi, parce que, dans les idées de ce temps, le roi et la France ne faisaient qu'un. Le roi, c'était toutes les âmes de la France réunies en une seule âme et vibrant à la fois.

N.-S. l'appelle: *le Fils aîné de mon sacré Cœur.* Titre auguste qui rappelle ces noms glorieux que la Papauté reconnaissante avait déjà décernés à la France et à ses rois, de *nation très-chrétienne,* et de *Fils aînés de l'Église.*

Quant à l'étendard, pour bien comprendre ce que Dieu demande, voici ce qu'il faut se rappeler : Depuis les temps les plus reculés, la France avait toujours eu un étendard sacré; un étendard qui n'allait pas aux combats vulgaires; un étendard qui reposait dans le sanctuaire de Saint-Denis, à l'ombre des saints protecteurs de la France, qui n'en sortait que quand le roi se mettait à la tête de l'armée, et que l'on allait chercher solennellement à

l'heure des périls suprêmes, ou lorsqu'on partait pour les grandes guerres de la foi[1]. Il représentait l'âme religieuse de la France, et il flottait au milieu des bannières nationales comme une prière. C'est un étendard de ce genre que Dieu avait donné à Jeanne d'Arc. Il en avait prescrit la forme et les emblèmes, et il lui avait communiqué je ne sais quelle vertu secrète qui conduisait la France épuisée à des triomphes inespérés[2]. Dieu demandait aujourd'hui au roi et à la France, par la bouche de la vierge de Paray, quelque chose de semblable : un étendard sacré qui fût un acte de foi, et qui, paraissant à côté du drapeau national, indiquerait que, plus haut que la proverbiale bravoure de ses enfants, la France mettait l'appui et la bénédiction de Dieu.

La mère de Saumaise fut probablement fort surprise, et singulièrement émue d'une communication si grave, et qui ressemblait si peu à tout ce qu'elle savait de l'humilité de la Bienheureuse. Elle ne ré-

1 « Le Roy doit venir querre l'oriflamme par grant dévotion et prendre congié aux martyrs, avant qu'il mange; et quand il se part de l'église, il s'en doit aller tout droict là où il se meut, sans tourner ne çà ne là pour autre besongne. » (*Chronique de saint Denys.* Tom. I, p. 223.) « Le Roy la vint prendre (l'oriflamme) avec moult reverence et dévotion du peuple. » (*Gérard de Roussillon*, p. 217.)

2 « Interrogée qui lui avait fait faire cette peinture sur son étendart, a répondu : Je vous l'ai assez dit déjà que je n'ai rien fait que par l'ordre de Dieu. » (*Procès*, tom. I, p. 78.) Interrogée si, quand elle a été à Orléans, elle avoit un étendart, a répondu que oui : « Qu'il étoit de couleur blanche et qu'elle y avoit fait écrire ces deux mots : JHESUS-MARIA. » (*Id., ibid.*)

pondit rien. Notre humble et douce Marguerite s'émut. Les lettres se seraient-elles perdues? Ou bien la mère de Saumaise, si vaillante jusque-là pour les intérêts du Cœur de Jésus, hésiterait-elle en présence de la nouvelle perspective qui vient de s'ouvrir? La Bienheureuse lui écrit le 12 août 1689 : « Je vous avoue, ma chère Mère, que votre silence sur les deux *grandes* lettres que je m'étois donné l'honneur de vous écrire, me fait un peu de peine, ne sachant à quoi l'attribuer, sinon que peut-être je vous ai marqué trop librement et simplement mes pensées, que j'aurois peut-être mieux fait de cacher sous un humble silence. Vous n'avez qu'à me le témoigner, et je vous puis assurer qu'en cela je contenterai beaucoup l'inclination que j'ai à ne jamais parler de ces choses, mais de les tenir ensevelies dans le secret du sacré Cœur de mon divin Maître. Il m'est témoin de la violence qu'il faut que je me fasse pour en parler; à quoi je ne me résoudrois pas, *s'il ne me faisoit connoître qu'il y va de l'intérêt de sa gloire,* pour laquelle je sacrifierois de bon cœur des millions de vies, si je les avois, par le grand désir que j'ai de le faire connoître, aimer et adorer. Mais peut-être n'avez-vous pas reçu nos lettres, *ce qui me seroit encore bien plus affligeant*[1]. »

C'est peut-être dans la crainte que ces lettres ne fussent perdues, et afin que, si elle venait à mourir, son secret ne descendît pas avec elle dans la tombe, que la Bienheureuse rédigea la pièce suivante. Elle

[1] *Lettre* du 12 août 1689.

est du mois d'août, quelques jours après le 12, peut-être le 25, fête de saint Louis. C'est moins une lettre qu'une sorte de déclaration. Il y règne une solennité et une majesté inaccoutumées.

VIVE † JÉSUS!

Août 1689.

« Le Père éternel, voulant réparer les amertumes et angoisses que l'adorable Cœur de son divin Fils a reçues dans la maison des princes de la terre, parmi les humiliations et outrages de sa passion, veut établir son empire dans le cœur de notre grand monarque, duquel il se veut servir pour l'exécution de son dessein, qui est DE FAIRE FAIRE UN ÉDIFICE OU SEROIT LE TABLEAU DE CE DIVIN CŒUR, POUR Y RECEVOIR LA CONSÉCRATION ET LES HOMMAGES DU ROI ET DE TOUTE LA COUR.

« De plus, ce divin Cœur se veut rendre protecteur et défenseur de sa sacrée personne contre tous ses ennemis. C'est pourquoi il l'a choisi comme son fidèle ami, pour faire autoriser la messe par le saint-siége apostolique, et en obtenir tous les autres priviléges qui doivent accompagner la dévotion de ce divin Cœur.

« C'est par ce divin Cœur qu'il lui veut départir les trésors de ses grâces de sanctification et de salut, en répandant ses bénédictions sur toutes ses entreprises, en donnant un heureux succès à ses armes, et en le faisant triompher de la malice de ses ennemis. »

Ainsi une consécration nationale au Cœur de Jésus, un temple national élevé par la France au Cœur de Jésus, une inscription du Cœur de Jésus sur un étendard national, voilà ce que Notre-Seigneur demande à la Bienheureuse. A cette condition il rendra le roi, c'est-à-dire la France, victorieuse de tous ses ennemis, et lui donnera un règne éternel d'honneur et de gloire.

La Bienheureuse passe ensuite aux moyens de réaliser ce plan, et d'arriver pour cela à Louis XIV. Elle nomme le Père de la Chaise, confesseur du roi, et qui, en ce temps-là, jouissait d'une grande faveur. « Si la bonté de Dieu, dit-elle, inspire à ce grand serviteur de la Majesté divine d'employer à cela le pouvoir qu'il lui a donné, il faut bien s'assurer qu'il n'aura jamais fait d'action plus utile à la gloire de Dieu ni plus salutaire à son âme, et dont il soit mieux récompensé.

« Tout cela est bien difficile, tant pour les grands obstacles que Satan se propose d'y mettre, que pour toutes les autres difficultés que Dieu permet, afin de faire voir sa puissance, qui peut tout ce qu'il lui plaît, quoiqu'il ne le fasse pas toujours, ne voulant pas violenter le cœur de l'homme. *Il faut beaucoup prier et faire prier pour cela.* »

On l'aura remarqué, un saint et profond enthousiasme règne dans toutes ces lettres. Le Cœur de Jésus triomphera malgré tous ses ennemis! Ce que Dieu veut de la France, cette consécration nationale, ce temple national, cette inscription du Cœur de Jésus sur un étendard, tout cela se fera, mais

il y faudra *du temps*, et *rien moins que la toute-puissance de Dieu*. Et de plus il y faudra d'effroyables malheurs.

On n'a pas la réponse de la mère de Saumaise à cette lettre du mois d'août 1689. Elle qui avait su arriver jusqu'à Rome et déjà éveiller la pensée des Pontifes romains ne dut rien négliger pour arriver jusqu'à Louis XIV. On sait qu'elle eut recours à la supérieure de la Visitation de Chaillot, où s'était réfugiée Mlle de la Fayette, où habitait la reine d'Angleterre, et qui avait, pour ainsi dire, une porte ouverte sur la cour de Louis XIV. Par là elle put arriver facilement jusqu'au roi, et nous verrons dans la suite de cette histoire que le message prophétique de la Bienheureuse arriva en effet à Louis XIV. Comment ce message fut-il accueilli? Le grand roi avait-il l'âme assez humble pour comprendre l'élévation toute chrétienne d'une semblable pensée? Quoi qu'il en soit, ces tendres et magnifiques avances du Cœur de Jésus n'eurent pas alors de résultat, et la dernière parole de la Bienheureuse se perdit dans l'oubli. Car c'était sa dernière parole. On était à la fin de 1689; elle touchait à sa mort.

1689! On s'arrête involontairement à cette date, qui en évoque aussitôt une autre : 1789! Un siècle juste s'écoule entre le moment où une humble vierge, cachée au fond d'un cloître, montre du doigt à Louis XIV l'arche de salut préparée par la bonté de Dieu, et le moment où se lève l'orage qui va emporter la monarchie et toutes les monarchies. Louis XIV aura pu sourire si on lui a parlé, aux

jours de sa splendeur, du péril que courait la France et de la nécessité de monter plus haut que les hommes, jusqu'au Cœur adorable de Jésus, pour trouver un remède et un abri. Et cependant cela était vrai. De Louis XIV, la France allait descendre à Louis XV, de Louis XV à Voltaire, de Voltaire à Robespierre et à Marat; c'est-à-dire de l'orgueil à la corruption, de la corruption à l'impiété, et de l'une et l'autre à une haine de Dieu et des hommes qui allait servir d'universelle punition.

Et ce n'était que le commencement de nos douleurs! De 1789, descendez à 1889; nouveau siècle, guère moins triste que le précédent; où il fait obscur dans les esprits et froid dans les cœurs; où rien n'a duré; où tous les quinze ans un orage emporte un trône; où l'on vit parmi de continuels tremblements de terre, dans l'inquiétude du présent et l'incertitude de l'avenir.

C'est pour de tels temps qu'avait été providentiellement préparée, et c'est au milieu de ces catastrophes que va se tracer péniblement mais sûrement sa route, la dévotion à ce Cœur qui est doux et humble, ce qui convenait si bien au siècle de Louis XIV; qui est pur, ce dont avait tant besoin le règne de Louis XV; que l'amour et le dévouement consument, ce qui n'aurait pas nui à l'époque de Robespierre; qui relève les cœurs tristes et qui console les âmes brisées, ce qui convient à notre temps et à tous les temps!

CHAPITRE QUINZIÈME

LA BIENHEUREUSE ACHÈVE DE SE CONSUMER DANS LES FLAMMES DE L'AMOUR DIVIN. — SA SAINTE MORT

(1690)

Sicut virgula fumi ex aromatibus thuris.

Comme une légère flamme qui s'élève d'un encensoir embaumé.

(Cant. III, 6.)

La bienheureuse Marguerite-Marie avait achevé sa mission; il ne lui restait plus qu'à mourir; ou plutôt il fallait qu'elle mourût pour que sa mission s'achevât. Ces admirables révélations de Dieu, que nous connaissons aujourd'hui, à peine si quelques personnes, trois ou quatre au plus, en savaient le détail. Les autres n'en avaient qu'une idée vague, et personne, par délicatesse et par respect pour elle, n'osait en parler. « Il faut que je meure, disait-elle, car je ne suis qu'un obstacle à cette aimable dévotion [1]. » Et une autre fois : « Je

1 *Lettre* XCIX.

mourrai assurément cette année, pour ne pas empêcher les grands fruits que mon divin Sauveur prétend tirer d'un livre *de la Dévotion au sacré Cœur de Jésus*[1]. » Parole qui surprit fort le Père Croiset; il travaillait, en effet, à ce livre, mais il n'en avait parlé à personne.

En même temps que la Bienheureuse avait achevé cette première œuvre, elle en avait terminé une seconde, plus intime, non moins admirable : elle avait achevé de former son âme, de la faire à l'image du sacré Cœur. Au feu de la souffrance, du sacrifice volontaire, tout ce qu'il y avait en elle d'humain, d'imparfait, s'était peu à peu consumé. Il n'y avait plus rien en elle que de céleste. Et comme on voit que dans les grands incendies, quand elle a tout dévoré, la flamme tombe et s'éteint, faute d'aliment, ainsi les souffrances physiques et morales qui depuis tant d'années accablaient la Bienheureuse s'apaisaient les unes après les autres. Elle en concluait qu'elle allait mourir. « Je mourrai certainement cette année, disait-elle, parce que je ne souffre plus rien[2]. »

Le sacrifice, en effet, touchait à sa fin. Aux critiques, aux discussions dont elle avait été l'objet, avait succédé une sorte de discret et profond enthousiasme. Non-seulement les sœurs, témoins quotidiens de ses vertus; non-seulement les petites pensionnaires, qui lui coupaient ses habits pour avoir

1 *Contemp.*, p. 294.
2 *Ibid.*

des reliques; mais des prêtres, des religieux commençaient à faire le voyage de Paray pour avoir le bonheur de s'entretenir avec elle, et disaient en sortant du parloir : « Nous venons de voir la Sainte! » Il n'y avait pas jusqu'aux ouvriers travaillant dans le monastère, qui ne la guettassent à l'heure des récréations; ils se disaient les uns aux autres : « Tâchons de voir la Sainte de la maison [1]. » — « Les femmes qui lavoient la lessive ne la nommoient pas autrement [2]. » Et les jours de fête, quand la grille était ouverte, on ne pouvait plus empêcher les personnes pieuses de se presser contre les barreaux pour « regarder la Sainte ». L'auréole était définitivement sur son front; et tous contemplaient avec une respectueuse admiration la victime qui achevait de se consumer sur l'autel.

Parmi tant de vertus qui excitaient à cette dernière heure un si profond enthousiasme, celle qui étonnait le plus, c'était un amour pour la vie cachée poussé jusqu'à la passion. D'ordinaire, quand Dieu appelle une âme à une mission publique, il met en elle une sorte d'enthousiasme chevaleresque, je ne sais quelle hardiesse sainte qui la rend capable de tout entreprendre. Témoin cette pure et ardente sainte Catherine de Sienne, qui, en dépit de toutes les puissances, ramena la papauté à Rome, après soixante-dix ans d'exil. Il n'y a rien de pareil ici. Du berceau à la tombe, Marguerite-Marie ne songe qu'à

[1] Procès de 1715, p. 69.
[2] *Vie et Œuvres,* t. I, p. 201.

se cacher. Elle ne l'est jamais assez. Plus les grâces deviennent éclatantes, plus ce besoin d'oubli, de mépris, d'humiliation, grandit. Son unique préoccupation, qui va la tourmenter jusque sur son lit de mort, c'est d'anéantir tout ce qu'elle a écrit, afin qu'on ne parle jamais d'elle. « Ce me seroit un bien sensible, ma chère Mère, si vous m'assuriez que ce que votre charité m'a promis de brûler sera consumé sans réserve, en telle sorte que jamais rien n'en soit vu ni su, car je n'ai pas moins de passion de demeurer ensevelie dans le mépris et l'oubli après ma mort, comme je l'ai de l'être pendant ma vie [1]. » — « Que je vous serois obligée, ma bonne Mère, si vous me faisiez la grâce de brûler tous les écrits que vous avez de moi [2] ! » — « Je vous prie instamment de tout mon cœur de brûler tous mes écrits, parce que je ne veux pas qu'il reste d'une aussi méchante pécheresse rien qui en puisse donner aucun souvenir après ma mort. Je veux demeurer anéantie et ensevelie dans un éternel oubli [3]. »

Cette soif de mépris et d'humiliation croît avec sa réputation. Elle ne veut plus écrire de lettres; elle ne veut plus aller au parloir. « Dites-moi comme il faut que je fasse, puisque la quantité de lettres qu'on m'écrit me fait souffrir une espèce de martyre très-rigoureux, voyant que j'ai ainsi trompé les créatures, quoique sans le vouloir. Je pense que rien ne peut mieux les détromper que mon silence; je m'y sens

1 *Lettre* IX.
2 *Lettre* X.
3 *Lettre* XXXII.

si fort tirée, que je n'y peux plus résister qu'en me faisant d'extrêmes violences, soit pour le parloir, soit pour les lettres, en telle sorte que si l'obéissance ne m'y contraignoit, je ne ferois ni l'un ni l'autre; et tout ce qui me console en cela, c'est que ce m'est une croix, et que la croix est bonne en tout temps et en tout lieu [1]. » — « Hélas! si vous saviez combien ma vie est criminelle et peu conforme à ce que je dis, vous verriez que c'est avec justice que je désire d'être ensevelie dans un éternel oubli et mépris, comme une misérable pécheresse qui ai, sans le vouloir, trompé les créatures [2]. »

Quand on la demandait au parloir, il fallait bien qu'elle y allât, poussée par l'obéissance; mais alors elle se tenait si recueillie, si abaissée et si humble, que tout le monde en était dans l'admiration. « La grande peine que j'ai de parler m'empêcheroit bien de le faire, si l'obéissance ne me le demandoit. Il me semble que je commets un grand crime en parlant de moi-même, me voyant si méchante, chétive et méprisable, que je m'étonne souvent de ce que la terre ne s'ouvre par dessous mes pieds pour m'abîmer, à cause de mes grands péchés. Demandez, je vous en conjure, au sacré Cœur qu'il m'accorde la grâce de mourir avec lui sur la croix, pauvre, inconnue, méprisée, oubliée de toutes les créatures, accablée sous toutes sortes de souffrances, selon son choix et son désir, et non du mien [3]. »

[1] *Lettre* LXXX.
[2] *Lettre* XCVI.
[3] *Lettre* LXXXV.

Ces dernières paroles nous font voir un second trait, plus grand encore, de la physionomie de notre Bienheureuse. Je ne crois pas qu'aucune créature ait jamais plus aimé la souffrance et s'y soit plongée avec un plus divin enthousiasme. « Pour vous dire un mot des délices dont sa bonté me gratifie pour le présent, je ne le peux exprimer qu'en vous disant qu'il me semble n'être qu'une croix au corps et à l'esprit, sans que je m'en puisse plaindre, ni désirer de consolation autre que celle de n'en avoir jamais en ce monde et de vivre toute cachée dans Jésus crucifié, inconnue dans ma souffrance, afin qu'aucune créature n'ait compassion de moi, ni souvenir que pour augmenter mon tourment[1]. » — « J'estime que toutes les heures passées sans souffrir sont perdues pour moi. Aussi vous puis-je assurer, comme à ma bonne Mère, que je ne souhaite plus de vivre que pour avoir le bonheur de souffrir[2]. »

Plus la douleur augmente, plus elle tressaille de joie. « Pour ce qui est de moi, hélas! ma chère Mère, que vous en pourrois-je dire, sinon qu'il plaît au Seigneur de me tenir dans un état de souffrances continuelles, avec un épuisement de forces qui me donne une extrême peine de traîner cette misérable chair de péché; et lorsque je vois augmenter mes souffrances, il me semble sentir en moi la même joie que les plus avares et ambitieux en voyant accroître leurs trésors[3]. »

1 *Lettre* I.
2 *Lettre* XI.
3 *Lettre* XXXIX.

A tout instant ce sont des cris pareils. « Je ne vois rien qui adoucisse tant la longueur de la vie que de toujours souffrir en aimant. Souffrons donc amoureusement sans nous plaindre, et tenons pour perdus les moments passés sans souffrir[1]. » — « Qui nous empêchera d'être saintes, puisque nous avons des cœurs pour aimer et des corps pour souffrir[2]? » — « Bien que ce ne soit qu'en qualité de criminelle que je souffre, c'est pourtant ce qui adoucit la longueur de la vie, où il ne peut y avoir de plaisir qu'à aimer Dieu et à souffrir dans cet amour[3]. » On peut feuilleter toutes ses lettres, lire tout son *Mémoire*, on verra que jamais passion plus profonde ne s'est exprimée en cris plus émus, et n'a trouvé, pour se révéler, des traits plus pénétrants. Quand on rapproche ces paroles de ce que disait la mère Greyfié, « qu'il falloit lui arracher les verges des mains, et que, si on l'eût laissée faire, elle se seroit mise tout en sang, » on s'arrête involontairement en présence d'un des plus grands exemples d'amour de la croix et de passion pour la souffrance que l'histoire de la sainteté présente à l'admiration des chrétiens.

Il n'est pas besoin de dire d'où venaient en elle de telles vertus, si élevées au-dessus de la nature. Elles venaient de la seule cause qui les puisse produire : un amour de Dieu dont elle n'aurait pas pu dire elle-même les commencements, qui s'était éveillé sur son berceau, et qui, cultivé avec soin,

1 *Lettre* LXXXVI.
2 *Lettre* XCII.
3 *Lettre* VIII.

grandissant à chaque âge, était arrivé à son apogée et la consumait toute vive. « Il y avoit trois tyrans, disait-elle, qui s'étoient installés dans son cœur, et qui ne la laissoient plus maîtresse d'aucun mouvement : le premier, c'étoit l'amour du mépris; le second, l'amour des souffrances; le troisième, le plus insatiable de tous, l'amour de Jésus-Christ. » — « Dieu a mis dans mon âme trois persécuteurs qui me tourmentent cruellement : le premier, qui produit les deux autres, c'est un si grand désir de l'aimer, qu'il me semble que tout ce que je vois devroit être changé en des flammes d'amour [1]. » Son grand mot était : « aimer, souffrir par amour et se taire; c'est le secret des amants du Bien-Aimé [2]. »

Elle écrivait à une amie, peu de temps avant sa mort : « Aimez, et faites ce que vous voudrez, car qui a l'amour a tout. Faites tout par amour, dans l'amour et pour l'amour; car c'est l'amour qui donne le prix à tout. L'amour ne veut point d'un cœur partagé; il veut tout ou rien. Rendez donc amour pour amour, et n'oubliez jamais Celui que l'amour a fait mourir pour vous. Vous ne l'aimerez qu'autant que vous saurez souffrir en silence et le préférer à la créature [3]. »

Sous l'empire de ces trois tyrans, où pouvait être la place pour le plus imperceptible regard vers les créatures? Aussi, quoiqu'elle eût le cœur très-tendre, elle était d'une pureté ravissante. Sa chas-

1 *Lettre* XII.
2 *Lettre* LXXXIV.
3 *Lettre* LIII.

teté était celle d'un ange. Elle a avoué elle-même que, sauf le jour où on l'envoya tenir devant le saint Sacrement la place de Louis XIV, elle n'eut jamais l'ombre d'une tentation. Elle avait conservé son innocence baptismale. Il y avait sur son visage quelque chose d'angélique, d'ineffablement pur, et en même temps de si clair dans son regard et de si pénétrant, qu'on en eût été embarrassé, n'eût été l'extrême douceur et modestie qui en tempérait la vivacité. Elle lisait dans les cœurs. A chaque instant, d'un mot, d'un trait, d'une douce et délicate allusion, elle révélait à ses novices qu'elle connaissait le fond de leurs dispositions. Un regard lui suffit, par exemple, pour voir qu'une des demoiselles de Vichy-Chamron n'était pas faite, comme ses sœurs, pour la Visitation; et toutes les instances de sa famille, pas plus que les persécutions que lui suscita ce refus, ne purent la faire fléchir. A une autre novice qui désirait ardemment entrer à la Visitation, elle dit que Dieu ne l'y appelait pas; qu'il la voulait aux Ursulines, où elle ferait grand bien; ce qui arriva, en effet, aux étonnements de toute la communauté. Une autre fois qu'elle avait auprès d'elle, au parloir, un de ses cousins, entré récemment chez les dominicains, très-jeune et très-gai, et qu'une parente voulait empêcher de se livrer ainsi à sa gaieté : « Laissez-le rire, dit la Bienheureuse, ce sont ses dernières joies; il n'a plus que bien peu à vivre. » Et, en effet, il mourut subitement quelques jours après.

Son regard franchissait même des horizons plus

étendus. « Croyez-vous donc, disait-elle en souriant à une dame qui lui demandait des nouvelles de ses parents défunts, que je sache ce qui se passe en purgatoire? » Mais les faits démentaient ses paroles, et nul n'eût songé à lui adresser de pareilles questions, si des révélations précises, éclatantes, n'eussent montré en plusieurs circonstances de quel don de prophétie elle était honorée.

Elle y joignait le don des miracles. Il arriva un jour à une bonne sœur converse, en fendant du bois, de se blesser avec une cognée. Craignant que cette infirmité ne la fît renvoyer, elle essaya d'abord de cacher son mal; puis, la plaie grandissant, elle se dit comme cette pauvre infirme de l'Évangile : *Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie*[1]. Et en effet, ayant approché sa jambe du bord de la robe de la Bienheureuse, elle fut comme suffoquée par la joie en s'apercevant, le lendemain matin, qu'il n'y avait plus de plaie[2].

1 Matth. IX, 21.

2 Cette sœur, qui se nommait Anne-Marie Laumônier, prit l'habit le 8 janvier 1690. On ne doit pas s'étonner de son peu d'habileté à manier la cognée, car son éducation n'avait pas dû la préparer à ce rude exercice; comme on peut le voir par l'extrait suivant du registre mortuaire : « L'an 1746, le 10 de septembre, est décédée en ce monastère de la Visitation Sainte-Marie de Paray, et le lendemain a été inhumée, à quatre heures du soir, notre chère sœur Anne Laumônier de Chalanforge, dite en religion sœur Anne-Marie, native de Chalanforge, dans le Mâconnais, fille de sieur Guillaume Laumônier, seigneur de Chalanforge, et de demoiselle Françoise de Thésut; âgée de soixante-dix-sept ans, professe de cinquante-cinq, au rang des sœurs domestiques. Elle repose dans le caveau de notre sépulture. »

Ainsi la Bienheureuse montait de jour en jour aux sommets de la sainteté. Après en avoir parcouru si rapidement les degrés élémentaires, elle n'était pas seulement arrivée à cette haute cime où le cœur de l'homme s'unit au cœur de Dieu et n'a plus que des pensées, des désirs, des aspirations divines. Elle avait fait un pas de plus : elle s'était élevée à cet état sublime où la faiblesse de l'homme entre, comme dit la sainte Écriture, dans les puissances de Dieu, et déjà, reine comme lui, voit l'avenir, pénètre les secrets des âmes et commande souverainement aux éléments.

Est-il besoin d'ajouter que, bien que Marguerite-Marie ait brillé de l'éclat de toutes les vertus, « sa sainteté cependant se résume tout entière dans cet amour si ardent dont elle brûlait pour le Cœur de Jésus, et dans ce zèle immense qui la portait à entraîner tous les cœurs à lui rendre amour pour amour [1] ? » On peut dire que cette dévotion était le sommaire, le centre, la source vivante et vivifiante de toutes ses vertus.

C'est pour le sacré Cœur que Dieu l'avait créée, et c'est par le sacré Cœur qu'il l'avait conduite à la plus haute perfection. De là lui vinrent sa foi, son humilité, sa virginale modestie, sa pureté angélique : et si toute petite, dans l'intérieur de sa famille, dans les rues du village de Verosvres, en la voyant passer, on disait : C'est un ange; c'est que déjà, à son insu, le sacré Cœur avait laissé tomber sur elle un premier

[1] Décret de béatification.

rayon. De là venaient encore son amour de Dieu et des hommes, son zèle d'apôtre, son esprit de prière, ses longues contemplations où elle puisait de si grandes lumières prophétiques sur l'Église, sur les consciences, sur les événements les plus cachés, dès qu'ils avaient quelques rapports avec la mission qu'elle avait reçue. De là aussi ses souffrances prodigieuses, les épreuves qui l'assaillirent, les doutes, les humiliations que Dieu permit pour que le cœur de l'humble vierge fût brisé et meurtri comme celui de son céleste époux. De là enfin, dans les dernières années de sa vie, cette auréole de sainteté qui frappait tous les regards. A mesure qu'il montait sur l'horizon, le sacré Cœur projetait sur elle ses rayons; et lui, qui bientôt allait l'inonder de clarté, commençait déjà à mettre un reflet sur son front.

Le Ciel lui-même se plaisait à le faire voir. Un jour qu'on lisait au réfectoire la vie de sainte Catherine de Sienne, une bonne sœur converse, Marie-Lazare Dusson, se dit en elle-même : « Oh! que je voudrais voir une personne qui lui ressemblât! » Et elle entendit aussitôt une voix qui lui disait au fond du cœur : « Regarde; voilà ma Bien-aimée à qui je n'ai pas fait moins de grâces! » Elle leva les yeux, et elle aperçut Marguerite-Marie dans un recueillement et une union à Dieu qui lui faisaient un visage céleste.

Ce que le Ciel montrait ainsi à une humble religieuse, tout le monde le voyait. Les derniers voiles se retiraient lentement, et la gloire de Dieu apparaissait sur le visage de sa servante. Cela ne pouvait

durer ainsi. C'était un nouveau martyre, plus cruel que tous les autres, et absolument au-dessus de ses forces. Il fallait qu'elle mourût. Il le fallait pour elle; il le fallait aussi pour l'exaltation du Cœur de Jésus, dont les grandes révélations ne pouvaient pas rester plus longtemps inconnues.

Nul doute que, dès le commencement de 1690, la Bienheureuse n'ait eu sur sa mort prochaine les lumières les plus vives. Elle en parlait sans cesse. Vainement la supérieure, les sœurs, le médecin, souriaient en l'entendant annoncer sa fin imminente; elle maintenait doucement, humblement, que ce serait « pour cette année ». Elle indiquait même comment cela se ferait, au moment où la communauté y penserait le moins, et elle nommait les deux sœurs entre les bras desquelles elle rendrait le dernier soupir. « Chère sœur, dit-elle à la jeune sœur Rosalie Verchère, qui n'avait jamais assisté à une agonie et qui s'effrayait de ce spectacle, vous craignez bien de voir mourir; eh bien, comptez que je mourrai entre vos bras et ceux de ma sœur Péronne-Rosalie de Farges[1]. »

Le 22 juillet, un peu moins de trois mois avant sa mort, elle sentit plus distinctement l'appel de l'Époux. Quoiqu'elle fût en bonne santé, âgée de quarante-trois ans, elle sollicita avec tant d'instance la grâce de faire une retraite de quarante jours pour se préparer à la mort, que la supérieure ne put s'y refuser. Elle a jeté sur le papier quelques-

[1] *Année sainte,* t. IX, p. 214.

unes des pensées qui la préoccupaient alors, et qui permettent de contempler une dernière fois la beauté parfaite de cette grande âme.

« Le premier jour de ma retraite, ma première occupation fut de penser d'où me pouvoit venir ce grand désir de la mort, puisque ce n'est pas l'ordinaire des criminels, comme je la suis devant Dieu, d'être bien aises de paroître devant leur juge, et un juge dont la sainteté de justice pénètre jusqu'à la moelle des os... Comment donc, mon âme, peux-tu sentir une si grande joie à l'approche de la mort? Tu ne penses qu'à finir ton exil, et tu es transportée en te figurant que tu sortiras bientôt de ta prison. Mais, hélas! prends garde que d'une joie temporelle qui ne vient peut-être que d'aveuglement et d'ignorance, tu ne te plonges dans une éternelle tristesse, et que de cette prison mortelle et périssable, tu ne tombes dans ces cachots éternels, où il n'y aura plus lieu d'espérer. Laissons donc, ô mon âme, cette joie et ces désirs de mourir pour les âmes saintes et ferventes, auxquelles de grandes récompenses sont préparées; pour nous, dont les œuvres ne nous laisseroient rien espérer que des châtiments si Dieu n'étoit bon à notre égard encore plus qu'il est juste, pensons quel sera notre sort. Pourras-tu, mon âme, supporter pendant une éternité l'absence de Celui dont la présence te donne de si ardents désirs, et dont la privation te fait sentir de si cruelles peines?

« Mon Dieu, que ce compte est difficile à faire! Dans l'impossibilité de le mettre en état, je n'ai su à

qui m'adresser qu'à mon adorable Maître. Je lui ai remis tous les articles sur lesquels je dois être jugée, qui sont nos règles, nos constitutions, notre directoire; c'est sur cela que je serai justifiée ou condamnée. Après lui avoir confié tous mes intérêts, j'ai senti une paix admirable sous ses pieds, où il m'a tenue longtemps comme tout abîmée dans mon néant, et y attendant ce qu'il jugeroit de cette misérable criminelle. »

Plus bas, après avoir supputé « l'immensité de sa malice », elle ajoute : « Je suis insolvable : vous le voyez bien, mon divin Maître. Mettez-moi en prison, j'y consens, pourvu que ce soit dans votre Cœur sacré; et quand j'y serai, tenez-moi là bien captive, liée des chaînes de votre amour, jusqu'à ce que je vous aie payé tout ce que je vous dois; et comme je ne le pourrai jamais faire, ainsi souhaitois-je de ne jamais sortir de cette prison. »

Nous le demandons aux juges les plus sévères, peut-il y avoir des accents plus beaux que ceux-là? A cette élévation de pensées, à cette humilité si vraie, à cette profondeur de sentiments, à cette paix, à ce calme déjà céleste, ne reconnaît-on pas une grande âme qui plane sur les sommets? Et quand, accablée du souvenir de ses péchés, la Bienheureuse demande, au bord de sa tombe, à être cachée dans le Cœur de Jésus, n'y pourrait-on pas trouver une preuve indirecte, mais très-haute, de la sincérité parfaite de ce rare esprit et de ce noble cœur?

C'est dans ces sentiments qu'elle attendit la mort.

L'automne vint, qui est l'époque où chaque religieuse fait sa retraite annuelle. Or, la veille du jour où elle devait commencer la sienne (car celle du mois de juillet ne la dispensait pas de celle-ci, prescrite par la règle), elle fut prise d'un léger accès de fièvre. Une sœur lui ayant demandé si, nonobstant cela, elle pourrait entrer en retraite : « Oui, répondit-elle, mais ce sera dans la grande. » L'on fit venir le médecin, M. Billiet, qui la vénérait comme une sainte, et qui avait l'habitude de dire que, ses maladies provenant de l'amour divin, la médecine n'avait rien à y voir. Il déclara que ce malaise était sans gravité et qu'elle n'en mourrait pas. La Bienheureuse venait de dire le contraire. Elle le regarda, et dit en souriant : « Après tout, il vaut mieux qu'un séculier mente qu'une religieuse. »

Un peu après, elle fit demander la petite sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines, qu'elle appelait son saint Louis de Gonzague, voulant, disait-elle, l'avoir auprès d'elle quand elle mourrait. « Venez me voir, ma chère sœur, lui dit-elle dès qu'elle l'aperçut ; car je mourrai de cette maladie, et nous n'aurons pas longtemps à demeurer ensemble [1]. »

On était à l'avant-veille de sa mort ; mais personne ne s'en doutait. Le médecin rassurait tout le monde, et le visage de la Bienheureuse achevait d'enlever toute appréhension. Cependant, sur le soir, la petite sœur des Claines, qui ne la quittait plus, s'aperçut

[1] *Année sainte*, t. IX, p 729.

qu'elle souffrait beaucoup; mais c'étaient des douleurs intérieures dont il était difficile de dire la nature et de pénétrer la cause. « Vous souffrez, lui dit-elle. — Oh ! pas assez, » reprit ardemment la Sainte; et elle retomba dans le silence. Un peu plus tard, vers le commencement de la nuit, elle appela la petite sœur, et lui parla du désir ardent qui la consumait de voir Dieu dans le ciel, ajoutant néanmoins qu'elle aimerait encore mieux demeurer sur la terre jusqu'au jugement dernier, si c'était son bon plaisir.

Le lendemain, 16 octobre, veille de sa mort, elle pria dès le matin qu'on lui donnât le saint viatique; et comme on s'obstinait à le lui refuser, son état n'inspirant aucune inquiétude, elle demanda que du moins on lui permît de faire la sainte communion, puisqu'elle était encore à jeun. On se rendit à ses instances; et quand elle vit entrer son Bien-Aimé, elle entr'ouvrit les bras, et, avec des ardeurs que les témoins de cette scène se sont déclarés impuissants à peindre, elle le remercia de venir à elle. C'était la dernière fois qu'elle recevait son Dieu sur la terre. Elle le savait; et après la cérémonie elle dit à la petite sœur des Claines qu'elle avait communié en forme de viatique, parce qu'elle touchait à sa fin.

Toutes celles qui purent l'approcher dans cette dernière journée admiraient la joie extraordinaire qui se peignait sur son visage. C'étaient de continuels élans : « Ah ! quel bonheur d'aimer Dieu ! Aimons-le, aimons-le ! mais que ce soit parfai-

tement! » Un instant seulement, la pensée de la justice divine traversa son esprit. On la vit trembler, baiser humblement et ardemment son crucifix. « Miséricorde, mon Dieu! miséricorde! » Mais ce ne fut qu'un éclair. Elle se replongea dans le Cœur de Jésus, et une sérénité radieuse reparut sur son front pour ne plus le quitter.

A un certain moment, après avoir dit avec un grand élan : « Que veux-je au ciel, et que puis-je désirer sur la terre, que vous seul, ô mon Dieu! » elle appela sa petite infirmière et lui dit : « Irai-je encore loin? » Et comme celle-ci répliquait que, selon le sentiment du médecin, elle n'en mourrait pas : « Ah! Seigneur, s'écria-t-elle, quand donc me retirerez-vous de ce lieu d'exil! » Elle se fit réciter les litanies du sacré Cœur de Jésus, celles de la sainte Vierge, et voulut qu'on invoquât saint Joseph, saint François de Sales et son ange gardien, pour qu'ils vinssent l'assister. Après quoi elle retomba dans le silence pendant plusieurs heures.

Sur le soir, une dernière pensée d'humilité, de désir de vie cachée commença à la préoccuper. Elle appela la sœur de Farges, et lui demanda de brûler tout ce qui restait de ses écrits, et en particulier le *Mémoire* qu'elle avait rédigé sur les ordres du Père Rollin. La sœur sentit le péril, et lui insinua doucement qu'il serait plus parfait de s'en remettre à ses supérieures, et de tout abandonner à la sainte obéissance. Elle n'insista pas. Et comme la sœur de Farges s'attendrissait en la voyant si pénétrée de sa mort prochaine, la Bienheureuse lui répéta ce qu'elle

avait déjà dit plusieurs fois : que sa mort était nécessaire à la gloire du Cœur de Jésus.

Ainsi se passèrent la journée et la nuit du 16 octobre. Au matin du 17, dont elle ne devait pas voir le soir, elle fut assaillie de quelques légères défaillances, et elle demanda le saint viatique. Le médecin, appelé en toute hâte, déclara que rien ne pressait et qu'elle n'en mourrait pas. « Vous verrez, » dit la sainte; et quand il fut parti, elle dit à la sœur de Farges, au sujet du saint viatique qu'on venait de lui refuser : « Heureusement j'ai prévenu. Je me doutois qu'on ne me croiroit pas si mal, et j'ai communié hier à cette intention. »

Ce dernier mot du médecin ayant rassuré la communauté, chacune des sœurs se rendit à ses occupations ordinaires. Il ne resta auprès d'elle que la sœur de Farges, avec laquelle elle s'entretint des ineffables excès de l'amour de Dieu. Elle parlait peu, mais à mots enflammés. Vers les sept heures du soir, une légère convulsion ayant agité ses membres, la sœur des Claines courut chercher la supérieure. A ce moment rentrait la sœur de Farges, qui, pensant que ce n'était qu'une crise passagère, essaya de l'arrêter. « Laissez-la faire, dit la Bienheureuse, il en est temps. » La supérieure arrive, et veut envoyer chercher le médecin : « Ma Mère, dit Marguerite-Marie, je n'ai plus besoin que de Dieu seul, et de m'abîmer dans le Cœur de Jésus-Christ. »

En un instant toutes les sœurs, averties qu'elle est à l'extrémité, accourent, se prosternent au pied de son lit, fondant en larmes. Elle recueille un reste

de forces pour les conjurer d'aimer Dieu, mais sans partage et sans réserve; puis elle avertit qu'il est temps de lui donner l'extrême-onction.

Le prêtre entre et commence la cérémonie. La sainte priait, recueillie, absorbée. Tout à coup elle se soulève, pour présenter ses membres aux dernières onctions. A ce moment, deux sœurs se précipitent pour la soutenir dans leurs bras, emportées par le seul mouvement de l'affection qu'elles avaient pour la Bienheureuse. Ces deux sœurs, qui s'étaient levées si spontanément, c'étaient : à droite, la sœur Péronne-Rosalie Verchère, et, à gauche, la sœur de Farges; celles mêmes auxquelles la Bienheureuse avait prédit qu'elle mourrait dans leurs bras. Elles n'y avaient pas pensé, et ne s'en souvinrent qu'après, ainsi qu'elles l'ont affirmé sous la foi du serment. A la quatrième onction, elle expira doucement dans leurs bras, en prononçant le saint nom de Jésus. C'était le 17 octobre 1690, à sept heures du soir. Elle était âgée de quarante-trois ans deux mois et vingt-quatre jours.

« Pendant que la Bienheureuse, consumée par les ardeurs séraphiques, s'en allait jouir des suaves embrassements du Cœur de Jésus[1], » une beauté inconnue se répandait sur son visage; ses traits, si délicats et si purs, prenaient une expression céleste. Les deux jeunes sœurs qui la soutenaient dans leurs bras recevaient une telle commotion d'amour divin, que l'une d'elles, la sœur Verchère, faisait au lende-

[1] Décret de béatification.

main, à peine âgée de vingt-quatre ans, le vœu du plus parfait, et que la seconde, la sœur de Farges, se vouait à cette vie d'extraordinaire sainteté qui la fit surnommer une seconde Marguerite-Marie. Le médecin, à genoux au pied du lit, ne revenait pas de son étonnement, et disait qu'ayant vécu par amour, il n'était pas surpris qu'elle fût morte d'amour. On n'entendait par toute la maison qu'un cri : La sainte est morte! Et ce cri ayant franchi les grilles, en un instant la ville entière fut dans les parloirs, demandant à la voir une dernière fois.

On la descendit, en effet, dans le chœur, et deux jours entiers s'écoulèrent à faire toucher à sa dépouille virginale des chapelets, des médailles, des crucifix. Des témoins entendus au procès de canonisation ne savent comment peindre cet empressement des foules, cette vénération enthousiaste, ce recueillement ému, et cette suave odeur de sainteté qui s'exhalait des restes de la vierge. Le sacrifice était fini; mais l'encensoir fumait encore et embaumait l'Église.

Le soir du second jour, un clergé nombreux se réunit pour les funérailles. On ensevelit la vierge illustre sous une dalle du chœur, à peu près à l'endroit où elle était à genoux lorsque Notre-Seigneur lui apparut. La première partie du grand drame du sacré Cœur, la partie intime, était terminée; la seconde allait commencer.



CHAPITRE SEIZIÈME

LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS COMMENCE A TRANSPIRER DANS LE MONDE. COLÈRE DES UNS, ENTHOUSIASME DES AUTRES

Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania?

Pourquoi les nations ont-elles frémi, et pourquoi les peuples ont-ils fait de vains complots?

(Psalm. II, 1.)

Venient, et adorabunt.

Ils viendront, et ils adoreront.

(Psalm. LXXXV, 9.)

« La sainte est morte. » Il n'y a donc plus d'obstacles à la gloire du Cœur de Jésus! Le pur albâtre est brisé; que le parfum se répande! C'est ce qu'avait annoncé la Bienheureuse, et ce qui arriva. A peine la vierge eut fermé les yeux, que les secrets cachés dans la profondeur des monastères de Paray, de Dijon, de Moulins, de Semur, s'échappèrent. Le Père Croiset publia la *Vie abrégée* de la sainte. L'incomparable *Mémoire* de Marguerite-Marie vit le

jour. Et en un instant le bruit des grandes révélations du sacré Cœur emplit la France et l'Eglise.

Il semble qu'une telle révélation, si elle n'était pas accueillie avec enthousiasme par tous, aurait dû ne rencontrer d'opposition nulle part. Car qu'y a-t-il de plus naturel que la dévotion au Cœur de Jésus? Qu'y a-t-il qui sorte plus lumineusement des entrailles du christianisme et de l'humanité? Partout et toujours on a *honoré* le cœur de l'homme : comment donc s'étonner que nous *adorions* le Cœur de l'Homme-Dieu?

Le cœur est l'organe de l'amour. A peine né, avant même de mettre la main sur son front et de dire : Je pense; l'homme a mis la main sur son cœur, et il a dit : J'aime. Était-ce inspiration de Dieu, sens intime, mouvement instinctif? Quoi qu'il en soit de cette première impression, on n'en est pas revenu depuis six mille ans. Prenez les plus grands génies de l'antiquité : Moïse [1], Job [2], David [3], Salomon [4], Isaïe [5]; prenez Homère [6], Euripide [7],

1 Deuteron. vi, 5. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. — Ibid., x, 12; xi, 13; xxx, 2. — Jud. v, 9. Cor meum diligit principes.

2 Job xxix, 13; xxxi, 9.

3 Psalm. lxxii, 26. Defecit caro mea et cor meum. Deus cordis mei et pars mea in æternum.

4 Cant. iv, 9. Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, in uno crine colli tui. — Ibid., v, 2. Ego dormio, et cor meum vigilat. — Prov. ii, 21. Præbe, fili mi, cor tuum mihi.

5 *Passim*, plus de 10 endroits.

6 Τὴν περὶ κῆρι φίλησε πατὴρ καὶ πότνια μήτηρ. (Hom., *Il.*, 286.) — Ὅν περὶ κῆρι φιλεῖ Ζεύς. (Hom., *Od.*, 245.)

7 Καρδίαν κατέσχετο ἔρωτι δεινῇ. (Eur., *Hipp.*, 26.)

Théocrite [1], Ovide [2], Plaute [3]; pour eux comme pour saint Augustin, le Dante, le Tasse, Shakespeare, Corneille, Bossuet, Racine; pour les auteurs sacrés comme pour les auteurs profanes, le cœur est le siége des grandes affections. Il s'émeut dans le bonheur; il se contracte dans la tristesse; il bat plus fort et plus vite dans l'enthousiasme; il se brise quelquefois dans l'amour, comme ces instruments sonores qui éclatent sous la passion du grand artiste qui les touche.

Il n'y a rien de plus divin, dans l'ordre des choses naturelles, que l'union de notre âme et de notre corps. Si nos moyens d'investigation étaient plus perfectionnés, nous aurions dans les moindres sinuosités du cerveau la révélation des plus imperceptibles pensées de notre esprit; de même, si une main délicate, la main d'un ange par exemple, était posée sur notre poitrine, on connaîtrait les plus

1 Οὐχ ὅλας φιλέειν μ'ἐθέληισθ ἀπὸ καρδίας. (Théocr., XXIX., 4.) — Ἀλλ εἴπερ ἐκ τῆς καρδίας μ. ὄντως φιλεῖς. (Aristoph., *Nub.*, 86.)

2 Virginibus cordi, grataque forma sua est.
(Ov., *Medic. fac.*, 32.)

Molle, cupidineis nec inexpugnabile telis
Cor mihi, quodque levis causa moveret, erat.
(Ov., *Trist.*, IV, 10, 65.)

3 Corde amare inter se.
(Plaute, *Capt.*, II, 3, 60.)

Meum mel, meum cor, mea colostra.
(Id., *Pœn.* I, 2, 154.)

Nunc demum sum liber, meum corculum
(Id., *Cas.*, IV, 4, 14.)

Expressions usuelles chez tous les auteurs latins : *cordi esse, cordi habere.* Voir Forcellini, *Lexicon totius latinitatis.*

légers mouvements d'amour, bon, mauvais, élevé, pur, noble, médiocre, misérable, qui à chaque minute font palpiter notre cœur.

Aussi, dans tous les temps, sous tous les cieux, quand on a voulu avoir un emblème d'amour, on a représenté le cœur. Un peu moins, je le sais, dans l'antiquité, parce que l'homme alors aimait avec ses sens; beaucoup au contraire, et exclusivement, dans les temps chrétiens, parce qu'on y aime avec le cœur.

L'antiquité cependant, si plongée dans les sens, n'a pas ignoré l'amour pur, idéal; et la représentation du cœur n'y était pas inconnue. Je n'ai presque rien trouvé, il est vrai, chez les Grecs, ce peuple léger, si ce n'est quelques bagues et quelques médailles où le cœur est gravé comme souvenir et comme emblème[1]. Les Égyptiens, au contraire, si profonds de pensée, estimaient que chez l'homme le cœur était tout; et dans le scarabée divin qui reposait sur la poitrine de l'Égyptien, il y avait une mention spéciale du cœur, ce grand ressort de tout

1 Cœur. « Cette forme est très-ancienne dans les arts. On la retrouve dans les médailles de *Cardia* dans la Chersonèse de Thrace. C'est un signe indicatif du nom de la ville, qui signifie cœur. » (*Dictionnaire des beaux-arts,* par Millin, membre de l'Institut. Paris, 1838.) — « Je me rappelle, nous écrit de son côté le savant archéologue autunois M. Bulliot, avoir vu autrefois un anneau (dans la collection Jaubert, à Moulins-Engilbert) portant un cœur avec une légende grecque, σοφός. Malheureusement la collection est dispersée, sans moyen de se renseigner aujourd'hui. » Voir aussi un miroir en bronze, dans la collection de M. Dobrée, à Nantes, représentant Éole au milieu des Alcyons, encadré par une bordure de cœurs.

l'homme[1]. Il en était de même des Romains, et avant eux des Étrusques, dont Cicéron disait qu'ils étaient les plus religieux de tous les peuples. Ils suspendaient au cou de leurs jeunes gens des bijoux, et souvent ils leur donnaient la forme de cœur, pour leur rappeler, dit un auteur païen, que sans cœur il n'y a pas d'homme[2]. Et avant même la jeunesse, comme si elles avaient craint qu'une telle leçon arrivât trop tard à leurs enfants, les mères l'attachaient

[1] Renseignement dû à l'obligeance de M. François Lenormand. C'est une des preuves nouvelles que fournit la science des longs rapports du peuple juif avec les Égyptiens; car on sait que dans la Bible le cœur est tout. Celui qui veut savoir à quel point cela est n'a qu'à ouvrir une concordance au mot *Cor*.

[2] « Nonnulli credunt ingenuis pueris attributum, ut *cordis figuram in bulla ante pectus annecterent*, quam aspicientes, ita demum se homines cogitarent, si corde præstarent. » (Macrob. *Saturn.*, I, 6.) — « D'autres croient que l'on accorda aux enfants de condition libre le droit de porter sur la poitrine *un ornement en forme de cœur,* afin qu'en le regardant ils s'entretinssent dans l'idée qu'on n'est vraiment homme que par le cœur. » (*Traduction de Ch. de Rosoy*. Paris, Didot, 1827.) — « Selon d'autres, *cette bulle en forme de cœur* que les enfants libres portaient sur la poitrine, etc. » (*Traduct. nouvelle, par Henri Decamps*. Paris, Panckouke, éditeur, 1845.) — « Ces bulles, dit Montfaucon, étaient creuses par dedans pour y mettre des préservatifs, selon Macrobe. Il s'en trouve en forme de cœur *quantité*, et d'autres rondes... » (Montfauc., *Antiquités expliquées*, t. III.) Aux planches, Montfaucon donne deux bulles où le cœur est gravé, et trois qui en ont la forme. (Pl. XXXVII.) Voir au Vatican deux belles bulles en or, en forme de cœur. (IX[e] salle, *Museo Gregoriano-Et Tusco.*) Voir aussi un bijou en bronze, en forme de cœur, avec un anneau pour le porter au cou. Ce bijou a été trouvé dans les fouilles de Vulci. (Id., VIII[e] salle.)

à la boucle des cheveux de leurs premiers-nés[1]. Les Gaulois, si bons, si ardents, si tendres, et, Tacite le dit, si chastes, n'avaient pas été étrangers à cette grande doctrine. Il y a des raisons de croire que leurs femmes portaient un cœur suspendu au cou[2], et que les époux avaient à leurs doigts un anneau où l'on avait gravé deux cœurs unis[3].

Quand le christianisme parut, ce qui n'était qu'un germe dans l'antiquité s'épanouit au soleil plus chaud de l'Évangile. Ces bulles d'or que les jeunes

1 « On la donnait aussi aux petits enfants, mais alors on la plaçait sur le front. » (Montfaucon, *Antiquités expliquées*, supplém. 46.)

2 Voir, au musée de Besançon, un cœur trouvé dans un tumulus gallo-romain d'Eternoz (Doubs). Ce cœur est composé avec une espèce de pâte, entourée d'un filigrane d'argent fort bien travaillé, avec un anneau pour le pendre au cou. Ce magnifique bijou gallo-romain a été trouvé avec des bracelets, coutelas, fibules, etc. — Voir aussi au musée de Saint-Germain-en-Laye, dans la salle qui porte le nom de *salle mérovingienne*, un second cœur semblable à celui-là : même pâte, mêmes dimensions; mais travaillé avec moins de délicatesse et de goût. — Voir au musée d'Orléans une petite médaille en or, de forme ronde, où se trouve gravé un cœur. Il y a un petit anneau, ce qui prouve qu'elle était portée au cou. Ces trois bijoux, très-précieux, sont gallo-romains; mais il est difficile d'en préciser l'époque. — Voir enfin un cœur en bronze, trouvé dans la forêt de Compiègne, et d'une grande antiquité. (Musée de Saint-Germain, salle de Mars.)

3 Les bagues en or et en argent trouvées à Veillois (Poitou) se terminent par deux cœurs accostant le chaton, formé par une pâte de verre gravée. Ces anneaux gallo-romains sont très-nombreux. J'en ai vu trois au musée de Nantes, un dans la collection particulière de M. Parenteau, à Nantes. Ces anneaux sont-ils païens ou chrétiens? Il est difficile de le dire, les sujets gravés sur les pâtes étant trop mal conservés.

gens païens portaient au cou, remplies d'amulettes, on les remplit des reliques des saints et des martyrs, ou bien on y grava leur image, et on leur donna de plus en plus la forme de cœur [1]. Cette forme, cette image du cœur, on se plut à la multiplier; on la grava sur le pied des vases sacrés [2], sur la couronne des rois [3]; on la peignit et on la broda dans les tissus les plus précieux du moyen âge [4]; on aima à la re-

[1] Voir, sur cet usage des chrétiens de porter des *Agnus Dei*, des empreintes de cire pascale en forme de cœur sur la poitrine, le grand travail de Fanciroli. (*La Bulla d'oro de' fanciulli romani.* Romæ, 1732, p. 14.) Voir aussi au Musée de Cluny (*bijoux trouvés dans la Seine, quai des Orfèvres*) neuf exemples de cœurs portés au cou (XII[e], XIII[e] siècles). Souvent le cœur est évidé, et au milieu il y a une statuette de saint.

[2] Le vase le plus remarquable à ce point de vue est ce qu'on appelle le calice de Gourdon (au musée des médailles, à Paris). Ce n'est pas un calice; c'est très-probablement un vase de saintes huiles pour la confirmation. Sur le plateau se trouve une croix latine, cantonnée de quatre cœurs. Ces cœurs sont les uns en grenats, les autres en turquoises. Le petit vase est lui-même orné d'une guirlande formée par des cœurs. Ce monument précieux fut trouvé avec des monnaies d'or du VI[e] siècle, de 518 à 527, sous le règne de l'empereur Justin.

[3] Je hasarde ceci en tremblant, n'ayant pas vu l'original, et n'en connaissant qu'un dessin. Il semble que sur la célèbre couronne de fer qui est à Monza, couronne de style byzantin, ornée d'émaux, il y a quatre cœurs placés aux quatre angles. (Du Sommerard, *Les Arts au moyen âge,* Album, X[e] série, planche XIV, n° 6.)

[4] Voir les riches étoffes de soie conservées à Aix-la-Chapelle. Sur une de ces étoffes byzantines, fond vert et rouge, on voit des cygnes affrontés, et sur la bande une suite de cœurs également affrontés. (*Mélanges* d'*archéologie*, par les PP. Charles Cahier et Arthur Martin. Paris, Poussielgue, 1851, tome II, pl. XII.) Voir aussi, à Fontevrault, la statue d'Isabelle d'Angoulême, femme de Jean Sans-Terre, morte en 1218. Sur le corsage de sa robe, trois cœurs renversés. (*Annales archéol*, V, p. 281.)

trouver jusque dans les jeux et les délassements de la vie[1]; surtout on la grava sur les anneaux de mariage[2]; on la suspendit aux autels, et on la plaça sur les tombes comme un souvenir et comme le symbole d'une affection qui survivait à la mort[3].

Bientôt la chevalerie parut, et comme elle avait besoin d'un signe mystérieux pour cacher et révéler à la fois celui dont le casque couvrait le visage, on créa le blason. Et aussitôt que le blason eut été créé, le cœur y apparut. Il étincelle, sous mille formes diverses, dans les armoiries des plus antiques familles de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, etc. : un cœur blessé; un cœur enflammé; deux cœurs unis; un cœur couronné; un cœur traversé d'une flèche, etc.; révélation discrète de ce cœur délicat, sensible, aimant, blessé, heureux, triste, qui battait sous la rude armure de fer[4].

1 Ce n'est pas le lieu de faire une dissertation sur le jeu de cartes. On sait son antiquité, et le rôle qu'y joue le *cœur*.

2 Voir les deniers à épouser du XIVe, XVe siècle; les bagues de mariage. Il y en a des quantités, et toujours deux cœurs unis, avec une variété infinie de devises les plus délicates.

3 Voir, dès la primitive Église, le « Marbre du cimetière de Sainte-Agnès (V. Boldetti, *Osservationi supra i cimiteri;* Roma, 1720, p. 373), où trois cœurs exactement formés entourent une petite ouverture grillée, destinée selon toute apparence à laisser l'œil pénétrer dans l'intérieur d'un tombeau ». (*Diction. des antiq. chrétiennes,* par l'abbé Martigny. — Cœur.)

4 En France, par exemple, les familles de :

Lemin de Bransac, *trois cœurs d'argent,* posés deux en chef et l'autre à la pointe de l'écu.

Du Garreau (en Limousin et en Périgord), d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'*un cœur de même,* ayant une croix aussi d'or.

On ne devait pas s'arrêter dans cette voie, et de plus grands hommages, plus vivants, plus saisissants, allaient montrer ce qu'est le cœur dans la pensée de l'humanité. Après tout, elles étaient bien froides, ces représentations du cœur, en or, en argent, en pierres précieuses! Pourquoi, quand un homme était mort, un grand homme, un héros, un bienfaiteur, un saint, n'entr'ouvrerait-on pas respectueusement sa poitrine? pourquoi n'en tirerait-on pas son cœur, cette relique sacrée de l'amour, et, l'embaumant dans tous les parfums de la reconnaissance, ne le garderait-on pas comme un souvenir? On le fit partout. Partout on conserva le cœur de l'homme; on le porta même en triomphe;

De Lestang (en Berri), *deux cœurs* appointés au bas de l'écu.

D'Arnoult, d'argent à un chevron de gueules, accompagné de *trois cœurs de même,* posés deux en chef, l'autre à la pointe de l'écu.

De Cuers de Cogolin, d'azur à une face d'or, accompagné de *trois cœurs de même,* posés deux en chef et un en pointe.

De Cursai, d'argent à *un cœur enflammé* de gueules, soutenu d'un croissant aussi de gueules.

Lemercier de Maisoncelle, d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'*un cœur aussi d'or.*

En Angleterre, les familles de :

Catacart, une main tenant un *cœur couronné* au-dessus du blason; au centre du blason, *un cœur sans couronne.*

Cockburn, un *cœur simple* au centre du blason.

Douglas, *deux cœurs couronnés.*

Johnstone, *un seul cœur couronné.*

Morton, *deux cœurs couronnés.*

Queensberry, *deux cœurs couronnés.*

Torphichen, *quatre cœurs couronnés.*

on lui fit de solennelles et exceptionnelles sépultures, et il n'est pas une de nos cathédrales qui ne conserve quelque exemple, touchant ou sublime, de cette vénération de l'homme pour le cœur de l'homme[1].

Bientôt une pensée plus délicate encore se fit jour. Sur le bord de la tombe, cherchant ce qu'il pourrait laisser à ceux qu'il avait tendrement aimés, dédaignant l'or et l'argent, capables au plus de rémunérer les services inférieurs, l'homme conçut la pensée de laisser son cœur à ceux qui lui étaient le plus chers. C'était leur léguer, sous une forme symbolique, l'amour dont il avait été consumé. L'incinération n'avait pas permis aux anciens ce legs touchant et sublime. Il devint universel dans les temps chrétiens. Les rois, les reines, les princes, les évêques, les saints eux-mêmes firent de telles donations; et quand on parcourt nos vieilles basiliques, nos antiques abbayes, Saint-Denis, par exemple, ou Fontevrault, on rencontre à chaque instant des urnes en marbre, en albâtre, en bronze, qui renferment le cœur d'un roi, d'une reine, d'un prince; lesquels, possédant des terres immenses, ont déclaré que ce

[1] Voir entre autres, à Saint-Denis : Une urne de marbre blanc, sculptée par Jean Goujon, contenant jadis le cœur de François Ier. — Une colonne torse, surmontée d'une urne en bronze sur laquelle trois Amours soutiennent un cœur; dans l'urne avait été renfermé le cœur de Henri III. — Une autre colonne sculptée, surmontée d'une urne qui avait aussi contenu le cœur de François II. — Voir, à Nantes, le magnifique bijou en or où fut renfermé le cœur de la reine Anne de Bretagne, épouse du roi Louis XII, etc.

qu'ils pouvaient léguer de plus précieux à ceux qu'ils aimaient, c'était leur cœur [1].

Voilà l'histoire de l'humanité. A tort ou à raison, depuis six mille ans, elle estime que, s'il y a quelque chose qui ait un peu de valeur sur cette pauvre terre, c'est l'amour; et que le sanctuaire de l'amour, son tabernacle, son ciboire consacré, c'est le cœur. Elle méprise tout le reste. Elle n'estime que cela. Elle porte en triomphe, non pas la poussière de l'épée de l'homme, ni la poussière de son sceptre, ni même la poussière de son génie; sur toute la surface du monde elle n'a jamais porté en triomphe que la poussière de son cœur. Et plus ce cœur a été bienfaisant, noble, élevé, pur, battant pour les autres et non pour lui, plus elle lui a fait des honneurs exceptionnels. Qu'est-il donc étonnant que le jour où apparut un Cœur qui surpassait tous les cœurs on ait éprouvé pour lui un enthousiasme sans égal? Ce n'eût été qu'un cœur d'homme, on l'aurait porté en triomphe; mais c'était le Cœur de l'Homme-

[1] Par exemple, Richard Cœur-de-Lion, qui, en mourant (1199), légua son corps à Fontevrault, *son cœur à Rouen.* — De même, le cœur de Jean Sans-Terre fut déposé à Fontevrault (1216), dans une coupe d'or, près du tombeau de Henri II, roi d'Angleterre, mort en 1189. — A Fontevrault, le tombeau d'Isabelle d'Angoulême (1218) contenait également un vase d'or renfermant le cœur du roi Henri III, fils de cette princesse. — De même encore, Henri IV donne aux Jésuites son château de la Flèche pour y établir un collége où il veut que son cœur soit gardé. (Duruy, *Hist. de France,* ch. LI, § 5.) — Sainte Chantal donne son cœur à la Visitation de Paris, etc. etc. Il y a des milliers d'exemples de cet usage.

Dieu. L'hommage ne pouvait plus suffire, il fallait l'adoration.

C'est ici que l'on se heurte à un de ces problèmes, comme il y en a des milliers dans l'histoire de notre pauvre humanité. Tant qu'il ne s'était agi que d'aimer, d'honorer, d'exalter le cœur de l'homme, il n'y avait pas eu une objection; dès qu'il fut question du Cœur de Jésus, ce fut un déchaînement.

Chose singulière! les plus grandes idées, les conceptions les plus légitimes et les plus touchantes, dès que la religion les consacre, on les rejette. Qu'y a-t-il de plus beau, de plus lumineux, que l'unité de l'espèce humaine, la fraternité de tous les hommes et de tous les peuples? Supposez que la Bible enseignât le contraire; avec quelle indignation, quels efforts de science on établirait que nous sommes tous frères! Mais non, parce que la Bible le dit, on dépense des trésors d'esprit, d'érudition, pour établir que nous n'avons rien de commun avec les nègres; en revanche, nous sommes les enfants des singes. Pareille chose arriva quand il fut question du Cœur de Jésus. A peine ce signe doux et auguste commença à se lever sur le monde, qu'il y eut comme une révolte universelle. Jansénistes, rationalistes, beaux esprits, académiciens, et des prêtres, hélas! et des évêques prirent la plume, et il n'y eut point de raillerie et de mépris sous lesquels on n'essayât de faire succomber cette tendre et profonde dévotion.

Les uns disaient que c'était une dévotion nouvelle. Comme si l'Église s'était interdit, et pouvait

jamais s'interdire les dévotions nouvelles! Une dévotion n'est pas un dogme; c'est un acte d'amour. Demander à l'Église de n'avoir pas de dévotions nouvelles, c'est demander à un foyer ardent de ne pas pousser vers le ciel de nouvelles étincelles; c'est demander à un cœur qui aime de s'enfermer dans les mêmes manifestations de tendresse, et de ne rajeunir jamais, par une expression nouvelle, l'immuable amour qui fait le fond de son âme. Il y a dix-huit cents ans que Jésus-Christ est mort sur une croix et que l'Église s'agenouille à ses pieds, l'y adore et l'y aime; mais n'imaginez pas qu'elle ait eu, à toutes les époques, la même manière de lui témoigner cet amour. Il y a des temps où ce qu'elle baisait de préférence, c'étaient ses pieds qui s'étaient fatigués pour nous; et d'autres où ce qui touchait le plus profondément les âmes, c'était son front couronné d'épines, sa sainte face sillonnée de larmes. Aujourd'hui nous montons jusqu'à sa poitrine, et nous baisons son Cœur, afin de nous réchauffer et de nous embraser davantage. Étranges gens que vous êtes, vous qui attaquez l'Église! Si nous ne marchons pas, si nous nous enfermons dans nos dogmes immuables, vous dites que nous sommes des momies. Et si nous marchons, si nous déployons l'amour qui est en nous, vous dites que nous inventons des nouveautés; ignorant ainsi et blasphémant le double et sublime caractère de l'Église : l'immutabilité de la foi et la marche de l'amour!

D'autres disaient que c'était une dévotion absurde. Comment! absurde d'honorer le cœur d'un père!

d'aimer, de vénérer, de conserver avec un pieux respect le cœur d'une mère! Mais ils étaient si furieux de voir que le Cœur de l'Homme-Dieu recevait les adorations de la chrétienté, qu'ils en venaient jusqu'à nier le cœur de l'homme. Afin de pouvoir poursuivre ce noble organe dans la poitrine même de l'Homme-Dieu, ils préféraient donner un brutal démenti à l'humanité tout entière, qui a toujours placé dans le cœur le siége des affections. Ils appelaient le cœur de l'homme *un petit morceau de chair*[1], *un muscle*[2], et dans le tableau du Sacré-Cœur, ils ne voyaient qu'*un grand foie rayonnant*[3], indiquant assez, par cette fureur, qu'un coup décisif venait de leur être porté.

D'autres enfin, c'étaient les délicats, trouvaient cette dévotion trop matérielle. Adorer la chair, la matière, disaient-ils, quelle dégradation! Comme s'il était venu à l'esprit de qui que ce fût de séparer le Cœur matériel de Jésus-Christ du feu sacré de son amour, auquel nous adressons nos vénérations et nos hommages! Comme si le Cœur de Jésus-Christ était plus matériel que n'étaient ses pieds et ses mains que nous baisons; sa couronne d'épines que nous portons en triomphe; sa croix de bois qu'il a teinte de son sang et devant laquelle, pour cette raison, nous nous mettons à deux genoux! Non, ce qu'ils refusaient d'adorer, ce n'était pas la chair; l'heure approchait où ces délicats allaient l'adorer, vivante

1 *Lettre pastorale* de Scipien Ricci, évêque de Pistoie.
2 *Histoire des sectes religieuses*, t. II, p. 246.
3 *Ibid.*, p. 269.

et souillée, dans le sanctuaire profané de Notre-Dame; ce qui les effrayait, c'était la chair souffrante et meurtrie. Ils faisaient semblant de dire que c'était une dégradation de l'adorer; mais au fond ils sentaient bien que l'adoration de la chair meurtrie de Jésus-Christ, c'est la condamnation de toutes les déchéances de la chair, l'apothéose de l'amour pur, la glorification du sacrifice; c'est-à-dire l'honneur rendu à ce qu'il y a de plus grand, de plus noble, de plus intellectuel et de plus divin dans le cœur.

Heureusement, plus haut que l'homme, il y a l'humanité. Plus haut que les partis étroits, violents, surperficiels, qui s'évanouissent comme la passion, comme la colère, il y a l'humanité sereine qui écoute les mauvaises raisons, qui sourit et qui passe outre.

Ce fut ce qui arriva ici. Correspondant aux besoins les plus profonds de l'âme humaine, répondant suavement, efficacement, aux tristes plaies de cette époque, la dévotion au Cœur de Jésus commence, dès le lendemain de la mort de la Bienheureuse, sa marche triomphante. Les Visitations donnent le signal. Déjà Paray, Dijon, Moulins, Semur, avaient arboré la bannière du Cœur de Jésus; on voit, dans les années suivantes, tous les autres monastères se ranger à l'envi autour d'elle : en 1690, Marseille, Montbrison, Nantes; en 1691, Autun, le premier de Lyon, Fribourg, le deuxième de Rennes; en 1692, Besançon, Blois, Loudun; en 1693, Aix, Bordeaux, Bourges, Forcalquier, Langres, le deuxième de Lyon, Nevers, Valence, Tou-

louse; en 1694, Dieppe, Thonon, le deuxième de Marseille, Salins; en 1695, Chaillot, Périgueux, Pont-à-Mousson, Montargis, Blois; en 1696, Nancy, Aurillac, Romans, Naples; en 1697, le premier de Rouen, Rumilly, Arone, Caen, Condrieux; en 1698, le deuxième de Paris, Orléans, Mamers, Vannes; en 1699, Montferrand; en 1700, Troyes, Metz, Saint-Étienne, et peu après Amiens, Auxerre, etc. Le siècle est à peine fini, il n'y a que dix ans que la Bienheureuse est morte, et déjà toutes les Visitations se sont levées les unes après les autres pour se consacrer au Cœur de Jésus. Nous serions infinis si nous voulions noter tous les faits touchants, gracieux, sublimes, tous les épisodes charmants qui signalèrent cette marche triomphante du culte de l'amour de Jésus à travers les Visitations. Chacune d'elles y puise la force de demeurer fervente au milieu des abaissements du XVIIIe siècle, et d'y rester tendre et aimante en face des sophismes glacés du jansénisme. Et ce feu sacré que la Visitation garde avec tant de soin, si tristes que soient les temps, elle le rayonne à travers ses grilles. Chaque communauté est le centre d'une confrérie du Sacré-Cœur, où toute la contrée voisine se réchauffe; et pour ne citer qu'un fait : en 1698, huit ans après la mort de la Sainte, la confrérie de Dijon comptait douze à treize mille associés, non-seulement en Bourgogne, en France, mais en Espagne, en Angleterre et en Allemagne.

Un tel mouvement n'eût pas été possible si les évêques de France, supérieurs-nés de toutes les Visita-

tions, ne l'eussent pas approuvé. Aussi on les trouve partout, bénissant les chapelles, érigeant les confréries, présidant eux-mêmes à ces premières fêtes si intimes, si recueillies et si douces du Cœur de Jésus, dans l'intérieur des monastères.

Bientôt même ils lui ouvrent leurs cathédrales. En 1688, Charles de Brienne, évêque de Coutances, établit dans son diocèse la fête du sacré Cœur de Jésus. En 1694, Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, ordonne qu'elle sera célébrée dans sa métropole. En 1719, François de Villeroy, archevêque de Lyon, publie un admirable mandement en faveur de la dévotion au sacré Cœur, qu'il établit, lui aussi, dans toutes les églises de son diocèse. « Chose remarquable : l'évêque d'Autun, sollicité par cinq monastères à la fois, n'accorda la permission de faire cette fête, avec messe et office propres, que l'année 1713; vérifiant ainsi contre toute vraisemblance une parole de la Bienheureuse qui avait annoncé que la fête du Sacré-Cœur s'établirait dans toute la France avant d'être autorisée dans le diocèse même où cette dévotion avait pris naissance[1]. »

Ainsi, en vingt années, la dévotion au Cœur de Jésus avait déjà fait le tour de la France. Cependant cette marche triomphante du culte de l'amour était encore lente et timide, jusqu'à ce que tout à coup, en 1720, trente ans après la mort de la Bienheureuse, un fait extraordinaire vint la précipiter.

La peste, arrivée d'Orient, s'était abattue sur la

[1] Daniel, *Histoire de la Bienheureuse*, p. 430.

ville de Marseille, et y avait déjà moissonné quarante mille hommes. Un silence de mort planait sur les rues et sur les places publiques encombrées de cadavres. Vainement on avait eu recours aux prières et aux pénitences. Rien n'avait pu désarmer la colère divine, lorsque le saint évêque de Marseille, Mgr de Belsunce, reçut une inspiration céleste. Elle lui vint d'une religieuse de la Visitation, la mère Anne-Madeleine Rémusat, auprès de laquelle il venait souvent réchauffer son cœur et enflammer son courage, et qui ne cessait de l'exhorter à mettre tout son espoir dans le Cœur adorable de Jésus. Un jour donc, le 1er novembre 1720, comme un autre Borromée, il sortit de son palais, accompagné de tous les religieux, de tous les prêtres, de toutes les âmes saintes, pieds nus, la corde au cou, la croix entre les bras; et quand il fut arrivé sur la principale place publique de Marseille, il s'agenouilla; et là, dans un silence qui n'était interrompu que par les sanglots et les gémissements de l'assemblée, il voua solennellement son diocèse au Cœur de Jésus. Dès ce moment la peste cessa avec un tel enchantement, qu'il n'y eut plus, à partir de ce jour, un seul enterrement à Marseille.

Mais comme le corps de ville n'avait pas voulu s'associer à cette démonstration, deux ans après, le fléau reparut. Alors, se repentant de leur faute, les échevins firent vœu d'aller chaque année, le jour de la fête du sacré Cœur, communier dans l'église de la Visitation, d'y offrir un flambeau de cire blanche orné de l'écusson de la ville, et d'assister le même jour à une procession publique. Aussitôt, nous en

avons les procès-verbaux signés de tous les magistrats, le fléau cessa avec la même rapidité que la première fois, et c'est de là que date, pour la ville de Marseille, cette dévotion du sacré Cœur qui a été si féconde pendant la révolution, et qui de nos jours s'est montrée avec tant d'éclat.

De tels événements ne traversent pas une contrée aussi chrétienne que l'était alors la Provence, sans y jeter une lumière. A l'exemple de l'illustre Henri de Belsunce, les archevêques d'Aix, d'Arles, d'Avignon, et les évêques de Toulon et de Carpentras s'empressèrent de donner des mandements pour l'établissement de la fête. Tout le Midi eut bientôt acclamé la dévotion du sacré Cœur.

C'est peu après, et dans des circonstances aussi favorables, que parut enfin la *Vie* depuis si longtemps attendue de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Elle avait pour auteur Mgr Languet, autrefois vicaire général d'Autun, supérieur de la Visitation de Paray, alors évêque de Soissons et plus tard archevêque de Sens[1]. Nul n'était mieux placé que lui pour connaître la Bienheureuse, puisqu'il avait été en relation de tous les jours avec ses contemporaines et ses disciples. Malheureusement la sécheresse du XVIIIe siècle avait un peu déteint sur lui; et d'autre part les violentes attaques des ra-

[1] *La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, du monastère de Paray-le-Monial, en Charolois, morte en odeur de sainteté en* 1690, par Mgr Jean-Joseph Languet, évêque de Soissons, de l'Académie française. A Paris, chez la veuve Mazières et Jean-Baptiste Garnier, 1729, 1 vol. in-4°.

tionalistes et des impies gênaient sa piété. Au lieu de raconter, il discuta. Il tâcha d'expliquer ce qu'il aurait fallu contempler. Le XVIII[e] siècle n'était pas fait pour comprendre une pareille figure, ni lui pour la peindre; et son œuvre, froide, incomplète, à la fois timide et indiscrète, augmenta la tempête qu'elle aurait dû conjurer[1].

Ceux qui n'ont pas eu occasion de feuilleter les écrits du XVIII[e] siècle, les pamphlets, les journaux, les poésies légères, ne peuvent pas se faire une idée de ce qu'il y eut alors de mépris, de raillerie, de colère contre la Bienheureuse et contre le sacré Cœur. J'ai eu entre les mains, à Dijon, un recueil manuscrit où se trouvent des vers de Piron, des noëls de la Monnaye, des lettres du président Bouhier, des sonnets de tous les beaux esprits de la Bourgogne au XVIII[e] siècle. Ce qu'il y a là de fades et sottes plaisanteries sur ce nom d'Alacoque que portait la Bienheureuse; ce qu'on y essaye de mauvais et stupides jeux de mots sur la dévotion au sacré Cœur; ce qu'on y lance de sarcasmes contre Mgr Languet, ne se peut concevoir. Et c'était bien autre chose encore dans les

1 Il suffirait pour justifier ce jugement de voir ce que Mgr Languet pensait de l'incomparable *Mémoire* de la Bienheureuse, un des plus rares monuments de la sainteté, et presque le seul où il soit possible d'entrevoir un peu cette grande âme : « A l'égard de la *vie* de cette fille, écrite par elle-même, je ne vous conseille pas de l'envoyer à Rome. Il y a quelque chose qui ne plairait pas; et *je vous conseille de ne jamais répandre cette pièce.* » (Lettre à la mère Élisabeth de la Garde, supérieure de Paray.) Voilà l'historien et voilà le siècle! Quant à Rome, Mgr Languet se trompait. Le *Mémoire* y fut traduit en italien, et parut sous les auspices de Benoît XIII.

pamphlets jansénistes. Qui voudrait parcourir les *Nouvelles ecclésiastiques,* l'organe principal de la secte, serait étonné des injures grossières vomies chaque matin contre le Cœur de Jésus et son humble Apôtre. L'Académie française, dont Mgr Languet était membre, y mettait un peu plus de forme. Là on se contentait de hausser les épaules et de dire en souriant que, pour qu'il se fût décidé à écrire la vie d'une fille si ridicule, il fallait que « Monsieur l'archevêque fût tombé en enfance ».

Pendant que les beaux esprits épuisaient ainsi leurs traits contre la dévotion du sacré Cœur, elle continuait sa marche, excitant des colères et soulevant des enthousiasmes, blessant et ravissant à la fois le cœur de l'homme. Déjà elle sortait de France et rayonnait dans tout le bassin de la Méditerranée. En 1733, elle s'établissait à Constantinople; en 1740, à Alep, à Damas, dans le Liban. La *Vie* de la Bienheureuse, traduite en arabe et imprimée à Antora, ville de l'Anti-Liban, la répandait dans les vastes plaines de la Cœlé-Syrie, depuis le grand Hermon jusqu'à Balbek. Elle allait même plus loin. Dès 1709 on trouve deux confréries du sacré Cœur, l'une à Macao, l'autre à Pékin; et en 1743 une troisième s'installe dans l'enceinte même du palais des empereurs de Chine.

Cependant Rome hésitait toujours à sanctionner la nouvelle dévotion. Vainement, en 1726, Frédéric-Auguste, roi de Pologne, avait adressé à cet effet une supplique des plus pressantes à Benoît XIII; vainement, en 1728, les évêques de

France avaient conjuré le Saint-Père de placer la fête du sacré Cœur au nombre des fêtes publiques; vainement le roi d'Espagne, Philippe V, et peu après les évêques de Pologne avaient formé une demande semblable; Rome ne se décidait pas. Bientôt même, la Congrégation des Rites donna un décret par lequel, le 30 juillet 1729, sur les conclusions de celui qui allait être quelque temps après Benoît XIV, elle refusait absolument l'autorisation demandée. Les jansénistes battirent des mains. Qu'y avait-il cependant qui pût étonner dans les hésitations de la papauté? Il s'agissait d'une révélation privée qui n'avait pas encore été examinée canoniquement; d'une religieuse, morte, il est vrai, en odeur de sainteté, mais dont le procès de canonisation, commencé en 1715, était encore sous les scellés; d'une dévotion enfin qui touchait aux plus profonds mystères du christianisme, mais dont les premiers théologiens ou historiens n'avaient pas toujours parlé avec assez d'exactitude; d'autre part, cette dévotion confinait de si près à la question physiologique des fonctions du cœur dans l'organisme humain, qu'au dire des jansénistes on ne pouvait pas résoudre l'une sans trancher l'autre. Il y avait donc à regarder de près avant de donner une solution définitive; et au lieu de blâmer la papauté, il convient ici d'admirer sa prudence.

Trente-six nouvelles années, de 1729 à 1765, furent employées à laisser mûrir la question dans l'esprit des théologiens, dans les discussions des écoles, dans le cœur des chrétiens, dans les intuitions des saints, jusqu'à ce qu'enfin, après que

le pieux et docte P. de Galiffet eut publié son grand ouvrage, soumis à la Congrégation de l'*Index* et approuvé par elle[1]; après que saint Alphonse de Liguori eut jeté dans cette discussion le poids de sa science théologique et de sa sainteté[2], apparut tout à coup celui que la Providence avait choisi pour inaugurer solennellement et dans toute l'Église le culte du sacré Cœur. A peine assis sur la chaire de saint Pierre, l'illustre Clément XIII, éclairé par les menées de plus en plus ardentes des jansénistes et par les sollicitations incessantes des évêques, surtout de ceux de Pologne, évoqua de nouveau la question, et la résolut aux applaudissements de l'Église. Un décret, en date de 1765, accordait aux évêques de Pologne et à l'Archiconfrérie romaine la permission de célébrer, avec messe et office propres, la fête du Cœur de Jésus. Liberté était laissée aux autres évêques de la chrétienté de solliciter l'extension de

1 *De Cultu Sacrosancti Cordis Dei ac Domini nostri Jesu Christi, in variis Christiani orbis Provinciis jam propagato.* Auctore R. P. Josepho de Galiffet, Societatis Jesu sacerdote. Romæ, apud Joannem-Mariam Salvioni, 1726. Superiorum permissu, in-4°. Outre l'*imprimatur* du Maître du Sacré Palais, on lit en tête du volume les approbations du P. Michel-Ange Tamburini, général de la Compagnie de Jésus; du P. Bernardin Membrive, de l'Ordre de Saint-Dominique, prédicateur de Sa Majesté Catholique, qualificateur de l'inquisition, etc.; du P. Marius Maccabei, procureur général de l'Ordre des Barnabites, consulteur des Congrégations de l'Index et des Rites, et qualificateur du Saint-Office.

2 *Novena del Cuore di Gesu.* 1758. Dans la préface, saint Alphonse, faisant allusion à la décision de la Congrégation des Rites en 1729, dit que la cause n'est pas finie, et donne les motifs pour lesquels il est plein d'espérance.

cette permission à leurs diocèses. A peine ce décret était rendu que l'Assemblée du clergé, réunie à Paris, se hâtait d'y souscrire, sur les instances de la pieuse reine Marie Leczinska, et décidait que la dévotion et le culte du Cœur de Jésus seraient établis dans tous les diocèses de France. Dieu réunissait à la fois le cœur de la Pologne et le cœur de la France, et les faisait travailler ensemble, à la veille de leurs immenses malheurs, à l'épanouissement du culte du Cœur de Jésus dans l'Église. On peut croire que ce Cœur, le plus fidèle de tous les cœurs, saura rendre un jour ce qu'il a reçu.

Voilà où l'on en était en 1765. Moins d'un siècle après la mort de la Bienheureuse, la première partie de sa mission était réalisée. La dévotion au Cœur de Jésus était officiellement établie dans l'Église. Et si la fête solennelle demandée par Notre-Seigneur pour le vendredi après l'Octave du saint Sacrement n'était pas encore obligatoire, déjà du moins elle était autorisée par les souverains pontifes. Le reste n'était plus qu'une affaire de temps.

Quant à la seconde partie de la mission de notre Bienheureuse, celle qui regardait la France et le roi, elle était moins avancée. Louis XIV était mort, trop aveuglé par ses passions, et, quand ses passions se furent refroidies avec l'âge, trop enivré par son orgueil pour avoir rien soupçonné de l'abîme où ses erreurs et ses désordres allaient conduire la France. Louis XV, qui lui succéda, vit

le péril, car d'année en année le gouffre se creusait; mais il s'en émut peu. La monarchie durerait bien toujours autant que lui. Le reste n'importait guère à ce voluptueux égoïste. A plus forte raison ni l'un ni l'autre ne songeaient au remède surnaturel que Dieu avait fait connaître à la Bienheureuse. On douterait même, en voyant combien peu ils s'en occupaient, si cette seconde révélation était arrivée jusqu'à eux.

Cependant, quand on regarde de plus près, on reste convaincu que la mission confiée par la Bienheureuse à la mère de Saumaise avait été remplie, et que Louis XIV savait exactement ce que Dieu voulait de lui. Si triste, en effet, que soit cette cour de Versailles, elle est toute pleine du sacré Cœur. C'est lui qui y console les reines affligées, les épouses délaissées, les âmes agitées de tristes pressentiments. On croit même apercevoir, dans celles qui touchent de plus près à Louis XIV et à Louis XV, je ne sais quels efforts délicats pour suppléer à ce qu'ils devraient faire, et qu'ils ne font pas. Si le second monastère de Paris, par exemple, entreprend, en 1698, de construire, sur les dessins de Mansart, une admirable chapelle au Cœur de Jésus, c'est la reine d'Angleterre qui pose la première pierre, et qui veut être inscrite la première sur le registre de la confrérie[1]. Un peu après, le troisième monastère de Paris, celui de

[1] *Circulaire* du second monastère de Paris, 25 mai 1698. *Année sainte*, t. III, p. 136.

Chaillot, se décide à établir, tous les premiers vendredis du mois, un salut solennel avec amende honorable au Cœur de Jésus. Souvent on aperçoit dans l'assistance M[me] la duchesse d'Orléans, à genoux, par terre, confondue dans la foule, cherchant à se cacher, cherchant bien plus encore à cacher ses larmes et les douloureuses anxiétés de son cœur[1]. A la même époque, toutes les personnes de la cour se pressent autour de la sœur Marie-Éléonore, princesse de Lorraine, humble et pauvre religieuse de la Visitation de Paris, qui avait reçu le voile des mains de la reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, pour la supplier de les inscrire sur les registres de la confrérie du Sacré-Cœur[2].

A la cour de Louis XV, la dévotion grandit encore. A côté de ces salons où trônent les Pompadour et les du Barry, il y a d'humbles oratoires où se réfugie, en larmes, la plus admirable famille royale : la pieuse reine Marie Leczinska; ses quatre filles, dont l'une fut Madame Louise de France; le Dauphin, qui fut père de Louis XVI, et sa jeune et si sainte épouse. Jamais tant d'infamies ne côtoyèrent, dans la même maison, de si angéliques vertus. Or, dans toute cette famille royale, la dévotion au Cœur de Jésus est si vive, elle se traduit dans des démarches si expressives, qu'il est impossible de croire qu'on ne connaissait pas à la cour la révélation de la

1 *Circulaire* du monastère de Chaillot, 26 novembre 1739.

2 *Circulaire* du second monastère de Paris, 25 mai 1698. — *Année sainte,* Vie de la sœur Marie-Éléonore de Lorraine, t. III, p. 128.

Bienheureuse relative au roi et à la France. C'est la reine, la si méritante épouse de Louis XV, Marie Leczinska, qui sollicite et qui obtient des évêques de France, réunis à Paris pour l'Assemblée de 1765, que le culte public du sacré Cœur soit établi, « selon ses ardents désirs, » dans tous les diocèses de France[1]. Elle et ses filles ne trouvent pas d'autre consolation, au milieu d'ineffables douleurs privées et d'inévitables appréhensions de malheurs publics, que le culte du Cœur de Jésus. Le Dauphin va plus loin; il fait ériger dans le palais même de Versailles, pour leur être un refuge à tous, une chapelle en l'honneur du sacré Cœur[2]. C'est de là que sortit un jour, belle et pure, pour s'enfermer aux Carmélites, la fille de Louis XV, Madame Louise de France, que l'Église a déjà déclarée *Vénérable*, et qu'elle va placer sur les autels. Si le sacrifice d'une colombe sans tache eût été en proportion avec nos crimes, la France aurait été sauvée; mais il avait été réglé, dans les adorables desseins de Dieu, que l'immolation même du roi ne suffirait pas, et que la France ne serait sauvée que par le sacré Cœur.

Le fils de celui qui avait élevé un oratoire, dans le palais de Versailles, au Cœur de Jésus, Louis XVI, ne fut pas monté sur le trône, que la tempête éclata. Elle allait être terrible. Chaque année une ancre cassait. Bientôt il fut évident que nulle main humaine ne pourrait plus tenir le gou-

[1] *Procès-verbaux du clergé*, t. VIII, p. 1440.
[2] *Vie du Dauphin, père de Louis XVI.*

vernail. Ce fut alors que l'infortuné Louis XVI se décida trop tard à un acte qui eût peut-être conjuré le danger s'il avait été fait à temps. Tombé du trône dans une prison, accablé, non pas de ses malheurs, il avait l'âme assez grande pour monter plus haut, mais des malheurs de la France, voyant qu'il n'y avait de ressources nulle part, il se souvint de la Bienheureuse Marguerite-Marie, du secret qui avait été confié à son aïeul, et il se décida à accomplir enfin cette consécration de la France au Cœur de Jésus, que Dieu avait demandée à ses pères et qui n'avait pas été réalisée. De cette main et de ce cœur qui, si peu après, allaient écrire ces pages sublimes qu'on appelle le Testament de Louis XVI, il rédigea lui-même la consécration de sa personne et de son royaume au Cœur de Jésus.

Voici cette consécration où l'on retrouve les termes mêmes de notre Bienheureuse, les choses précises que Dieu lui avait demandées, et qui, nous arrivant à travers les larmes, les angoisses de la prison de Louis XVI, a quelque chose de solennel et de tragique, comme ces derniers cris d'un naufragé qui cherche encore à sauver ceux qu'il aime, et qui ne le peut plus :

« Vous voyez, ô mon Dieu, toutes les plaies qui déchirent mon cœur, et la profondeur de l'abîme dans lequel je suis tombé. Des maux sans nombre m'environnent de toutes parts. A mes malheurs personnels et à ceux de ma famille, qui sont affreux, se joignent, pour accabler mon âme, ceux

qui couvrent la face du royaume. Les cris de tous les infortunés, les gémissements de la religion opprimée retentissent à mes oreilles, et une voix intérieure m'avertit encore que peut-être votre justice me reproche toutes ces calamités, parce que, dans les jours de ma puissance, je n'ai pas réprimé la licence du peuple et l'irréligion qui en sont les principales sources; parce que j'ai fourni moi-même des armes à l'hérésie qui triomphe, en la favorisant par des lois qui ont doublé ses forces et lui ont donné l'audace de tout oser.

« O Jésus-Christ, divin Rédempteur de toutes nos iniquités, c'est dans votre Cœur adorable que je veux déposer les effusions de mon âme affligée. J'appelle à mon secours le tendre Cœur de Marie, mon auguste protectrice et ma mère, et l'assistance de saint Louis, mon patron et le plus illustre de mes aïeux.

« Ouvrez-vous, Cœur adorable, et par les mains si pures de mes puissants intercesseurs recevez avec bonté des vœux satisfactoires que la confiance m'inspire, et que je vous offre comme l'expression naïve de mes sentiments.

« Si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, je recouvre ma liberté, ma couronne et ma puissance royale, je promets solennellement :

« 1° De révoquer le plus tôt possible toutes les lois qui me seront indiquées, soit par le pape, soit par un concile, soit par quatre évêques choisis parmi les plus éclairés et les plus vertueux de mon royaume, comme contraires à la pureté et à l'inté-

grité de la foi, à la discipline et à la juridiction spirituelle de la sainte Église catholique, apostolique, romaine, et notamment la *Constitution civile* du clergé.

« 2° De prendre dans l'intervalle d'une année, tant auprès du pape qu'auprès des évêques de mon royaume, toutes les mesures nécessaires pour établir, en suivant les formes canoniques, UNE FÊTE SOLENNELLE EN L'HONNEUR DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, laquelle sera célébrée à perpétuité dans toute la France, LE PREMIER VENDREDI APRÈS L'OCTAVE DU SAINT SACREMENT, et toujours suivie d'une procession générale, en réparation des outrages et des profanations commises dans nos saints temples, pendant le temps des troubles, par les schismatiques, les hérétiques et les mauvais chrétiens.

« 3° D'aller moi-même en personne, sous trois mois, à compter du jour de ma délivrance, dans l'église Notre-Dame de Paris, ou dans toute autre église principale du lieu où je me trouverai, ET DE PRONONCER, un jour de dimanche ou de fête, au pied du maître-autel, après l'Offertoire de la messe, et entre les mains du célébrant, UN ACTE SOLENNEL DE CONSÉCRATION DE MA PERSONNE, DE MA FAMILLE ET DE MON ROYAUME AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, avec promesse de donner à tous mes sujets l'exemple du culte et de la dévotion qui sont dus à ce Cœur adorable.

« 4° D'ÉRIGER ET DE DÉCORER A MES FRAIS, dans l'église que je choisirai pour cela, dans le cours d'une année à compter du jour de ma délivrance,

UNE CHAPELLE OU UN AUTEL QUI SERA DÉDIÉ AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, et qui servira de monument éternel de ma reconnaissance et de ma confiance sans bornes dans les mérites infinis et dans les trésors inépuisables de grâces qui sont renfermés dans ce Cœur sacré.

« 5° Enfin, de RENOUVELER TOUS LES ANS, au lieu où je me trouverai, le jour qu'on célèbrera la fête du sacré Cœur, l'ACTE DE CONSÉCRATION EXPRIMÉ DANS L'ARTICLE TROISIÈME, et d'assister à la procession générale qui suivra la Messe de ce jour.

« Je ne puis aujourd'hui prononcer qu'en secret cet engagement, mais je le signerais de mon sang s'il le fallait; et le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai le publier à haute voix dans le temple.

« O CŒUR ADORABLE DE MON SAUVEUR! que j'oublie ma main droite et que je m'oublie moi-même, si jamais j'oublie vos bienfaits et mes promesses, si je cesse de vous aimer et de mettre en vous ma confiance et ma consolation! »

Voilà cette consécration de la France au Cœur de Jésus par les lèvres, ou plutôt par le cœur du roi-martyr. Qui ne sent que la parole de la Bienheureuse était arrivée à Louis XIV, et s'était transmise comme un secret, comme une espérance pour l'heure du péril? Tout ce que la Bienheureuse avait demandé est là, en effet: une consécration de la France au Cœur de Jésus; un temple national érigé par le roi, comme un monument éternel de cette consécration; une fête enfin et une procession solennelles

le vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement. Où aurait-on pris toutes ces choses, si on ne connaissait pas la révélation faite par Dieu à la Bienheureuse? Elles ne sont contenues que là. Il n'y en a aucune trace dans aucune histoire de Marguerite-Marie, et, ce qui est plus étrange encore, jusqu'à ces jours derniers, la Visitation elle-même les ignorait. Or ces choses, découvertes si récemment, le roi les connaît en 1791; et il promet de les accomplir, dès qu'il sera remonté sur le trône. Il le promet en son nom, au nom de la famille royale, au nom de la France. Ne se trouvera-t-il pas, un jour ou l'autre, quelqu'un pour faire honneur à une telle signature?

Après avoir écrit cette consécration de sa main, Louis XVI la remit au Père Hébert, son confesseur, supérieur général des Eudistes, lequel, craignant qu'un tel acte ne se perdît, en fit tirer immédiatement plusieurs copies. Il en portait toujours une sur lui. Les autres se dispersèrent, à travers mille périls, au milieu des familles chrétiennes. Grâce à cette précaution, le vénérable confesseur de Louis XVI put mourir héroïquement, enveloppé quelques jours après dans les massacres du 2 septembre, sans que son martyre entraînât la perte d'un monument si précieux.

Après la mort du Roi, la Reine, Madame Élisabeth, Madame Royale, le Dauphin, écrasés par le malheur, se tournèrent plus ardemment encore vers le Cœur de Jésus, seule espérance au milieu d'un tel naufrage. On en a, dans les mémoires de la

duchesse d'Angoulême, une preuve touchante. Un jour (20 avril 1793), une compagnie de municipaux arriva dans la prison à dix heures du soir. Les prisonniers venaient de se coucher. « Nous nous levâmes précipitamment, dit Madame Royale. Ils nous lurent un arrêté de la commune qui ordonnait de nous fouiller à discrétion, ce qu'ils firent exactement jusque sous les matelas. Mon pauvre frère dormait; ils l'arrachèrent de son lit avec dureté pour fouiller dedans; ma mère le prit tout transi de froid. Ils ôtèrent à ma mère une adresse de marchand qu'elle avait conservée, un bâton de cire à cacheter qu'ils trouvèrent chez ma tante, et *à moi ils prirent un Sacré-Cœur de Jésus et une prière pour la France.* Leur visite ne finit qu'à quatre heures du matin. »

« Ce sacré Cœur de Jésus, dit M. Sainte-Beuve, et cette prière pour la France se tiennent plus étroitement qu'il ne semble, et il fallait peut-être avoir toute la foi à l'un pour pouvoir en ce moment prier pour l'autre[1]. »

De pareilles images circulaient de cachot en cachot. Bientôt les Vendéens les arborèrent sur les champs de bataille. Ces images leur venaient-elles du Temple? Connaissaient-ils la consécration de Louis XVI? Probablement; car d'où leur serait venue une telle inspiration? qui avait pu leur dire que Dieu ne voulait pas seulement un temple national, une consécration nationale, mais l'inscription du Cœur de Jésus sur les armes et les étendards de la France? Tou-

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. V. Mme la duchesse d'Angoulême, p. 71.

jours est-il que, quand ils se levèrent en armes, Henri de la Rochejaquelein, Lescure, Charette, Cathelineau portaient le Cœur de Jésus sur la poitrine. C'était la dernière chose que Dieu avait demandée à la Bienheureuse. Les Vendéens achevaient l'œuvre de Louis XVI[1].

Pourquoi Dieu n'a-t-il pas accepté une telle consécration de la France, faite par des mains si pures, sortie d'un cœur si digne d'être entendu? On se le demande d'abord avec étonnement. Mais on en trouve bientôt la raison. C'est qu'au jour où il consacra la France au Cœur de Jésus, Louis XVI n'était plus roi; il était captif. C'est que les Vendéens étaient des géants, mais n'étaient pas la France! C'est que la France, au lieu d'acclamer la consécration de Louis XVI, traînait le roi sur l'é-

[1] J'insiste sur ce fait que les lettres de la Bienheureuse, où est contenue la révélation relative à la France, ont été cachées jusqu'à nos jours dans les archives de la Visitation; qu'aucun historien, ni le P. Croiset, ni Mgr Languet, ne les a connues; que les *Contemporaines* elles-mêmes n'en ont pas fait mention; qu'aucun monument imprimé ou manuscrit n'en a jamais rien dit; et que néanmoins Louis XVI, au fond de sa prison, voue précisément les choses qui sont contenues dans cette révélation. S'il n'était question que d'une consécration générale au Cœur de Jésus, on pourrait peut-être l'expliquer par la présence du P. Hébert, supérieur d'une congrégation fort dévouée depuis longtemps au sacré Cœur. Mais non : la consécration très-détaillée de Louis XVI est calquée sur les lettres de la Bienheureuse; elle en reproduit les termes. Or, comme l'original de ces lettres vient seulement d'être découvert dans des archives d'où il n'est certainement jamais sorti, il faut nécessairement que Louis XVI en ait eu une *copie :* la copie envoyée à son aïeul Louis XIV, par la Mère de Saumaise. Cela ne peut s'expliquer que de cette manière.

chafaud, et qu'au lieu de s'unir aux Vendéens, elle les fusillait. L'hommage national que Dieu avait demandé n'existait pas.

Ainsi s'acheva le XVIIIe siècle. Quand on se met à distance pour le mieux regarder, on y aperçoit comme deux Frances : l'une qui souffre, l'autre qui fait souffrir; la France des victimes, et la France des bourreaux. Sur les victimes, pour les soutenir et les consoler, rayonne le Cœur adorable de Jésus. Quant aux bourreaux, ils adorent un cœur aussi! Dans l'ombre menaçante où ils se cachent, ou sous le jour sinistre qui les éclaire, on les aperçoit agenouillés devant le cœur de Marat.

Le Cœur de Jésus ou le cœur de Marat! C'est ainsi que la question se pose à la fin du XVIIIe siècle, et qu'elle n'a plus cessé de se poser. Il faudra bien, un jour où l'autre, qu'elle se décide!

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LES PREMIERS FRUITS DE LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS
L'ÉGLISE DE FRANCE SE RÉCHAUFFE AUX RAYONS DU SACRÉ CŒUR
BÉATIFICATION DE MARGUERITE-MARIE

Jam hiems transiit : imber abiit et recessit. Flores apparuerunt in terra nostra ; vox turturis audita est, vineæ florentes dederunt odorem suum. Surge, amica mea, speciosa mea, et veni.

Voilà que l'hiver est passé ; la pluie s'en va. Les fleurs commencent à apparaître ; on entend la voix de la tourterelle ; les vignes ont donné leur parfum. Lève-toi donc, ô ma bien-aimée, ma toute belle, et viens.

(Cant., II, 11, 14.)

Cependant la Bienheureuse sortait peu à peu de l'ombre. Elle s'élevait lentement dans la gloire, appuyée sur son Bien-Aimé[1]. Tant que la dévotion au Cœur de Jésus n'avait pas été approuvée à Rome, l'humble Marguerite-Marie était restée dans l'obscurité ; maintenant il était temps qu'elle montât sur les autels, afin que la glorification de la *Révélatrice*

[1] Cant. VII, 5.

achevât de faire resplendir la beauté divine de la *Révélation.*

Cependant le XVIIIe siècle se termina sans que Marguerite-Marie eût même été déclarée *Vénérable.* Son procès de canonisation avait été commencé en 1715; et bien que ce procès se ressentît, dans sa brièveté, des tristes temps que l'on traversait, et qu'il n'eût ni la grandeur religieuse, ni la précision, ni l'abondance de détails qui caractérisent les grands procès du XVIe siècle, on y avait fait entendre assez de témoignages contemporains et recueilli trop de faits admirables, pour qu'on pût douter du succès de la cause. Mais ce procès de 1715 dormait dans les archives de l'évêché d'Autun, et il n'en sortit pour aller à Rome qu'en 1820, c'est-à-dire cent cinq ans après. On commençait aussi à venir en pèlerinage à la chapelle de Paray, et les années 1745 et 1746 en particulier, désolées par d'effroyables épidémies, virent se multiplier les pèlerins; mais le nom de la Bienheureuse ne pouvait pas encore se mêler aux prières publiques, et son corps reposait, sans autre gloire que le souvenir assidu de ses sœurs, sous la dalle du chœur où on l'avait enseveli en 1690. A cent ans de distance, rien n'était encore changé en ce qui la concernait.

Cependant la Révolution passait comme un orage impie sur la France. Elle ne déracinait pas seulement les trônes, elle renversait les autels et supprimait les monastères. Celui de Paray fut fermé comme tous les autres, et les religieuses chassées. Elles durent donc abandonner, en pleurant, ce

sanctuaire chéri du sacré Cœur, cette chapelle toute pleine des vestiges sacrés de Notre-Seigneur, ce jardin qui l'avait vu, tous ces lieux augustes où tant de fois elles avaient baisé la trace de ses pieds. Du moins, elles ne s'éloignèrent pas sans emporter leur trésor, l'humble châsse de bois où reposaient les restes de leur bienheureuse sœur. Elles la déposèrent en lieu sûr, et changeant d'habit, se retirant, les unes dans leurs familles, les autres dans de petites maisons qu'elles louèrent dans la ville, fidèles en secret au Dieu qu'on ne leur permettait plus d'adorer en public, elles laissèrent passer la Révolution : comme un voyageur qui, surpris par l'orage, se réfugie dans une grotte, sûr du beau temps qui va revenir.

Dès que la liberté fut rendue à la religion, elles commencèrent d'actives démarches pour rentrer en possession de leur monastère; mais il avait été vendu comme bien national, partagé entre plusieurs propriétaires; et elles étaient pauvres! Plus de vingt années se passèrent en tentatives inutiles. A la fin, vers 1817, voyant que leurs efforts n'aboutissaient à rien, qu'elles mouraient les unes après les autres sans avoir repris cette vie religieuse à laquelle elles s'étaient consacrées dans leur jeunesse; une maison leur ayant été offerte à la Charité-sur-Loire, elles se décidèrent à y aller. Et comme on voit au moyen âge que les moines, fuyant devant les incursions des Normands, mettaient sur leurs épaules les reliques de leurs saints; ainsi, en quittant Paray, elles résolurent d'emporter avec elles l'humble cercueil qui

contenait les restes précieux de Marguerite-Marie.

Mais à peine ce bruit fut connu dans la ville, qu'il y excita une émotion extraordinaire. Les magistrats intervinrent et mirent opposition au départ. Le maire alla jusqu'à faire apposer à la châsse en bois les sceaux de la ville, et, comme aux âges de foi, on monta la garde alentour. Les choses demeurèrent ainsi jusqu'au 16 juin 1823, où, sous la pression de l'opinion publique, et avec les secours de la charité, les sœurs purent enfin, au prix de cinquante mille francs, reprendre possession de leur ancienne maison. Elles y rentrèrent, conduites par deux vénérables anciennes, auxquelles après Dieu on devait l'honneur de ce résultat : sœur Marie-Thérèse Petit, qui avait sauvé, pendant la Terreur, les reliques de la Bienheureuse; et la sainte Mère Marie-Rose de Carmoy, restauratrice du monastère, qui s'était obstinée dans la pensée d'y rentrer un jour, et qui, par ses instances, avait obtenu l'intervention des magistrats en faveur du précieux dépôt.

La Révolution, qui avait abattu tant de royales abbayes, d'illustres monastères, avait respecté celui-ci. Il était debout : délabré, vieilli, mais complet. La ville entière reconduisit en procession les anciennes religieuses portant sur leurs bras l'humble châsse qui contenait les ossements de Marguerite-Marie. Nul pinceau ne dira jamais l'émotion de ces vénérables anciennes en revoyant cette chapelle, cette grille, témoins des apparitions de Notre-Seigneur; la petite cellule où mourut la Bienheureuse, l'escalier des séraphins, l'oratoire du noviciat, le

bosquet de noisetiers qui avait fleuri et s'était épanoui, absolument comme si on n'eût pas été en Révolution; la chapelle du Sacré-Cœur, au fond du jardin, fermée à clef par les religieuses au moment de leur départ, et où l'on n'était pas entré pendant la Révolution; Notre-Seigneur ayant voulu, ce semble, préserver de tout contact sacrilége le sanctuaire de son Cœur adorable. Tout était debout ainsi qu'au premier jour; tout était pieux, vénérable, plein des traces ineffacées de Jésus-Christ et de sa servante. On y laissait tomber des larmes avec des baisers, et on oubliait dans un pieux ravissement trente années d'exil et de souffrances.

Cè qui avait le plus souffert, c'était la chapelle; il y avait des lézardes dans les voûtes; et les peintures qui, sur les murailles, représentaient le Cœur de Jésus, étaient déchirées en mille endroits. Un architecte proposa de jeter bas ce vieux bâtiment qui menaçait ruine, et présenta aux religieuses un plan pour construire à sa place une grande chapelle. Mais cette idée leur fit horreur; et, grâce à elles, le sanctuaire des communications du Cœur de Jésus, plus heureux que l'église de Verosvres, fut conservé à la vénération des fidèles.

A peine réinstallées dans leur monastère, les sœurs n'eurent qu'une idée : faire reprendre au plus vite la cause de la canonisation de leur bienheureuse sœur. Dieu bénit leurs efforts; car dans le cours de cette même année, le 30 mars 1824, Léon XII signait la commission pour l'introduction de la cause, et la servante de Dieu était déclarée *Vénérable*. Six ans

après, pendant l'année 1830, arrivaient en France les commissaires apostoliques délégués par le Saint-Siége pour informer sur les vertus héroïques de la Bienheureuse. Ils siégèrent pendant cinq mois entiers à Paray, se transportèrent à Autun, évoquèrent tous les témoignages, suivirent religieusement les moindres traces de la sainte, et, avant de retourner à Rome, voulurent procéder à l'ouverture du tombeau et à la reconnaissance authentique des reliques. L'évêque diocésain, Mgr d'Héricourt, présidait à cette cérémonie, à laquelle assistèrent un grand nombre de prêtres et de religieux. Quatre médecins étaient présents. Après les formalités et les serments prescrits par l'Église, on soulève la planche du cercueil, et ce qui reste de la virginale enveloppe de la Bienheureuse apparaît à tous les regards. Ce n'étaient plus que des ossements, mais pleins des aromes de l'immortalité. On ne se lassait pas de contempler cette tête que Notre-Seigneur pressa un jour contre sa poitrine, ces larges orbites des yeux qui le virent resplendissant sur l'autel, cet endroit du cœur où Notre-Seigneur mit un jour la main, et où par cet attouchement sacré il alluma le feu divin qui consuma la sainte; tous les purs débris de ce temple mortel où avait habité cette grande âme. Une chose inattendue vint tout à coup porter l'émotion au comble. Tous les ossements étaient desséchés, toutes les chairs consumées; seul le cerveau était intact; seul, ô prodige! il avait résisté à la corruption. Cette partie, si molle, si délicate, qui se dissout si vite, qui se corrompt la première, elle était là, après cent

quarante ans, dans toute sa fraîcheur. On n'en pouvait croire ses yeux : le miracle était éclatant. Les quatre médecins le constatèrent et en dressèrent procès-verbal. Ainsi cette humble et grande religieuse que le XVIIIe siècle avait accablée de ses railleries, que les jansénistes traitaient de folle, de pauvre maniaque, de cerveau dérangé, il était prouvé, scientifiquement et d'un point de vue tout médical, que le cerveau avait été en elle la partie la mieux constituée, puisque c'était celle qui avait le mieux résisté à l'action de la mort et du temps.

Deux guérisons extraordinaires, dont l'une soumise à l'examen de la sacrée Congrégation a été déclarée miraculeuse, vinrent achever de remplir toutes les âmes d'une joie céleste.

Une pauvre sœur malade, abandonnée par les médecins, Marie-Thérèse Petit, celle-là même qui pendant la Terreur avait sauvé les reliques de la Bienheureuse, était clouée depuis trois ans sur son lit de douleur, et dans un tel état de faiblesse et d'épuisement, qu'en approchant l'oreille de sa bouche on avait peine à saisir quelques-unes de ses paroles. Avertie qu'on va ouvrir le tombeau de la Bienheureuse, elle ranime sa vie dans l'ardeur de sa foi, place sur sa poitrine des linges qui avaient été déposés sur les saintes reliques, et, à l'instant, je ne sais quelle crise se fait dans la région du cœur ; elle y sent comme une révolution. Après quoi, elle se lève entièrement guérie, et s'en va s'agenouiller, heureuse et reconnaissante, au tombeau de sa bienfaitrice. Ce miracle a été mentionné dans le décret des *Miracles*.

Le même jour arrivait au saint tombeau une pauvre ouvrière infirme, amenée de Lyon par une personne charitable. Elle ne marchait pas, il fallait la porter; la carie qui avait attaqué ses os à la suite d'un accident avait été telle, que les médecins, après lui avoir enlevé la moitié du tibia, avaient déclaré l'amputation nécessaire. On la porte au saint tombeau; tout à coup elle se lève, elle s'agenouille sans douleur, elle se tient debout; la voilà si forte, qu'elle prend plaisir à lasser à la marche celles qui l'avaient amenée impotente.

C'est sous la vive impression de tous ces événements que s'acheva la visite des notaires apostoliques. Après que des procès-verbaux eurent été dressés par les médecins et les chirurgiens jurés, on renferma les saintes reliques dans une nouvelle châsse scellée aux armes de l'évêque, et on les déposa respectueusement sous une dalle, à l'un des angles du cloître, dans la pensée que l'on approchait de l'heure où l'on pourrait les en tirer avec gloire et les exposer enfin sur l'autel à la vénération publique.

Le jour allait venir en effet; car, si éclatants que fussent ces prodiges et tant d'autres qui tous les jours attestaient sa sainteté, qu'étaient-ils à côté d'un autre miracle, plus grand que tous ceux-là, qui, depuis trente ans, s'accomplissait sous les yeux étonnés du XIX[e] siècle! La grande preuve de la sainteté de la Bienheureuse, ce ne sont pas les malades guéris; c'est l'Église de France ranimée, réchauffée par elle aux rayons du sacré Cœur; ce sont ses prophéties réalisées, et les glaces des derniers temps

fondues; c'est le Cœur de Jésus triomphant de tous les obstacles, régnant malgré Satan et ses suppôts; c'est cette merveilleuse renaissance de la foi, de la piété, du plus pur amour de Dieu, du dévouement le plus enthousiaste à l'Église, dans la France de Louis XV et de Voltaire, de Robespierre et de Marat.

Oui, la France catholique renaît au XIXe siècle; elle s'épanouit aux rayons du sacré Cœur. Tout ce qu'il y avait de bon en elle ressuscite, se développe, se déploie en fleurs plus belles que jamais, en fruits plus suaves, plus savoureux. Voyez les missionnaires, par exemple, les apôtres! à quelle époque ont-ils été plus nombreux, plus pauvres, plus purs, plus féconds qu'au XIXe siècle? Nous allons bien vite aujourd'hui; nous avons créé la vapeur, le chemin de fer, le télégraphe; mais il y a quelqu'un qui va plus vite que nous, c'est l'apôtre. Et quand nos soldats poussent aux dernières limites du monde, quand ils arrivent à Pékin, par exemple, il y a quelqu'un qui les y attendait, et qui les reçoit pour chanter le *Te Deum!* Et quand on touche à ces contrées où l'Anglais lui-même, l'Anglais commerçant, s'arrête, ne se sentant pas le courage de porter plus loin son comptoir, il y a quelqu'un qui ne s'arrête pas, qui marche encore, qui avance toujours : c'est le missionaire français, ranimé, réchauffé au XIXe siècle par le Cœur sacré de Jésus-Christ.

Et tandis qu'autour de nous, sur la frontière, se répand cette armée d'apôtres, ici en France, qui ne sent que tous les cœurs se réchauffent?

Le cœur du prêtre d'abord! Comparez le prêtre de

1770 au prêtre de 1870, à cet incomparable clergé français qui, sous le feu d'une publicité incessante et malveillante, a forcé jusqu'à l'admiration même de ses ennemis.

Le cœur de la vierge! La France sait-elle qu'il y a aujourd'hui, sur le sol français, plus de cent mille jeunes filles qui ont tout quitté, dans l'âge de la jeunesse, de la beauté, à l'heure des plus douces espérances, pour se consacrer à l'adoration et à l'amour de Jésus-Christ! Cent mille jeunes filles pures, chastes, vouées au seul amour de Dieu et des hommes, dans un siècle comme le nôtre! qui ne voit là l'empreinte du Cœur de Jésus-Christ sur le cœur de l'Église?

Et le cœur de la mère! ah! lui aussi se réchauffe sensiblement. Jamais, à aucune époque, si ce n'est aux premiers siècles du christianisme, les mères n'ont été plus jalouses de la beauté de l'âme de eurs enfants, plus saintement passionnées pour leur salut; jamais elles n'ont mieux transformé leur maternité en sacerdoce et leur amour en apostolat. Ce siècle est bien mauvais, sans doute; mais le cœur des mères y bat trop sublimement pour qu'il n'y ait pas tout à espérer. N'en doutons pas, le siècle des Augustins sera racheté et transfiguré par le siècle des Moniques!

Et le cœur du jeune homme! Est-ce qu'il ne se réchauffe pas, lui aussi? Est-ce que ce n'est pas pour le jeune homme qu'a été fondée cette admirable société de Saint-Vincent-de-Paul qui couvre aujourd'hui le monde? Et toutes ces œuvres de Saint-François-Régis, de Saint-François-Xavier, de Saint-

Joseph, qui les soutient? qui les alimente? N'est-ce pas la jeunesse chrétienne, réchauffée par un plus grand amour de Jésus-Christ! Oh! la jeunesse française! elle a, au XIXe siècle, une double et glorieuse auréole : elle a donné son cœur aux pauvres et son sang au pape!

Tout se réchauffe donc : le cœur de l'apôtre, le cœur du prêtre, le cœur de la vierge, le cœur de la mère, le cœur du jeune homme; tous les cœurs chrétiens battent à l'unisson; la flamme sacrée y est, la flamme de l'immolation, du sacrifice et de l'amour. Car à quoi sont-ils tous occupés, ces jeunes gens, ces vierges, ces femmes chrétiennes, ces hommes du monde? à visiter les pauvres, à patronner les enfants, à consoler les affligés, à porter la foi, l'espérance, partout où de détestables doctrines sèment l'irritation et le désespoir. Nommez-moi une infirmité, et je vous dirai quel est le bataillon sacré qui est chargé de la cicatriser ou de la consoler. Et de même que les anciens théologiens enseignaient qu'il y a dans le ciel, pour chaque astre, un chœur d'anges qui le dirige et qui l'anime; de même il y a aujourd'hui, pour chaque misère, un chœur de vierges, ou de jeunes hommes, ou de femmes chrétiennes, qui est chargé de l'enchanter dans l'espérance et de l'embaumer dans la charité.

Mais combien l'admiration augmente quand on voit au prix de quels sacrifices, dans quelle pauvreté, malgré quelles lois et quelles malveillances, se sont établies ou rétablies toutes ces œuvres d'apostolat et de charité! On avait tout vendu, tout pillé, tout

proscrit, tout détruit; on a tout racheté, tout rétabli. Si Louis XIV renaissait, il ne retrouverait rien de sa vieille monarchie, et j'imagine qu'il se recoucherait attristé dans sa tombe, ne voulant pas vivre au milieu d'une société qu'il ne connaîtrait plus. Si la vénérable Marguerite-Marie au contraire reparaissait, elle ne verrait, pour ainsi dire, rien de changé dans l'Église. La voilà, dirait-elle, cette sainte Compagnie de Jésus, où j'ai trouvé le P. de la Colombière, le P. Croiset, le P. de Galiffet, tous ces homme vénérables qui ont été les premiers serviteurs et les premiers adorateurs du Cœur de Jésus. Les voilà, ces pieux bénédictins, dont la grande église ombrageait le petit monastère de Paray, les voilà renaissants sur toute la surface de la France, et renouvelés, transformés en Bourgogne par ce vénérable P. Muard, qui en ressuscitant l'ordre de Saint-Benoît, pour le réchauffer, lui a mis sur la poitrine le Cœur sacré de Jésus. Les voilà ces dominicains régénérés, eux aussi, par un homme qui était un saint avant d'être un admirable orateur; ces capucins, ces oratoriens, tous ces religieux et ces religieuses, toutes ces œuvres qui vivaient alors, qui étaient un peu languissantes, et qui ont retrouvé tout à coup une force, une puissance, une jeunesse, une agilité, qu'elles n'avaient pas dans l'ancienne société, quelque chose qui les rend plus apôtres, plus conquérantes, plus fécondes, plus saintement passionnées pour Dieu et pour l'Église.

Et ce qui achève de confondre l'admiration dans cette renaissance de toutes les œuvres catholiques

au XIXe siècle, le voici : elles vivent toutes dans la misère, et elles vivent toutes dans la liberté.

Elles vivent dans la misère ! On a pris tous leurs biens ; on leur a défendu d'en acquérir d'autres ; elles mendient, elles tendent la main ; elles ne savent pas avec quoi elles vivront demain ; mais elles vivent.

Elles vivent dans la liberté ! Le XVIIIe siècle criait sur tous les tons que ce qui protégeait les vœux, c'étaient les grilles, les lois, les arrêts du Parlement. Il disait : Brisez les grilles, enlevez les lois, et vous verrez la vie religieuse périr misérablement. Eh bien ! les lois ont disparu ; les Parlements sont détruits ; les grilles, on les franchit quand on le veut, comme on le veut, facilement. Et jamais la vie religieuse n'a été plus pure, plus odorante. Et pendant que les ennemis de l'Église brisaient les grilles et ouvraient les monastères sans parvenir à en faire sortir nos religieuses, l'Église, plus hardie encore, tirait elle-même la vierge de son cloître ; elle l'envoyait dans les villes, dans les villages, au milieu des hospices, dans les écoles et les usines, jusque dans les bagnes. Et ces religieuses, si libres, et mêlées à la foule, savez-vous quels vœux l'Église leur fait faire ? Des vœux très-courts, la plupart du temps des vœux d'un an. Il y a, chaque année, un jour, le 21 novembre, où près de cent mille religieuses sont libres ; leurs vœux sont finis ; ils expirent à minuit. Imaginez-vous un pareil spectacle ! Cent mille religieuses, tous les ans, sont libres de rentrer dans le monde, de se marier si bon leur semble ; et le lendemain matin, à sept heures, à la messe, toutes

reprennent librement et généreusement des chaînes qui étaient tombées d'elles-mêmes et qu'elles n'avaient pas même eu la peine de délier. Je le demande aux détracteurs des ordres religieux, y a-t-il beaucoup de serments qu'on pourrait soumettre à une pareille épreuve?

Et au milieu de ce vaste déploiement de l'amour actif, pendant que se multiplient ainsi les œuvres d'apostolat, de charité, la contemplation ne périt pas. Sait-on qu'il y a aujourd'hui plus de monastères de carmélites qu'il n'y en avait au temps de Louis XIV? Sait-on que la Visitation est aussi fervente, aussi humble, aussi contemplative qu'à l'époque où elle était dirigée par saint François de Sales ou par saint Vincent de Paul? Sait-on que les fils de saint Bernard sont plus nombreux, plus austères dans leurs trappes qu'on ne les avait vus au temps de Rancé? Sait-on que l'oraison renaît dans les familles, parmi les jeunes filles, les épouses, les mères, les femmes du monde? Sait-on que la discipline elle-même rentre dans les mœurs catholiques, et qu'il n'y a point de jours, point de nuits, où une foule de chrétiens, de chrétiennes, d'épouses, de mères, même de jeunes filles n'impriment volontairement sur elles les stigmates sanglants de la passion de Jésus-Christ? Et chaque jour apporte quelque lumière nouvelle sur ces mystères de la contemplation et de la pénitence, enfouis au fond de ce siècle. Et hier encore, je lisais un livre admirable où le plus grand orateur chrétien que nous ayons eu depuis Bossuet, le P. Lacordaire, m'apparaissait tout

meurtri par les fouets de la pénitence, se faisant attacher à un pilier en descendant de la chaire de Notre-Dame et battre de verges jusqu'à ce qu'il s'évanouît; égalant et surpassant en industries sanglantes les plus austères pénitents, sans parvenir à rassasier cette soif d'immolations et de sacrifices qui le dévorait[1]. Et tout n'est pas dit, ni sur lui, ni sur d'autres, et quand les derniers secrets seront révélés, on comprendra pourquoi ce siècle si agité, si coupable, n'a pas été au fond des abîmes, et on bénira l'Église qui l'a racheté, à force de souffrir et de s'immoler pour lui.

Or quelle est la source de toutes ces merveilles? Manifestement, elles viennent toutes du Cœur de Jésus, connu, adoré, aimé, rayonnant enfin sur le monde. L'ancienne crainte est partie; le souffle froid du jansénisme s'est évanoui. Les glaces fondent de toutes parts au feu de l'amour. La table sainte est plus fréquentée; chaque jour Notre-Seigneur est reçu plus tendrement et par un plus grand nombre. Là est la source cachée, profonde de toutes les merveilles. C'est de là que vient, à l'Église du XIXe siècle, sa beauté, sa fécondité, sa force invincible! Le Cœur de Jésus darde sur elle ses rayons. Il la vivifie, il l'échauffe, il la transfigure, il la rend toute belle.

Voilà le grand miracle de Marguerite-Marie. Elle l'a connu d'avance; elle l'a prédit; elle en a tressailli de joie. Dans son humilité, elle a demandé à mourir pour ne pas lui faire obstacle, pour ne pas retarder

[1] *Le P. Lacordaire, sa vie intime,* par le R. P. Chocarne; 1 vol. in-8°.

d'une minute la glorification du Cœur de Jésus et le réchauffement universel des cœurs.

C'est ce mouvement religieux, chaque jour plus éclatant et plus irrésistible, qui plaidait à Rome la cause de la Bienheureuse et qui la faisait avancer en dépit de mille obstacles. A partir du voyage à Paray des notaires apostoliques en 1830, il fallut quatorze ans encore pour l'examen des vertus et des écrits de la Bienheureuse. Tout fut analysé, étudié, discuté avec cette exactitude, cette maturité qui caractérisent les actes irréformables de la Cour romaine. La Congrégation des Rites venait de rendre un vote favorable sur l'héroïcité des vertus de notre sainte, lorsque Grégoire XVI mourut, laissant à Pie IX la gloire et la joie de les proclamer.

Ce fut un des premiers actes de ce pontificat illustre. A peine assis sur la chaire de Saint-Pierre, Pie IX leva les yeux vers le Cœur de Jésus; et un matin, dans le cours du mois de juillet 1846, on le vit se rendre à pied du Quirinal à la Visitation de Rome, y dire la sainte messe, et y annoncer, à toutes les sœurs tremblantes d'émotion, que l'heure était venue de promouvoir à la fois et le culte du sacré Cœur et celui de sa servante. Le décret parut, en effet, le mois suivant, 23 août 1846. C'était pendant l'octave de la sainte fondatrice de la Visitation, sainte Chantal. Une pensée délicate avait présidé au choix de ce jour, et amena de nouveau le Pape au milieu des filles de saint François de Sales pour y célébrer avec elles la glorification future et désormais certaine de leur bienheureuse sœur.

On croyait tout fini. Hélas! il fallut attendre, vingt-quatre années encore, le dernier et solennel décret de béatification (24 avril 1864); mais ces retards n'eurent d'autres résultats que d'exciter l'impatience du peuple chrétien et de préparer à la Bienheureuse un triomphe digne d'elle.

Il commença à Paray par une nouvelle ouverture du tombeau, dans le but de reconnaître définitivement les saints ossements qui ne devaient plus y rentrer, et d'en extraire la relique insigne qui, sur l'autel de Saint-Pierre, devait recevoir le premier hommage du pape et de l'Église. Cette ouverture du tombeau eut quelque chose de triomphal, quoique de très-intime, car nulle démonstration de joie et de culte n'était encore permise au dehors. La fête devait se concentrer dans l'intérieur du monastère. Mais là elle fut splendide. L'humble cloître où reposait la Bienheureuse vit ses pauvres murs disparaître sous la plus brillante ornementation. C'étaient partout des oriflammes, des écussons, des peintures. des devises en vers et en prose. Tout cela gracieux, élégant, pieux et aimable, comme l'esprit de saint François de Sales; et je l'ajouterai, parce que ce fut la chose qui m'émut davantage, tout cela catholique et français à un haut degré. Au fond de ce petit couvent, fermé de toutes parts, où les gens du monde s'imaginent qu'on ne sait que lever vers le ciel un œil égoïste, on sentait battre la grande âme de la France; mais de cette France qui n'a pas abdiqué son baptême, et qui, au milieu de ses tristesses et de ses malheurs, a conservé l'espérance. Sur les oriflammes qui pendaient aux

fenêtres, le long de ces galeries couvertes d'emblèmes et de devises, ce n'étaient que cris d'amour pour l'Église, pour le Saint-Père, pour la France, pour Paray, pour le peuple, c'est-à-dire pour la patrie du ciel et pour celle de la terre, unies là sur tous les écussons, comme elles l'étaient dans tous les cœurs.

Mgr de Marguerie, évêque d'Autun, qui avait déployé pour la cause de la béatification la plus intelligente et la plus pieuse activité, présidait cette cérémonie intime. Après avoir constitué un tribunal pour la reconnaissance des reliques, et reçu le serment sur les saints Évangiles de tous ceux, prêtres, médecins, ouvriers, qui allaient concourir à l'ouverture du cercueil, on se rendit auprès de l'humble tombe qui gardait les restes de la vénérable sœur. Ils étaient placés dans un des angles du cloître, sous une simple pierre, sur laquelle on lisait seulement son nom. En revanche, tout autour, on voyait des cœurs d'or et d'argent appendus au mur, en signe de la vénération qui entourait sa mémoire, et des grâces obtenues par son intercession.

La pierre tombale ayant été soulevée avec soin, on aperçut, dans une excavation assez profonde, la caisse en noyer qui contenait les ossements de la Vénérable. Sans l'ouvrir, et après avoir permis seulement à quelques malades d'en baiser les parois, on jeta sur elle une riche dentelle, et laissant aux mains fraternelles et filiales des sœurs l'honneur de porter les saints ossements, on les conduisit en procession, à travers les cloîtres, jusqu'à la salle où

l'on devait les examiner. Les sœurs de la Visitation marchaient devant la châsse, un cierge allumé à la main, psalmodiant l'office des Vierges; les principaux magistrats et habitants de la ville, et plus de trois cents prêtres suivaient en silence les saintes reliques. Tous les visages, recueillis ou brillants de joie, disaient assez de quels sentiments étaient remplis tous les cœurs.

Ainsi sortait de sa tombe, pour n'y plus rentrer, cette illustre vierge! Ainsi elle traversait de nouveau, après deux siècles, dans un triomphe intime et caché comme sa vie, ces cloîtres qu'elle avait remplis des parfums de son humilité! En dépit d'une révolution qui avait brisé les empires et dispersé les races des rois, ces mêmes religieuses de la Visitation se retrouvaient là pour lui faire cortége, en portant ses restes bénis sur leurs épaules, et en semant sur ses pas des chants de joie avec des prières et des larmes!

Arrivés à la salle des assemblées, tous s'arrêtent et s'inclinent pour vénérer ce bois précieux qui contient le corps virginal d'une des plus pures créatures qui aient traversé ce monde. On l'ouvre alors, et ce qui reste en ce monde de celle à laquelle se montra si souvent Notre-Seigneur, apparaît de nouveau à tous les regards. Chose admirable! tout cadavre inspire l'horreur, excepté celui des saints. Ces ossements terreux, ces débris d'une chair qui s'en va en poussière, ce je ne sais quoi qu'on trouve au fond d'un tombeau et qui n'a de nom dans aucune langue, tout cela, eût-il été ha-

bité par le génie, transfiguré par la gloire ou par la beauté, tout cela fait peur. Mais que l'amour de Dieu, que l'héroïsme de la sainteté ait fait palpiter ces débris, les voilà vivants à jamais! On voulait les toucher, les baiser; et il ne fallait rien moins que les foudres de l'Église pour empêcher cette foule de se précipiter sur ce corps sacré, d'y coller ses lèvres et de s'en partager les ossements. La mort était vaincue, et on sentait déjà la vie circuler triomphante à travers ces ossements desséchés.

Il y eut, dans l'inspection et la vénération de ces reliques, un moment saisissant. Une poignante anxiété remplissait tous les cœurs. Le cerveau qui avait apparu en 1830 préservé de toute corruption, en quel état allait-on le retrouver? Dieu nous aurait-il conservé ce signe de vie dans les ossements desséchés? L'évêque souleva le crâne. « Le voilà! le voilà, ce signe auguste! » Vainement trente-quatre nouvelles années se sont écoulées; vainement la châsse a été ouverte et le cerveau exposé à l'air; il est le même, intact, quoiqu'un peu raffermi et concentré. On se prosterne; on adore; on se raconte des faits analogues, et tous les cœurs battent d'un saint enthousiasme. Quand Marie Madeleine, par exemple, fut morte et que le temps eut desséché tous ses ossements, il y eut, en elle aussi, un morceau de chair qui résista à toute corruption. C'est celui que Notre-Seigneur avait touché lorsque, Madeleine s'approchant de lui après sa résurrection, il lui mit le doigt sur le front pour l'éloigner, en lui disant : *Noli me tangere*. Douze cents ans après, sur ce point du front,

la chair apparaissait vive et vivante, comme pour montrer ce que devient la chair de l'homme, même le plus profanée, lorsque le doigt transfigurateur de Dieu la touche pour la purifier. De même, quand saint Jean Népomucène eut été martyrisé pour n'avoir pas voulu révéler le secret de la confession, tout fut la proie de la mort, sauf la langue. On la retrouva trois cents ans après, fraîche et vivante, dans son crâne desséché, pour être un éternel témoin de la divinité de la confession. De même encore, quand sainte Chantal eut expiré, rien ne put éteindre son cœur. Il semble vivre encore. A certains moments on le voit se gonfler de tristesse et d'amour, comme pour apprendre au monde à ne pas douter de l'ardeur avec laquelle il battait de son vivant, puisque ce cœur incomparable semble vivre et battre, même après sa mort. Ici, c'est le cerveau qui a résisté à tout, parce que c'est du cerveau que le monde a douté : Dieu l'a conservé, afin de nous rendre vénérables les pensées qui en sont sorties, et que nous ajoutions foi aux sublimes révélations dont il a été l'organe.

Ah ! bien des années passeront avant que j'oublie l'émotion dont je fus saisi lorsqu'il me fut donné de toucher de mes mains la tête entière et intacte de la Bienheureuse, et, presque seul, car on avait fait retirer la foule pour donner aux médecins plus de liberté dans la reconnaissance des reliques, de contempler à loisir et successivement ce qui reste de son corps, et, en étudiant son corps, de conjecturer ce qu'avait dû être sa sainte âme. Ces ossements dé-

licats, ces lignes bien proportionnées, la beauté du front, la largeur des tempes, l'intégrité du cerveau [1], la finesse des lignes du visage, tous ces débris du vase mortel où fut renfermée une si belle âme, me permettaient d'entrevoir la Bienheureuse, telle, me semblait-il, qu'elle fut, il y a deux cents ans, aux jours de son pèlerinage terrestre : d'une taille moyenne; d'un tempérament frêle et délicat, comme Dieu le fait aux âmes qu'il destine à de grandes souffrances; d'une sensibilité exquise, ainsi qu'il convient à ceux qui doivent aimer beaucoup. Avec cela, une grande raison, un bon sens parfait, un jugement à toute épreuve, comme en ont besoin les voyants, afin de ne pas mêler des imaginations et des pensées humaines à ce que Dieu daigne leur révéler. Et enfin, pour achever ce portrait, une volonté douce mais invincible; une âme patiente mais inébranlable et ne reculant devant aucune opposition; d'une ardeur d'amour et d'une puissance de dévouement qu'aucun sacrifice ne pût jamais rassasier, et surtout d'une élévation, d'une délicatesse et d'une profondeur de cœur qui la rendît capable de comprendre celui du divin Maître, d'en deviner les sublimes inventions, de les présenter à un monde froid et railleur, et, en les lui faisant accepter, de préparer sa régénération.

Voilà l'illustre Marguerite-Marie, telle que m'apparaissait son âme, pendant que, d'une main res-

[1] Ce cerveau, si miraculeusement conservé, a été extrait du crâne et placé dans un magnifique reliquaire spécial, qui est exposé à la vénération des fidèles.

pectueuse et d'un cœur ému, nous replacions un à un, dans une riche châsse en argent doré, les débris de son corps virginal. Après quoi, les religieuses de la Visitation le remirent sur leurs épaules joyeuses, et nous le transportâmes triomphalement au chœur intérieur du monastère, sur un trône qui lui avait été préparé, et au-dessus duquel on voyait deux anges qui soutenaient une couronne de vierge. C'est là que ces reliques précieuses devaient demeurer, jusqu'au jour solennel de la béatification.

Elle eut lieu à Rome le 4 septembre 1864. Dès le matin, le canon du fort Saint-Ange annonça, par des salves joyeuses, que l'amante du Cœur de Jésus venait d'être proclamée Bienheureuse. Sur le soir du même jour, Pie IX vint s'agenouiller devant son image, suivi d'un nombreux cortége, où l'on remarquait plus de deux cents prêtres français. L'évêque du diocèse de la Bienheureuse s'avança près du père commun des fidèles, et lui offrit, avec ses vœux et ceux de l'Église de France, quelques dons modestes; entre autres un bouquet de fleurs, emblème des vertus que son diocèse avait vues fleurir dans l'humble parterre de la Visitation de Paray, et dont les parfums allaient embaumer l'Église.

L'année suivante, les fêtes de la Béatification se célébrèrent dans tous les monastères de la Visitation. A Paray, elles durèrent trois jours, et eurent un éclat extraordinaire. Plus de cent mille personnes y assistèrent. Son Éminence le cardinal-archevêque de Besançon les présida, assisté des archevêques et évêques d'Autun, de Bourges, de Dijon, de Nîmes,

d'Évreux, d'Annecy, d'Hébron; des abbés mitrés de Sept-Fonds, d'Aiguebelles, du mont des Olives, de Sainte-Marie-du-Mont, de la Grâce-de-Dieu; entouré de plus de quatre cents prêtres et d'une foule de religieux de tous les Ordres. Les saintes reliques, tirées enfin de l'humble châsse de bois, avaient été renfermées dans une magnifique châsse d'argent doré, semée de pierres précieuses, d'améthystes, de topazes, et ornée de peintures sur émail, dans le style du moyen âge. Pendant trois jours elles furent portées en triomphe, à travers les rues pavoisées de Paray, sur les épaules de vingt-quatre prêtres, revêtus de dalmatiques. Rien ne peut rendre la beauté de ces processions, qui rappelaient l'éclat des fêtes du moyen âge. Mais ce qu'il serait plus difficile encore de dire, c'est leur caractère triomphal, la joie peinte sur tous les visages, l'enthousiasme qui faisait battre tous les cœurs. On se sentait au dernier acte d'un drame sublime. On s'en rappelait les humbles commencements, les péripéties douloureuses, les dures épreuves. On en touchait de la main le splendide dénoûment. Ce que Dieu avait promis était donc réalisé. L'Église de France était là, sous tous les yeux, vivante, fervente, renouvelée et réchauffée par les rayons du sacré Cœur. La Bienheureuse montait sur les autels. Le Cœur de Jésus régnait, malgré tous ses ennemis. Il irradiait le monde.

Après trois jours d'une sainte ivresse, on reporta le corps virginal de la Bienheureuse dans la chapelle de la Visitation. C'est là que repose maintenant notre humble Marguerite-Marie. On l'a cou-

chée, dans sa châsse splendide, sous le marbre blanc de l'autel, à l'endroit même où était Notre-Seigneur lorsqu'il lui apparut. Cinquante-trois lampes enveloppent de lumière tout cet autel devenu un sépulcre, et y brûlent jour et nuit en l'honneur de l'humble servante de Dieu et de son divin Époux. Quand le pèlerin arrive, il s'arrête involontairement ému. Ces suaves mystères accomplis ici même; d'un côté, cette virginité, cette tendresse, cette soif d'immolation, ce détachement céleste; de l'autre, cette condescendance, cette miséricorde, cet amour infini, et les effets divins, touchants, sublimes, du drame accompli sur cet autel : tout cela parle à l'âme. On s'oublie des heures dans une muette contemplation. Il y a eu des lieux singulièrement vénérables sur la terre; il y en a bien peu de plus augustes et de plus doux.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

EXPLOSION INATTENDUE ET MERVEILLEUSE DE LA DÉVOTION
AU CŒUR DE JÉSUS AU MILIEU DES MALHEURS
DE LA FRANCE
LA SECONDE PARTIE DE LA MISSION CONFIÉE A LA BIENHEUREUSE
MARCHE A SON ACCOMPLISSEMENT

(1870-1874)

ABNER
L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles.
JOAD
Eh! quel temps fut jamais plus fertile en miracles!
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne pas voir,
Peuple ingrat?
(RACINE, *Athalie.*)

Si la première partie de la mission confiée à la Bienheureuse était finie, il n'en était pas de même de la seconde. La parole dite pour le pape et pour l'Église avait été entendue et réalisée; la parole dite pour le roi et pour la France avait été méprisée. Ni Louis XIV ni Louis XV n'avaient daigné s'en occuper, et le gémissement de Louis XVI, captif, s'était perdu dans les blasphèmes de la Révolution. Aussi, tandis que l'Église, en France, s'épanouissait au

XIXe siècle sous les doux et chauds rayons du sacré Cœur, et produisait sans relâche et sans fatigue les fruits les plus savoureux de la foi, de la charité, de la pureté, de l'apostolat et du martyre, la société civile et politique se détraquait de plus en plus. Vainement Dieu avait fait à la France du XIXe siècle les plus beaux dons; autant de génie, d'éloquence, de science, de gloire qu'en aucune autre époque; comme un malade qui refuse le seul remède qui pourrait le guérir, elle voyait son mal empirer chaque jour. Arrachée par une révolution utopiste et impie à sa vieille constitution nationale et chrétienne, fruit d'une expérience de quinze siècles, elle n'a pas pu depuis retrouver son assiette. Elle a tour à tour essayé l'empire, la royauté constitutionnelle, la république; elle est retournée à l'empire; elle est retombée en république; toujours agitée, inquiète, mal à l'aise; jusqu'à ce qu'enfin, lasse de toutes les constitutions, ne sachant laquelle choisir, elle a fini par essayer de dormir sur l'oreiller du provisoire; montrant ainsi au monde, en sa personne, la plus haute impuissance politique que l'histoire ait encore connue.

En même temps elle sent gronder dans son sein des passions bien autrement redoutables. Ce qui se cachait honteusement dans les plis et replis des cœurs coupables : l'orgueil, l'envie, la convoitise du bien d'autrui, refoulé jusque-là dans l'ombre par la puissance de la conscience chrétienne, se montre en public, s'associe et devient une armée. Le canon de la guerre civile, que l'on n'avait pas entendu en

France depuis Henri IV, qui n'avait retenti ni au xviie siècle, ni même au xviiie, commence à gronder au xixe : trois jours d'abord en 1830 ; à deux reprises en 1848 ; pendant six semaines en 1870. A mesure que l'on avance, de quinze ans en quinze ans, la guerre fratricide prend de plus vastes et de plus odieuses proportions.

Pendant ce temps, la France riche danse sur le volcan et en attise la flamme. Ses grands écrivains, Lamartine, Thiers, Michelet, Victor Hugo, glorifient Robespierre, innocentent Marat, excusent l'échafaud de Louis XVI, et y saluent même un grand acte patriotique. Ses savants emploient leur érudition, leurs découvertes et les ressources même de l'État à établir qu'il n'y a point de Dieu, point d'âme, point d'esprit vivant et immortel ; que tout se réduit à la vile matière, et que les idées de bien, de mal, de vice, de vertu, de liberté, de responsabilité, sont de bons vieux mots, dignes de tout mépris, ainsi que ceux qui nous les ont enseignés. Ses industriels, ses grands propriétaires, les directeurs de ses travaux publics ne négligent aucun moyen d'arracher Dieu et toute idée de religion au cœur de l'ouvrier, du travailleur, du pauvre ; excellent moyen de le rendre probe, honnête, chaste et religieux observateur des droits et du bien d'autrui. Ses poëtes, ses romanciers, ses dramaturges travaillent jour et nuit à faire du théâtre un mauvais lieu. Ses grandes dames semblent regretter les jours heureux de Mme de Montespan, de Mme de Pompadour, de Mme du Barry, et, n'ayant plus sous les yeux de

si illustres modèles, s'appliquent à imiter les allures, les costumes. la démarche, jusqu'au langage des personnes les plus méprisables. Les mœurs se corrompent, les esprits s'étiolent, les caractères s'affaissent, les santés se détraquent, la laideur physique et morale envahit tout. Et pendant ce temps, nos graves hommes d'État ne sont occupés qu'à surveiller Dieu et la religion afin qu'ils ne prennent pas trop d'influence.

Viennent donc les barbares! leur heure a sonné. Qu'un coup de sifflet de la Providence les éveille dans leur sauvagerie savante, les arrache à leurs landes stériles; qu'ils se lèvent, et qu'ils infligent à la France coupable un exemplaire châtiment!

L'histoire en parlera longtemps. Elle ne saura comment peindre la reine des nations, habituée à vaincre, et toujours vaincue; se relevant vingt fois dans un héroïsme que n'eussent pas connu ses vainqueurs, et retombant vingt fois dans la poussière; tous les conseils renversés; les chefs paralysés ou éteints; les éléments se tournant contre nous pour mieux marquer d'où nous venait la défaite, et, en sept mois de lutte, la France ne retrouvant ni un éclair de son génie, ni un rayon de son bonheur!

Et, comme s'il fallait que tout soit extraordinaire dans cette nation, même ses malheurs, au moment où s'achève cette épouvantable guerre, quand il faut poser l'épée, voici Paris qui s'embrase tout à coup de flammes fratricides : nos monuments, nos palais, nos bibliothèques, nos musées détruits par des mains françaises; des bandes de bêtes fauves à face hu-

maine pillant à la lueur de l'incendie, profanant les églises, fusillant les évêques, les prêtres, les magistrats, les soldats; et sur les hauteurs voisines, au Mont-Valérien, à Vanves, à Saint-Denis, les Prussiens qui regardent avec leurs longues-vues et qui battent des mains en voyant brûler la grande ville qu'ils n'ont pas pu prendre.

Voilà ce que contemplera d'abord l'histoire, et, comme à la chute de Rome, elle y soupçonnera le doigt de Dieu.

Mais bientôt, de cette scène d'une grandeur déjà si tragique, elle s'élèvera à un spectacle plus solennel encore et plus haut. Cette France vaincue, meurtrie, étendue sur vingt champs de bataille, elle la verra se diviser en deux Frances : l'une, toujours pleine d'elle-même et frivole, qui cherche dans les combinaisons de la politique, dans les récriminations et les condamnations, un remède à ses maux, ou du moins une consolation, la preuve qu'elle n'a pas été coupable; l'autre qui se frappe la poitrine, qui demande pardon, qui lève les yeux vers le ciel, et qui, pour être plus sûre de conjurer les foudres qui sont dans les mains de Dieu, au lieu de baiser ses pieds et de les mouiller de larmes, monte hardiment jusqu'à son Cœur.

Chose mémorable! ce recours au Cœur de Jésus, qui, en 93, s'était présenté spontanément et comme d'instinct à toutes les victimes, s'est présenté, de lui-même aussi, en 70, à tous les vaincus. Cette pensée, qui dormait depuis soixante ans dans le cœur de la France, s'est réveillée à la lueur san-

glante de nos défaites, sur tant de points à la fois, et avec si peu d'entente, qu'il est impossible de n'y pas sentir la main de Dieu. C'est le père tendre et bon qui rappelle à un enfant malade la pensée du grand remède.

Le premier fait que nous allons raconter suffirait à lui seul pour montrer la main miséricordieuse de Dieu. Dans les derniers mois de 1870, au moment où toutes nos armées régulières étaient détruites ou paralysées sous les murs de Metz et de Paris, on vit se lever, sur mille points à la fois, des bandes de volontaires. Ils avaient différents noms, différents fanions; mais qu'importait? l'heure des exclusions était passée. On faisait appel à tous les dévouements. Les zouaves pontificaux vinrent les premiers offrir leur épée à la France. Les Vendéens se levèrent sous les ordres de Cathelineau. Les Bretons s'organisèrent en tirailleurs. Or, d'elles-mêmes, sans entente préalable, toutes ces différentes troupes mirent le Cœur de Jésus sur leur poitrine: celles-ci, parce que c'était l'emblème que Pie IX avait béni et leur avait donné au moment de Mentana; celles-là, en souvenir de leurs pères : Henri de la Rochejaquelein, Lescure, Bonchamps, Charette; toutes en mémoire des consolantes et prophétiques révélations de Paray. La suite fit voir si le Cœur de Jésus, placé sur un cœur de soldat et de Français, le fait battre moins vaillamment.

A quelques jours de là, par une froide nuit, le 1er décembre 1870, deux officiers supérieurs se dirigeaient vers Patay, où allait se jouer, le lende-

main, la dernière partie de la France. L'un était le général de Sonis, commandant le 17e corps d'armée ; l'autre le colonel de Charette, qui était à la tête des zouaves : tous deux profondément émus par la solennité de l'heure qu'ils traversaient, et par l'évidente certitude que, sans un secours éclatant de Dieu, c'en était fait de la France. Le froid était glacial, et il devenait impossible de se tenir à cheval. Le général et le colonel mettent pied à terre et continuent leur route. Tout en marchant, le général exprime à M. de Charette le regret de ne point voir sur son fanion un emblème religieux plus caractéristique. « Mon général, reprend le colonel, je puis vous offrir ce que vous souhaitez. » Et alors il raconte au général que, le jour même où il avait reçu du gouvernement français l'autorisation de combattre avec les zouaves à la condition qu'ils prendraient le nom de volontaires de l'Ouest, un drapeau, sur lequel était peint le sacré Cœur, lui était arrivé de loin avec cette adresse : *Aux défenseurs de l'Ouest.* Il avait su plus tard que ce drapeau avait été brodé, à Paray, par les religieuses, et envoyé à Tours, à M. Dupont, avec le désir qu'il parût sur les champs de bataille. Le général de Sonis vit là comme une inspiration de Dieu, et la bannière du sacré Cœur fut adoptée aussitôt pour être l'oriflamme des zouaves. Seulement, pour ne créer aucune difficulté, il fut décidé qu'on ne la déploierait qu'au moment où elle pourrait recevoir le baptême du feu, afin que la France ne la vît que quand elle aurait été teinte et pour ainsi dire sacrée par le sang français.

On était sûr qu'après la bataille cette bannière, victorieuse ou vaincue, se serait conduite de telle sorte qu'elle ne passerait pas devant une armée française sans faire incliner toutes les épées.

Le lendemain, 2 décembre 1870, premier vendredi du mois, jour consacré au sacré Cœur, la messe est célébrée dès les trois heures du matin. Le général de Sonis, le colonel de Charette, la plupart des officiers, un grand nombre de soldats s'approchent de la sainte Table, pour apprendre du Cœur de Jésus à souffrir et à s'immoler. La bataille s'engage aussitôt, et, malgré la disproportion des deux armées, reste indécise jusqu'à deux heures et demie du soir. Mais alors, les renforts ennemis se succédant sans relâche, on entrevoit le moment où, à moins d'un effort héroïque et heureux, il faudra songer à la retraite. Le général de Sonis prend sa résolution. Il ramasse une colonne d'attaque et essaye de la lancer contre le village de Loigny. Deux régiments se couchent par terre et refusent d'avancer. Le général n'hésite plus. Il court aux zouaves : « Messieurs, voilà l'heure de montrer ce que savent faire des Français et des chrétiens. En avant ! » Un cri d'enthousiasme lui répond. Le sergent Henri de Verthamon s'élance à cinquante pas à la tête du bataillon, et déploie l'étendard du sacré Cœur. Tous se précipitent aux cris de : « Vive Pie IX ! vive la France ! » Il fallait franchir un assez long espace de terrain sous une épouvantable mousqueterie. Les zouaves le traversent calmes et en bon ordre, sans tirer un coup de fusil. Arrivés en face du petit bois, ils

ouvrent le feu, s'élancent à la baïonnette, fouillent le bois, chassent les Allemands, arrivent au village et plantent le drapeau du sacré Cœur sur la position, au milieu d'un nuage de poudre qui l'enveloppe *comme un nuage d'encens.*

Mais là, l'ennemi s'aperçoit de leur petit nombre. Il se remet de sa surprise; il appelle sa réserve; il masse ses rangs. Après avoir étonné les Prussiens par leur élan, c'est l'heure pour les zouaves de les étonner par leur héroïsme. Le général de Sonis, Charette, Troussures tombent à côté de la bannière du sacré Cœur, qui devient la cible des projectiles. Verthamon, qui la tient, meurt en l'empourprant de son sang. Le comte de Bouillé ramasse aussitôt le drapeau, et, frappé à mort, le passe à son fils le comte Jacques de Bouillé, qui, après l'avoir tenu quelque temps, succombe à son tour. Le Parment, qui lui succède, a la main brisée et le remet au sergent Landeau, qui le garde tout teint de sang et troué en plusieurs endroits. La plupart des zouaves sont renversés ou vont l'être. Ils *tombent dans le Cœur de Jésus,* jetant sur ce champ de bataille un rayon de pure gloire qui rappelle le temps des croisades.

Le surlendemain Orléans était emporté, et le reste des zouaves allait se faire hacher au Mans pour couvrir la retraite de Chanzy. Cinq mois plus tard, Paris se rendait, la guerre était finie, et les zouaves licenciés. Mais avant de se séparer ils voulurent, en prenant congé de leur drapeau, lui décerner une suprême ovation, et accomplir un acte dont les évé-

nements qui venaient de se passer leur avaient donné la pensée. Ils se réunirent donc à Rennes, dans une église. Là, pendant le saint sacrifice, au moment de la sainte communion, le drapeau du sacré Cœur fait son entrée solennelle, et vient se placer au pied de l'autel. M. de Charette, devenu général, et ses officiers se groupent autour de lui; l'aumônier en chef, Mgr Daniel, lit à genoux un acte de consécration au Cœur de Jésus, rédigé et envoyé par le général de Sonis, retenu au loin par les suites de sa blessure. Puis le général de Charette prononce d'une voix vibrante les paroles suivantes :

« A l'ombre de ce drapeau, teint du sang de nos plus chères victimes, moi, général baron de Charette, qui ai l'insigne honneur de vous commander, je consacre la légion des volontaires de l'Ouest, les zouaves pontificaux, au sacré Cœur de Jésus; et avec ma foi de soldat je dis de toute mon âme et je vous demande de dire tous avec moi : *Cœur de Jésus, sauvez la France!* »

Un cri unanime, spontané, formidable, lui répondit : *Cœur de Jésus, sauvez la France!*

Ainsi s'acheva cet épisode héroïque de nos tristes guerres. C'était la seconde fois depuis l'oriflamme des croisades qu'un drapeau religieux paraissait sur un champ de bataille. Le premier avait été porté par Jeanne d'Arc ; le second le fut par les zouaves.

Pendant que de telles choses se passaient sur les champs de bataille et que s'accomplissait d'une manière si merveilleuse, et en même temps si peu prévue, la parole de Notre-Seigneur à la Bienheu-

reuse : « Je veux que l'image de mon Cœur soit gravée sur les étendards de la France, » une autre parole de Notre-Seigneur se réalisait d'une manière encore plus inattendue. De pieux et éminents laïques, exilés de Paris, s'entretenaient des malheurs de la France, et cherchaient par quels moyens on pourrait y mettre un terme. Tout à coup l'inspiration leur vint de faire le vœu solennel de construire un jour, au centre de Paris, une église consacrée au Cœur de Jésus. Ils en rédigèrent aussitôt l'acte, et dans cet acte on lit ces paroles :

« En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore;

« En présence des attentats sacriléges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siége et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ;

« Pour faire amende honorable de nos péchés, pour en recevoir le pardon par l'intervention miséricordieuse du Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et obtenir, par la même intervention, les secours extraordinaires qui seuls peuvent délivrer le Souverain Pontife de sa captivité, faire cesser les malheurs de la France et amener sa rénovation religieuse et sociale, nous promettons, lorsque ces grâces nous auront été accordées, de contribuer selon nos moyens à l'érection à Paris d'une église consacrée au sacré Cœur de Jésus, érection qui sera demandée à l'autorité ecclésiastique compétente. »

Les signataires de cet acte pensaient-ils à la révé-

lation faite à la Bienheureuse? Pas plus peut-être que les Vendéens sur les champs de bataille, ou les volontaires de l'Ouest à Patay. Mais QUELQU'UN y pensait pour eux.

La guerre finie, ils n'oublièrent pas leur vœu, et leur premier acte fut de s'adresser à l'archevêque de Paris pour lui soumettre le projet qu'ils avaient conçu et lui demander sa bénédiction pour l'accomplir. Le siége de saint Denys était occupé alors par Mgr Guibert, qui venait d'y remplacer l'illustre victime de la Commune, Mgr Darboy. Le prélat, dans son intelligence et sa piété, comprit la grandeur chrétienne d'une telle pensée; et, non content d'accorder l'autorisation qu'on lui demandait, il résolut de consacrer à sa réalisation son autorité, sa haute position, son influence et tout son cœur. En conséquence, il s'adressa à tous les évêques de France et les pria de lui venir en aide. L'œuvre prenait déjà d'elle-même des proportions nouvelles. Ce qui ne devait être dans l'origine qu'une chapelle, une petite église, émanée de l'initiative de quelques-uns, allait devenir une église nationale, construite avec l'argent, le concours et le cœur de la France tout entière.

Restait à en chercher l'emplacement. Or, quand on regarde le plan de Paris, on aperçoit au septentrion une montagne célèbre, non-seulement par les trésors géologiques qu'elle renferme dans ses flancs et qui font, de sa composition mystérieuse au milieu de ce vaste bassin de la Seine, une merveille inexplicable encore à la science; mais célèbre surtout parce

que, depuis les âges les plus reculés, elle a toujours été un lieu saint. C'est là que saint Denys, venant évangéliser les Gaules, rencontra les idoles les plus fameuses et les brisa; c'est là qu'il succomba sous la rage des païens, consacrant et transfigurant cette montagne par son sang; c'est là que, sur le lieu même de son supplice, s'éleva cette illustre église, bâtie et rebâtie d'âge en âge, consacrée au XIIIe siècle par Innocent III, et où l'on a vu venir en pèlerinage tout ce que Paris a jamais possédé d'hommes éminents par la sainteté. C'est là que saint Ignace et ses compagnons jetèrent les fondements de la Compagnie de Jésus. C'est là que se rencontrèrent, dans la même foi et les mêmes souvenirs, le cardinal de Bérulle, M. Olier, le Père de Condren, Bossuet, saint Vincent de Paul. Montmartre est le lieu sacré de Paris. Le peuple, qui garde mieux que les grands les traditions des saintes choses, n'a jamais cessé d'aimer et de visiter Montmartre.

Nul emplacement ne pouvait donc mieux convenir; et, s'enhardissant à mesure qu'on avançait, on résolut de bâtir, sur cette montagne d'où l'on domine la grande cité, un temple qui, par l'immensité de ses proportions, la beauté de ses grandes lignes, la splendeur et la richesse de ses ornements, fût vraiment un temple national consacré par la France tout entière au Cœur de Jésus.

> Dignum pollenti pectore carmen
> Condere pro rerum majestate.

Et, afin de bien marquer de quelle inspiration il

était né, on décida qu'on graverait sur le frontispice ces paroles :

SACRATISSIMO CORDI CHRISTI JESU
GALLIA PŒNITENS ET DEVOTA [1]

Pour réaliser une aussi gigantesque entreprise, il fallait exproprier un certain nombre de maisons qui occupaient le sommet de la montagne. La question se trouva ainsi amenée d'elle-même devant l'Assemblée nationale, c'est-à-dire, puisque la France était en république, devant le Souverain. C'était une occasion que la bonté de Dieu offrait à la France d'accomplir ce que Louis XIV n'avait pas fait, mais ce que Louis XVI, éclairé par le malheur, avait promis à Dieu dans sa prison. Du moins, si l'Assemblée nationale laissa échapper cette providentielle occasion, elle fit un acte considérable et qui lui sera un éternel honneur. Elle vota l'expropriation pour cause d'utilité publique; c'est-à-dire qu'elle déclara qu'il y avait utilité publique à ce que la France repentante élevât un temple au sacré Cœur. Cette église n'étant pas demandée à titre de paroisse, ni exigee par les besoins du culte, le vote de l'Assemblée ne pouvait avoir que ce sens, ainsi que

1 La première formule dédicatoire était :

CHRISTO EJUSQUE SACRATISSIMO CORDI
GALLIA PŒNITENS ET DEVOTA

C'est Rome qui fit changer cette formule, ne voulant pas que le Cœur adorable de Notre-Seigneur apparût séparé de sa personne divine.

le firent remarquer les adversaires du projet. La France l'entendit de cette manière; et l'idée de cette église nationale au sommet de Montmartre, idée populaire dès le premier jour, et bénie aussitôt par le souverain pontife Pie IX [1], prit un élan nouveau. Des souscriptions s'ouvrirent dans tous les diocèses, des comités se formèrent pour exciter et entretenir le zèle, et bientôt des initiatives intelligentes et délicates se firent jour. L'armée demanda à construire et à décorer à ses frais une chapelle. Les ouvriers peu après s'offrirent aussi à en bâtir une qui serait consacrée à Jésus ouvrier. Ce mouvement se continuera. Les mères chrétiennes voudront en élever une à sainte Monique; les enfants auront aussi la leur, consacrée à Jésus enfant. Les prêtres en dédieront une à Jésus prêtre; les évêques, à Jésus pontife. Les vierges n'oublieront pas leur divin Époux. Et le temple, bâti avec l'or et l'argent de la France, sera peuplé des inspirations les plus suaves de sa piété et de son cœur. Qui en fera la consécration solennelle? Nul ne le sait. On peut seulement s'attendre à ce que d'ici là Dieu descendra dans le chantier et se fera reconnaître à des coups qu'on n'eût pas attendus. Il a dit à la Bienheureuse : « Je veux qu'un temple soit dédié à mon divin Cœur. » Il aidera à la bâtisse; et, comme il est dit de plusieurs de nos vieilles cathédrales qu'au jour de leur consécration on entendit des voix angéliques qui remplissaient l'air

[1] Voir, aux notes, le bref de sa sainteté Pie IX à Mgr l'archevêque de Paris.

des chants les plus suaves, on peut croire que ce jour-là, sur la France agenouillée, descendront des paroles célestes, les paroles de l'amour et du pardon.

C'est dans ce temple que sera faite, par la bouche de son Souverain, quel qu'il soit à cette époque, la consécration de la France au divin Cœur de Jésus. Ce jour sera grand dans notre histoire. L'antique alliance sera renouée, et Dieu redeviendra le Dieu des Francs.

On aurait pu croire que les actes que nous venons de raconter : l'apparition de la bannière du sacré Cœur sur nos champs de bataille, et la construction à Paris d'une église nationale au Cœur de Jésus; que ces deux actes si extraordinaires ne seraient pas surpassés. Ils le furent cependant; et le mois de juin 1873 fut témoin d'un fait qui, soit qu'on examine le temps où il a apparu, la manière dont il s'est accompli, les proportions gigantesques qu'il a revêtues, a l'aspect d'un miracle.

Déjà, un peu après la fin de la guerre, au lendemain des horreurs de la Commune, vers l'automne de 1871 et pendant l'année 1872, on avait senti passer sur la France un souffle inaccoutumé. Les sanctuaires célèbres étaient de plus en plus fréquentés; les pèlerinages commençaient; timides d'abord, comme ces premiers souffles qui annoncent la tempête. Elle se leva en 1873, cette tempête de la prière, du repentir et de l'amour. Toute la France catholique s'agita, emportée par un élan que, depuis six siècles, elle ne se connaissait plus. Il y eut des

pèlerinages nationaux : à Lourdes, à la Salette, à Chartres, à Fourvières, à Pontmain, au Puy. La France s'y précipita, suppliante. Lourdes, en une journée, vit s'agenouiller cent mille hommes. Il y eut ensuite des pèlerinages locaux. Chaque diocèse eut le sien, où l'on voyait quelquefois jusqu'à trente mille pèlerins. Si on avait la statistique exacte de tous les pèlerinages de 1873, on en serait étonné.

Entre tous ces pèlerinages, celui de Paray eut un rang à part. On avait estimé qu'un jour suffisait à tous les autres. On prit un mois pour celui de Paray, où l'on sentait que la France tout entière allait venir. Marseille, la ville du sacré Cœur, ouvrit la marche et parut la première. Puis, tous les jours, deux, trois, quatre, cinq diocèses arrivaient, bannières déployées. Le 20 juin, *vendredi après l'Octave du saint Sacrement*, il y eut 25,000 hommes. Le mois ne suffit même pas à cette procession, qui se renouvelait chaque jour. Il fallut le prolonger jusqu'à la fin de juillet. Puis, quand le flot des Français commença à diminuer, arrivèrent des pèlerins anglais, hollandais, belges. Et ceux qui ne pouvaient pas venir encore, les Américains, les Anglais, les Polonais, les Irlandais, envoyaient leurs bannières pour les représenter. L'aimant invisible et jusque-là caché dans le secret du monastère avait été mis au grand jour; il attirait tous les cœurs. « Des centaines de bannières, de cœurs, d'*ex-voto*, de lettres, nous sont adressées de tous les coins de la France, écrivent les religieuses de Paray. Toutes les paroisses, toutes les communautés, tous les établis-

sements tant soit peu religieux de la capitale envoient leurs souvenirs... C'est un rassemblement inouï... Nous avions cru pouvoir prendre note des ex-voto; mais au bout de trois jours nous comprenions que ce compte était impossible. Notre grille du chœur ne suffisait pas pour les suspendre, et on en trouvait partout. Toutes ces manifestations peuvent se résumer par ce mot inscrit des milliers de fois sur les ex-voto : *La France au sacré Cœur de Jésus*[1] *!*

Mais ce n'était pas seulement le temps, la durée, la quantité de personnes dont il se composa qui donnaient à ce pèlerinage le caractère d'un miracle; la manière dont il se fit n'est pas moins surprenante. Elle fut la même partout, et elle tranche tellement avec les habitudes françaises, qu'on se demande comment elle put s'établir si spontanément et si unanimement. On partait d'une église, et on se rendait en procession à la gare. Là, les pèlerins arboraient et plaçaient sur leur poitrine l'image du Cœur de Jésus. Puis, au premier coup de sifflet, les chants commençaient. Chaque siècle a presque toujours créé, pour exprimer sa pensée, pour donner une âme à l'émotion qui le soulève, un chant populaire. Qui en est l'auteur? D'où vient-il? Qui l'a posé un jour, fier ou terrible, sur les lèvres des foules? Ni la Grèce au temps de Tyrtée, ni nos ancêtres, les vieux Gaulois dans leurs forêts, ni la France à l'époque de ses grandes crises, ne le sauraient dire. Personne ne l'a écrit; tout le monde le chante; il est sorti de l'âme

1 *Circulaire* de Paray sur le pèlerinage du mois de juin 1873.

du peuple. Ainsi de cet hymne qui retentit alors pour la première fois, ardent et triste, suppliant et tendre, touchant, avec des larmes, toutes les douleurs de l'Église de la France, et poussant à chaque refrain un cri d'espérance et de pardon. Bien différent de ces clameurs sauvages des peuples en révolution, il fait appel aux tendresses du Ciel et non aux colères de la terre; au lieu de surexciter les âmes dans la haine, il les apaise dans le repentir.

Pendant le voyage nous chantions dans chaque wagon, livrant nos âmes à une sorte de joie pieuse et recueillie, comme si nous avions été dans une chapelle isolée. Mais le train ralentissait-il sa marche, on entendait ce chant sortir de chaque wagon. C'était quelque chose de si inusité et de si doux, que les larmes venaient aux yeux.

Il arrivait quelquefois à deux trains de se rencontrer à une même station. On se mettait aux portières, et les deux wagons chantaient en chœur. Je n'oublierai jamais l'émotion dont je fus rempli à une station où notre train était arrêté pour laisser passer deux trains spéciaux qui arrivaient de Paris. L'un de ces trains, en passant comme la foudre, nous jeta ces vers du cantique :

> Pitié, mon Dieu, sur un nouveau Calvaire
> Gémit le chef de votre Église en pleurs !

En un instant nous fûmes debout, avec un cri spontané, unanime : « Vive Pie IX ! Vive la France ! »

Le matin de la grande fête, 20 juin 1873, le soleil se leva splendide. Pendant tout le mois, du reste,

pas un seul jour les processions ne furent arrêtées par la pluie. On avait dit autrefois : le soleil d'Austerlitz ; on disait maintenant : le soleil du sacré Cœur.

A mesure que nous approchions de Paray, les gares prenaient des aspects inaccoutumés. Des foules de pèlerins s'y pressaient longtemps avant l'heure : des prêtres, des religieuses, des essaims de jeunes filles, vêtues de blanc, gaies comme des oiseaux, portant le Cœur de Jésus sur leur poitrine; des voitures de toutes les formes, grands équipages et charrettes chargées et surchargées de monde, arrivant au triple galop pour ne pas manquer une place qu'on savait devoir être difficile à trouver; au milieu de cela, un calme, une sérénité joyeuse, des milliers d'hommes, de femmes, de jeunes filles, tous préparés à s'approcher de la sainte table, et conservant, même dans leur empressement et au milieu de l'étonnement d'une scène si inaccoutumée, le recueillement qui précède toujours chez les chrétiens un tel acte! Ce sont là de ces spectacles que la France ne voit pas assez souvent; car sa nature profondément religieuse, son cœur sympathique à tout ce qui est élevé et sincère, n'y résisteraient pas.

Rien n'égalera de longtemps, sous ce rapport, la journée du 20 juin à Paray. C'était le vendredi après l'Octave du saint Sacrement, le jour même dont Notre-Seigneur avait dit à son humble amante : *Je veux que le vendredi après l'Octave du saint Sacrement soit dédié à une fête solennelle en l'honneur de mon divin Cœur*. Depuis minuit, des messes se

disaient sur tous les autels. On en avait dressé de tous côtés; ils ne suffisaient pas. Ce fut le seul regret de la journée. Il aurait fallu cent autels de plus. Dans la chapelle de la Visitation, entre l'autel où Notre-Seigneur lui avait apparu et la grille derrière laquelle elle était agenouillée, reposait la Bienheureuse. Sa châsse splendide avait été élevée sur un trône entouré d'une forêt de lumières, couvert de cœurs, de couronnes, de suppliques, d'ex-voto de toutes sortes. A la tête du trône, comme la bannière de Jeanne d'Arc, qui après avoir été à la peine fut un jour à l'honneur et ombragea de ses plis l'autel du sacre, on voyait la bannière des zouaves, trouée par les balles prussiennes et teinte de sang; elle flottait au-dessus de la châsse. Les fidèles la baisaient en passant; des mères en approchaient leurs petits enfants; et j'ai vu des soldats lui faire toucher leur épée nue.

A neuf heures, la procession se mit en marche. Ce n'était plus cette procession brillante, triomphale, mais officielle et liturgique, que j'avais admirée en 1865, lors des fêtes de la béatification. Il n'y avait ni cardinaux, ni évêques [1], ni abbés mitrés. Le clergé était mêlé au peuple. Les chants liturgiques avaient fait place à un seul chant, un chant français qui revenait sans cesse sur les lèvres :

Sauvez Rome et la France
Au nom du sacré Cœur.

[1] Sauf l'évêque titulaire, et Mgr de Marguerie, ancien évêque d'Autun.

J'oserais dire que ce n'était pas la procession de l'Église; c'était la procession de la France humiliée, repentante, se frappant la poitrine et criant :

Pitié, mon Dieu!

Chaque diocèse marchait sous sa bannière; ou plutôt chaque paroisse, chaque institution, chaque collége, chaque communauté; car il y avait plus de trois cents bannières, plus riches les unes que les autres, variées d'aspect, symboliques et éloquentes, jetant sur leur passage une foule de mots, de légendes qui perçaient l'âme d'un trait. Le peuple les acclamait au passage; et ces cris d'enthousiasme, de joie, de douleur, se mêlant aux cantiques de ceux qui faisaient cortége à la bannière, produisaient dans l'âme une impression indéfinissable.

Un épisode inattendu vint, dès les premiers pas, soulever et attendrir la foule. Déjà quelques bannières avaient passé, se dirigeant vers une petite colline qui domine la ville et où l'on avait élevé un autel pour dire la messe en plein air, quand tout à coup, par une rue transversale, arrive un groupe un peu en retard, et venant prendre sa place dans le cortége. C'était la bannière de l'Alsace, toute blanche, mais enveloppée d'un grand crêpe. Les cordons étaient portés, d'un côté, par un simple soldat, amputé et décoré, un crêpe au bras; de l'autre, par une noble dame vêtue de noir, enveloppée d'un voile, en grand deuil. Sur la bannière on lisait : « Cœur de Jésus, rendez-nous notre patrie! » Qui

pourrait résister à un pareil spectacle? La procession s'arrête. Les chants cessent; les Alsaciens crient: « Vive la France! » Nous crions : « Vive l'Alsace! » Nous nous embrassons, nous mêlons nos larmes. Huit jours après, l'émotion était encore si vive en ceux qui avaient été témoins de ce fait, qu'on n'en pouvait parler sans sentir les larmes remonter aux yeux.

Quelques instants après, j'entendis des cris, un immense frémissement: c'était la bannière de Metz. Celle-là était toute noire, comme pour attester un désepoir encore plus profond. Metz, la cité vierge, la ville toute française! Ah! que de larmes ont coulé sur son passage! Et comment croire que des prières si élevées, si poignantes, ne seront pas entendues de Celui qui a fait les nations guérissables!

Après la bannière de Metz, celle qui m'émut le plus, ce fut la bannière de Paris. Autour d'elle était groupée la noblesse française. dans ce qui en reste de plus antique et de plus illustre. Toutes ces nobles dames avaient adopté le même costume : une robe noire et un voile. Je me les nommais à moi-même, et retrouvant là les noms les plus fameux de notre histoire, ceux qui furent la gloire, et quelquefois, hélas! le péril du XVIIe et du XVIIIe siècle, je me disais : Voilà l'amende honorable qui commence! Après l'expiation sur les échafauds, voilà qui vaut mieux : le repentir et le recours au sacré Cœur.

Je fus tiré de ces réflexions par des chants pleins de la plus mâle ardeur. C'étaient les zouaves pontificaux. Par prudence, on avait laissé la bannière

de Patay auprès de la sainte châsse. On n'en avait là qu'un fac-simile. Le général de Sonis tenait un des cordons ; le général de Charette, l'autre. Tous les officiers suivaient; on sentait dans leurs chants quelque chose de l'enthousiasme avec lequel ils s'étaient battus à Loigny. Il aurait fallu un cœur de pierre pour ne pas tressaillir devant un tel spectacle. Aussi, sur tout le passage, on entendait mille cris : « Vive Charette ! vive Sonis ! vivent les zouaves! vive la France! vive Pie IX! » ou plutôt on n'en entendait qu'un ; car tous ces cris signifiaient au fond la même chose.

Un incident inattendu vint porter l'émotion à son comble. La procession défilait le soir à travers le jardin du monastère. Or, au moment où l'on passait devant le petit bosquet de noisetiers où Notre-Seigneur avait apparu à la Bienheureuse et lui avait expliqué le mystère sanglant de la croix, la bannière de l'Alsace, couverte d'un crêpe, s'accrocha à une branche. On fit un effort pour la dégager, et à ce moment un coup de vent emporta le crêpe. Chacun tressaillit, et il y eut des larmes de joie et d'espérance dans tous les yeux.

Je ne vous oublierai pas dans cette fête, noble bannière d'Orléans, que nous avions été si heureux d'apporter à ce pèlerinage, comme on envoie à des amis tristes une parole de consolation et d'espoir. Elle portait, sur un fond blanc d'une grande richesse, une éclatante image de Jeanne d'Arc serrant son épée sur son cœur, dans cette noble position, à la fois si humble et si résolue, que lui a

donnée une princesse royale. Quand le peuple l'apercevait, on se la montrait du doigt : « Jeanne d'Arc! Jeanne d'Arc! » Et les cris, et les ovations, et les enthousiasmes se succédaient. C'était la résurrection de la France que l'on saluait en acclamant cet étendard.

Ainsi, à chaque pas que l'on faisait, se dessinait le vrai caractère de ce pèlerinage. Nous avions là, sous les yeux, la France mutilée, sanglante; on ne pouvait pas prier pour soi; on priait pour elle. On oubliait ses propres misères; on criait:

Sauvez, sauvez la France
Par votre sacré Cœur!

Une dernière cérémonie devait achever de mettre sur cette journée son vrai caractère. Quand le soleil se fut couché et que les premières ombres de la nuit descendirent sur la ville, les cierges bénits s'allumèrent, et Paray vit passer une procession de trois à quatre mille hommes portant des flambeaux et psalmodiant le *Miserere*. La cérémonie s'acheva à la chapelle, au pied de l'autel du Sacré-Cœur, devant la châsse, par une amende honorable. Une profonde émotion remplissait les âmes; on se serrait les mains sans rien dire. Le cœur débordait.

Le grand regret de la journée, tout le monde le sentait, c'était de n'y voir aucun député, aucun des représentants de cette Assemblée nationale qui était en ce moment le souverain de la France. Ils vinrent neuf jours après, le 29, fête de saint Pierre.

Ils étaient en trop petit nombre : cent cinquante seulement avaient donné leurs noms, comme on le lisait sur leur magnifique bannière :

SACRATISSIMO CORDI JESU
E LEGATIS AD NATIONALEM GALLIÆ CŒTUM
CL VOVERUNT

Ce n'en était pas moins une grande et touchante manifestation. Arrivés à la gare, ils mettent le Cœur de Jésus sur leur poitrine, déploient leur étendard, et au milieu des acclamations de la foule ils arrivent à la chapelle de la Visitation, où ils reçoivent des mains de l'évêque le Dieu qui aime les Francs.

A ce moment, une voix s'élève au nom de tous[1] :

« Très-saint Cœur de Jésus, nous venons nous consacrer à vous, nous et nos collègues, qui nous sont unis de sentiments.

« Nous vous demandons de nous pardonner tout le mal que nous avons commis, et de pardonner aussi à tous ceux qui vivent séparés de vous.

« Pour la part que nous pouvons y prendre et dans la mesure qui nous appartient, nous vous consacrons aussi, de toute la force de nos désirs, la France, notre patrie bien-aimée, avec toutes ses provinces, ses œuvres de foi et de charité. Nous vous demandons de régner sur elle par la toute-puissance de votre grâce et de votre saint amour. Et nous-mêmes,

[1] M. de Belcastel, député de la Haute-Garonne.

pèlerins de votre sacré Cœur, adorateurs et convives de votre grand Sacrement, disciples très-fidèles du siége infaillible de saint Pierre, dont nous sommes heureux de célébrer aujourd'hui la fête, nous nous consacrons à votre service, ô Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, vous demandant humblement la grâce d'être tout à vous, en ce monde et dans l'éternité. Ainsi soit-il. »

Une profonde émotion faisait battre tous les cœurs pendant la lecture de cet acte. Ce n'était pas encore cette consécration de la France que la Bienheureuse a demandée, que la France seule peut faire, et que Dieu attend. C'en était déjà le prélude et comme la pierre d'attente.

Tel fut le pèlerinage de Paray. Et encore, pour compléter le tableau, faudrait-il en dire les fruits; raconter ces élans de foi et de piété, d'une naïveté et d'une grandeur qui rappelaient les meilleures époques de l'Église; ces foules qui se disputaient les moindres reliques de la Bienheureuse, même les feuilles du bosquet de noisetiers, et jusqu'à la terre et aux pierres du jardin; ces nuits passées en prière devant la châsse; ces communions si innombrables que les autels n'y pouvaient plus suffire, que les bras des prêtres tombaient de fatigue, et que les religieuses de Paray « ne savaient plus comment se procurer assez d'hosties *pour ces multitudes affamées de Jésus* [1] ».

Oui, le doigt de Dieu est ici ! Qui pourrait le nier?

[1] *Circulaire* de Paray du 6 novembre 1873.

Le Cœur de Jésus nous régénère. Depuis nos affreux désastres, marqués d'un si haut caractère de châtiment; depuis les horreurs de la Commune, dont la torche a éclairé d'une lueur sinistre l'abîme où se vont engloutir les restes de la France; depuis le sang des otages accepté par Dieu comme une expiation, il y a une France nouvelle. C'est elle qui a déployé à Patay l'étendard du sacré Cœur; elle qui a voté et qui va construire l'église du Sacré-Cœur à Paris; elle qui pendant deux mois s'est pressée au pied de l'autel où Jésus a dit : *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes!* Le miracle est là, ou il n'est nulle part. Il est aussi sublime qu'il était inattendu ; et le ravissement d'un tel spectacle est d'autant plus doux, qu'il y a tout lieu de croire que ce n'est qu'un commencement!

Sous l'impression de ces différents événements, on vit naître peu après, dans le peuple chrétien, une pensée plus haute : c'était de profiter du 16 juin 1875, qui approchait et qui était le deuxième anniversaire centenaire de la grande révélation du sacré Cœur, pour lui rendre le plus grand de tous les hommages, en consacrant solennellement au Cœur de Jésus l'Église catholique tout entière. Il est vrai qu'elle lui appartient déjà; elle est sortie du Cœur blessé de Notre-Seigneur et elle est animée par son amour. Mais de ce qu'une chose appartient à Dieu, s'en suit-il qu'on ne puisse ajouter à l'honneur de cette consécration naturelle et nécessaire le mérite d'une libre et amoureuse consécration? Marie était pleine de grâces, consacrée à Dieu par le saint privilége de

sa conception immaculée, consacrée une seconde fois par sa prédestination glorieuse à la maternité divine, dira-t-on pour cela qu'elle n'avait plus le droit de se vouer à Dieu dans le temple? C'est ce que pensaient des milliers de fidèles et de prêtres, et plusieurs centaines d'évêques qui, de toutes les parties du monde, firent monter au trône de saint Pierre l'expression de leur vif désir. Pie IX accueillit avec bonheur de tels vœux; mais, soit que les temps fussent trop tristes pour les splendeurs nécessaires d'une telle consécration; soit qu'au contraire Dieu voulût garder cette toute-puissante supplication pour de plus grands malheurs; soit pour d'autres raisons dont le Souverain Pontife seul est juge, voici comment, dans sa sagesse, en accueillant ce vœu, il régla la manière dont il s'accomplirait. Par un décret en date du 22 avril 1875, la Sacrée Congrégation des Rites adressa aux évêques du monde catholique une formule de consécration au Cœur de Jésus, que tous les fidèles, les prêtres, les évêques étaient invités « à réciter soit en commun, soit en particulier, le 16 juin de la présente année, qui est le jour où revient le second centenaire de la Révélation faite par le Rédempteur lui-même à la Bienheureuse ». Et ce fut en effet dans cette forme que s'accomplit, avec une piété à la fois triste et joyeuse, la consécration solennelle de l'Église tout entière au Cœur de Jésus. Le pape, au fond de cette petite chapelle du Vatican, plus auguste dans son obscurité que la basilique même de Saint-Pierre; les évêques, au centre de leurs diocèses sur toute la surface du monde catholique; tous

les prêtres, au pied des saints autels; les religieux, les vierges dans leurs cloîtres; les pères et les mères de famille avec leurs enfants, tous, d'un seul cœur, d'une même voix, se consacrant au Cœur de Jésus, voilà ce que le soleil vit ce jour-là, et ce qui marquera cette journée du 16 juin 1875 d'un ineffaçable et doux éclat. Peut-être qu'un jour, quand les secrets de l'avenir seront dévoilés, on se retournera dans le passé, et on saluera ce jour comme une de ces haltes que les chefs d'armées imposent à leurs soldats à la veille des grandes batailles, et dont ils profitent pour les reposer, enflammer leurs courages et les préparer à de nouveaux périls.

En attendant, ô Vierge, continuez votre œuvre! C'est vous qui avez semé ces beaux germes; faites-les mûrir aux rayons du sacré Cœur. Un jour, dans un de ses plus intimes entretiens, vous entendîtes Notre-Seigneur vous dire : *Je te fais pour toujours l'héritière de tous les trésors de mon divin Cœur.* Jouissez-en à jamais, ô Vierge! mais n'en soyez pas trop avare, et partagez-les avec nous!

Et vous, ô Jésus, mettez votre Cœur sur le cœur de la France! Vous savez de quels éléments il est fait. Pour être bon, il a besoin d'aimer. Quand l'enthousiasme le soulève, il est sublime. O divin Enchanteur, ravissez-le par votre beauté. Percez-le de traits si vifs qu'il soit obligé de se rendre. Il a été si grand ce peuple, quand l'amour le suspendait à vos pieds et à vos mains percés! que serait-ce donc s'il montait jusqu'à votre Cœur! Alors tous nos maux seraient finis. On reverrait cette vieille France

que l'Église a tant aimée, que l'Europe contemplait avec une noble jalousie; dont l'épée, le génie et le cœur étaient au service de toutes les bonnes causes; et qui, débarrassée enfin de l'effroyable poison qui la consume, reprendrait son rang à la tête des peuples, pour le bonheur de tous!

FIN

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTE I

NOTE SUR LE LIEU DE NAISSANCE DE LA BIENHEUREUSE

On n'a jamais mis en doute que la bienheureuse Marguerite-Marie soit née au village de Verosvres; j'ajoute qu'on n'aurait jamais dû mettre en doute que, dans ce village, elle soit née au hameau de Lauthecour, dans le domaine patrimonial des Alacoque qui subsiste aujourd'hui; et je dis enfin que, si on a pu le faire autrefois, on ne le peut plus, après les curieuses découvertes dont nous allons parler.

Il est vrai que les *Contemporaines* disent dans leur *Mémoire* que la Bienheureuse est née au Terreau. Mais il est facile de voir que ce n'est là qu'une *distraction*, ou plutôt une *confusion*, que nous expliquerons tout à l'heure. Aucun souvenir, aucune tradition populaire, aucun monument ne confirme cette assertion; tout la

contredit, et les témoignages les plus sûrs, ou plutôt *tous* les témoignages sans exception, lui donnent un absolu démenti.

Écoutons les principaux :

1° D'abord M. Jean-Chrysostome Alacoque, frère de la Bienheureuse, conseiller du roi, maire du Bois-Sainte-Marie. Il a été été entendu au procès de 1715, et là il a déposé « qu'il est le frère aîné de la vénérable sœur Marguerite-Marie Alacoque, laquelle est restée sous sa tutelle honoraire l'espace d'environ dix à douze ans; *qu'elle est née au village de Lauthecour, paroisse de Verosvres* ». Et dans son *Mémoire :* « Marie-Marguerite Alacoque, fille de feu Messire Claude Alacoque, vivant juge du Terreau, la Roche, Corcheval et Pressy, et de feu demoiselle Philiberte Lamyn, *est née au lieu de Lauthecour, paroisse de Verosvres* en Charollais. » Il n'y a rien de plus net, et on pourrait s'en tenir là.

2° M. Claude Alacoque, père de la Bienheureuse. Nous avons de lui une foule d'actes, rédigés de sa main et signés par lui. Or, dans ces actes, quels titres prend-il?

En 1644, il s'intitule *notaire royal du village des Janots,* c'est-à-dire de Lhautecour, dont les Janots font partie.

En 1645, « notaire royal demeurant à Verosvres. »

En 1647, « notaire royal. »

En 1649, « notaire royal, *demeurant à Lhautecour.* »

En 1651, « notaire royal de Verosvres. »

En 1654, le 4 juin, notaire royal, *demeurant à Lhautecour.* »

En 1654, le 25 juillet, « notaire royal et lieutenant des terres et seigneurie du Terreau. »

Il résulte de ces actes et de vingt autres que j'ai sous les yeux, que M. Claude Alacoque, notaire royal, habitait à Verosvres; et dans Verosvres, à Lhautecour; et dans Lhautecour, aux Janots, où est aujourd'hui la maison patrimoniale des Alacoque. Il y habitait en 1644, trois ans

avant la naissance de la Bienheureuse; il y habitait aussi en 1649, deux ans après cette même naissance. Enfin il y habitait encore en 1654, sept ans après. Donc c'est là qu'était le domicile de M. Claude Alacoque. Nulle part il n'est question du Terreau. Et lorsqu'il en est question une seule fois, le 25 juillet 1654, il se trouve précisément que dans un acte fait quelques jours avant, le 4 juin 1654, M. Claude Alacoque déclare qu'il habite Lhautecour. Rapprochez ceci de la déposition du frère de la Bienheureuse, on touche à l'évidence.

3° Madame veuve Alacoque, mère de la Bienheureuse. On a un acte d'amodiation signé par elle, le 23 mars 1656, l'année même de la mort de son mari. On y lit ces paroles : « Par devant le notaire royal est comparue dame Philiberte Lamyn, veuve de M. Claude Alacoque, *vivant notaire royal au lieu de Lhautecour, paroisse de Verosvres.* » Il faut remarquer cette expression. Il était notaire de Verosvres et de toute la contrée. Mais où résidait-il en son vivant? Où était son cabinet? *vivant notaire royal au lieu de Lhautecour, paroisse de Verosvres.* Ce que confirme bien la tradition, qui appelle la maison de Lhautecour, *la maison du cabinet.* Manifestement, il n'avait au Terreau que sa salle d'audience. (Voir note 5, l'*Acte d'amodiation.*)

4° Jean Alacoque, maitre chirurgien, arrière-petit-fils de M. Claude Alacoque, qui vient déclarer que son aïeul a vécu et est mort à Lhautecour. Cette pièce, du 29 janvier 1777, découverte en 1874 dans l'étude de M. Pondevaux, notaire à Dompierre-les-Ormes, est l'*acte* de vente de l'office de M. Claude Alacoque, notaire royal *à Lhautecour,* paroisse de Verosvres, en faveur de sieur René-François-Marie Lagrost, clerc de palais à Lyon, fils de sieur Ferdinand Lagrost, chirurgien à Verosvres.

Cette vente est faite « par sieur Jean Alacoque, maître chirurgien juré, demeurant au Bois-Sainte-Marie, fils et héritier de défunt sieur Jean-Louis Alacoque, en son vivant maire perpétuel du Bois-Sainte-Marie, y demeurant, et

procureur du roy en la châtellenie royale du Bois-Sainte-Marie ;

« qui était fils et héritier de Jean-Chrysostome Alacoque, vivant conseiller du roy et maire perpétuel du Bois-Sainte-Marie, y demeurant;

« qui était fils et héritier du sieur Claude Alacoque, *vivant notaire royal demeurant à Lhautecour, paroisse de Verosvres.*

On ne peut pas dire plus nettement que pendant toute sa vie M. Claude Alacoque, notaire royal, a demeuré constamment à Lhautecour. L'imagination de ceux qui ont rêvé qu'il avait quitté son cabinet de notaire pour aller s'établir au Terreau, où il suffisait qu'il vînt une fois par semaine, le jour de l'audience, est inexplicable.

5° Monseigneur Languet, évêque de Sens. C'est lui qui a écrit la première *Vie* de la Bienheureuse. Il y déclare que la Bienheureuse *est née à Lhautecour, paroisse de Verosvres.* Et ce qui donne une singulière force à ce témoignage, c'est qu'il avait entre les mains le *Mémoire* que les Contemporaines avaient composé pour lui et lui avaient envoyé. Or, quoiqu'il y fût dit que la Bienheureuse était née au Terreau le 22 juillet 1648, il écrit qu'elle est née à Lhautecour le 22 juillet 1647, déclarant ainsi que, dans sa pensée, les Contemporaines se trompent et sur le lieu de naissance et sur la date.

6° Les supérieurs et religieuses de la Visitation entendus au procès de l'ordinaire. Si on en excepte deux, qui disent *avoir lu dans un manuscrit que la Bienheureuse est née aux Terreaux,* les autres témoins déclarent qu'elle est née à Lhautecour.

Ainsi, par exemple :

Le R. Benoît Guilloux, prêtre, aumônier de la Visitation, déclare qu'il sait de science certaine que Marguerite-Marie *est née* dans la paroisse de Verosvres, *au hameau de Lhautecour.*

La mère Marie-Justine Granval, supérieure du monastère, dépose que *la vénérable sœur était de Lhautecour,* paroisse de Verosvres.

La mère Marie de Sales-Charrault dit que la Vénérable *est née au petit village de Hautecour,* paroisse de Verosvres.

La sœur Louise-Benoîte Gricourt dit que, dans son enfance, la Vénérable *a demeuré à Lhautecour, lieu de sa naissance.*

La sœur Marie-Félicité Gimelet : *La Vénérable naquit à Hautecour*, etc. etc.

Sans doute ces témoignages sont récents, et il ne faut pas s'y appuyer plus qu'il ne convient. Ils prouvent au moins que l'erreur commise par les *Contemporaines* n'avait pas pu créer une tradition au monastère.

7° Aussi le postulateur de la cause, MONSEIGNEUR FRANÇOIS BARTHOLESCHI, dans son résumé adressé au pape, n'hésite pas à affirmer qu'elle est née *in oppido quem nuncupant Lhautecour, parœciæ de Verosvres, intra fines Augustodunensis diœcesis.* Ce qui définitivement a été inscrit dans la bulle de béatification : *Hæc (venerabilis famula Dei) in oppido cui nomen Lhautecour, intra fines diœcesis Augustodunensis, in Gallia orta est.*

A toutes ces autorités, ceux qui prétendent que la Bienheureuse est née au Terreau n'opposent que trois choses, dont la faiblesse achève de prouver notre thèse :

1° Le témoignage des *Contemporaines*. Oui, sans doute, mais il est seul; mais il émane de deux jeunes religieuses qui n'ont vu la Bienheureuse que dans ses dernières années et au cloître; qui n'avaient aucune notion de la région où s'était écoulée son enfance; qui d'ailleurs n'attachaient pas grande importance aux questions de géographie et de chronologie. *Elle vint au monde,* disent-elles, *le jour de sainte Madeleine*, *22 juillet* 1648, *prit naissance au Terreau, et fut baptisée dans la paroisse de Verosvres, petit village dépendant du Mâconnais.* Or il y a, dans cette seule phrase, trois erreurs : 1° elle n'est pas née en 1648, mais en 1647 ; 2° Verosvres n'a jamais dépendu du Mâcon-

nais, mais du Charollais [1]; 3° elle n'est pas née au Terreau. Peut-être avaient-elles entendu dire à la Bienheureuse que son père était juge au Terreau, et elles en ont conclu qu'elle y était née. Peut-être avaient-elles eu sous les yeux des lettres adressées à M. Alacoque, *juge du Terreau, au Terreau,* et elles se sont imaginé que c'est là qu'il habitait. Quoi qu'il en soit, leur témoignage est isolé, en contradiction avec tous les documents, n'ayant pu créer au monastère aucune tradition, nul par conséquent, et sans aucune autorité.

2° Les lettres de 1651 et 1656, adressées à M. Alacoque.

On possède, aux archives de la Visitation de Paray, deux lettres adressées à M. Claude Alacoque, en 1651, et un plus grand nombre, en 1656, par des personnes de Charolles ou de Cluny. Toutes ces lettres portent la même adresse : *A Monsieur Alacoque, juge du Terreau, au Terreau.* Or, dit-on, on ne peut rien demander de plus explicite.

Au contraire, ces lettres ne prouvent absolument rien, et cela pour quatre raisons :

Premièrement, la Bienheureuse est née en 1647; et le premier titre qu'on apporte pour prouver que son père habitait le Terreau, et que par conséquent elle y est née, est de 1651, c'est-à-dire de quatre ans postérieur à sa naissance. Ceci pourrait dispenser de toutes les autres raisons.

Secondement, de ce que, en 1651 et en 1656, on écrit : A M. Alacoque, juge du *Terreau, au Terreau,* on en conclut qu'il habitait le Terreau ; mais précisément entre ces deux époques, en 1654, il déclare lui-même qu'il habite Lhautecour : *Notaire royal demeurant à Lhautecour* (4 juin 1654). On lui écrivait au Terreau probablement pour des affaires de justice, et parce que là était son siége. Et ce qui le prouve, c'est que l'adresse est toujours : *Juge du Terreau, au Terreau;* jamais : *Notaire royal, au*

[1] Courtépée, *Description du duché de Bourgogne.* Tom. III. Description particulière du Charollais, p. 73. Verosvres.

Terreau. On lui écrivait au Terreau, comme nous écrivons: *A Monsieur le maire de Verosvres, à Verosvres*, quoiqu'il habite dans un hameau voisin; *A Monsieur le juge de paix de Paray, à Paray*, quoiqu'il réside à cinq kilomètres de là. Ce sont choses usuelles, d'où il est absurde de conclure le domicile; surtout en face d'une attestation positive contraire : *Notaire royal demeurant à Lhautecour*.

Troisièmement, il faudrait d'ailleurs prouver qu'en 1647, année de la naissance de la Bienheureuse, M. Claude Alacoque était déjà juge au Terreau. Or on ne le fait pas. Il semble même qu'il ne le fut que beaucoup plus tard. En effet, en 1642, son fils est tenu sur les fonts de baptême par *dame Claude d'Apchon, épouse de M. du Terreau*; en 1649, un autre de ses enfants a de même pour marraine *damoiselle Gilberte Arleloup, damoiselle et maîtresse de la seigneurie du Terreau*. Si M. Claude Alacoque était alors *juge de la seigneurie du Terreau*. c'était bien le cas de prendre ce titre pour en faire honneur à ceux qui le lui avaient donné. Non, il signe simplement : *Notaire royal*. Ce n'est que plus tard qu'il y joint le titre de *juge du Terreau* [1].

Quatrièmement enfin, pour pousser les choses à bout, fît-on la preuve qu'en 1647 il était juge du Terreau, on n'aurait rien avancé. En 1654, il était certainement juge du Terreau. Il en prend lui-même le titre. Or, en cette même année, il déclare *qu'il habite Lhautecour*.

[1] Depuis que nous avons écrit ces lignes, on a découvert (juillet 1874) dans l'étude de M. Chatôt, notaire à Mâtour, chef-lieu de canton de Saône-et-Loire, une quittance notariée, du 16 août 1640, passée devant M. Barraud, notaire audit Mâtour, pour le premier terme de la dot matrimoniale de Mme Philiberte Lamyn, femme de Me Claude Alacoque, notaire royal à Verosvres. Cet acte établit qu'au 16 août 1640, M. Claude Alacoque *étoit juge des terres et dépendances de Verosvres*. L'était-il aussi, et par là même, des terres de la seigneurie du Terreau, située sur le territoire de Verosvres? C'est très-possible. Mais il faut attendre de nouveaux documents.

Ainsi, notaire royal au lieu de Lhautecour, et y résidant; juge du Terreau, et y ayant salle d'audience; voilà la vraie position de M. Claude Alacoque.

3° Qu'objecte-t-on encore? Un double mémoire d'apothicaire, daté de quelques semaines après la mort de M. Alacoque, et qui a pour titre, le premier : *Pour Madame veuve Alacoque, mère, à Lhautecour.* Et le second : *Pour Madame veuve Alacoque, du Terreau, à Lhautecour.* Mais qu'est-ce que cela prouve? Pour distinguer la belle-mère de la fille, toutes deux veuves, et toutes deux du même nom, on appelait la seconde : *Madame Alacoque, du Terreau,* c'est-à-dire veuve de celui qui était juge au Terreau, mais sans qu'on puisse en conclure le lieu de la résidence. Ce mémoire prouve même en notre faveur, et il rappelle la déposition de Chrysostome Alacoque : *Marie-Marguerite, fille de feu messire Claude Alacoque, vivant juge du Terreau, est née à Lhautecour.*

4° Pour appuyer tout le système, et le faire concorder avec les documents primitifs, on a prétendu qu'il y avait une chapelle au Terreau, où le saint Sacrement était conservé, un chapelain (M. Basset), ainsi qu'il résulte d'un acte public de 1656. Et on a ajouté, pour achever d'égarer la piété des pèlerins, que c'est là que purent commencer les précoces et touchantes manifestations d'amour de Marguerite envers la divine Eucharistie. Or tout cela est une erreur. Cette chapelle du Terreau dont on parle existait bien, mais elle n'était pas dans le château. Si on eût étudié d'un peu plus près les monuments, on aurait vu qu'elle était dans l'église de Verosvres. C'était une chapelle seigneuriale, où les seigneurs du Terreau assistaient à la messe, et même se faisaient enterrer. Il y a mille preuves de cela dans les registres de catholicité.

Ainsi par exemple :

« Madame Després est décédée le 26 d'apvril mil six cent soixante-neuf, et a été enterrée, le 27 du présent mois,

en la chapelle du Terreau, QUI EST EN L'ÉGLISE DE VEROSVRES. »

Signé : « Ant. Alacoque, curé de Verosvres. »

Ainsi encore : « Monsieur de Thulon, décédé le 12 de febvrier 1665, a été inhumé *en la chapelle du Terrault,* QUI EST DANS L'ÉGLISE DE VEROSVRES. »

Signé : « Antoine Alacoque. »

Ainsi encore : « Loys Girardin a esté enterré EN L'ÉGLISE DE VEROSVRES le second de febvrier, jour de Notre-Dame de Chandelle, *joignant au long de la chapelle du Terrault,* en l'année 1649. »

(Voir aussi les actes mortuaires du 30 août 1652 et du 26 juillet 1653.)

Ainsi cette chapelle du Terreau n'était pas au château, qui subsiste encore tout entier, et où il n'y en a pas trace; elle était dans l'église. C'était la chapelle seigneuriale. Le saint Sacrement y était conservé. Le tronc s'y trouvait. Il en est question à chaque instant dans les actes publics.

Il est donc démontré par des documents incontestables et du plus haut poids, auxquels on n'oppose rien de solide, que M. Cl. Alacoque n'a jamais habité le Terreau, où il avait seulement son siége de juge, et où il se rendait, les jours d'audience, pour y rendre la justice ; ce qui explique certaines lettres qui lui étaient adressées là; qu'il demeurait dans un autre hameau de la même paroisse, nommé Lhautecour, ou, pour parler plus exactement, dans un petit groupe de maisons, nommé les Janots, lequel fait partie de Lhautecour, et n'en est séparé que par 200 mètres ; qu'il habitait sa maison patrimoniale, qui subsiste encore ; qu'il y habitait certainement en 1644, en 1649, en 1654 et en 1656; et que c'est là qu'est née la Bienheureuse en 1647, ainsi qu'il résulte de tous les monuments, sauf le *Mémoire des Contemporaines,* dont il est facile de montrer l'erreur.

NOTE 2

NOTES SUR LA FAMILLE ALACOQUE D'AUDOUR, TIRÉES DE L'INVENTAIRE DES ARCHIVES DU CHATEAU D'AUDOUR, PAROISSE DE DOMPIERRE-LES-ORMES, DIOCÈSE D'AUTUN.

24 janvier 1470	Vente à noble Guillaume de Fautrière, seigneur d'Audour, par Jean Fabry et *Benoîte Alacoque*, sa femme, du lieu d'Audour, de leurs droits, tant dans la Combe-de-la-Rate, située à Audour et vendue par *Jean Alacoque*, que dans leurs maisons et dans leurs biens, meubles et immeubles, situés au dit lieu d'Audour.
30 mars 1481	Terre de *Jean Alacoque*, située à Audour, et joignant de midi la Verchère-du-Pont, vendue par Jean Camy, d'Audour, à Me Jean Balay, notaire à Dompierre.
1478	Terre de *Vincent Alacoque*, située au finage d'Audour, paroisse de Dompierre.
6 février 1481	Asservisation par nobles Matthieu et Philibert de Fautrière, frères et seigneurs d'Audour, à *Jean Alacoque* et à *Louis Alacoque*, son neveu, d'une maison située à Audour, et joignant le jardin dudit *Jean Alacoque*, par lui acquis de Guillaume Camy, moyennant la rente annuelle d'un blanc et d'une poule, payables audit lieu d'Audour.

1481	Maison et pré de *Vincent Alacoque* et de *ses frères,* situés à Audour, et joignant une terre et un pré vendus par Moreau Vagier à Me Jean Balay, notaire à Dompierre.
4 décembre 1482	Terre et pré de *Benoît Alacoque,* situés à Audour, et joignant un pré et une terre vendus par Vincent Moreaulx à Me Jean Balay, notaire à Dompierre.
13 mai 1483	Accord entre Benoît Débrus, Hugonin Débrus, de Poisolles, et *Benoît Alacoque, Guyot Alacoque, frères,* d'Audour, sur les bruyères et les terres du pré Mouillon, par eux divisées, partagées et limitées par des bornes, selon leur droit respectif.
5 janvier 1484	Maison d'habitation et pré de *Guyot Alacoque* et *consorts,* du lieu d'Audour, joignant une seigne et une terre vendues par Hugues et Guillaume Vaulgier, d'Audour, à Me Jean Balay, notaire à Dompierre.
23 avril 1484	Pré de *Guyot Alacoque* et d'*Hugues Alacoque,* situé à Audour, et joignant le pré appelé Dupoy, vendu par Pierre Camy, d'Audour, à Me Jean Balay, notaire à Dompierre.
1488	Le nom de *Guyot Alacoque* est mentionné dans un acte daté de l'année 1488.
janvier 1511	Cession par *Jean Alacoque* et *Antoine Alacoque* à messire Mat-

	thieu de Fautrière, seigneur d'Audour, de leurs droits et actions dans leurs biens, situés au finage d'Audour.
3 mars 1513	Acquisition de Benoît Aumonier, par *Louis Alacoque* et Jean Delagrange, de la moitié d'une maison avec ses aisances, située à Audour.
13 mai 1513	Pré de *Louis Alacoque* et *consorts*, joignant le grand pré situé à Audour, et vendu par Benoît Deboisdulin à noble Marie de Vaulx, veuve de Jean Nagu, seigneur de Faulin.
15 février 1516	Pré de *Louis Alacoque*, situé à Audour, et joignant le pré appelé Mardier, aussi situé à Audour, et vendu par Benoît et Claude Deboisdulin à Me Philibert Balay, notaire à Dompierre.
8 juin 1518	Cession par *Louis Alacoque*, *Jean Alacoque* et *Benoît Alacoque*, du lieu d'Audour, à Jean Remillet et consorts, d'une maison, d'une grange et d'une étable, situées audit Audour.
9 novembre 1518	Cession à Guillaume Remillet, par *Louis Alacoque* et *Jean Alacoque*, et encore par *Philibert Alacoque*, *Guillaume Alacoque*, *Émard Alacoque*, et *Damiyennay Alacoque*, fils et héritiers de *Benoît Alacoque*, du maix des *Alacoque*, situé à Audour, de la verchère de la Fontaine, de la terre Girard, et du champ des

	Combes, tous joignant la terre d'*Alacoque Quod dinno.*
7 janvier 1519	Vente par Claude de Boisdulin, à *Jean Alacoque,* de la moitié des prés à la Rate et des Lytres, situés au finage d'Audour.
1 janvier 1520	Maison de *Jean Alacoque* et de *Louis Alacoque,* située à Audour, et joignant la terre des Combes, vendue par Claude de Boisdulin à Me Philibert Balay, notaire à Dompierre.
21 août 1520	Acquêt par *Jean Alacoque,* de *Benoît Alacoque* et de *Claude Alacoque, son fils,* de la moitié des prés à la Rate et des Lytres, situés au finage d'Audour.
2 octobre 1523	Verchère de *Jean Alacoque* et de *Louis Alacoque,* joignant une maison située à Audour, et vendue par Philibert de Nagu, seigneur de Faulin, à Me Philibert Balay, notaire à Dompierre.
24 février 1526	Accord entre Me Philibert Balay, notaire à Dompierre, et *Jean Alacoque, Louis Alacoque, Claude Alacoque, Philibert Alacoque, Guillaume Alacoque, Émard Alacoque,* personniers et demeurant à Audour, sur les terres du haut de la Toule, et joignant la terre des héritiers de *Guyot Alacoque*
31 janvier 1528	Terre et verchère de *Louis Alacoque,* et terre de *Joseph Alacoque,* joignant différents immeubles vendus par Guillaume et Hugues Re-

millet d'Audour, à Me Philibert Balay, notaire à Dompierre.

30 novembre 1528 — Accord entre *Louis Alacoque* et Philibert de Boisdulin, sur une terr appelée la Seigne-sous-la-Maison *Alacoque*, et dont un tiers a été attribué à Philibert de Boisdulin, et le surplus à *Louis Alacoque.*

1 juin 1529 — Pré de *Jean Alacoque*, joignant le pré de la Faytte, situé à Audour, et vendu par Guyot Vaugier à Philibert Balay, notaire à Dompierre, et terre des *héritiers Alacoque*, joignant le pré Quadran.

30 mars 1543 — Échange entre *Guillaume Alacoque*, *Philibert Alacoque*, et noble Philibert de Fautrière, seigneur d'Audour, de la verchère de Laval, contre la terre aussi appelée de Laval, et une pièce de verchère encore appelée de Laval, toutes mouvantes de la cure de Dompierre.

4 mars 1544 — Vente à M. Guy Balay, prêtre à Dompierre, et prieur de Drompvent, paroisse de Verosvres, par *Philibert Alacoque*, d'un pré indivis avec *Guillaume Alacoque*, et tenant au pré d'*Antoine Alacoque*, qui possède plusieurs autres fonds à Audour.

26 décembre 1544 — Acquisition par *Philibert Alacoque* et *Guillaume Alacoque*, de Jean Dalmon, d'un pré appelé les Closeaux ou Couzeaux, et situé à Frouges, paroisse de Dompierre.

novembre 1545 — Transaction entre *Jean Alacoque*, *Guillaume Alacoque*, *Antoine Ala-*

	coque, Philibert Alacoque, tous d'Audour, et noble Gaspard de Faultrière, seigneur d'Audour, relativement à l'eau qui regonflait du bief desdits *Alacoque,* et incommodait le moulin du seigneur d'Audour.
30 novembre 1545	Asservissage par Philibert de Nagu, seigneur de Frouges, à *Philibert Alacoque* et *Guillaume Alacoque,* d'une maison de 29 pieds sur 27, située à Frouges, sous la rente annuelle de... deniers, d'une poule et d'une mesure de seigle.
17 mars 1548	Quittance par M. Guy Balay, à *Philibert Alacoque* et à *Guillaume Alacoque,* son fils.
17 août 1548	Acte mentionnant *Guillaume Alacoque,* fils de *Jean Alacoque.*
1556	Échange entre *Guillaume Alacoque, Jean Alacoque, son fils,* d'Audour, et Philibert Noly, de Commerçon, paroisse de Dompierre, de la moitié du pré de Lonsaigne, contre le pré Laugère, sous l'étang de Pézannin, et le tiers indivis de la Combe du Perrier.
29 mars 1559	Vente par *Guillaume Alacoque* et *Jean Alacoque, son fils,* d'Audour, à damoiselle Marie de Lacour, dame d'Audour, de deux étables avec aisances et cours, situées audit Audour.
13 novembre 1559	Vente par *Guillaume Alacoque* et *Jean Alacoque, son fils,* d'Audour, à damoiselle Marie de Lacour, dame d'Audour, d'une terre appelée Four-

cher, située à Audour, sous le servis dû à la cure de Dompierre.

20 octobre 1562 — Vente à Jean de Poncerd, de Dompierre, d'une partie du *moulin Alacoque,* situé à Audour, dont les 2/3 audit Jean de Poncerd, 1/9 à *Marc Alacoque,* et 2/9 à *Philibert Alacoque,* personnier de Claude Bonnetain, et joignant le pré de *Philibert Alacoque* l'*ancien,* et de *Guillaume Alacoque.*

avril 1574 — Vente à *Guillaume Alacoque,* d'Audour, par Benoît Grandjean et Benoît Marot, de Commerçon, d'un pré situé audit Commerçon, appelé la Seigne-du-Rus, de la contenance de quatre chars de foin.

20 mai 1575 — Vente à *Philibert Alacoque* et *Claude Alacoque,* d'Audour, par Louis Grandjean et Benoît Marot, de Commerçon, de la terre et du pré vers la Motte, situés audit Commerçon.

6 avril 1577 — Bail à ferme par Louis Grandjean et Benoît Maréchal, de Commerçon, à *Guillaume Alacoque,* d'Audour, d'un pré situé à Commerçon, et appelé la Seigne-des-Verchères, de la contenance de quatre chars de foin.

8 novembre 1579 — Sentence pour *Philibert Alacoque* contre le procureur d'office de la seigneurie de Frouges, paroisse de Dompierre.

30 mars 1581 — Vente par *Guillaume Alacoque* et *Claude Alacoque, frères,* du lieu d'Audour, à noble Philibert de Fau-

trière, seigneur d'Audour, du pré du Rus, du pré et de la terre du Montel, tous situés à Commerçon.

30 novembre 1581 — Partage entre *Claude Alacoque, Guillaume Alacoque, Vincent Alacoque, son fils,* des biens qui ont ensuite appartenu à Jean Robin d'Audour.

30 avril 1585 — Acquisition par *Guillaume Alacoque,* d'Audour, de Philibert Dalmon, de Frouges, d'un pré situé à Frouges, et appelé pré des Bots, ou pré Lye.

6 novembre 1594 — Partage entre noble Philibert de Fautrière, seigneur d'Audour, Étienne Desbot, noble Philibert de Poncerd, seigneur de Lafay, paroisse de Dompierre, d'une part, et *Guillaume Alacoque, Claude Alacoque, Me Vincent Alacoque, Jean Alacoque,* Benoît Delaroche, *Marc Alacoque,* tous habitants du village d'Audour, d'autre part, des bois de Lafayolle et des Ravières, situés au finage dudit Audour, et dont 1/8 a été attribué aux susdits *Alacoque* et Delaroche, en leur qualité de tenanciers et de possesseurs du *maix Alacoque.*

17 mai 1598 — Répartition de contribution de guerre rédigée par *Me Vincent Alacoque,* notaire à Audour, et figurant comme contribuable.

1642-1652 — *Louis Alacoque,* notaire royal à Audour, mari de Françoise Desbot, est mentionné dans plusieurs actes, de 1642 à 1652.

17 janvier 1643	Partage entre *Benoît Alacoque* de Dompierre, et Benoît Dupas, aussi de Dompierre, de la succession de Guillaume Chanus, en son vivant laboureur audit Dompierre.
1652	Un acte de 1652 mentionne un bois taillis situé au finage d'Audour, et appartenant à *Jean Alacoque.*
11 mai 1658	Asservissage par le seigneur de Lafay, à Pierre de Lapierre et *Étiennette Alacoque* sa femme, d'Audour, d'une parcelle de terre située près des halles d'Audour, sous la rente annuelle d'une mesure de seigle.
2 juin 1658	Acte mentionnant un pré des héritiers de feu *Me Louis Alacoque,* situé au finage d'Audour.
28 août 1670	Partage entre noble Saladin de Fontelle, seigneur de Lafay, paroisse de Dompierre, et *Jeanne Alacoque,* veuve d'honnête Claude Philippe, Jean Dussauge son gendre, tous les deux du lieu des Sertines, paroisse de Verosvres, du bois de Vaudemard, dont une contenance de cinq bichets a été attribuée audits *Alacoque* et Dussauge.
1 décembre 1675	Quittance de M. de Dompierre à Barthélemy Colas, pour lods des fonds par lui acquis de *Guillaume Alacoque,* et mouvants de la seigneurie de Dompierre.
1 mai 1676	Vente à Jean Bonnetain, de Dompierre, par *Hippolyte Alacoque,* de Boisdulin, paroisse dudit Dompierre,

et Philiberte Dupaquier, sa femme, de leur terre de Pézanin, joignant l'étang de Pézanin, de la contenance d'environ neuf mesures, provenant de feu Jean Dupaquier, et revendue, le 23 juin 1678, à messire Claude-Hippolyte de Damas, seigneur de Dompierre.

Certifié substantiellement conforme par nous, curé de Dompierre-les-Ormes soussigné.

Dompierre, le 20 septembre 1873.

Jean-Louis Mamessier.

NOTE 3

GÉNÉALOGIE DES ANCÊTRES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE ALACOQUE, TIRÉE DES ARCHIVES DU CHATEAU D'AUDOUR, PAROISSE DE DOMPIERRE-LES-ORMES, DIOCÈSE D'AUTUN.

N. Alacoque

M. *N. Alacoque*, du hameau d'Audour, paroisse de Dompierre-les-Ormes, diocèse d'Autun, fut certainement parent de *Benoîte Alacoque*, femme de Jean Fabry, d'Audour, qui, selon un acte notarié des archives du château d'Audour, en date du 24 janvier 1470, avait vendu, conjointement avec son mari, à noble Philibert de Fautrière, seigneur d'Audour, ses droits et actions, tant dans la combe de la Rate, située à Audour, et vendue par *Jean Alacoque*, que dans ses autres biens meubles et immeubles situés à Audour. Jean Fabry était probablement parent soit de Hugues Fabry, abbé de Cluny en 1347, soit d'André Fabry, qui en 1520 était curé de Curtil-sous-Buffières, maintenant petite paroisse de l'archiprêtré de Cluny, mais anciennement bénéfice avantageux.

N. Alacoque fut en outre et certainement père de *Jean Alacoque*, susnommé et encore mentionné dans deux actes de 1481, dans un autre de 1511, dans deux de 1518, dans un de 1519, dans deux de 1520, et dans d'autres de 1523, 1529 et 1545, dans lesquels il figure avec ses frères et ses autres parents, comme vendeur, ou acquéreur, ou copropriétaire de maisons, de prés et de terres au finage d'Audour. Enfin, un acte du 17 août 1548 le cite comme père de *Guillaume Alacoque*.

N. Alacoque fut aussi père de *Vincent Alacoque*, qui est nommé, dans un acte de 1478, comme propriétaire d'une terre située à Audour, et dans un autre de 1481, comme copropriétaire avec ses frères d'un pré et de mai-

son situés au finage dudit Audour. *Louis Alacoque,* qualifié neveu de *Jean Alacoque,* dans un acte de 1481, et probablement fils et héritier de *Vincent Alacoque,* est cité dans des actes des 3 mars et 13 mai 1513, dans un autre de 1516, dans deux de 1518, dans un autre de 1520, de 1523 et de 1526; enfin, dans deux de 1528, comme copropriétaire, ou acquéreur, ou vendeur de plusieurs maisons et d'immeubles situés à Audour

N. Alacoque fut encore père de *Guyot Alacoque,* mentionné dans un acte de 1483 et dans deux de 1484, comme propriétaire avec ses frères d'une maison d'habitation, de prés et de terres au finage d'Audour.

N. Alacoque fut enfin père de

Benoit Alacoque

Un acte de 1482, un autre de 1483, deux de 1518, et un de 1520 le désignent comme copropriétaire et comme coconcessionnaire, avec ses frères et ses autres parents, de plusieurs prés, terres et maisons au finage d'Audour.

Il fut père d'abord de *Philibert Alacoque,* ainsi qu'il est dit dans un acte du 9 novembre 1518, contenant vente du maix des *Alacoque* situé à Audour, et de plusieurs autres immeubles. Des actes de 1526 et 1543, et deux de 1544, deux autres de 1545, et un de 1562, dans lequel il est appelé *Philibert Alacoque l'ancien,* le mentionnent comme transactionnaire, échangiste, acquéreur ou asservisataire, conjointement avec ses frères, de multiples immeubles situés à Audour et à Frouges, paroisse de Dompierre.

Il fut aussi père de *Guillaume Alacoque,* comme il conste par l'acte précité du 9 novembre 1518. Des actes de 1526, de 1543, de 1544, deux de 1545, et un de 1562, énumèrent les prés, les terres et les bâtiments dont il était propriétaire, vendeur, acquéreur, échangiste ou asservisataire avec ses frères.

Il fut encore père d'*Emard Alacoque,* comme il résulte du susdit acte du 9 novembre 1518. Il est en outre fait mention de lui dans un accord en date du 24 février 1526,

sur les terres du haut de la Toule, entre lui, ses frères et Me Philibert Balay, notaire à Dompierre, et fondateur d'une aumône annuelle et perpétuelle de quatre-vingts mesures de seigle, actuellement desservie par madame la comtesse de Marcellus, propriétaire du château d'Audour.

Il fut enfin père de *Damiyennay Alacoque,* ainsi qu'il est prouvé par l'acte déjà cité du 9 novembre 1518. Il est probablement le même que *Claude Alacoque,* aussi qualifié fils de *Benoît Alacoque,* dans un acte du 21 août 1520, contenant vente de la moitié des prés à la Rate et des Lytres situés au finage d'Audour, au profit de *Jean Alacoque,* ci-devant nommé. L'acte précité du 9 novembre 1518 mentionne encore trois fois un autre *Alacoque Quod dinno.* Cette appellation est peut-être un terme patois et dérisoire.

Il est certain que *Guillaume Alacoque,* ou un de ses trois frères susnommés, fut le père de

Philibert Alacoque

Il est nommé : 1° dans une quittance notariée du 17 mars 1548, à lui passée par messire Guy Balay, prêtre demeurant à Dompierre, et prieur de Dompvent, paroisse de Verosvres. 2° Dans un acte du 20 octobre 1562, contenant vente à M. Jean de Poncerd, de Dompierre, d'une partie du *moulin Alacoque,* situé à Audour, et dont les 2/9 appartenaient à *Philibert Alacoque,* personnier de Claude Bonnetain. 3° Enfin dans deux actes des années 1575 et 1579, portant vente et sentence à son profit.

Il fut père : 1° de *Guillaume Alacoque,* ainsi qu'il est dit dans la quittance précitée du 17 mars 1548. *Guillaume Alacoque* eut deux fils, à savoir : 1° Me *Vincent Alacoque,* notaire royal à Audour de 1594 à 1627, comme il est prouvé par les actes du 30 novembre 1581, du 6 novembre 1594, et par plusieurs autres qui le mentionnent, ainsi que *Louis Alacoque,* probablement son fils, aussi notaire royal audit Audour, de 1642 à 1652; 2° *Jean Alacoque,* ainsi qu'il conste par des actes de 1556, des 29 mars

et 13 novembre 1559, et du 6 novembre 1594, dans lesquels il est parlé de *Guillaume Alacoque* et de *Jean Alacoque* son fils, tous les deux d'Audour.

Il fut père : 2° de

Claude Alacoque

Il est prouvé que *Claude Alacoque* est fils de *Philibert Alacoque,* parce que, d'une part, un acte du 30 mars 1581 établit que *Claude Alacoque* est frère de *Guillaume Alacoque,* et que, d'autre part, l'acte précité du 17 mars 1548 constate que *Guillaume Alacoque* est fils de *Philibert Alacoque.* Un acte du 30 novembre 1581 contient le partage de plusieurs biens situés à Audour, entre *Claude Alacoque* d'une part, *Guillaume Alacoque* et *Vincent Alacoque,* son fils, d'autre part. Enfin, un acte du 6 novembre 1594 contient aussi le partage entre noble Philibert de Fautrière, seigneur d'Audour, Étienne Desbot, noble Philibert de Poncerd, seigneur de Lafay, paroisse de Dompierre-les-Ormes, d'une part, *Guillaume Alacoque, Claude Alacoque,* Me *Vincent Alacoque, Jean Alacoque,* Benoît de Laroche, et *Marc Alacoque,* tous habitants du village d'Audour, d'autre part, des bois appelés de Lafayolle et des Ravières, situés au finage dudit Audour, et dont un huitième fut attribué aux *susdits Alacoque* et de Laroche, en leur qualité de tenanciers et de possesseurs *du maix Alacoque* situé à Audour.

Claude Alacoque est, sinon certainement, du moins très-probablement le même que *Claude Alacoque,* grand'père de la bienheureuse *Marguerite-Marie Alacoque,* soit à cause de la similitude des noms de baptême et de famille, soit à raison de la coïncidence des années. Une autre preuve résulte de ce que depuis l'année 1594 on ne trouve plus dans les archives du château d'Audour le nom de *Claude Alacoque,* tandis qu'on y voit figurer celui des autres *Alacoque,* notamment dans un rôle de répartition de contributions de guerre du 17 mai 1598, qui mentionne

seulement Me *Vincent Alacoque* comme notaire royal à Audour, et contribuable.

RÉSUMÉ

1470	N. Alacoque, père de	
1470-1545	Jean Alacoque, père de Guillaume Alacoque.	
1478-1480	Vincent Alacoque, probablement père de Ls Alacoque.	
1483-1484	Guyot Alacoque.	
1482-1520	Benoît Alacoque, père de	
1518-1545	Philibert Alacoque.	Un de ces quatre Alacoque, probablement Guillaume Alacoque, a été père de
1518-1562	Guillaume Alacoque.	
1518-1526	Emard Alacoque.	
1518-1520	Damiyennay Alacoque.	
1548-1579	Philibert Alacoque, père de	
1548-1594	Guillaume Alacoque, père de Vincent Alacoque, notaire, et de Jean Alacoque.	
1581-1594	Claude Alacoque, mari de Jeanne Laroche, père et mère de Claude Alacoque, né en 1615, et père de la Bienheureuse.	

Certifié substantiellement conforme par nous, curé de Dompierre-les-Ormes soussigné, le 20 septembre 1873.

Jean-Louis Mamessier.

NOTE 4

ACTES DE BAPTÊME DES PARENTS DE LA BIENHEUREUSE

I

ACTE DU BAPTÊME DU PÈRE DE LA BIENHEUREUSE

« Claude, fils de Claude Alacoque et de Jeanne Delaroche, de Lhautecour, a été baptisé le vingt-huitième mars mil six cent et quinze, et ont été ses parrains : Claude (*nom illisible*), paroissien de Saint-Bonnet-de-Joux, et Jean Bernard; et ses marraines : Claude, femme de Denis Alacoque; Benoîte, femme de Claude Bernard; Benoîte, femme de Claude Delaroche (*suit encore un nom illisible*), et a été baptisé par moi, curé de Verosvres, l'an et jour ci-dessus. »

Signé :

« JEAN ALACOQUE. »

II

ACTE DE BAPTÊME DE BENOITE ALACOQUE TANTE DE LA BIENHEUREUSE

« Benoîte, fille de Claude Alacoque et de Jeanne Delaroche, a été baptisée le vingtième septembre mil six cent et dix-neuf, et ont été ses parrains : Philibert de la Salle et Matthieu de la Salle; et ses marraines : Benoîte, femme de Jean (*nom illisible*); Claude, femme de Denis Alacoque (*suivent encore deux noms illisibles*); et a été baptisée par moi, curé de Verosvres, l'an et jour que dessus. »

Signé :

« JEAN ALACOQUE. »

III

ACTE DE BAPTÊME D'UNE AUTRE TANTE DE LA BIENHEUREUSE

« Dimanche, fille de Claude Alacoque et de Jeanne Delaroche, a été baptisée le dimanche dix-huitième décembre mil six cent vingt-deux, et ont été ses parrains : André Alacoque, Jean Ducerf, et Matthieu de la Salle (ou Valle); et ses marraines : Jeanne, femme de Guillaume (*nom illisible*), Claude, femme de Denis Alacoque (suivent encore quelques noms indéchiffrables); et a été baptisée par moi, curé de Verosvres. »

Signé :

« JEAN ALACOQUE. »

IV

ACTE DE BAPTÊME DE JEAN ALACOQUE,
FRÈRE DE LA BIENHEUREUSE

« Jean, fils de maître Claude Alacoque, notaire royal, et de dame Philiberte Lamyn, a été baptisé par moi, soussigné, le neuvième juin 1640. Son parrain, Me Jean Alacoque, prêtre de Verosvres, et sa marraine, Benoîte Meulin. »

Signé :

« ANTOINE ALACOQUE. »

V

ACTE DE BAPTÊME DE CLAUDE-PHILIBERT ALACOQUE,
SECOND FRÈRE DE LA BIENHEUREUSE

« Le soubsi, prêtre, curé de Verosvres, a baptisé un fils appartenant à Mc Claude Alacoque, notaire royal du lieu,

et à Philiberte Lamyn, ses père et mère. Ses parrain et marraine sont : dame Claude-Couronne d'Apchon, compagne et épouse de M. du Terreau, et Me Philibert Lamyn, notaire royal à Saint-Pierre-le-Vieux, qui lui ont donné les noms de Claude-Philibert.

« Fait dans l'église de Verosvres, ce vingt-septième jour de juin mil six cent quarante-deux. »

Signé :

« COURONNE D'APCHON.

« LAMYN PH. ANT. ALACOQUE. »

VI

ACTE DE BAPTÊME DE CATHERINE ALACOQUE, SŒUR DE LA BIENHEUREUSE

« Catherine, fille de Me Claude Alacoque, notaire royal, et de Philiberte Lamyn, a été baptisée par moi, soussigné curé de Verosvres, le vingt-septième février mil six cent quarante-quatre. Son parrain, Me Nicolas de Lapraye, apothicaire demeurant à Charolles, et sa marraine, Catherine Alacoque.

« Le sieur de Lapraye en foi de quoi s'est soussigné : »

Signé :

« DE LAPRAYE. ANT. ALACOQUE. »

VII

ACTE DE BAPTÊME DE CHRYSOSTOME ALACOQUE, FRÈRE DE LA BIENHEUREUSE

« Chrysostome, fils de Me Claude Alacoque, notaire royal, demeurant à Verosvres, et de Philiberte Lamyn, a été baptisé par moi soussigné, curé de Verosvres, ce dimanche six mai mil six cent quarante-cinq. Son parrain, Me Chry-

sostome Dagonnaud, lieutenant de la maréchaussée du Charollais, et sa marraine, Philiberte de Labellière. »

Signé :

« DAGONNAUD. ANT. ALACOQUE. »

VIII

ACTE DE BAPTÊME DE LA BIENHEUREUSE

« MARGUERITE, FILLE DE Me CLAUDE ALACOQUE, Nre ROYAL, ET DE DAME PHILIBERTE LA MAIN, A ESTÉ BAPTISÉE PAR MOY SOUBSIGNÉ CURÉ DE VEROSVRE, LE JEUDY VINCT CINQUIEME JUILLET 1647, ET A ESTÉ SON PARRAIN MOY ANTOINE ALACOQUE, Pre, CURÉ DUDICT LIEU (*en surcharge :* ET TOUSSAINT DE LA ROCHE L'A PORTÉE SUR LES SACRÉS FONTS BAPTISMAUX), ET SA MARRAINE MADEMOIZELLE MARGUERITE DE St AMOUR, FEMME DE MONSr DE COURCHEVAL. LESQUELS SE SONT SOUBSIGNÉS.

« C. DE FAUTRIÈRES-COURCHEVAL, M. DE St AMOUR,
ANT. ALACOQUE. »

IX

ACTE DE BAPTÊME DE GILBERTE ALACOQUE, SŒUR DE LA BIENHEUREUSE

« Ce jourd'hui, vingt-troisième mai mil six cent quarante-neuf, en l'église de Verosvres, par moi Me Antoine Alacoque, prêtre, curé dudit Verosvres soussigné, a été baptisée Gilberte Alacoque, fille de Me Claude Alacoque, notaire royal, et de dame Philiberte Lamyn, sa femme, paroissiens dudit Verosvres, et a été touchée sur les fonts baptismaux par Me Jacques de la Bellière, notaire royal, oncle de la dame Philiberte Lamyn, et damoiselle Gilberte de Arleloup, damoiselle et maîtresse de la seigneurie du Terreau.

« ANT. ALACOQUE. »

X

ACTE DE BAPTÊME DE JACQUES ALACOQUE,
FRÈRE DE LA BIENHEUREUSE

« Jacques, fils de Me Claude Alacoque, notaire royal de Verosvres, et de Philiberte Lamyn, a été baptisé par moi soussigné, curé de Verosvres, le dimanche dix-neuf novembre mil six cent cinquante et un. A été son parrain, Me Jacques de la Bellière, et sa marraine, Anne de Saint-Julien, lesquels se sont soussignés :

« DE LA BELLIÈRE. ANNE DE SAINT-JULIEN.

« ANT. ALACOQUE. »

XI

ACTE DE BAPTÊME DE JEAN DELAROCHE,
FILS DE TOUSSAINT DELAROCHE ET DE BENOITE ALACOQUE,
TANTE DE LA BIENHEUREUSE

« Jean, fils de Toussaint de Laroche et de Benoîte Alacoque, du village des Janots, paroisse de Verosvres, a été baptisé par moi, curé dudit lieu de Verosvres, le lundi treizième octobre mil six cent quarante-neuf. Et a été son parrain Jean Arleloup, seigneur et écuyer du Terreau, et sa marraine, Benoîte de Meulin. Lequel seigneur du Terreau s'est soussigné :

« JEAN ARLELOUP. ANT. ALACOQUE. »

XII

ACTE DE BAPTÊME DE MARGUERITE DELAROCHE

« Marguerite, fille de Toussaint Delaroche et de Benoîte Alacoque, demeurant à Lhautecour, a été baptisée par moi soussigné, curé de Verosvres, le jeudi quatrième jour du

mois de juin mil six cent cinquante-quatre. Et a été son parrain Jean Lachère, maréchal du Terreau, et sa marraine, Marguerite Alacoque, fille de Me Claude Alacoque et de Philiberte Lamyn, notaire royal demeurant à Lhauthecour.

« Ant. Alacoque. »

XIII

ACTE DE BAPTÊME DE ANTOINE,
FILS DE TOUSSAINT DELAROCHE ET DE BENOITE ALACOQUE,
TANTE DE LA BIENHEUREUSE

« Antoine, fils de Toussaint Delaroche et de Benoîte Alacoque, du village de Lhautecour, paroisse de Verosvres, a été baptisé par moi soussigné, curé dudit lieu, le samedi cinquième jour du mois de février mil six cent cinquante-six, et lui ai imposé mon nom sur les fonts baptismaux, en le faisant porter pour moi par un nommé Jacques Maritain, et sa marraine a été Benoîte de Meulin.

« Ant. Alacoque. »

XIV

ACTE DE BAPTÊME DE FRANÇOISE-GABRIELLE
FILLE DE TOUSSAINT DELAROCHE ET DE BENOITE ALACOQUE
TANTE DE LA BIENHEUREUSE

« Jeanne-Gabrielle, fille de Toussaint Delaroche et de Benoîte Alacoque, de Lhautecour, paroisse de Verosvres, a été baptisée cejourd'hui cinquième mars mil six cent cinquante-neuf, par moi soussigné, curé dudit lieu. A été son parrain Me Jean Demeulain, et sa marraine, Gabrielle de Lagrange.

« Ant. Alacoque. »

Pour copie conforme de tous ces actes :

Dessolin,
curé de Verosvres.

NOTE 5

COPIE DU CONTRAT DE MARIAGE DE SIEUR CHRYSOSTOME ALACOQUE ET DE DAMOISELLE ANGÉLIQUE AUMONIER... 30 JANVIER 1666.

A tout présent et advenir sçavoir faisons que pardevant Moïse Bonnetain, notaire tabellion royal, garde-notte héréditaire, au bailliage du Mâconnois, résidant à Trevy soubsigné, et présence des témoins sous-nommés, établies en leurs personnes, dame *Philiberte Lamyn,* veuve de feu maître *Claude Alacoque,* vivant notaire royal de la paroisse de Verauvre, et de son authorité sur ce deüement presté, sieur *Chrisosthome Alacoque,* son fils et dudit deffunt d'une part; et sieur *Moïse Aumonier,* sieur de Chalanforge en la paroisse de Trevy et de son authorité sur ce deüement presté, damoiselle *Huguette de Chapon de la Bouthière,* sa femme et de leurs authorités sur ce deüement presté, damoiselle *Angelique Aumonier,* leur fille, tous au diocèse d'Autun, d'autre part; les dittes parties sachantes et bien advisées, de gré et volonté, ont fait et font entre elles et par ensembles les promesses de mariage, constitutions de dotte, donations, associations et autres parts et conventions matrimonialles suivant.

A sçavoir que lesdits sieur Chrisosthome Alacoque et damoiselle Angélique Aumonier procédant en cette part des authorités que dit est, mesme de l'avis et conseille de plusieurs autres leurs parents voisins et amis cy-présents par assemblée et en fin de cette nommés, ont promis et promettent, eux prendre et épouser l'un et l'autre à mary et femme, loyaux époux et épouse advenir et pour cet effect, eux ensemblement se présenter en face de notre mère sainte Église, pour y recevoir la bénédiction nuptiale, dans le temps deüe et sur ce ordonné de droit, disant et affirmant les dittes parties n'avoir fait nulles promesses, ny autres choses par le passé ny moins faire à l'advenir

qui puisse empescher l'effect et accomplissement du présent mariage :

En faveur duquel futur mariage, ledit sieur Chrisosthome Alacoque, comme maître de ses droits s'est constitué et constitue en dotte et mariage, tous et un chacun ses biens, meubles et immeubles, noms, droits, raisons et actions présent et advenir quelconque : Continuant en mesme faveur que dessus, la dite dame Philiberte Lamyn, en considération des bons et agréables services qu'elle a resceu cy-devant et espère recevoir cy-après, dudit sieur Chrisosthome Alacoque, son fils futur époux, de la preuve desquels elle l'a relevé et relève par cette, luy a donné et donne par donation pure, mure et irrévocable faite entre-vif et à cause de nopce, à sçavoir, tous et un chacun ses biens, meubles et immeubles, noms, droits, raisons et actions présent et advenir quelconques, sans excepter que le cas arrive qu'il luy échaiye quelque hoirie qu'elle n'en pourra disposer ainsy comme bon luy semblera, pour et mesme le gétail en quoy est obligé contre Malatier, granger du domaine, chargé des dettes et affaires deües sur ycelluy, ensiennes segneuriales et fonsières générallement quelconques, et outre ce, de payer à damoiselle Marguerite et Jacques Alacoque, ses fils et fille et à chacun d'eux, la somme de cinq cents livres qu'elle veut et entend leur estre payée lorsqu'ils trouveront leur partys en loyal mariage, ou qu'ils auront attaint l'âge de majorité; et en outre sera teneu faire étudier ledit Jacques et le faire parvenir à l'ordre de prestrise, à ses frais, au cas que ledit Jacques en veuille estre pourveu : Et encore à condition de la nourrir et entretenir, sa vie naturelle durant, suivant sa condition, avec une servante en sa maison, et au cas, qu'elle veuille s'en retirer, lui demeure la libre jouissance, aussy pendant sa vie, du domaine de la maison, garni des bestiaux conformément qu'ils sont de présent, et tout le gétail en quoy est obligé Malatier granger du dit domaine, ensemble, de sa chambre garnie, avec le jardin en dépendant, et outre ce, annuellement la somme de cinquante livres de pansion qui luy sera payée en deux termes, par année, sçavoir, la moitié au jour et feste Nativité Saint-

Jean-Baptiste, et l'autre moitié, au jour et feste Nativité de Notre-Seigneur : et de plus se réserve la ditte damoiselle donatrisse la somme de mille livres pour en disposer en dernière volonté; moyennant quoy et en considération des réserves et pensions cy-dessus, cette et à elle faitte par feu maître Claude Philibert Alacoque et autres demeurent étaintes et comprises en la généralité sus-donné; les susdits légats sus-faits aux sus-nommés damoiselle Marguerite et Jacques Alacoque pour tous droits de légitime qu'ils pouroient avoir et prétendre aux biens, hoiries et successions de laditte donatrisse, laquelle s'est desvestue et devest desdits biens sus-donnés et d'iceux en a investue et invest ledit sieur futur époux et les siens, a mis et mest en bonne possession, jouissance et saisine, par les présentes avec les constitutions et confessions du nom de prétoire pur et simple constitué.

Item : plus en mesme faveur que dessus, lesdits sieur mariés Moïse Aumonier et de Chapon de la Bouthière, et sieur Guillaume Aumonier, leur fils, aussy sieur dudit lieu de Chalanforge, ont constitué et constituent en dotte et mariage à laditte damoiselle Angélique Aumonier, future épouse, présente, stipulante et acceptante, de l'authorité de sondit futur époux, à sçavoir la somme de deux mille cinq cents livres avec son coffre, linge, habits et trouceau, telle qu'elle l'a de présent par devers elle, payable par lesdits sieurs mariés Moïse Aumonier et Guillaume Aumonier, leur fils, à ladite future épouse ou ez siens, sçavoir la somme de mille livres, dans la bénédiction nuptialle desdits futurs époux, cinq cents livres, dans d'huy datte de cette en deux ans, ainsy à continuer semblable payement de cinq cents livres, d'année à autres, jusqu'en fin de payement : outre laquelle constitution dotalle, lesdits sieur mariés Moïse Aumonier ont constitué et constituent des réserves à eux faittes par le contrat de mariage contenant donation dudit sieur Guillaume Aumonier, leur fils, à la ditte damoiselle future épouse, acceptante de l'authorité de sondit futur époux, la somme de cinq cents livres, payable un an après le payement de la susditte somme de quinze cents livres; et c'est, la susditte

constitution dotalle, ainsy sus-faitte à laditte future épouse, pour tous droits de légitime, noms, droits, raisons et actions qu'elle pouroit avoir et prétendre, lors et pour l'avenir, aux biens, hoiries et successions de sesdits père et mère, auxquels elle a renoncé et renonce de l'authorité de sondit futur époux, au profit de sondit frère et des siens venant; laquelle susditte constitution dotalle par ledit sieur futur époux, il sera teneu assigner icelle sur bon et suffisant héritage qui tiendront nature de fonds ancien au profit de laditte future épouse et des siens.

Se sont lesdits futurs époux et épouse advenir, associé et associent en tous et un chacun les meubles, acquêt et conquest qu'ils feront durant le présent mariage, chacun d'eux pour une moitié et égale portion. Donnera ledit futur époux à laditte damoiselle future épouse et de son propre, des bagues et joyaux jusqu'à la somme de quatre cents livres qui luy tiendront pareillement nature d'ancien fonds. Se sont lesdits futurs époux et épouse advenir fait les donations de survie et augment de mariage, l'un à l'autre à sçavoir : ledit futur époux à laditte damoiselle future épouse, de la somme de quatre cents livres, et laditte future épouse audit futur époux, de la somme de deux cents livres, à prendre et lever par le survivant d'eux, sur les biens les plus clairs du premier mourant, incontinant après son décées. Finalement se pourront lesdits futurs époux et épouse advenir faire telle donation et avantage de leurs biens que bon leur semblera, tant soit par testament qu'autrement, non obstant tous droits, lois, et coutumes à ce contraires, auxquels ils ont renoncé et renoncent par cette; et pour la validité de la présente donation et insinuation d'icelle, les dittes parties ont fait, nommé, créé et constitué leurs procureurs au bailliage de Charollois et Mâconnois, tous porteurs de cette, pour en requérir demander et accepter l'insinuation à la forme de l'ordonnance. Ainsy l'ont voulu lesdittes parties qui ont promis par leurs foy et serment et sous l'obligation de tous et un chacun leurs biens, meubles et immeubles, noms, droits, raisons et actions, présent et advenir quelconques, avoir, tout le contenue au présent contrat de mariage, agrée et

l'entretenir de poins en poins, suivant sa forme et teneur, sans y contrevenir à façon que ce soit, à peine de tous dépens, dommages et intérêts, sous les soubmissions à touttes cours royalles et autres renonciations à tous droits contraires et autres clauses aux présentes utiles, requises et nécessaires.

Fait et passé, au lieu de Chalanforge, maison desdits sieurs Aumonier, après mydy, le trentième jour du mois de janvier, mil six cent soixante-six, présents Joseph Marc sieur des Coindrieux, cousin de laditte damoiselle future épouse, vénérable et discrette personne messire Antoine Alacoque, prestre dudit Verovre, cousin dudit futur époux, maître Gaspard Declessy, notaire royal de la paroisse d'Ozolle, cousin desdits futurs époux, maître François et Louis de Rimont, frères, procureurs à Saint-Gengoux-le-Royal, aussy cousins de laditte future épouse, honneste Michel Lavillette, marchand dudit Verovre, aussy cousin dudit futur époux, honnestes Toussaint et Jean de Laroche, père et fils, oncle et cousin desdits futurs époux, Jacques Alacoque, frère dudit futur époux, Denis Clément laboureur dudit Verovre, Claude Douard et Jacques Desroche laboureurs dudit Trevy et Gabriel Bonnetain praticien dudit Trevy, témoins requis et soubsignés, fors lesdits Toussain de Laroche, Clément, Douard et Desroche qui ont déclaré ne sçavoir signer de ce enquis par serment.

Ainsy signé sur la minutte de cette : P. Lamain, H. de Chapon la Bouthière, Alacoque, Angélique Aumonier, Aumonier de Chalanforge, Alacoque prestre, de la Bergère, Marc Coindry, Aumonier de Chalanforge, de Rimont, de Rimont, Declessy, Alacoque, Lavillette, Laroche, Bonnetain et Bonnetain, notaire royal.

Expédié pour maître Claude Sapaly et damoiselle Eslizabette Alacoque sa femme, le requérant, pour leur servir et valloir de ce que de raison, par moy sussigné et soubsigné notaire : signé par un paraphe.

Pour copie certifiée conforme à celle provenant des papiers de famille de M. Jean-Marie Sapaly de Dompierre-les-Ormes, demeurant à Paris, rue d'Orsel, 4 bis, par nous soussigné,

curé de Dompierre-les-Ormes, le six du mois de février, année mil huit cent soixante-seize.

Jean-Louis Mamessier,
curé de Dompierre-les-Ormes, Saône-et-Loire.

NOTE 6

ACTE DE DÉCÈS DES PARENTS DE LA BIENHEUREUSE

Nous avons dit, p. 56, que pour achever de résoudre tous les problèmes qui se rencontrent dans la première partie de la vie de la Bienheureuse, nous avions besoin de retrouver tous les actes de décès de ses parents. Nous n'en avons encore trouvé qu'un, c'est celui de sa mère. Nous le donnons, en attendant et en espérant les autres.

ACTE DE DÉCÈS DE PHILIBERTE LAMYN, MÈRE DE LA BIENHEUREUSE

Le vingt septième juillet mil six cent septante six, je soussigné certifie avoir enterré dame Philiberte Lamyn dans l'église de Verosvres, tombeau de ses prédécesseurs, âgée d'environ soixante quatre ans, et munie auparavant de tous les sacrements nécessaires à une fidèle chrétienne. Fait en présence de M. Jacques Alacoque soubdiacre et de sieur Jean-Chrisostome Alacoque, bourgeois de ladite paroisse de Verosvres, qui se sont soussignés :

Signatures : Alacoque, soubdiacre,

J.-C. Alacoque,

Alacoque,
curé de Verosvres.

Pour copie conforme :

Dessolin,
curé de Verosvres.

NOTE 7

AMODIATION POUR DAME PHILIBERTE LAMYN, VEUVE DE Me CLAUDE ALACOQUE, CONTRE JEAN COLIN, NOEL ET JEAN DELAGROST ET LAZARE PERDON, DE CHARNAY.

(Du 23 mars 1656)

« Par devant le notaire royal soussigné, et présents les témoins cy-bas nommés, et comparants en personne, dame Philiberte Lamyn, veuve de Me Claude Alacoque, vivant notaire royal au lieu de Lhautecour, paroisse de Verosvres, laquelle en qualité de tutrice de ses enfants, et dudit feu sieur Alacoque, de gré et volonté, amodie, et, à ce titre, délivre et remet pour le temps et terme de quatre ans entiers et consécutifs, quatre perceptions de fruits ensemencés dès la dernière fête de saint Martin d'hiver, et qui finiront à pareille jour et terme, lesdites quatre années révolues; — à Jean Colin, Noël Delagrost, Jean Delagrost et Lazare Perdon, laboureurs des villages de Charnay et Gauthiers, paroisse de Beaubery, présents et acceptants, — savoir les biens appartenant aux enfants mineurs dudit feu sieur Alacoque, et de ladite Lamyn, au finage dudit Charnay, — consistant en prés et terres ACQUISES *par ledit défunt dudit Jean Delagrost*, de Benoît Cottin, d'André Alacoque et de Philibert Auclerc, suivant que lesdits prés et terres se comportent, et à la même forme que ledit défunt en a ci-devant joui; — et ce pour lesdits Delagrost et autres susdénommés, cultiver lesdites terres bien et dûment, et délaïsser, lors de la dernière année du présent bail, les terres appelées les Prés des Jongs, le Poirier-au-Marchand, le Champ-des-Saignes; deux terres, les Clous, Précières, situées au lieu de Grevières; — ensemencées de pareille quantité de graine seigle qu'elles sont de présent, les fruits desquelles seront partagés par moitié entre les parties; — comme aussi rayeront chacun an lesdits prés par leurs raies anciennes, et en y feront de nouvelles, si besoin fait; les faucheront, et en fin de compte les délaisseront bien clos et bien bouchés, ainsi qu'ils sont de pré-

sent; et finalement ils useront desdits prés et terres en bons pères de famille, à peine de tous coûts. La présente amodiation faite pour et moyennant la somme de vingt livres en chacun an, que lesdits Delagrost, Colin et Perdon promettent par obligation de leurs personnes et biens faire solidairement, sans division ni discution, à ladite dame Lamyn ou aux siens devant chacune fête de saint Martin d'hiver; dont le premier payement commencera à la première saint Martin d'hiver; et ainsi à continuer jusques ès fin du présent bail à même jour, à peine de tous coûts; — dont les parties sont contentes. Et pour la sûreté du contenu au présent bail, icelles parties, chacune en droit soi, ont obligé tous leurs biens, même les susdits preneurs leurs personnes submettent.

« Reconnu et fait au lieu de Lhautecour, au chemin qui va dudit lieu à Trivy, proche la terre et la vigne d'icelle Lamyn, ressort du Mâconnais [1], comme ont dit les parties, le vingt-troisième jour de mars mil six cent cinquante-six, après midi; présents, M. François Basset, prêtre, chapelain des chapelles Saint-Laurent et Saint-Denis, fondées en l'église et chapelle du Terreau, et Geoffroy de la Bellière, dudit lieu de Lhautecour, témoins requis, qui, preneurs et de la Bellière, ont dit ne savoir signer, enquis; lesdits dame Lamyn et sieur Basset s'étant soussignés. La présente faite sans préjudice des debs et affaires que iceux preneurs ont et doivent à icelle Lamyn susdite.

Signé :

« P. Lamyn, Basset.

« Deschisault, Notaire royal.

« Pour ladite dame Lamyn est expédié :

« Deschisault, Notaire royal. »

[1] Courtépée, *Description générale du duché de Bourgogne.* — Tom. III, 142.

NOTE 8

ACTE DE RÉHABILITATION DU MARIAGE DE TOUSSAINT DELAROCHE ET DE BENOITE ALACOQUE

Le mardy seiziesme juin mil six cent septante six, après les fiançailles et publication entre honneste Toussaint de la Roche, procureur d'office du Terreau, âgé d'environ soixante et dix ans, et entre Benoîte Alacoque, aussi âgée d'environ cinquante-huit, je soussigné curé de Verosvres, certifie leur avoir administré la bénédiction nuptialle selon la forme prescripte par l'Église, en présence d'honneste Michel Lavillette, marchand de ladite paroisse de Verosvres et Anthoine Cottin, clerc demeurant audit Verosvres, qui se sont soussignés fors les parties pour ne le savoir enquis, et et ayant esté reconnu que lesdits Toussaint de la Roche et Benoiste Alacoque ayant demeuré par ensemble l'espace de quarante-neuf ans [1], croyant avoir bien et deument receu la bénédiction nuptialle, ayant heü cinq enfants desquels il n'en est resté que deux, savoir Marguerite et Anthoine qu'ils ont déclaré leur appartenir et légitimés en presence de notre mère sainte Église et des témoins susnommés. Fait les an et jour que.

Signatures :

LAVILLETTE, A. COTTIN.

ALACOQUE,
curé de Verosvres.

Pour copie conforme :

DESSOLIN,
curé de Verosvres.

[1] Ce qui est évidemment une erreur; autrement Benoîte Alacoque n'aurait eu que neuf ans à l'époque de son mariage, ce qui ne saurait être.

NOTE 9

TESTAMENT FAIT PAR LA BIENHEUREUSE, LE 19 JUIN 1671, AU MOMENT D'ENTRER A PARAY

Nous répétons ce que nous avons dit p. 104, que la précieuse minute de ce testament existe en l'étude de Me Thevenin, notaire à Charolles (Saône-et-Loire).

Par devant le Notaire Royal résidant au lieu de Sainct Martin d'Ozolles, soubssigné, et en présence des témoins après nommés et icy expressement appelés,

Fut présente en sa personne damoizelle Marguerite Alacoque, fille de deffunct Me Claude Alacoque, vivant notaire royal du lieu de Verosvres, et lieutenant des terres et seigneuries du Terreau, et de damoiselle Philiberte Lamyn.

Laquelle estant en pleine santé de corps, esprit, mémoire et entendement, ainsy qu'il est visiblement apparu à moy ledict Notaire et aux susdicts tesmoins, et disposée pour entrer en religion aux saintes Marie du couvent de Paray-le-Monial, ainsy que les supérieures et autres dames dudict couvent luy ont fait espérer; désirant d'éviter touttes difficultés qui pourroient naistre entre ses parents pour la recherche de ses biens après qu'elle aura fait proffession, sy tant est qu'elle arrive; elle m'a prié et requis vouloir rédiger par escript le présent son testament, disposant de sesdicts biens ainsy que s'ensuit.

Premièrement. Elle a faict le vénérable signe de la croix, en proférant les parolles; priant sa Divine Majesté luy faire miséricorde de ses offences, et luy accorder ses grâces pour survenir à son intention, implorant aussy pour cet effet le secours de la glorieuse Vierge Marie et le suffrage des saincts et sainctes du Paradis; et venant comme sus et dict

à la disposition de ses dicts biens, elle donne et lègue à l'église dudict Verosvres la somme de vingt-cinq livres, laquelle somme elle veut estre employée pour une bannière ou chazuble, et qu'elle soit payée incontinent après qu'elle aura faict proffession au susdict couvent, par son héritière cy-après nommée.

Item. Donne et lègue et par droict d'institution, hoirie et légat particulier, deslaisse à la dite damoizelle Philiberte Lamyn, sa chère mère, la somme de cinq cent livres qu'elle luy aurait donné de ses biens par le contrat de mariage du sieur Jean Chrysostôme Alacoque, son frère, avec damoizelle Angélique Aulmosnier, laquelle somme elle veut luy estre deslivrée aussy après qu'elle aura faict proffession, pour par elle en disposer comme bon lui semblera, ainsy qu'elle pouvoit avant lui avoir donné, pour touttes prétentions qu'elle pourroit rechercher en ses biens; et, de plus, veut qu'il luy soit deslivré au même temps la somme de dix huict livres pour estre employée à luy achepter un habist.

Item. Donne et lègue à honneste Jacques Alacoque, son frère, estudiant de présent au collége de Cluny, la somme de trois cents livres; un lict qui lui a esté donné par le testament dudict deffunct Me Claude Alacoque, son père; son coffre tel qu'elle le laisse à la maison, ou pour la valeur d'yceluy, au cas qu'on ne luy relasche, la somme de dix-huit livres; et de plus une nappe, une douzaine serviettes, un plat et une escuelle d'estaing, avec une cuillère d'argent; le tout payable lorsqu'il aura atteint l'aage de majorité, sans intérêts, pour tous droicts qu'il pourroit rechercher en ses biens; le suppliant d'accepter le présent légat.

Item. Donne et lègue à honnestes fille Huguette et Madeleine Alacoque, filles desdicts sieurs mariés Alacoque et Aulmosnier, ses niepces, et à chacune d'elles, la somme de trois cents livres, et en outre à Huguette un habit devant valoir la somme de trente livres, payables lorsqu'elles auront trouvé parti en mariage, ou qu'elles auront atteint l'aage de majorité, par sa dite héritière après nommée.

Item. Elle veut et entend qu'une commande de brebis, que tient d'elle Pierre. . . . soit partagée également, sçavoir : la moitié audict Jacques son frère et l'autre moitié à honneste fille Claude Alacoque, sœur des susnommées légataires et ladite Huguette Alacoque pour participer égallement tant au capital qu'au croït provenu et qui en proviendra par moitié comme dict icy : pour ledict Jacques l'une, et l'autre pour sesdites deux niepces Claude et Huguette.

Laquelle Claude Alacoque, fille aysnée desdits sieurs mariés Alacoque et Aulmosnier, elle a fait et fait, nomme, crée et institue son héritière universelle, seulle et pour le tout, en tout le restant de ses biens dont n'est faict mention cy-dessus, à la charge qu'elle sera tenue de payer les susdicts légats, et en outre la dotte telle qu'on l'a promis ausdites Dames Religieuses dudict couvent Sainte-Marie de Paray; et de plus de luy payer annuellement la somme de cinq livres, payable à compter du jour de sa profession sa vie durant.

Nommant pour exécuteur du présent testament ledict sieur Jean-Chrysostome Alacoque, qu'elle supplie en avoir soin, estant bien persuadée qu'il n'y manquera pas, et à qui elle se refie, puisque, comme elle dict, il luy a toujours presté toute assistance dez le déceds de leur père.

Et au cas que par grand inconvénient ledict Couvent vinst à succomber, elle se réserve le pouvoir de rentrer dans ses biens autres que ceux qui auront esté délivrés audict Couvent, pour pouvoir estre rétablie dans un autre; et à ce, en ce cas, implore l'assistance dudict sieur son frère.

Ainsy que dessus l'a dict, voulu et faict écrire ladite Damoizelle testatrice, cassant, révoquant et annulant tous les autres testaments qu'elle pourroit avoir cy-devant faicts, voulant cesthuy valloir et subsister par toute meilleure forme que testament et ordonnance de dernière volonté peut et doit valloir.

Faict, leu et passé en la maison de la dite Damoizelle testatrice, et en une chambre du côté du matin, où elle m'a retiré à part pour ce sujet, sur l'heure de dix du ma-

tin, le dix-neuvième jour du mois de juin, mil six cent soixante et unze. Présence de Guillaume Aulmosnier, sieur de Chalanforge, et Anthoine Delaroche, clerc dudict Verosvres, tesmoins requis appelés et soubsignés, avec ladite Damoizelle testatrice; présence desquels le présent a esté leu et releu, après quoy, elle a déclaré le vouloir ainsy. — La minute du testament est signée Marguerite Alacoque, — Aulmosnier de Chalanforge, A. Delaroche et G. Declessy, notaire royal.

NOTE 10

LISTE DES RELIGIEUSES QUI SE TROUVAIENT EN 1671 AU MONASTÈRE DE PARAY QUAND LA BIENHEUREUSE Y ENTRA

		Année du décès.
1	La Mère Marie-Hiéronyme Hersant, supérieure, professe du premier monastère de Paris, décédée à Paris le 30 janvier (Sa vie est dans l'*Année sainte,* tome Ier, page 742).	1679
2	Sr Anne-Françoise Thouvant, assistante et maîtresse des novices.	1677
3	Sr Marie-Madeleine des Escures (*Année sainte,* t. IV, p. 322).	1701
4	Sr Marie-Félicité de Cyrot.	1684
5	Sr Marie-Christine Melin, supérieure pendant six ans (1684-1690), puis réélue à plus de quatre-vingts ans, morte à quatre-vingt-neuf ans (*Année sainte,* t. XII, p. 31) . .	1708
6	Sr Catherine-Agnès Bouilloud	1673
7	Sr Marie-Reine Betriant.	1676
8	Sr Catherine-Séraphique Bouillet.	1676
9	Sr Marie-Agnès Mauger.	1678
10	Sr Anne-Charlotte Desmolins du Bost. . . .	1679
11	Sr Marie de Coligny-Saligny.	1682
12	Sr Louise-Marguerite de Molan.	1684
13	Sr Jeanne-Françoise Deltufort de Sirot . . .	1684
14	Sr Marie-Aimée Baillet	1685
15	Sr Marie-Hilaire de Fougères	1687
16	Sr Jeanne-Marguerite Thouvant	1691
17	Sr Catherine-Antoinette de Lévis-Châteaumorand	1694
18	Sr Marie-Jacqueline de Chaffault (*Année sainte,* . VII, p. 93)	1695
19	Sr Claude-Angélique Monnier	1695

		Année du décès.
20	Sr Marie-Louise Forest	1697
21	Sr Françoise-Marie d'Amanzé	1700
22	Sr Marie-Bénigne de Fautrières-Corcheval (*Année sainte,* t. VI, p. 297)	1700
23	Sr Marie-Gabrielle de Busseul-Saint-Sernin .	1701
24	Sr Jeanne-Madeleine Tupinier	1702
25	Sr Marie-Suzanne Piédenuz (*Année sainte,* t. V, p. 353).	1711
26	Sr Marguerite-Agnès Carré.	1706
27	Sr Jeanne-Marie Contois (*Année sainte,* t. V, p. 258).	1729
28	Sr Anne-Gabrielle Piédenuz.	1676
29	Sr Catherine-Augustine Marest (*Année sainte,* t. II, p. 242. *Circulaire* du 17 décembre 1717).	1717
30	Sr Marie-Émérentianne Rosselin (*Circulaire* du monastère de Paray, 23 mars 1725) . .	1723
31	Sr Françoise-Marguerite d'Athose (*Circulaire, ibid.*)	1725
32	Sr Marie-Anne Cordier	1711
33	Sr Marie-Anne Thouvant	1706
34	Sr Marie-Catherine Carme du Chailloux (*Circulaire* de la Visitation de Paray, 1er octob. 1743. *Année sainte,* t. VI, p. 203). . . .	1739

Sœurs converses.

1	Sr Anne-Catherine Heuillart (*Circulaire* du 23 mars 1725)	1714
2	Sr Marie-Marguerite Heuillard.	1723
3	Sr Jeanne-Aimée Letourneaux.	1709
4	Sr Claude-Françoise Chappui.	1711
5	Sr Françoise-Angélique de la Metterie. . . .	1676
6	Sr Françoise-Augustine Janiot (*Circulaire* du 23 mars 1725).	1720

Sœurs novices.

		Année du décès.
1	Sr Anne-Jéronime Piédenuz	1675
2	Sr Anne-Liduvine Rosselin	1702
3	Sr Françoise-Catherine Carme du Chailloux .	1674

Sœurs tourières.

1	Sr Jeanne-Élisabeth Héritier.	1686
2	Sr Jeanne-Baptiste Pelletier	1686
3	Sr Marie-Agathe Compain.	1705

NOTE 11

LISTE DES RELIGIEUSES QUI SONT ENTRÉES AU MONASTÈRE DE PARAY PENDANT LA VIE DE LA BIENHEUREUSE

(1671-1690)

		Prise d'habit.		Décès.
1	Sr Marie-Élisabeth Quarré. . . .	1674	—	1678
2	Sr Anne-Élisabeth de la Garde (*Année sainte,* t. VI, p. 3) . .	1673	—	1727
3	Sr Jeanne-Marie Gacon	1675	—	1683
4	Sr Marie-Antoinette Bouillet. . .	1690	—	1703
5	Sr Marie-Joseph de Vichy-Chamron (*Année sainte,* t. VII, p. 206).	1687	—	1700
6	Sr Claude-Marguerite Billet (*Circulaire* du 23 mars 1725) . . .	1675	—	1722
7	Sr Anne-Alexis de Mareschalle (*Année sainte,* t. III, p. 222). .	1679	—	1733
8	Sr Françoise-Angélique de Damas (*Circulaire* du 23 mars 1725). .	1679	—	1733
9	Sr Marie-Rosalie de Lyonne (*Année sainte,* t. VII, p. 359) .	1680	—	1725
10	Sr Marie-Lazare Dusson (*Année*			

		Prise d'habit.	Décès.
	sainte, t. VII, p. 466)	1678 —	1744
11	Sr Françoise-Rosalie Verchère (*Année sainte*, t. IX, p. 214. *Circulaire* du 23 mars 1725). .	1682 —	1719
12	Sr Péronne-Rosalie de Farges (*Année sainte*, t. V, p. 282) . .	1683 —	1733
13	Sr Péronne-Marguerite Verchère .	1683 —	1746
14	Sr Marie-Françoise Bocaud . . .	1684 —	1701
15	Sr Marie-Christine Bouthier . . .	1685 —	1701
16	Sr Marie-Nicole de la Faige des Claines (*Année sainte*, t. IX, p. 727)	1686 —	1743
17	Sr Madeleine-Victoire de Chamron (*Année sainte*, t. VII, p. 216. *Circulaire* du 20 février 1738)	1687 —	1737
18	Sr Marie-Thérèse Basset (*Circulaire* du 17 décembre 1717) . .	1687 —	1716
19	Sr Françoise-Séraphique de Martinières (*Circulaire* du 17 déc. 1717)	1688 —	1718
20	Sr Jeanne-Françoise Chalon (*Circulaire* du 1er octobre 1743) . .	1688 —	1743
21	Sr Marie-Jacqueline de la Vernelle (*Année sainte*, t. XI, p. 629). .	1689 —	1727
22	Sr Françoise-Éléonore de Chamron	1689 —	1726
23	Sr Marie-Dorothée de Chalonnay (*Année sainte*, t. VII, p. 347).	1689 —	1717
24	Sr Anne-Marie Laumonier. . . .	1690 —	1746
25	Sr Marie-Hyacinthe Courtin (*Circulaire* du 23 mars 1725) . . .	1690 —	1721

NOTE 12

LISTE DES CIRCULAIRES DE PARAY POUR LES VIES DES CONTEMPORAINES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

Circulaire de la communauté du 8 mars 1701, avec les vies de

Sr Marie-Joseph de Vichy-Chamron,	1700
Sr Françoise-Marie d'Amanzé,	1700
Sr Marie-Bénigne de Fautrières-Corcheval,	1700
Sr Marie-Christine Bouthier,	1701
Sr Marie-Françoise Bocaud,	1701

Circulaire du 22 novembre 1701,
de la Mère Marie-Clotilde de Chaulmes.

Vie de Sr Marie-Gabriel de Busseul,	1701
Billet de décès de Sr des Escures,	1701

Circulaire de la communauté du 4 mai 1704.

Sr Anne-Liduvine Rosselin,	1702
Sr Jeanne-Madeleine Tupinier,	1703
Sr Marguerite-Marie Enos,	1703
Sr Marie-Espérance de Senecez,	1703
Sr Marie-Antoinette Bouillet,	1703

Circulaire de la Mère Anne-Élisabeth de la Garde,
26 août 1710.

La Mère Marie-Christine Melin,	1708
Sr Marie-Dorothée de Chalonnay,	1710

Circulaire de la communauté, 10 avril 1713.

Sr Jeanne-Aimée Lestourneau, 1708
Sr Marie-Joseph Bouthier, 1709
Sr Marie-Suzanne Piédenuz, 1711
Sr Marie-Anne Cordier, 1711
Sr Claude-Françoise Chapuy, 1712

Circulaire de la communauté, 1er novembre 1715.

Sr Anne-Catherine Heuillard.

Circulaire de la communauté du 17 décembre 1717.

Sr Marie-Thérèse Basset,
Sr Catherine-Augustine Marest,
Sr Françoise-Séraphique de Martinières.

Circulaire du 23 mars 1725,
signée par la Mère Anne-Élisabeth de la Garde-Marsac.
Elle contient la vie de 12 sœurs.

Sr Françoise-Rosalie Verchère,
Sr Françoise-Angélique de Damas de Barnay,
Sr Françoise-Augustine Janiot,
Sr Marie-Hyacinthe Courtin,
Sr Marie-Charlotte Benoît,
Sr Claude-Marguérite Billet,
Sr Catherine Heuillard,
Sr Marie-Émérentianne Rosselin,
Sr Marie-Constance de Varennes de Glétin,
Sr Françoise-Xavier de Martinières,
Sr Marie-Christine de Morande,
Sr Françoise-Marguerite d'Athose.

Circulaire de la communauté, 9 juillet 1729.

Sr Marie-Rosalie de Lyonne,
Sr Marie-Joseph Baudinot de la Salle,

Sr Françoise-Éléonore de Vichy-Chamron,
Sr Louise-Gabrielle Rochelon,
La Mère Anne-Élisabeth de la Garde,
Sr Marie-Philiberte de Bisefrand,
Sr Marie-Jacqueline de la Vernelle,
Sr Marie-Rosalie Lenet de Selorre,
Sr Marie-Françoise Perrin,
Sr Jeanne-Emmanuel Busseret,
Sr Jeanne-Marie Comtois.

Circulaire dont je n'ai pas la date. — 3 Vies. — 1735.

Sr Anne-Alexis de Mareschalle,
Sr Françoise-Élisabeth Biquelin,
Sr Claude-Rosalie Marque de Farges.

Circulaire du 20 février 1738.

Sr Madeleine-Victoire de Vichy-Chamron.

Circulaire du 7 juillet 1743, signée par la Mère Marie-Hélène Coing.

Sr Marie-Catherine Carme du Chailloux,
Sr Marie-Suzanne de Bisefrand.
Sr Jeanne-Françoise Chalon.

Circulaire de la communauté, 17 avril 1743.

La Mère Marie-Nicole de la Faige des Claines,	1743
Sr Marie-Lazare Dusson,	1744
Sr Françoise-Éléonore Gauthier,	1745

NOTE 13

DÉCRET SUR L'HÉROÏCITÉ DES VERTUS DE LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU

DECRETUM AUGUSTODUNEN. BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS VEN. SERVÆ DEI SOR. MARGARITÆ M. ALACOQUE, SANCTIMONIALIS PROFESSÆ ORDINIS VISITATIONIS BEATISSIMÆ MARIÆ VIRGINIS A S. FRANCISCO SALESIO INSTITUTI.

SUPER DUBIO :

An constet de Virtutibus theologalibus Fide, Spe et Charitate in Deum et proximum; necnon de cardinalibus, Prudentia, Justitia, Fortitudine et Temperantia, earumque adnexis, in gradu heroico, in casu, et ad effectum, de quo agitur?

Redemptor noster amabilis Christus Dominus, cujus deliciæ esse cum filiis hominum, VEN. FAMULAM SUAM MARGARITAM MARIAM ALACOQUE supernis benedictionibus prævenit a teneris annis, eidem adolescenti pera

---

DÉCRET CONCERNANT L'ÉGLISE D'AUTUN, POUR LA BÉATIFICATION ET LA CANONISATION DE LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU SŒUR MARGUERITE-MARIE ALACOQUE, RELIGIEUSE PROFESSE DE L'ORDRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE, INSTITUÉ PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES.

SUR CETTE QUESTION, SAVOIR :

S'il conste des vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, ainsi que des vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force, de Tempérance et autres qui s'y rattachent, pratiquées dans un degré héroique, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit?

Notre aimable Rédempteur Jésus, dont les délices sont d'être avec les enfants des hommes, a comblé sa vénérable servante Marguerite-Marie Alacoque de toutes les bénédictions d'en haut

manter adfuit, eamque in acerrima sæculi, carnis et dæmonis pugna roboravit. Ipsa in sacras monialium ædes se recipiens, post quartum ætatis suæ lustrum, ORDINEM VISITATIONIS BEATISSIMÆ VIRGINIS a S. Francisco Salesio institutum professa est. Assiduis jejuniis, vigiliis, verberibus in corpusculum sæviit : juveniles vanitates exosa, omne pœnitentiæ et asperitatum genus aggressa est, præclarisque se virtutibus exercuit. Flagrantissima præsertim in Redemptorem Jesum exardens charitate, ad ipsius amorem sacratissimi Cordis veneratione fideles omnes toto animo ac fervidis verbis inflammare studuit assidue, donec, anhelans dissolvi et esse cum Divino Sponso, piissime spiritum reddidit, anno MDCXC, ætatis suæ quadragesimo tertio.

VEN. MARGARITÆ vitæ ratio ob Virtutum sublimium exercitium, pœnitentiæ asperitatem, summumque in Jesu Christi patientis amorem, ejusdemque Ven. Virginis nomen late evulgatum permovit Augustodunensem anno MDCCXV

---

dès ses plus tendres années, l'a assistée avec amour pendant sa jeunesse, et l'a fortifiée au milieu de ses violents combats contre le monde, la chair et le démon. Elle entra d'elle-même au couvent après sa vingtième année, et fit profession dans l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, établi par saint François de Sales. Elle mortifia son corps par des jeûnes, des veilles et des macérations continuelles. Ayant en horreur les vanités de la jeunesse, elle embrassa tous les genres de pénitence et de mortification, et s'exerça aux vertus les plus sublimes. Consumée surtout du plus ardent amour pour le divin Rédempteur Jésus, elle s'efforça de tout son cœur et par de touchantes exhortations d'allumer le même amour dans tous les fidèles par le culte du sacré Cœur de Jésus, jusqu'à ce que, brûlant de voir son corps en dissolution, et d'être unie à son divin Époux, elle rendit pieusement l'esprit l'an de Notre-Seigneur 1690, et l'an quarante-trois de son âge.

La vie de la vénérable Marguerite, ornée des plus sublimes vertus, la sévérité de sa pénitence, son amour ardent pour Jésus souffrant, la renommée de cette vénérable vierge répandue au loin, déterminèrent l'évêque d'Autun, l'an 1715, à instruire un procès sur les mœurs, les actions et la mort de la véné-

ad Processum instruendum super Ven. Servæ Dei moribus, gestis, atque obitu : qui tamen Processus ob varias rerum vicissitudines, et Galliæ totiusque Europæ perturbationes sub finem transacti sæculi, tardius in lucem prodivit, et tandem ad Sacrorum Rituum Congregationem delatus fuit, ac receptus anno MDCCCXIX, una cum alio Processu de continuata Ven. Servæ Dei Virtutum et Miraculorum fama. Deinde anno MDCCCXXIV a sanctæ memoriæ Leone Papa XII Commissio Introductionis Causæ signata est.

Ex tunc Apostolici Processus confecti fuerunt juxta Summorum Pontificum Decreta, ac jamdiu receptam consuetudinem, eaque omnia parata sunt sedulo, quæ necessaria omnino erant in eadem Caussa : et ideo plures iterum abierunt anni antequam ad inquisitionem Virtutum theologalium et cardinalium Ven. Servæ Dei procederetur. Post annos itaque amplius centum quinquaginta a Ven. MARGARITÆ obitu, ad illius Virtutum disquisitionem deventum est die 28 Aprilis anno MDCCCXL, primum in Ædibus Reverendissimi Cardinalis Della Porta, Caussæ

---

rable Servante de Dieu. Ce procès, après de longs retards causés par différentes circonstances et les troubles de la France et de l'Europe à la fin du siècle dernier, ayant été enfin produit et déféré à la Congrégation des Rites, fut reçu l'an 1819 avec un autre procès, attestant la renommée non interrompue des vertus et des miracles de la vénérable Servante de Dieu. Enfin, l'an 1824, S. S. Léon XII signa la Commission pour l'introduction de la cause.

Dès ce moment, les procès apostoliques furent instruits selon les décrets des Souverains Pontifes, et, selon la coutume depuis longtemps reçue, l'on prépara avec soin tout ce qui était nécessaire à cette cause : c'est pourquoi plusieurs années s'écoulèrent avant qu'on pût en venir à l'examen des vertus théologales et cardinales de la vénérable Servante de Dieu. Plus de cent cinquante ans après la mort de la vénérable Marguerite, on procéda à l'examen de ses vertus, le 28 avril 1840, d'abord dans le palais du Révérendissime Cardinal Della Porta, rapporteur de la cause, ensuite, le 4 avril 1843, dans le palais apostolique du Vatican, en présence des Révérendissimes Cardinaux,

Relatoris. Iterum die 4 Aprilis anno MDCCCXLIII, in Palatio Apostolico Vaticano ante Reverendissimos Cardinales Sacris Ritibus præpositos. Tandem die 14 Januarii anno MDCCCXLV, in eodem Palatio Apostolico Vaticano, coram sanctæ memoriæ Gregorio Papa XVI, ubi, coacto Sacrorum Rituum generali Conventu, Reverendissimus Cardinalis Constantinus Patrizi, Relator, proposuit dubium : — *An constet de Virtutibus theologalibus et cardinalibus, earumque adnexis in gradu heroico, et ad effectum, de quo agitur?* — Et ipse Relator cæterique Reverendissimi Cardinales, et Patres Consultores, suffragia singuli protulerunt.

Omnibus auditis, Summus idem Pontifex suam supremam sententiam elicere juxta morem supersederat, admonens superni luminis auxilium in hoc arduo judicio fervidis precibus esse poscendum. Quin autem suam mentem panderet, mortalem cum æterna vita commutavit. Illius in Summo Pontificatu Successor Sanctissimus Dominus Noster PIUS PAPA IX, rei cognita serie, Sacrorum Rituum generalia Comitia coram se habenda die 11 Augusti currentis anni indixit, ut iterum quæstio de Virtutibus VEN.

---

membres de la Congrégation des Rites, enfin, le 14 janvier 1845, dans le même palais apostolique du Vatican, en présence de S. S. Grégoire XVI, où le Révérendissime Cardinal Constantin Patrizi, rapporteur, après avoir convoqué l'assemblée générale des saints Rites, proposa cette question, savoir : *S'il conste des vertus théologales et cardinales, et autres qui s'y rattachent pratiquées dans un degré héroïque et pour l'effet dont il s'agit?* Après quoi, le rapporteur des Révérendissimes Cardinaux et les Pères consulteurs donnèrent chacun leurs suffrages.

Après les avoir tous entendus, le même Souverain Pontife suspendit, selon l'usage, la dernière déclaration, rappelant que dans un jugement aussi difficile il fallait implorer le secours et les lumières du Ciel par des prières ferventes. Mais, avant d'avoir pu faire connaître ses intentions, il alla prendre possession d'une vie meilleure. Son successeur dans le souverain pontificat, S. S. Pie IX, prit connaissance de l'état de la cause et ordonna de rassembler en sa présence la Congrégation générale des saints Rites, le 11 août de l'année courante,

MARGARITÆ institueretur. Convenerunt itaque statuta die in Palatium Apostolicum Quirinale, coram Sanctissimo Domino Nostro PIO PAPA IX, Reverendissimi Cardinales cæterique Patres : et quum Reverendissimus Cardinalis Patrizi, Relator, proposuisset idem dubium : — *An constet de Virtutibus theologalibus et cardinalibus Ven. Margaritæ?* — suffragia omnes et singuli tulerunt, quæ cum attente audisset Summus Pontifex, adhibendas esse preces dixit ad divinum lumen implorandum, antequam suam promeret sententiam. Quum itaque intentius orasset, et omnia secum mente revolvisset, animum suum patefacere statuit hac die Dominica XII post Pentecosten, quum biduo ante celebratum fuisset festum S. Joannæ Franciscæ de Chantal, fundatricis Ordinis Visitationis Beatissimæ Mariæ Virginis a S. Francisco Salesio instituti, quem professa fuerat Ven. Margarita. Ideo Sacris propitiato Deo, accedens ad Sacram Ædem Monialium Visitationis, SSmus Dominus Noster PIUS PAPA IX illuc adcersivit Rmos Cardinales Fr. Ludovicum Micara Episcopum Ostiensem et

---

afin de discuter de nouveau la question des vertus de la vénérable Marguerite. Les Révérendissimes Cardinaux et les autres Pères se réunirent au jour fixé, dans le palais apostolique du Quirinal, en présence de notre très-saint Père Pie IX; et lorsque le Révérendissime Cardinal Patrizi, rapporteur, eut proposé cette question, savoir : *S'il conste des vertus théologales et cardinales de la vénérable Marguerite?* ils donnèrent tous leurs suffrages, et, après les avoir écoutés avec attention, Sa Sainteté invita l'assemblée à redoubler de prières pour implorer le secours divin avant de faire connaître sa déclaration. Après avoir prié avec plus de ferveur, après avoir tout repassé dans son esprit, il a résolu de déclarer son sentiment en ce jour, le douzième dimanche après la Pentecôte, deux jours après la célébration de la fête de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, établi par saint François de Sales, et dont la vénérable Marguerite était religieuse professe. Après s'être rendu Dieu propice par ses prières, notre très-saint Père Pie IX se rendit au monastère des religieuses de la Visitation, y fit venir les Révérendissimes Cardinaux François-Louis Micara, évêque d'Ostie et Velletri, doyen

Veliternum, Sacri Collegii Decanum, Sacrorum Rituum Congregationi Præfectum, et Constantinum Patrizi, suum in Urbe Vicarium, Caussæ Relatorem, una cum R. P. Andrea Maria Frattini, Sanctæ Fidei Promotore, atque infrascripto me Secretario; ac solemniter pronuntiavit : — *Ita constare de Virtutibus theologalibus et cardinalibus, earumque adnexis, in gradu heroico, Ven. Servæ Dei Sororis Margaritæ Mariæ Alacoque, ut tuto procedi possit ad discussionem Trium Miraculorum.* —

Hoe autem Decretum evulgari, et in Acta Sacrorum Rituum Congregationis referri jussit decimo Kalendas Septemb. anno MDCCCXLVI.

F. L. Card. Micara, S. R. C. Præfectus.

J. G. Fatati, S. R. C. Secretarius.

Loco ✝ sigilli.

---

du sacré Collége, préfet de la Congrégation des saints Rites, et Constantin Patrizi, son vicaire pour la ville et rapporteur de la cause, avec le Révérend Père André-Marie Frattini, promoteur de la sainte Foi, et moi, secrétaire soussigné, et décida solennellement : *Qu'il conste des vertus théologales et cardinales, et autres qui s'y rattachent, pratiquées dans un degré héroïque par la vénérable servante de Dieu, Sœur Marguerite-Marie Alacoque, tellement qu'en toute sûreté on peut procéder à la discussion des trois miracles.*

Ce decret a été publié et inséré dans les actes de la Congrégation des saints Rites, d'après les ordres de Sa Sainteté, le 23 août 1846.

F.-L. Card. Micara, préfet de la Congrégation des saints Rites.

J.-G. Fatati, secrétaire.

ce ✝ du sceau.

NOTE 14

DÉCRET SUR LES MIRACLES

DECRETUM AUGUSTODUNEN. SEU ÆDUEN. BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS VEN. SERVÆ DEI SORORIS MARIÆ MARGARITÆ ALACOQUE, SANCTIMONIALIS PROFESSÆ ORDINIS VISITATIONIS BEATISSIMÆ MARIÆ VIRGINIS A. S. FRANCISCO SALESIO INSTITUTI.

SUPER DUBIO ;

An, et de quibus miraculis constet in casu, et ad effectum de quo agitur?

Divinæ illius Charitatis igne, quem Jesus Christus in terram mittere venerat, Venerabilis MARGARITA MARIA ALACOQUE vehementer incensa, nullum non movit lapidem, ut Sacratissimi CORDIS JESU a quo illud amoris incendium erumpebat, et quaquaversus diffundebatur, venerationem ac pietatem in fidelium animis ubique terrarum constitueret, augeret atque amplificaret. Et quamvis

---

DÉCRET CONCERNANT L'ÉGLISE D'AUTUN, POUR LA BÉATIFICATION ET LA CANONISATION DE LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU SŒUR MARGUERITE-MARIE ALACOQUE, RELIGIEUSE PROFESSE DE L'ORDRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE, INSTITUÉ PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES.

SUR CETTE QUESTION, SAVOIR :

S'il conste des miracles et de quels miracles, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit?

Tout embrasée du feu de cette divine charité que Jésus-Christ était venu allumer sur la terre, la vénérable Marguerite-Marie Alacoque ne négligea rien pour faire régner, accroître et étendre par tout l'univers, dans les âmes des fidèles, la vénération et la piété envers le très-sacré Cœur de Jésus, d'où s'échappaient et se répandaient de tous côtés ces flammes d'a-

hæc Dei famula omnibus, dum in humanis ageret, virtutibus inclaruerit, tamen ardentissimus, quo agebatur, in COR JESU amor studiumque impensissimum, quo ad illud redamandum omnium corda excitare satagebat, ceterarum veluti virtutum compendium extitit. Postquam ergo, seraphicis consumpta ardoribus, ad suavissimum CORDIS JESU amplexum evolaverat, voluit Dominus, ut gloriæ fastigium quod ejus sponsa assecuta fuerat in cœlis, signis ac portentis etiam innotesceret in terris. Instituta de iisdem per processuales tabulas disquisitione, tria allata sunt in Sacrorum Rituum Congregationis judicium Miracula, quæ deprecante famula Dei MARGARITA, patrata divinitus ferebatur.

Itaque primum causa hæc agitari cœpit in antipræparatorio Conventu, postridie Nonas Septembris anni MDCCCLIX, penes Reverendissimum Cardinalem Constantinum Patrizi Episcopum Portuensem et S. Rufinæ, Sacrorum Rituum Congregationi Præfectum, et Causæ

---

mour. Et quoique cette Servante de Dieu, tant qu'elle vécut dans le monde, ait fait briller en elle toutes les vertus du plus vif éclat, cependant on peut dire qu'elle les renfermait et les résumait dans le brûlant amour dont elle était enflammée pour le Cœur de Jésus, et dans le zèle infatigable avec lequel elle s'efforçait d'exciter tous les cœurs à lui rendre amour pour amour. Après donc que, cédant aux séraphiques ardeurs qui la consumaient, elle fut allée se reposer dans les doux embrassements du Cœur de Jésus, le Seigneur voulut que des miracles et des prodiges manifestassent à la terre le comble de gloire que son épouse s'était acquis dans le ciel. Par suite des informations faites sur ces mêmes miracles au moyen de registres servant à constater les résultats du procès, on soumit au jugement de la Congrégation des Rites trois miracles qui étaient produits comme s'étant divinement accomplis à la prière de la Servante de Dieu Marguerite.

C'est pourquoi cette cause commença à être examinée, d'abord dans une assemblée anti-préparatoire, le 6 septembre de l'année 1859, sous la présidence du Révérendissime Cardinal Constantin Patrizi, évêque de Porto et Sainte-Rufine, préfet de la Congrégation des saints Rites et rapporteur de la cause.

Relatorem. De ea iterum disceptatum fuit in præparatorio Cœtu apud Apostolicas Vaticanas Ædes collecto, Decimo Septimo Kalendas Octobris anni MDCCCLXIII. Tertium denique hujusmodi Causa subiit experimentum, in generalibus Comitiis in eodem Vaticano Palatio coram SANCTISSIMO DOMINO NOSTRO PIO PAPA IX habitis Kalendis Martii vertentis anni; in quibus quum Reverendissimus Cardinalis Constantinus Patrizi, Causæ Relator, proposuisset dubium *An, et de quibus Miraculis constet in casu, et ad effectum de quo agitur?* Reverendissimi Cardinales, et Patres Consultores, suffragia singuli protulerunt.

Quibus auditis, SANCTISSIMUS DOMINUS NOSTER noluit illico suam pandere mentem, sed omnes admonuit, ut adhibitis precibus ac postulationibus sibi a divina Sapientia impetraretur lumen ad supremum judicium suum pronuntiandum.

Tandem diem hanc designavit, in qua solemnis recolitur commemoratio sancti Fidelis a Sigmaringa, Martyris. Itaque SANCTISSIMUS DOMINUS NOSTER, postquam sacra Myste-

---

Elle fut de nouveau discutée dans une assemblée préparatoire réunie au palais apostolique du Vatican, le 15 septembre 1863. Elle subit enfin une troisième épreuve du même genre dans une assemblée générale tenue au même palais du Vatican en présence de notre très-saint Père le Pape Pie IX, le 1er mars de l'année courante; assemblée dans laquelle, apres que le Révérendissime Cardinal Constantin Patrizi, rapporteur de la cause, eut propose cette question, savoir : *S'il conste des miracles et de quels miracles, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit?* les Révérendissimes Cardinaux et les Père consulteurs donnèrent chacun leurs suffrages.

Après les avoir entendus, notre très-saint Père ne voulut pas faire immédiatement sa déclaration; mais il les invita tous à lui obtenir de la divine Sagesse, par leurs prières et leurs supplications, les lumières dont il avait besoin pour prononcer son jugement définitif.

Enfin il désigna le jour où l'Église honore chaque année la mémoire du saint martyr Fidèle de Sigmaringen. C'est pourquoi notre très-saint Père, après avoir célébré avec la plus

ria in suo domestico Vaticano sacello piissime celebrasset, ad ædes se contulit Collegii Urbani Sacræ Congregationis de Propaganda Fide, insignes Reliquias invictissimi Martyris hujus veneraturus; inde superiori in aula ad se accitis Reverendissimo Cardinale Constantino Patrizi, Episcopo Portuensi et S. Rufinæ, Sacrorum Rituum Congregationi Præfecto, Causæque Relatore, una cum R. P. Andrea Maria Frattini, Sanctæ Fidei Promotore, et me infrascripto Secretario, iisdemque adstantibus rite pronuntiavit : *Constare de tribus Miraculis in tertio genere, Venerabili Margarita Maria Alacoque intercedente, a Deo patratis;* nempe de primo : *Instantaneæ perfectæque sanationis Sororis Mariæ Theresiæ Petit, Monialis Professæ Ordinis Visitationis Beatæ Mariæ Virginis, ab inveterato anevrismate in præcordiis;* de secundo : *Instantaneæ perfectæque sanationis Sororis Mariæ de Sales Charault, Monialis professæ ejusdem Ordinis, a cancro occulto in ventriculo;* de tertio : *Instantaneæ perfectæque sanationis Sororis Mariæ Aloisiæ Bollani,*

---

ardente dévotion les saints Mystères dans la chapelle particulière du Vatican, se rendit au palais du collége urbain de la sainte Congrégation de la Propagation de la Foi, pour y vénérer les insignes reliques de cet invincible martyr; ensuite, ayant fait venir audit palais le Révérendissime Cardinal Constantin Patrizi, évêque de Porto et Sainte-Rufine, préfet de la Congrégation des saints Rites et rapporteur de la cause, avec le R. P. André-Marie Fratini, promoteur de la Foi, et moi, secrétaire soussigné, il fit en notre présence cette solennelle déclaration :

Qu'il conste de trois miracles du troisième ordre opérés par la toute-puissance de Dieu, à l'intercession de la vénérable Marguerite-Marie Alacoque, savoir : premièrement, *de la guérison instantanée et complète de la Sœur Marie-Thérèse Petit, religieuse professe de l'Ordre de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie, d'un anévrisme invétéré au cœur ;* secondement, *de la guérison instantanée et complète de la Sœur Marie de Sales-Charault, religieuse professe du même Ordre, d'un cancer interne de l'estomac;* troisièmement, *de la guérison instantanée et complète de la Sœur Marie-Aloïsia*

ejusdem Ordinis, a pulmonum phthisi tuberculari confirmata et incurabili gravissimis stipata symptomatibus.

Atque hoc Decretum in vulgus edi et in acta Sacrorum Rituum Congregationis referri jussit Octavo Kalendas Maias anni MDCCCLXIV.

C. EPISCOPUS PORTUEN. ET S. RUFINÆ.

CARD. PATRIZI, S. R. C. Præfectus.

D. BARTOLINI, S. R. C. Secretarius.

Loco ✝ sigilli.

Bollani, du même Ordre, d'une phthisie tuberculeuse à un degré qui la rendait incurable et caractérisée par les plus graves symptômes.

Et ce décret a été publié et inséré dans les actes de la Congrégation des saints Rites, par ordre de Sa Sainteté, le 24 avril 1864.

CONSTANTIN, évêque de Porto et Sainte-Rufine, cardinal PATRIZI, Préfet de la Congrégation des saints Rites.

D. BARTOLINI, secrétaire de ladite Congrégation.

Place ✝ du sceau.

NOTE 15

DÉCRET DE BÉATIFICATION

PIUS PP. IX

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Auctor nostræ fidei et consummator Jesus, qui nimia ductus charitate, naturæ mortalis infirmitate assumpta, obtulit se in ara Crucis immaculatum Deo, ut nos a peccati teterrima servitute liberaret, nihil potius habuit, quam ut flammam charitatis, qua Cor ejus ureretur, in hominum animis modis omnibus excitaret, quemadmodum suis adseruisse discipulis novimus ex Evangelio : « Ignem veni mittere in terram. et quid volo nisi ut accendatur? » Hunc vero charitatis ignem ut magis incenderet, sanctissimi sui Cordis venerationem cultumque institui in Ecclesia voluit,

---

PIE IX, PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui, mû par une excessive charité, après avoir pris l'infirmité de notre nature mortelle, s'est offert à Dieu sur l'autel de la croix comme une victime sans tache, pour nous délivrer de l'affreuse servitude du péché; n'a pas eu de plus pressant désir que d'exciter en toutes manières dans les âmes des hommes les flammes dont son Cœur était consumé, ainsi que nous le voyons dans l'Évangile en donner l'assurance à ses disciples : *Je suis venu apporter le feu à la terre, et qu'est-ce que je veux, sinon qu'il s'allume?*

Or, afin d'enflammer davantage ce feu de la charité, il a voulu que la vénération et le culte de son sacré Cœur fût établi et propagé dans l'Église.

Et qui donc, eût-il un cœur de bronze, ne se sentirait pressé

ac promoveri. Ecquis enim tam durus ac ferreus sit, quin moveatur ad redamandum Cor illud suavissimum idcirco transfixum ac vulneratum lancea, ut animus ibi noster quoddam quasi latibulum ac perfugium habeat, quo se ab hostium incursione insidiisque recipiat, ac tueatur? Ecquis non provocetur ad prosequendum omni observantiæ studio Cor illud sacratissimum, cujus ex vulnere aqua et sanguis, fons scilicet nostræ vitæ ac salutis effluxit? Jam vero ad tam salutarem ac debitum pietatis cultum instituendum, lateque inter homines propagandum eligere Servator Noster dignatus est Venerabilem Famulam suam Margaritam Mariam de Alacoque, religiosam sororem ex Ordine Visitationis Beatæ Mariæ Virginis, quæ quidem et innocentia vitæ et assidua virtutum omnium exercitatione, tanto officio ac munere, divina adjuvante gratia, se dignam probavit. Hæc enimvero in oppido, cui nomen Lhautecourt, intra fines diœcesis Augustodunensis in Gallia, honesto genere orta, jam inde a pueritia ingenium docile præ se tulit, moresque probos, et supra ætatem compositos, sic ut

---

de rendre amour pour amour à ce Cœur plein de suavité, qui a été transpercé et blessé par la lance afin d'offrir à notre âme un abri et un refuge où elle pût être à couvert et en sûreté contre les assauts et les piéges de l'ennemi?

Qui ne serait excité à rendre les hommages les plus empressés à ce Cœur sacré, dont la blessure a répandu l'eau et le sang, source de notre vie et de notre salut?

C'est pour établir cette pieuse pratique, à la fois si salutaire et si légitime, et pour la répandre au loin parmi les hommes, que Notre-Seigneur a daigné choisir sa vénérable servante Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, qui, par l'innocence de sa vie et l'exercice continuel de toutes les vertus, s'est montrée, avec l'aide de la grâce de Dieu, digne d'un emploi et d'un ministère si élevé. Née d'une famille honorable, dans le village de Lhautecourt, au diocèse d'Autun, en France, elle montra dès l'enfance tant de docilité, une vertu, une régularité si au-dessus de son âge, que ses parents purent dès lors présager d'une manière certaine ce qu'elle devait être un jour.

Elle était encore enfant que déjà elle n'avait que de l'éloigne-

qualis esset futura, certis indiciis parentes ominarentur. Etenim adhuc puella ab oblectamentis, quibus illa ætatula capi solet, abhorrens, secretiora petebat domus cubicula, ubi intenta mente Deum coleret ac veneraretur; adolescentior autem, frequentiam hominum devitans, nihil magis habebat in deliciis, quam versari in templis assidue, precesque ad plures horas producere. Virginitatem emisso voto primis ab annis Deo consecravit, atque adeo jejuniis, flagellis, aliisque asperitatibus adfligere corpus instituit, ut iisdem quibusdam quasi spinis virginitatis florem septum custodiret. Mansuetudinis porro, atque humilitatis illustre documentum exhibuit. Etenim demortuo patre, matre vero tum ætate, tum gravi morbo confecta, ab iis qui rei domesticæ curationem gerebant, sic dure atque aspere habita est, ut rebus etiam ad victum cultumque necessariis plerumque careret. Atqui tantam inclementiam atque injuriam, proposito sibi Christi patientis exemplo, complures annos æquo animo tulit. Novem annos nata ad sanctissimum Eucharistiæ Sacramentum suscipiendum primum accessit, atque

---

ment pour les divertissements qui séduisent d'ordinaire cet âge si tendre, et cherchait dans la maison quelque endroit bien retiré où elle pût, dans un recueillement profond, offrir à Dieu ses adorations et ses hommages. Parvenue à l'adolescence, elle évitait les nombreuses compagnies, et mettait ses délices à fréquenter l'église et à y passer de longues heures en prière. Dès ses premières années, s'étant consacrée à Dieu par le vœu de virginité, elle affligea son corps par le jeûne, les disciplines et toutes sortes d'austérités, pour mettre, en quelque sorte, à l'abri d'une haie d'épines la fleur de sa virginité. Elle fut aussi un illustre modèle de douceur et d'humilité; car son père étant venu à mourir, et sa mère succombant sous le poids de l'âge et de la maladie, elle fut traitée avec tant de rigueur et de dureté par les personnes chargées de gouverner la maison, qu'elle manquait presque toujours du necessaire dans la nourriture et le vêtement. Quelle que fut la tyrannie et l'injustice d'une pareille conduite, elle la supporta pendant longues années avec égalité d'âme, ne perdant jamais de vue l'exemple de Jésus-Christ souffrant. A l'âge de neuf ans, elle fut admise pour la première fois au banquet eucharistique, et puisa dans ce céleste aliment

ex cœlesti dape tantum concepit charitatis ardorem, ut ignis ille divinus ex ejus ore atque oculis emicaret. Pari erga proximum charitate incensa, graviter dolebat miseram puerorum turbam fere a parentibus derelictam vitiis succrescere, rerum ad salutem æternam pertinentium ignaram, idcirco eos patienter erudiebat mysteriis fidei, ad virtutem informabat, et vero etiam non modicam quotidiani cibatus partem eisdem alendis detrahere sibi consueverat. Quum cœlestem sibi Sponsum delegisset, exhibitas a matre nuptias, licet opulentas atque illustres, constanter recusavit, et quo datam cœlesti eidem Sponso fidem præstaret securius, de ingrediendo sacrarum virginum claustro cogitavit. Qua de re posteaquam diu multumque secum deliberasset, fusisque precibus divinam consuluisset voluntatem, annum agens ætatis suæ vicesimum tertium, in civitate, cui nomen Paray le Monial, intra fines Augustodunensis Diœcesis, religiosis sororibus ex Ordine Visitationis Beatæ Mariæ Virginis adscita est. In tyrocinio quum se talem probasset, qualem et egregia ad virtutem

---

une si ardente charité, que ce feu divin semblait jaillir de ses lèvres et de ses yeux. Enflammée pareillement de charité pour le prochain, elle déplorait amèrement la misère d'une multitude d'enfants presque abandonnés de leurs parents, grandissant dans le vice et dans l'ignorance des choses les plus nécessaires au salut; elle leur enseignait avec patience les mystères de la foi, les formait à la vertu, et s'était fait une habitude de se priver, pour les nourrir, d'une partie considérable de sa nourriture de chaque jour. Ayant fixé son choix sur le céleste Époux, lorsque sa mère lui proposa de riches et brillantes alliances, elle les refusa constamment, et pour garder plus sûrement la foi qu'elle avait engagée à ce céleste Époux, elle songea à embrasser dans le cloître la vie des vierges consacrées à Dieu. Après en avoir longuement et sérieusement délibéré avec elle-même, après avoir, dans la prière, consulté la divine volonté, à l'âge d'environ vingt-trois ans, elle fut reçue parmi les religieuses de la Visitation Sainte-Marie, dans le monastère de Paray-le-Monial, au diocèse d'Autun. S'étant montrée, durant son noviciat, telle que l'avaient fait espérer ses belles dispositions pour la vertu et l'innocence de sa vie, elle

indoles, et innocenter acta vita portenderat, ad solemnia nuncupanda vota admitti promeruit. Quibus quidem nuncupatis, videri cœpit ad religiosæ disciplinæ perfectionem concitato cursu contendere; adeo sodalibus suis Deo dicatis virtutum omnium exemplar enituit. Mira quippe in ipsa elucebat humilitas, singularis et in obtemperando alacritas, et in quibusvis molestiis perferendis patientia, accurratissima legum vel minimarum observantia, in affligendo corpore assidua austeritas, numquam intermissum precationis studium, cui dies noctesque quum instaret, alienato sæpe a sensibus animo, divinæ gratiæ donis uberrime perfundebatur. In recolendis autem Christi Domini cruciatibus tanto afficiebatur doloris sensu, tantaque inardescebat amoris flamma, ut prope exanimis plerumque languesceret. Porro quum ob virtutis præstantiam omnium sibi sodalium admirationem conciliasset, puellis, quæ in tyrocinio versarentur, ad religiosam vitam exercendis informandisque præposita fuit : eique muneri nulla potuisset aptior inveniri quam Venerabilis Margarita Maria, utpote

---

fut admise à prononcer les vœux solennels. Après sa profession on la vit marcher à grands pas dans la perfection religieuse, offrant à ses compagnes consacrées à Dieu un éclatant modèle de toutes les vertus. On voyait briller en elle une merveilleuse humilité, une promptitude extraordinaire à obéir et une patience admirable à supporter toutes sortes de contrariétés; un soin extrême à observer jusqu'aux moindres règles; une austérité qui la portait à macérer constamment sa chair; une ardeur infatigable pour la prière, à laquelle elle s'appliquait nuit et jour, et où son âme, dégagée des sens, était souvent inondée de l'abondance des dons célestes. En méditant sur les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle était touchée d'une si vive douleur et tellement enflammée des feux de l'amour divin, que très-souvent elle tombait en faiblesse et demeurait presque sans vie.

L'éminence de ses vertus ayant fixé sur elle l'admiration de toutes ses compagnes, on lui confia la charge d'exercer et de former à la vie religieuse les jeunes novices, charge dont personne n'était plus capable que la vénérable Marguerite-Marie, qui, par son exemple, encourageait les jeunes filles dont elle

quæ commissas suæ fidei ac magisterio puellas ad ingrediendum atque excurrendum perfectionis iter erigeret, ac confirmaret exemplo suo. Jam vero ante augustissimum Eucharistæ sacramentum eidem fervidius oranti significatum est a Christo Domino, gratissimum sibi fore si cultus institueretur sacratissimi sui Cordis humanum erga genus charitatis igne flagrantis, ac velle se hujus rei curam ipsi demandatam. Qua erat humilitate cohorruit Venerabilis Dei Famula, tanto se officio indignam existimans; sed tamen ut supernæ obsequeretur voluntati, utque desiderio suo faceret satis, divinum amorem in hominum animis excitandi, studiose egit tum apud religiosas sui Cœnobii sorores, tum vero etiam apud omnes, quoad potuit, homines, ut Cor illud sanctissimum divinæ charitatis sedem omni honoris significatione colerent ac venerarentur. Multæ idcirco et graves Venerabili Dei Famulæ tolerandæ fuerunt molestiæ, plurimæ superandæ difficultates; numquam tamen ipsa dejecit animum, et spe subnixa cœlestis auxilii

---

était la gardienne et la maîtresse à entrer dans la voie de la perfection, et affermissait leurs pas dans la carrière.

Un jour qu'elle priait avec une ferveur plus grande encore que de coutume en présence du très-auguste Sacrement de l'autel, Notre-Seigneur Jésus-Christ lui fit connaître qu'il lui serait très-agréable de voir établir le culte de son sacre Cœur, si enflammé pour les hommes du feu de la charité, et qu'il voulait lui confier à elle-même cette mission. Humble comme elle l'était, la vénérable Servante de Dieu fùt atterrée, s'estimant indigne d'un si haut ministère; cependant, pour obeir à la volonté suprême, et satisfaire au désir qu'elle avait d'allumer dans le cœur des hommes le feu de l'amour divin, elle mit tout en œuvre, soit auprès des religieuses de son monastère, soit auprès de tous ceux sur lesquels elle pouvait exercer quelque action, pour que ce sacré Cœur, siége de la divine charité, reçût d'eux toute sorte d'honneurs et d'adorations. La vénérable Servante de Dieu eut à souffrir à ce sujet de grandes peines, à surmonter de nombreuses difficultés; cependant elle ne perdit jamais courage; mais, comptant sur le secours d'en haut, elle s'appliqua avec tant d'activité et de constance à établir cette

tam operose ac constanter promovere instituit id genus pietatis, ut, divina favente gratia, non sine magno animarum fructu in Ecclesia auctum longe sit, ac propagatum. Denique dissolvi cupiens, ut ad cœlestes Agni nuptias, quas tantopere deperibat, advolaret, non tam morbo, quam flamma charitatis absumpta, diem obiit supremum decimo sexto Kalendas Novembris Anno MDCLXXXX. Quæ de Venerabilis Margaritæ Mariæ sanctitate invaluerat opinio percrebuit magis postquam ipsa e vivis excessit, accedente præsertim prodigiorum celebritate, quæ Venerabili Dei Famula deprecante ferebantur contigisse. Quapropter anno MDCCXV, Augustodunensis Antistes de illius vita et moribus opportunas de more tabulas condendas curavit. Verumtamen, ne ad Sanctæ Sedis judicium deferri causa posset gravissimi rerum publicarum motus effecerunt, qui exeunte sæculo decimo octavo universam fere Europam perturbarunt. Sedata tamen turbulentissima procella temporum, postulatum est Apostolicæ Sedis judicium, et apud

---

dévotion, qu'on la vit bientôt, avec le secours de la grâce divine, s'étendre au grand profit des âmes et se propager au loin dans l'Église.

Enfin, désirant voir briser ses liens pour voler aux noces célestes de l'Agneau, après lesquelles elle soupirait si ardemment, consumée moins par la maladie que par les flammes de la charité, elle arriva au terme de sa vie mortelle le dix-septième jour d'octobre 1690.

L'opinion qui avait commencé à se répandre de la sainteté de la vénérable Marguerite-Marie s'accrut encore après sa mort par l'éclat des prodiges attribués à l'intercession de la vénérable Servante de Dieu. C'est pourquoi, l'an 1715, l'évêque d'Autun fit dresser, en temps opportun, des informations en règle sur sa vie et ses mœurs. Mais les révolutions qui, à la fin du XVIII[e] siècle, bouleversèrent presque toute l'Europe, ne permirent pas de déférer la cause au jugement du Saint-Siége. L'horrible tempête une fois apaisée, on sollicita le jugement du Siége apostolique, et l'on introduisit à la sacrée Congrégation des Rites le procès des vertus par lesquelles s'était illustrée la vénérable Marguerite-Marie. Enfin, après un long et sérieux exa-

Concilium S. R. Ecclesiæ Cardinalium sacris ritibus tuendis præpositorum instituta de virtutibus quæstione, quibus Venerabilis Margarita inclaruisset, rebus omnibus diu multumque ponderatis, Nos tandem heroicum illas attigisse gradum ediximus decreto evulgato Decimo Kalendas Septembris anno MDCCCXLVI. Exinde in eodem Cardinalium consilio proposita disceptatio est de miraculis, quibus Venerabilis Margaritæ sanctitas comprobata divinitus diceretur, ac postquam severo habito examine tum a Consultoribus, tum a Cardinalibus illa fuissent probata, Nos, implorato antea superni luminis auxilio, de eorumdem miraculorum veritate affirmativam evulgavimus sententiam, die octavo Kalendas Maias anni vertentis MDCCCLXIV. Illud unum supererat, ut iidem interrogarentur Cardinales num procedi tuto posset ad Beatorum Cœlitum honores Venerabili Margaritæ tribuendos, iidemque coram Nobis coacti Decimo Octavo Kalendas julii vertentis anni procedi tuto posse unanimi suffragio responderunt. Nos porro, ut in tanta

---

men, nous avons prononcé qu'elle avait pratiqué ces vertus dans un degré héroïque, par décret promulgué le vingt-troisième jour d'août 1846.

Ensuite, au sein de la même Congrégation, fut proposée la discussion des miracles par lesquels on affirmait que le Ciel avait rendu témoignage à la sainteté de la vénérable Marguerite-Marie, et après qu'à la suite d'un sévère examen les Consulteurs et les Cardinaux eurent donné un avis favorable, nous-même, les lumières d'en haut invoquées, avons rendu, touchant la vérité des mêmes miracles, notre sentence affirmative, le quatorzième jour de mai de la présente année 1864.

Restait à poser aux mêmes Cardinaux une dernière question, savoir : si l'on pouvait procéder avec sécurité à la béatification de la vénérable Marguerite-Marie. Réunis en notre présence, le vingt-quatrième jour de juin de l'année courante, ils répondirent qu'on pouvait y procéder.

Nous donc, après avoir imploré pour un acte aussi important le secours du Ciel, le vingt-quatrième jour de juin de la même année, nous avons décrété que l'on pourrait avec sécurité, lorsque nous le jugerions à propos, déférer à la vénérable

re, cœlestem opem adprecati, die octavo Kalendas Julii anni ejusdem decrevimus deferri tuto posse, quum Nobis visum esset, Venerabili Servæ Dei Beatorum honores cum omnibus indultis, donec solemnis ejusdem canonizatio celebretur. Nos igitur, permoti precibus omnium ferme sacrorum Galliæ Antistitum, necnon religiosarum sororum Ordinis Visitationis B. Mariæ Virginis, de consilio et assensu Venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. Ecclesiæ Cardinalium sacris Ritibus cognoscendis præpositorum, auctoritate Nostra Apostolica facultatem impertimur ut eadem Venerabilis Dei Famula Margarita Maria de Alacoque Beatæ nomine in posterum nuncupetur, ejusque corpus et reliquiæ, non tamen in solemnibus supplicationibus deferendæ, publicæ fidelium venerationi proponantur. Præterea eadem auctoritate concedimus, ut de illa recitetur officium et missa de Communi Virginum cum orationibus propriis a Nobis approbatis juxta rubricas Missalis et Breviarii Romani. Ejusmodi vero missæ celebrationem, et officii

---

Servante de Dieu tous les honneurs et priviléges réservés aux Bienheureux jusqu'à la célébration de sa canonisation solennelle.

C'est pourquoi, touché des prières de presque tous les évêques de France, et aussi de celles des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, de l'avis et avec l'assentiment de nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Église romaine, membres de la sacrée Congrégation des Rites, en vertu de notre autorité apostolique, nous permettons que la vénérable Servante de Dieu, Marguerite-Marie Alacoque, reçoive désormais le nom de Bienheureuse, et que son corps et ses reliques (lesquels ne pourront toutefois être portés dans les processions publiques) soient publiquement exposés à la vénération des fidèles.

De plus, en vertu de la même autorité, nous permettons qu'on récite en son honneur l'office et la messe du Commun des Vierges, avec les oraisons propres approuvées par nous, conformément aux rubriques du Missel et du Bréviaire romains.

Cependant nous n'accordons cette permission de célébrer la messe et de réciter l'office en question, que dans le diocèse d'Autun, et dans toutes les églises des maisons, quelles qu'elles

recitationem fieri dumtaxat concedimus in diœcesi Augustodunensi, ac in templis omnibus domorum ubicumque existentium, in quibus institutus reperitur religiosus Ordo monialium Visitationis B. Mariæ Virginis, die XVII Octobris, ab omnibus christifidelibus tam sæcularibus, quam regularibus, qui horas canonicas recitare teneantur, et quantum ad missas attinet, ab omnibus Sacerdotibus ad templa, in quibus festum celebratur, confluentibus. Denique concedimus, ut anno a datis hisce Litteris primo, Solemnia beatificationis Venerabilis Servæ Dei Margaritæ Mariæ de Alacoque in diœcesi, atque in templis, de quibus habita mentio est, celebrentur cum officio et missis duplicis majoris ritus, idque fieri præcipimus die per Ordinarios indicenda, ac posteaquam eadem Solemnia in Basilica Vaticana celebrata sint. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus apostolicis, ceterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem ut harum Litterarum exemplis etiam impressis, dummodo manu Secretarii prædictæ Congregationis sacrorum Rituum subscripta sint, et sigillo Præfecti munita, eadem prorsus fides habeatur, quæ

---

soient, où est établi l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, et cela le dix-septième jour d'octobre, à tous les fidèles, tant séculiers que réguliers, qui sont tenus à la récitation des heures canoniques, et, pour ce qui est de la messe, à tous les prêtres qui se rendront aux mêmes églises le jour de la fête.

Enfin, nous permettons que dans le courant de l'année, à dater de la présente lettre, la solennité de la béatification de la vénérable Servante de Dieu Marguerite-Marie Alacoque soit célébrée dans le diocèse et dans les églises sus-mentionnés, avec office et messe du rite double-majeur; ce qui devra se faire le jour indiqué par l'ordinaire du lieu, et après seulement que cette solennité aura été célébrée dans la basilique Vaticane. Le tout, nonobstant les Constitutions et Ordonnances apostoliques et autres qui y seraient contraires.

Nous voulons que tous exemplaires de la présente lettre, même imprimés, pourvu qu'ils soient revêtus de la signature du secrétaire et munis du sceau du Préfet de la Congrégation

nostræ voluntatis significationi hisce ostensis Litteris haberetur. Datum ex Arce Gandulphi, sub annulo Piscatoris, die XIX mensis Augusti anno MDCCCLXIV, Pontificatus Nostri anno decimo nono.

N. CARD. PARACCIANI CLARELLI.

---

des Rites, obtiennent la même confiance, comme expression de notre volonté, que l'on aurait sur la présentation de l'original.

Donné à Castelgandolfo, sous l'anneau du Pêcheur, le dix-neuvième jour du mois d'août de l'an 1864, de notre Pontificat le dix-neuvième.

N. Card. PARACCIANI CLARELLI.

NOTE 16

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR A MONTMARTRE

I

Lettre de Monseigneur Guibert, archevêque de Paris, à Monsieur le Ministre des cultes.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« A l'heure la plus cruelle de nos désastres, de pieux laïques conçurent le dessein d'élever, au sein même de Paris, un temple destiné à affirmer l'inébranlable confiance de la patrie vaincue et mutilee dans la miséricorde infinie du Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à couvrir de son ombre tutélaire notre grande capitale, où se concentre la vie de la France entière.

« Ce projet, inspiré par un sentiment patriotique, me fut communiqué dès les premiers jours de mon arrivée sur le siége archiépiscopal de Paris; je ne pouvais que l'approuver. Je m'empressai de le recommander au clergé et aux fidèles de mon nouveau diocèse et de me faire représenter par un de mes grands vicaires dans le comité qui s'était chargé de recueillir les adhésions et les offrandes.

« La plupart des évêques de France ont daigné également bénir et encourager cette œuvre, ordonner des quêtes et ouvrir des souscriptions dans leurs diocèses. Les sommes importantes déjà reçues — plus de 600 000 fr. — ne sont qu'une avance sur les ressources bien autrement considérables que des milliers d'adhérents ont promis de mettre à la disposition de cette grande entreprise chrétienne et française.

« Le moment est donc venu de choisir l'emplacement sur lequel l'église projetée doit s'élever. D'accord avec les membres du comité, j'ai pensé qu'elle serait bien placée

sur cette colline de Montmartre, *mons martyrum,* que son nom et la tradition signalent comme un lieu consacré. C'est là, en effet, que S. Denis et ses compagnons de martyre ont répandu, avec leur sang, les premières semences de la foi chrétienne, qui ont fructifié si rapidement dans la Gaule septentrionale. Ne convient-il pas qu'un temple élevé pour appeler la protection divine sur la France en détresse et sur la capitale particulièrement, soit placé dans un lieu qui domine Paris, et qu'il puisse être vu de tous les points de la cité? Un monument qui doit être comme une nouvelle profession de notre foi pourrait-il être plus convenablement construit ailleurs que sur la sainte montagne qui fut le berceau de la religion chrétienne dans notre vieille France?

« Je viens donc, Monsieur le Ministre, demander au gouvernement, par votre intermédiaire, de vouloir bien proposer à l'Assemblée nationale un projet de loi qui a paru nécessaire pour que nous pussions atteindre complétement le but que nous avons en vue.

« Nous ne demandons aucune subvention sur les fonds du trésor. Les fidèles voudront et sauront subvenir, sur leurs propres ressources, à toutes les dépenses qu'exigera une telle entreprise. Elle sera d'autant plus agréable à Dieu, elle excitera d'autant plus la piété du temps présent et la reconnaissance de la postérité, qu'elle sera plus réellement une œuvre de zèle spontané, librement et généralement acceptée par tous, par les pauvres aussi bien que par les riches.

« C'est sous un autre rapport et par un double motif que l'intervention des pouvoirs publics nous est nécessaire.

« Il est désirable, en premier lieu, que nous ayons la liberté d'asseoir le monument sur le point précis qui, après examen et de concert avec les autorités compétentes, aura été jugé répondre le mieux à la grandeur de la pensée qui a inspiré le projet. Or, si les intérêts dont l'édilité a la garde doivent, bien entendu, être réservés soigneusement dans une affaire de cette nature, il est juste que l'on puisse dominer les divers intérêts particuliers qui voudraient entraver notre action. Une déclaration d'utilité publique, qui, pour un intérêt de cet ordre, n'aurait rien d'exorbitant ni

de contraire aux principes de la matière, pourrait seule permettre de choisir librement l'emplacement le plus convenable, en ouvrant la faculté d'appliquer, s'il y a lieu, le droit d'expropriation.

« De plus la destination et le but du monument, aussi bien que l'origine des ressources qui auront été employées à sa construction, ne permettant pas de faire de la nouvelle église une paroisse, il paraît convenable, — et rien ne s'y oppose dans la législation et dans les précédents, — que les archevêques successifs du diocèse sur le territoire duquel l'édifice sera élevé, en soient reconnus propriétaires incommutables.

« C'est ce double vœu, Monsieur le Ministre, qui pourrait être réalisé par une loi que j'ai l'honneur de vous prier de proposer à l'Assemblée nationale. Déjà, et je vous en remercie, vous avez bien voulu accueillir cette pensée, en ce qui vous concerne, lorsque j'ai pris la liberté de vous en entretenir.

« La loi que je sollicite aurait donc ce double objet :

« 1° D'approuver la proposition faite par l'Archevêque de Paris d'ériger sur la colline de Montmartre, en un point déterminé après une enquête, un temple destiné à appeler sur la France la protection et la bonté divines ;

« 2° D'autoriser l'Archevêque à acquérir, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, les terrains nécessaires, à l'amiable et, s'il y a lieu, par voie d'expropriation, après déclaration d'utilité publique, à la charge par lui de payer le prix d'acquisition des terrains et les frais de construction de l'édifice, avec les ressources mises ou à mettre à sa disposition par la piété des fidèles.

« Je regarde, Monsieur le Ministre, comme une circonstance toute providentielle la nécessité où nous nous trouvons de recourir à l'autorité de l'Assemblée nationale pour assurer le succès complet de notre patriotique entreprise; car j'ai la confiance la plus entière que la noble chambre, si fidèle aux inspirations et aux traditions chrétiennes, ne refusera pas de l'approuver. Secondée par l'Assemblée souveraine et réalisée par les offrandes volontaires recueillies dans tous les diocèses, notre œuvre aura ainsi le caractère

d'une *œuvre nationale,* et le temple élevé au Dieu de paix et de miséricorde par le concours de ces deux grandes volontés, celle de l'Assemblée et celle du pays lui-même, rendra la confiance à tous les cœurs, en proclamant que la France, éclairée par ses malheurs, reconnaît la nécessité de chercher son salut dans la foi chrétienne, qui fut toujours pour elle une source de prospérité et de grandeur.

« Veuillez bien agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

† J.-HIPPOLYTE, *archevêque de Paris.* »

II

Rapport de M. Keller à l'Assemblée nationale.

A la suite de la lettre de Monseigneur l'Archevêque de Paris, un projet de loi fut présenté à la Chambre au commencement de juillet, renvoyé à une commission [1], et M. Keller, nommé rapporteur, déposa sur le bureau de l'Assemblée, le 11 juillet 1873, le rapport suivant, qui parut au *Journal officiel* du 16 juillet :

« Messieurs, en présence de nos malheurs publics, un mouvement irrésistible a poussé tous ceux qui n'ont pas perdu le sentiment religieux à invoquer pour la France la miséricorde de Dieu, et, dès le 16 mai 1871, l'Assemblée nationale, « répondant au cri qui s'élevait du cœur de tout « un peuple, et voulant montrer au monde que la France « reconnaissait la main qui seule pouvait la guérir et la « sauver, » ordonnait des prières générales pour supplier

[1] Cette commission était composée de MM. Baze, président; de Labasselière, secrétaire; Keller, le comte de Maillé, Riondel, Warnier (Algérie), Delpit, le comte de Cornulier-Lucinière, le vicomte de Kermenguy, Lenoël, le baron Chaurand, Hamille, le vicomte de Bonald, de Belcastel, Arthur Legrand.

Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme aux maux de la patrie.

« Vous n'avez pas oublié que, le 11 janvier 1872, l'honorable M. Jean Brunet nous proposa de traduire ce sentiment d'une façon durable par l'érection d'un temple national à Paris. Mais son projet fut écarté comme trop vague et trop peu déterminé.

« Depuis lors, cette pensée a revêtu une forme plus nette et plus pratique, et une somme importante a été réunie par des souscriptions spontanées pour élever à Paris une église au sacré Cœur, c'est-à-dire pour honorer plus spécialement, non pas cette justice de Dieu qui, à certains jours, frappe les peuples les plus puissants de châtiments redoutables, mais, au contraire, cette tendresse paternelle qui pardonne tout au repentir et qui d'une main compatissante panse et guérit nos blessures.

« Se rendant à ce vœu patriotique et chrétien d'un très-grand nombre de Français, l'Archevêque de Paris a adressé au ministre des cultes, le 5 mars 1873, une lettre qui expose mieux que nous ne pourrions le faire la nature et le but de cette entreprise, et qu'à ce titre nous croyons devoir mettre tout entière sous vos yeux [1].

« Cette lettre reçut sur-le-champ du gouvernement l'accueil qu'elle méritait, et, par suite, le projet de loi qui vous est en ce moment soumis fut préparé et signé par le ministère antérieur à celui du 24 mai.

« Cette proposition ne pouvait en elle-même soulever aucune objection de principe. Elle a trouvé au sein de la commission une approbation presque unanime, et on lui a seulement adressé quelques critiques de détail, auxquelles il nous sera facile de répondre.

« Un de nos collègues, trop préoccupé peut-être de ce qui s'est passé dans la journée du 18 mars 1871, a regretté que la colline de Montmartre ne devînt pas l'emplacement d'une citadelle intérieure, pouvant, dans les mauvais jours, servir de réduit à l'armée ou au gouvernement. Nous nous bornons à constater que l'autorité militaire, seule compé-

[1] C'est celle que nous venons de citer.

tente en pareille matière, n'a jamais paru partager ce sentiment.

« Un autre de nos collègues a reproché au gouvernement de n'avoir pas procédé à l'enquête administrative qui, d'après l'article 3 de la loi du 3 mai 1841, devrait précéder la déclaration d'utilité publique.

« Sans doute, en faisant une loi pour un cas particulier, l'Assemblée pourrait dispenser de l'application d'une prescription générale. Mais cette raison ne nous a pas suffi ; car s'il s'agissait de porter réellement atteinte aux principes qui ont inspiré le législateur de 1841, nous sommes certains que la religion, qui ne cesse d'enseigner et de propager le respect des lois, ne chercherait nullement à s'affranchir de la règle commune. Nous nous sommes donc assurés que cette première enquête n'était pas nécessaire, qu'elle avait été omise à dessein, et que, dans l'espèce présente, elle n'avait pas de raison d'être.

« En effet, l'article 2 de la loi du 3 mai 1841, qui énumère avec la plus grande précision les formes exigées pour que les tribunaux puissent prononcer l'expropriation, n'y comprend nullement cette enquête, et la jurisprudence constante du conseil d'État et de la Cour de cassation établit qu'elle n'est qu'un document destiné à éclairer l'administration, mais qu'elle n'est pas nécessaire pour la validité de la déclaration d'utilité publique. Il est reconnu qu'en cas d'urgence le Gouvernement peut s'en passer. Il l'a fait en 1844 pour un essai de chemin de fer atmosphérique. L'Assemblée l'a fait aussi très-récemment pour un des embranchements à ajouter au réseau de la compagnie de l'Est.

« J'ajoute que, dans le cas spécial qui nous occupe, cette enquête, qui n'est pas indispensable, n'aurait eu aucun but. La forme même dans laquelle elle est ordonnée, le choix des principaux propriétaires et négociants qui composent la commission, l'obligation d'indiquer la dépense de l'entreprise et le tarif des droits dont le produit pourrait être destiné à couvrir les frais des travaux, tout fait voir à n'en pas douter qu'il s'agit surtout ici du point de vue financier, et que l'on consulte le public pour savoir si les avantages

de l'entreprise seront pour lui en rapport avec les sacrifices qui, d'une manière ou de l'autre, lui seront imposés. Or, au point de vue de la dépense, qui consulter, puisque l'église de Montmartre ne demande rien à personne, ni à l'État, ni au département, ni à la ville?

« Au point de vue de ces avantages, que ne faudrait-il pas consulter, puisqu'il s'agit d'une œuvre nationale? Et quand on ouvrirait des registres partout, qui oserait protester contre la liberté de bâtir à ses frais un temple à Dieu et de prier pour la France?

« La ville de Paris, qui jouira plus directement de cette église nouvelle, ne sera même pas troublée dans l'ordonnance de ses plans et de ses édifices, puisque la colline de Montmartre a été désignée par elle pour recevoir un monument, et que l'article 2 du projet de loi décide que l'emplacement précis de la construction sera déterminé d'accord avec le préfet de la Seine.

« Enfin, quant aux propriétaires des terrains qui pourront être atteints par l'expropriation, ils auront toute liberté de défendre leur intérêt, non pas dans l'enquête administrative qui ne les concerne point, et qui, d'ordinaire, ne fixe même pas le tracé définitif des travaux, mais dans l'enquête parcellaire ordonnée par l'article 2 de la loi de 1841 et par l'article 4 de la présente loi.

« Vous le voyez, la première enquête n'avait pas de raison d'être, et nous n'avons pas pu la réclamer, ce qui eût été de notre part un blâme immédiat à l'adresse du ministère actuel aussi bien qu'à celle du ministère qui l'a précédé.

« Reste une dernière objection : l'Archevêque de Paris ne figure point parmi les personnes au profit desquelles l'expropriation peut être prononcée. En le constituant propriétaire d'un édifice privé, on s'exposerait à voir cette église fermée au public, et, pour que la volonté des souscripteurs qui la bâtiront soit à jamais respectée, il serait plus prudent d'en faire, sinon une paroisse, du moins une chapelle de secours.

« Or il est établi par la jurisprudence que l'énumération faite par la loi des personnes au profit desquelles l'expropriation a lieu le plus souvent, n'est nullement limitative,

que le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique peut être invoqué par une autorisation syndicale quand il s'agit de redresser un cours d'eau et dessécher un marais, par un conseil de fabrique quand il s'agit de construire une église.

« Il peut donc l'être par l'archevêché, qui est un établissement public, et qui, à ce titre, a toujours eu le droit de posséder. En réalité, ce qui justifie le privilége de l'expropriation, c'est moins la qualité de la personne ou de l'association chargée du travail que le but du travail lui-même. Il faut que ce travail soit vraiment d'utilité publique : toute la question est là.

« Est-elle d'utilité publique, l'église que l'Archevêque de Paris propose d'élever sur ces hauteurs arrosées par le sang des premiers martyrs qui, avec la foi, nous ont apporté la liberté et la civilisation, et de ces martyrs d'hier qui sont morts pour défendre et pour sauver la société chrétienne?

« Est-il d'utilité publique d'effacer, par cette œuvre d'expiation, les crimes qui ont mis le comble à nos douleurs?

« Est-il d'utilité publique d'appeler sur la France, qui a tant souffert, la protection et la miséricorde de Celui qui donne à son gré la défaite ou la victoire?

« La réponse de l'Assemblée ne saurait être douteuse.

« Je le sais, il est des hommes qui prétendent que l'État doit demeurer étranger à tout acte religieux; il en est d'autres qui vont plus loin et qui déclarent que la religion est la plaie du monde moderne.

« Mais, en présence de ces négations téméraires, qui achèveraient, si elles le pouvaient, la ruine de notre pays, la conscience publique, menacée dans ce qu'elle a de plus cher, dans sa foi et dans son patriotisme, se soulève et proteste de toutes parts par des manifestations dont il est impossible de méconnaître le caractère spontané, généreux et désintéressé.

« L'Assemblée ne saurait rester indifférente à ce mouvement qu'elle n'a point provoqué, mais qu'elle est obligée de constater; préoccupée de rendre à la France le rang qui lui appartient, désireuse de relever nos mœurs, nos caractères,

nos institutions, notre armée, elle ne peut que saluer avec bonheur le réveil de cette activité religieuse qui, pour un peuple, est le premier élément de force, de grandeur et d'indépendance.

« La souscription nationale p[illegible] l'église du Sacré-Cœur atteste ce rév[illegible] d'un patriot que es[illegible] voudra, comme l'Archevêque [illegible] le désir, s'associer à cette construction en la déclarant d'utilité publique.

« S'il s'était agi d'une simple chapelle de secours ou d'une paroisse, c'est-à-dire d'un travail de moindre importance, un décret aurait suffi. L'Assemblée intervient donc pour établir que le projet qu'on nous propose de réaliser intéresse le pays tout entier.

« Afin qu'aucun doute ne puisse s'élever plus tard sur la « destination de ce monument, et pour bien marquer le « caractère de cette église élevée au Dieu de paix et de mi- « séricorde par les offrandes volontaires recueillies dans « tous les diocèses, » et ouverte à jamais aux fidèles de toute la France, comme les églises de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis, nous avons l'honneur de vous proposer, d'accord avec le gouvernement, de faire entrer dans l'article premier de la loi les termes mêmes de la proposition faite par l'Archevêque de Paris.

« Nous avons reçu un amendement par lequel l'honorable M. de Cazenove de Pradines vous propose de décider qu'une députation de cinquante membres, nommée au scrutin de liste, assistera à la pose de la première pierre de l'église de Montmartre.

« La commission n'a pas cru devoir examiner, comme article additionnel au projet de loi, cette proposition, qui constitue plutôt une résolution qu'une mesure législative.

« En la reproduisant sous la forme de résolution, son auteur est sûr d'avance de rencontrer la sympathique adhésion des membres de la commission.

« En conséquence, votre commission a l'honneur de vous proposer de vouloir bien adopter le projet de loi suivant :

« Art. 1er. Est déclarée d'utilité publique la construction de l'église que, par suite d'une souscription nationale,

l'Archevêque de Paris se propose d'élever, sur la colline de Montmartre, en l'honneur du sacré Cœur de Jésus-Christ, « pour appeler sur la France, et en particulier sur la capitale, la miséricorde et la protection divines. »

« Art. 2. L'emplacement de cet édifice sera déterminé par l'Archevêque de Paris, de concert avec le préfet de la Seine, avant l'enquête prescrite par le titre II de la loi du 3 mai 1841.

« Art. 3. L'Archevêque de Paris, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, est autorisé à acquérir le terrain nécessaire à cette construction, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation, à la charge par lui de payer le prix d'acquisition et tous les frais de construction, au moyen des souscriptions et offrandes mises ou à mettre à sa disposition.

« Art. 4. Il sera procédé aux mesures prescrites par les titres II et suivants de la loi du 3 mai 1841, aussitôt après la promulgation de la présente loi.

« Art. 5. Le ministre des cultes et le préfet de la Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente loi. »

III

Loi votée par l'Assemblée nationale, relativement à l'église de Montmartre.

Voici le texte de cette loi tel qu'il a été définitivement voté et promulgué :

« Art. 1er. Est déclarée d'utilité publique la construction d'une église sur la colline de Montmartre, conformément à la demande qui en a été faite par l'Archevêque de Paris dans sa lettre du 5 mars 1873, adressée au ministre des cultes.

« Cette église, qui sera construite exclusivement avec des fonds provenant de souscriptions, sera à perpétuité affectée à l'exercice public du culte catholique.

« Art. 2. L'emplacement de cet édifice sera déterminé

par l'Archevêque de Paris, de concert avec le préfet de la Seine, avant l'enquête prescrite par le titre II de la loi du 3 mai 1841.

« Art. 3. L'Archevêque de Paris, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, est substitué aux droits et obligations de l'administration, conformément à l'article 83 de la loi du 3 mai 1841, et autorisé à acquérir le terrain nécessaire à la construction de l'église et à ses dépendances, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par la voie de l'expropriation.

« Art. 4. Il sera procédé aux mesures prescrites par les titres II et suivants de la loi du 3 mai 1841 aussitôt après la promulgation de la présente loi. »

IV

Bref du Souverain Pontife approuvant l'érection de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

« Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

« Si, comme l'atteste l'histoire de la fin du dernier siècle, la France alors s'éloigna ouvertement de Dieu, et, par la propagation des erreurs nouvelles, non-seulement entretint chez elle cette séparation, mais égara aussi les autres nations, il fallait assurément que celle qui avait levé l'étendard de la rébellion donnât aux autres l'exemple du repentir, et s'efforçât, par un éclatant et courageux retour à Dieu, de rétablir dans son sein et au dehors les fondements de l'ordre qu'elle avait ébranlés. C'est pourquoi nous avons conçu de bonnes espérances de salut, quand nous avons vu la prière se diriger si souvent et de toutes parts vers les sanctuaires de la Vierge, quand nous avons appris ensuite de quel zèle particulier les âmes étaient embrasées pour le très-saint Cœur de Jésus, quand enfin nous avons vu ceux qui représentent la nation, ou son armée, s'unir aux autres pour rendre leurs pieux hommages au Très-Haut et implorer, eux aussi, sa miséricorde. Ce mouvement très-heureux et

vraiment extraordinaire des esprits et des cœurs vers le ciel semblait demander un monument qui rappelât cet événement admirable et en perpétuât le souvenir dans la postérité. Quelle joie a donc été la nôtre en apprenant que l'Assemblée nationale, favorisant les pieux désirs du peuple, avait voté une loi pour la construction d'un temple sur le point le plus élevé de Paris, qui montrera à tous, d'âge en âge, que la France, au milieu de ce temps de trouble et d'hostilité contre la religion, s'est de nouveau consacrée à Dieu par un hommage général et solennel, et s'est plus étroitement unie à lui! Nous ne doutons pas que l'annonce d'une si grande chose, qui semble devoir ramener la France à son ancien honneur de fille aînée de l'Église, n'apporte une très-douce satisfaction aux catholiques, et nous n'hésitons pas à croire à leur empressement pour concourir de tous leurs moyens à l'exécution de ce projet, afin que l'édifice sacré, par sa majesté, reproduise de quelque manière la grandeur de l'événement. Dieu, qui a mis dans les âmes un si noble dessein, vous viendra en aide, vénérable frère, et vous donnera les forces et les ressources nécessaires pour entreprendre et achever un monument qui réponde à l'abondante miséricorde du Ciel et soit digne de la reconnaissance de votre patrie. Voilà ce que nous demandons pour vous; et, en attendant, comme présage de la faveur d'en haut et comme gage de notre particulière bienveillance, nous vous donnons très-tendrement, à vous, vénérable frère, et à votre diocèse, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 juillet de l'année 1873, la vingt-huitième année de notre pontificat.

« PIE IX, PAPE. »

NOTE 17

CONSÉCRATION SOLENNELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU COEUR DE JÉSUS

Voici en quels termes cette consécration solennelle et le mode choisi par le Souverain Pontife furent annoncés au monde catholique. L'*Osservatore romano* en publiant le décret de la sacrée Congrégation des Rites, le fit précéder de l'exposé suivant :

AU TRÈS-SAINT CŒUR DE JÉSUS

Acte de soumission solennel de tous les fidèles, pour l'heureux retour du deux-centième anniversaire de l'apparition de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marie Alacoque, pour lui recommander de faire connaître dans le monde entier la dévotion à son très-saint et divin Cœur.

Le 16 juin 1675, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour prémunir les fidèles dans les temps difficiles contre les guerres et les persécutions que le démon et la secte antichrétienne préparaient à la sainte Église, apparut à la bienheureuse Marguerite Alacoque, et, lui montrant son cœur surmonté d'une croix, ceint d'une couronne d'épines, lacéré par une lance cruelle, et tout enflammé du feu de l'amour, il dit à sa servante : *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes;* puis il lui recommanda de propager dans le monde entier là dévotion à ce Cœur comme source de toutes les grâces.

Depuis lors, deux siècles se sont écoulés, pendant lesquels ni fatigues, ni prières, ni efforts n'ont été épargnés pour accomplir ce grand et miséricordieux mandat de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et depuis peu d'années seulement, la fête du très-saint Cœur de Jésus a été déclarée universelle pour toute l'Église.

Le deux-centième aniversaire de la susdite apparition tombant cette année le 16 juin, tous les fidèles de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, qui sont dévots au très-saint Cœur de Jésus, regarderont cet événement comme très-important, dans la ferme confiance que si tous les catholiques animés d'un véritable esprit de foi, d'espérance et d'amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'unissaient de cœur dans une même prière pour prononcer de la manière la plus solennelle leur consécration à son très-saint Cœur, ils attireraient sur tous les fidèles et sur le Souverain Pontife les bénédictions extraordinaires dont l'Église a besoin pour retrouver la vraie paix et la liberté.

Sa Sainteté a daigné accueillir ces vœux et ces suppliques, et a ordonné à la sacrée Congrégation des Rites de faire connaître au monde entier ses dispositions qui se trouvent déclarées dans le décret ci-après.

Une heureuse coïncidence vient augmenter l'importance de ce deux-centième anniversaire, qui tombe le 16 juin. En effet, ce jour est le trentième anniversaire de l'élection au souverain pontificat du pape Pie IX. Cet anniversaire, tous les fidèles ne pourront mieux le célébrer qu'en remerciant le Cœur de Jésus de nous avoir donné et conservé un si grand Pontife, et en le priant de lui accorder, après tant de souffrances, l'auréole du triomphe contre tous les ennemis de l'Église.

Dans aucune autre occasion peut-être les évêques et les fidèles n'ont adressé au Saint-Siége de si nombreuses supplications qu'en cette circonstance, pour obtenir la célébration solennelle et universelle de ce centenaire en l'honneur du très-saint Cœur de Jésus. Et, puisque d'un côté tant de millions de fidèles et tant de centaines d'évêques désirent honorer le très-saint Cœur de Jésus, et que de l'autre le Saint-Père, répondant au désir général, invite tous les fidèles du monde et tous leurs pasteurs à s'unir à lui, ce jour-là, par des cérémonies, soit publiques, soit privées, selon leur pouvoir, pour rendre hommage et se consacrer à ce très-saint Cœur, il y a lieu d'espérer que ce jour-là le ciel et la terre seront témoins du solennel spec-

tacle de tous les fidèles du monde, sous la conduite de leurs pasteurs et en union avec le Souverain Pontife, s'offrant eux-mêmes en holocauste dans une parfaite et éternelle consécration au très-saint Cœur de Jésus.

Fasse le Seigneur, dans sa bonté infinie, que les dispositions du Saint-Père, exprimées par la Congrégation des Rites, arrivent comme une étincelle électrique jusqu'aux extrémités de la terre, et que de toutes parts les fidèles et les pasteurs célèbrent à l'envi un anniversaire si cher à tous les chrétiens sincères par la double occurrence de la dévotion au Cœur de Jésus et de l'élection de Pie IX, qui, outre le titre glorieux de Pontife de Marie immaculée, méritera encore devant la postérité celui de Pontife du très-saint Cœur de Jésus. Ce fut lui, en effet, qui, par le décret du 23 août 1856, en ordonna la fête dans l'Église tout entière, lui qui, le 18 septembre 1864, élevait à l'honneur des autels la bienheureuse Marguerite Alacoque; lui, enfin, qui, par le présent décret, invite tous les pasteurs et tous les fidèles du monde catholique à se consacrer au très-saint Cœur de Jésus pour obtenir la conversion des pécheurs, la persévérance des justes, la paix universelle de l'Église.

L'*Osservatore romano* publie en outre les deux documents qui suivent, et qui ont été communiqués par la secrétairerie de la sacrée Congrégation des Rites, pour qu'ils viennent à la connaissance des révérendissimes ordinaires et des fidèles du monde entier :

DÉCRET

Chaque jour il arrive de toutes les parties du monde, à notre très-saint père le pape Pie IX, de nombreuses suppliques d'évêques et des pétitions de fidèles en nombre presque incalculable, par lesquelles on demande instamment que lui-même, afin d'exciter et d'accroître la piété envers le très-saint Cœur de Jésus-Christ notre Sauveur, daigne consacrer le monde entier à ce très-saint Cœur.

Or Sa Sainteté, considérant en son esprit devant Dieu la gravité de la chose, et voulant, de quelque manière, satisfaire à d'aussi pieux désirs, a daigné approuver la

prière ci-jointe et il propose de la réciter, en quelque langue que ce soit, pourvu qu'elle soit fidèlement traduite, à tous ceux qui voudront se consacrer eux-mêmes au sacré Cœur de Jésus. De la sorte, tous les fidèles de Jésus-Christ, en se vouant au divin Cœur de Jésus par cette formule unanime de consécration, affirmeront avec plus d'éclat l'unité de la sainte Église, ils trouveront dans ce Cœur l'abri le plus sûr contre les périls qui assiégent les âmes; ils y trouveront la patience, au milieu des tribulations dont souffre aujourd'hui l'Église de Jésus-Christ; ils y trouveront le plus ferme espoir, et la consolation dans toutes les angoisses de la vie.

Sa Sainteté a donc voulu que sa pensée se manifestât à tous les ordinaires par le présent décret de la Congrégation des Rites, et que la formule de prière dont il vient d'être parlé leur fût transmise, afin que, s'ils le jugent bon dans le Seigneur et s'ils estiment que cela doit profiter au bien des brebis qui leur sont confiées, ils prennent soin de la rendre publique en même temps qu'ils exhorteront les fidèles à réciter cette prière soit en commun, soit en particulier, le 16 juin de la présente année, qui est le jour où revient le second centenaire de la révélation faite par le Rédempteur lui-même à la bienheureuse Marie Alacoque pour l'avertir de propager la dévotion envers son Cœur.

A tous les fidèles qui feront cela le jour indiqué, Sa Sainteté accorde, dans la forme usitée dans l'Église, une indulgence plénière également applicable aux âmes du Purgatoire, pourvu que vraiment contrits, s'étant confessés et s'étant nourris de la sainte communion, ils visitent soit une église, soit un oratoire public, où ils prieront dévotement pendant quelques espaces de temps, aux intentions de Sa Sainteté. — Nonobstant toutes choses contraires. — Le 22 avril 1875.

(Lieu ✝ du sceau.)

C., Évêque d'Ostie et Velletri, cardinal Patrizi, préfet de la S. C. des Rites.

Plac. Ralli, secrétaire de la S. C.

Acte de consécration au sacré Cœur de Jésus approuvé par décret de la sainte Congrégation des Rites, du 22 avril 1875.

Ô Jésus! mon Rédempteur et mon Dieu! Malgré le grand amour que vous portez aux hommes, pour la rédemption desquels vous avez répandu tout votre précieux sang, vous en êtes peu aimé; bien plus, vous en êtes grandement offensé et outragé, spécialement par les blasphèmes et par les profanations des jours de fête! Ah! puissé-je donner à votre divin Cœur quelque satisfaction, puissé-je réparer une si grande ingratitude et ce manque de reconnaissance que vous témoignent la plus grande partie de ces mêmes hommes! Je voudrais pouvoir vous montrer combien je désire aimer en retour et honorer ce Cœur adorable et très-aimant, à la face de tous les hommes, et accroître aussi de plus en plus votre gloire!

Je voudrais pouvoir en obtenir la conversion des pécheurs et secouer l'indifférence de tant d'autres, lesquels, s'ils ont le bonheur d'appartenir à votre Église, n'ont pas à cœur les intérêts de votre gloire et de cette Église qui est votre épouse! Je voudrais également pouvoir en obtenir que ces catholiques qui ne cessent de se montrer tels par beaucoup d'œuvres extérieures de charité, mais qui, trop obstinés dans leurs opinions, refusent de se soumettre aux décisions du Saint-Siége, ou nourrissent des sentiments qui s'écartent de son magistère, reviennent à eux et se persuadent bien que qui n'écoute pas l'Église en tout n'écoute pas Dieu, qui est avec Elle.

Afin d'atteindre ces très-saints résultats et, en outre, d'obtenir le triomphe et la paix durable de votre Épouse immaculée, le bien-être et la prospérité de votre Vicaire sur la terre; afin de voir accomplir ses saintes intentions et en même temps pour que tout le clergé se sanctifie de plus en plus et vous soit agréable; pour tant d'autres fins

encore que vous, ô mon Jésus, vous savez conformes à votre divin vouloir, et qui servent en quelque manière à la conversion des pécheurs et à la sanctification des justes afin que tous nous en obtenions un jour le salut éternel de nos âmes; enfin, parce que je sais, ô mon Jésus, faire ainsi une chose agréable à votre très-doux Cœur, prosterné à vos pieds en présence de Marie très-sainte et de toute la cour céleste, je reconnais solennellement que par tous les titres de justice et de gratitude j'appartiens totalement et uniquement à vous, mon rédempteur Jésus-Christ, source unique de tout bien, dans mon âme et dans mon corps, et, m'unissant à l'intention du Souverain Pontife, je me consacre à ce très-saint Cœur, moi et tout ce qui est à moi; je veux aimer et servir lui seul de toute mon âme, de tout mon cœur, de toutes mes forces en faisant de votre volonté la mienne et unissant tous mes désirs aux vôtres.

Enfin, comme signe public de cette consécration que je fais, je déclare solennellement à vous-même, ô mon Dieu! que, dans l'avenir, en l'honneur de ce même sacré Cœur, je veux, selon les règles de l'Église, observer les fêtes de précepte et en procurer l'observance par les personnes sur lesquelles j'ai influence et autorité.

Rassemblant donc dans votre aimable Cœur tous ces saints désirs et propos que votre grâce m'inspire, j'ai la confiance de pouvoir lui donner une compensation de tant d'injures qu'il reçoit des ingrats fils des hommes, et de trouver mon bonheur et le bonheur commun, pour mon âme et pour les âmes de tous mes proches, en cette vie et dans l'autre. Ainsi soit-il.

En présence de tels documents, et à la veille d'une si consolante solennité, M. Cucherat, aumônier de l'hospice de Paray, ayant nié la date du 16 juin, et déclaré que le Pape se trompait (*Univers*, 25 mai 1875), nous crûmes de notre devoir de relever, dans le même journal, une si inqualifiable conduite (*Univers*, 1er juin 1875). Nous reçûmes

très-peu après la lettre suivante de l'éminentissime cardinal, Préfet de la Congrégation des Rites :

« Monsieur,

« J'ai lu avec plaisir l'article que vous avez envoyé à l'*Univers*, au sujet de la question qui s'est élevée sur la date précise du jour de la révélation faite à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque pour propager le culte du sacré Cœur. J'adhère entièrement au sentiment que vous avez exprimé que le jour a dû être le 16 juin, étant trop évidentes les raisons qui le persuadent. A Rome aussi, on avait proposé ce doute, qui fut ensuite décidé comme je viens de dire.

« C'est la réponse que je dois à votre lettre du premier juin dont je vous remercie, vous priant d'agréer, Monsieur, l'assurance de mon estime sincère.

« Votre tout dévoué serviteur,

« C. Card. PATRIZI. »

Rome, 14 juin 1875.

Quelque temps après, je recevais, du Souverain Pontife, le bref qui est en tête de cet ouvrage.

FIN DES NOTES

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPITRE HUITIÈME

CHAPITRE NEUVIÈME

CHAPITRE DIXIÈME

CHAPITRE ONZIÈME

CHAPITRE DOUZIÈME

CHAPITRE TREIZIÈME

CHAPITRE QUATORZIÈME

CHAPITRE QUINZIÈME

CHAPITRE SEIZIÈME

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

13113. — Tours, impr. Mame.




BX 4700 .A37 B68 1882
SMC
Bougaud, Emile,
1824-1888.
Histoire de la
bienheureuse
AZL-9757 (mcih)

